Karlis Karklins

Le poste de Nottingham: la présence de la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Athabasca, 1802-1806

Robert S. Allen

Peter Fidler et le poste de Nottingham, lac Athabasca, 1802-1806

69 Histoire et archéologie

Parcs Canada Parks Canada

85-0021/

Histoire et archéologie
69

Le poste de Nottingham: la présence de la Compagnie de la baie d' Hudson dans l' Athabasca, 1802-1806 3

Karlis Karklins

Peter Fidler et le poste de Nottingham, lac Athabasca, 1802-1806 253

Robert S. Allen

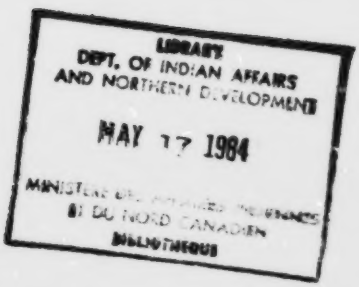

Direction des lieux et des parcs historiques nationaux
Parcs Canada
Environnement Canada
1983

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983.

En vente au Canada par l'entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies, ou par la poste au Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

This issue is available in English as History and Archaelogy No. 69 (catalogue no. R64-81/1983-69E) in Canada through authorized bookstore agents and other bookstores, or by mail from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9.

Prix Canada: 17,95 $
Prix à l'étranger; 21,55 $
Prix sujet à changement sans préavis.

N° de catalogue: R64-81/1983-69F
ISBN: 0-660-91045-4
ISSN: 0227-3551

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1983.
Traduction: Secrétariat d'État

Les opinions exprimées dans les présents rapports sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement partagées par Environnement Canada.

Parcs Canada publie les résultats de ses recherches en archéologie, architecture et histoire. Pour obtenir une liste de ces titres, prière de s'adresser au chef des publications de recherches, Parcs Canada, 1600 Liverpool Court, Ottawa, Ontario K1A 1G2.

Couverture: Dessin représentant ce que devait être le poste de Nottingham à la fin de septembre 1805. (Dessin: D. Kappler.)

Le poste de Nottingham: la présence de la Compagnie de la baie d' Hudson dans l' Athabasca, 1802-1806

Karlis Karklins

Sommaire 6
Avant-Propos 7
Introduction 9
Aperçu historique 9
Géographie 14
Techniques archéologiques 15
Stratigraphie 16
Description des témoins archéologiques 22
Bâtiment 1 - Grande maison 22
Bâtiment 2 - Entrepôt 44
Bâtiment 3 - Bâtiment de guet nord de la Compagnie du Nord-Ouest 51
Bâtiment 4 - Bâtiment de guet sud de la Compagnie du Nord-Ouest 55
Glaisières/dépotoirs A-B 56
Glaisière/dépotoir C 59
Glaisière/dépotoir D 60
Amoncellement de pierres - jardin 62
Description des artefacts 63
Effets personnels 63
Textiles 63
Boutons 65
Boutons de manchette 73
Boucle de vêtement 74
Chaussure 74
Perles de verre 74
Perles taillées dans des tuyaux de pipe 82
Balle de plomb perforée 82
Clinquants coniques 84
Broches en argent 87
Bagues 88
Boucle d'oreille en argent 92
Tube en laiton 92
Pendentifs en tôle 92
Disques en tôle 92
Fil d'argent 93
Vermillon 93
Pipes en terre 93
Pipes en pierre 96
Boîte à tabac 97
Petits pots 98
Bouteilles 98
Boîte en tôle étamée 102
Couteaux de poche 102
Peigne en os 105
Fragments de miroir 105
Papier imprimé 106
Objets d'usage domestique 106
Briquets 106
Marmites en métal jaune 106
Couvercles de marmite 114
Crochet de marmite 116

Couteaux de cuisine (de boucher) 116
Couteaux de table 118
Fragments de lame de couteau de type non identifiable 119
Soucoupe de pearlware 119
Verre à pied 119
Verre de table non identifiable 120
Fragments de tonneaux 121
Fragment d'entonnoir (?) 122
Serrure de meuble 122
Pentures en cuivre 124
Dés 124
Aiguille 125
Tube de thermomètre 125
Poignées en tôle étamée 125
Oreille en tôle étamée 125
Ocre 125
Armes 126
Vis de fusil 126
Fragment de canon 127
Talons de culasse 127
Tenon de canon 127
Détente 127
Ecusson 128
Sous-garde 128
Plaque de couche 128
Porte-baguettes 128
Tire-bourre 129
Pierre à fusil 130
Balles de plomb 133
Plombs 134
Pointes de projectiles en pierre 134
Hameçons 135
Plombée (?) 135
Outils et quincaillerie 137
Alênes 137
Foret à bois 138
Fer de hache 138
Lame de rabot 140
Couteau sur éclat 140
Couteau à canot artisanal (?) 140
Bifaces en pierre 142
Grattoirs en pierre 142
Limes 144
Polissoirs en mâchefer 144
Queursoirs 144
Levier de loquet poucier 145
Clous en fer forgé 146
Clous en fil de laiton 156
Semence en laiton 156
Verre à vitre 156
Anneaux en métal ferreux 156
Fil métallique 157
Fournitures de commerce 158
Sceau de plomb 158
Crayon à ardoise 158
Canif 159

Transport 159
Grelot en laiton 159
Objets divers 159
Objets en métal ferreux non identifiés 159
Métal ferreux amorphe 160
Vestiges de contenants (?) en tôle 161
Rebuts de tôle 161
Divers morceaux de laiton 162
Divers morceaux de plomb 162
Verre fondu 162
Pierres diverses 162
Objets en os non identifiés 162
Divers os et bois de cervidés travaillés 164
Cuir et peau 164
Ecorce de bouleau 164
Discussion et conclusions 165
Appendice A. "Identification et analyse d'une sépulture déplacée stratigraphiquement" par Jerome Cybulski 193
Appendice B. "Analyse des ossements d'animaux" par Anne Meachem Rick 203
Appendice C. Inventaire des artefacts du XX^{e} siècle 239
Appendice D. Marchandises créditées aux employés du comptoir 240
Bibliographie 246

SOMMAIRE

Situé à l'extrémité ouest du lac Athabasca, près de l'actuelle collectivité de Fort Chipewyan (Alberta), le poste de Nottingham fut fondé en 1802 par Peter Fidler pour la Compagnie de la baie d'Hudson qui voulait tenter de briser le monopole que sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, avait depuis près de vingt ans dans la région de l'Athabasca riche en fourrures. Inférieurs en nombre, les Anglais ne furent cependant pas capables de véritablement concurrencer leurs rivaux du fort Chipewyan voisin et se virent contraints d'abandonner leur comptoir d'hiver à peine quatre ans plus tard. Ce fut là la dernière tentative réelle des Anglais de s'établir dans l'Athabasca jusqu'à la construction du fort Wedderburn par John Clark en face du fort Chipewyan en 1815.

Fouillé par l'auteur en 1972-1973 et en 1977, le poste non palissadé comprenait deux bâtiments de la Compagnie de la baie d'Hudson (la grande maison et l'entrepôt), deux bâtiments de guet de la Compagnie du Nord-Ouest, un jardin potager et quatre glaisières/dépotoirs. Les vestiges, bien que fragmentaires, étaient assez substantiels pour révéler les techniques de construction et l'aménagement intérieur des bâtiments. En outre, les 5086 objets et 9365 os d'animaux recueillis donnent une assez bonne idée de la culture matérielle du comptoir et de son économie de subsistance. La fouille a également livré un élément préhistorique secondaire, une sépulture humaine datant d'entre 1815 et 1855 et des vestiges de plusieurs campements indiens du XXe siècle.

Présenté pour publication en 1979, par Karlis Karklins, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

AVANT-PROPOS

Au Canada, la région de l'Athabasca, qui englobe le lac Athabasca, la rivière des Esclaves et les basses rivières Athabasca et de la Paix ainsi que leurs tributaires, fut l'El Dorado du commerce des fourrures dès l'arrivée du premier commerçant en 1778 jusqu'à l'épuisement de la ressource exploitée dans les années 1820. Au cours de cette période, au moins quarante postes de traite furent installés dans la région par la Compagnie du Nord-Ouest, la Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie XY d'Alexander Mackenzie. Cependant, bien que plusieurs postes soient d'une grande importance historique et archéologique, peu d'entre eux avaient été localisés et aucun fouillé avant le lancement, en 1968, du Programme de recherche sur le commerce des fourrures dans l'Ouest par la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux de Parcs Canada, conformément aux recommandations de la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada d'interpréter ce grand thème d'importance historique nationale et d'intérêt général.

En guise de première étape, Terence Smythe, historien à la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, rédigea un rapport intitulé: "Thematic Study of the Fur Trade in the Canadian West, 1670-1870", dans lequel il étudiait en détail les comptoirs de commerce des fourrures de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba (Smythe 1968). Puis, en 1969, T. Smythe et James V. Chism, ce dernier alors archéologue à Parcs Canada, entreprirent une étude générale des régions mentionnées dans le rapport de Smythe pour déterminer l'emplacement des comptoirs, leur état de préservation, la possibilité technique d'y mener des études sur place, les difficultés que poserait l'entretien d'équipes de recherche aux endroits à étudier, ainsi que l'état des études et de l'intérêt locaux (Smythe et Chism 1969: 1).

Une des régions visitées fut l'extrémité ouest du lac Athabasca où l'on chercha à trouver plusieurs sites dont celui du poste Nottingham. L'île English, qui fut l'emplacement traditionnel du comptoir, ne put hélas être atteinte à cause de difficultés d'organisation (Smythe et Chism 1969: 93). L'équipe de reconnaissance suivante, dirigée par John S. Nicks des Provincial Museum and Archives of Alberta (Edmonton), eut plus de chance et réussit à trouver et à prospecter le site probable du comptoir de Nottingham. Même si le site n'avait pas été pillé, Nicks, estimant qu'il valait mieux prévenir une telle éventualité et que le site se prêtait à une recherche archéologique, recommanda (1970: 26) d'y faire une fouille dans un délai assez bref. Il fut donc décidé que la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux entreprendrait la fouille en 1972 car l'année précédente elle avait déjà étudié un comptoir semblable ayant appartenu à la Compagnie de la baie d'Hudson (Fort Wedderburn II, 1817-1818), situé de l'autre côté du lac. Les grands objectifs du projet étaient: 1) de confirmer l'identification historique du site, 2) de déterminer l'aménagement du poste et les techniques de construction employées, et 3) d'obtenir un échantillon représentatif des artefacts et des vestiges fauniques et floraux, destiné à aider à l'interprétation de la culture matérielle du poste et de son économie de subsistance.

La fouille systématique du site du comptoir de Nottingham, désigné IeOt-1 dans le système Borden, commença le 5 juin 1972, avec une équipe de six étudiants de niveau universitaire (Daniel M. Cameron, Gerald T. Conaty, Jackie Ffoukes-Jones, John J. Hill, Jr., Ellen R. Lee et Susan E.M. Robinson) sous la direction de l'auteur et de son adjoint, Kendal L. Arnold. Durant les quatorze semaines suivantes, la grande maison du comptoir, deux grandes fosses et des

portions des deux bâtiments de la Compagnie du Nord-Ouest furent mises au jour.

Le travail de fouille se poursuivit l'année suivante du 9 juillet au 17 août. Quatre étudiants (Raymond Bélanger, Carolynn L. Kobelka, Nora L. Hurlburt et Dawne L. Touchings) et un des historiens du projet, dirigés par l'auteur et son adjoint, Ellen R. Lee, complétèrent la fouille des bâtiments commencée l'année précédente et mirent au jour deux grandes fosses contiguës ainsi que deux gros poteaux énigmatiques.

Un bref retour au site, de la fin d'août au début de septembre 1977, permit d'achever la fouille. À cette occasion l'auteur fut accompagné de Sharon Keen et de Kevin Lunn, chercheurs en culture matérielle attachés au bureau régional des Prairies de Parcs Canada (Winnipeg). Plusieurs tranchées de sondage furent ouvertes à des endroits stratégiques et permirent de situer et d'identifier l'entrepôt du comptoir. Ce travail mit fin officiellement à la fouille proprement dite.

L'auteur aimerait remercier la Archaeological Survey of Alberta et le Department of Lands and Forests of Alberta pour avoir autorisé la fouille du site du poste de Nottingham qui se trouve sur une terre provinciale. L'auteur remercie également Gerald Lyster, gardien du parc national de Wood Buffalo retraité depuis, qui rendit mille et un services à l'équipe de fouille sur le terrain.

Un certain nombre de personnes de la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux aidèrent l'auteur à préparer la présente étude. En tête de liste vient Ellen R. Lee qui contribua à divers titres tant sur le terrain qu'au laboratoire. Olive R. Jones, Peter J. Priess, Clarence F. Richie, Harvey J. Rogers, Lester A. Ross et Ron Whate de la section de la recherche en culture matérielle aidèrent à identifier et à interpréter les artefacts recueillis. L'analyse qualitative et quantitative de certains artefacts fut conduite par Charles Costain, M.E. Salmon, Judith Schlieman, Maggie Tugeau et Henry Unglik de la Division de la conservation. Andrew Douglas et James Moore de la même division identifièrent les spécimens de bois, d'étoffe et de cuir. Robert S. Allen de la section de la recherche historique écrivit l'histoire du comptoir et de son fondateur pour faciliter l'interprétation des vestiges culturels.

Le personnel d'autres organisations a également fourni une aide inestimable. Anne M. Rick, chef du Centre d'identification zooarchéologique, Musée national des sciences naturelles (Ottawa), a rédigé une étude détaillée sur les ossements d'animaux. Les ossements humains furent analysés par Jerome S. Cybulski, président du Programme d'anthropologie physique, Commission archéologique du Canada, Musée national de l'Homme (Ottawa), tandis que Brian Gordon, archéologue de l'Arctique, Commission archéologique du Canada, a examiné les artefacts indigènes et a fait des suggestions sur leur fonction probable et leur âge. Rodolphe D. Fecteau du Museum of Indian Archaeology, University of Western Ontario (London), et Jock H. McAndrews du Geobotany Laboratory, Royal Ontario Museum (Toronto), ont examiné et identifié les graines recueillies. Les renseignements sur les tailles et la nomenclature des bagues furent gracieusement fournis par Georges R. Frankovich, directeur exécutif de la Manufacturing Jewelers and Silversmiths of America Inc., Providence, R.I.

L'auteur remercie aussi la Compagnie de la baie d'Hudson pour son autorisation de consulter et de citer ses archives. Mme Shirlee Anne Smith, archiviste de la compagnie, a été d'un précieux secours à l'auteur au cours de ses recherches dans les archives de la compagnie aux archives provinciales du Manitoba, à Winnipeg.

INTRODUCTION

Aperçu historique

Le pays de l'Athabasca acquit sa réputation de pays à excellentes pelleteries au XVIIIe siècle quand des intermédiaires indiens commencèrent à en apporter, d'abord en petits nombres, aux postes de la Compagnie de la baie d'Hudson de York Factory et de Churchill (Smythe 1968: 242). Et pourtant ce n'est qu'en 1778 qu'un commerçant blanc se rendit dans cette région pour en exploiter la richesse. Au printemps de cette année-là, l'éminent Peter Pond forma une expédition avec six autres "free traders" au fort Éturgeon sur la Saskatchewan-Nord, et, avec cinq canots, vingt hommes et cent articles de traite (surplus des entrepôts) entreprit de pénétrer aussi loin que possible dans l'"Athapuscow country" (Parker 1971: 16; Tyrrell 1934: 56). Parti tôt, il put atteindre la source de la Churchill, franchir le portage Methy séparant le bassin hydrographique du Mackenzie de celui de la baie d'Hudson, et descendre l'Athabasca jusqu'à moins de 30 ou 40 milles de son embouchure où il érigea un petit comptoir qui, avec le temps, prit le nom de fort Pond. Après avoir travaillé comme commerçant indépendant les premières années, Pond s'associa en 1785 à la nouvelle Compagnie du Nord-Ouest qui acquit ainsi le seul établissement du pays de l'Athabasca (Chalmers 1974: 51).

Durant les quinze années suivantes, les Montréalais de la Cie du Nord-Ouest, en l'absence de concurrence, prospérèrent dans la région de l'Athabasca et au-delà de cette dernière, établissant des comptoirs vers l'ouest le long de la rivière de la Paix et vers le nord le long du fleuve Mackenzie. Au centre de ce vaste réseau se trouvait le fort Chipewyan que Roderick Mackenzie construisit en 1788 pour remplacer le fort Pond. D'abord situé sur une petite péninsule sur la rive sud du lac Athabasca quelque six milles à l'est du delta de la rivière Athabasca, l'établissement fut déménagé sur la rive nord-ouest dans le voisinage immédiat de l'actuelle collectivité de Fort Chipewyan (Alberta), entre 1796 et 1800 (Blanchet 1946: 34; Parker 1967: 40; Smythe 968: 244). Aux deux emplacements, le fort Chipewyan servit de siège social de la compagnie et de principal comptoir dans la région de l'Athabasca, et aussi de dépôt pour les pelleteries arrivant des autres comptoirs du district comme pour les marchandises s'y rendant.

Les beaux jours des Montréalais dans la région de l'Athabasca se terminèrent en 1799 quand plusieurs associés mécontents quittèrent l'ancienne compagnie pour en former une autre qui fut appelée New North West Company, Compagnie XY, Little Company ou Compagnie de Sir Alexander Mackenzie. Sans perdre de temps, la nouvelle compagnie s'installa dans la région de l'Athabasca l'année suivante en construisant un comptoir dans l'île Little en face du fort Chipewyan et amorça ainsi quatre années de concurrence acharnée pour le commerce de l'Athabasca (Parker 1967: 41). La rivalité cessa en 1804 avec le fusionnement de la nouvelle entreprise à l'ancienne Compagnie du Nord-Ouest qui devint alors plus puissante que jamais.

Vers l'époque où la Compagnie XY s'installait dans la région de l'Athabasca, le comité de Londres de la Compagnie de la baie d'Hudson informa John Ballenden, élevé depuis au rang de facteur en chef à York Factory, qu'il devait intensifier le commerce général et concurrencer la Compagnie du Nord-Ouest dans l'Athabasca (Rich 1960, 2: 219). C'est ainsi que, au cours de cet été-là, Peter Fidler, maître, commerçant et arpenteur officiel de la compagnie, reçut

l'ordre de mener une expédition vers le nord. Au service de l'honorable compagnie depuis 1788, Fidler, âgé de 32 ans, était l'homme tout indiqué pour cette tâche car il avait aidé Philip Turnor à arpenter l'Athabasca en 1790-1792. Jugé en outre homme "very steady sober" par ses supérieurs, Peter Fidler avait déjà traité avec les Montréalais et les Indiens et parlait le Chippewa couramment (Allen 1977: 11, 18).

Composée de Peter Fidler, de Mary son épouse indienne (Cris des Marais), de Thomas Swain, de 16 canotiers des Orcades et de cinq canots, la brigade de l'Athabasca quitta le poste de Cumberland - principal comptoir intérieur anglais et base de l'expédition de l'Athabasca - le 7 août. Précédée sur une bonne partie de son chemin par d'hostiles Montréalais qui essayèrent de l'empêcher d'obtenir des provisions des Indiens, la brigade arriva au fort Chipewyan 43 jours plus tard. Après plusieurs jours de repos, Swain partit pour le pays de la rivière de la Paix (avec neuf hommes et trois canots) où il devait établir le comptoir de Mansfield, poste d'approvisionnement destiné à fournir du pemmican pour le voyage de retour au printemps. Le reste du groupe se mit à la recherche d'un emplacement convenant à la construction d'un établissement. Faute de pouvoir l'installer près des comptoirs canadiens, comme ils l'auraient souhaité, en raison de l'absence de bois convenable à cet endroit, les hommes de la C.B.H. furent contraints de le construire à environ trois quarts de mille de là, dans une petite île, par la suite baptisée English, qui était densément boisée et offrait une excellente pêcherie (Archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson, archives provinciales du Manitoba [ci-après A.C.B.H.], B. 39/a/1, fol. 1, 6-7). Montant leurs haches, les Orcadiens se mirent tout de suite à la tâche et, à la mi-mars 1803, avaient érigé une habitation de quatre pièces, une remise à poisson, une fosse de sciage et un mât de drapeau.

La vie au nouveau comptoir était dure. Pour échapper à la famine qui les menaçait constamment, les hommes passaient presque tout leur temps à pêcher. S'ils ne pêchaient pas, ils réparaient ou faisaient des filets de pêche, coupaient du bois de chauffage et bousillaient les bâtiments. Le seul spécialiste du groupe, le tailleur, s'occupa à la confection des vêtements d'hiver pour ses camarades et les Indiens, mais il trouva quand même le temps de faire parfois des filets de pêche et un peu de menuiserie. À titre de maître du poste, Fidler fit le commerce et tint religieusement le journal et les livres de compte. Dans ses moments de loisir, il fit des observations météorologiques, étudia le français, lut des livres sur toutes sortes de sujets et trancha et relia plusieurs volumes de périodiques et de publications analogues sur une presse artisanale (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 39). Mary, son épouse, s'occupa sans doute à diverses tâches domestiques et prit soin de son mari et de leur quatrième enfant, Valery, qui naquit le 26 novembre 1802. Les Fidler eurent un autre enfant, Secussoggan, le 12 octobre 1804 (Manitoba, Archives provinciales, MG1/D3, fol. 12).

Le commerce au poste de Nottingham fut décevant la première année. Les Indiens voulaient bien traiter avec la compagnie anglaise, mais les Canadiens employèrent "every means both foul and fair" pour les en empêcher (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 2). On commença par dire aux Indiens que la Compagnie de la baie d'Hudson ne reviendrait pas l'automne suivant et qu'ils ne devaient pas troquer leurs pelleteries ou des provisions avec les Anglais s'ils voulaient s'éviter une bonne raclée. La saison avançant, les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest se firent plus violents. Ils offrirent d'abondants présents dont du rhum aux Indiens pour les débaucher, exercèrent des sévices sur les individus qu'ils savaient avoir traité avec la Compagnie de la baie d'Hudson, pillèrent les pelleteries dues aux Anglais en échange de crédit, brûlèrent un des canots de la compagnie et plantèrent une tente de guet (destinée à éloigner les Indiens) près du comptoir des hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 8-9,

19-23). Soumis à des traitements semblables au poste de Mansfield, Swain et ses hommes furent contraints de revenir à Nottingham le 23 janvier 1803 avec peu de pelleteries et, pis encore, sans pemmican (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 15). Aussi exaspérantes qu'aient été les manoeuvres des Canadiens, Fidler ne pouvait pas vraiment rendre la monnaie de la pièce parce qu'il avait reçu instruction du comité de Londres de rester en bons termes avec la concurrence (Rich 1960, 2: 219). En outre, la Cie du Nord-Ouest avait dans la région environ cinq fois plus d'hommes que la Compagnie de la baie d'Hudson (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 16). Le seul réconfort des hommes de Fidler fut la bienveillance des hommes de la Compagnie XY qui se traduisit par plusieurs services rendus (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 21).

À cause des manoeuvres de la Cie du Nord-Ouest, les rentrées de la Cie de la baie d'Hudson en 1802-1803 se limitèrent à six misérables ballots de pelleteries (cinq de Nottingham et un de Mansfield) qui, évalués à 353 plues 1/6 [Made Beaver ou un plue, i.e. un ensemble de peaux provenant d'une ou de plusieurs espèces animales dont la valeur totale équivaut à une peau de castor] étaient loin de couvrir ses dépenses s'élevant à un peu plus de 551 plues (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 59, 65-68). Cependant, le concurrent souffrit également de cette situation à cause du crédit et des présents abondants qu'il avait faits aux Indiens pour s'attirer leurs faveurs dans le commerce. Contre 28 canots débordant de marchandises, la Cie du Nord-Ouest ne rapporta que 182 ballots de pelleteries. Cela ne souffrait pas la comparaison avec les rentrées des années précédentes où 15 canots 1/2 de marchandises rapportaient 648 ballots d'excellentes fourrures le printemps suivant. La Cie XY connut un sort encore pire; ses sept comptoirs du district de l'Athabasca ne rapportèrent que 31 ballots (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 24).

Fidler chargea les pelleteries dans trois canots et, accompagné de son épouse et de leur enfant et de neuf hommes, partit passer l'été au comptoir Cumberland. Sur les huit hommes qui restèrent, trois demeurèrent au comptoir pour le protéger, tandis que Thomas Swain et les quatre autres retournèrent à la rivière de la Paix pour rétablir le comptoir Mansfield. Hélas, la concurrence fut encore plus âpre qu'avant, et le 4 juillet le comptoir fut définitivement abandonné. De retour à Nottingham, Swain supervisa la construction d'un petit entrepôt pour les marchandises escomptées du comptoir Cumberland. Également, il chassa souvent pour améliorer quelque peu l'habituel menu de poisson (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 25; B.41/a/2).

Peter Fidler serait retourné au comptoir Nottingham le 12 septembre avec toute sa famille et tous les hommes et canots qu'il avait à son départ au printemps (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 1; MacGregor 1966: 153). On ne réussit pas à engager d'autres hommes à cause de la difficulté du voyage, de l'isolement du comptoir et de la diète presque exclusivement faite de poisson (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 1). Quatre jours plus tard, Swain remonta la rivière des Esclaves avec huit hommes et deux canots et, le 22 septembre, établit le comptoir Chiswick dans une île à quelque 25 milles du lac des Esclaves (A.C.B.H., B.41/a/2; Innis 1970: 152).

À l'arrivée de la seconde saison, les deux rivales de la Compagnie du Nord-Ouest constatèrent qu'elle avait décidé d'agir encore plus durement à leur égard. À un certain moment, les choses s'envenimèrent à un tel point entre les deux compagnies canadiennes qu'elles furent près de régler par les armes l'hégémonie du commerce des fourrures, même si celles-ci se faisaient en fait très rares (A.C.B.H., B.39/a/3 fol. 15-16). Les machinations des hommes de la Cie du N.-O. à l'endroit de ceux de la Cie de la baie d'Hudson comportèrent l'installation d'une tente de guet près du comptoir Nottingham le 26 septembre. Elle fut remplacée par un petit bâtiment le 20 octobre. En guise de représaille, les hommes de la

Compagnie de la baie d'Hudson construisirent un bâtiment semblable près du fort Chipewyan. Cependant il n'était pas bien situé et, au début de l'année suivante, la Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie XY collaborèrent pour ériger une tente à un meilleur endroit (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 6a, 8, 11).

Les mesures de représailles ne réussirent pas vraiment à améliorer le commerce de l'honorable compagnie. Sans que ce ne soit précisé dans les journaux des comptoirs, il semble que la saison 1803-1804 rapporta moins de pelleteries que la précédente. En revanche, le commerce des deux compagnies canadiennes connut une légère amélioration. Avec ses 195 hommes dans le district, la Cie du Nord-Ouest obtint 315 ballots de pelleteries contre 25 canots de marchandises de traite. Quant à la XY, avec 83 hommes elle obtint 84 ballots pour dix canots de marchandises (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 21).

La brigade de l'Athabasca partit pour le comptoir Oxford dans le "Muskrat Country" via Cumberland, le 20 mai, et laissa trois hommes à Chiswick et cinq à Nottingham. Toutefois, découvrant qu'il n'y avait rien à manger à Oxford, la brigade passa l'été à Cumberland. Quand elle revint dans l'Athabasca le 16 septembre, la brigade n'avait avec elle que quelques articles de traite parce que l'abandon de ses comptoirs de l'Athabasca au printemps suivant était alors une éventualité. Et pourtant, la nouvelle que des Chipewyans avaient tué six hommes de la compagnie rivale et détruit leur établissement à l'extrémité est du lac l'été précédent en revanche pour les mauvais traitements qu'ils leur avaient fait subir, fit espérer Fidler que tout n'était pas perdu pour la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Athabasca (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 16, 21; B.39/2/4, fol. 1-2).

Il n'en fut hélas pas ainsi. Par crainte des représailles, les Chipewyans évitèrent les comptoirs de l'Athabasca et beaucoup firent le pénible voyage jusqu'à Churchill pour y négocier leurs fourrures. Néanmoins, le 1er mars 1805 Fidler reçut une lettre de l'île à la Crosse lui ordonnant de rester à Athabasca la saison suivante. Fidler répondit qu'il tenterait l'impossible pour obtenir de meilleurs résultats. Cependant, tout espoir de réussir à concurrencer les Canadiens s'effondra le 6 mai quand Fidler apprit le fusionnement des deux compagnies du Nord-Ouest. Il écrivit ce jour-là: "[Our] chances for getting skins [are] even worse now as the rivals have threatened that with the merger they will drive the Honourable Co. from this Quarter" (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 13-18).

Pour hâter le départ de la Compagnie de la baie d'Hudson de l'Athabasca, la Cie du Nord-Ouest, alors plus forte, se livra à diverses manoeuvres perfides. Le 12 mai, le bâtiment de guet des hommes de la baie d'Hudson au fort Chipewyan fut complètement rasé par les flammes, et tout le bois qui avait été ramassé en vue de construire une nouvelle maison fut brulé plusieurs jours plus tard. En outre, les filets de pêche furent sacagés et le poisson qu'ils contenaient chapardé. Tout cela bouleversa tellement les hommes qu'à la fin de la saison il fut extrêmement difficile de trouver quelqu'un pour rester à Athabasca cet été-là (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 18-20).

Peu avant la fin de la saison Thomas Swain revint de son comptoir dans l'une des îles Moose du lac des Esclaves où il avait passé l'hiver avec quatre hommes. Lui et trois hommes finirent par accepter de passer l'été au comptoir Nottingham, tandis que quatre autres hommes seraient restés au lac des Esclaves. Le reste du groupe ainsi que Peter Fidler et sa famille partirent pour Cumberland dans deux canots le 24 mai. Ils emportèrent la récolte de pelleteries de 1804-1805 qui se limitait à 164 plues, trop peu pour réaliser un profit (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 5, 13-14, 19-20).

Quand Fidler revint à l'île English avec ses huit compagnons et ses deux canots le 11 septembre 1805, il entra à son insu dans la plus mauvaise période de

sa carrière. Dès le début, les Canadiens firent tout en leur pouvoir pour empoisonner la vie de leurs rivaux. Ils plantèrent une tente de guet très près de la grande maison, brûlèrent un canot, saccagèrent le jardin, faillirent mettre le feu au comptoir et gênèrent la chasse au canard de l'automne (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 1-3).

Fidler, conscient de la grande supériorité numérique de ses rivaux, de la famine menaçant les siens et de l'absence de la moindre possibilité de commerce, capitula. Il conclut une entente selon laquelle il s'engageait à se tenir à l'écart du commerce pour la durée de la saison et à retirer tout le personnel de la Compagnie de la baie d'Hudson de l'Athabasca pour les deux années suivantes à condition que la Compagnie du Nord-Ouest payât tous les crédits des Indiens, tant à Nottingham qu'au lac des Esclaves, soit une valeur de 500 plues. Il fut convenu que le règlement, soit 300 grandes peaux de castor et 200 plues, se ferait cinq jours avant l'embarquement du printemps. En même temps on livrerait un grand canot et six sacs de pemmican (qu'il faudrait retourner à l'île à la Crosse ou au comptoir Cumberland l'été suivant). En outre, on prêterait un petit canot à la Compagnie de la baie d'Hudson pour le reste de la saison et on lui fournirait dix orignaux au cours de l'hiver (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 3).

Profitant de la trêve qui suivit Thomas Swain et quatre Orcadiens partirent pour le lac des Esclaves. La trêve se termina brusquement quand cinq hommes de la Compagnie du Nord-Ouest, le 25 septembre, démantelèrent un bâtiment de guet érigé près du comptoir Nottingham l'été précédent et le réinstallèrent à moins de 4 verges de la chambre de Fidler. L'incident exaspéra Fidler qui s'en plaignit à James Mackenzie, maître du fort Chipewyan, et ce dernier ordonna alors d'éloigner le bâtiment d'environ quatre-vingts verges. Cependant, le 21 janvier, le bâtiment fut remis à son emplacement précédent où il demeura pour le reste de la saison. Comme si cela ne suffisait pas, un autre bâtiment de guet fut installé en face du comptoir Nottingham quelques jours plus tard (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 4, 5, 11).

L'hostilité des Canadiens s'accrut au fil des jours. Ainsi en fut-il d'un certain Samuel Black, gaillard écossais, qui semblait prendre un malin plaisir à persécuter Fidler et ses hommes. À plusieurs reprises, le jeune Écossais pénétra de force dans le poste de Nottingham et, fourrageant un peu partout, se comporta de façon très insultante. À la mi-février, les Canadiens volèrent un chien et le mangèrent, plus par dépit que par faim semble-t-il. Vers ce moment-là, Black et ses compagnons prirent l'habitude de crier, de tirer des coups de feu et de frapper sur la maison avec des billes de bois la nuit. Ces manoeuvres horripilantes se poursuivirent jusqu'en mai et alors aucun des hommes du poste ne voulait plus retourner à Athabasca à l'automne même pour le double de leur salaire (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 11-17).

Le dernier affront se produisit le 5 juin quand James Mackenzie refusa de respecter la principale clause de l'entente conclue l'automne précédent sous prétexte que le document, faute de signature, était nul. Peut-être parce qu'il avait anticipé un tel geste, Fidler avait commercé clandestinement avec les Indiens toutes les fois qu'il avait pu et avait ainsi accumulé 100 plues en pelleteries. Cependant, Mackenzie respecta les autres conditions de l'entente (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 18).

Le 9 juin 1806, Fidler et ses compagnons quittèrent définitivement le comptoir Nottingham. Ainsi, après quatre années de frustrations, se terminait l'aventure de l'Athabasca.

Géographie

L'île English se trouve à l'extrême ouest du lac Athabasca dans le nord-est de l'Alberta, à environ 1,6 mille au sud-ouest du fort Chipewyan (fig. 1). D'une superficie d'à peu près 24 acres, l'île est à la confluence de la rivière des Rochers et du chenal des Quatre Fourches qui sont des affluents des rivières des Esclaves et de la Paix respectivement (fig. 2). L'embouchure de la rivière Embarras et le delta de la rivière Athabasca sont à quelque 5,6 milles au sud-est. Le lac, près du delta, dépasse rarement dix pieds de profondeur, mais dans sa moitié est, des profondeurs de plus de 370 pieds ont été relevées près d'Uranium City par exemple (Service hydrographique du Canada 1962). À l'ouest de l'île, le lac s'est ensablé et s'est transformé en un immense marécage.

Le site du comptoir Nottingham est sur la rive nord-est ou sous le vent de l'île, par 58° 41' 57" de latitude nord et 111° 11' 51" de longitude ouest. Il est sur le côté nord-ouest d'une petite anse d'environ 130 pieds de profondeur et de 150 pieds de largeur à l'échancrure (fig. 4). La plage de terre au fond et sur un côté de l'anse aurait été idéale pour l'échouage des canots. Ailleurs, le rivage est rocheux et souvent inaccessible.

Le site couvre une superficie d'au moins 165 pieds de longueur dans l'axe nord-sud et jusqu'à 58 pieds de largeur dans l'axe est-ouest. Le terrain, assez plat, est vallonné. Il va de 693 à 700 pieds au-dessus du niveau moyen de la mer et présente une moyenne approximative de 698 pieds (N.M.M.) (fig. 4). Le niveau varie donc entre environ 7 et 14 pieds (moyenne de 12 pieds) au-dessus du niveau de 1972 du lac (686 pieds au-dessus du N.M.M.). Le reste de l'île offre une topographie vallonnée qui atteint une hauteur maximale d'environ 745 pieds au-dessus du N.M.M. dans le quadrant sud. Il y a une autre éminence plus petite, d'environ 736 pieds, dans le quadrant ouest.

L'île se trouve dans la partie du haut Mackenzie de la forêt boréale à laquelle appartiennent presque toutes les régions boisées du Canada (Rowe 1972: 6, 45). Cette partie de la forêt boréale ressemble vaguement à un V dont les branches s'étendent vers l'amont depuis la jonction de la Liard et du Mackenzie jusqu'à la rivière Fort Nelson et la basse rivière de la Paix respectivement, et la pointe s'allonge vers l'aval jusqu'à Norman Wells (T.N.-O.) (Rowe 1972: 45). La végétation ligneuse de l'île English, de densité moyenne est typique de celle des dépôts alluviaux en bordure des cours d'eau de la région. L'épinette blanche (Picea glauca), le peuplier baumier (Populus balsamifera) et le bouleau à papier (Betula papyrifera) constituent les principales essences des terres basses, tandis que sur les terres plus élevées les trembles (Populus tremuloides) remplacent les peupliers. Les essences secondaires comprennent le genévrier (Juniperus communis), l'amélanchier commun (Amelanchier alnifolia), l'aulne (Alnus sp.) et le saule nain (Salix sp.). Il y a des talles de fraises (Fragaria sp.) et de framboises (Rubus sp.) sauvages et plusieurs espèces d'herbes et de fleurs dont des roses sauvages (Rosa sp.).

Située sur le bord ouest du bouclier canadien, l'île est un affleurement vallonné de gneiss granitique du Précambrien qui a été façonné par les glaces il y a quelque 7000 ans (Chalmers 1971: 7). Une mince couche de sol recouvre la roche saine dans presque toute l'île sauf sur le rivage où des falaises et l'érosion ont empêché son accumulation (fig. 5). Le sol, qui appartient au groupe gris boisé, s'est développé sur des dépots lacustres suivant une évolution normale (Lindsay et al. 1962: 11, 64). Voici un profil typique de ce sol mis au jour par Lindsay et al. (1962: 28) dans le voisinage du fort Chipewyan:

Horizon	Épaisseur	Descriptions
L-H	1 po	Couche de feuilles d'essences caduques en décomposition
Ae	3 po	Loam sablonneux, lamellaire, friable, gris (10YR 6/1)
Bt	15 po	Argile sablonneuse moyennement polyédrique, ferme, gris rose (7.5YR 6/2)
C	19 po sous surface	Argile limoneuse, lacustre, gris rose (7.5YR 6/2)

Le climat de la région de l'Athabasca a été classé sous-humide sec (Rowe 1972: 155). D'après les observations météorologiques faites au fort Chipewyan sur une période de 18 ans, les précipitations annuelles moyennes sous forme de pluie sont de 7,6 pouces, tandis que celles sous forme de neige sont de 44 pouces. C'est en juillet qu'il pleut le plus (1,84 pouce en moyenne) et en novembre qu'il neige le plus (9,1 pouces en moyenne) (Canada 1954: 20-21).

La température annuelle moyenne dans la région est de -6,6° C. Janvier, qui est le mois le plus froid, a une température diurne moyenne de -23,8° C. Juillet, qui est le mois le plus chaud, a une température diurne moyenne de 17,2° C. De novembre à avril, la température diurne moyenne est sous 0° C (Canada 1954: 15). La saison de végétation annuelle moyenne dure entre 140 et 160 jours (Rowe 1972: 156).

Dans le voisinage du comptoir Nottingham, les vents dominants soufflent du sud-ouest et sont fréquemment assez violents, et partant, le lac est souvent haché et des vagues de plus de cinq pieds ne sont pas rares, ce qui empêche la sortie de petites embarcations. Également, la région connaît souvent des orages brusques qui s'élèvent en quelques minutes et qui, au cours des cent dernières années, ont envoyé au fond maints canots et leurs passagers.

Techniques archéologiques

Le terrain, avant les fouilles, présentait quatre dépressions et sept amoncellements de pierres qui correspondaient à au moins quatre bâtiments. À l'extrémité nord du site il y avait plusieurs traces de feux de camp récents et de fosses de tannage récentes, mais les témoins archéologiques n'avaient pas été bouleversés. Une fois enlevée la dense broussaille qui recouvrait le site à fouiller, les vestiges qui purent alors être distingués furent divisés en unités horizontales (fig. 6) de manière à procéder rapidement à l'enregistrement de l'architecture du site et à l'assignation des artefacts à des portions particulières du site pour interprétation. Chaque unité fut fouillée suivant la méthode stratigraphique pour faciliter la ségrégation verticale des vestiges culturels. La fouille se fit avec des outils à main comme des truelles, des couteaux à pamplemousses, des pelles à charbon et des brosses pour recueillir autant que se pouvait des artefacts, des vestiges fauniques et des éléments architecturaux.

Quand de petits objets comme des perles et des balles d'armes à feu étaient recueillis, le sol dans leur voisinage immédiat était passé dans des sas métalliques à mailles de 1/16 et de 1/4 de pouce pour récupérer autant de petits objets que possible. Dans les autres cas, nous n'avons pas sassé les déblais parce que le sol argileux les obstruait rapidement et les rendait pratiquement inutilisables.

Tous les témoins et toutes les couches stratigraphiques furent enregistrés tels qu'ils furent découverts afin d'éviter toute perte d'information. Toutes les mesures ont été prises en pieds à un dizième près pour faciliter la comparaison des vestiges mis au jour avec ceux décrits dans les documents historiques et les rapports archéologiques. Une fois les vestiges enregistrés, nous avons remblayé le terrain en nous efforçant de lui redonner son aspect antérieur.

Stratigraphie

Le site du poste de Nottingham présentait trois grandes couches stratigraphiques et de nombreuses zones localisées. Les trois grandes couches étaient présentes dans toutes les unités de fouille contrairement aux zones localisées qui, elles, ne l'étaient pas. La couche de mort-terrain était généralement assez mince, très peu de sol s'étant accumulé sur le site depuis son abandon. S'il avait entre 2,4 et 4,8 pieds de profondeur dans les diverses fosses, le sol n'avait qu'entre 0,15 et 1,6 pied (0,8 pied en moyenne) d'épaisseur ailleurs. Les cotes des couleurs du sol sont celles du système Munsell (Munsell Colour company 1971).

Couche 1. Des matières végétales en décomposition mêlées à diverses quantités de sable taché d'humus composaient la couche supérieure de tout le site. Variant entre 0,05 et 0,9 pied, elle avait en moyenne 0,4 pied d'épaisseur. Contenant des objets modernes et anciens, elle s'était formée après l'abandon du fort.

Couche 2. Juste en-dessous de la couche 1 partout sauf à certains endroits de six unités (1N, 2A, 2B, 2D, 3F et 5B) il y avait une couche d'argile allant de sablonneuse à limoneuse et variant de brun rouge pâle (5YR 6/4) à brun foncé (10YR 3/3), qui contenait une argile calcinée limoneuse à sablonneuse allant de rouge jaunâtre (5YR 5/6) à brun rougeâtre foncé (5YR 3/3), du gravier et du sable brun pâle (7.5YR 6/4) à brun (10YR 5/3), du loam brun foncé (7.5YR 3/2), des cendres grises (5YR 5/1) à gris brunâtre pâle (10YR 6/2), du charbon de bois; des pierres anguleuses et rondes, des éléments de bâtiments en bois, des fragments de hourdis, des os calcinés et des objets anciens. Cette couche avait entre 0,04 et 2,3 pieds (0,6 pied en moyenne) d'épaisseur et se composait de débris d'occupation et d'éléments des bâtiments effondrés.

Couche 3. Le sous-sol de la région se composait d'argile limoneuse à sablonneuse gris pâle (5YR 7/1) à brun jaunâtre foncé (10YR 3/4) et passant à du gravier et du sable gris pâle (7.5YR 7/0) à brun (7.5YR 5/4). Il semblait être entre 0,15 et 4,8 pieds sous la surface et avoir 1,2 pied d'épaisseur en moyenne.

Les zones localisées correspondaient au remblayage des emplacements des cheminées des fosses et des poteaux et sont décrites dans la portion du rapport consacrée aux témoins archéologiques.

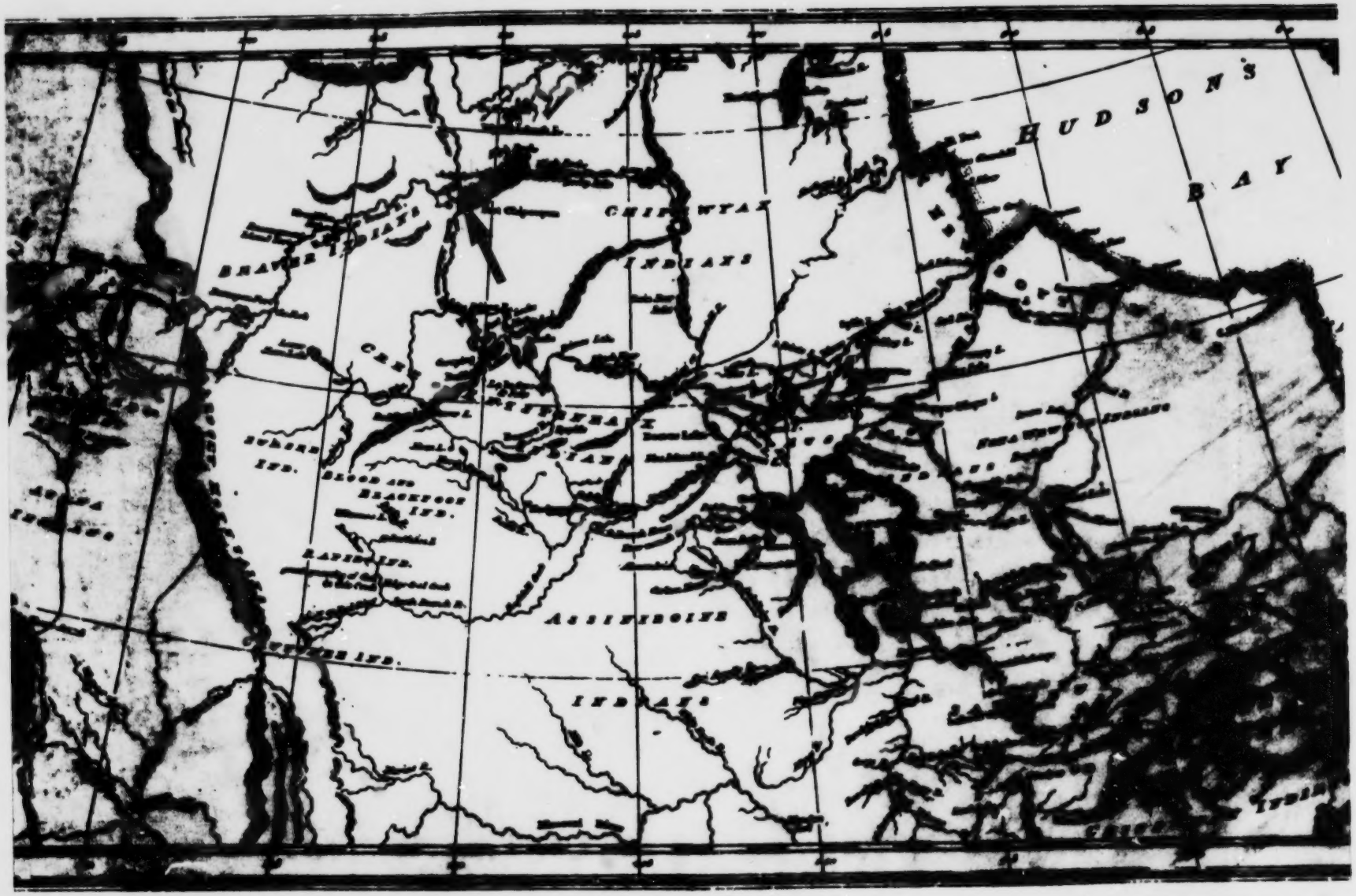

Figure 1. Partie d'une carte anonyme de 1820 de l'intérieur de l'Amérique du Nord, qui donne une idée de l'emplacement du poste de Nottingham (flèche) et d'autres comptoirs semblables. (Daniel Williams Harmon, A Journal of Voyages and Travels in the Interior of North America, [New York, A.S. Barnes, 1903], carte à la fin de l'ouvrage conservée dans la collection nationale des cartes et plans, Archives publiques Canada, H12/1100-1820.)

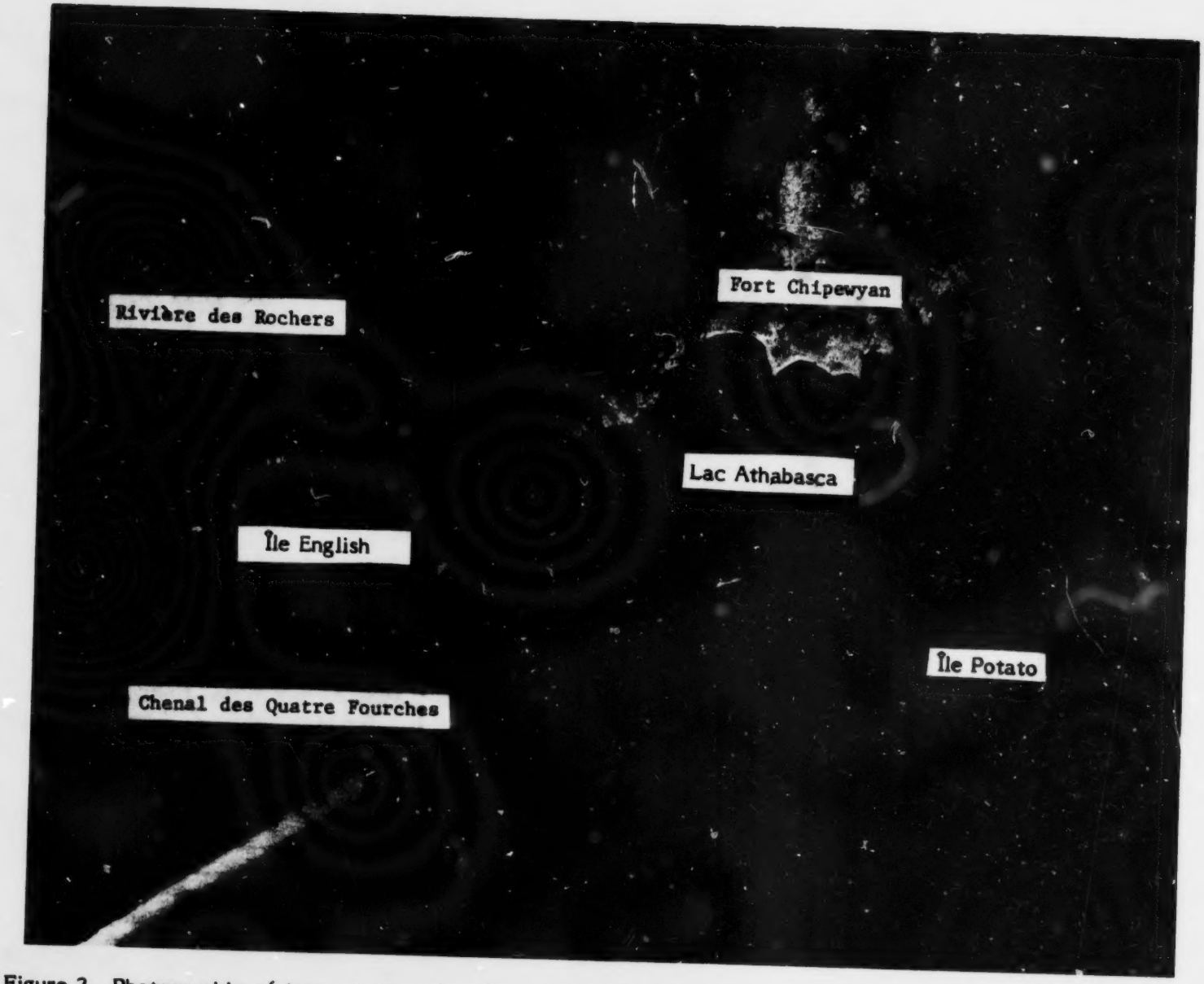

Figure 2. Photographie aérienne de l'extrémité ouest du lac Athabasca montrant l'emplacement de l'île English, site du poste de Nottingham (flèche). (Alberta Energy and Natural Resources, AS60-5812-1450).

Figure 3. Symboles des dessins archéologiques. (Dessin: S. Epps.)

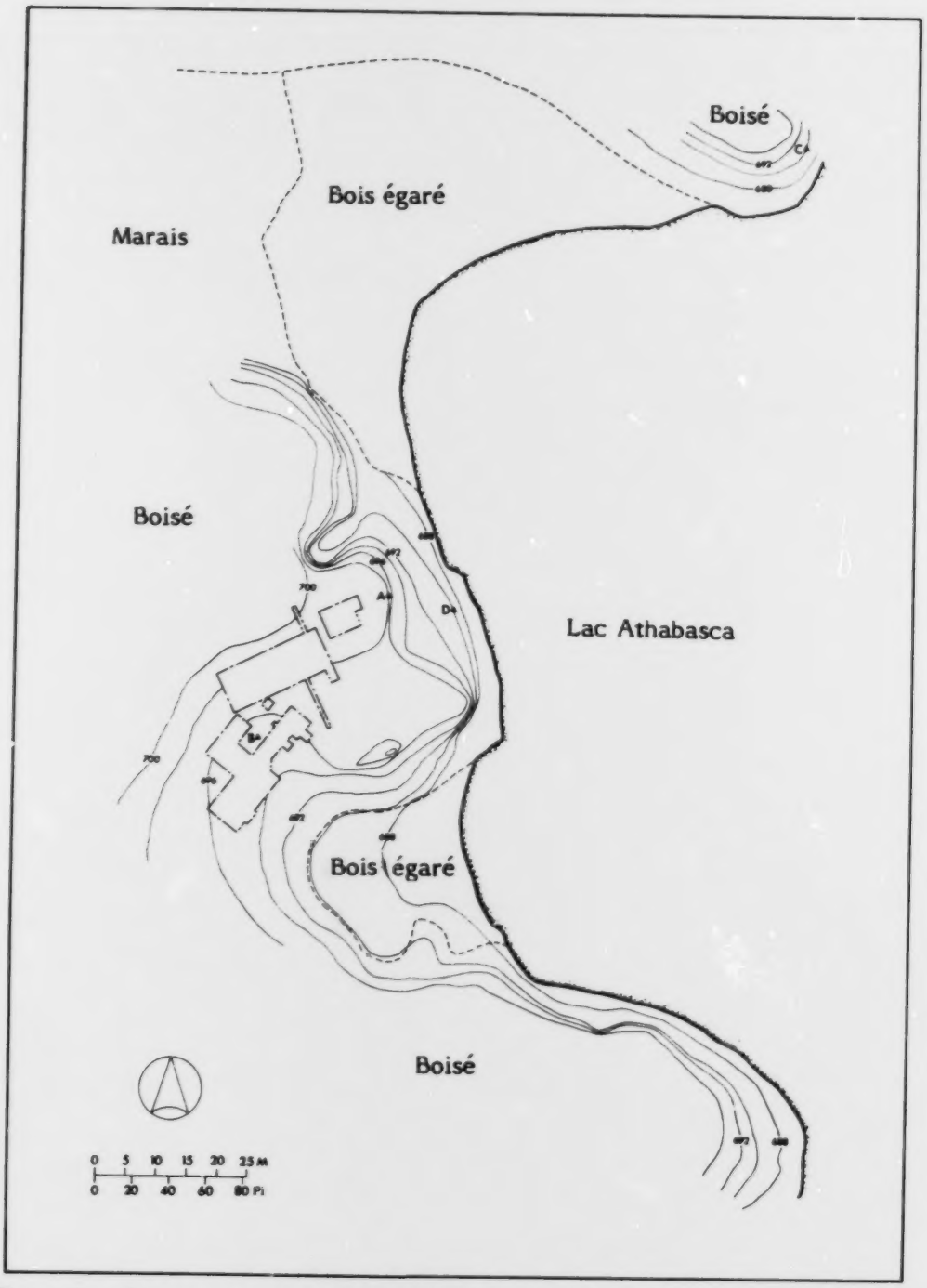

Figure 4. Carte en courbes du site du poste de Nottingham et de ses environs montrant la zone fouillée. (Dessin: S. Epps.)

Figure 5. Le rivage adjacent au poste de Nottingham, photo prise en direction sud-est. La petite anse est au centre, à gauche.

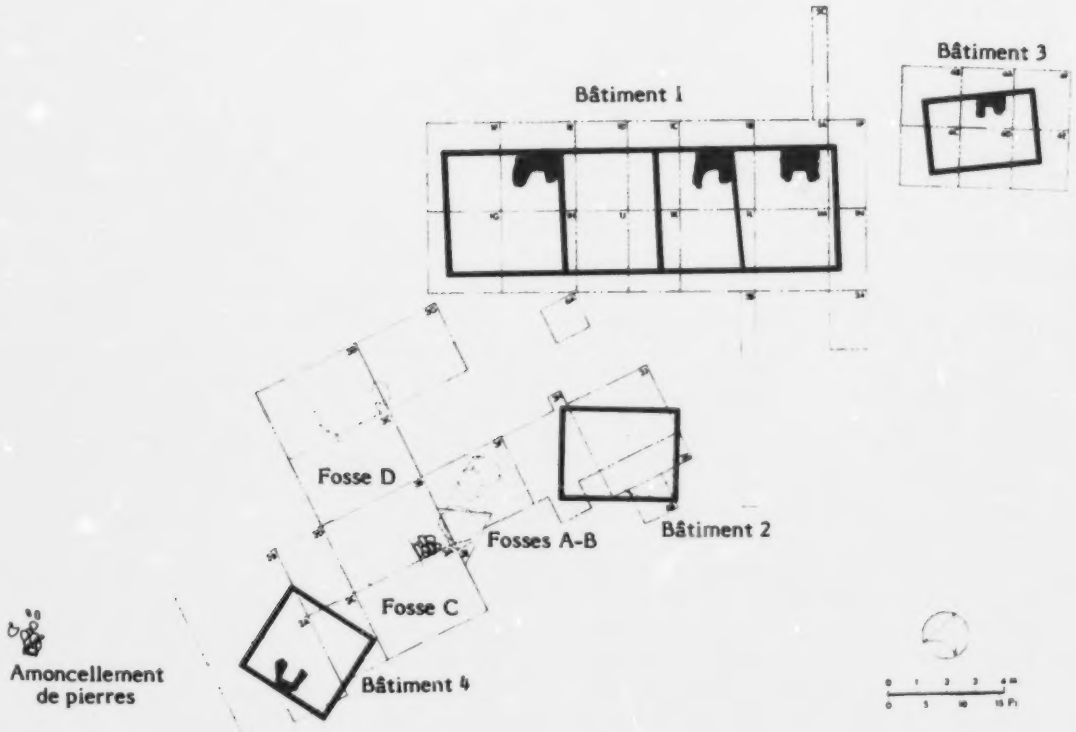

Figure 6. Plan d'aménagement du poste de Nottingham. (Dessin: S. Epps.)

DESCRIPTION DES TÉMOINS ARCHÉOLOGIQUES

Au cours de la fouille nous avons débroussaillé un peu plus de 3519 pi^2 du site et découvert ainsi les vestiges mal préservés de quatre bâtiments de bois ainsi que quatre grandes fosses, un amoncellement de pierres et une sépulture humaine. Tous ces témoins archéologiques datent de 1802-1806 sauf la sépulture.

Bâtiment 1 - Grande maison

La fondation de bois de ce bâtiment se trouvait à la base d'une pente abrupte longeant le côté nord-ouest du site et à une élévation d'environ 698 pieds N.M.M. ou à environ 12 pieds au-dessus du niveau du lac en 1972 (fig. 4). La moitié nord-ouest de la fondation s'était relativement bien préservée sous les décombres d'un conduit d'évacuation en argile et de ceux du toit, mais sa portion sud-est avait complètement disparu (fig. 7). Il restait tout de même assez d'éléments pour nous permettre de déterminer le plan du bâtiment (fig. 8) et certaines techniques de construction.

La maison, qui aurait eu des dimensions extérieures de 53 pi (N.-E. - S.-O) sur 17 pi (N.-O - S.-E.), aurait été entièrement construite en bois d'épinette (C. Costain 1977: com. pers.) suivant la technique des poteaux en terre et des poteaux sur sole (ou colombages sur sole). La sole ou lisse des murs extérieurs se composait de rondins équarris de 0,5 à 0,85 pi (0,6 pi en moyenne) de largeur et de 0,4 à 0,6 pi (0,5 pi en moyenne) d'épaisseur qui reposaient sur la surface nivelée du sous-sol argileux. Plusieurs grosses pierres émergeaient du sol à l'extrémité nord-est du mur nord-ouest et une était dans l'axe du mur. Au lieu d'enlever cette pierre on avait entaillé la pièce de la sole pour lui faire épouser sa forme. Une fois la sole posée, on l'avait rechaussée avec de l'argile à l'extérieur pour l'isoler et la consolider.

La sole des murs de bout était d'une seule pièce, tandis que celle des murs longs comptait trois pièces qui avaient (dans l'ordre du nord-est au sud-ouest) 18,5 pi, 16,2 pi et 16,6 pi de longueur pour le mur nord-ouest, et 24,0 pi, 16,6 pi et 10,7 pi de longueur pour le mur sud-est. Aux coins, elles étaient jointes par un assemblage à recouvrement. Faute d'avoir pu déterminer le type d'assemblage à recouvrement parce que le seul coin qui restait était loin d'être intact, nous croyons qu'il s'agissait probablement d'un simple assemblage à mi-bois ou d'un assemblage à clé comme on en trouve illustré dans Barbeau (1945: 10).

Les autres assemblages des pièces de sole étaient des tenons fixés dans la rainure des poteaux plantés en terre. Les tenons avaient des bouts carrés et des côtés parallèles formant un angle obtus par rapport aux facettes de bout adjacentes de chaque pièce. Le seul exemple intact avait 0,18 pi de longueur et de largeur et formait un angle de 130 degrés avec les facettes de bout. Les marques inégales sur ses côtés indiquaient qu'il avait été façonné à la hache au lieu d'à la scie.

Les poteaux rainurés (deux dans chaque mur de côté) étaient plantés dans le sous-sol à une profondeur de 1,75 pi. Leurs parties enfouies à extrémité plate (rondes en coupe) avaient entre 0,85 et 1,15 pi de diamètre. Elles étaient étayées avec des pierres des champs. Leurs parties supérieures, carrées en coupe, mesuraient de 0,7 à 0,75 pi sur 0,75 à 0,9 pi et s'élevaient de 0,4 à 0,55 pi

Figure 7. La grande maison (bâtiment 1), photo prise en direction nord-est.

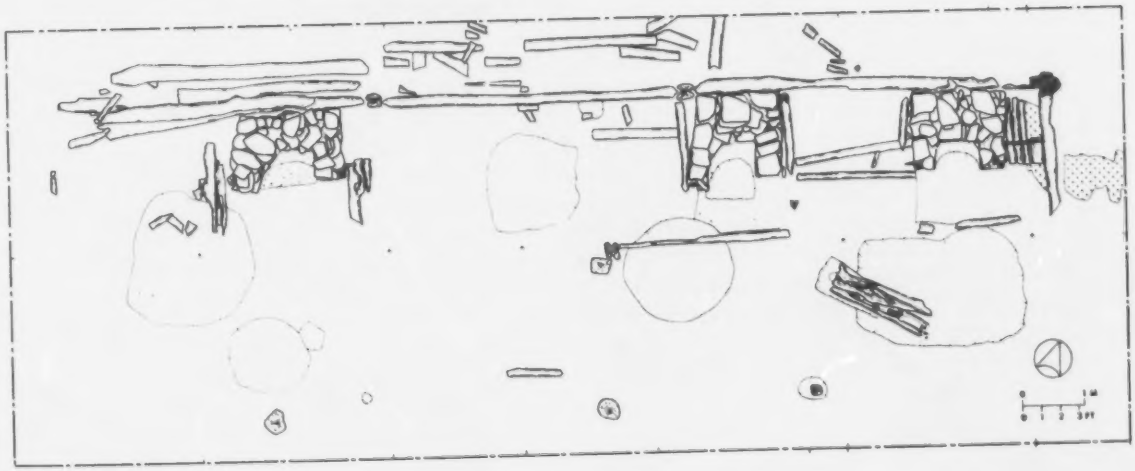

Figure 8. Plan de la grande maison. (Dessin: S. Epps.)

au-dessus du sol. Les rainures verticales avaient entre 0,17 et 0,3 pi (0,23 pi en moyenne) de largeur et entre 0,15 et 0,25 pi (0,19 pi en moyenne) de profondeur.

Des murs et du toit, il ne restait que des décombres ainsi que deux vestiges en place de la première rangée de rondins au mur nord-ouest. Les poutres des murs, qui étaient parallèles aux murs de côté, se trouvaient à l'intérieur du bâtiment et au nord-ouest de ce dernier, tandis que les éléments du toit étaient concentrés à l'intérieur. Cela signifie donc que le bâtiment s'est effondré vers le nord-ouest et que le toit est tombé presque droit vers le bas.

Les coins des murs du bâtiment n'étaient pas comme ceux de la fondation; ils auraient plutôt été assemblés suivant la technique du colombage sur sole. Cette hypothèse se fonde sur la découverte d'un poteau en état de décomposition très avancée dans le coin ouest de la fondation ainsi que sur l'indication dans les documents que l'entrepôt contemporain du comptoir avait des coins de ce type (A.C.B.H., B.41/a/2, fol. 11). Il y avait sans doute également un poteau au centre de chaque mur de bout pour soutenir la poutre faîtière. Nous avançons cela non pas à partir de témoins directs car nous n'en avons pas, mais plutôt à partir de données architecturales comparatives. Donc, les murs extérieurs auraient comporté dix poutres horizontales et dix poteaux (quatre en terre et six sur sole). Les distances entre les poteaux des murs de côté étaient (dans l'ordre depuis le nord-est jusqu'au sud-ouest) 17,7 pi, 16,2 pi et 15,8 pi pour le mur nord-ouest, et 23,2 pi, 16,6 pi et 9,9 pi pour le mur sud-est. Les poteaux des murs de bout auraient été espacés d'à peu près 7,3 pi. Les pièces horizontales, qui avaient été soit aplanies sur un côté soit partiellement équarries, avaient une largeur et une épaisseur correspondant à celles des éléments de la sole. D'après les devis de Fidler pour une maison à peu près identique dont la construction aurait été prévue pour 1805, les murs de la grande maison auraient eu environ 8 pieds de hauteur (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 20; B.39/a/5b, fol. 1).

Les murs étaient hourdés avec un mélange d'argile sablonneuse et d'herbe en proportions variables. La face extérieure de plusieurs fragments de hourdis examinés présentait une à trois couches minces (0,2 - 1,6 mm; 0,6 mm en moyenne) d'argile qui correspondaient sans doute au "plâtre" dont les surfaces intérieures des murs avaient été enduites à plusieurs reprises (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 14, 21; B.39/a/3, fol. 10, 19; B.39/a/4, fol. 6; B.39/a/5a, fol. 6; B.41/a/2, fol. 12). Des marques de brosse sur la surface des couches de plâtre indiquent comment l'argile avait été appliquée.

Le toit se composait de "bâtons de toit" qui allaient de la poutre faîtière à l'avant-toit. Les bâtons, rondins non modifiés d'environ 0,24 à 0,3 pi (0,27 pi en moyenne) de diamètre, étaient couverts d'une couche de hourdis recouverte de morceaux d'écorce (sans doute de l'épinette) qui rendaient le tout relativement imperméable (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 4). L'écorce était probablement retenue en place par une série de bâtons disposés dans le sens de la longueur du toit comme cela se faisait assez souvent dans la région de l'Athabasca et du Mackenzie pour les constructions de colombage sur sole. Selon un plan de la maison (fig. 9) que Fidler se préparait à construire en 1805 le toit aurait été à pignon, avec une pente de 8,6 pi sur une longueur de 12 pi (A.C.B.H, B.39/a/5b, fol. 1).

L'intérieur (51,8 pi sur 15,9) de la grande maison était divisé en quatre pièces d'à peu près égale grandeur, au moyen de trois cloisons dont chacune se serait composée de deux jeux de poutres horizontales assemblées par un tenon dans les mortaises de trois poteaux fichés dans le sol. Les poteaux de bout, sauf un, étaient adossés aux murs extérieurs, tandis que les poteaux intermédiaires se trouvaient à peu près au centre du bâtiment. Le poteau qui faisait exception (celui à l'extrémité sud-est de la cloison centrale) aurait été l'élément vertical du mur extérieur adjacent, qui était en ligne avec la cloison. Les poteaux

présentaient des parties inférieures rondes et carrées en coupe et des parties supérieures carrées en coupe qui mesuraient 0,5 pi sur 0,5 à 0,8 pi sur 1,0. Sur un des poteaux il y avait un vestige de mortaise d'environ 0,3 pi de largeur et 0,17 pi de profondeur. Le remplissage des cloisons avait été fait avec des rondins aplatis ou partiellement équarris qui mesuraient de 5,1 à 9,8 pi de longueur, de 0,5 à 0,55 pi de largeur et jusqu'à 0,2 pi d'épaisseur. Le seul tenon trouvé avait 0,22 pi de largeur et ses cotés parallèles formaient un angle d'environ 90° avec les facettes de bout adjacentes de la poutre. Les cloisons avaient été hourdées et plâtrées de la même façon que les murs extérieurs.

La pièce à l'extrémité nord-est du bâtiment, ci-après appelée la pièce A, mesurait 13,1 pi (N.-E. - S.-O.) sur 15,9 (N.-O. - S.-E.). Elle contenait la base d'une cheminée de pierre, les vestiges d'un plancher de bois, un grand cellier et une sépulture humaine postérieure au bâtiment.

La cheminée (fig. 10) se trouvait contre le mur nord-ouest à 1,8 pi du mur nord-est et à 6,5 pi du mur sud-ouest. Elle était faite de dalles non taillées de gneiss et de plusieurs moellons de granite à hornblende et de quartzite. Ces pierres étaient bousillées et crépies avec de l'argile brun rougeatre (5YR 5/3) sablonneuse additionnée d'herbe.

La cheminée mesurait 4,2 pi (N.-O. - S.-E.) sur 4,8 pi (N.-E. - S.-O.) et 4,3 pi de hauteur. Son foyer de 1,5 pi de profondeur, qui faisait face au sud-est, avait 1,8 pi de largeur au contrecoeur et 2,4 pi de largeur à l'ouverture. Partant, les tableaux avaient de 1,6 à 1,7 pi d'épaisseur à l'extrémité proximale, mais seulement 1,1 à 1,3 pi d'épaisseur à l'extrémité distale. Il y avait au coin extérieur de chaque tableau un piedroit équarri fiché dans le sol. Ces piedroits tenaient sans doute lieu d'étais aux tableaux. Ces piedroits qui atteignaient 1,8 pi de hauteur mesuraient 0,35 pi sur 0,36 et 0,35 pi sur 0,4 respectivement.

Le torchis qui revêtait le foyer atteignait une épaisseur de 0,6 pi sur le contrecoeur, était arrondi dans les angles, et s'amincissait sur les tableaux jusqu'à l'ouverture. À la base du foyer il y avait un âtre d'argile de 0,9 pi de profondeur qui contenait une très mince couche de cendres grisatres (5YR 5/1), couverte d'argile calcinée et de charbon de bois. Ce matériau recouvrait également la dalle du foyer en argile corroyée de 0,4 pi d'épaisseur devant le foyer et s'étendait également dans la pièce sur une distance d'environ 3,0 pi.

Du plancher de la pièce il restait une partie relativement intacte dans le coin nord, et peut-être trois solives. La partie du plancher relativement intacte était à même un affleurement plat de roche saine entre la cheminée et le mur nord-est (fig. 11). Elle se composait de quatre planches placées dans un axe nord-ouest sud-est, et qui avaient à peu près 3,5 pi de longueur, entre 0,33 et 0,62 pi de largeur et 0,07 pi d'épaisseur. Une lamelle de bois de 2,0 pi de longueur, de 0,12 pi de largeur et de 0,09 pi d'épaisseur était clouée en travers des planches à 1,1 pi de leur extrémité sud-est sans doute pour les tenir en place.

Des trois solives, deux étaient relativement intactes, tandis que la troisième était fragmentaire. Les premières se trouvaient dans le coin ouest de la pièce (fig. 12) et s'étendaient de la cheminée au mur sud-ouest. Elles avaient 6,0 pi de longueur, entre 0,4 et 0,46 pi de largeur et jusqu'à 0,03 pi d'épaisseur. Une d'entre elles était parallèle au mur nord-ouest à une distance d'environ 4,3 pi de ce dernier. L'autre, placée en diagonale par rapport au mur, se trouvait à 3,5 pi de ce dernier à l'extrémité sud-ouest et à 2,5 pi de lui à l'extrémité nord-est. Un clou sans tête saillait sur le dessus de cette dernière solive en son centre à 1,9 pi de la cheminée. La troisième solive suivait le bord nord-est de la dalle du foyer (fig. 10) et sans doute qu'à l'origine elle s'étendait du mur nord-est au mur sud-ouest. Son vestige fragmentaire avait 5,5 pi de longueur, 0,47 pi de largeur et environ 0,1 pi d'épaisseur.

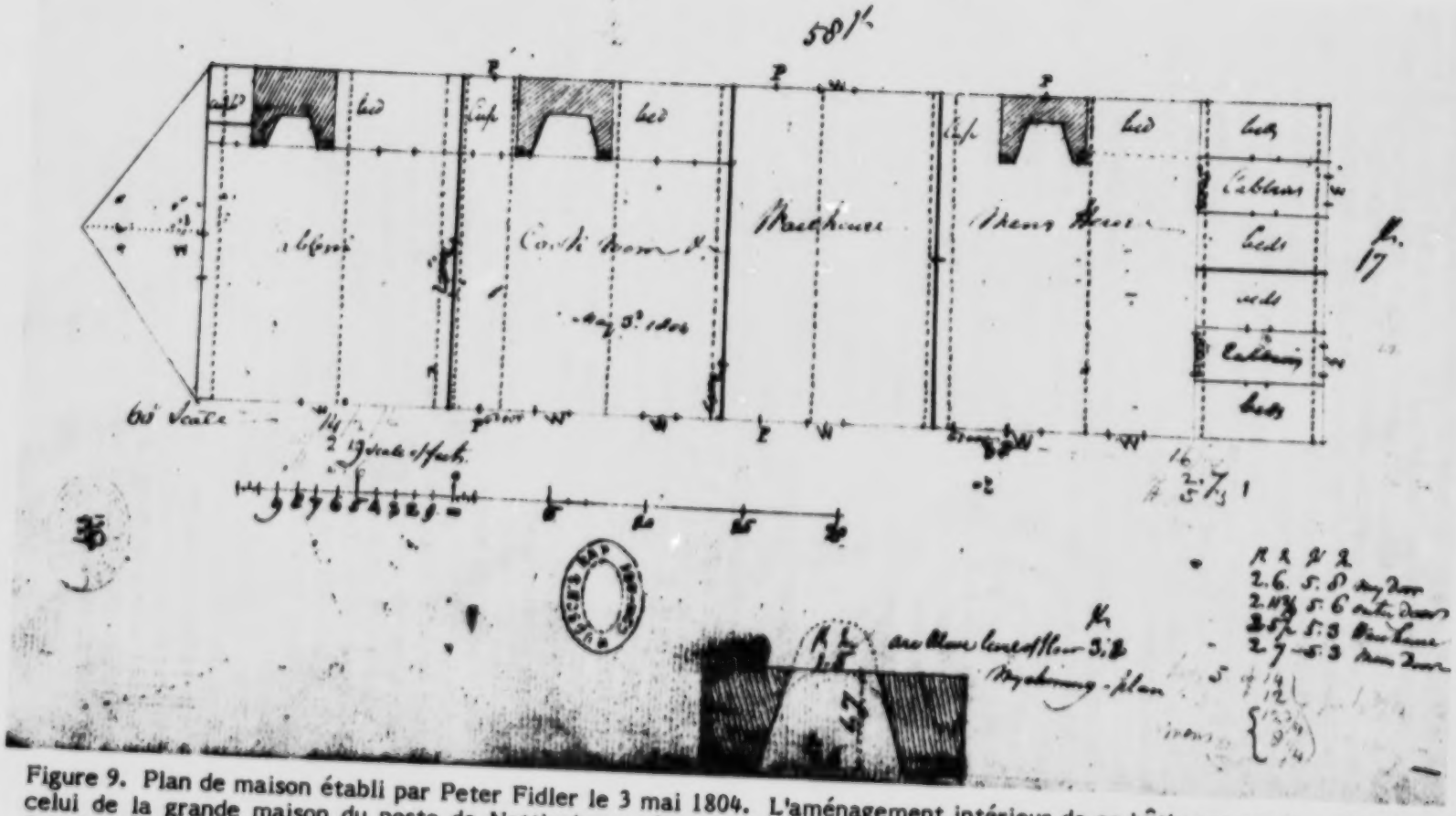

Figure 9. Plan de maison établi par Peter Fidler le 3 mai 1804. L'aménagement intérieur de ce bâtiment est le reflet de celui de la grande maison du poste de Nottingham. (Manitoba Provincial Archives. Hudson's Bay Company Archives, B.39/a/5b, fol. 1.)

Situé à 3,0 pi de la dalle du foyer, le cellier occupait la moitié sud-est de la pièce A (fig. 13). Plus ou moins rectangulaire (côtés assez droits formant des angles arrondis), il avait 9,0 pi de longueur (N.-E - S.-O.) de 5,6 à 6,0 pi de largeur (N.-O - S.-E.) en haut, et 2,1 pi de profondeur. Ses côtés et son fond relativement droits formaient des angles arrondis. Aucune de ses surfaces ne semblait avoir été revêtue ou étayée. Le cellier était rempli de décombres du toit, du mur et du conduit d'évacuation sous lesquels il y avait une strate d'argile brun rougeâtre (5YR 5/3) contenant des cendres, de l'argile calcinée, du charbon de bois, des vestiges de poisson et des artefacts.

La sépulture humaine se trouvait dans une fosse rectangulaire placée dans un axe est-ouest, et qui avait été creusée dans les vestiges du plancher et des éléments supérieurs du bâtiments, ainsi que dans une partie du remblai dans le coin sud-ouest du cellier et une partie du sous-sol non bouleversé au sud-ouest de ce dernier (fig. 13). La sépulture mesurait 6,3 pi de longueur (est-ouest), 1,9 pi de largeur (nord-sud) et entre 1,6 et 2,0 pi de profondeur. Ses côtés étaient plats et presque verticaux; le fond, légèrement concave, était légèrement incliné vers l'est. Contrairement à l'extrémité ouest du fond qui était lisse, le reste de ce dernier présentait des marques nettes de pelle ayant entre 0,45 et 0,6 pi de longueur. Ces coups de pelle formaient plusieurs rangées orientées du nord au sud à un intervalle régulier de 0,45 pi. Chaque rangée se composait habituellement de trois marques alignées dont la forme suggérait l'emploi d'une pelle droite.

Le squelette, celui d'un Amérindien de 25 à 28 ans (J. Cybulski 1978: com. pers.; appendice A), était allongé sur le dos, la tête vers l'ouest, les bras le long du corps et les doigts au-dessus de la région pelvique. Les jambes étaient droites, les genoux ensemble et les orteils tournés vers le haut, parallèles à l'axe long du corps. La distance depuis le dessus du crâne jusqu'au dessous de l'os du talon était de 5,8 pi, soit la taille probable de l'individu. Il n'y avait aucun artefact avec la sépulture, ce qui laisse supposer que le corps avait été enseveli dans un suaire ou un vêtement sans accessoire de métal. Le corps était recouvert de trois planches calcinées (sans doute récupérées des décombres du bâtiment) qui avaient environ 5,5 pi de longueur, 0,45 pi de largeur et entre 0,23 et 0,35 pi d'épaisseur. Ces planches allaient de l'orbite des yeux aux doigts de pied (fig. 14).

La seconde pièce (pièce B), qui était juste au sud-ouest de la pièce précédente, mesurait 9,9 pi (N.-E. - S.-O.) sur 15, 9 pi (N.-O. - S.-E.). Elle contenait la base d'une cheminée, les vestiges d'un plancher de bois, un cellier et un poteau qui aurait servi d'appui à une poutre faîtière.

Située dans le coin nord de la pièce, la base de la cheminée mesurait 4,5 pi (N.-O. - S.-E.) sur 4,2 pi (N.-E. - S.-O.) et 3,8 pi de hauteur (fig. 15). Sauf pour l'absence de piedroit dans le coin est, elle était construite de la même façon et avec les mêmes matériaux que la cheminée de la pièce A. Le foyer, qui faisait face au sud-est, avait 2,0 pi de profondeur et entre 2,5 et 2,9 pi de largeur. Ses tableaux presque parallèles avaient de 1,0 à 1,3 pi d'épaisseur. Le piedroit qui étayait le tableau sud-ouest aurait été rond en coupe et aurait eu environ 0,35 pi de diamètre. L'argile revêtant le foyer avait 1,0 pi d'épaisseur au centre du contrecoeur juste au-dessus de l'âtre, mais n'avait plus que 0,45 pi d'épaisseur 2,3 pi plus haut. L'argile formant l'âtre de 1,0 pi de profondeur avait 0,6 pi d'épaisseur. Devant l'âtre il y avait une dalle de foyer en argile corroyée de 3,0 pi de largeur (N.-O. - S.-E.) et de 0,6 pi d'épaisseur. L'âtre et environ 1,4 pi de la dalle du foyer (fig. 16) étaient recouverts de cendres brunes (7.5YR 5/4) mêlées d'argile calcinée et de charbon de bois.

Il ne restait pas grand chose du plancher dans la pièce B, soit deux solives relativement intactes qui étaient disposées nord-est sud-ouest et deux vestiges

Figure 10. Moitié nord-ouest de la pièce A de la grande maison, vue vers le nord-ouest. La portion nord-est de la dalle de foyer en argile a été enlevée.

Figure 11. Le plancher dans le coin nord de la pièce A, vue vers le sud-est.

Figure 12. Solives dans le coin ouest de la pièce A, vue vers le nord-ouest. La cheminée à gauche est dans le coin nord de la pièce B.

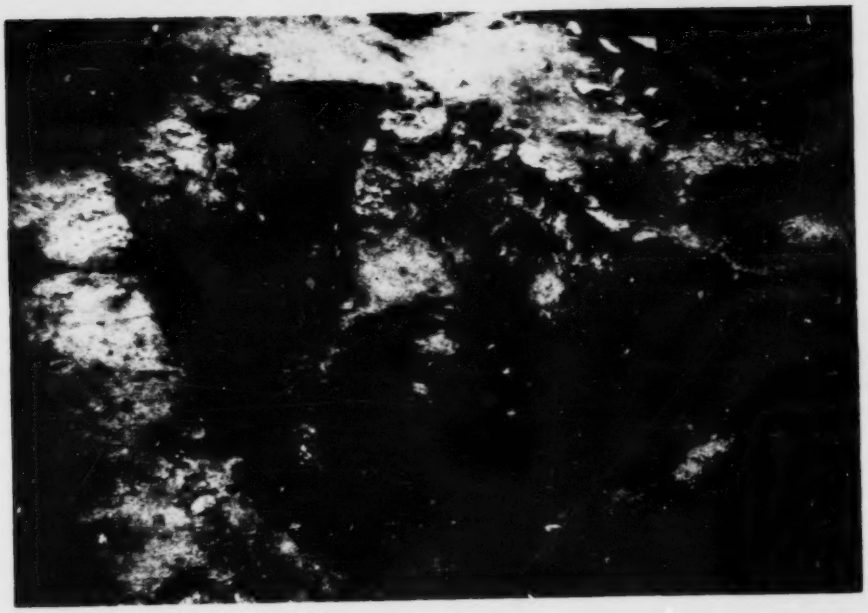

Figure 13. Cellier de la pièce A avec la sépulture humaine postérieure au bâtiment, vue vers l'ouest.

de planches perpendiculaires à ces dernières. La première solive, à 1,6 pi du mur nord-ouest, s'étendait du foyer à la cloison sud-ouest. Elle avait 4,1 pi de longueur, 0,55 pi de largeur et 0,23 pi d'épaisseur. Les deux vestiges de planche étaient associés à cette solive. Une de ces planches, qui avait 4,7 pi de longueur, 0,4 pi de largeur et 0,1 pi d'épaisseur, suivait le côté sud-ouest du foyer de la cheminée. L'autre, qui mesurait 1,1 pi sur 0,4 sur 0,05 se trouvait à 3,3 pi de la première au sud-ouest. La seconde solive se trouvait à environ 5,2 pi au sud-est de la première, suivait le bord sud-est de la dalle du foyer et chevauchait la portion nord-ouest de l'ouverture du cellier. Elle avait 9,0 de longueur, jusqu'à 0,38 pi de largeur et 0,1 pi d'épaisseur.

Le poteau qui servit sans doute d'appui à la poutre faîtière était adjacent au coin nord du poteau central de la cloison sud-ouest, et était à 22,8 et 28,3 pi des coins nord-est et sud-ouest du bâtiment respectivement. Le poteau carré en coupe mesurait 0,7 pi sur 0,8 et présentait une mortaise verticale sur ses faces nord-ouest et sud-est. Nous n'avons pu déterminer la fonction de ces mortaises qui avaient entre 0,17 et 0,25 pi de largeur et 0,2 pi de profondeur.

Le cellier, qui se trouvait à peu près à 1,8 pi au sud du tableau sud-ouest de la cheminée et avait la forme d'un flacon, avait 4,4 pi de profondeur. Son ouverture avait un diamètre de 5,7 à 5,8 pi, tandis que son col presque cylindrique avait entre 1,2 et 2,2 pi de hauteur et environ 4,6 pi de diamètre. Les parois se bombaient juste sous le col puis se recourbaient vers un fond plat pour former une cavité ayant entre 2,2 et 3,2 pi de hauteur et une largeur maximale de 5,4 pi. Le fond et la partie inférieure des parois étaient recouverts de branches d'épinettes. Le cellier était rempli d'un mélange d'argile sablonneuse brun foncé (7.5YR 3/2), d'argile rouge jaunâtre (5YR 4/6) calcinée, et de charbon de bois contenant des lentilles de cendres brun grisâtre (10YR 5/2), d'arêtes de poisson et d'argile brun rougeâtre (5YR 5/3).

La pièce suivante, pièce C, mesurait 12,2 pi (N.-E. - S.-O.) sur 15,9 (N.-O. - S.-E.). Elle ne contenait rien si ce n'est un cellier sous le plancher et plusieurs éléments du plancher. Le cellier se trouvait dans la moitié nord-ouest de la pièce (fig. 17), à environ 0,5 pi du mur nord-est, 1,5 pi du mur nord-ouest, et 6,6 pi du mur sud-ouest. L'ouverture de ce cellier de 2,5 pi de profondeur était grossièrement ronde et avait un diamètre de 4,5 pi, tandis que le fond plutôt plat avait 3,0 pi de diamètre. Les parois étaient presque verticales; le fond était à peine concave. Le cellier ne semblait pas avoir été revêtu.

La partie supérieure du cellier contenait des décombres des murs et du toit (fig. 18) qui recouvraient une couche marbrée d'argile limoneuse brun foncé (7.5YR 3/2), d'argile brun rougeâtre (5YR 5/3), d'agile rouge jaunâtre (5YR 4/6) calcinée, et de charbon de bois. Le fond contenait un mélange marbré d'argile limoneuse brun foncé (7.5YR 3/2) et brun rougeâtre (5YR 5/3), de charbon de bois, de cendres, de vestiges de poisson et de rebuts de bois. Il y avait également de nombreux artefacts dans les diverses couches. Ces artefacts laissaient supposer que le cellier avait servi à ranger des outils, de la quincaillerie et divers objets reliés à la subsistance et à la défense.

Les éléments de plancher comprenaient un vestige d'une pièce qui avait peut-être été une solive, et deux planches incomplètes. La première pièce était disposée suivant un axe nord-est - sud-ouest et se trouvait à environ 1,3 pi de l'axe présumé du mur sud-est. Elle avait 2,9 pi de longueur, 0,42 pi de largeur et 0,07 pi d'épaisseur. Les planches se trouvaient à côté de la cloison sud-ouest dans le coin ouest de la pièce. Disposées suivant un axe nord-ouest - sud-est, elles avaient 2,0 pi de longueur, de 0,5 à 0,55 pi de largeur et jusqu'à 0,2 pi d'épaisseur.

La pièce D, celle à l'extrémité sud-ouest de la grande maison, avait 15,1 pi de largeur (N.-E - S.-O.) et 15,9 pi de longueur (N.-O. - S.-E.). Elle comprenait

Figure 14. La sépulture avant l'enlèvement des planches la recouvrant, vue vers l'ouest. Les os des doigts de pied furent désarticulés et enlevés, avant la prise de cette photographie.

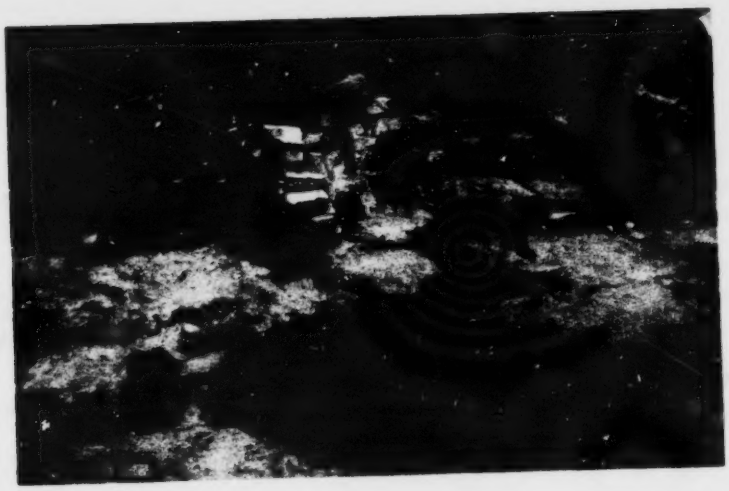

Figure 15. Pièce B de la grande maison, vue vers le nord nord-ouest. La portion de la fosse en-dessous de la solive centrale n'a pas été fouillée.

la base d'une cheminée en pierre, les vestiges d'un plancher en bois et deux celliers (fig. 19).

La cheminée qui occupait le coin nord, mesurait 3,7 pi (N.-O. - S.-E.) sur 5,2 pi (N.-E. - S.-O.), et avait 3,6 pi de hauteur (fig. 20). Le foyer de 1,8 pi de profondeur avait 2,4 pi de largeur au contrecoeur, mais 3,0 pi de largeur à l'ouverture qui s'était bombée. Ses tableaux parallèles de 1,6 pi d'épaisseur étaient étayés par des piedroits fichés aux coins extérieurs comme dans le cas de la cheminée de la pièce A. Le piedroit du tableau sud-ouest était rond ou légèrement équarri et avait environ 0,4 pi de largeur. La base du vestige de ce piedroit de 1,2 pi de longueur était enfoncée à une profondeur de 0,3 pi dans le sol. L'autre piedroit avait 1,1 pi de hauteur et 0,35 pi de côté. Le revêtement d'argile du foyer avait 0,7 pi d'épaisseur au contrecoeur était arrondi aux angles, s'amincissait sur les tableaux pour s'arrêter à une distance de 0,45 à 0,7 pi de l'ouverture. L'âtre en argile de 1,1 pi de profondeur était rempli d'argile rouge jaunâtre (5YR 4/6) calcinée et de charbon de bois qui recouvraient une mince couche de cendres brun pâle (10YR 6/3) contenant du charbon de bois. Devant la cheminée il y avait une dalle de foyer d'environ 3,0 pi de largeur (N.-O. - S.-E.) et jusqu'à 0,4 pi d'épaisseur. En argile brune (7.5YR 5/4), elle était inclinée vers le sud-est, fait sans doute attribuable à l'érosion.

Du plancher, il ne restait que des morceaux de trois planches qui suivaient le côté sud-ouest de la cheminée jusqu'au cellier adjacent. Ils avaient jusqu'à 4,7 pi de longueur et entre 0,4 et 0,75 pi de largeur.

Le cellier le plus grand (fig. 21) se trouvait à environ 4,4 pi du mur nord-ouest, à 3,0 pi de la ligne présumée du mur sud-ouest et à 1,2 pi de la cheminée. De forme plus ou moins ronde, il avait un diamètre de 6,2 à 7,5 pi et une profondeur d'environ 3,3 pi. Ses parois étaient presque verticales et son fond était plat. L'angle du fond et des parois était renforcé avec de petis rondins disposés horizontalement. Le fond était recouvert de branches d'épinette. Nous avons trouvé plusieurs courts rondins sciés sur les branches (fig. 21.). Plusieurs de ces pièces de bois disposées côte à côte étaient peut-être des bûches qui avaient été entreposées là. Le reste du cellier contenait cinq couches de matériaux postérieurs au bâtiment (fig. 22). De haut en bas, ces couches étaient (1) de l'argile rouge jaunâtre (5YR 5/6) calcinée et du charbon de bois, (2) de l'argile sablonneuse brun rougeâtre (5YR 4/4) mêlée d'argile sablonneuse brun rougeâtre foncé (5YR 3/3) et d'arêtes de poisson, (3) de l'argile brun rougeâtre (5YR 4/4), (4) des cendres brun gris (10YR 5/2) et de l'argile avec un peu de charbon de bois et d'argile rouge jaunâtre (5YR 5/6) calcinée, et (5) de l'argile sablonneuse marbrée brun rougeatre foncé (5YR 3/4) et brun rougeâtre (5YR 4/4) avec un peu d'os.

Le plus petit cellier (fig. 23) se trouvait à environ 0,75 pi à l'est du précédent et à 0,95 pi au nord-ouest du poteau adjacent dans le mur sud-est. De forme ronde, ce cellier avait un diamètre de 4,0 à 4,3 pi et une profondeur de 1,6 pi. Ses parois s'inclinaient graduellement vers un fond plat. Il était rempli d'argile rouge jaunâtre (5YR 5/6) calcinée et de charbon de bois sur une argile brun foncé (7.5YR 3/2) contenant un grand nombre d'artefacts, des arêtes de poisson et des cendres.

Une petite fosse plutôt carrée était aboutée au côté nord de la fosse précédente (fig. 23). Ayant environ 1,2 pi de largeur et 0,5 pi de profondeur, cette fosse avait un usage que nous n'avons pas pu déterminer.

Le bâtiment que nous venons de décrire est sans aucun doute la "grande maison" qui est décrite dans le journal du poste de Nottingham (A.C.B.H., B.39/a/1-5a). Cette certitude se fonde sur deux faits: (1) les dimensions intérieures du vestige archéologique (51,8 pi sur 15,9) et celles de la grande maison de Fidler (50 pi sur 15) sont presque identiques et (2) l'aménagement du

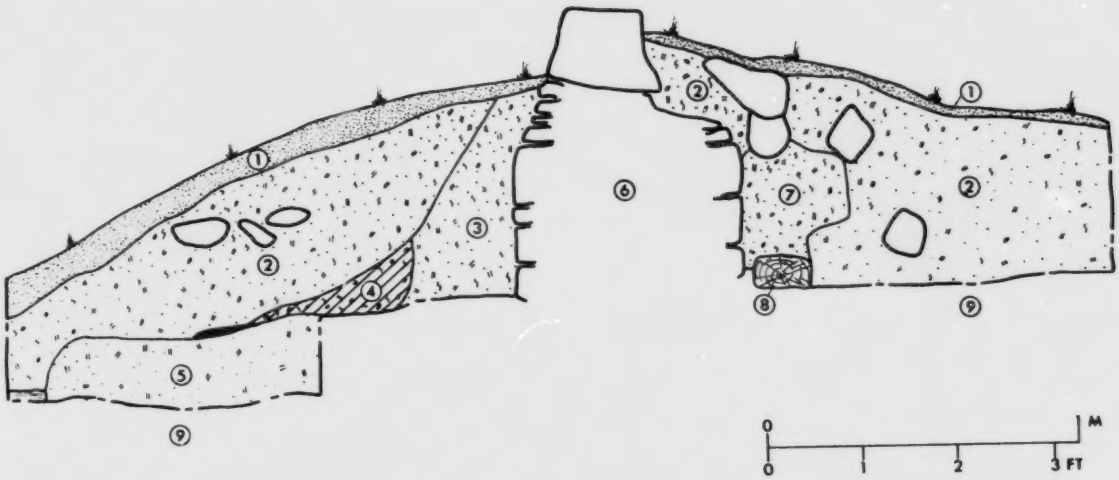

Figure 16. Profil nord-ouest - sud-est en travers de la cheminée de la pièce B, vue vers le sud-ouest. Légende: (1) matière végétale en décomposition; (2) argile sablonneuse brun rougeâtre contenant de l'argile rouge jaunâtre calcinée et du charbon de bois; (3) argile calcinée rouge jaunâtre passant en de l'argile sablonneuse brune couvrant le contrecoeur; (4) cendres brunes, argile calcinée et charbon de bois constituant le remblai de l'âtre; (5) dalle de foyer composée d'argile sablonneuse brun foncé; (6) contrecoeur en pierre; (7) argile rouge jaunâtre calcinée mêlée d'un peu de charbon de bois et d'argile sablonneuse brun rougeâtre; (8) poutre-sole nord-ouest; (9) argile sablonneuse brun rougeâtre non bouleversée. (Dessin: S. Epps.)

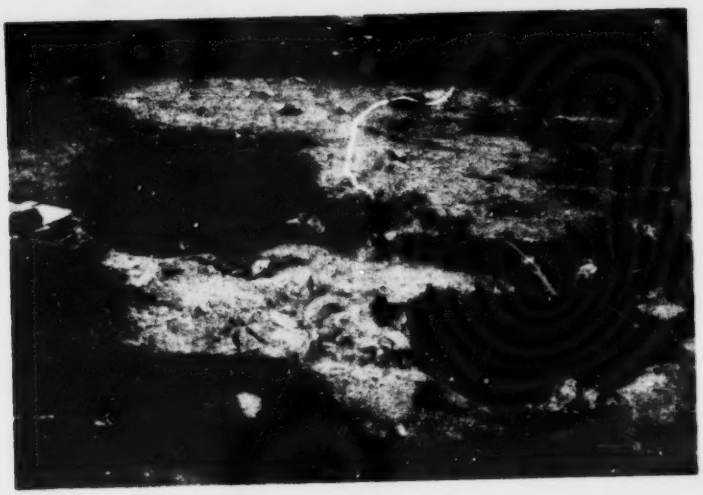

Figure 17. Portion sud-ouest de la pièce B (gauche) et portion nord-est de la pièce C (droite), vue vers le sud-est. La cloison s'étendait de l'avant-plan centre jusqu'au vestige du poteau en terre à l'arrière-plan centre.

bâtiment 1 correspond de très près à celui du bâtiment décrit par Peter Fidler (A.C.B.H., B.39/a/1).

La construction de la grande maison débuta le 23 septembre 1802 avec sept hommes. Ils commencèrent par ériger les poteaux des murs extérieurs, puis remplirent l'ossature obtenue avec des pièces de bois horizontales. En construisant les murs, les hommes installèrent les cadres des fenêtres et très probablement aussi le cadre de la porte bien que ce dernier soit passé sous silence dans les documents. Les murs furent terminés le 27 et le lendemain les hommes installèrent les entraits destinés à maintenir l'écartement des murs une fois le toit posé. Puis la poutre faîtière fut posée, les cloisons intérieures construites et les pignons remplis. Le travail sur le toit commença le 6 octobre avec la pose des bâtons. Le bousillage du toit aurait été entrepris après, mais ne fut terminé que le 14 octobre. Les murs extérieurs auraient été hourdés vers ce moment-là également. Quand le toit fut en construction, certains hommes se mirent à travailler aux cloisons intérieures. Ils s'attaquèrent à plusieurs pièces en même temps, mais ils auraient toujours procédé à peu près de la même manière. Leur travail se fit dans l'ordre suivant: érection des cheminées, installation des fenêtres, hourdissage des murs, pose des planchers et mise en place des portes sur leurs gonds. Ils préparèrent ensuite les âtres et les plafonds et terminèrent par le plâtrage des cheminées et des murs. Le travail était assez avancé le 9 octobre pour permettre aux hommes de dormir dans la maison pour la première fois, mais les travaux d'achèvement se poursuivirent jusqu'au 11 décembre et se terminèrent alors semble-t-il par le chaulage de la pièce de Fidler. Il s'était écoulé 80 jours depuis le début des travaux (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 1-14).

Les trouvailles archéologiques permirent de déterminer l'aspect général et les matériaux du bâtiment, mais ne révélèrent aucun détail ou peu sur des éléments comme les fenêtres, les portes, les plafonds et les parties supérieures des cheminées. Heureusement les documents historiques nous ont permis de combler dans une certaine mesure ces lacunes.

Au sujet des fenêtres, les documents historiques indiquent que seulement trois pièces ("men's house", "kitchen", et la "cabbin" de Fidler) en possédaient durant les deux premières saisons, mais que toutes les pièces en avaient le 25 octobre 1804 (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 40, 41). Pour ce qui est du nombre de fenêtres, les diverses entrées du journal du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 9; B.39/a/3, fol. 7; B.39/a/5b, fol. 40, 41) révèlent que la cuisine en avait au moins une, la "warehouse" et la pièce de Fidler deux chacune, et la "men's house" au moins deux. Les documents précisent qu'une des fenêtres de la pièce de Fidler se trouvait dans le mur de bout ou mur est (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 4). L'emplacement des autres fenêtres n'est pas aussi certain, mais correspondait sans doute à peu près à celui des fenêtres sur le plan de maison de 1804 (fig. 9). Sur ce plan (à l'échelle), les baies de fenêtres ont entre 1,4 et 2,25 pi de largeur (largeur modale de 1,75 pi) et les fenêtres de la grande maison avaient probablement des dimensions semblables.

Durant la première saison, les carreaux furent garnis de parchemin, qui fut remplacé par de la vitre au début d'octobre 1803 (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 4; B.39/a/5b, fol. 9). S'il s'agissait de carreaux typiques de l'époque, ils ont dû avoir entre 6 po sur 8 (0,5 x 0,68 pi) et 10 po sur 12 (0,83 x 1,0 pi); 8 po sur 10 (0,68 x 0,83 pi) étant le mode (Roth 1971: 25-26). D'après les tessons de vitre recueillis il s'agissait de vitre allant de vert jaunâtre pâle (10GY) à vert bleuâtre pâle (10BG) et ayant entre 1,6 et 2,4 mm d'épaisseur, 1,8 mm étant le mode. Avec la grandeur supposée des carreaux et les largeurs des fenêtres proposées, nous pouvons penser que les fenêtres se composaient de quatre ou neuf carreaux montés dans un chassis de bois suivant la disposition illustrée à la fig. 24. La

Figure 18. Décombres du bâtiment formant la partie supérieure du remblai de la fosse de la pièce C, vue vers le sud-est.

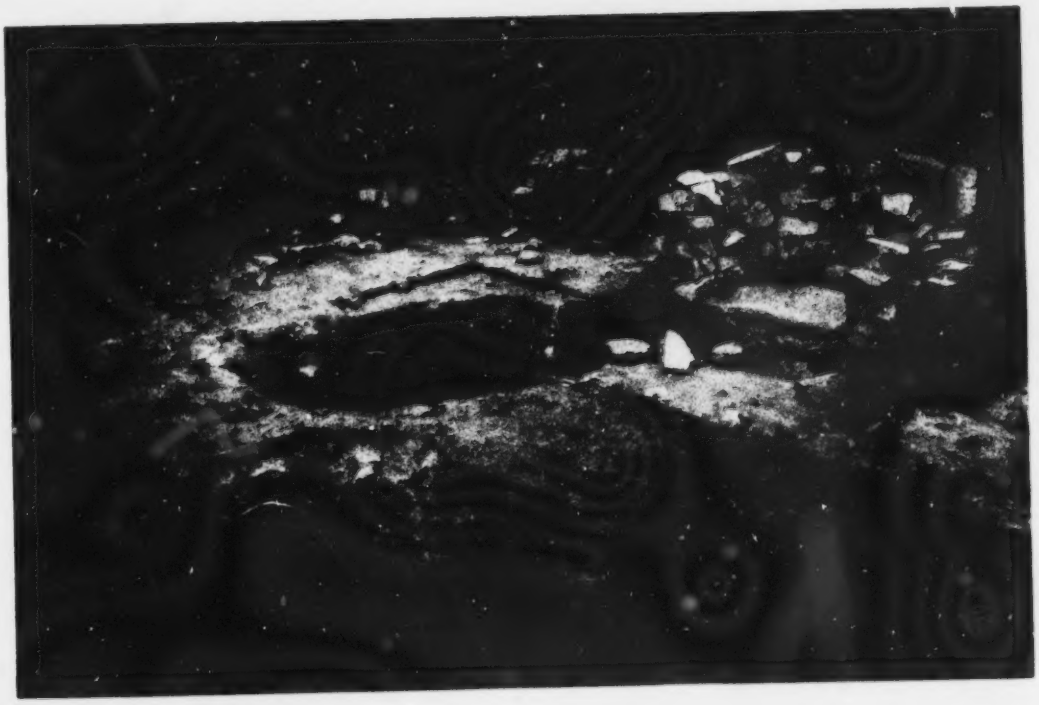

Figure 19. Pièce D de la grande maison, vue vers l'ouest.

Figure 20. Base de la cheminée de la pièce D, vue vers le nord-ouest. La dalle en argile qui était devant le foyer a été enlevée.

Figure 21. Le grand cellier de la pièce D, vue vers l'ouest - sud-ouest.

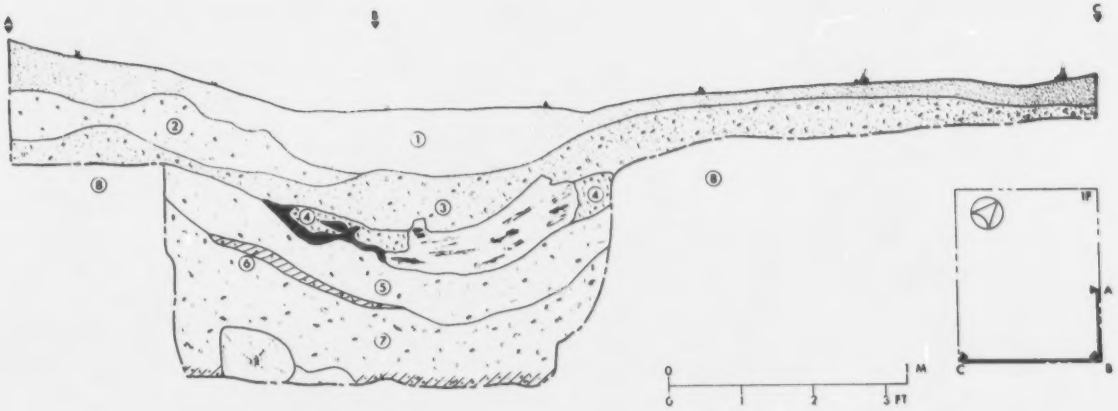

Figure 22. Profil stratigraphique du grand cellier de la pièce D. Légende: (1) matière végétale en décomposition; (2) argile sablonneuse brun rougeâtre; (3) argile sablonneuse brun foncé contenant de l'argile rouge jaunâtre calcinée et du charbon de bois; (4) argile rouge jaunâtre calcinée, charbon de bois et un peu d'argile sablonneuse brun foncé et des fragments de bois; (5) argile sablonneuse et argile limoneuse brun foncé rubannées, argile brun rougeâtre, charbon de bois et un peu d'argile rouge jaunâtre; (6) cendres brun grisâtre avec un peu d'argile rouge jaunâtre calcinée et du charbon de bois; (7) argile sablonneuse marbrée brun foncé, argile brun rougeâtre, rebuts de bois, charbon de bois, minuscules morceaux d'argile rouge jaunâtre calcinée et os d'oiseaux et cendres brun grisâtre; (8) argile sablonneuse brun rougeâtre non bouleversée. (Dessin: S. Epps.)

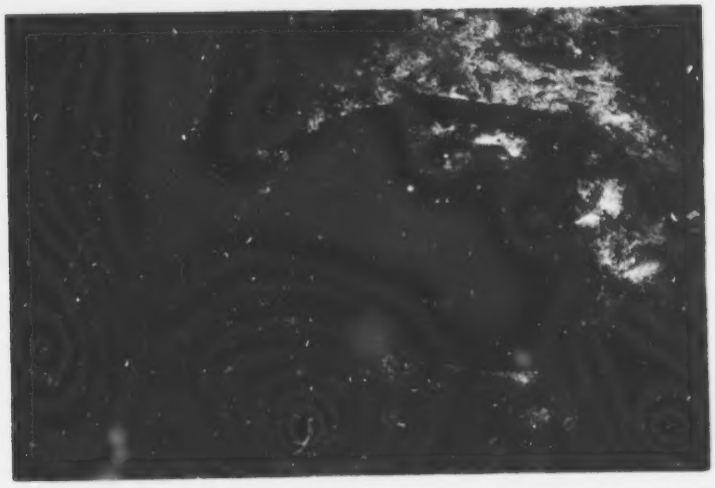

Figure 23. Petit cellier de la pièce D, vue vers le sud-ouest. Le poteau en terre adjacent du mur sud-est du bâtiment est dans le coin gauche supérieur et le grand cellier dans le coin droit supérieur.

majorité des fenêtres auraient été fixes car Fidler prend la peine de souligner que le 15 mai 1805 un des hommes "made a shifting window frame put it in" (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 53). Les fenêtres étaient remplacées au début de chaque saison de traite (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 7; B.39/a/5a, fol. 6; B.39/a/5b, fol. 9).

Chacune des pièces de la grande maison n'aurait eu qu'une seule porte (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 8, 10, 11). La fouille n'a pas permis de déterminer leur disposition, mais il est fort possible qu'elle ait été semblable à celle des portes du plan de 1804 (fig. 9). D'après ce plan, les portes des "men's house" et "cook room" se trouvaient dans le mur sud-ouest de ces pièces, tandis que les deux autres portes étaient des portes intérieures qui donnaient sur la pièce du cuisinier. Faites de planches sciées, les portes avaient sans doute des dimensions comparables à celles des portes sur le plan de 1804: 2 pi 7 po sur 5 pi 3 po (2,58 sur 5,25 pi) pour celle du quartier des hommes; 2 pi 11 po 3/4 sur 5 pi 6 po (2,98 sur 5,5 pi) pour celle de la pièce du cuisinier; 2 pi 6 po sur 5 pi 8 po (2,5 sur 5,67 pi) pour celle de la pièce de Fidler; et 3 pi 5 po 1/2 sur 5 pi 3 po (3,46 sur 5,25 pi) pour celle de l'entrepôt (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 8; B.39/a/5b, fol. 1). La fouille n'a pas livré de quincaillerie de porte, mais nous savons qu'au moins deux portes (celle de l'entrepôt et celle de la pièce de Fidler) avaient des verrous (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 8, 11). Les autres pièces de quincaillerie de porte comme crochets, pentures et moraillons sont énumérées dans l'inventaire d'articles du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81).

Trois pièces avaient une cheminée. Situées contre le mur nord-ouest, ces cheminées avaient une base en pierre d'une largeur de 4,2 à 5,2 pi et d'une profondeur de 3,7 à 4,5 pi, et des foyers qui avaient entre 1,8 et 3,0 pi de largeur et entre 1,5 et 2,0 pi de profondeur. Même si leur portion supérieure était absente, nous pouvons avancer, grâce à des données comparatives fournies par la cheminée encore debout (fig. 25) du site du fort Reliance (1833-1834) (T.N.-O.) et le Narrative de Thompson (Glover 1962: 297), que la base de chaque cheminée avait sans doute entre 5,5 et 6,0 pi de hauteur, tandis que le foyer aurait eu 4 pi de hauteur. Une entrée du journal (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 12) révèle en outre

Figure 24. Reconstitution hypothétique de la grande maison, vue vers l'ouest. (Dessin: S. Epps.)

que certaines dalles de foyer en argile sinon toutes étaient placées dans un cadre de bois.

Les cheminées étaient recouvertes d'une concentration d'argile calcinée qui permet de supposer que les conduits d'évacuation étaient faits d'une ossature de bois bousillée (fig. 25) comme cela se pratiquait communément au début du commerce des pelleteries dans le nord-ouest du pays. Chaque conduit d'évacuation aurait eu environ 7 pi de hauteur dont 4 pi formant souche (Glover 1962: 297).

Chaque pièce avait un plancher de planches disposées suivant son axe long. Les planches ayant entre 0,33 et 0,75 pi de largeur et jusqu'à 0,2 pi d'épaisseur reposaient sur des solives qui étaient des planches de 0,38 à 0,55 pi de largeur et au maximum de 0,23 pi d'épaisseur. Les documents historiques indiquent que les planches avaient été sciées, rabotées et dressées, et que certaines avaient été taillées dans du bois de dérive (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 10, 12; B.30/a/4, fol. 7; B.39/a/5b, fol. 11). Des trappes donnaient accès aux celliers sous le plancher (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 38).

Le grenier de la grande maison avait un plancher fait de planches sciées et rabotées (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11, 13). Des trappes dans le plafond donnaient accès au grenier qui servait manifestement de lieu d'entreposage (A.C.B.H,. B.39/a/1, fol. 13).

Les documents historiques fournissent des détails architecturaux, et, en outre, précisent la fonction de chaque pièce de la grande maison. D'après le journal du comptoir, durant la première saison, les diverses pièces portaient les désignations suivantes: "cabbin" de Fidler, "men's house", "warehouse", et "trading room", cette dernière était également appelée "guard room", "Indian room" et "Indian guard room" (A.C.B.H., B.39/a/1). Cependant en octobre 1804 la fonction des pièces avait manifestement changé puisqu'elles étaient alors appelées la cabine, le quartier des hommes, la salle de commerce et la cuisine respectivement (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 40, 41).

En mettant en rapport les vestiges archéologiques et les documents historiques, la pièce A, située à l'extrémité nord-est du bâtiment, est nettement la "cabbin" de Peter Fidler. Ce fait est attesté par plusieurs entrées du journal du comptoir qui déplorent l'érection du bâtiment de guet de la Compagnie du Nord-Ouest à moins de 4 verges de la fenêtre "est" ou "de bout" de Fidler (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 4). En tenant compte des variations temporelles du nord magnétique, il est évident qu'il s'agit de l'extrémité nord-est de la grande maison et de la petite bâtisse près d'elle. Le plan (fig. 9) de Fidler de la maison proposée (qui semble être le reflet du bâtiment 1) appuie cette interprétation parce qu'il montre le logement de Fidler à une extrémité du bâtiment.

La pièce B serait la salle de commerce/cuisine car dans le journal du comptoir on lit que le 8 décembre 1802 les hommes "put on a bed Place for the Cook in the Indian Guard room" (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 13). Comme il aurait été pratiquement impossible de dormir dans une pièce non chauffée à cette époque de l'année, la salle de commerce/cuisine ne peut être que la pièce B ou la pièce D, qui toutes deux avaient une cheminée. Il est plus probable que c'eut été la première car le plan de la maison de 1804 (fig. 9) montre la "cook room" adjacente au logement de Peter Fidler. Bien que la pièce B ait servi de salle de commerce et de cuisine au début, il semble qu'en octobre 1804 une autre pièce avait été affectée au commerce.

La pièce C correspond à l'entrepôt parce que ni l'une ni l'autre n'avait de cheminée. Cette pièce qui fut la principale installation d'entreposage du site durant la première saison perdit sans doute de son importance après la construction d'un entrepôt distinct en septembre 1803. En fait, il est fort possible que l'entrepôt avait été transformé en salle de commerce à l'automne

Figure 25. Cheminée encore debout au site du fort Reliance (T.N.-O.). (Photo: J.W. Chism.)

1804. Cela est suggéré par la mention faite par Fidler que l'on installa des "windows into the Mens House, Kitchen and my room" le 13 octobre 1804 et que l'on fit de même dans la "trading room" 12 jours plus tard (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 40, 41). Il faudrait donc penser qu'à ce moment-là la cuisine et la salle de commerce n'étaient plus la même pièce et que l'entrepôt était devenu la salle de commerce.

En procédant par élimination, la dernière pièce, pièce D, correspond au logement des hommes. Cette conclusion est appuyée bien qu'assez faiblement par le fait que le logement des hommes était également une pièce de bout sur le plan de la maison de 1804 (fig. 9). Bien que ce plan montre à l'extrémité extérieure du logement des hommes deux "cabbins" mesurant chacune 6,6 pi sur 8,5 et contenant deux ensembles-lits, l'absence de vestiges de cloison intérieure dans la partie correspondante de la pièce D suggère que cela ne fut pas le cas au comptoir Nottingham.

L'identification précédente des pièces semble appuyée par la distribution horizontale des artefacts recueillis (tableau 1) et par celle des vestiges fauniques (appendice B). La majorité des artefacts trouvés dans la grande maison le furent dans les pièces A (34 %) et D (30 %). Les effets personnels attestant un contexte domiciliaire étaient concentrés surtout dans la pièce A (la "cabbin" de Fidler) et ensuite dans la pièce D (le quartier des hommes). Cependant si l'on ne tient pas compte de petits objets comme les perles de verre, la pièce D contenait 82 pour cent du reste des effets personnels, tandis que les autres pièces en contenaient chacune entre 18 et 20 pour cent. De tous les effets personnels, ce sont sans doute les pipes de terre qui sont les plus révélatrices. Plus de 89 pour cent des pipes de terre furent trouvées dans la pièce D suggérant que cette pièce constituait la principale salle de séjour de la grande maison. Que cette pièce servit également d'atelier est suggéré par la présence de plus de la moitié des rebuts de métal (surtout des cercles de barils et des fragments de métal jaune à bouilloire) et du fil métallique livrés par le site. C'est dans cette pièce également que l'on trouva le plus (79 %) de vestiges fauniques, ce qui permet de supposer qu'elle fut la principale salle à manger et servit peut-être aussi de cuisine. Cela aurait été conforme aux règles et règlements de la Compagnie de la baie d'Hudson qui interdisaient aux domestiques de prendre leurs repas avec les "Commissioned Gentlemen and Clerks" (Allen 1977: 29).

Outre les effets personnels, la pièce A contenait la deuxième concentration de quincaillerie (33 %) du site et 25 pour cent des rebuts de tôle et de fil métallique, indiquant qu'elle servit parfois d'atelier. La pièce B, celle identifiée comme la salle de commerce/cuisine, contenait le moins d'artefacts, soit seulement 853 pièces (16 % du total pour la maison). Il s'agissait surtout de perles de verres (37 %) et de plombs (55 %). Il y avait étonnamment peu d'articles d'usage domestique, soit seulement trois pour cent. La pièce C, identifiée comme l'entrepot, contenait un nombre assez élevé (504) d'effets personnels. Cependant ce nombre tombe à quelques 18 objets si l'on retranche les perles de verre de l'inventaire des artefacts. Les objets reliés à la subsistance et à la défense étaient bien représentés tout comme l'étaient les objets d'usage domestique. Cette pièce livra également 50 pour cent des outils: quatre alênes, un couteau sur éclat et une lime triangulaire.

Le journal du comptoir nous donne une idée de l'ameublement des pièces. Il n'est guère étonnant que la pièce de Fidler ait eu le mobilier le plus complet. Le lit de Fidler et de son épouse se trouvait au-dessus du cellier dans la moitié sud-est de la pièce, tandis que leurs cinq enfants dont deux naquirent au comptoir (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11), dormaient dans un autre lit voire peut-être deux. D'après une entrée du journal datée du 17 septembre 1804 disant "one man making a small bed for the 2 boys", les deux aînés de Fidler, soit Thomas (9 ans),

Tableau I. Distribution horizontale des artefacts de la grande maison (bâtiment 1) par pièce

Description	Pièce A	Pièce B	Pièce C	Pièce D	Total
Effets personnels					
Textiles					
Lin et métal jaune				1	1
Laine				1	1
Fibre végétale					0
Fibre non identifiée					0
Boutons de cuivre					
Type A, var. 1		1		3	4
var. 2		1			1
var. 3				1	1
var. 4					0
var. 5	1				1
var. 6					0
var. 7	1				1
var. 8				1	1
var. 9					0
Type B, var. 1					0
var. 2			1		1
var. 3					0
var. 4					0
Type C, var. 1				1	1
Type D, var. 1					0
var. 2				1	1
var. 3					0
var. 4				1	1
Type E, var. 1				2	2
var. 2					0
Type F, var. 1				1	1
Boutons en étain					
Type A, var. 1	1	1	2	3	7
var. 2	2		1	1	4
var. 3				1	1
var. 4					0
Type B, var. 1				1	1
Boutons en os					
Type A, var. 1		1	1	2	4
Type B, var. 1			1		1
Boutons de manchette					
Ornés	2				2
Unis		1			1
Boucles de vêtement				1	1
Chaussures					0
Perles de verre					
Perles étirées	1536	295	481	638	2952
Perles enroulées	164	22	1	6	193
Perles taillées dans tuyaux de pipe				4	4
Balle de plomb perforée					0
Clinquants coniques					
En métal jaune	3	2		26	31
Blancs de clinquants coniques en métal jaune					0
En fer étamé	1				1
Broches en argent					
Rondes concavo-convexes					0
En anneau plat	1				1
Grosse épingle de broche					0
Bagues					
Anneaux de cuivre unis				4	4
Anneaux en argent unis		1			1
Bagues gravées en creux et ornées d'une seule pierre				2	2
Bague unie à une seule pierre		1			1
Bague à plusieurs pierres		1			1
Boucle d'oreille en argent	1				1
Tube en cuivre					0
Pendentifs en tôle				3	3
Disques en tôle	1	1			2
Fil d'argent	1				1
Vermillon				1	1
Pipes en terre					
Fragments de fourneau/tuyau				4	4
Fragments de fourneau	1	1	3	49	53
Fragments de tuyau	4	7	2	104	117
Pipes en pierre					
Fragments de pipe en stéatite				1	1
Blanc de pipe en argilite			1		1
Fragment de boîte à tabac					0
Fragments de petits pots					
Creamware			5	16	21
Grès					0
Tessons de bouteille vert olive					
Bouteilles rondes				1	1
Bouteilles carrées					0
Fragments non identifiés					0
Fragments de bouteille vert jaunâtre					0
Fragments de bouteille en verre blanc					
Bouteilles rondes				10	10
Bouteilles carrées					0
Bouteilles en violon				2	2
Éléments de boîte en fer étamé					0
Canifs					
Couteaux à talon renflé				2	2
Couteaux à talon carré					0
Fragments de lame non identifiés		1	1		2
Peigne en os				1	1
Fragments de miroir				13	13
Papier imprimé					0
Totaux partiels	1720	337	504	906	3467
Objets d'usage domestique					
Briquets					
Ovoïdes	1				1
En acier avec poignées saillantes	1		1		2
Bouilloires en métal jaune			1		1
Fragments de marmite en métal jaune					
Fragments du corps		1	1	18	20
Oreilles sur bord					0
Tige de renforcement du bord				1	1
Rivets					0
Fragments de couvercle de marmite					
Cuivre					0
Fer blanc					0
Crochet de marmite					0
Couteaux de cuisine (de boucher)					0
Couteaux de table					
Manche en ivoire					0
Manche en bois					0
Fragments de lame de couteau non identifiable			1		1
Fragments de soucoupe en porcelaine	2			3	5
Verres à pied	1				1

Tableau I. (suite)

Description	Pièce A	Pièce B	Pièce C	Pièce D	Total
Objets d'usage domestique					
Verre de table non identifiable					
Verre décoré		1			1
Verre uni					0
Fragments de tonneaux					
Fragments de fond et de douve			10		10
Fragments de cercle			3	14	17
Fragment d'entonnoir (?)			1		1
Serrure de meuble				1	1
Pentures en cuivre	1				1
Dés					
Métal jaune					0
Composite				1	1
Aiguille					0
Tube de thermomètre				1	1
Poignées en tôle étamée	1			1	2
Oreille en tôle étamée				1	1
Ocre				1	1
Totaux partiels	7	2	18	42	69
Armes subsistance défence					
Vis de fusil					0
Fragment de canon					0
Talons du culasse					0
Tenon de canon			1		1
Détente					0
Écusson			1		1
Sous-garde					0
Plaque de couche				1	1
Porte-baguettes					
Unis					0
A plusieurs côtes				1	1
Tire-bourres					
A emboîture			1		1
En fil métallique			2		2
Pierre à fusil					
Trapézoïdales	1	2	6	7	16
Triangulaires			4	4	8
Fragments non identifiés	1	2		3	6
Balles de plomb	2	1	7	3	13
Plombs	61	473	532	591	1657
Pointes de projectile en pierre					0
Hameçons			4	1	5
Plombée (?)	1				1
Totaux partiels	66	478	558	611	1713
Outils et quincaillerie					
Alênes en métal ferreux					
Coudées		1	4	1	6
Droites					0
Alênes en os					0
Foret à bois				1	1
Tête de hache					0
Lame de rabot	1				1
Couteau sur éclat			1		1
Couteau à canot artisanal (?)					0
Bifaces en pierre					0
Grattoirs en pierre					
Grattoirs en bout					0
Grattoirs distolatéraux					0
Grattoirs latéraux					0
Limes					
Triangulaires			1		1
Rectangulaires					0
Polissoirs en mâchefer					0
Queuraoirs	2				2
Poucier de loquet					0
Clous forgés en fer					
A rosace	12	3	6	22	43
A rosace-T	2	3		4	9
A agrafe	4	1	2	12	19
A tête en L	2	4		8	14
A tête plate		1			1
Forme indéterminée	21	8	6	11	46
Clous en fil de laiton					0
Semences en laiton				1	1
Fragments de carreaux	4	2	1	5	12
Anneaux en métal ferreux			2		2
Fil de fer	7	1	3	4	15
Fil de laiton	3			2	5
Totaux partiels	58	24	26	71	179
Fournitures de commerce					
Sceau en plomb					0
Crayon en ardoise				1	1
Canif					0
Totaux partiels	0	0	0	1	1
Transports					
Grelot en laiton					0
Totaux partiels	0	0	0	0	0
Divers					
Objets en métal ferreux non identifiés			2		2
Métal ferreux amorphe	1	4		7	12
Vestiges de contenants en tôle					
Ronds/ovales					0
Carrés/rectangulaires		1	1		2
Couvercle de contenant non identifié					0
Rebuts de tôle	13	5	5	6	29
Divers morceaux de laiton				2	2
Divers morceaux de plomb	1	1	1	7	10
Verre fondu				1	1
Pierres diverses				2	2
Objets en os non identifiés	2				2
Divers os et bois de cervidé travaillés		1		1	2
Fragments de cuir et peau					0
Écorce de bouleau				14	14
Totaux partiels	17	12	9	40	78
Grand total	1868	853	1115	1671	5507

et Charles (5 ans) avaient leur propre lit (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 37). Une armoire fut installée en novembre 1802 peut-être bien dans l'espace de 1,8 pi de largeur sur 4,2 pi de profondeur entre la cheminée et le mur nord-est (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11). Le reste du mobilier comprenait deux jeux de tablettes, une table et des chaises, une commode mesurant 36 po de longueur sur 20 po de largeur et 19 po de profondeur, et deux coffres dont un avait 22 po de longueur 13 po de largeur et 10 po de profondeur (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 13-14; B.39/a/2, fol. 39, 43; B.39/a/5b, fol. 10).

Le mobilier de la salle de commerce/cuisine comprenait des tablettes, le lit du cuisinier et une armoire "to put dishes etc in" (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 9, 13), tandis que le quartier des hommes contenait un coffre et au moins quatre lits (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 18; B.39/a/2, fol. 37, 39, 40). Le mobilier de la grande maison comportait d'autres meubles qui ne peuvent être assignés à une pièce particulière, soit quatre tables, au moins trois chaises, un coffre, un banc et un ratelier d'armes (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11; B.39/a/2, fol. 42, 47; B.39/a/3, fol. 9, 19; B.39/a/5b, fol. 10).

Bâtiment 2 - Entrepôt

Les vestiges du bâtiment 2, que nous croyons être l'entrepôt du comptoir, étaient extrêmement fragmentaires ne comportant que les restes de deux poteaux de coin et une grande fosse remplie de décombres (fig. 26). Disposé parallelement à la grande maison, le bâtiment se trouvait à environ 17,5 pi du devant de la pièce C et à une élévation de 696 pi N.M.M.

Les poteaux, tous les deux carrés, marquaient les coins ouest et sud du bâtiment. Celui au coin ouest, qui présentait une mortaise verticale carrée de 0,2 pi de largeur et de 0,25 pi de profondeur sur sa face sud-est, mesurait 0,65 pi (N.-E. - S.-O.) sur 0,8 pi (N.-O .- S.-E.) Il était planté dans un trou rectangulaire de 4,4 pi de longueur (N.-E. - S.-O.), 3,0 pi de largeur (N.-O. - S.-E.) et jusqu'à 1,6 pi de profondeur. Les parois de la fosse étaient verticales et son fond plutôt plat.

Le poteau au coin sud (fig. 27) était à 11,4 pi au sud-est du précédent. Mesurant 0,5 pi (N.-E. - S.O.) sur 0,55 pi (N.-O. - S.-E.), il présentait une mortaise de 0,1 pi de profondeur et de 0,17 pi de largeur sur sa face nord-ouest et un bout plat. La potelle, carrée à parois verticales et fond plat, avait entre 3,4 et 3,6 pi de largeur et 2,3 pi de profondeur. Les autres poteaux de coins, sités à 15 pi au nord-est au moins, ne purent être trouvés faute de temps.

La fosse (fig. 28), qui servit sans doute de cellier, avait été creusée dans de l'argile limoneuse à 6,1 pi au nord-est des poteaux. De forme ronde, elle mesurait entre 8,6 et 8,8 pi de diamètre et 3,1 pi de profondeur. Elle était remplie de décombres. En surface le remblai se composait surtout d'hourdis et également des fragments de plusieurs bâtons et de deux planches (fig. 29). Les poteaux, dont un présentait une extrémité biseautée, avaient entre 0,12 et 0,18 pi de diamètre et étaient sans aucun doute des bâtons de toiture. Les vestiges de planche avaient entre 0,75 et 1,7 pi de longueur, entre 0,25 et 0,65 pi de largeur et entre 0,08 et 0,13 pi d'épaisseur. La plus large des deux avait un bout carré et était rectangulaire en coupe.

Plus en profondeur il y avait un certain nombre de morceaux décomposés du remplissage des murs, c'est-à-dire de rondins qui étaient presque tous disposés suivant un axe nord-ouest - sud-ouest. Ces morceaux ayant entre 1,9 et 6,4 pi de longueur, entre 0,34 et 0,76 pi de largeur et de 0,2 à 0,3 pi d'épaisseur.

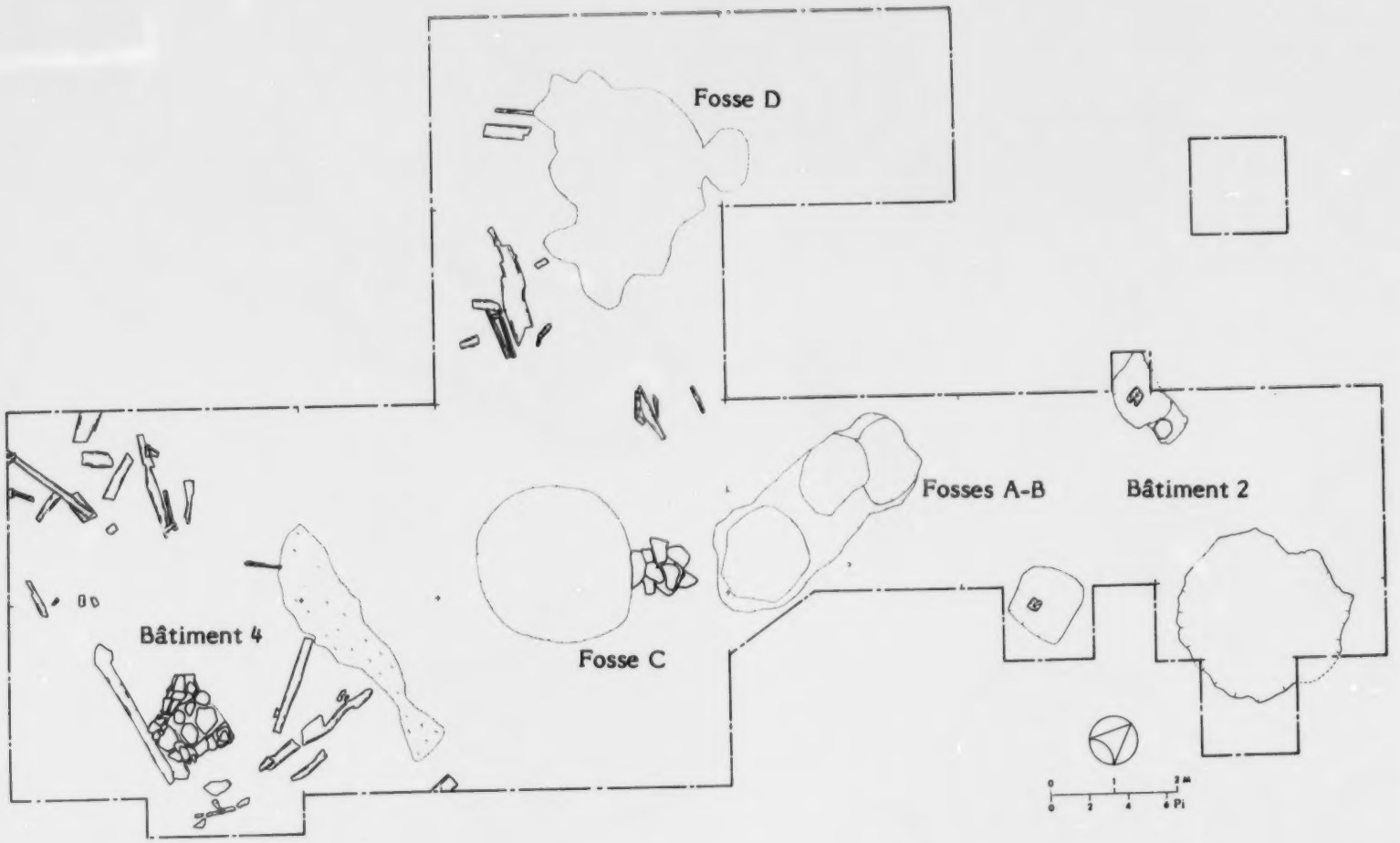

Figure 26. Plan de l'entrepôt (bâtiment 2), bâtiment de guet sud de la Compagnie du Nord-Ouest (bâtiment 4) et fosses A-D. (Dessin: S. Epps.)

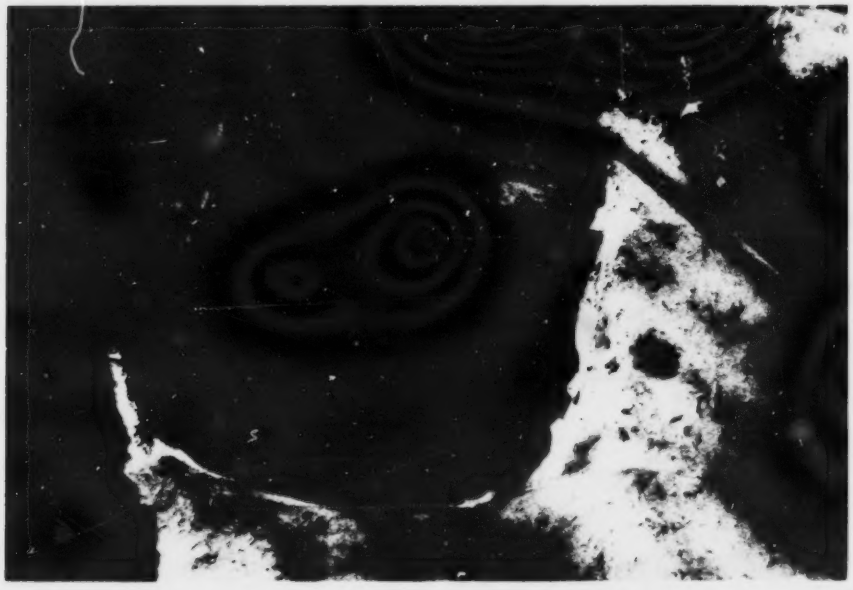

Figure 27. Vestige du poteau de coin sud de l'entrepôt (bâtiment 2), vue vers le sud.

Figure 28. Le cellier durant la dernière étape du nettoyage, vue vers le sud.

Au fond de la fosse il y avait environ neuf planches d'épinette (Picea sp.; A. Douglas 1978: com. pers.) fendues qui avaient des bords droits dressés et qui étaient disposées dans le sens nord-est - sud-ouest. Mesurant entre 3,2 et 5,2 pi de longueur, entre 0,25 et 0,6 pi de largeur et jusqu'à 0,27 pi d'épaisseur, ces planches dont trois étaient contiguës, correspondaient au plancher du bâtiment.

Nous pensons que le bâtiment 2 est l'entrepôt parce que les dimensions intérieures du bâtiment fouillé (11,4 pi sur au moins 15) correspondent à peu près à celles notées par Thomas Swain (11 pi sur 15) (A.C.B.H., B.41/a/2, fol. 12). L'absence de cheminée indique qu'il ne s'agit pas d'une habitation.

L'entrepôt fut construit au cours de l'été 1803 par une équipe qui aurait varié entre deux et quatre hommes. Après être allés chercher du bois de l'autre côté de l'île, avoir taillé à la hache les poteaux d'angle et scié les planches, les hommes entreprirent la construction le 22 août. En moins de cinq jours, ils avaient monté les murs et posé le toit. Le plâtrage des murs commença le 29 et la pose du plancher trois jours plus tard. Le bâtiment aurait été terminé le 5 septembre, la dernière tâche ayant été la mise de la porte sur ses gonds. On fit un drain autour du bâtiment peu avant l'abandon du site (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 15; B.41/a/2, fol. 10-12).

Les témoins archéologiques laissent supposer que l'entrepôt fut construit selon les mêmes techniques de construction que la grande maison, soit le colombage sur sole et les poteaux en terre. Les poteaux d'angle étaient plantés en terre, mais les autres (sans doute un poteau au centre de chaque mur de bout pour soutenir la poutre faîtière et peut-être un autre adjacent à la baie de la porte) auraient été assemblés par tenon et mortaise dans les soles.

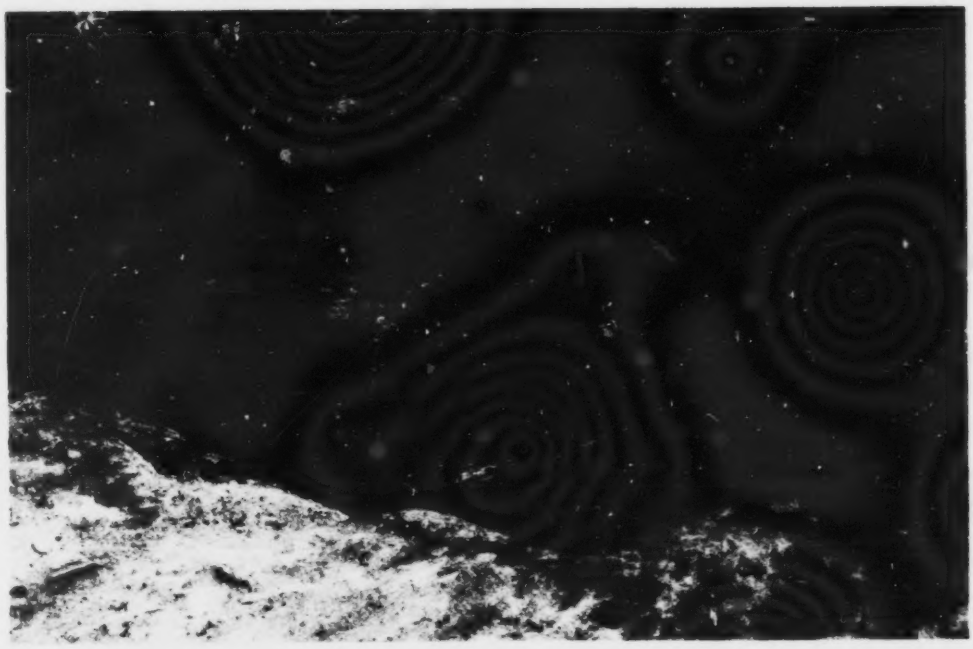

Figure 29. Partie supérieure du remblai de la fosse de l'entrepôt, vue vers le sud - sud-est.

Les murs furent hourdés avec un mélange d'argile limoneuse à sablonneuse et de gazon. Une fois appliqué le torchis fut lissé horizontalement. D'après les impressions laissées dans les morceaux d'hourdis trouvés, les pièces horizontales de remplissage des murs étaient probablement des rondins aplatis ou partiellement équarris qui avaient entre 0,46 et 0,78 pi de diamètre.

Le journal de Swain ne faisant pas mention de fenêtres pour l'entrepôt (A.C.B.H., B.41/a/2), il faut croire qu'il n'en avait effectivement pas. La rareté du verre à vitre livré par les unités de fouilles pertinentes (seulement trois morceaux de verre furent trouvés et encore soupçonnons-nous que certains sinon tous n'appartenaient pas à l'entrepôt) appuierait cette conclusion.

Le bâtiment 2 et ses environs immédiats ne livrèrent qu'un peu moins de deux pour cent des artefacts du site. Il s'agissait surtout de perles de verre et de fragments de bouteille et de pipe en terre (tableau 2).

Tableau 2. Distribution horizontale des artefacts du comptoir Nottingham (par vestige, sauf la grande maison)

Description	Bât. 2	Bât. 3	Bât. 4	Fosses A-B	Fosse C	Fosse D	Sondages	Total
Effets personnels								
Textiles								0
Lin et métal jaune				6				6
Laine				2				2
Fibre végétale				1				1
Fibre non identifiée								
Boutons de cuivre								
Type A, var. 1	1		2					3
var. 2								0
var. 3								0
var. 4				1				1
var. 5								0
var. 6				1				1
var. 7								0
var. 8								0
var. 9	1				1			2
Type B, var. 1				2				2
var. 2		1						1
var. 3							1	1
var. 4				1				1
Type C, var. 1								0
Type D, var. 1				1				1
var. 2								0
var. 3			1					1
var. 4								0
Type E, var. 1								0
var. 2				1				1
Type F, var. 1								0
Boutons en étain								
Type A, var. 1				1				1
var. 2	1			1		1		3
var. 3								0
var. 4					1			1
Type B, var. 1								0
Boutons en os								
Type A, var. 1				1				1
Type B, var. 1								0
Boutons de manchette								
Ornés								0
Unis								0
Boucles de vêtement								0
Chaussures				1				1
Perles de verre								
Perles étirées	29	22	139	225	6	6	8	435
Perles enroulées	1	2	3	4	7	12	1	30
Perles taillées dans tuyaux de pipe	2			1			1	4
Balle de plomb perforée						1		1
Clinquants coniques								
En métal jaune				1	1			2
Blancs de clinquants coniques en métal jaune			1	1				2
En fer étamé	1			2		1		4
Broches en argent								
Rondes concavo-convexes	1			1				2
En anneau plat								0
Grosse épingle de broche			1					1
Bagues								
Anneaux de cuivre unis								0
Anneaux en argent unis								0
Bagues gravées en creux et ornées d'une seule pierre					1			1
Bague unie à une seule pierre								0
Bague à plusieurs pierres								0
Boucle d'oreille en argent								0
Tube en cuivre				1				1
Pendentifs en tôle			3			1		4
Disques en tôle								0
Fil d'argent								0
Vermillon	1						1	2
Pipes en terre								
Fragments de fourneau/tuyau	2	1		5	3	2	1	14
Fragments de fourneau	3	3		24	1	2	3	36
Fragments de tuyau	13	3	4	49		6		75
Pipes en pierre								
Fragments de pipe en stéatite								0
Blanc de pipe en argilite								0
Fragment de boîte à tabac				1				1
Fragments de petits pots								
Creamware			16	4	1	1		22
Grès	5			4				9
Tessons de bouteille vert olive								
Bouteilles rondes						30		30
Bouteilles carrées	3		1	2				6
Fragments non identifiés	7							7
Fragments de bouteille vert jaunâtre	4							4
Fragments de bouteille en verre blanc								
Bouteilles rondes		1		1				2
Bouteilles carrées				1				1
Bouteilles en viorne								0
Éléments de boîte en fer étamé	1						1	2
Canifs								
Couteaux à talon renflé				2				2
Couteaux à talon carré				1				1
Fragments de lame non identifiés								0
Peigne en os								0
Fragments de miroir		3						3
Papier imprimé				14				14
Totaux partiels	76	36	171	364	22	63	17	749
Objets d'usage domestique								
Briquets								
Ovoïdes								0
En acier avec poignées saillantes	1			1				2
Bouilloires en métal jaune					1			1
Fragments de marmite en métal jaune								
Fragments du corps	3	1		33	1	3		41
Oreilles sur bord				2				2
Tige de renforcement du bord								0
Rivets			2					2
Fragments de couvercle de marmite								
Cuivre				1				1
Fer blanc	2	2		3				7
Crochet de marmite			1					1
Couteaux de cuisine (de boucher)		1	1			1		3
Couteaux de table								
Manche en laiton	1			2				3
Manche en bois				1				1
Fragments de lame de couteau non identifiable						1		1
Fragments de soucoupe en poterie	5			48				53
Verres à pied								0

Tableau 2. (suite)

Description	Bât. 2	Bât. 3	Bât. 4	Fosses A-B	Fosse C	Fosse D	Sondages	Total
Objets d'usage domestique								
Verre de table non identifiable				1				1
Verre décoré				1		5		6
Verre uni								0
Fragments de tonneaux								0
Fragments de fond et de douve	1			16	3	5	1	26
Fragments de cercle								0
Fragment d'entonnoir (?)	1							0
Serrure de meuble								1
Pentures en cuivre				1				1
Dés								0
Métal jaune				1				1
Composite								0
Aiguille				1				1
Tube de thermomètre								0
Poignées en tôle étamée								0
Oreille en tôle étamée								0
Ocre						1		1
Totaux partiels	14	4	4	111	5	16	1	155
Armes ou substance défense								
Vis de fusil			1					1
Fragment de canon			1					1
Talons du culasse			1			1		2
Tenon de canon								0
Détente		1						1
Écusson								0
Sous-garde	1							1
Plaque de couche								0
Porte-baguettes								
Unis		1						1
A plusieurs côtes					2			2
Tire-bourres								0
A emboîture								0
En fil métallique								
Pierre à fusil								
Trapésoïdales	1	1				1		3
Triangulaires				1		1		2
Fragments non identifiés				1				1
Balles de plomb	1	1				1		3
Plombs	2	3	12	10	1	1	2	31
Pointes de projectile en pierre	1				1	1		3
Hameçons				1		1		2
Plombée (?)								0
Totaux partiels	6	7	15	13	4	7	2	54
Outils et quincaillerie								
Alênes en métal ferreux								
Coudées		1						1
Droites				1			1	2
Alênes en os		1						1
Foret à bois								0
Tête de hache			1					1
Lame de rabot								0
Couteau sur éclat								0
Couteau à canot artisanal (?)			1					1
Bifaces en pierre	1		1					2
Grattoirs en pierre								
Grattoirs en bout	1							1
Grattoirs distolatéraux		1						1
Grattoirs latéraux							1	1
Limes								0
Triangulaires								2
Rectangulaires	1	1						2
Polissoirs en mâchefer			1		1			0
Queursoirs								1
Poucier de loquet		1						
Clous forgés en fer								
A rosace	2	1	12	6	2	3		26
A rosace-T			1	6				7
A agrafe	2	1		4				7
A tête en L					1			1
A tête plate								0
Forme indéterminée	2	1	14	2		1	1	21
Clous en fil de laiton						1		1
Semences en laiton								0
Fragments de carreaux	3	1		39	1	1	2	47
Anneaux en métal ferreux								0
Fil de fer	1		2	5	4			12
Fil de laiton				3	1			4
Totaux partiels	13	9	33	66	10	6	5	142
Fournitures de commerce								
Sceau en plomb								
Crayon en ardoise						1		1
Canif		1						0
Totaux partiels		1				1		1
								2
Transports								
Grelot en laiton	1							1
Totaux partiels	1							1
Divers								
Objets en métal ferreux non identifiés				1	1			2
Métal ferreux amorphe					1			1
Vestiges de contenants en tôle								
Ronds/ovales					1			1
Carrés/rectangulaires		1						1
Couvercle de contenant non identifié			1					1
Rebuts de tôle	1	2	1	41			1	46
Divers morceaux de laiton				1				1
Divers morceaux de plomb				1				1
Verre fondu	1			6				7
Pierres diverses	14			1	3	5		23
Objets en os non identifiés		1	1					2
Divers os et bois de cervidé travaillés	2	1		6				9
Fragments de cuir et peau			3				1	4
Écorce de bouleau				4				4
Totaux partiels	18	5	6	61	6	5	2	103
Grand total	128	62	229	615	47	98	27	1206

Bâtiment 3 - Bâtiment de guet nord de la Compagnie du Nord-Ouest

À l'extrémité nord du site à une élévation d'environ 695 pi N.M.M. il y avait un bâtiment très fragmentaire (fig. 6). Composés de la base d'une cheminée de pierre et d'une partie de la sole et du plancher adjacents (fig. 30 et 31), les vestiges se trouvaient à quelque 15,5 pi à l'est-nord-est de la grande maison et à 18 pi du bord supérieur de l'affleurement rocheux formant le rivage nord de l'île.

Le vestige de cheminée (fig. 32) comportait des dalles anguleuses de gneiss liées par une argile brun rougeâtre (5YR 5/3). Il mesurait 2,5 pi (N.-O. - S.-E.) sur 3,3 pi (N.-E. - S.-O.) et atteignait une hauteur de 2,0 po. Le foyer, tourné vers le sud-est, avait 1,3 pi de largeur au contrecoeur, 1,6 pi de largeur à l'ouverture et 1,4 pi de profondeur. Ses tableaux parallèles avaient entre 0,80 et 0,87 pi d'épaisseur. L'âtre en argile corroyée était rempli de cendres brun pâle (7.5YR 6/4) contenant du charbon de bois, des os calcinés et de l'argile calcinée rouge jaunâtre (5YR 5/6). L'âtre et la dépression associée à ce dernier ont été enlevés. Ce matériau s'était répandu dans une dépression ovale d'environ 4,7 pi de longueur (N.-E. - S.-O.), de 2,5 pi de largeur (N.-E. - S.-E) et d'environ 0,15 pi de profondeur devant la cheminée (fig. 30). L'absence de pierre et une concentration d'argile calcinée au-dessus et à côté de la cheminée indiquent qu'elle avait été une cheminée de bousillage à ossature de poteaux de bois.

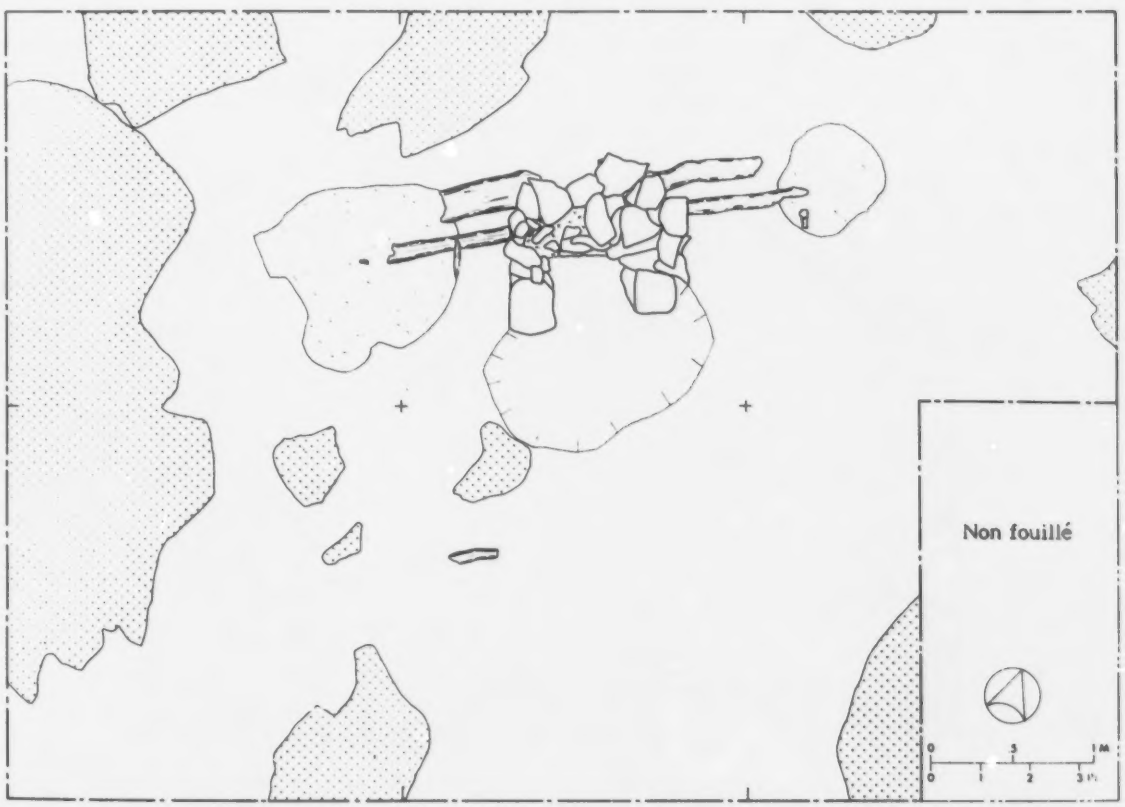

Figure 30. Plan du bâtiment de guet nord de la Compagnie du Nord-Ouest (bâtiment 3). (Dessin: S. Epps.)

Figure 31. Vestiges du bâtiment de guet nord, vue vers le nord-ouest.

Figure 32. Cheminée du bâtiment de guet nord, vue vers le nord.

La cheminée était contre un morceau de la sole du mur nord-ouest qui avait 6,8 pi de longueur et 0,6 pi de côté. Une solive parallèle à la sole s'étendait de part et d'autre de la cheminée. Son segment nord-est (fig. 32) situé à 0,3 ou 0,4 pi de la sole, avait 0,3 pi de largeur et 0,17 pi d'épaisseur. Il avait une longueur de 2,5 pi à partir de la cheminée. Son segment sud-ouest avait 0,42 pi de largeur et 0,05 pi d'épaisseur. Placé à 0,3 pi de la sole, ce segment allait jusqu'à 3,0 pi de la cheminée et était recouvert en son centre par un fragment perpendiculaire de planche du plancher. Une pièce de ce qui était peut-être une autre solive se trouvait à 6,1 pi au sud-est de la première solive. Elle avait 1,0 pi de longueur, 0,25 pi de largeur et 0,06 pi d'épaisseur.

Faute d'avoir livré d'autres soles, la fouille a révélé un sillon discontinu d'environ 1,1 pi de largeur et de 0,2 pi de profondeur près de l'extrémité sud-ouest de la tranchée, qui pourrait corrsepondre à l'emplacement du mur sud-ouest du bâtiment. Grossièrement perpendiculaire au mur nord-ouest, ce sillon se trouvait à environ 6,4 pi à l'ouest-sud-ouest de la cheminée et à 12 pi à l'est-nord-est de la grande maison.

Le toit aurait été fait de bâtons hourdés et recouverts d'argile limoneuse allant de brun rougeâtre (5YR 5/3) à brun grisâtre très foncé (10YR 3/3) contenant des poches d'argile brun rougeâtre (5YR 5/3) mêlée à du gazon. Nous ne saurions dire si ce matériau avait été rendu imperméable par une couche d'écorce.

Aussi fragmentaire qu'était ce vestige, il nous a quand même permis de déterminer que le bâtiment avait environ 15 pi de longueur (N.-E. - S.-O.) et entre 8 et 10 pi de largeur (N.-O. - S.-E.). La première dimension correspond à la distance entre le bord sud-ouest du sillon et le côté nord-est d'une concentration d'argile calcinée et de charbon de bois qui semblait marquer le coin nord du bâtiment (fig. 30). Ainsi la cheminée aurait-elle été à environ 6,4 pi du mur sud-ouest et à 4,0 pi du mur nord-est.

Quant à l'axe nord-ouest-sud-est du bâtiment, les affleurements rocheux de l'époque du bâtiment qui se trouvaient dans la portion sud-est de la fouille auraient interdit la construction d'un mur à plus de 10 pi de la sole nord-ouest. En revanche l'emplacement de ce qui aurait pu être un fragment de la solive sud-est suggère que le bâtiment avait au moins 8 pi de largeur.

À en juger d'après l'absence de potelles aux coins présumés du bâtiment, la technique de construction employée aurait été celle des poteaux sur sole. La fouille n'a livré aucune indication touchant des éléments architecturaux comme les fenêtres, les portes et les plafonds.

La stratigraphie du site de ce bâtiment suggère que le site connut deux périodes de construction. La surface du sol originelle dans le voisinage immédiat du bâtiment était légèrement ondulante et couverte d'une très mince couche (0,07 pi au plus) de cendres brunes (7.5YR 5/4), de charbon de bois et de fragments d'os calcinés qui correspondrait au premier brûlage et au défrichement du site ou aux déchets jetés à cet endroit avant la construction du bâtiment, ou les deux. Au-dessus de ce dépôt il y avait une couche de 0,15 à 0,3 pi d'épaisseur d'argile limoneuse brun grisâtre très foncé (10YR 3/3) qui contenait ici et là du charbon de bois et de l'argile calcinée et qui semblait être la couche de nivellement du site avant la construction du premier bâtiment. Il y avait ensuite une couche d'environ 0,15 pi d'épaisseur de cendres brunes (7.5YR 5/4), de charbon de bois, d'os calcinés et d'artefacts qui correspondait à la première occupation. Au-dessus de cette couche se trouvait une couche de 0,2 pi d'épaisseur d'argile limoneuse brun grisâtre très foncé (10YR 3/3) qui contenait du charbon de bois, des cendres, des os et des artefacts. La cheminée, et les vestiges de la sole et de la solive reposaient sur cette couche qui représentait le second nivellement du site.

D'après les journaux du comptoir, le bâtiment 3 aurait été un bâtiment de guet de la Compagnie du Nord-Ouest. D'abord placé à moins de 200 verges du comptoir au début de l'été 1805, ce bâtiment aurait été déplacé à moins de 4 verges de la fenêtre est de Peter Fidler "and directly opposite it" le 26 septembre 1805. Craignant que les étincelles de la cheminée de ce bâtiment ne mettent le feu à la grande maison, Fidler se plaignit à James Mackenzie, "master proprietor" du fort Chipewyan, qui donnait alors l'ordre de déménager le bâtiment d'environ 80 verges au point sud-est de l'île. Occupé par un Français et sa maîtresse, le bâtiment resta à cet endroit jusqu'au 21 janvier 1806 et fut alors ramené à son emplacement précédent à côté de l'extrémité nord-est de la grande maison. Fidler se plaignit de nouveau mais sans résultat cette fois. Trop peu nombreux pour forcer les Canadiens à enlever leur bâtiment, les Anglais rétorquèrent en érigeant une courte palissade et une série de clôtures à claire-voie pour les empêcher de passer près des bâtiments de la Compagnie de la baie d'Hudson. Le bâtiment fut utilisé jusqu'à l'abandon du comptoir Nottingham (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 2-13).

Peu avant son départ Fidler mesura la distance exacte entre le bâtiment de guet et sa fenêtre et nota 4 verges 6 po (A.C.B.H, B.39/a/5a, fol. 17). Cela est attesté par les découvertes archéologiques tout comme par la double occupation du site. L'absence d'artefacts directement associés à la Compagnie de la baie d'Hudson dans le bâtiment 3 (tableau 2) tend également à confirmer que ce bâtiment appartenait à la Compagnie du Nord-Ouest.

Bâtiment 4 - Bâtiment de guet sud de la Compagnie du Nord-Ouest

Il y aurait eu un autre bâtiment de guet à l'extrémité sud du site (fig. 26), à environ 47 pi au sud de la grande maison et environ 29 pi à l'ouest de l'anse remplie de bois de dérive. Les vestiges très fragmentaires de ce bâtiment ne comportaient qu'une cheminée en ruine et une partie de la sole sud.

Les vestiges de la cheminée composée de dales de gneiss hourdées avec de l'argile brun rougeâtre (5YR 4/4) avaient une configuration trapézoïdale (fig. 33). D'une hauteur de 2,2 pi, ces ruines avaient 2,7 pi de largeur au contrecoeur, 4,4 pi de largeur à l'ouverture et 3,5 pi de profondeur. Le foyer qui avait entre 1,3 et 2,3 pi de largeur et 1,8 pi de profondeur était tourné vers le nord et semblait avoir été revêtu d'argile. Ébrasé, le foyer avait entre 0,95 et 1,15 pi de largeur à l'ouverture. L'âtre formé de cinq pierres plutôt plates assises dans de l'argile brun rougeâtre et couvertes du même matériau contenait du charbon de bois et des cendres brun très pâle (10YR 7/4). Ce remblai s'étendait également dans le bâtiment sur une distance de 1,7 pi. Il n'y avait pas de dalle de foyer. Le conduit d'évacuation était du même type de construction que celui du bâtiment 3.

La cheminée était adossée à un fragment de 8 pi de la sole sud. Cette pièce de bois équarrie de 0,55 pi atteignait 0,4 pi à l'est de la cheminée et environ 4,9 pi à l'ouest de cette dernière et se terminait à ce qui semblait être le coin sud-ouest du bâtiment. Il n'y avait pas de trace des murs est ou ouest, mais l'emplacement du mur nord était marqué par une large bande d'hourdis et de charbon de bois entre 1,8 et 3,3 pi de largeur qui était située entre 10 et 13 pi du

Figure 33. La cheminée du bâtiment de guet sud de la Compagnie du Nord-Ouest (batiment 4), vue vers le sud.

mur sud. L'extrémité ouest de cette bande était en ligne avec la partie correspondante de la sole sud, tandis que son extrémité est se trouvait à 13,5 pi de cette dernière (fig. 26). Cela indiquerait donc que l'axe est-ouest du bâtiment avait environ 13,5 pi de longueur, tandis que son axe nord-sud avait entre 12,5 et 13,5 pi de longueur. Si tel était le cas, la cheminée se serait trouvée à peu près au centre du mur sud. L'absence de potelles aux coins présumés du bâtiment laisse supposer qu'il ne fut pas construit selon la technique des poteaux en terre.

L'intérieur du bâtiment était rempli d'un enchevêtrement de fragments de bois recouverts et mêlés d'argile limoneuse et d'hourdis indiquant que le toit avait été fait de la même manière et avec les mêmes matériaux que celui de l'autre bâtiment de guet. Plusieurs petits morceaux de bois trouvés à la surface du sol de l'époque du bâtiment à l'est de la cheminée sont peut-être les vestiges du plancher. Le grain du bois avait une orientation est-ouest.

Le bâtiment 4 semble être le dernier bâtiment de guet construit au site par la Compagnie du Nord-Ouest. Les Canadiens entreprirent sa construction le 28 janvier 1806 en traînant, avec un cheval, les pièces d'un ancien bâtiment de la Cie du Nord-Ouest. Fidler l'a consigné de la façon suivante: "within 10 yards of the Mens Door & opposite it". Le bâtiment fut terminé le 6 février et il existait encore en mai quand quatre Français s'y amenèrent pour remettre debout l'une de ses cheminées (A.C.B.H., B./39/a/5a, fol. 11-17).

L'emplacement du bâtiment, soit en face de la porte du quartier des hommes, est confirmé par les fouilles archéologiques, mais pas sa distance de ce dernier. Le bâtiment 4 est à un peu plus de 17 verges de l'emplacement probable dudit bâtiment, soit une différence de 7 verges. Cependant comme il n'y a rien qui ressemble même vaguement à un bâtiment de guet dans un rayon de 10 verges du quartier des hommes, nous croyons que le bâtiment 4 est bel et bien le bâtiment de guet, et que la différence dans les distances est attribuable à une erreur de la part de Peter Fidler. Les quelques artefacts qui ont été trouvés dans le bâtiment 4 (tableau 2) attestent d'une brève occupation non par la Compagnie de la baie d'Hudson.

Glaisières/dépotoirs A-B

À quelques 23 pi au sud-est du quartier des hommes de la grande maison, 8 pi au sud-ouest de l'entrepôt et environ 16 pi au nord-nord-est du bâtiment de guet sud, il y avait une légère dépression plus ou moins rectangulaire (fig. 26). Mesurant 12,3 pi de long (nord-sud) et entre 5,0 et 5,5 pi de large (est-ouest), la dépression comportait une fosse à ses deux extrémités (fig. 34). Celle au nord (fosse A) se composait de deux trous ovales se jouxtant qui avaient des parois presque verticales et un fond relativement plat (fig. 35). Le grand trou avait 4,0 pi de longueur (est-ouest), 3,5 pi de largeur (nord-sud) et 4,0 pi de profondeur, tandis que le petit avait 4,0 pi (est-ouest) sur 2,6 pi (nord-sud) de profondeur.

La fosse B séparée de sa voisine au nord par une paroi de 1,3 pi d'épaisseur de sol non bouleversé, était plus ou moins ronde et avait des parois presque verticales et un fond légèrement concave. La fosse avait entre 4,4 et 4,9 pi de diamètre et 4,0 pi de profondeur.

Les fosses étaient remplies d'un mélange marbré d'argile brun rougeâtre pâle (5YR 6/4), d'argile limoneuse brun foncé (7.5YR 3/2), de sable brun (7.5YR 5/4) et de gravier et de cendres allant de rouge jaunâtre (5YR 4/6) à brun jaunâtre (10YR 5/6) contenant de grandes lentilles de cendres rouge jaunâtre (5YR 4/8) et de charbon de bois qui atteignaient jusqu'à 0,45 pi d'épaisseur de

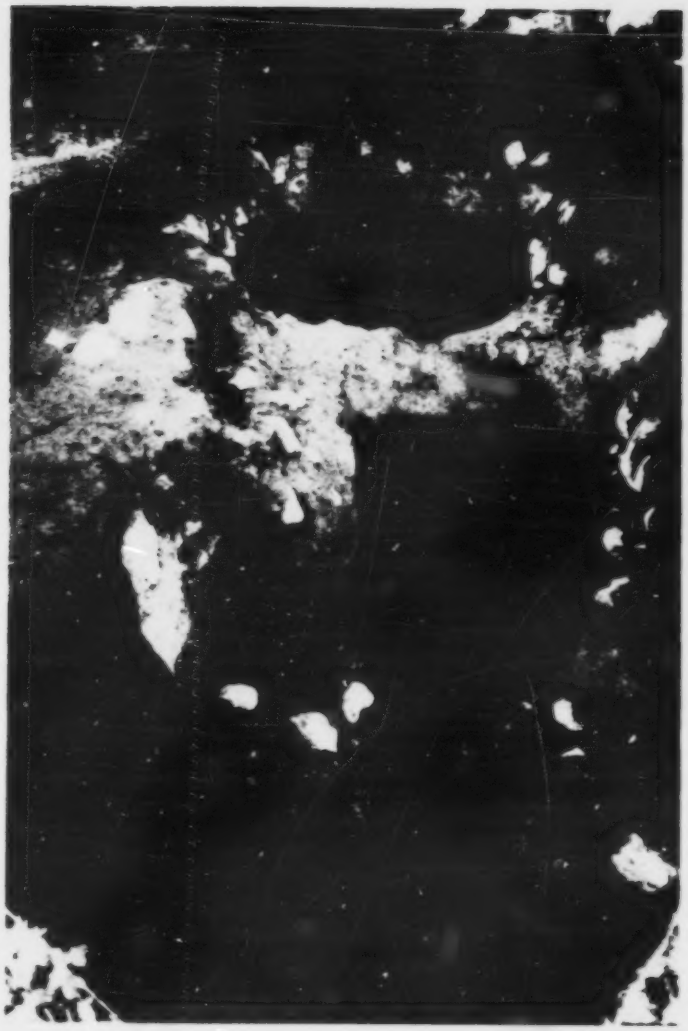

Figure 34. Glaisières/dépotoirs A-B, vue vers le sud.

même que des lentilles composées de copeaux et de fragments de bois, d'écorce de bouleau, de restes de poisson et de cendres brun jaunâtre (10YR 5/6) qui atteignaient 0,25 pi d'épaisseur. Les fosses contenaient également des os calcinés et non calcinés, des touffes de poils de mammifère, des plumes, des vestiges de bois calciné, des fragments d'hourdis, des pierres et de nombreux artefacts (tableau 2).

Les fosses A-B sont sans doute les endroits d'où l'on avait extrait le sous-sol argileux tenace qui servit à hourder les murs et les toits des bâtiments. Une fois obtenue la quantité voulue d'argile, les fosses créées furent utilisées comme dépotoirs. La paroi que sépare les deux fosses suggère que l'une d'elles était au moins partiellement remplie de déchets avant que l'on ne commençat à creuser l'autre.

Plusieurs tessons de céramique et de bouteille trouvés dans ces fosses appartenaient aux mêmes objets que ceux recueillis dans la grande maison. Ce fait associé à la concentration d'artefacts dans les fosses A-B indique que ces éléments du site servirent de principaux dépotoirs aux habitants anglais du site.

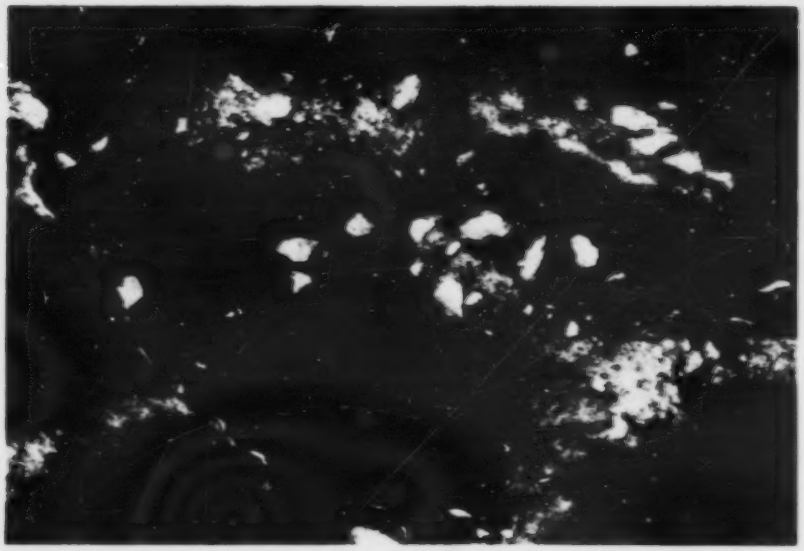

Figure 35. Gros plan de la fosse A, vue vers le nord-est.

Glaisière/dépotoir C

Une grande fosse adjacente à un petit vestige de pierre (fig. 36) se trouvait à 1,0 pi au sud-ouest des fosses A-B et à environ 6 pi au nord du bâtiment de guet sud (fig. 26). La fosse ronde et à parois inclinées vers un fond légèrement concave, avait environ 8,0 pi de diamètre et 3,7 pi de profondeur. Elle contenait une couche d'argile limoneuse tachée de charbon de bois et de cendres brun pâle (7.5YR 6/4), comportant une lentille de copeaux de bois et de branches au fond et au-dessus d'un dépôt d'argile limoneuse brun foncé (7.5YR 3/2) mêlé de sable, de cendres, de charbon de bois et de vestiges de poisson, qui lui reposait sur du sable brun (7.5YR 5/4) et du gravier contenant des morceaux épars de charbon de bois et de l'argile calcinée rouge jaunâtre (5YR 4/8) (fig. 37).

Situé au bord nord de la fosse, le vestige de pierre était plus ou moins rectangulaire et mesurait 3,3 pi (nord-sud) sur 2,9 pi (est-ouest) sur 1,0 pi de hauteur. Il se composait de deux rangées de pierres ignées sèches. Le trou au centre de la rangée inférieure permet de supposer qu'un poteau (de clôture par exemple) aurait pu se trouver à cet endroit. Les pierres de la rangée supérieure avaient glissé et comblé ce trou.

Il est fort possible que la fosse C ait été creusée pour extraire du sous-sol l'argile destinée à l'hourdis. Le sol rejeté (sable et gravier) fut répandu au sud de la fosse, sous une portion du bâtiment de guet sud, révélant ainsi que la fosse C est antérieure au bâtiment de la Compagnie du Nord-Ouest. La présence de déchets domestiques dans la fosse indique qu'elle servit de dépotoir de temps en temps.

Figure 36. Glaisière/dépotoir C et vestige de pierre adjacent, vue vers le sud.

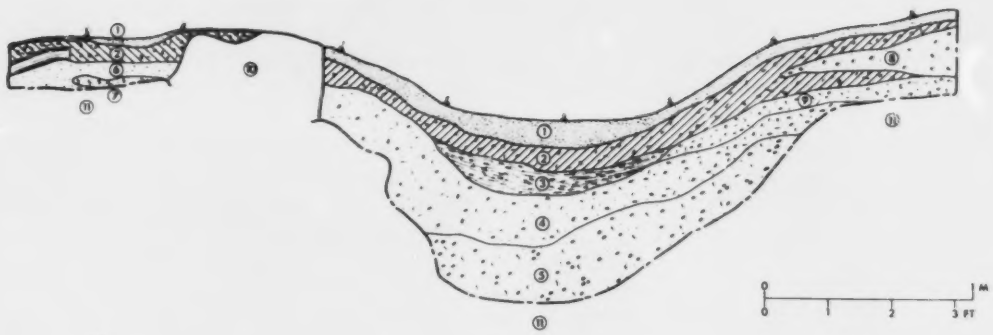

Figure 37. Profil nord-est - sud-ouest pris à peu près au centre de la fosse C, vue vers le sud-est. (1) matière végétale en décomposition; (2) argile limoneuse tachée de charbon de bois et cendres brun pâle; (3) copeaux de bois et branches; (4) argile limoneuse brun foncé contenant du sable, des cendres, des vestiges de poisson et du charbon de bois; (5) sable brun et gravier contenant un peu de charbon de bois et des fragments d'argile calcinée rouge jaunâtre; (6) sable brun; (7) argile calcinée rouge jaunâtre; (8) argile sablonneuse brune; (9) argile limoneuse tachée de charbon de bois et argile limoneuse calcinée rouge jaunâtre; (10) vestige de pierres; (11) argile brun rougeâtre non bouleversée. (Dessin: S. Epps.)

Glaisière/dépotoir D

Une grande fosse double fut creusée dans le sous-sol argileux, à 9,4 pi au nord-ouest de la fosse C et à environ 16 pi au sud-ouest du coin sud de la grande maison (fig. 6). La plus grande des deux fosses (fig. 38) avait une configuration irrégulière, des parois inclinées et un fond très inégal. Elle avait environ 10 pi de longueur (N.-O. - S.-E.), 8 pi de largeur (N.-E. - S.-O.) et jusqu'à 3 pi de profondeur. La petite fosse jouxtait le bord nord-est de la grande. De forme ovale avec des parois incurvées vers un fond concave, la fosse mesurait 2,3 pi (nord-sud) sur 3,2 pi (est-ouest) sur 1,5 pi de profondeur.

La portion supérieure de l'une et l'autre fosse était remplie d'un mélange marbré d'argile limoneuse brun foncé (7.5YR 3/2), d'argile brun rougeâtre (5YR 4/4), de charbon de bois, de fragments d'hourdis et de pierres. Le remblai du fond, qui atteignait 1,5 pi d'épaisseur, se composait surtout de pierres calcinées et éclatées par le feu (fig. 39) mêlées de cendres grises (5YR 5/1), de charbon de bois et d'argile limoneuse brune (10YR 5/3) contenant des os et un bon nombre d'artefacts (tableau 2).

La configuration irrégulière de la fosse D montre clairement qu'il s'agit d'une glaisière, tandis que son remblai prouve que la fosse servit ensuite de dépotoir aux habitants anglais du site.

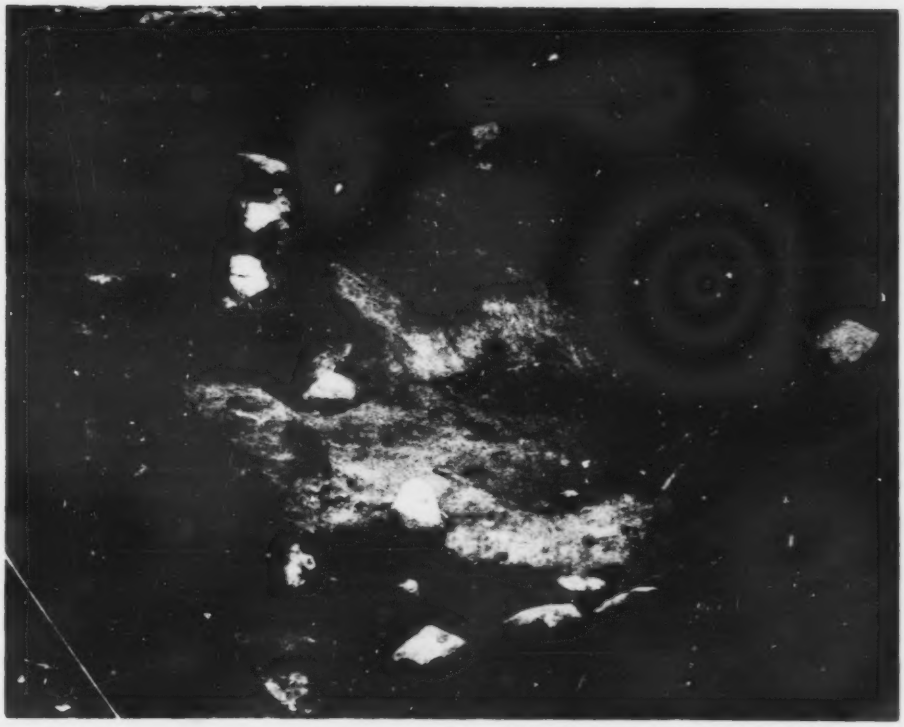

Figure 38. La grande cavité de la glaisière/dépotoir D au cours de la fouille, vue vers l'est. Une portion de la petite cavité est visible au centre supérieur de la photo.

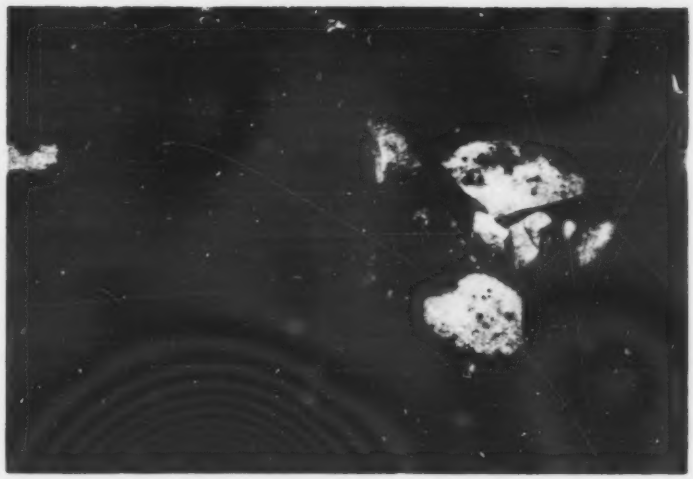

Figure 39. Remblai du fond de la fosse D à son extrémité sud-est, vue vers le nord-ouest.

Amoncellement de pierres - jardin

Un gros amoncellement de pierre fut mis au jour à 30 pi au sud-ouest de la cheminée du bâtiment de guet sud. Composé de blocaux de quartzite et de gros morceaux anguleux de gneiss (fig. 40), l'amoncellement avait environ 6,5 pi de diamètre et 1,6 pi de hauteur. Nous croyons qu'il a été formé au moment du nettoyage du terrain au sud des bâtiments en prévision d'un jardin. Ailleurs le terrain était trop bas, trop abrupt ou trop rocheux pour convenir à un jardin.

Les jardins furent plantés peu avant la fin de chacune des trois premières saisons de commerce pour que les hommes aient des légumes à manger durant l'hiver. Le premier jardin mesurait 15 verges sur 17 et fut planté au début de mai 1803. En raison de la stérilité du sol, de la froideur du climat, et du charpadage pratiqué par les Canadiens, le jardin ne donna qu'un boisseau de navets et environ dix gallons de pommes de terre. L'année suivante, le jardin planté à la mi-mai, donna sept paniers de pommes de terre et trois boisseaux de navets (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 47; B.39/a/3, fol. 5-7, 21; B.39/a/4, fol. 5).

En avril et mai 1805, le jardin fut entouré d'une palissade faite de poteaux pointus de 7 pi de longueur attachés à des pièces horizontales par des chevilles de bois, installée dans une tranchée. Une "porte" donnait accès au jardin. Après la réapparition du bâtiment de guet nord à côté de la fenêtre de Fidler au mois de janvier suivant, deux sections de la palissade furent enlevées et placées dans la neige au nord-est de la grande maison pour empêcher les Canadiens de s'approcher du bâtiment (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 17-19; B.39/a/5a, fol. 11; B.39/a/5b, fol. 52).

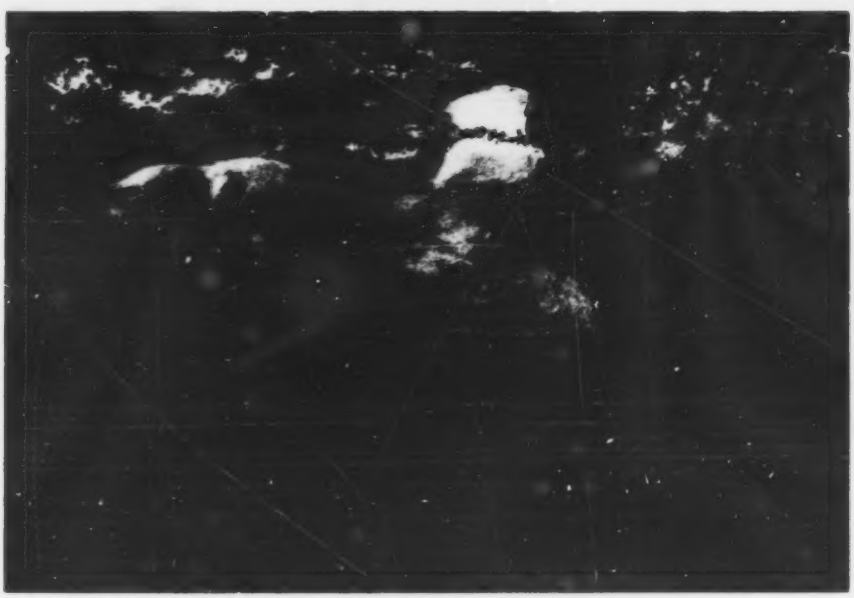

Figure 40. Amoncellement de pierres près du jardin, vue vers le nord.

DESCRIPTION DES ARTEFACTS

Le site du comptoir Nottingham a livré quelque 5806 objets dont 91 pour cent étaient des perles de verre et de plomb. Les autres objets, pas très nombreux il est vrai, sont tout de même assez diversifiés pour qu'ils donnent une assez bonne idée de la culture matérielle des habitants du site.

La description des artefacts est détaillée et accompagnée de remarques explicatives ou interprétatives dans la majorité des cas. Les dimensions et les volumes des objets sont donnés en mesures métriques qui permettent d'exprimer les fractions plus facilement. Cependant nous donnons également les mesures en fractions de pouce quand elles sont jugées significatives sur le plan historique ou culturel. Les cotes des couleurs sont celles du système Munsell (Munsell Colour Company 1976).

Tous les objets de verre ont été soumis à des ondes courtes ultra-violettes qui permettent de déceler la présence de plomb. Le verre contenant du plomb émet une lumière bleu glace pâle (Elville 1951: 266). La présence de plomb dans un échantillon choisi des objets de verre au plomb a été corroborée par analyse par diffraction des rayons X. La composition de plusieurs objets en métal a été déterminée par diffraction des rayons X, mais il fut impossible de soumettre tous les objets de métal à ce test. Partant nous avons utilisé des termes généraux pour désigner les métaux de composition incertaine; ainsi "métal jaune" désigne un alliage indéterminé de cuivre, et "métal ferreux" désigne soit du fer soit de l'acier.

Les artefacts sont classés en six grandes catégories fonctionnelles: effets personnels, objets d'usage domestique, armes (subsistance et défense), outils et quincaillerie, fournitures de commerce et transports. Les objets qui ne purent être identifiés ou dont la fonction n'était pas évidente furent placés dans une septième catégorie: objets divers.

Effets personnels

Textiles

La fouille a livré plusieurs pièces d'étoffe de laine, de fibre végétale, d'une fibre non identifiée et d'un mélange de lin et de métal jaune (A. Douglas 1977: com. pers.).

Lin et métal jaune

Un morceau d'étoffe d'environ 730 mm de longueur sur environ 12 mm de largeur (fig. 41c) se compose de fibres de lin tissées avec des bandes de métal jaune, sans doute du laiton, qui ont entre 0,7 et 0,9 mm de largeur et environ 0,1 mm d'épaisseur. Malgré la désintégration presque totale des bandes de métal, le morceau d'étoffe était assez intact par endroits pour en déterminer l'armure. Il s'agissait d'une étoffe à armure nattée irrégulière (fig. 42a) dans laquelle la trame faite d'un seul fil (une bande de métal) passe au-dessus et au-dessous de deux fils de chaîne tordus (Potter et Corbman 1967: 67-68). L'étoffe obtenue ressemble à un damier parce que les deux fils de la chaîne ont à peu près la même largeur que la bande de métal. L'étoffe compte au centimètre 20 fils de chaîne et 10 de trame. Le fort George de la Compagnie du Nord-Ouest dans

Figure 41. Textiles: (a-b) étoffe de laine bleu foncé; (c) morceau de lin et de bandes de métal jaune; (d-e) tissu de fibres végétales. (Photo: R. Chan.)

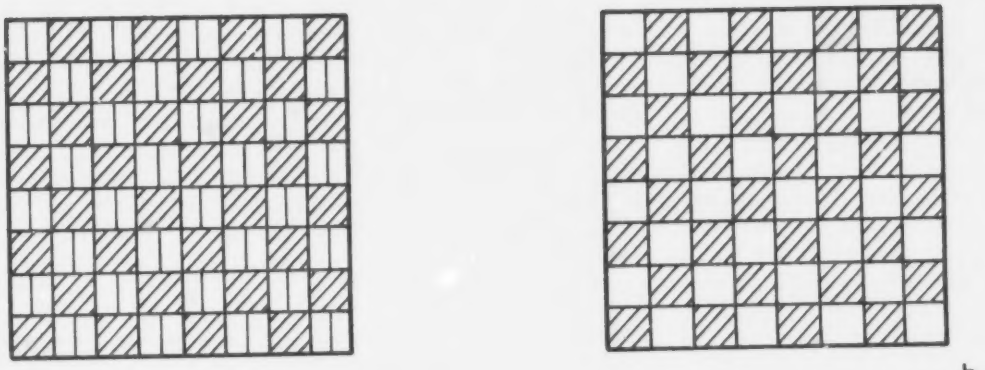

a b

Figure 42. Armures d'étoffe: (a) armure nattée irrégulière; (b) armure unie. (Dessin: S. Epps.)

le centre-est de l'Alberta a livré une étoffe semblable qui est peut-être la dentelle en fil d'or mentionnée dans les inventaires des marchandises de traite (Kidd 1970:159).

Laine

La fouille a livré sept pièces d'étoffe de laine (fig. 41a-b) dont six sont bleu foncé (5B 3/2). Toutes ont une armure unie (fig. 42b) formée par l'enchevêtrement simple de la chaîne et de la trame (Potter et Corbman (1967:66). L'armure est bien équilibrée, comptant entre 10 et 12 fils de chaîne et entre 10 et 15 fils de trame au centimètre.

Fibres végétales

La fosse B a livré deux spécimens (fig. 41d-e) d'un tissu de fibres végétales, probablement des racines d'épinettes. Ils se composent de bandes plates de fibres libériennes à armure unie et assez mal équilibrée comptant entre 5 et 7 fils de chaîne et entre 9 et 11 fils de trame au centimètre.

Fibre non identifiée

Une très petite (7 mm sur 9) pièce d'étoffe fine a été trouvée collée à un morceau de tôle étamée. Elle a une armure unie et équilibrée comptant 60 fils de chaîne et de trame au centimètre. Sa teinte violet rougeâtre (10RP 5/6) semble être sa teinte originelle.

Boutons

L'échantillon de boutons du comptoir Nottingham se compose de 55 spécimens qui peuvent être répartis en 10 types de 28 variétés. Les matériaux des boutons sont le laiton (56 %), l'étain (33 %) et l'os (11 %). La compostion des boutons en métal fut déterminée par Henry Unglik de la Division de la conservation, Parcs Canada (tableaux 3 et 4). Tous les boutons sont ronds.

Laiton

Il y a 31 boutons en laiton qui se répartissent en six types et 21 variétés. Dix-huit ne sont pas plaquées, tandis que six sont étamés, quatre sont dorés et trois sont argentés. La composition métallique des boutons varie considérable-

ment. Celle des spécimens non plaqués est la suivante: 50-97 pour cent (78,5 % en moyenne) de cuivre, 1-48 pour cent (18,9 % en moyenne) de zinc, 0-16 pour cent (1,7 % en moyenne) de plomb et 0-6 pour cent (moins de 0,5 % en moyenne) d'étain, et des traces de plusieurs autres éléments (tableau 3). Les spécimens plaqués d'or et d'argent ont, en moyenne, une teneur en cuivre beaucoup plus élevée (92-97 %; 95 % moyenne), et une teneur relativement plus faible en zinc (3-7 %; 4,4 % en moyenne), en plomb (0-1 %; 0,75 % moyenne) et en étain (traces). Les boutons étamés ont une teneur sensiblement plus faible en cuivre (71-82 %; 77,2 % moyenne) et relativement plus élevée en zinc (3-26 %; 15,5 % moyenne) et en plomb (env. 0,5-16 %; 6,1 % moyenne). L'étain, l'antimoine et l'argent sont présents à l'état de traces.

Tableau 3. Composition des boutons de laiton (pourcentages des éléments fondés sur l'analyse semi-quantitative par dispersion de l'énergie par rayons X faite par Henry Unglik, Division de la conservation, Parcs Canada, Ottawa)

Type/var.	Nº lab.	Cuivre	Zinc	Pb	Ag	As	Ni	Cd	Fe	Sb	Sn	Remarques
A.1	77-3609	75-78	21-24	<1.0	X						X	
	77-3591	76-79	20-22	1-2	X							
	77-3603	79-81	18-21		X			X			X	
	77-3595	81-83	16-18	≤0.5	X						X	
	77-3585	86-90	8-12	≤2	X					X	X	
	77-3575	89-92	6-8	1-2	X				<0.5			
	77-3608	89-93	6-8	1-3	X		X		X	X	X	
A.2	77-3604	94-96	4-6									argenté
A.3	77-3590	95-97	3-5									argenté
A.4	77-3613	95-97	3-5									argenté
A.5	77-3578	74-77	22-24	1-2	X	X				X	X	
A.6	77-3617	91-93	6-8	≤0.5	X						X	
A.7	77-3577	92-94	5-7	≤0.5	X						X	doré
A.8	77-3588	95-97	3-5		X						X	doré
A.9	77-3571	93-95	3-4	1.0	X				<0.5		X	doré
	77-3610	95-97	5-7	<0.5	X						X	doré
B.1	77-3612	50-57	42-48	1-2	X						X	
	77-3614	61-63	37-39		X			X			X	
B.2	77-3620	71-81	13-15	6-8	X				X			étamé
	77-3602	73-75	24-26	<0.5	X				<0.5	X		étamé
B.3	77-3621	77-79	20-22	<0.5								étamé
C.1	77-3594	91-93	7-9		X						X	
D.1	77-3616	65-72	23-27	<1.0	X				X		4-6	
D.2	77-3583	87-92	1-3	2-4	X					X	5-6	
D.3	77-3607	79-82	3-4	4-16					<0.5	0.5		étamé
D.4	77-3597	75-80	13-15	6-9	X				<1.0			étamé
E.1	77-3589	64-66	33-35	≤0.5	X			X				
	77-3592	78-80	19-21	≤0.5	X			X		X		
E.2	77-3615	55-76	22-38	1-2	X				<0.5			
F.1	77-3598	75-82	5-8	12-16	X				≤0.5	X		

X = Trace

Tableau 4. Composition des boutons en étain (pourcentages des éléments fondés sur l'analyse semi-quantitative par dispersion de l'énergie par rayons X faite par Henry Unglik, Division de la conservation, Parcs Canada, Ottawa)

Type/var.	Nº lab.	Étain	Plomb	Cuivre	Antimoine
A.1	78-2140	57-67	35-42	<1.0	
A.3	77-3596	60-65	32-38	0.5	1-2
B.1	77-3586	65-75	25-30	1-3	

Type A. Boutons d'une pièce composés d'un disque estampé et d'une queue en fil de cuivre ou de laiton moins souvent, en forme de lettre alpha, brasée sur l'intérieur. Ils ne présentent pas de marques de manufacture. Ce type de bouton correspond au bouton de type 18 de Stanley South (1964: 120-121) et au type G de Stanley J. Olsen (1963: 552). Notre collection compte neuf variétés de ce type.

Variété 1. Uni; non plaqué; 7 spécimens (fig. 43a). Cette variété de bouton a un extérieur uni et plat ou légèrement convexe et un intérieur plat ou très légèrement concave. Les queues de tous les spécimens sauf un sont intactes. Dans l'une d'elles il y avait encore un morceau de ficelle. Les disques ont de 14,4 à 24,0 mm de diamètre.

Variété 2. Uni; argenté; 1 spécimen (fig. 43b). Le bouton de 13,1 mm de diamètre a un extérieur et un intérieur plats. À la queue de cuivre intacte est toujours attaché un morceau de ficelle.

Variété 3. Extérieur gravé, intérieur uni; argenté; 1 spécimen (fig. 43c). La face extérieure plate du bouton porte les lettres manuscrites incisées PF, sans doute les initiales de Peter Fidler. L'intérieur du disque de 14,3 mm de diamètre est plat. La queue de cuivre est intacte.

Variété 4. Extérieur gravé, intérieur marqué; argenté; 1 spécimen (fig. 43d). Variété essentiellement identique à la variété 3 sauf que le diamètre est de 26,1 mm et que l'intérieur porte en relief l'inscription estampée MH&E et PLATED. La queue intacte est en cuivre.

Variété 5. Orné (scène pastorale); non plaqué; 1 spécimen (fig. 43e). L'extérieur plat de ce bouton de 12,2 mm de diamètre est orné d'une représentation stylisée en bas-relief d'une ruche sur un socle, de deux oiseaux et d'un arbre élancé et dénudé sur un panneau central rond et en retrait de 6,8 mm de diamètre. L'intérieur également plat présente une surface irrégulière et bosselée au centre de laquelle il y a une petite protubérance ronde. La queue de cuivre intacte est attachée à cette protubérance qui a à peu près la même dimension que la dépression sur la face extérieure.

Variété 6. Orné (soleil rayonnant); non plaqué; 1 spécimen (fig. 43f). L'extérieur et l'intérieur sont plats et portent des marques très distinctes de lime. L'extérieur est orné d'un motif de soleil rayonnant estampé, sans doute un motif militaire, qui a été pratiquement effacé à la lime. En outre, environ la moitié du périmètre du disque a été limé peut-être pour avoir utilisé le bouton comme couteau ou grattoir. La queue de cuivre est intacte. Le spécimen a un diamètre maximal de 33,5 mm.

Variété 7. Orné (insigne de la Compagnie de la baie d'Hudson - en relief); plaqué d'or; 1 spécimen (fig. 43g). Cette variété a 15,3 mm de diamètre. L'extérieur légèrement convexe est orné de l'insigne estampée en relief de la Compagnie de la baie d'Hudson: renard assis sur un "cap of maintenance" au dessus d'une jarretière bouclée et perlée qui porte la devise PRO PELLE CUTEM ("Nous risquons notre peau pour des fourrures"; Rich 1958: 13); la jarretière ceint les lettres HBC ornées et entrelacées. L'intérieur est concave et porte l'inscription ".S.FIRMIN.STRAND." dans un cercle en relief au centre. La queue en cuivre est intacte.

Variété 8. Orné (insigne de la Compagnie de la baie d'Hudson - gravé en creux); plaqué d'or; 1 spécimen (fig. 43h). Ce bouton a à peu près la même grosseur (15,6 mm de diamètre) que le bouton précédent. Le motif ornant son extérieur est essentiellement le même sauf qu'il est en creux au lieu d'en relief. L'intérieur, qui n'est que légèrement concave, porte l'inscription estampée en relief "*S. FIRMIN*STRAND*" autour d'un cercle en relief qui ceint la queue en cuivre intacte.

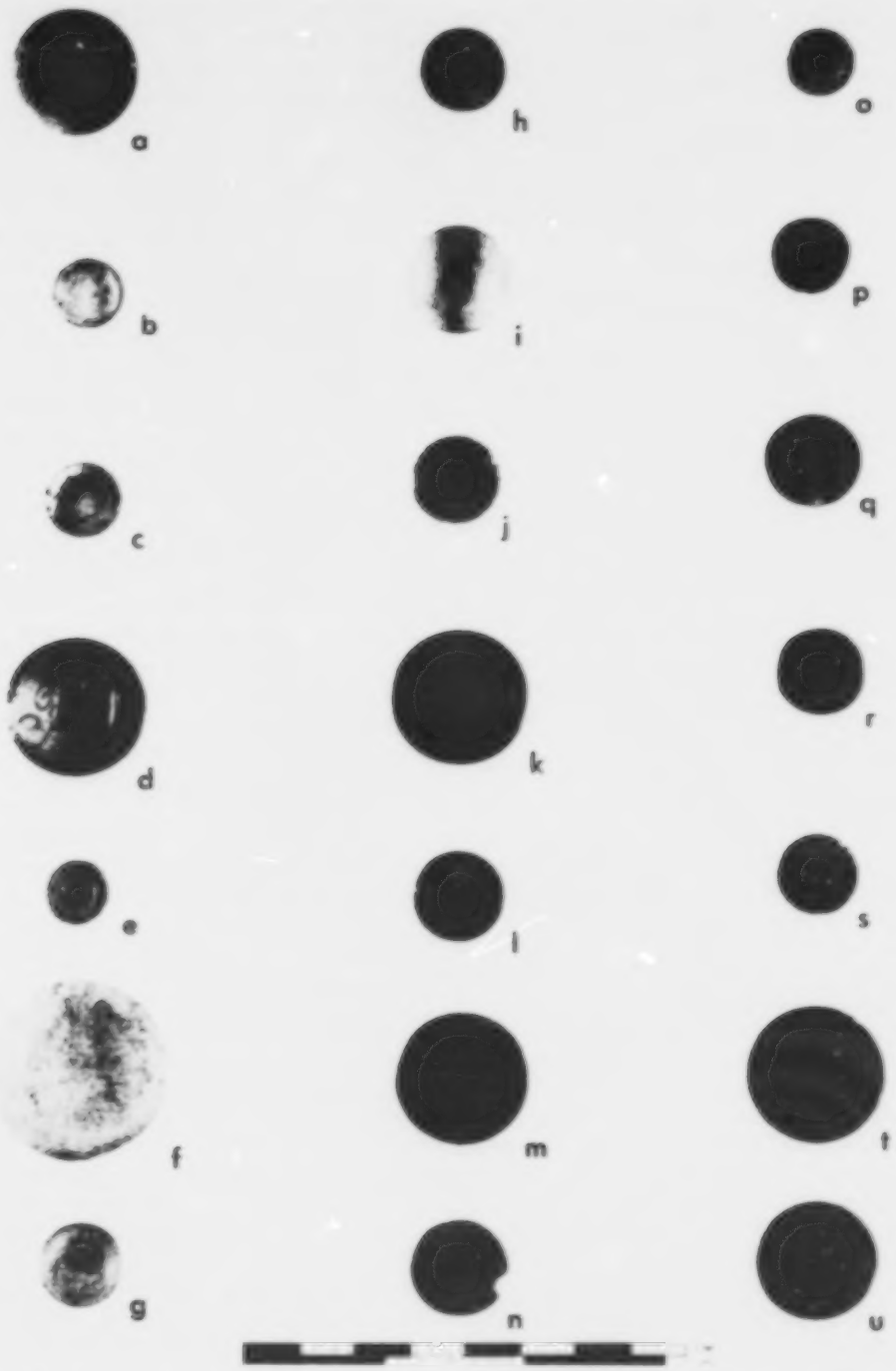

Figure 43. Boutons de cuivre: (a-i) type A; (j-m) type B; (n) type C; (o-r) type D; (s-t) type E; (u) type F. (Photo: R. Chan.)

Variété 9. Uni, extérieur courbé, intérieur marqué; plaqué d'or; 2 spécimens (fig. 43i). L'extérieur et l'intérieur de ces boutons sont plats perpendiculairement au plan de la queue, tandis que l'extérieur est convexe et l'intérieur concave parallèlement à ce même plan. La marque de qualité "GILT.*.GILT.*.GILT.*." apparaît en relief sur une étroite bande en creux qui ceint la queue en cuivre. Une queue est intacte, tandis que l'autre est brisée à la base. Les disques mesurent de 20,1 à 20,5 mm sur 19,4 à 19,5 mm.

Type B. Boutons coulés d'une seule pièce et munis d'une queue en laiton en forme d'alpha. La queue avait été fixée sur un renflement net, tronqué et conique au cours du coulage. Les boutons ne portent pas de marques de moule et leur intérieur a été lissé par tournage et finissage à la main. Dans bien des cas le renflement avait reçu le même traitement. Néanmoins la majorité des renflements portent à leur sommet un talon de moulage. L'extérieur de tous les boutons est uni. Ce type correspond au type 7 de South (1964: 117) et au type D d'Olsen (1963: 552). Nous en avons quatre variétés.

Variété 1. Intérieur et renflement tournés; non plaqué; 2 spécimens (fig. 43j). Ces boutons ont un extérieur uni et plat et un intérieur plat ou légèrement convexe. Le renflement a un petit talon de moulage à côté de la queue. Une queue a été arrachée du renflement, tandis que l'autre en a été partiellement détachée. Les boutons ont entre 16,3 et 24,3 mm de diamètre.

Variété 2. Intérieur et renflement tournés; étamé; 2 spécimens (fig. 43k-l). L'extérieur est uni et plat, tandis que l'intérieur est plat ou nettement convexe. Il y a un talon de moulage sur un renflement. Les deux queues sont intactes. Les disques mesurent entre 16,9 et 25,3 mm de diamètre.

Variété 3. Intérieur tourné; renflement non lissé; étamé; 1 spécimen (fig. 43m). L'extérieur et l'intérieur de ce bouton de 24,2 mm de diamètre sont plats. Le renflement présente une surface chagrinée et un talon de moulage. La queue est intacte.

Variété 4. Intérieur tourné; renflement vague; étamé; 1 spécimen. Il s'agit là d'une variété résiduelle qui comprend un fragment d'un disque de bouton de la variété 2 ou variété 3. Les deux côtés sont plats. Le disque aurait eu quelque 26,8 mm de diamètre.

Type C. Boutons moulés d'une seule pièce et munis d'une queue en fil de métal jaune en forme d'alpha. Cette dernière est enfoncée dans un renflement net, tronqué et conique. L'intérieur porte une marque de moule qui va jusqu'au renflement. Ce type est analogue au type 8 de South (1964: 117) et au type C d'Olson (1963: 552). Il n'y a qu'une variété.

Variété 1. Orné (armoiries de la Compagnie de la baie d'Hudson); non plaqué; 1 spécimen (fig. 43n). Le bouton de 17,2 mm de diamètre a un intérieur plat non marqué portant la queue intacte. L'extérieur plat a un bord assez large qui porte quatre panneaux à un endroit. Une croix hachurée divise la surface en quartiers dont chacun contient ce qui ressemble à un castor gras placé en diagonale. Ce motif correspond probablement à une représentation quelque peu modifiée de l'écu des armoiries de la Compagnie de la baie d'Hudson, à savoir "argent, a cross gules between four beavers passant proper" (Parker 1970: 50). D'autres boutons de cette variété ont été trouvés au comptoir Buckingham (Compagnie de la baie d'Hudson) et au fort George (Compagnie du Nord-Ouest) qui furent exploités presque côte-à-côte sur la Saskatchewan-nord de 1792 à 1800 (Kidd 1970: 260; Nicks 1969: 222).

Type D. Boutons coulés d'une seule pièce et munis d'une queue en fil en forme d'alpha. Cette dernière est enfoncée dans une petite protubérance irrégulière au centre de l'intérieur. Aucune marque de moule décelable. L'intérieur de trois des quatre variétés observées avait été tourné et travaillé à la main pour le lisser. Ce type n'a pas d'équivalent dans South (1964) ou Olsen (1963).

Variété 1. Uni; intérieur non fini; non plaqué; 1 spécimen (fig. 43o). L'extérieur est plat et lisse, tandis que l'intérieur chagriné est convexe autour d'une protéburance centrale surmontée d'un talon de moulage. La queue manque. Le bouton a 12,7 mm de diamètre.

Variété 2. Uni; intérieur tourné; non plaqué; 1 spécimen (fig. 43p). Les deux côtés de ce bouton de 14,6 mm de diamètre sont plats. La surface de la protubérance est irrégulière et burinée. Le spécimen a une queue en métal jaune intacte.

Variété 3. Uni; intérieur tourné; étamé; 1 spécimen (fig. 43q). Ce bouton de 17,7 mm de diamètre a un extérieur plat et un intérieur légèrement concave. Les marques d'outil concentriques sur l'intérieur s'arrêtent sur la protubérance contenant le vestige d'une queue en métal ferreux.

Variété 4. Orné; intérieur tourné; étamé; 1 spécimen (fig. 43r). L'extérieur de ce bouton est plat. Son périmètre est orné d'une bande circulaire composée de cinq lignes ondulées concentriques et d'un cercle de petites lignes diagonales. Tous ces décors ont été estampés. L'intérieur est légèrement concave autour de la protubérance irrégulière. Une extrémité de la queue en laiton est déplacée. Le spécimen a un diamètre de 16,4 mm.

Type E. Boutons fondus d'une pièce avec queue biseautée intégrée qui est percée d'un trou. Ces boutons correspondent au type A d'Olson (1963: 552). Il a y deux variétés, mais ni l'une ni l'autre ne portent de marques de fabrication.

Variété 1. Uni; deux spécimens (fig. 43s). L'extérieur des boutons est uni et légèrement convexe, tandis que l'intérieur est légèrement concave. La queue d'un spécimen n'a pas été percée. Les disques ont 15,1 et 15,2 mm de diamètre.

Variété 2. Orné; 1 spécimen (fig. 43t). L'extérieur légèrement convexe est orné de plusieurs éléments décoratifs dont un anneau central en relief entouré de cinq motifs en relief en forme de couronne. Ces motifs présentent un rebord incliné vers l'intérieur destiné peut-être à retenir des incrustations aujourd'hui disparues. La surface à l'intérieur de l'anneau central a l'aspect d'un damier, tandis que le reste de la surface présente plusieurs motifs floraux en relief. Le bord est perlé. L'intérieur du bouton de 25,4 mm de diamètre est légèrement concave. Un spécimen semblable qui aurait porté des incrustations en émail bleu a été recueilli au site du fort Éturgeon (un des premiers comptoirs de la Compagnie du Nord-Ouest situés au centre de la Saskatchewan) en activité de 1776 à 1780 (Barka et Barka 1976: 68).

Type F. Boutons en deux pièces à intérieur coulé. La queue en fil de laiton ressemblant plus ou moins à un oméga a été mise en place au moment du coulage et ses extrémités aplaties saillent sur la surface opposée à l'oeil. L'extérieur du bouton manque, mais il s'agissait probablement d'une pièce de métal jaune en forme de dôme qui avait été brasée à l'intérieur (South 1964: 114, type 6). Une variété a été consignée.

Variété 1. Incomplet; intérieur concavo-convexe; 1 spécimen (fig. 43u). L'extérieur est convave et grossier sauf pour le bord qui est plat et poli. L'intérieur est convexe et a été adouci par tournage. La queue intacte est attachée à un morceau de tissu. Le diamètre de l'artefact est de 21, 8 mm.

Etain

Dix-huit boutons en étain répartis en deux catégories et cinq variétés. Leur composition est la suivante: 60-75 pour cent d'étain, 25-42 pour cent de plomb, 0,5-3,0 pour cent de cuivre et 0-2 pour cent d'antimoine (tableau 4).

Type A. Boutons moulés d'une pièce à queue en fil de métal ferreux en forme d'oméga fixée dans une protubérance basse en forme de dôme dont la base est nette. Toutes les protubérances et quelques intérieurs de boutons portent des marques de moule. Ce type correspond au type 8 de South (1964: 117) et au type C d'Olsen (1963: 552). La collection en compte quatre variétés.

Variété 1. Orné (insigne de la Compagnie de la baie d'Hudson); gros bouton; 8 spécimens (fig. 44a). Ces boutons à extérieur légèrement convexe portent en relief l'insigne de la Compagnie de la baie d'Hudson déjà décrit pour les boutons en laiton de type A et de la variété 7. Leur intérieur légèrement concave

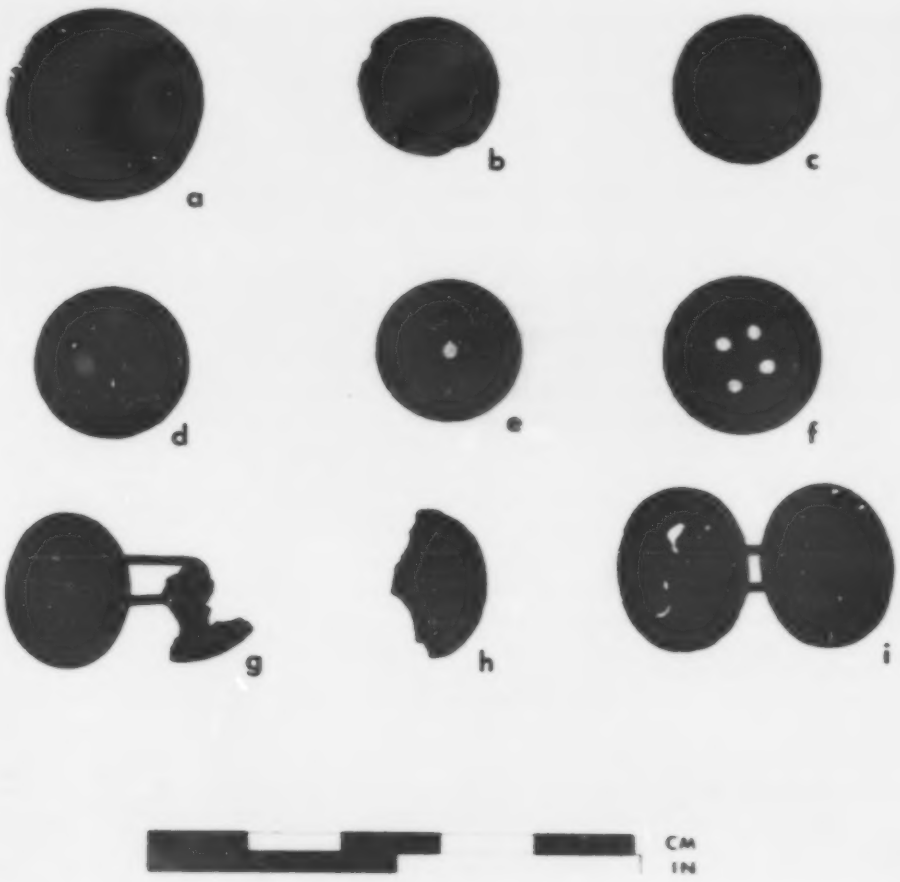

Figure 44. Boutons et boutons de manchette: (a-c) boutons en étain, type A; (d) bouton en étain, type B; (e) bouton en os, type A; (f) bouton en os, type B; (g-h) boutons de manchette en laiton ornés; (i) bouton de manchette en laiton non orné. (Photo: R. Chan.)

présente des parties de l'inscription S FIRMIN STRAND en relief. Il y a une large arête laissée par le moule sur chaque protubérance. Il n'y a pas de marques de moule sur l'intérieur du bouton. La majorité des queues ont été rongées par la rouille. Le diamètre des spécimens varie entre 21,0 et 21,6 mm et a en moyenne 21,3 mm, ce qui correspond clairement à une seule catégorie de tailles. Ces boutons sont peut-être analogues aux boutons de "manteau" en étain dont il est fait état dans le journal du comptoir Nottingham de 1801-1803 (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 84). Les autres sites de la Compagnie de la baie d'Hudson qui ont livré des boutons de cette variété sont les comptoirs Acton (1799-1821; Noble 1973: 109), Buckingham (1792-1800) et Edmonton III (1810-1813; Nicks 1969: 172, 224).

Variété 2. Orné (insigne de la Compagnie de la baie d'Hudson), petit bouton; 7 spécimens (fig. 44b). Ces boutons portent le même décor que la variété précédente, mais ont une forme un peu différente; leur extérieur est légèrement convexe, tandis que leur intérieur est plat et sans marque. Également ils sont plus petits, diamètre entre 14,4 et 15,4 mm et une moyenne et un mode de 15,0 mm. Ils constituent donc une autre catégorie de tailles. Ces boutons correspondent probablement aux boutons de "gilet" dont il est fait état dans le journal de 1801-1803 (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 84). Des boutons de cette variété ont également été recueillis aux comptoirs Edmonton III (Nicks 1969: 172) et Acton (Noble 1973: 109).

Variété 3. Uni; 1 spécimen (fig. 44c). Ce bouton est plat à l'intérieur et à l'extérieur et n'est pas orné. Il y a une marque de moule de part en part de l'intérieur et de la protubérance, en ligne avec le plan de la queue brisée et un reste de masselotte ronde sur un côté de la protubérance. Le spécimen a un diamètre de 16,0 mm.

Variété 4. Indéterminé (bouton fondu); 1 spécimen. Le seul spécimen de cette variété se limite à une queue de fil de fer en forme d'omega qui est attaché à une masse informe d'étain.

Type B. Bouton d'une pièce dont le disque et la queue ont été coulés ensemble. Il y a une marque de moule de part en part de l'intérieur et sur la queue. Ce type correspond au type E d'Olsen (1963: 552) et au type 11 de South (1964: 118). Il n'y a qu'une variété.

Variété 1. Orné; 1 spécimen (fig. 44d). Le spécimen présente un extérieur plat orné de plusieurs plats et rainures concentriques autour d'un petit centre en creux. Avant d'être nettoyé il était recouvert de ce qui semblait être un émail laqué brun (A. Douglas 1976: com. pers.). L'intérieur de ce bouton de 16,0 mm est plat. La queue est intacte.

Os

Les six boutons en os appartiennent à deux types qui comptent chacun une variété.

Type A. Disques en os plat avec une seule perforation centrale. Au moins un coté a été fait au tour et lissé à l'aide d'un outil. Ce type correspond à peu près au type 15 de South (1964: 119).

Variété 1. Une seule perforation; 5 spécimens (fig. 44e). Trois spécimens ont été tournés sur les deux côtés, tandis que les deux autres ne l'avaient été que sur un côté (la face opposée présente de fines marques parallèles de taille). Les disques ont entre 10,2 et 15,3 mm (12,3 mm moyenne) de diamètre et entre 1,3 et 2,0 mm (1,6 mm moyenne) d'épaisseur. Les perforations ont un diamètre de 1,2 à 1,9 mm (1,6 mm moyenne).

Stone (1974: 59, 61) estime que les disques sont peut-être des blancs d'intérieurs de boutons fabriqués sur place pour remplacer l'intérieur brisé ou usé des boutons composités. À Michillimakinac, de tels boutons avaient un extérieur convexe en cuivre ou en laiton, un élément de remplissage en argile et une queue en laiton en forme d'oméga insérée dans le trou de la surface intérieure (Stone 1974: 57). Bien que South (1964: 119) affirme également que les disques ont probablement été fabriqués sur place, il suggère qu'ils étaient peut-être recouverts de tissu et munis d'une corde en guise de queue.

Type B. Disques plano-concaves avec quatre perforations centrales. Les deux cotés portent de nombreux sillons concentriques laissés par l'outil employé pour les adoucir. Ce type correspond probablement au type 20 de South (1964: 119).

Variété 1. Perforations multiples; 1 spécimen (fig. 44f). Ce bouton à extérieur concave et à bord arrondi a un intérieur plat. Il a 17,0 mm de diamètre et 2,6 mm d'épaisseur. Les trous ont 1,6 mm de diamètre.

Boutons de manchette

L'échantillon de boutons de manchette du comptoir Nottingham se compose de trois spécimens en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers; tableau 5: nos 77-3579 et 77-3581 recueillis dans la "cabane" de Fidler de la grande maison. Ces boutons de manchette peuvent se diviser en deux catégories: les boutons non ornés et les boutons ornés.

Tableau 5. Composition métallique de certains artefacts en laiton (pourcentage des éléments fondé sur l'analyse semi-quantitative par dispersion de l'énergie par rayons X faite par Henry Unglik, Division de la conservation, Parcs Canada, Ottawa).

Type d'artefact	No. de lab.	Cuivre	Zinc	Plomb	Ag	As	Fe	Sb	Sn
Bouton de manch. orné	77-3579	96-98	2-4		X				
Bouton de manch. non orné	77-3581	74-84	15-25	≤0.5	X				
Clinquant conique	77-3600C	68-72	27-30	1-3					
Anneau	77-3587	50-56	42-46	2-4	X				
Bague gravée en creux	77-3599	64-67	31-33	<0.5	X	X	<0.5		1-2
Petite bouilloire	78-2144	79-83	16-20	<1.0	X				X
Grande bouilloire	78-2141	84-88	9-12	3-4	X				X
Oreille, bord bouilloire	77-3618	72-76	24-28		X				
Couteau de table, manc. A	77-3619A	75-85	10-13	3-6	X				3-6
Couteau de table, manc. B	77-3619B	65-75	14-18	3-6	X				7-12
Verrou de meuble	77-3593	69-73	24-27	2-3	X		<0.5		
Écusson	77-3582	87-90	9-11	1-2					
Sous-garde	77-3570	89-92	4-5	3-5	X		<0.5	X	0.5
Plaque de couche	77-3601	72-75	22-24	2-3	X			X	<1.0
Porte-baguette A	78-2143	85-87	12-14	1.0	X			X	X
Porte-baguette B	78-2147	95-98	2-5						
Boucle en fil métallique	77-3605	58-68	10-12	20-28*			<1.0		0.5
Fragment de fil métal. A	77-3611	79-82	12-13	5-7			<1.0		
Fragment de fil métal. B	77-3606B	93-98	5-7	<0.5					
Grelot	77-3572	78-88	1-3	1-3	X		<0.5	X	10-15

X = trace
* = pourcentage faussé par présence de brasure.

Boutons de manchette ornés

Deux boutons de manchette, un fragmentaire et un complet, entrent dans cette catégorie. Le spécimen complet (fig. 44g) comprend deux boutons ovales

reliés par une tige oblongue en fil de laiton de 0,8 mm de diamètre. Les boutons, de 16,5 mm sur 12,7 à 13,0 mm, ont un extérieur plat et un intérieur légèrement concave dont la queue, en forme de biseau et percée, fait partie intégrante. Il n'y a pas de marque de fabrication. L'extérieur des deux boutons est orné d'un motif estampé d'ancre et de câble enlacés. Le corps de l'ancre est hachuré et le jas (pièce transversale) est incliné de gauche à droite.

L'autre spécimen (fig. 44h) se compose d'un seul bouton pratiquement identique à ceux du bouton de manchette complet. La seule différence notable est que le jas de l'ancre est incliné de droite à gauche.

Bouton de manchette non orné

Le seul spécimen non orné (fig. 44i) comprend un double bouton dont chacun a de 17,3 à 17,6 mm de longueur et de 13,7 à 13,8 mm de largeur. L'extérieur est plat et non orné, l'intérieur est concave et le bord en relief. Les queues en biseau qui font corps avec l'intérieur des boutons présentent des trous percés. Il n'y a pas de marques de fabrication évidentes. Les boutons sont reliés ensemble avec une boucle oblongue de fil de laiton de 0,8 mm de diamètre.

Boucle de vêtement

La boucle qui est un rectangle en métal jaune coulé, à deux ardillons montés sur un axe central (fig. 45a), a 21,3 mm de longueur, 14,7 mm de largeur et au plus 3,2 mm d'épaisseur. La face de la boucle est légèrement convexe parallèlement à l'axe court du rectangle, tandis que l'envers est concave des deux côtés de l'axe central. Les bouts et les côtés du rectangle ont 1,5 - 1,6 mm de largeur et ont des arêtes arrondies sur la face et anguleuses sur l'envers. L'axe central de 1,7 à 2,0 mm de diamètre est plus ou moins rond en coupe et pivote sur une tige en métal ferreux. Sauf pour la face du rectangle et pour certaines parties de l'axe central, toutes les surfaces portent des marques de limage faites à la fabrication.

Des boucles de la taille et du type de celle décrite ci-dessus auraient pu servir à fermer le bas de culottes ou leur ouverture arrière à la taille ou à attacher les cravates amples sur la nuque. Des boucles semblables ont été recueillies au fort Okanogan de la Pacific Fur Company (1811 à env. 1831) et à la sépulture indienne contemporaine située près de ce dernier (Grabert 1968: 43).

Chaussure

Une pièce de cuir qui pourrait être un morceau de semelle de soulier ou de mocassin mesure 35 mm sur 26 sur 3 et présente sur un côté une échancrure le long de laquelle il y a une série de trous de clou ou d'alêne à intervalle de 6,2 à 7,3 mm (fig. 45b). Aucun agent de tannage à base de chrome n'ayant été décelé dans le fragment de cuir, il aurait donc été traité à l'aide de produits organiques seulement (A. Douglas 1978: com. pers.).

Perles de verre

Le site a livré 3610 perles de verre de 34 types. Elles ont été classées suivant le système établi par Kenneth et Martha Kidd (1970) pour faciliter la comparaison de cette collection avec celle d'autres sites, et la description détaillée de chaque type est précédée du code d'identification de ce dernier. Les

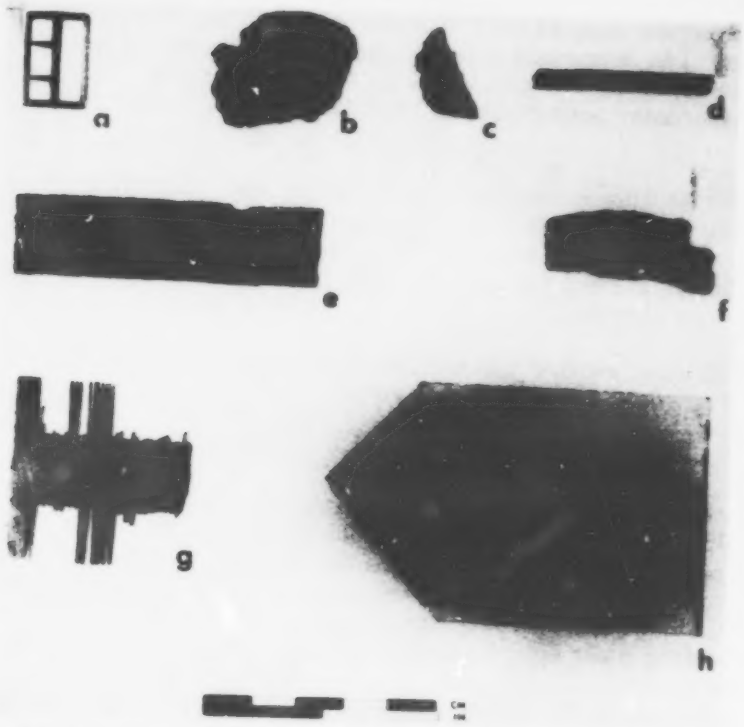

Figure 45. Effets personnels: (a) boucle de vêtement: (b) fragment de chaussure; (c) fragment de pipe en stéatite; (d) anneau de fixation du verre ardent d'une boîte à tabac; (e-f) fragments d'une boîte en fer étamé; (g) peigne en os; (h) morceau de miroir rectangulaire. (Photo: R. Chan.)

types de perle qui ne figurent pas sur les listes des Kidd sont marqués d'un astérique (*) car leur type n'est pas encore identifié par un numéro.

Les désignations de couleur, de taille et de forme sont celles employées par les Kidd. Les couleurs sont identifiées par les noms et les cotes du Color Harmony Manual (Container Corporation of America 1958). Nous donnons également les cotes de couleur équivalentes dans le système de notation des couleurs Munsell (Munsell Colour Company 1976) à l'intention de ceux qui ne connaîtraient pas le Color Harmony Manual.

Les catégories de taille se fondent sur le diamètre des perles et sont les suivantes: très petite (moins de 2 mm), petite (2 à 4 mm), moyenne (4 à 6 mm), grosse (6 à 10 mm), très grosse (plus de 10 mm). Cependant comme ces catégories ne fournissent qu'un minimum d'informations, nous précisons également la fourchette des tailles de chaque type de perle pour faire de ce rapport un meilleur outil de comparaison.

Bien que la nomenclature des formes soit suffisamment explicite, quelques observations s'imposent pour clarifier certains des termes employés. Toutes les perles dites cylindriques ont une longueur plus grande que leur diamètre. Les spécimens ronds sont en forme d'anneau et ont un diamètre égal ou supérieur à leur longueur. La catégorie des perles rondes comprend les spécimens sphériques ou ellipsoïdes.

La diaphanéité des spécimens est décrite par les termes "opaque", "translucide" et "transparent". Les Kidd utilisent le terme "clair" mais nous avons adopté transparent parce que nous l'estimions plus descriptif. En termes très

simples, les perles opaques sont impénétrables à la lumière sauf sur les arêtes les plus minces. Les spécimens translucides laissent passer la lumière, mais en la diffusant de sorte que les objets vus au travers elles sont flous. Par contre les perles transparentes permettent de voir clairement les objets au travers elles.

Perles étirées

Les perles étirées sont faites de tubes de verre formés à partir d'une boule vide de terre fondu. Les arêtes de ces perles peuvent être vives (non finies) ou arrondies par rechauffage et agitation dans un grand tambour ou bac de métal.

Les perles étirées forment 94 pour cent de la collection de perles et se répartissent en 23 types.

Ia4. Cylindrique; petite; translucide, blanc huître (oyster white) (b;N 8/0); 1 spécimen (fig. 46a). Les arêtes sont vives.

Diamètre	Longueur
3,3 mm	13,4 mm

Ia19. Cylindrique; petite et moyenne; transparente, bleu marin vif (bright navy) (13pg; 7.5PB 2/7); 83 spécimens (fig. 46b). Ce type de perles passe imperceptiblement en le type de perles rondes correspondant (type IIa56). Par conséquent, ces deux types sont distingués arbitrairement à l'aide du critère que les perles cylindriques ont une longueur supérieure à leur diamètre. Les spécimens dont le diamètre était égal ou supérieur à leur longueur ont été classés avec les perles rondes.

Les extrémités des perles vont de presque vives à très arrondies. Plusieurs spécimens étaient un peu gauchis.

Diamètre	Longueur
2,7 - 5,9 mm	3,7 - 13,7 mm

Ia*. Cylindrique; petite; translucide, bleu moyen (medium blue) (13 1/2 ng; 5PB 3/6); 1 spécimen (fig. 46c). Les extrémités sont légèrement arrondies.

Diamètre	Longueur
3,1 mm	5,6 mm

Ib*. Cylindrique; moyenne; transparente, masse bleu marin vif (bright navy) (13pg; 7.5PB 2/7); décorée de 9 à 13 minces bandes droites blanc opaque (a: N 9/0); 28 spécimens (fig. 46d). La majorité des spécimens ont 12 bandes. Les extrémités des perles sont un peu arrondies. Plusieurs perles sont un peu gauchies.

Diamètre	Longueur
4,0 - 5,1 mm	11,8 - 21,5 mm

IIa2. Ronde; petite, opaque, redwood (6 ne; 10R 4/8); 5 spécimens (fig. 46e).

Diamètre	Longueur
3,2 - ,4,0 mm	2,3 - 3,3 mm

IIa7. Ronde; petite opaque, noir (black) (p; N 1/10); 7 spécimens (fig. 46f).

Diamètre	Longueur
3,1 - 4,0 mm	2,2 -3,0 mm

IIa12. Ronde; très petite à moyenne; translucide, blanc huître (oyster white) (b: N 8/0); 737 spécimens (fig. 46g).

Diamètre	Longueur
1,1 - 4,5 mm	0,9 - 4,5 mm

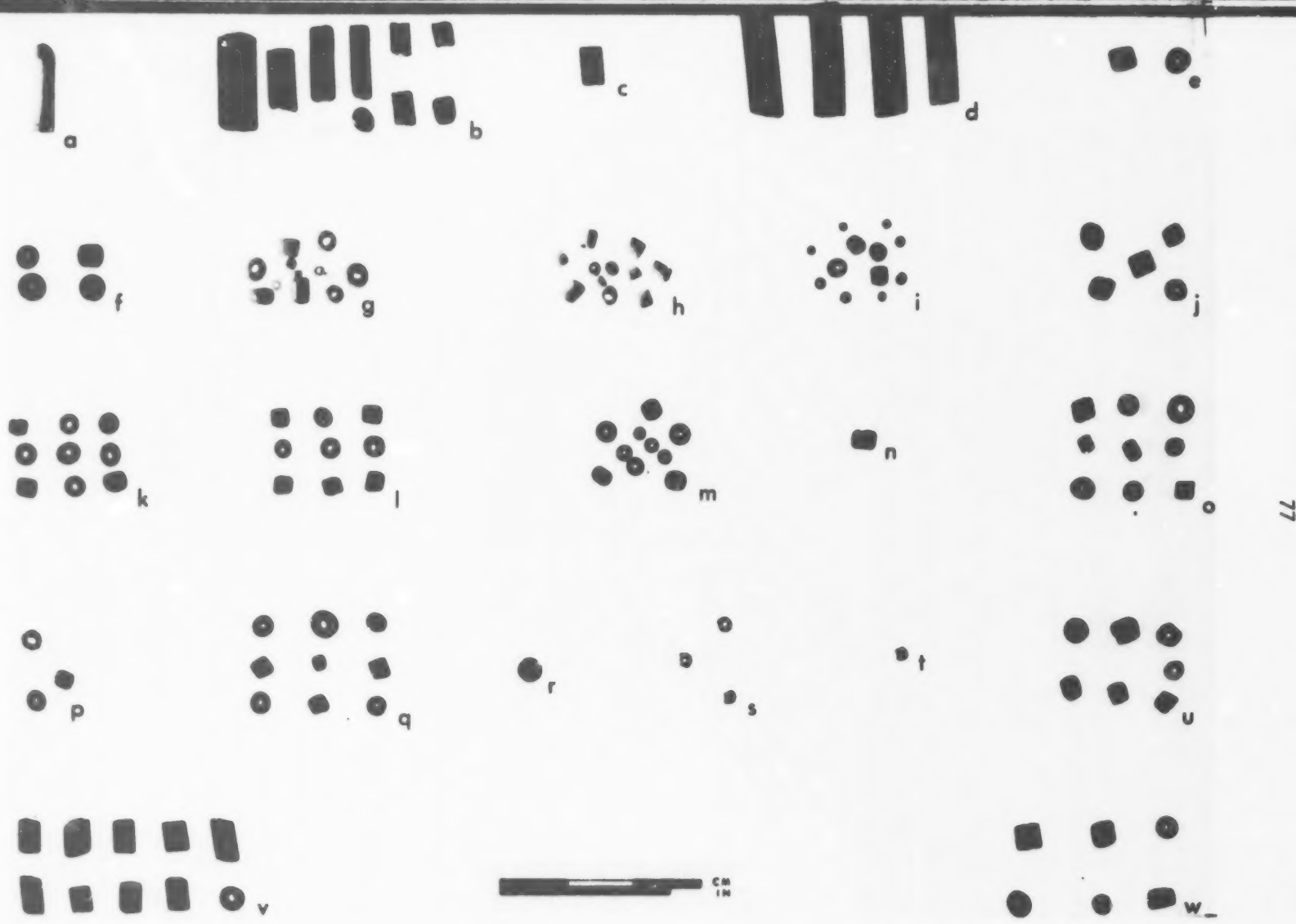

Figure 46. Perles de verre étirées: (a-c) cylindriques, monochromes (Ia); (d) cylindriques, monochromes décorées (Ib); (e-q) rondes, monochromes (IIa); (r) rondes, monochromes décorées (IIb); (s-t) rondes, monochromes décorées (IIb); (u) rondes à facettes, monochromes (IIf); (v) cylindriques, polychromes, (IIIa); (w) rondes, polychromes (IVa). (Photo: R. Chan.)

IIa14. Ronde; très petite et petite, opaque, blanc (white) (a: N 9/0); 875 spécimens (fig. 46h). Un certain nombre de ces perles sont légèrement teintées de bleu.

Diamètre	Longueur
1,3 - 4,0 mm	0,9 - 3,7 mm

IIa47. Ronde; très petite et petite; opaque, gris bleu (shadow blue) (14 ie; 2.5PB 5/4); 29 spécimens (fig. 46i).

Diamètre	Longueur
1,2 -2,9 mm	1,0 - 2,6 mm

IIa56. Ronde; petite et moyenne; transparente, bleu marin vif (bright navy) (13pg; 7.5PB 2/7); 18 spécimens (fig. 46j). Ce type de perles passe imperceptiblement en le type cylindrique correspondant (type Ia19). Par conséquent, ces deux types sont distingués arbitrairement à l'aide du même critère que celui donné par le type Ia19. La majorité des spécimens sont pâles faute de pigment suffisant dans le verre.

Diamètre	Longueur
2,7 - 4,2 mm	1,9 - 3,8 mm

IIa*. Ronde; petite, transparente, or pâle (light gold) (2 ic; 2.5Y 7/8); 25 spécimens (fig. 46k). Toutes les perles sont couvertes d'une mince patine iridescente.

Diamètre	Longueur
2,6 - 3,5 mm	1,7 - 3,2 mm

IIa*. Ronde; très petite et petite; translucide, or pâle (light gold) (2 ic; 2.5Y 7/8); 92 spécimens (fig. 46l). Nombre de perles ont une patine crayeuse.

Diamètre	Longueur
1,0 - 3,7 mm	0,8 - 3,0 mm

IIa*. Ronde; très petite et petite; transparente, rubis (ruby) (8pc; 2.5R 3/10); 40 spécimens (fig. 46 m). Le verre de la majorité de ces spécimens est patiné et en mauvais état.

Diamètre	Longueur
1,9 - 3,5 mm	1,1 - 3,7 mm

IIa*. Ronde; petite; translucide, bleu marin vif (bright navy) (13 pg; 7.5PB 2/7); 1 spécimen (fig. 45n).

Diamètre	Longueur
3,4 mm	2,8 mm

IIa*. Ronde; très petite à moyenne; transparente; turquoise moyen (medium turquoise blue) (17 le; 2.5B 5/5); 773 spécimens (fig. 46o). Le verre contient beaucoup de bulles, ce qui fait paraitre les perles presque translucides dans un grand nombre de cas.

Diamètre	Longueur
1,3 - 4,4 mm	0,9 - 3,7 mm

IIa*. Ronde; petite; transparente, vert vif (bright green) (22nc; 2.5G 5/10); 3 spécimens (fig. 46p). Toutes les perles sont usées.

Diamètre	Longueur
2,6 - 2,8 mm	1,9 - 2,4 mm

IIa*. Ronde; très petite à moyenne; translucide, vert palmier foncé (dark palm green) (23 ni; 10GY 4/4); 185 spécimens (fig. 46q). Le verre contient d'abondantes bulles allongées qui, dans beaucoup de cas, donnent l'impression que les perles sont opaques. Nombre de perles sont couvertes d'une épaisse patine blanche.

Diamètre	Longueur
1,2 - 1,4 mm	1,0 -3,3 mm

IIb12. Ronde; petite, opaque, noir (black) (p; N 1/0); masse décorée de quatre bandes droites blanc opaque (a; N 9/0); 1 spécimen (fig. 46r).

Diamètre	Longueur
3,5 mm	2,8 mm

IIb*. Ronde; petite, opaque, blanc (white) (a; N 9/0) masse décorée de deux bandes droites transparentes rose cerise pâle (light cherry rose) (7 ga; 5R 7/8) et de deux bandes droites opaques bleu hollandais vif (bright dutch blue) (13 la; 7.5PB 4/11;) 3 spécimens (fig. 46s).

Diamètre	Longueur
2,1 - 2,3 mm	1,4 - 1,7 mm

IIb*. Ronde; petite; opaque, blanc (white) (a; N 9/0) masse décorée de deux bandes droites transparentes rose cerise pâle (light cherry rose) (7ga; 5R 7/8) et de deux bandes droites transparentes vert menthe vif (bright mint green) (22ia; 2.5G 7/8); 1 spécimen (fig. 46t).

Diamètre	Longueur
2,0 mm	1,9 mm

IIf*. Ronde à facettes; petite; transparente, rose vin (wine rose) (8 1e; 10RP 4/6); 18 spécimens (fig. 46u). Chaque perle présente de trois à huit facettes irrégulières taillées qui ont été appliquées ici et là. Les spécimens à quatre et huit facettes sont les plus nombreux.

Diamètre	Longueur
2,7 - 3,6 mm	1,9 - 3,6 mm

(Note: La catégorie IIf est une catégorie nouvelle qui se compose de perles de Classe II dont la surface a été modifiée par l'application de facettes polies).

IIIa3. Cylindrique; petite et moyenne; couche extérieure opaque, redwood (6 ne; 10R 4/8); masse transparente vert pomme (apple green) (23 ic; 10GY 6/6); 386 spécimens (fig. 46v). Les perles de ce style sont communément appelées "Cornalines d'Aleppo". Leurs extrémités vont de presque vives à bien arrondies. Le coeur de certaines perles est presque incolore faute de pigment suffisant dans le verre.

Ce type de perle passe imperceptiblement en le type de perle ronde correspondante (type IVa6). Par conséquent le critère de la perle cylindrique plus longue que large servit à distinguer arbitrairement ces deux types. Les spécimens à diamètre égal ou supérieur à leur longueur ont été classés avec les perles rondes.

Diamètre	Longueur
2,5- 4,1 mm	2,8 - 5,8 mm

IVa6. Ronde; très petite à moyenne; couche extérieure opaque, redwood (6 ne; 10R 4/8); masse transparente vert pomme (apple green) (23 ic; 10GY 6/6); 75 spécimens (fig. 46w). Ces perles sont également des "Cornalines d'Aleppo". Le centre de certaines est presque incolore faute de pigment suffisant dans le verre.

Diamètre	Longueur
1,1 - 4,1 mm	0,9 - 4,0 mm

Perles enroulées

Ces perles étaient fabriquées en enroulant un filet de verre fondu autour d'un mandarin tournant jusqu'à l'obtention de la taille et de la forme voulues. Les perles étaient parfois mises dans un moule quand le verre était encore malléable pour leur imprimer une forme particulière.

Les perles enroulées ne constituent que six pour cent de la collection de perles. Onze types sont présents.

Wib*. Ronde; moyenne et grosse; translucide, gris pâle (light gray) (c; N 7/0); 10 spécimens (fig. 47a). Des marques d'enroulement sont visibles dans le verre. La majorité des spécimens sont recouverts d'une patine blanche.

Diamètre	Longueur
5,2 - 6,5 mm	4,6 - 5,3 mm

Wib*. Ronde; moyenne; opaque, turquoise sale (dusty turquoise) (18 gc; 2.5B 6/4); 100 spécimens (fig. 47b). Cinq perles sont soudées bout à bout parce qu'elles ont été brûlées. Peut-être se sont-elles soudées ainsi parce qu'elles étaient enfilées au moment de l'incendie.

Diamètre	Longueur
4,5 - 5,3 mm	4,2 - 5,2 mm

Wib*. Ronde; moyenne; opaque, vert turquoise (aqua green) (19 ic; 7.5BG 6/6); 1 spécimen (fig. 47c). Le verre est tordu sur lui-même.

Diamètre	Longueur
4,3 mm	4,7 mm

Wib*. Ronde; petite et moyenne; opaque, vert palmier foncé (dark palm green) (23 ni; 10GY 4/4); 68 spécimens (fig. 47d). Il y a trois exemples de deux ou trois perles soudées bout à bout.

Diamètre	Longueur
3,0 - 4,2 mm	2,6 - 4,1 mm

Wic1. Ovale; petite et moyenne; opaque, blanc (white) (a; N 9/0); 15 spécimens (fig. 47e). Le verre présente des marques nettes d'enroulement.

Diamètre	Longueur
3,1 - 4,8 mm	4,8 - 9,1 mm

Wic*. Ovale; petite et moyenne; opaque, noir (black) (p; N 1/0); 3 spécimens (fig. 47f). Toutes les perles sont recouvertes d'une patine.

Diamètre	Longueur
5,9 - 8,0 mm	3,4 -4,5 mm

Wic*. Ovale petite; translucide, or pâle (light gold) (2 ic; 2. 5Y 7/8); 3 spécimens (fig. 47g). Les perles ont des contours irréguliers et sont recouvertes d'une patine.

Diamètre	Longueur
2,7 - 2,8 mm	3,2 - 4,8 mm

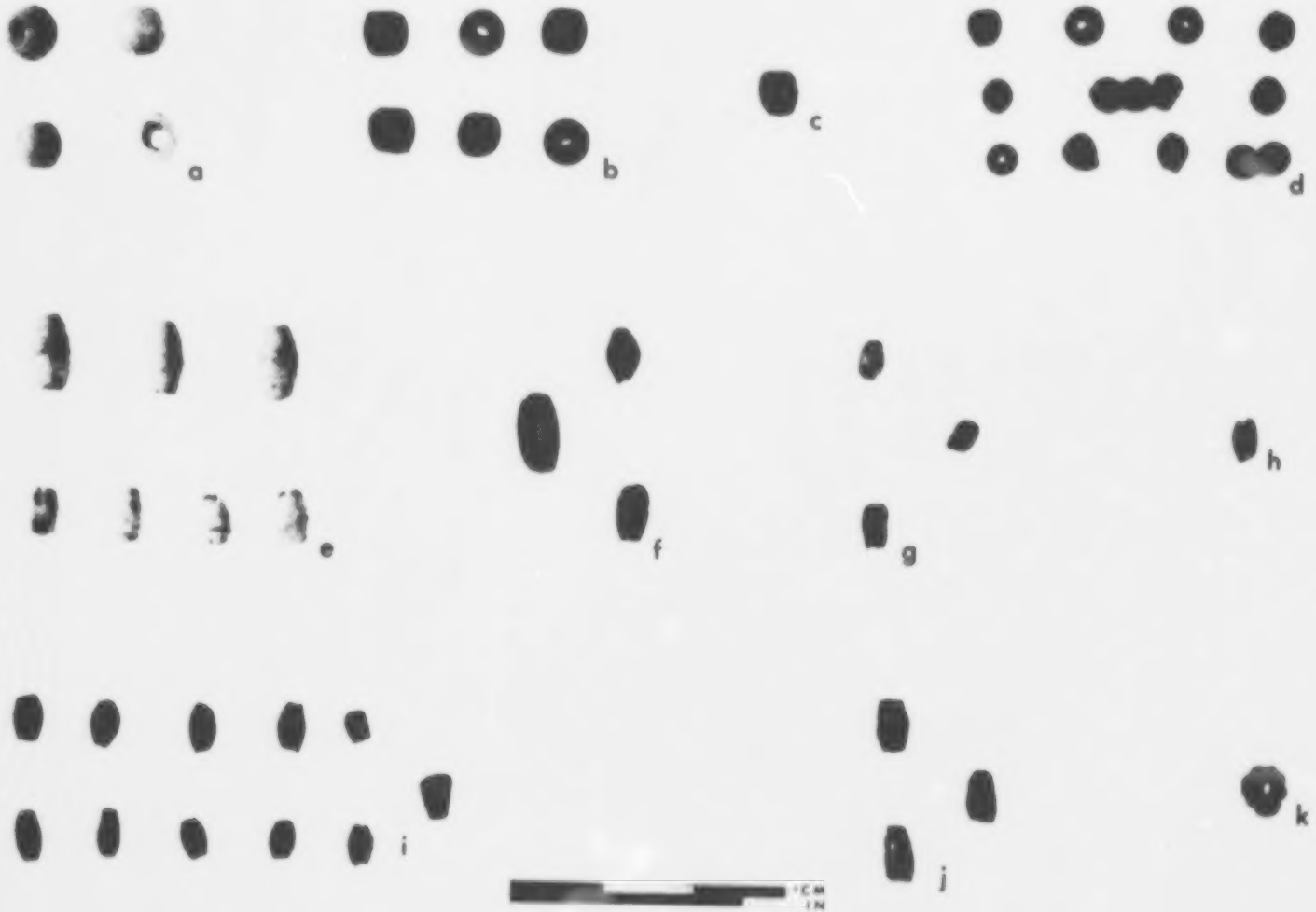

Figure 47. Perles de verre enroulées: (a-d) rondes (WIb); (e-j) ovales (WIc); (k) "melon" (WIIe). (Photo: R. Chan.)

Wic*. Ovale; petite, transparente, bleu de Copenhague vif (bright copen blue) (14 ia; 2.5 PB 6/9); 1 spécimen (fig. 47h).

Diamètre	Longueur
2,6 mm	4,0 mm

Wic*. Ovale; petite, opaque, vert palmier foncé (dark palm green) (23 ni; 10GY 4/4); 15 spécimens (fig. 47i).

Diamètre	Longueur
2,6 - 3,5 mm	3,6 - 5,5 mm

Wic*. Ovale; petite; translucide, vert palmier foncé (dark palm green) (23 ni; 10GY 4/4); 5 spécimens (fig. 47j). Les perles semblent noires à moins d'être tenues devant une lumière forte. Tous les spécimens sont recouverts d'une patine.

Diamètre	Longueur
3,0 - 3,5 mm	5,4 - 6,2 mm

Wlle*. Perle "melon"; moyenne; opaque, bleu turquoise (aqua blue) (18 gc; 2.5B 6/4); 2 spécimens (fig. 47k). Les perles ont de six à huit côtés arrondis parallèles à l'axe du trou. Cette configuration en été obtenue en plaçant les perles dans un moule quand le verre était encore malléable.

Diamètre	Longueur
5,5-mm	4,4 - 5,8 mm

Perles taillées dans des tuyaux de pipe

Huit fragments de tuyau de pipe en terre avaient été modifiés en ce qui semblait être des perles. Ces spécimens ont de 11,5 à 56,0 mm (28,0 mm médiane) de longueur et de 5,2 à 7,9 mm (6,3 mm médiane) de diamètre. Quatre d'entre eux sont couverts d'étroites entailles contiguës qui font toute leur longueur (fig. 48g-j); deux autres spécimens sont couverts d'entailles sauf au centre où il y a par le fait même un petit renflement (fig. 48k-l); un autre spécimen porte des entailles ici et là (fig. 48m) tandis que le dernier a une surface vierge (fig. 48n). L'extrémité de deux spécimens est rongée, ces spécimens sont en fait d'anciens embouts de pipe (fig. 48 k-l).

Les extrémités des perles présentent toute une gamme d'aspects. Sur quatre spécimens le polissage ou l'usure les a rendus d'un peu à très lisses. Trois autres spécimens ont une extrémité lisse tandis que l'autre est vive. Le dernier spécimen est simplement un embout de tuyau de pipe qui est arrondi à un bout et vif à l'autre. Dans ce dernier cas le tuyau a été brisé par une entaille circulaire nette. Les diverses combinaisons des attributs précédents relevés sur les spécimens recueillis sont illustrées au tableau 6.

Balle de plomb perforée

Une balle de plomb de calibre .602 présentant une perforation un peu conique et excentrée de 1,9 à 2,6 mm de diamètre (fig. 49g) constitue peut-être une autre perle. Le tour de la grosse extrémité du trou est renflé tandis que l'autre est légèrement concave. La surface du trou présente des stries perpendiculaires à l'axe de ce dernier. Cela suggère que le trou fut fait à l'aide d'un perçoir et non d'un poinçon. L'objet est couvert de ce qui semble être de l'ocre, ce qui permet de supposer qu'il aurait servi d'ornement au lieu de poids.

Figure 48. Fragments de tuyaux de pipes en terre: (a-c) embouts originaux à extrémité buccale biseautée; (d) fragment de tuyau à extrémité biseautée par taille ou polissage; (e-f) embouts encochés; (g-n) fragments de tuyaux manifestement transformés en perles. (Photo: R. Chan.)

Tableau 6. Attributs des perles taillées dans des tuyaux de pipe en terre (N = 8)

	Traitement du corps			
Traitement de l'extrémité	Entailles partout	Entailles partout sauf au centre	Entailles ici et là	Corps vierge
Deux extrémités un peu à très adoucies	2 spécimens (fig. 48g-h)	1 spécimen (fig. 48k)	1 spécimen (fig. 48m)	
Une extrémité adoucie; arête vive à l'autre	2 spécimens (fig. 48i-j)	1 spécimen (fig. 48l)		
Extrémité bucale intacte; arête vive à l'autre				1 spécimen (fig. 48n)

Clinquants coniques

Le site a livré 38 clinquants coniques et peut-être deux blancs de clinquants coniques. Ces objets sont en métal jaune et en fer étamé.

Métal jaune

Trente-trois clinquants coniques et deux blancs sont en métal jaune.

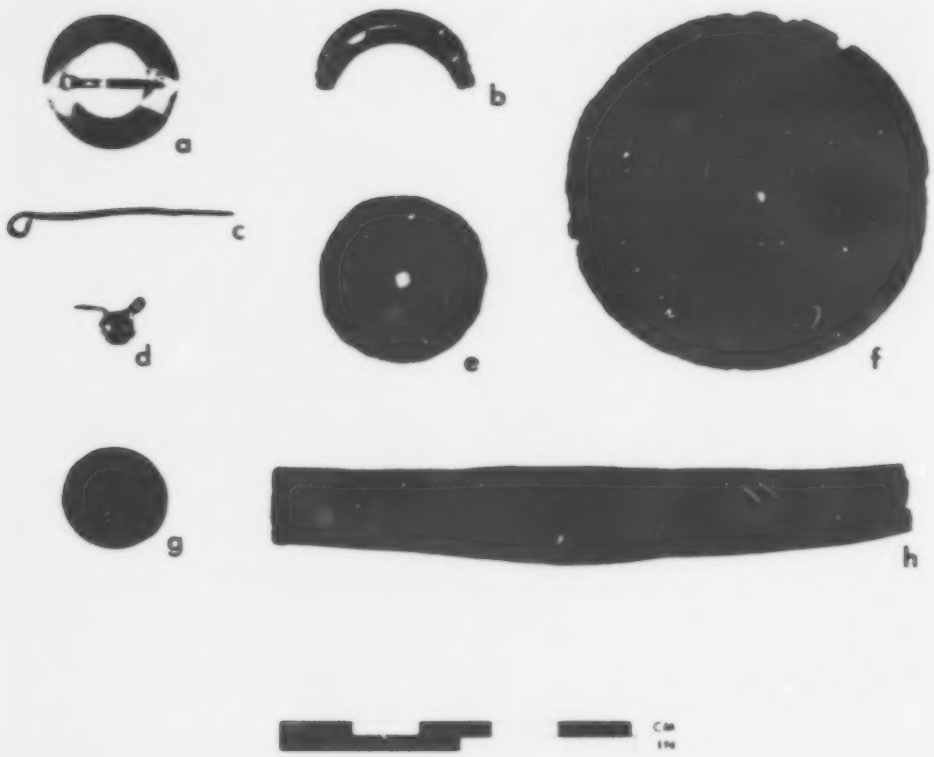

Figure 49. Ornements: (a) broche ronde concavo-convexe; (b) broche en anneau plat; (c) grosse épingle de broche; (d) boucle d'oreille en argent; (e) disque en tôle perforée; (f) disque en tôle étamée; (g) balle de plomb perforée; (h) tube en laiton. (Photo: R. Chan.)

Clinquants coniques. La longueur des clinquants coniques va de 13,2 à 25,2 mm pour une moyenne de 21,2 mm (tableau 7). Ces clinquants sont taillés dans des feuilles trapézoïdales de cuivre (contenant des traces d'argent et de plomb), de laiton (68-72 % cuivre, 27-30 % zinc et 1-3 % plomb), et de bronze (95-97 % cuivre, 2-4 % étain, moins de 1,0 % de plomb et traces d'argent) qui sont roulées en cônes tronqués (H. Unglik 1978: com. pers.). Aux joints les bords des feuilles se touchent mais ne se chevauchent pas. Les joints sont droits (c'est-à-dire parallèles à l'axe long des cônes) dans 22 cas (fig. 50a-d,h) et diagonaux dans les autres cas (fig. 50f-g). Six spécimens portent les repères tracés sur la feuille de métal avant la taille des blancs.

Vingt-et-un spécimens contiennent des lanières de cuir et des touffes de laine tressée (A. Douglas 1977: com. pers.; fig. 50d, f-h), tandis que deux autres n'ont que des bandes de cuir. Dans un autre cône il y a suspendue à une ficelle une petite perle clyindrique redwood opaque sur vert pomme (apple green) transparent (type IIIa3). Dix-huit des spécimens garnis de lanières et de touffes de laine ont été recueillis dans la fosse peu profonde de la pièce D de la grande maison. À en juger d'après une telle concentration, ces spécimens auraient été fixés à une pièce de vêtements ou à un quelconque autre objet.

Tableau 7. Dimensions des clinquants coniques en métal jaune et des feuilles trapézoïdales avec lesquelles ils furent faits (mm)

Cônes		Feuilles de métal			
	Diamètre		Largeur		
Long.	Min. - Max.	Long.	Min. - Max.	Épaisseur	Figure
13.2	4.2 - 5.4	12.3	9.6 - 14.2	0.3	50a
14.4	4.0 - 5.2	14.4	12.0 - 12.4	0.4	50b
17.5	3.6 - 5.6	17.0	10.7 - 14.2	0.4	50c
18.6	2.9 - 5.4	17.6	7.1 - 13.0	0.3	
19.2	3.2 - 5.8	18.2	11.1 - 14.3	0.6	
19.5	3.2 - 6.4	19.5	12.9 - 17.0	0.5	
19.5	3.8 - 5.4	18.8	10.7 - 13.6	0.3	
20.0	3.1 - 5.9	19.3	9.3 - 16.4	0.6	50d
20.4	2.7 - 5.2	20.3	10.8 - 13.1	0.4	
20.7	2.8 - 6.2	20.5	9.4 - 16.4	0.5	
20.8	3.5 - 5.6	20.8	11.7 - 16.3	0.65	
21.0	2.9 - 5.5	20.1	10.8 - 16.0	0.3	
21.2	2.6 - 5.1	21.2	8.3 - 13.4	0.3	
21.2	3.6 - 5.6	21.1	10.8 - 15.1	0.65	
21.3	2.8 - 5.7	21.2	9.5 - 15.3	0.55	
21.3	3.2 - 6.7	20.5	9.0 - 17.4	0.5	
21.4	4.0 - 5.7	21.3	11.1 - 15.1	0.5	
21.5	2.9 - 4.8	21.5	9.1 - 14.6	0.55	
21.5	3.1 - 6.9	21.1	9.5 - 17.2	0.4	
21.5	3.3 - 5.8	21.0	11.9 - 14.9	0.55	
21.6	2.7 - 5.3	20.7	9.0 - 14.9	0.5	
21.6	2.7 - 6.0	20.8	10.4 - 15.1	0.5	
22.0	3.0 - 6.0	21.4	8.3 - 14.5	0.45	50f
22.5	3.6 - 5.6	22.0	9.2 - 16.5	0.6	
22.9	3.0 - 6.0	22.0	11.4 - 15.0	0.45	
23.0	2.8 - 5.9	22.5	10.3 - 16.6	0.4	
23.9	2.6 - 5.7	23.9	9.0 - 25.0	0.55	50g
23.9	2.7 - 5.5	23.9	10.1 - 15.9	0.3	
24.2	2.8 - 5.5	24.1	8.6 - 14.8	0.55	
24.4	3.5 - 6.2	23.9	9.8 - 16.8	0.45	
24.6	3.1 - 6.1	24.6	9.8 - 14.7	0.5	
25.2	3.4 - 6.8	25.0	10.7 - 16.3	0.35	50h
25.2	3.8 - 6.0	24.1	10.6 - 15.6	0.55	

Blancs. Les deux pièces qui sont peut-être des blancs de clinquants coniques (fig. 50e, j) sont en cuivre non étamé. La plus grosse des deux mesures 26,0 mm de longueur entre 16,9 et 20,0 mm de largeur et 0,55 mm d'épaisseur. Elles furent recueillies dans le cellier de l'entrepôt (pièce D) et près de la construction à l'extrémité sud-ouest du site respectivement.

Figure 50. Clinquants coniques et pendentifs: (a-d, f-h) clinquants coniques en métal jaune; (e, j) formes pour clinquants coniques en métal jaune (?); (i, k-l) clinquants coniques en fer étamé; (m-p) pendentifs trapézoïdaux taillés dans une feuille de métal; (q) fragment d'un gros pendentif taillé dans une feuille de métal. (Photo: R. Chan.)

Tôle étamée

Les cinq clinquants coniques en fer sont de deux tailles (tableau 8; fig. 50i, k-l). Ils ont été fabriqués dans des pièces trapézoïdales de tôle étamée (M. Tugeau 1976: com. pers.) de la même manière que les spécimens en métal jaune. Les joints des deux clinquants sont droits (fig. 50l), tandis que ceux des trois autres sont diagonaux (fig. 50i, k). Aux joints les bords de la feuille de métal ne se chevauchent pas sauf sur des courtes sections à l'extrémité de trois spécimens. Un des gros clinquants coniques présente une longue entaille de 18,0 mm de longueur à son extrémité large pour donner un pan de 6,7 à 9,0 mm de largeur entre le joint et l'entaille. Le métal adjacent à ce pan a été plié à l'intérieur (fig. 50k) sans doute pour permettre de fixer le clinquant à ce à quoi il était destiné.

Tableau 8. Dimensions des clinquants en tôle étamée et des feuilles trapézoïdales avec lesquelles ils ont été faits (mm)

Groupe	Dimensions des cônes		Dimensions des feuilles			Figure
	Long.	Diamètre Min. - Max.	Long.	Largeur Min. - Max.	Épais.	
a	19.8	3.0 - 5.1	20.5	11.3 - 13.9	0.04	50i
b	66.8	4.6 - 8.2	66.0	16.2 - 25.1	0.05	
	67.2	4.0 - 7.6	66.0	14.1 - 28.7	0.05	50k
	68.5	3.4 -11.9	67.8	14.0 - 31.0	0.05	50l
	52.8*	5.5*- 8.9	53.0*	19.0*- 28.3	0.05	

* Dimensions incomplètes

Tableau 9. Composition métallique de certains artefacts en argent (pourcentage des éléments fondé sur l'analyse semi-quantitative par dispersion de l'énergie par rayons X faite par Henry Unglik, Division de la conservation, Parcs Canada, Ottawa).

Type d'artefact	No. de lab.	Argent	Cuivre	Plomb	Zinc	Fer	Or
Broche ronde "R.C."	78-2146	92-96	3-7	1.0			
Broche ronde unie	78-2145	91-95	4-8				X
Broche en anneau plat	78-2142	90-94	5-9	1.0			
Boule de boucle d'oreille	77-3606A	95-98	3-5	X	X	X	

X = trace

Broches en argent

Le site a livré deux broches rondes concavo-convexes, une broche en anneau plat et une grosse épingle de broche. Quimby (1966: 93) affirme que les Indiens autant les hommes que les femmes utilisaient parfois un grand nombre de broches pour orner leur vêtements.

Broches rondes concavo-convexes

Les broches de ce type se composent de disques concavo-convexes à ouverture centrale ronde traversée par une épingle étroite sur charnière. Une des broches est intacte, tandis que l'autre a perdu son épingle.

La broche intacte (fig. 49a) a un diamètre extérieur de 19,2 à 20,0 mm et son ouverture centrale un diamètre de 11,2 mm. Le disque fait d'argent en feuille de 0,2 mm d'épaisseur (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 9 - nº 78-2146), est orné de quatre jeux de trois zigzags ondulants. Les lettres majuscules "R.C." sont estampées sur le disque là où la pointe de l'épingle prend appui; c'est la marque de Robert Cruickshank qui fut orfèvre et marchand à Montréal de 1774 à 1807 (Traquair 1973: 34-35).

L'épingle a 14,9 mm de longueur, 1,3 mm de largeur et 0,7 mm d'épaisseur. Elle est plano-convexe en coupe. Son extrémité distale est pointue, tandis que l'autre forme une boucle. Cette boucle passe dans un trou du disque et s'articule sur une pièce de métal située entre ce trou et l'ouverture centrale.

La broche incomplète a la même forme que la précédente sans les décors et la marque. Le disque, qui a été plié en deux, semble avoir eu un diamètre extérieur d'environ 18,5 à 19,4 mm et un diamètre intérieur d'à peu près 9,3 mm. Il a été taillé dans une feuille d'argent de 0,15 mm d'épaisseur (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 9 - nº 78-2145). Le disque présente deux petits trous sans

doute destinés au passage de l'épingle qui servit à fixer la broche après qu'elle eut perdu son épingle sur charnière.

Broche en anneau plat

Le spécimen en argent sterling (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 9 - no 78-2142) a perdu son épingle et a été plié en deux puis aplati (fig. 49b). Malgré cela, il a été possible de déterminer que la broche était en fait un anneau plat de 0,3 mm d'épaisseur dont le diamètre extérieur était d'environ 22,9 mm et le diamètre intérieur d'à peu près 17,9 mm. Un petit étranglement dans l'anneau marque l'endroit où l'épingle était fixée.

Grosse épingle de broche

L'épingle (fig. 49c) a 33,1 mm de longueur, 2,0 mm de largeur et 0,6 mm d'épaisseur. Elle est plano-convexe en coupe. Une extrémité est pointue, tandis que l'autre forme une boucle dont le diamètre intérieur est d'environ 1,7 mm. À en juger d'après la longueur de l'épingle, l'ouverture centrale de la broche dont elle provenait aurait eu environ 29,0 mm de largeur.

Bagues

Le site a livré dix bagues en métal dont cinq ne sont que des anneaux non ornés. Les autres sont ornées d'au moins une pierre sertie. Tous les spécimens sauf un proviennent de la grande maison. La figure 51 illustre les différentes parties d'une bague.

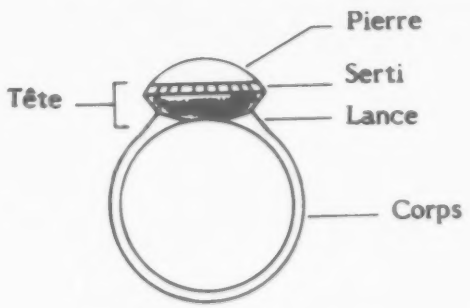

Figure 51. Nom des parties d'une bague. (Dessin: S. Epps.)

Anneaux non ornés

Les anneaux sont en laiton (4 spécimens) et en argent (1 spécimen).

Laiton. Les spécimens en laiton (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3587) semblent avoir été faits de courts tronçons de tube en laiton. Ovales en coupe et polis à l'extérieur, ils présentent une surface intérieure finie au tournage. Trois tailles semblent être représentées (tableau 10; fig. 52a-c).

Argent. L'anneau en argent (fig. 52d) a 1,8 mm de largeur, 0,6 mm d'épaisseur et est plano-convexe en coupe. Ses diamètres extérieur d'environ 19,8 mm et intérieur d'à peu près 18,8 mm (0,740 po) correspondent à la taille "R" de la bague anglaise (18,84 mm/0,742 po; G. Frankovich 1977: com. pers.). Il a été impossible de déterminer la technique de fabrication.

Tableau 10. Dimensions des anneaux en laiton non ornés (mm) et groupes des tailles

Diamètre externe	Diamètre interne	Larg.	Épaisseur	Tailles anglaises* avec équivalent en mm et en po	Figure
22.0-22.1 (22.0 mode)	19.8-20.0 (19.9 mode)	6.0	1.0 - 1.2 (1.1 mode)	T 1/2 (19.81 mm; .780 po)	52a
22.4-22.5 (22.4 mode)	20.5-20.6 (20.6 mode)	5.9	1.0 - 1.1 (1.1 mode)	V 1/2 (20.54 mm; .809 po)	52b
23.1-23.6 (23.3 mode)	20.9-21.2 (21.2 mode)	6.0	1.1 - 1.3 (1.3 mode)	X (21.13 mm; .832 po)	
23.6-23.8 (23.7 mode)	21.0-21.2 (21.1 mode)	5.9	1.4 - 1.5 (1.4 mode)	X (21.13 mm; .832 po)	52c

George R. Frankovich (1977: com. pers.).

Tableau 11. Taille des bagues à pierre gravée en creux

Diamètre intérieur des corps (mm)	Diamètre intérieur des corps (po)	Tailles anglaises* (avec équivalents en mm et en po)
15.4-19.4 (17.65 moy.)	.606-.764 (.694 moy.)	O (17.58 mm; .692 po.)
17.7-19.6 (18.85 moy.)	.696-.772 (.742 moy.)	R (18.85 mm; .742 po.)
19.6-20.3 (19.95 moy.)	.772-.799 (.785 moy.)	U (20.04 mm; .789 po.)

* George R. Frankovich (1977: com. pers.)

Bagues à une seule pierre

Quatre bagues n'ont qu'une seule sertissure. Trois bagues ont encore leur pierre qui est soit ornée d'un portrait gravé en creux (2 spécimens) soit unie (1 spécimen).

Pierre gravée en creux. Trois bagues entrent dans cette catégorie (une a perdu sa pierre mais ressemble en tout autre point aux deux autres bagues). Les spécimens sont en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - no 77-3599) et portent des marques nettes laissées par la lime dont on s'était servi pour enlever les marques de moule et façonner le corps des bagues. Le corps est plano-convexe en coupe et devient un peu plus large et plus épais près de la lance. Il a donc entre 2,2 et 2,5 mm de largeur et entre 0,7 et 1,0 mm d'épaisseur à la base, et entre 2,6 et 2,7 mm de largeur et entre 1,5 et 1,8 mm d'épaisseur à la lance. Tous les corps sont quelque peu déformés à cause de l'usure (fig. 52e-f). Néanmoins ils correspondraient à trois tailles de bague (tableau 11). Un des corps est entouré d'une ficelle à sa base (J. Moore 1976: com. pers.), sans doute pour obtenir un meilleur ajustement (fig. 52e).

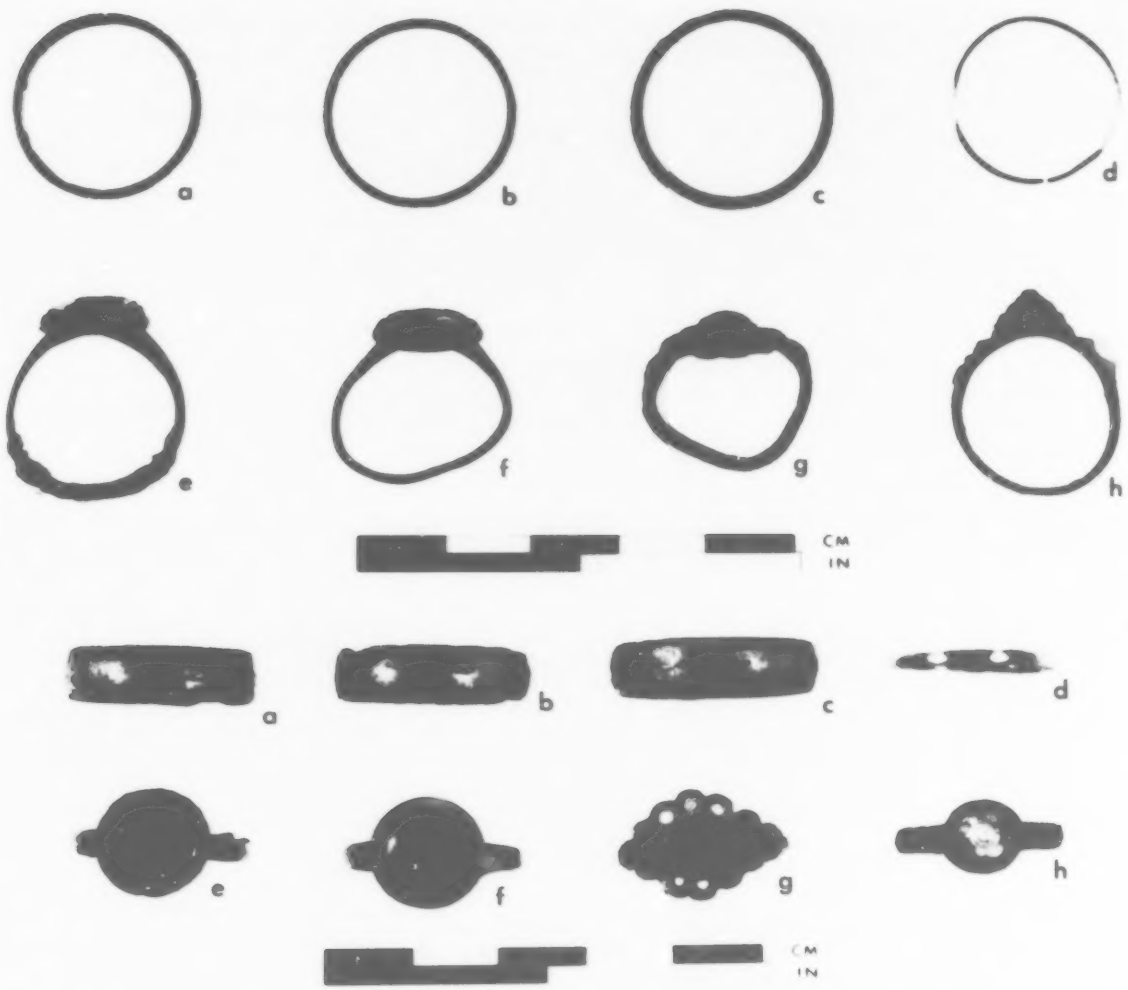

Figure 52. Bagues, vue latérale et vue en plongée (en bas); (a-c) anneaux en laiton non ornés; (d) anneau en argent non orné; (e-f) bagues en laiton avec pierre ornée d'un portrait gravé en creux; (g) bague en étain à une seule pierre; (h) bague en laiton à plusieurs pierres. (Photo: R. Chan.)

Les deux bagues intactes ont des "pierres" rondes en verre au plomb (M. Tugeau 1976: com. pers.) qui sont plates dessus et dessous et biseautées sur les côtés. Chaque pierre présente à sa base un ressaut sur lequel se referme le serti. Une des pierres est bleu pourpre transparent (7.5PB 2/6). L'autre pierre est transparente mais semble pourpre rougeatre (7.5RP 6/6) parce que sa base a été peinte de cette couleur. Le portrait gravé sur les pierres ressemble beaucoup au roi George III. Le buste montrant son profil gauche donne l'impression en relief illustrée à la figure 53. L'axe vertical d'un buste est parallèle au plan du corps de la bague, tandis que celui de l'autre lui est perpendiculaire. Les pierres sont placées dans des sertissures rondes et côtelées (fig. 52e-f). Les sertissures ont entre 12,4 et 12,9 mm de diamètre et entre 2,3 et 2,9 mm de hauteur.

Ces bagues semblent bien être les bagues-sceaux portées sur la liste des marchandises de troc du comptoir Nottingham pour la saison 1802-1803 (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 67).

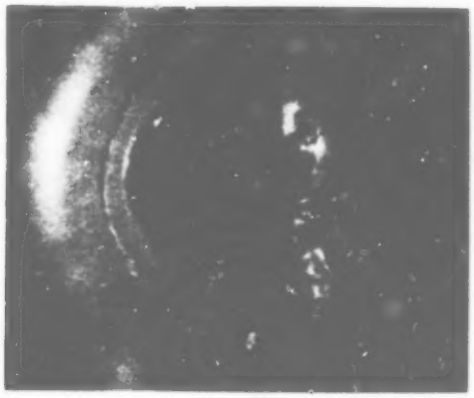

Figure 53. Impression en relief faite par une des bagues ornées d'une pierre gravée en creux (Photo: R. Chan.)

Bague à pierre unie. La bague à une seule pierre unie (fig. 52g) est en étain moulé (M. Tugeau 1976: com. pers.). Les marques de moule qui entourent l'intérieur et l'extérieur du corps ont été atténuées mais pas complètement effacées. Le corps ovale en coupe a 1,7mm de largeur et 1,3 mm d'épaisseur partout. Déformé sans doute par l'usure le corps a un diamètre intérieur qui va de 13,1 à 16,8 mm pour une moyenne 15,55 mm (0,612 po). Il s'agit peut-être d'une bague de taille anglaise d'environ "I-1/2" (15,49 mm/0,610 po; G. Frankovich 1977: com. pers.).

La pierre ronde est faite d'un verre au plomb pauvrement pigmenté, transparent et rougeâtre (5Y 6/6) (observation personnelle). Elle a une facette polyédrique centrale entourée de plus petites facettes de forme indéterminée. La pierre est très usée, dû à un usage prolongé ou intensif ou les deux. Elle est placée dans une sertissure simple ronde de 7,7 à 7,9 mm de diamètre et de 3,3 mm de hauteur. La sertissure est entourée de 12 anneaux variés: il y a trois anneaux côtelés de chaque côté et trois dépressions annelées dans un triangle sur chaque lance (fig. 52g).

Bague à plusieurs pierres

Ce spécimen moulé en métal jaune porte des marques de lime faites à la fabrication de la bague. Le corps bi-convexe a 2,6 mm de largeur et 0,9 mm d'épaisseur à la base et 3,4 mm de largeur et 1,5 mm d'épaisseur à la lance. Il est usé au point d'avoir perdu sa symétrie. Son diamètre intérieur se situe entre 16,8 et 18,4 mm et a en moyenne 17,7 mm (0,696 po). Cela correspondrait à une taille anglaise "0" (17,58 mm/0692 po; G. Frankovich 1977: com. pers.).

Cette bague a une grosse pierre et quatre pierres d'entourage (fig. 52h). La première faite de verre au plomb transparent (observation personnelle) est ronde et en forme de dôme surmonté d'un petit mamelon. Le mamelon est entouré d'un anneau perlé à partir duquel rayonnent six lignes pointillées. La pierre est placée dans une sertissure ronde côtelée qui a de 8,5 à 9,2 mm de diamètre et entre 2,8 et 3,2 mm de hauteur.

Les pierres d'entourage sont coniques et en verre transparent bleu pourpre (7.5PB 2/6) manifestement non au plomb (observation personnelle). Il y en a deux sur chaque lance dans des douilles rondes d'environ 3,6 mm de diamètre.

Boucle d'oreille en argent

Cet ornement en argent sterling (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 9 - no 77-3606A) se compose d'une boule creuse à laquelle est attachée une petite boucle en fil métallique et un morceau de fil métallique légèrement courbé (fig. 49d). La boule a environ 5,5 mm de diamètre, tandis que les fils ont un diamètre de 0,6 mm. Il y a un petit trou vis-à-vis le fragment de fil métallique. Ce fragment de fil métallique est ce qui reste de la boucle dont l'extrémité libre était insérée dans le trou pour attacher la boucle d'oreille. Habituellement un pendentif conique était suspendu à l'autre boucle beaucoup plus petite. Des spécimens semblables ont été recueillis au comptoir La Loche (env. 1789-1791; Steer 1973: 29) et au fort George (1792 - env. 1800; Kidd 1970: 168-169), deux postes de la Compagnie du Nord-Ouest; on en a également qui proviennent d'un contexte militaire, soit le fort St-Joseph (1796-1829); Emerson et al. 1977: 251) et d'un contexte probablement français daté 1730-1760, soit le fort Michillimakinac (Stone 1974: 137).

Tube en laiton

Un tube irrégulier formé d'une feuille rectangulaire de laiton qui avait été taillée dans une marmite aurait pu servir de parure de cheveux ou d'autre ornement (fig. 49h). L'objet a 93 mm de longueur et présente un renflement médian qui a entre 10,1 et 14,8 mm de diamètre. Les extrémités biseautées ont entre 5,6 et 11,0 mm de diamètre.

Pendentifs en tôle

Six petits pendentifs trapézoïdaux en tôle étamée (J. Svencicki 1976: com. pers.) ont été dénombrés (tableau 12: fig. 50m-p). Chacun est percé d'un petit trou à son extrémité étroite. Un spécimen porte deux des repères tracés sur la tôle avant la taille de la pièce.

Un fragment de tôle étamée qui a trois côtés droits et une perforation à une extrémité est peut-être un autre pendentif (fig. 50q). Cette pièce a 40,4 mm de longueur, 29,4 mm de largeur et 0,06 mm d'épaisseur. Sa taille et sa forme originales n'ont pu être déterminées.

Disques en tôle

Deux disques légèrement concavo-convexes taillés dans une feuille de tôle (M. Tugeau 1976: com. pers.) ont été recueillis à l'extrémité nord-est de la grande maison. Le premier a environ 53 mm de diamètre et 0,3 mm d'épaisseur (fig. 49f). Il est criblé de petits trous manifestement attribuables à la corrosion. Le deuxième disque (fig. 49e) a 24,0 à 24,7 mm de diamètre et 0,45 mm d'épaisseur. Il est percé d'un trou central de 2,4 à 2,6 mm de diamètre fait à l'aide d'un poinçon.

Un disque perforé en métal étamé de 32,1 mm de diamètre et de 0,5 mm d'épaisseur a également été recueilli au site du fort George dans le centre-est de l'Alberta (Kidd 1970: 126). Ce disque et les deux spécimens précédents correspondent peut-être aux disques perforés en cuivre et en argent qu'un certain nombre de groupes autochtones utilisaient comme parures (observation personnelle).

Tableau 12. Dimensions des pendentifs trapézoïdaux en tôle (mm)

Spécimen	Longueur	Largeur	Épaisseur	Figure
a	16.1	13.3	0.05	50m
b	16.2	13.9	0.05	50n
c	15.6*	14.2	0.05	
d	18.3	12.2	0.05	
e	27.1	16.1	0.06	50o
f	26.4*	17.5*	0.05	50p

* Dimensions incomplètes

Fil d'argent

Nous avons inclus ici un morceau de fil d'argent de 67 mm de longueur et de 0,9 mm de diamètre parce qu'il s'agit fort probablement d'une parure. Un bout du spécimen a été coupé.

Vermillon

Trois petites pièces de vermillon (cinabre) ont été recueillies au site. La substance est rouge (10R 4-5/8) et matte. Elle se volatilise dans une flamme oxydante en dégageant une forte odeur de soufre.

Pipes en terre

La collection de pipes se compose de 18 fragments de fourneaux et de tuyaux, de 89 fragments de fourneaux et de 200 fragments de tuyaux dont huit semblent avoir été transformés en perles. La présence de 38 embouts originaux indique qu'il y avait au moins autant de pipes.

Fragments de fourneaux et de tuyaux

Les fragments de fourneaux et de tuyaux appartiennent à deux types de pipes: celles à fourneau ordinaire et celles à fourneau à talon.

Fourneau ordinaire. Le premier type, représenté par 13 spécimens, a un fourneau conique ordinaire et uni dont la masse forme un angle d'environ 110 degrés avec l'axe du tuyau (fig. 54a-f). Les fourneaux de quatre spécimens relativement intacts ont de 40,0 à 41,5 mm de hauteur, 22,0 à 25,0 mm de diamètre à l'ouverture et une capacité d'environ 9,0 à 9,4 cc. La lèvre des

Figure 54. Fragments de fourneaux et de tuyaux de pipe en terre:
(a-f) fourneaux ordinaires et unis; (g-h) fourneaux unis à talon ovale. (Photo: R. Chan.)

fourneaux est plate et inclinée vers l'avant de la pipe. Trois fourneaux ont une lèvre formant un angle de 4,0 à 7,5 degrés par rapport à l'axe de leur tuyau respectif (fig. 54a-b), tandis que la lèvre du quatrième spécimen forme un angle de 21,5 degrés avec le tuyau (fig. 54c). Tous les fourneaux ont un fond intérieur plat. Dans la majorité des cas les marques de moule ont été enlevées sur les tuyaux et les fourneaux. Un fragment de fourneau et de tuyau est entre gris foncé et noir (7.5R 4/0 - 2.5/0) de part en part, ce qui peut fort bien

correspondre à son aspect originel (fig. 54d). Le fourneau de huit spécimens est noirci par l'usage. Les autres semblent neufs (1 spécimen) ou sont trop fragmentaires pour permettre de déterminer s'ils ont été utilisés ou non (4 spécimens).

Les tuyaux sont droits et sans marque. Le spécimen le plus complet a 98 mm de longueur (fig. 54a) ce qui indique que les tuyaux avaient à l'origine au moins 4,0 po de longueur. D'après le degré d'amincissement des tuyaux et des embouts recueillis, il semble que les pipes du type 1 aient eu des tuyaux de 114 mm (4,5 po) à 180 mm (7,0 po) de longueur. Le calibre des tuyaux sont les suivants: 4/64 po (2 spécimens), 5/64 po (10 spécimens) et 6/64 pop (1 spécimen).

Quatre pipes du type 1 continuèrent d'être utilisées mêmes brisées. Un spécimen a un tuyau de 47 mm de longueur qui porte des marques de dents (fig. 45b). Un autre n'a qu'un tuyau de 14 mm de longueur. Le bout du tuyau avait été aminci pour former un moignon cylindrique de 12,0 mm de longueur et d'environ 7,2 mm de diamètre destiné peut-être à être inséré dans un tuyau de bois ou de jonc (fig. 54c).

Le troisième spécimen a un vestige de tuyau de 21,2 mm de longueur qui avait été rogné au couteau (fig. 54f). Ce moignon de tuyau a 10,2 mm de diamètre au point de rencontre avec le fourneau et 6,1 mm à l'extrémité distale qui est irrégulière. L'intention était sans doute de l'insérer dans un tuyau de bois ou de jonc.

La dernière pipe a un fourneau tronqué qui a été obtenu en coupant sa partie supérieure après avoir pratiqué une entaille près de la base (fig. 54e). La nouvelle lèvre avait été légèrement polie. Le fourneau plus petit ainsi obtenu a 20,6 mm de hauteur, 18 à 22 mm de diamètre et une capacité de 1,2 cc.

Fourneau à talon. Le second type de pipe est représenté par quatre fragments de fourneaux et de tuyaux (fig. 54g-h). Ces fourneaux unis sont coniques et leur axe central forme un angle d'environ 120 degrés avec le tuyau. Chaque fourneau se termine par un talon ovale. Ces talons ont de 6,1 à 7,2 mm de hauteur, 6,3 à 7,0 mm de largeur et 4,9 à 7,0 mm d'épaisseur. Trois talons portent sur leur côté gauche un "T" en relief et sur leur côté droit un "D" en relief. Les lettres sont parallèles à l'axe du tuyau, leur base tournée vers l'embout (fig. 54g). Les lettres ont 3,5 à 4,0 mm de longueur et 3,5 à 4,0 mm de largeur. Le talon du quatrième spécimen ne porte pas de marque (fig. 54h) peut-être parce qu'il avait été trop poli à sa fabrication. Les fourneaux ont entre 39 et 46 mm de hauteur, de la lèvre à la base du talon, et on une capacité estimée à 7,2 cc au moins. Ils ont tous des fonds intérieurs plats et des lèvres plates coupées. Trois fourneaux sont noircis par l'usage. Le quatrième spécimen ne semble pas avoir été utilisé.

Les tuyaux des pipes du type 2 sont droits et unis. Le tuyau le plus complet a 42 mm de longueur. Cependant l'amincissement des tuyaux et des embouts recueillis permet de supposer que les pipes à talon avaient des tuyaux de 84 mm (3,0 po) à 133 mm (5,25) de longueur. Les calibres des tuyaux sont de 4/64 po (3 spécimens) et 6/64 po (1 spécimen) de diamètre.

Sur un spécimen les marques de moule ont été effacées par coupe et polissage (fig. 54h). Les marques de moule sur les trois autres spécimens ont été enlevées partout sauf à certains endroits du talon.

Fragment inclassable. Un des fragments de fourneaux et de tuyaux ne présente pas de traits particuliers et ne peut donc être assigné à un type. Le spécimen ne semble pas avoir été utilisé. Le bout du tuyau qui reste a un calibre de 5/64 po.

Fragments de fourneaux

Tous les fragments de fourneaux recueillis sont unis et ont une lèvre plate

coupée. Un peu plus de 58 pour cent des fragments sont noircis à l'intérieur. Les autres ne semblent pas avoir été usilisés.

Un fragment de lèvre noirci est également noirci sur l'arête brisée. Cela indique que la pipe a continué d'être utilisée même après la perte d'une partie du haut du fourneau. Deux autres fragments de lèvres sont assez ébréchés sans doute parce que les fourneaux avaient été vidés en les frappant contre des surfaces dures.

Plusieurs autres fragments portent des marques de taille et de polissage. Un d'entre eux, le fragment de la base d'un fourneau à bord poli, appartenait sans doute à une pipe dont le fourneau avait été tronqué comme celui illustré à la figure 54e. De même, trois fragments de partie supérieure de fourneaux brisés à l'entaille plus ou moins parallèlement à la lèvre ou près d'elle provenaient sans doute de fourneaux qui avaient été raccourcis pour faire disparaître la partie supérieure brisée. Les entailles se trouvent juste sous la lèvre ébréchée d'un fragment, à une distance de 9,4 mm à 14,5 mm sous la lèvre des deux autres pièces. Les entailles ont entre 2,2 et 2,4 mm de largeur et jusqu'à 10,2 mm de longueur et semblent avoir été faites avec une lime.

Fragments de tuyaux

Les fragments de tuyaux sont unis et, sauf pour un spécimen légèrement courbe (fig. 48a), sont tous droits. Le plus long fragment a 88 mm de longueur. Vingt fragments présentent des marques de dents indiquant qu'ils servirent d'embout après la perte de l'embout d'origine. Neuf autres avaient été amincis par taille ou polissage pour servir d'embout ou être insérés dans un tuyau de bois ou de jonc (fig. 48d-e). Deux embouts présentent de courtes entailles situées à 10,0 et 13,3 mm de leur extrémité étroite (fig. 48e-f). Ces entailles visaient sans doute à permettre au fumeur de mieux tenir sa pipe entre ses dents. Les 38 embouts originaux sont tous biseautés à l'extrémité buccale (fig. 48a-c). Ces biseaux s'obtenaient en passant un couteau dans un mouvement circulaire autour de l'embout dans lequel se trouvait toujours le fil d'alésage. Puisque la collection ne comporte pas d'autre style d'extrémité buccale, il est légitime de supposer que les deux types de pipe recueillis au site avaient des embouts à extrémité buccale de ce genre. Les spécimens ont les calibres suivants: 4/64 po (20 spécimens), 5/64 po (142 spécimens), 6/64 po (20 spécimens) et indéterminé (10 spécimens).

Les fragments de tuyaux transformés en perles sont décrits à la rubrique "Perles taillées dans des tuyaux de pipe".

Pipes en pierre

Cette catégorie comprend deux pièces qui seraient un fragment de pipe en stéatite et un blanc de pipe en argilite.

Fragments de pipe en stéatite

Cet objet, qui est une très petite pièce (18,7 mm sur 10,0) de stéatite gris très foncé (5Y 3/1), présente deux surfaces planes se rencontrant à un angle d'environ 55 degrés. La face la plus petite est couverte de nombreuses entailles fines. L'autre est polie et ornée d'un motif incisé en forme d'échelle qui est accompagné d'une rangée parallèle de points en creux (fig. 45c).

Blancs de pipe en argilite

Le blanc de pipe se compose d'un bloc rectangulaire d'argilite non calcaire qui mesure environ 76,5 mm sur 71,0 sur 45,5 (fig. 55a-b). Toutes ses surfaces

sont partiellement ou entièrement couvertes d'entailles et de marques de polissages et de plusieurs aspérités qui ont été un peu polies. Une partie du bloc a été enlevée en pratiquant au couteau tout autour une entaille jusqu'à une profondeur de 5,0 à 6,4mm, puis en brisant la pièce à enlever. La cicatrice ainsi créée fut ensuite polie légèrement.

Boîte à tabac

Une boîte à tabac munie d'un verre ardent est représentée par un fragment de la bague de retenue du verre ardent de 42 mm de longueur, de 4,2 mm de largeur et de 1,6 mm d'épaisseur (fig. 45d). L'extérieur de l'objet présente à sa base une rainure très étroite (environ 0,7 mm de largeur) dans laquelle était inséré le métal en feuille formant le couvercle de la boîte. Au centre de l'autre côté il y a une petite arête carrée et juste au-dessus de cette dernière une rainure d'environ 1,1 mm de largeur qui aurait servi à retenir le verre ardent. Même si c'est là tout ce que nous avons de la boîte, il est fort possible qu'elle ressemblait à celle de la Compagnie de la baie d'Hudson illustrée dans Hanson (1873: 3-4). Elle était probablement faite de métal ordinaire ou verni. Un fragment de boîte à tabac en métal ferreux avec une bague de retenue du verre ardent presque identique fut recueilli au site du fort Wedderburn II (1817-1818; observation personnelle).

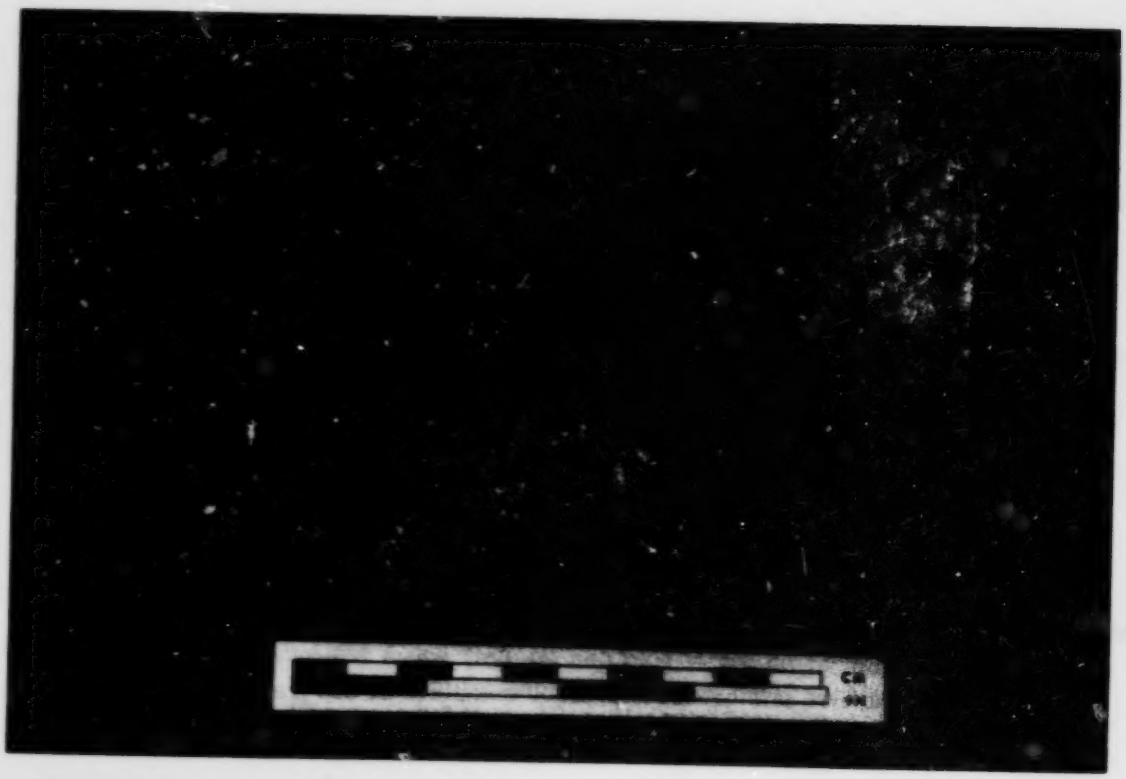

Figure 55. Blanc de pipe en argilite: (a) vue latérale; (b) vue du bout. (Photo: R. Chan.)

Petits pots

Le site a livré les vestiges d'un petit pot en grès à glaçure saline et de deux petits pots en creamware. Tous fabriqués par tournage et tournassage, ils sont d'origine anglaise (R. Whate 1978: com. pers.). Ils contenaient des produits comme des pommades pour cheveux (R. Whate 1978: com. pers.).

Creamware

Les petits pots ou pots à pommade en creamware se présentent sous deux formes: cylindrique ou hémisphérique.

Cylindrique. Représenté par un gros fragment composite (fig. 56d) et trois pièces plus petites, le spécimen cylindrique a un bord calibré et un fond enfoncé. Il a 60 mm de hauteur et un diamètre de 55 mm au bord.

Hémisphérique. Le spécimen hémisphérique est presque complet (fig. 56c). Il a un bord replié et aplati et un fond plat. De 50 mm de hauteur, le pot a des diamètres de 70 mm et de 35 mm au bord et à la base respectivement.

Grès

Le spécimen en grès blanc à glaçure saline est représenté par deux tessons composites, de bord et de paroi, d'assez bonnes grosseurs (fig. 56a-b). L'objet a une forme hémisphérique et un bord replié et aplati qui aurait eu environ 70 mm de diamètre.

Figure 56. Petits pots: (a-b) hémisphérique, grès blanc à glaçure saline; (c) hémisphérique, creamware; (d) cylindrique, creamware. (Photo: R. Chan.)

Bouteilles

Le site a livré une bouteille presque complète et des fragments d'au moins huit autres bouteilles. Les spécimens peuvent être groupés en trois catégories d'après la couleur: bouteilles vert olive, bouteilles vert jaunâtre et bouteilles blanches.

Bouteilles vert olive

La forme de la panse permet de distinguer deux types de bouteilles vert olive (10Y 5/5). Dans les deux cas il s'agit de bouteilles soufflées dans des moules momobloc se terminant à l'épaule de la bouteille.

Bouteilles rondes. La seule bouteille clyindrique est représentée par deux gros morceaux, un de sa partie supérieure (fig. 57a) et un de sa partie inférieure (fig. 57b), et par 29 fragments plus petits dont la plupart sont calcinés. Le col de la bouteille, un peu déformé par la chaleur à sa base, semble avoir eu environ 46 mm de hauteur. La lèvre et la bague à biseau supérieur ont 9,2 et 8,1 mm de hauteur respectivement. Le goulot a un diamètre intérieur d'environ 24 mm. L'épaule arrondie aurait eu un diamètre d'environ 10 mm. Le cul de 90 à 100 mm est enfoncé en forme de dôme et présente une marque de pontil ronde et un peu rugueuse.

Bouteille carrée. Les fragments d'au moins une bouteille carrée comprennent deux tessons d'épaule et de panse, et quatre tessons de panse. La surface extérieure des tessons de panse a l'aspect d'une peau d'orange. Trois tessons sont légèrement tordus parce qu'ils ont été exposés aux flammes.

Fragments non identifiés. Six tessons d'épaule et un morceau de verre vert olive calciné peuvent appartenir à l'une ou l'autre des bouteilles précédentes.

Bouteille vert jaunâtre

Deux tessons courbes de verre vert jaunâtre pâle (2.5G 8/6) proviennent peut-être de l'épaule d'une bouteille de taille moyenne. Sur le plus gros tesson il y aurait deux marques de moule légèrement divergentes à environ 34 mm l'une de l'autre et dans le sens de la courbe de l'objet. Cependant si ces marques furent faites par un moule leur relation demeure indéterminée. Le verre émet une lumière bleu glacé pâle lorsqu'il est éclairé par une lumière ultraviolette à ondes courtes, ce qui indique la présence de plomb (Elville 1951: 266).

Bouteilles en verre sans couleur

Il y a trois types de bouteilles en verre sans couleur, le verre étant dans tous les cas du verre au plomb.

Bouteilles rondes. Une fiole presque complète et trois fioles fragmentaires ont une panse cylindrique qui semble avoir été fabriquée par soufflage libre. Le spécimen le plus intact (fig. 58a) n'a perdu qu'une partie de sa lèvre. Il a 93,6 mm de hauteur et une capacité de 10 ml. La panse de 80,6 mm de hauteur a un diamètre de 16,0 mm à l'épaule arrondie et de 15,8 à 16,5 mm de diamètre à la base; il présente un petit étranglement au milieu. Une marque de pontil ronde et non polie occupe presque toute la surface du fond. Le col droit de 12,4 à 12,9 mm de diamètre a une lèvre saillante légèrement biseautée dont le diamètre aurait été d'environ 20,8 mm. Le goulot a un diamètre de 8,8 mm et le bouchon de liège qui le scellait est dans la fiole.

Un tesson de col et d'épaule, deux tessons d'épaule arrondie et six tessons de panse appartiendraient à une fiole un peu plus large, de forme analogue à la précédente. Les fragments indiquent que la panse avait environ 20 mm de diamètre et le col 10 mm de hauteur. Le goulot aurait eu à peu près 10 mm de diamètre.

Les deux autres fioles sont très fragmentaires, une n'étant représentée que par un morceau de panse tubulaire et l'autre par un fragment d'épaule et de panse. La panse de la première a entre 14,2 et 14,7 mm de diamètre, tandis que celle de l'autre aurait eu environ 16 mm de diamètre.

Figure 57. Tessons de bouteille vert olive: (a) morceaux de col/épaule/panse; (b) morceaux de panse/cul. (Photo: R. Chan.)

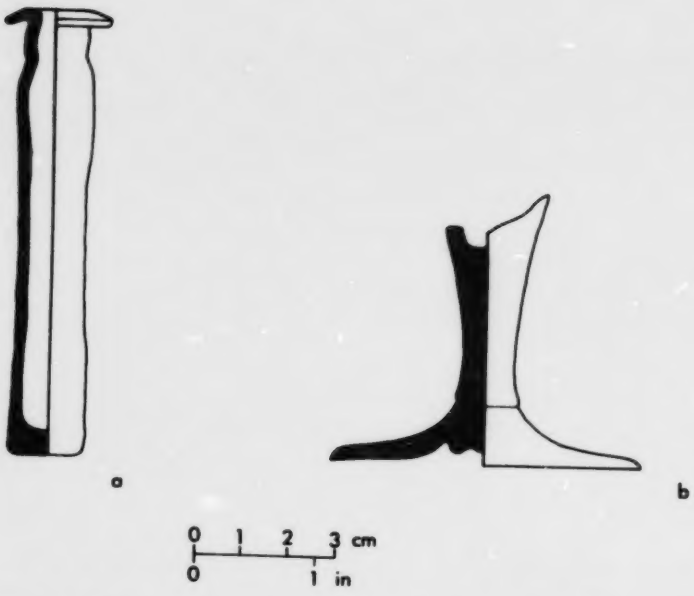

Figure 58. Verre: (a) fiole en verre au plomb sans couleur (b) fragment de verre à pied uni. (Dessin: S. Epps.)

Fiole carrée. La base calcinée et quelque peu déformée de ce qui est probablement une fiole carrée porte sur un panneau les lettres ...ON en relief. Le vestige de la fiole laisse supposer qu'elle avait de 18 à 19 mm de côté.

Bouteille en violon. Deux tessons de la partie inférieure de la panse d'une bouteille contenant le baume de vie de Turlington ont été recueillis dans la pièce D de la grande maison. Les tessons portent des parties des inscriptions suivantes en relief (les lettres soulignées sont sur les tessons):

(Devant)	(Derrière)
BY THE	ROB
KINGS	TURL
ROYAL	INGTON
PATENT	FOR HIS
GRANTED	INVENTED
TO	BALSOM
	OF
	LIFE

Sur le côté à droite du panneau de devant on lit le mot LONDON; l'autre côté, qui manque, aurait porté la date du brevet, soit le 26 janvier 1754 (Brown 1971: 116).

Le baume de Turlington était une teinture de styrax, de graines de coriandre, d'aloès, de fenouil, de mastic, de cardamome, d'encens, de graines d'anis, de benjoin, d'angélique, de résine d'amyris, de cannelle, de galac, de clou, de myrrhe, de muscade, d'araback, de winterbark, de baume du pérou, de graines d'ortie, de tolu, de genièvre, de safran, de macis, d'oyle, d'herbe de St-Jean et de guimauve. Il suffisait d'en prendre 30 au 40 gouttes avec n'importe quel liquide pour guérir "the stone, gravel, cholick, and inward weakness" (Brown 1971: 117).

Boîte en tôle étamée

La collection comprend ce qui semble être une très petite boîte ronde ou ovale qui est représentée par les parois de sa base et de son couvercle (fig. 45e-f). La portion de sa base se compose d'une bande de tôle de 145 mm de longueur, de 17,7 mm de largeur et de 0,5 mm d'épaisseur dont les extrémités repliées sont brasées ensemble. L'objet qui a été intentionnellement aplati a une circonférence de 140 mm, ce qui indique que si la base était ronde elle aurait eu 44,6 mm de diamètre. Même si le fond manque, une ligne de brasure le long du bord indique où il prenait appui.

Le fragment de couvercle qui fut découvert près des autres pièces se compose d'une bande de tôle étamée de 85 mm de longueur et de 11,1 mm de largeur qui a été redressée et pliée en deux. Elle présente une couture verticale de brasure comme celle de la base et une ligne de brasure le long du côté sur lequel le couvercle était attaché. D'après la largeur de la bande, on peut supposer qu'il s'agissait d'un couvercle détaché au lieu d'un couvercle à charnière.

Couteaux de poche

Ces objets portatifs, aussi appelés couteaux fermants ou couteaux pliants, ont des lames articulées sur un pivot qui une fois pliées dans le manche ne présentent aucun danger. Les sept spécimens recueillis peuvent être répartis en trois catégories: (1) couteaux à talon bulbeux, (2) couteaux à talon carré et (3) fragments de lame non identifiables.

Couteaux à talon bulbeux

Les couteaux de ce type comportent deux variétés: ceux à embases longues (fig. 59a-b) et ceux à embases courtes (fig. 59 c-f).

Couteaux à embases longues. Cette variété est représentée par deux spécimens relativement intacts et presque identiques dont les lames sont pliées. Ces couteaux ont de 101,4 à 102,7 mm de longueur, de 29,0 à 30,0 mm de largeur et environ 10,1 mm d'épaisseur. Chaque couteau a une seule lame lancéolée à tranchant en V (coupe triangulaire). Les lames ont de 18,1 à 86,7 mm de longueur, jusqu'à 20,0 mm environ de largeur et une épaisseur d'au plus 2,7 à 2,9 mm. Elles ont un talon carré de 10,6 à 12,3 mm de longueur, de 10,5 à 15,9 mm de hauteur et de 2,7 à 3,0 mm d'épaisseur. Le bord supérieur des talons se trouve en retrait de 5,7 à 5,9 mm par rapport au dos des lames tandis que leur bord inférieur fait saillie d'environ 1,0 mm par rapport au tranchant. Un mentonnet trapézoïdal de 2,9 mm de largeur et de 1,2 mm de hauteur situé sur le bord inférieur antérieur du talon sert de butoir à la lame quand celle-ci est pliée dans le manche.

Chaque couteau a un ressort allongé vaguement en forme de crochet qui est retenu par deux rivets; un près du centre et l'autre juste à côté de sa portion courbée. Les rivets de 8,8 à 9,6 mm de longueur ont 2,0 mm de diamètre.

Les platines ont un bout carré et un bout bulbeux. À l'extrémité carrée des platines et faisant partie intégrante de ces dernières il y a une embase de 36,0 à 40,5 mm de longueur et de 15,2 à 17,3 mm de largeur. L'embase présente une coupe plano-convexe et des côtés allant de droits à légèrement concaves. À côté de son extrémité extérieure il y a un petit plat, tandis que l'autre extrémité est marquée d'une arête nette. À côté du plat il y a une ou deux lignes courbes incisées qui s'étendent de part en part de l'embase. Le reste de chaque platine

Figure 59. Couteaux de poche: (a-b) couteaux à talon bulbeux et à embase longue; (c, f) couteaux à talon bulbeux et à embase courte; (d) lame lancéolée non identifiable; (e) manche de couteau orné en métal jaune; (g) fragment de canif. (Photo: R. Chan.)

est plat et s'élargit graduellement vers le bout bulbeux. Ce dernier à de 22,5 à 22,9 mm de largeur et était conçu pour protéger la pointe de la lame. Des morceaux de bois en place indiquent que les couteaux avaient des manches en boix fixés par quatre rivets dont deux servaient également à retenir les ressorts. La longueur des rivets suggère que les manches avaient de 2,7 à 2,8 mm d'épaisseur environ.

Couteaux à embase courte. Les couteaux à talon bulbeux et à embase courte sont représentés par un spécimen relativement complet, quoique partiellement désarticulé, et une platine à laquelle est attaché un talon de lame. Le couteau relativement complet (fig. 59c) a une seule lame à dos légèrement convexe et à tranchant droit sur presque toute sa longueur. Bien que la pointe de la lame manque il est possible de voir que son dos et son tranchant étaient courbés vers la pointe mais que la courbure n'était pas la même dans les deux cas. Il est donc très probable que la lame ait eu une forme de lance asymétrique. Le vestige de lame présente un tranchant en V et a 68,5 mm de longueur, jusqu'à 17,0 mm de largeur et 2,8 mm d'épaisseur à coté du talon carré. Ce dernier a 10,9 mm de

longueur, 12,0 mm de hauteur et 2,6 mm d'épaisseur. Son bord supérieur se trouve à 5,2 mm en retrait par rapport au dos de la lame, tandis que son bord inférieur fait saillie de 1,4 mm par rapport au tranchant. Le talon a un mentonnet arrondi qui a environ 1,6 mm de largeur et 1,2 mm de hauteur. La lame était tenue en position fermée ou ouverte par un ressort (fig. 59c) de même forme que ceux des couteaux à embases longues. Les deux rivets qui retenaient le ressort ont de 10,0 à 10,7 mm de longueur et 2,0 mm de diamètre.

Les platines ont 95,1 mm de longueur et ont essentiellement la même forme que celles des couteaux déjà décrits. Les embases de 13,0 à 13,4 mm de largeur sur 15,9 à 16,0 mm de hauteur font partie intégrante des platines. Elles ont une coupe longitudinale plano-convexe et une coupe transversale plano-concave. Par conséquent il y a une petite arête arrondie aux deux extrémités de chaque embase.

La portion de chaque embase à laquelle le manche était fixé a de 81,0 à 82,0 mm de longueur et environ 1,0 mm d'épaisseur, et s'élargit graduellement vers le talon bulbeux de 20,8 à 21,0 mm de largeur. Les manches, sans doute en bois et de forme plano-convexe en coupe, auraient eu une épaisseur de 2,4 à 2,8 mm au plus. Ils étaient fixés par quatre rivets en métal ferreux, dont deux servaient également à retenir le ressort.

Le couteau incomplet à embase courte (fig. 59f) a la même force que le spécimen intact sauf qu'il est proportionnellement plus gros. La platine a 112,7 mm de longueur et l'embase qui en fait partie intrégrante a 15,3 mm de largeur et 17,3 mm de hauteur. La partie plate de la platine a 98,4 mm de longueur et environ 1,0 mm d'épaisseur. La largeur de la platine, presque constante sur toute sa longueur, n'augmente de façon notable qu'au talon bulbeux où elle atteint 23,2 mm. Le couteau avait probablement des manches en bois fixés par cinq rivets dont deux auraient également servi à retenir le ressort. Le seul rivet intact a 9,7 mm de longueur et 2,0 mm de diamètre. Le talon carré attaché à l'extrémité embasée de la platine a 12,1 mm de longueur, 12,6 mm de hauteur et environ 2,6 mm d'épaisseur. Il pivote sur un axe de 2,1 mm de diamètre.

Couteau à talon carré

Le spécimen se compose d'un manche en métal jaune très fragmentaire et d'un autre relativement intact qui sont fixés à un vestige décomposé de platine fendue en métal ferreux (fig. 59e). Les radiographies faites avant le nettoyage de l'objet ont montré que les manches courbés et légèrement biseautés avaient environ 102,5 mm de longueur. Ils ont environ 1,5 mm d'épaisseur et ont des bouts carrés de 10,8 à 13,3 mm de largeur respectivement. La partie centrale de chaque manche est ornée d'un délicat motif floral en relief (fig. 59e). Chaque extrémité est ornée d'un contour carré en relief qui contient une arête courte unie et deux perlées de chaque côté d'une arête droite perlée présentant une feuille à un bout. Le manche presque intact porte trois trous de rivet: un à chaque extrémité et un presque au centre. D'après les radiographies la platine aurait eu entre 3,7 et 4,2 mm d'épaisseur et avait les mêmes largeur et longueur que les manches. La fente se trouve sur le côté concave et aurait eu environ 1,7 mm de largeur.

Un couteau à manches presque identiques a été recueilli au comptoir Buckingham (Cie B.H./1792-1800; Nicks 1969: 215), tandis qu'une fourchette pliante à manches ornés de même type et de même taille a été mise au jour au site probable du comptoir Acton (Cie B.H./1799-1821; Noble 1973: 114-115, 141). Comme le spécimen du comptoir Nottingham a perdu ses traits particuliers son identification est incertaine. Cependant la fourchette a seulement deux rivets tandis que le couteau en a trois comme le spécimen du comptoir Nottingham. Nous avons donc établi jusqu'à preuve du contraire que ce dernier spécimen est

un couteau. S'il s'agit d'un couteau comme celui décrit par Nicks (1969: 215) il aurait eu une lame à pointe effilée à l'extrémité étroite et une lame à pointe arrondie à l'extrémité large.

Fragments de lame non identifiables

Il y a deux fragments de lame de couteau pliant qui ne peuvent être assignés aux catégories précédentes. Le premier est un fragment de lame lancéolée brisée au talon (fig. 59d). La lame à tranchant en V a 97,4 mm de longueur et jusqu'à 21,3 mm de largeur et 2,7 mm d'épaisseur. De minuscules vestiges de talon indiquent que son bord supérieur se trouvait à environ 5,0 mm en retrait par rapport au dos de la lame. L'emplacement relatif de son bord inférieur n'a pu être déterminé.

Le second spécimen est la pointe d'une lame probablement lancéolée et relativement large. Elle a un tranchant en V et a 22,0 mm de largeur.

Peigne en os

Le spécimen recueilli est un morceau de peigne rectangulaire (fig. 45g) qui a 39,5 mm de longueur (incomplet), 40,8 mm de largeur et entre 1,5 et 1,6 mm d'épaisseur. Il a de grosses dents de 12,7 mm de longueur d'un côté et des dents fines de la même longueur de l'autre côté. Il y a de 12,5 à 13 dents fines et de 6,5 à 7 grosses dents au centimètre. Les pointes des dents sont un peu arrondies. Les dents ne font pas toute la longueur du peigne; elles s'arrêtent à une bande de 5,7 mm de largeur à l'extrémité intacte du peigne. Cette dernière présente des arêtes légèrement biseautées.

Fragments de miroir

Quinze pièces de verre à vitre vert bleuâtre très pâle (5BG) ayant entre 1,3 et 1,4 mm d'épaisseur et présentant des plaques de revêtement métallique sur une surface seraient des fragments de miroir. Douze d'entre elles, qui proviendraient toutes du même miroir, ont été trouvées dans la pièce D de la maison. Les autres, provenant d'un autre miroir, ont été recueillies dans le bâtiment de la Compagnie du Nord-Ouest. Chacune de ces dernières pièces présente des bords taillés: l'une a deux côtés droits qui se coupent à angle droit, une autre un bord taillé en courbe douce, et la troisième un bord taillé en courbe qui se termine en ligne droite. Il s'agirait donc d'un miroir à trois côtés droits se rencontrant à angle droit et un côté courbe. Aucun des autres fragments n'avait des bords taillés. Le résidu métallique sur l'envers des fragments fut soumis à une analyse approfondie pour en déterminer la composition. Les tests révélèrent que les spécimens recueillis dans la grande maison avaient été étamés avec un amalgame de mercure et d'étain qui était un étamage commun tandis que ceux provenant du bâtiment de la Compagnie du Nord-Ouest l'avaient été avec un amalgame d'étain, de plomb et d'argent à l'état de trace (J. Schlieman 1973: com. pers.).

Un rectangle incomplet de verre vert-bleu pâle (2.5BG) appartiendrait à un miroir sans tain. L'objet (fig. 45H), dont une extrémité est brisée, a 83,4 mm de longueur, 53,0 mm de largeur et 2,4 mm d'épaisseur. Ces mesures sont très proches de celles d'un miroir restauré du fort George (Alberta), miroir qui a 89 mm de longueur, 52,6 mm de largeur et 2,0 mm d'épaisseur (Kidd 1970: 128).

Papier imprimé

De minuscules fragments de plusieurs pages d'un livre ou d'une brochure ont été recueillis sous un fragment de marmite en laiton dans la fosse A. Le papier semble plutôt grossier et fait entièrement de pâte de bois. Il est imprimé à l'encre noire sur les deux côtés. Les mots et les assemblages de lettres suivants ont été relevés:
propriety/proved.___Concave/...ing/ ...men.../ to/...piou.../...lily.../...hat.../... he G.../...read.../ ..nt/ Pil.../ ...n ...are.

Objets d'usage domestique

Briquets

Les briquets sont des objets en acier. Il y en a deux types: ceux de forme ovoïde et ceux à poignées saillantes.

Briquet ovoïde

Le seul spécimen de ce type a 82,0 mm de longueur, au plus 36,4 mm de largeur et entre 3,2 et 4,0 mm d'épaisseur (fig. 60a). L'ouverture ovoïde pour les doigts a 61,5 mm de longueur et au plus 16,4 mm de largeur.

Briquets à poignées saillantes

Ce type est représenté par un spécimen relativement intact et trois poignées. Le premier mesure 79,5 mm sur 41,2 hors-tout (fig. 60b). Il se compose d'une barre d'acier rectangulaire de 71,0 mm de longueur, de 12,5 à 13,3 mm de largeur et de 2,6 à 3,1 mm d'épaisseur, avec laquelle on frappait le silex. Les poignées, dont une est incomplète, sont attachées aux coins supérieurs de la barre. Elles ont des côtés plats et des arêtes arrondies. La poignée intacte a une base courbe d'environ 23,6 mm de hauteur, 5,1 mm de largeur au plus et 4,1 mm d'épaisseur. Sa partie supérieure est relativement droite et a environ 21,8 mm longueur. Cette partie à l'extrémité recourbée forme un angle d'à peu près 18 degrés avec le dos de la barre d'acier.

Les trois poignées proviennent de briquets plus gros et d'une variété un peu différente. La principale différence est que leurs parties inférieures et supérieures sont relativement droites (fig. 60c-d) et forment un coude d'à peu près 80 ou 90 degrés. Les parties supérieures ont entre 30,3 et 31,6 mm de longueur et sont recourbées à l'extrémité. Les parties inférieures ont entre 26,0 et 28,3 mm de longueur, 6,4 mm de largeur au plus, et 3,8 mm d'épaisseur.

Marmites en métal jaune

La collection du comptoir Nottingham comprend un spécimen complet et un autre relativement complet ainsi que de nombreux fragments. Les fragments proviennent d'au moins quatre autres marmites. Contrairement aux objets plus distinctifs dont la composition métallique fut déterminée par analyse scientifique, les spécimens de marmite ne furent soumis qu'à un examen visuel. Ainsi fut-il déterminé que les spécimens de teinte nettement rougeâtre étaient en cuivre, tandis que ceux à teinte jaunâtre ou or étaient en laiton.

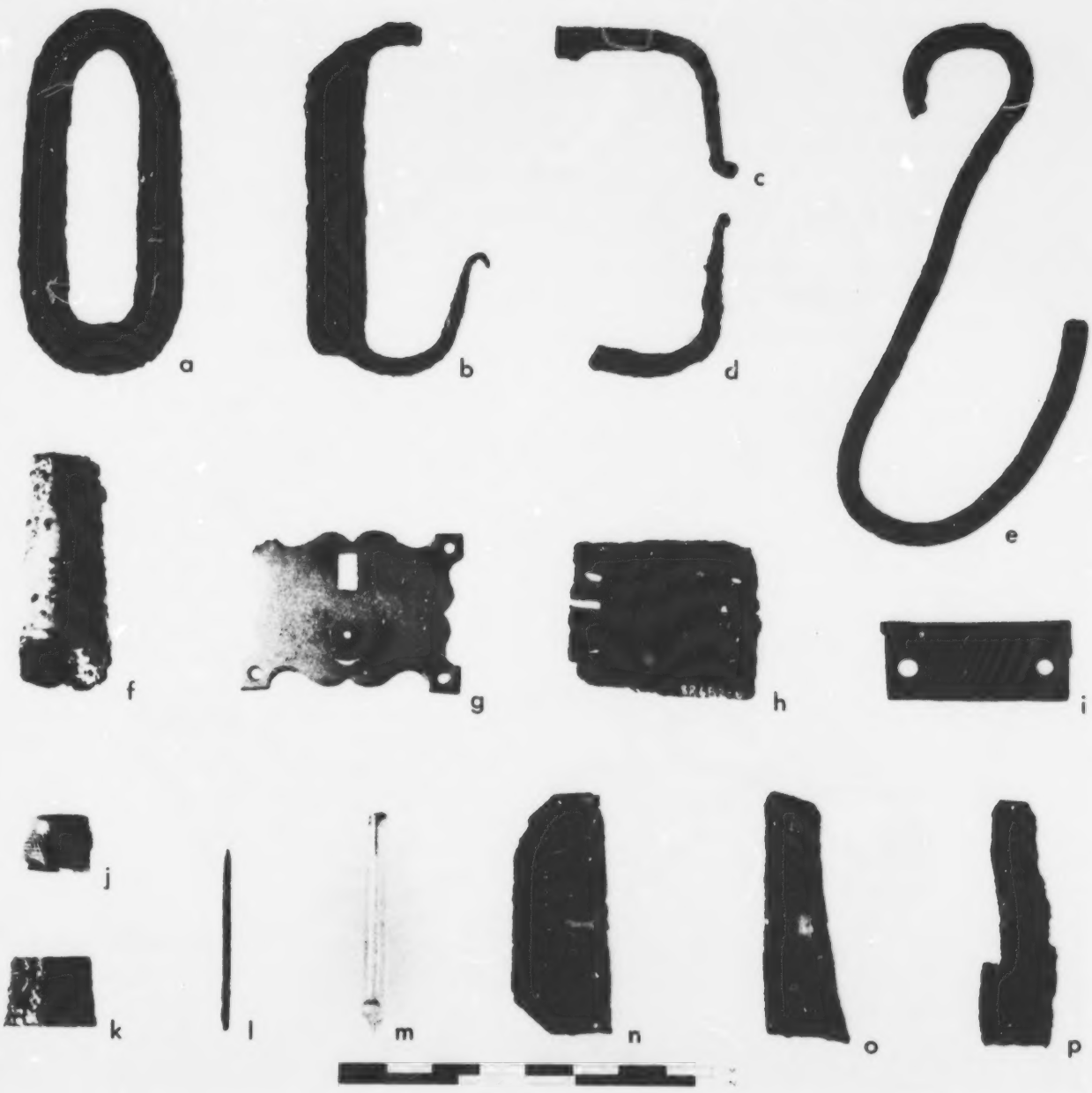

Figure 60. Objets d'usage domestique: (a) briquet ovoïde (b) briquet à poignées saillantes; (c-d) poignées de briquet (e) crochet de marmite; (f) fragment de tube d'entonnoir; (g) serrure de meuble en laiton; (h-i) pentures en cuivre; (j) dé en métal jaune (k) dé composite; (l) fragment d'aiguille; (m) fragment de tube de thermomètre; (n) oreille en tôle étamée; (o-p) poignées en tôle étamée. (Photo: R. Chan.)

Marmites complètes ou presque

Les deux marmites en laiton (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nos 78-2141 et 78-2144) qui forment cette catégorie sont du même type. L'une d'elles est complète (fig. 61) bien qu'une partie du bord, une oreille et le fond en soient détachés. À cause de son fond plat et de ses parois évasées elle a un diamètre intérieur au haut d'environ 269 mm et de 219 mm au fond et une profondeur de 148 mm. Elle a une capacité d'environ 7 litres ou 1,84 gallons américains, et pèse 1,3 kg ou 2,86 lb. L'épaisseur du métal va de 0,35 mm juste sous le bord à 1,3 mm au centre du fond. Son épaisseur moyenne est de 0,68 mm juste sous le bord et de 1,3 mm au centre du fond. Son épaisseur moyenne est de 0,68 mm. La marmite avait été utilisée parce qu'elle évait recouverte à l'extérieur d'une épaisse couche de charbon de bois.

Cette marmite a un bord replié de 9,9 à 10,9 mm de largeur, qui est renforcé par une tige de métal ferreux de 7,0 à 7,2 mm de diamètre. Les oreilles sont faites de feuilles de laiton rectangulaires pliées en deux. Les oreilles dont les extrémités ouvertes chevauchent le bord de la marmite sur une distance égale à environ la moitié de chaque oreille, sont fixées à l'aide de deux rivets de cuivre coulés à tête plate ayant entre 13,4 et 14,6 mm de diamètre (fig. 61).

Les coins supérieurs des oreilles sont repliés à l'extérieur, tandis que les coins inférieurs ont été coupés. Le trou à peu près au centre supérieur de chaque oreille a été fait au poinçon et a entre 15,4 et 16,6 mm de diamètre. Les deux oreilles sont de tailles légèrement différentes. Celle qui est presque intacte a 85,3 mm de hauteur et 57,8 mm de largeur et est composée de métal en feuille ayant entre 0,6 et 0,9 mm d'épaisseur. L'autre, trop fragmentaire pour permettre d'en déterminer la hauteur, a 61,5 mm de largeur et est faite de métal en feuille ayant entre 0,4 et 0,6 mm d'épaisseur.

La marmite a une surface un peu irrégulière parce qu'elle a été façonnée

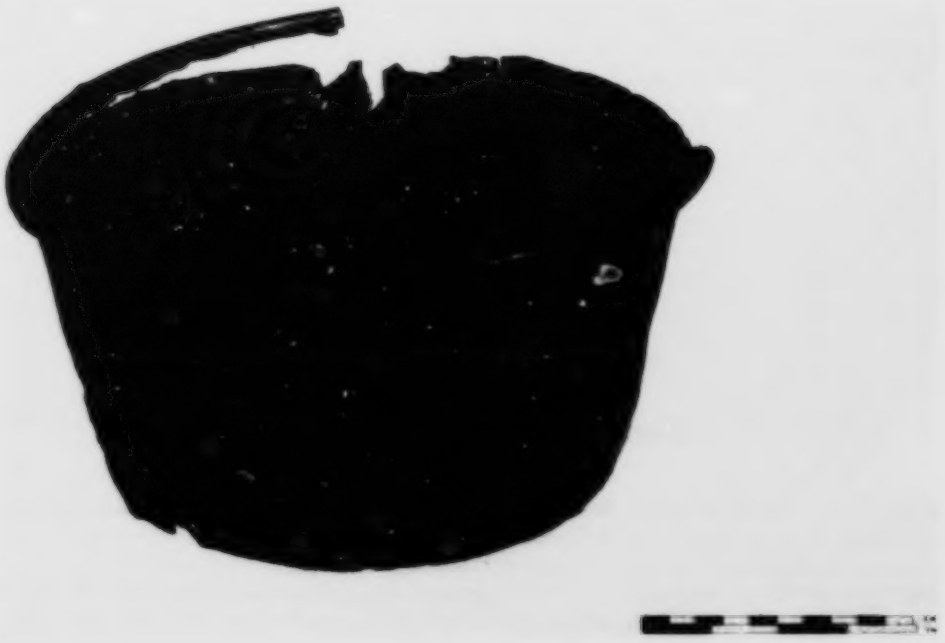

Figure 61. Marmite en laiton. (Photo: R. Chan.)

Figure 62. Cloques et lignes incisées sur l'intérieur de la marmite en laiton de la figure 61. (Photo: R. Chan.)

au marteau dans une seule pièce de métal. La surface intérieure présente de nombreuses cloques intactes et éclatées ainsi que 14 lignes incisées concentriques et très nettes et une bande incisée (fig. 62). Les lignes, dont neuf sont sur la paroi et les autres sur le fond, sont à intervalle entre 8,0 et 18,5 mm pour une moyenne de 13,8 mm. La bande de 10,0 et 12,0 mm de largeur se trouve entre 81,6 et 83,7 mm sous le bord et entre 49,2 et 52,7 mm au-dessus du fond. Nous ne savons trop comment expliquer ces lignes et cette bande. Peut-être ont-elles été produites par une espèce de calibre employé au cours de la fabrication de la marmite pour lui donner une forme et une taille déterminées. Les lignes fines sont interrompues par les cloques, tandis que la bande ne l'est

pas. Ainsi la marmite aurait-elle été recuite ou subi un autre traitement par la chaleur après l'incision des lignes fines et sans doute après la correction de toute irrégularité notée. La marmite aurait ensuite subi une dernière vérification avec le calibre qui aurait produit la bande large.

L'autre marmite (fig. 63) n'a pas eu un sort aussi heureux. Son fond avait été coupé et la tige renforçant son bord replié avait été enlevée. Quelque peu déformée donc, cette marmite aurait eu un diamètre intérieur à l'ouverture d'environ 352 mm et un diamètre intérieur au fond de 302 mm ou moins ainsi qu'une profondeur d'au moins 170 mm. Elle aurait eu une capacité d'au moins 14 litres ou 3,7 gallons américains. La paroi a entre 0,4 et 0,55 mm d'épaisseur au bord et entre 0,5 et 0,8 mm d'épaisseur au fond pour une moyenne de 0,56 mm. Les oreilles, une en laiton et une en cuivre sont analogues à celles de la marmite précédente. Elles ont entre 94,0 et 95,0 mm de hauteur, entre 58,0 et 63,2 mm de largeur et sont formées de métal en feuille de 1,0 mm d'épaisseur. L'oreille de cuivre est fendue au-dessus du trou d'anse déformé. Le trou de l'autre oreille

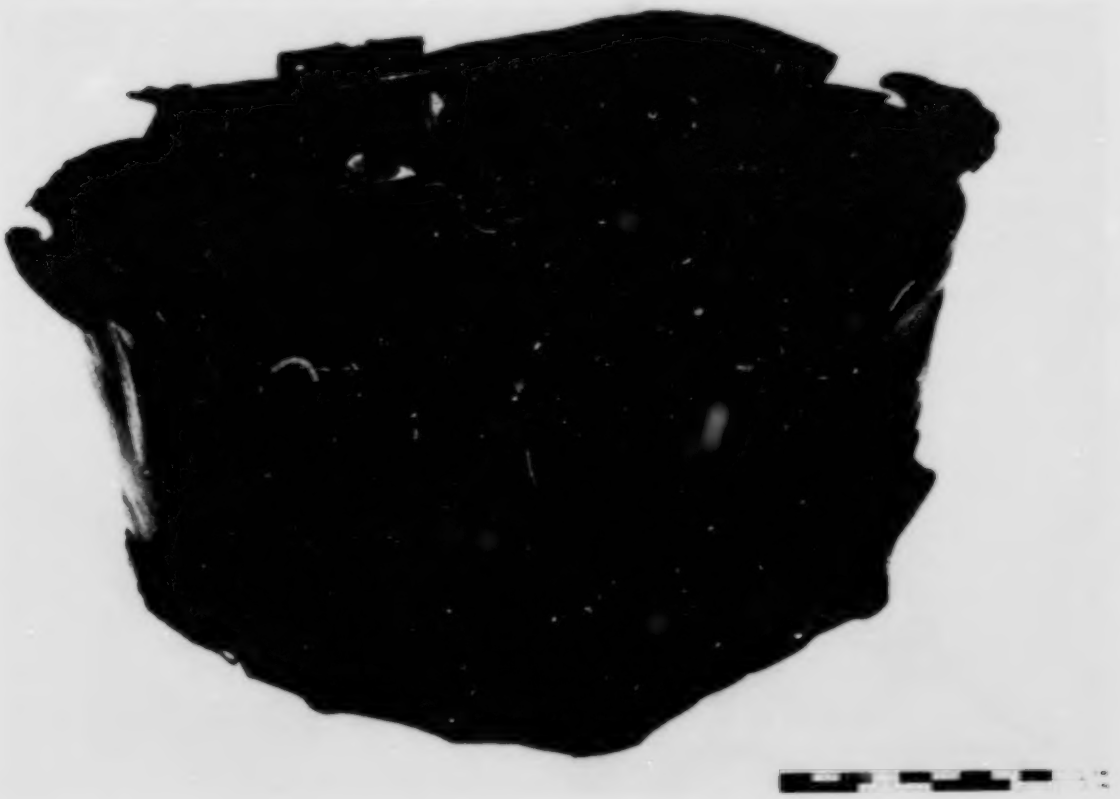

Figure 63. Marmite en laiton sans fond. (Photo: R. Chan.)

est moins déformé et semble avoir a peu près 14 mm de diamètre. Les deux rivets de métal jaune coulés qui retiennent chacune des oreilles ont une tête plate ayant entre 15,1 et 17,5 mm de diamètre.

Cette marmite fut fabriquée de la même façon que la précédente. Par conséquent, l'extérieur présente de nombreuses marques de marteau et l'intérieur a dix lignes concentriques incisées à intervalles entre 12, 4 et 20,0 mm (15,6 mm moyenne) ainsi qu'une bande incisée de 11,0 mm de largeur située entre 98,4 et

109,2 mm sous le bord (fig. 64).

Cette marmite a été utilisée, comme en attestent les trous d'anse déformés et l'épaisse couche de charbon de bois qu'il y avait sur sa surface

Figure 64. Lignes et bandes incisées sur l'intérieur de la marmite illustrée à la figure 63. (Photo: R. Chan.)

extérieure avant son nettoyage. La présence d'une pièce de cuivre sur la base, à l'extérieur (fig. 65), montre que la marmite fut réparée au moins une fois. La pièce est incomplète parce qu'elle a été coupée quand fut enlevé le fond. Il ne reste qu'un morceau de 122 mm de longueur, de 22,4 mm de largeur et de 0,5 mm d'épaisseur qui est fixé par huit petits rivets en cuivre. La pièce présente une couture à onglet brasée et donc provenait d'une marmite ou d'un autre contenant fabriqué de cette façon.

Fragments de marmite

Les objets de cette catégorie comprennent 61 morceaux de paroi, deux oreilles, une tige de renforcement et deux rivets.

Fragments du corps. Les corps des marmites en métal jaune sont représentés par sept fragments de bord, 15 fragments de paroi, deux fragments de fond et 37 fragments non identifiables. Les bords sont tous repliés et renforcés avec une tige de métal ferreux. Cette dernière avait été enlevée et les bords redressés. Les fragments ont au plus 297 mm de longueur et 51 mm de largeur et leur épaisseur va de 0,4 à 0,9 mm (0,56 en moyenne). Quatre d'entre eux sont en laiton et ont une configuration irrégulière. Les autres, qui proviennent tous du cellier de l'entrepôt, sont en cuivre non étamé et ont été coupés avec soin

Figure 65. Morceau de la pièce de cuivre utilisée dans la réparation de la marmite sans fond. Cette pièce se trouve sur l'extérieur à la base. (Photo: R. Chan.)

parallèlement au bord sans doute à l'aide de cisailles (fig. 66a).

Les 15 fragments de paroi sont tous assez petits, le plus gros ayant 77 mm de longueur et 62 mm de largeur. Ils sont tous en laiton et se distinguent par la présence de grosses lignes incisées et parallèles sur une face, lignes identiques à celles sur la paroi intérieure des marmites relativement intactes. Les fragments ont entre 0,45 et 1,0 mm d'épaisseur pour une moyenne de 0,62 mm . Neuf d'entre eux ont au moins un bord coupé.

Les deux fonds de marmite sont en laiton et en cuivre respectivement. Le spécimen en laiton est incomplet et a un périmètre crénelé car il est en fait une retaille. La surface intérieure du morceau entre 0,6 et 1,5 mm d'épaisseur présente cinq cercles concentriques incisés nettement qui sont à un intervalle entre 9,5 et 14,0 mm (11,9 mm en moyenne). La distance depuis le centre de cercle intérieur jusqu'au bord le plus éloigné est de 65 mm, ce qui indique que le fond avait au moins 130 mm de diamètre originellement.

Le fond en cuivre (avec argent à l'état de trace; H. Unglik 1978: com. pers.) est complet et a un diamètre de 176 mm et une épaisseur entre 0,25 et 0,6 mm. Il fut coupé, sans doute avec des cisailles, puis plié en quatre (fig. 66b). Un joint brasé (92-96 % cuivre et 4,8 % zinc; H. Unglik 1978: com. pers.) de type à onglet fait le tour du périmètre. Les vingt-six onglets du joint ont entre 5,2 et 7,0 mm (6,0 mm moyenne) de largeur perpendiculairement au joint et sont de deux longueurs différentes parallèlement à ce dernier: 6,8-9,4 mm (8,8 mm en moyenne) et 22,0-40,0 mm (28,2 mm en moyenne).

Les fragments qu'il fut impossible d'attribuer à une partie précise de marmite faute de traits distinctifs sont en cuivre étamé (23 spécimens), en

cuivre non étamé (11 spécimens) et en laiton (3 spécimens). Les fragments en cuivre, dont trois présentent des vestiges de joint à onglet, ont entre 0,45 et 1,05 mm (0,75 mm en moyenne) d'épaisseur et en taille vont de pièces minuscules à une pièce de 222 mm de longueur et de 59 mm de largeur. Tous ont au moins deux bords coupés.

Deux fragments en cuivre étamé présentent des traces de réutilisation. Le premier est rectangulaire et mesure 41,2 mm sur 22,4 sur 0,5. Il y a deux très petits trous de clou carré en son centre et un autre dans un des coins (fig. 66d). Le second objet se compose de deux bandes de cuivre étamé entre 21,9 et 52,5 mm de longueur, entre 18,8 et 21,8 mm de largeur et entre 0,50 et 0,55 mm d'épaisseur qui sont retenues ensemble par un rivet en cuivre coulé à tête plate et à diamètre de 14,4 mm (fig. 66e). L'objet a 61,7 mm de longueur hors-tout et a trois courtes fentes à chaque bout.

Une autre pièce en cuivre étamé présente une configuration bilobée (fig. 66c) et mesure 117,7 mm de longueur, 72,5 mm de largeur et 0,45 mm

Figure 66. Fragments de marmite en métal jaune: (a) fragment coupé de marmite en cuivre à bord replié; (b) fond en cuivre provenant de la marmite à joints à onglet; (c) objet bilobé coupé dans une marmite en cuivre étamé; (d) fragment rectangulaire d'une marmite en cuivre étamé portant des traces de réutilisation; (e) deux fragments de marmite en cuivre étamé rivés ensemble. (Photo: R. Chan.)

d'épaisseur. D'après sa forme il s'agirait peut-être d'une poignée de coffre ou d'un objet de ce genre. Deux autres pièces sont marquées de repères (?) droits et relativement parallèles. Les lignes, dont trois sur une pièce et quatre sur l'autre, sont à un intervalle entre 3,7 et 32,6 mm (14,3 en moyenne).

Les 11 pièces de cuivre non étamé ont été recueillies dans les fosses A-B et sont toutes plus ou moins calcinées. Il est donc fort possible que certaines pièces sinon toutes aient été originellement étamées et que le feu ait détruit l'étamage. Les fragments ont au plus 81 mm sur 66 et ont entre 0,4 et 0,8 mm (0,55 mm en moyenne) d'épaisseur. Ils ont tous au moins un bord coupé.

Les trois fragments de laiton non identifiables ont au plus 41 mm sur 24. Ils ont de 1,0 à 1,2 mm d'épaisseur et au moins deux bords coupés.

Oreilles. Les deux oreilles en laiton en feuille pliée (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 -nº 77-3618) sont de la même forme que celles des marmites relativement intactes. Elles sont de deux tailles. La plus grande (fig. 67a) a 46,6 mm de hauteur et 37,5 mm de largeur et l'épaisseur de la feuille de métal est de 0,5 mm. Son trou d'anse déformé a 13,2 mm de hauteur et 9,5 mm de largeur. Elle est attachée à un fragment de bord replié en laiton avec deux rivets de cuivre coulé dont les têtes plates ont entre 8,2 et 8,8 mm de diamètre. Le fragment de bord a entre 0,4 et 0,9 mm d'épaisseur et présente sur sa surface intérieure trois larges lignes incisées et parallèles à un intervalle entre 8,4 et 9,1 mm.

La plus petite oreille est incomplète (fig. 67b), sa partie inférieure arrière ayant été coupée juste sous le trou d'anse, tandis que celle de l'autre côté a été détachée à sa base juste au-dessus de l'endroit où se trouvait sans doute le rivet. Après sa récupération l'oreille a été aplatie. Ce qui en reste mesure 26,5 mm de longueur et 23,8 mm de largeur et le métal a entre 0,3 et 0,4 mm d'épaisseur. Le trou d'anse rond a entre 6,4 et 6,8 mm de diamètre.

Tige de renforcement du bord. Le spécimen récupéré (fig. 67f) de tige de renforcement est un morceau de métal ferreux de 180 mm de longueur qui a entre 8,0 et 8,6 mm de diamètre. La tige complète aurait eu un diamètre intérieur d'environ 300 mm. Elle aurait pu renforcer le bord replié d'une marmite ou de son couvercle.

Rivets. Les deux rivets (fig. 67d-e) sont d'un type communément utilisés pour fixer les oreilles aux marmites et à leurs couvercles. Ils ont des têtes rondes et plates de 10,7 à 11,3 mm de diamètre. Les deux sont étamés et ont été utilisés. Trouvés assez près l'un de l'autre, il est possible qu'ils proviennent du même objet.

Couvercles de marmite

La collection contient les vestiges d'au moins trois objets qui seraient des couvercles de marmite. Un est en cuivre tandis que les autres sont en fer-blanc.

Couvercle en cuivre

Le spécimen en cuivre est très fragmentaire. Il s'agit d'une oreille incomplète en cuivre attachée à un morceau de feuille de cuivre non étamée de 62 mm de longueur, de 45 mm de largeur et de 0,5 mm d'épaisseur (fig. 67c). Tout incomplet qu'il soit ce vestige permet de supposer qu'il provient d'un couvercle plutot plat sauf pour la légère convexité du centre, dont les côtés

étaient bas et verticaux et le bord replié et renforcé (Woolworth et Birk 1975: 63, 91). L'oreille est de la variété "os de chien" et se compose de deux disques ovoïdes reliés par un arc (Woolworth et Birk 1975: 59, 92). Le seul disque qui reste au spécimen du comptoir Nottingham a 23,9 mm de longueur, 17,7 mm de largeur et environ 2,6 mm d'épaisseur. Il est fixé au couvercle avec un rivet en cuivre à tête plate de 10,3 mm de diamètre.

Figure 67. Fragments de marmite en métal jaune: (a-b) oreilles en laiton de feuille pliée; (c) fragment de couvercle de marmite en cuivre avec vestige d'oreille; (d-e) rivets; (f) fragment de tige de renforcement de bord. (Photo: R. Chan.)

Couvercles en fer-blanc

Il y a au moins deux et peut-être quatre objets en fer-blanc qui auraient eu la forme de bassins ronds et peu profonds à fond légèrement bombés et à côtés droits ou évasés (fig. 68a). Ces objets auraient eu entre 15,5 et 28,8 mm (21,2

mm en moyenne) de profondeur et environ 380 mm de diamètre. Ils ont des bords repliés de 2,6 à 5,2 mm (4,3 mm en moyenne) de hauteur qui sont renforcés par des bandes courbées de fer en feuille saillant un peu aux plis. Les plis sont du côté concave des objets. Le métal des artefacts a entre 0,6 et 0,9 mm (0,8 mm en moyenne et mode) d'épaisseur. Un objet a été intentionnellement aplati et présente plusieurs bords coupés (fig. 68b). De par leur similitude avec un couvercle de marmite en cuivre illustré dans Woolworth et Birk (1975: 63, figure) ces objets pourraient fort bien être des couvercles de marmite également.

Crochet de marmite

Cet objet de 117,5 mm de longueur se compose d'un morceau de fil de métal ferreux de 230 mm de longueur et de 5,2 à 5,9 mm de diamètre, qui a été façonné en S (fig. 60e). À un bout il y a un crochet de 56 mm de profondeur et de 28,0 à 31,6 mm de largeur, et à l'autre un crochet du côté opposé de 21,7 mm de profondeur et de 12,8 à 18,2 mm de largeur.

Figure 68. Objets en tôle étamée qui seraient des couvercles de marmite (b a été intentionnellement aplati). (Photo: R. Chan.)

Couteaux de cuisine (de boucher)

Les trois couteaux de cette catégorie sont non fermants et sont à proprement parler des couteaux de cuisine. Cependant il est fort probable qu'utilisés dans un endroit qui se trouvait alors dans l'arrière-pays, ils aient servi

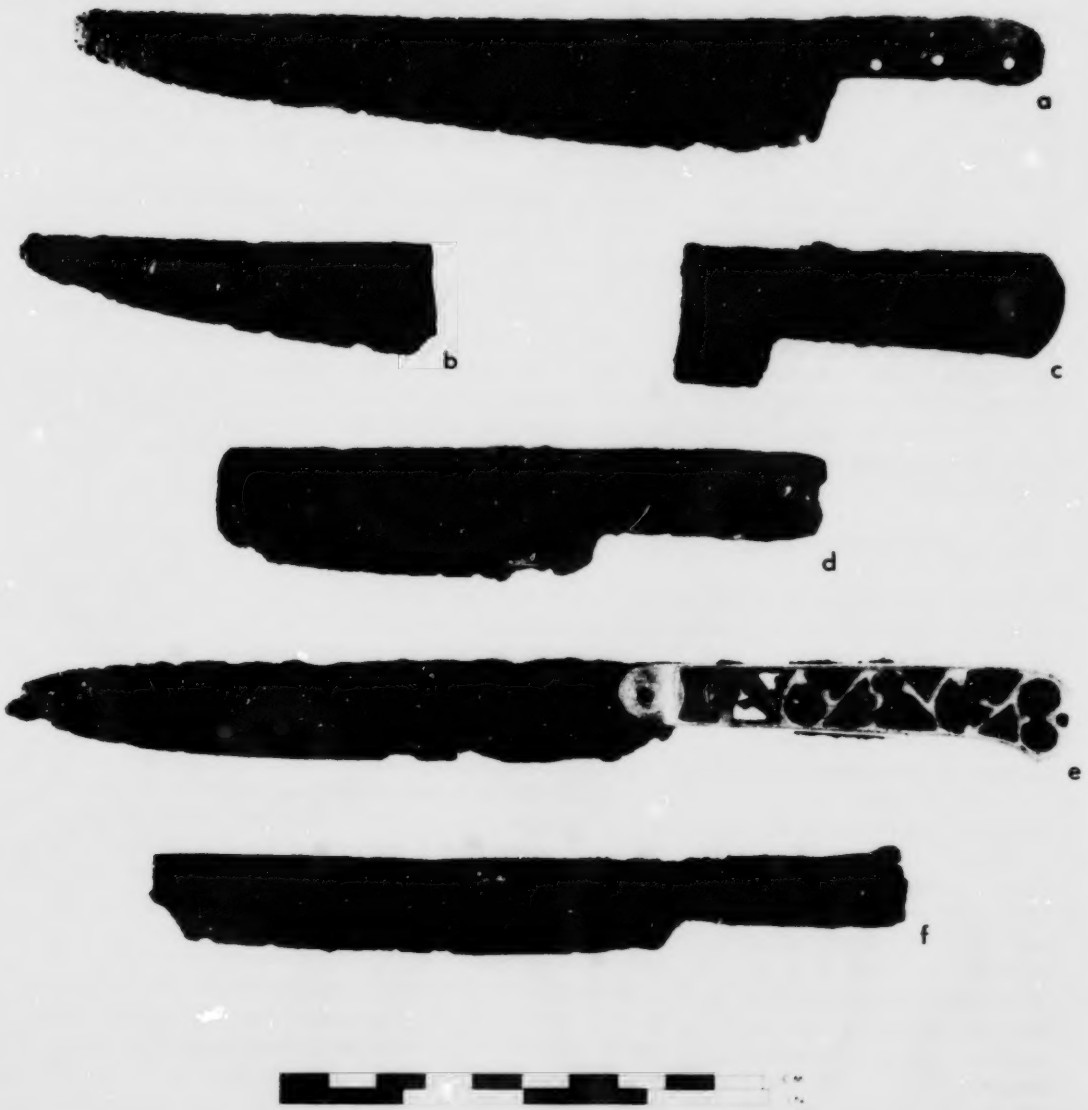

Figure 69. Couteaux non fermants: (a) lame intacte de couteau de cuisine; (b-c) fragments de couteaux de cuisine; (d) lame intentionnellement tronquée de couteau de cuisine qui servit manifestement de couteau à canot; (e) couteau de table à manche orné de métal jaune; (f) couteau de table à manche en bois (le bout du manche, à la culasse, a été enlevé pour analyse). (Photo: R. Chan.)

d'outils à tout usage. Les spécimens recueillis présentent les caractéristiques suivantes: (1) lame assez rigide, biseautée, à tranchant en V en coupe à dos droit ou un peu concave et à tranchant concave de profil, (2) bascule formant un angle obtus avec le tranchant, et (3) soie demie longueur à côtés parallèles ou un peu divergents et à extrémité arrondie.

Au spécimen le plus complet il ne manque que les platines du manche et les rivets ayant servi à les fixer (fig. 69a). Il a une longueur totale de 207,6 mm et sa lame de 164,3 mm de longueur a un dos légèrement concave et un tranchant convexe. La lame à pointe arrondie a 28,9 mm de largeur et 2,9 mm d'épaisseur au niveau de la soie. La bascule a environ 14,4 mm de longueur et est à un angle d'environ 114 degrés par rapport au tranchant. La soie de 43,3 mm de longueur sur 14,9 mm de largeur a des côtés à peu près parallèles. Elle présente trois trous de rivet de 2,2 à 2,5 mm de diamètre.

Un spécimen identique au couteau précédent est manifestement représenté par un fragment de pointe de lame de 90 mm de longueur (fig. 69b).

Le troisième couteau a perdu la partie antérieure de sa lame (fig. 69c). La partie de lame présente a 30,0 mm de largeur et 2,3 mm d'épaisseur. La bascule de 11,2 mm de longueur est à un angle d'environ 104 degrés par rapport au tranchant. La soie, qui a entre 19,2 et 22,6 mm de largeur, a des côtés droits qui divergent légèrement vers le manche. Le couteau a un manche en bois mou (A. Douglas 1977: com. pers.) qui était fixé à l'aide de trois rivets en métal ferreux de 22,3 mm de longueur et d'un diamètre de 2,7 à 3,0 mm. Les platines du manche auraient eu environ 10,0 mm d'épaisseur et probablement une coupe plano-convexe.

Couteaux de tables

Les couteaux de table sont simplement des ustensiles destinés à couper des aliments tendres ou partiellement défaits en morceaux. Ils sont un peu plus petits et moins robustes que les couteaux de cuisine et ont parfois des manches ornés. Les trois couteaux assignés à cette catégorie sont de deux types: ceux à manche orné en laiton et ceux à manche en bois.

Couteaux à manche en laiton

Il y a deux spécimens de ce type. Le premier n'est représenté que par les culasses des platines du manche. Le second couteau est intact et a une longueur totale de 228 mm (fig. 69e). Sa lame biseautée à tranchant en V a environ 142 mm de longueur, 22,7 mm de largeur et 3,2 mm d'épaisseur à l'arrière. Le dos et le tranchant vaguement convexes se rejoignent en une pointe lancéolée. La bascule, très fragmentaire, semble avoir formé un angle obtus par rapport au tranchant.

La soie incomplète a des côtés droits qui divergent graduellement vers le bout du manche. Le morceau de soie présent a 58,2 mm de longueur, entre 13,5 et 16,3 mm de largeur et fait à peu près les deux tiers de la longueur du manche. Les platines du manche en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 -n° 77-3619A-B) sont ornées d'un motif floral ajouré (fig. 69e). Elles ont entre 97,0 et 97,2 mm de longueur et s'élargissent graduellement vers la culasse renflée. Leur bout antérieur arrondi a 13,5 mm de largeur et à peu près 2,0 mm d'épaisseur; leur culasse a entre 21,3 et 21,6 mm de largeur et une épaisseur de 3,0 mm. La face extérieure des platines est plate, tandis que leur face intérieure est concave. Les faces intérieures des platines présentent des incrustations qui seraient en écaille de tortue ou en corne et qui remplissent les jours du motif décoratif. Le matériau des incrustations, marbré brun olive pâle (2.5Y 5/4) à brun grisâtre très foncé (10YR 3/2), est laminé et dégage quand il brûle une odeur semblable à celle de cheveux qui brûlent. Chaque incrustation semble avoir été collée à une mince bande de cuir qui aurait servi de tampon entre elle et la soie. Les platines étaient fixées à la soie avec deux rivets de métal ferreux. Un troisième rivet tenait ensemble les culasses des platines. Les vestiges des rivets ont à peu près 2,3 mm de diamètre.

Couteau à manche en bois

Le seul couteau de ce type a une lame fragmentaire qui est séparée du manche relativement intact par une mitre qui fait partie intégrante de la soie (fig. 69f). La pointe de la lame manque. La partie présente de la lame a 112,4 mm de longueur, 20,5 mm de largeur à 43,5 mm de la mitre, et 2,4 mm d'épaisseur. Le dos de la lame est légèrement concave et le tranchant en V est un peu convexe. La bascule forme un angle d'environ 123 degrés avec le tranchant.

La mitre de configuration ovale mesure 13,0 mm de hauteur, environ 10,7 mm de largeur et 6,3 mm d'épaisseur. Ses faces postérieures sont plates et perpendiculaires à la soie. Ses faces antérieures légèrement concaves forment un angle d'environ 133° avec la lame. La demi-soie a environ 46,0 mm de longueur et entre 13,0 et 13,7 mm de largeur. La soie a des côtés plats qui divergent un peu vers son talon qui semble avoir été arrondi. Les platines en bois incomplètes sont plano-convexes en coupe et s'élargissent en s'épaississant vers la culasse. Elles ont 56,0 mm de longueur, 14,0-17,5 mm de largeur et 5,2-9,3 mm d'épaisseur. Les éléments précédents forment un manche ovale en coupe qui a 62,3 mm de longueur, 13,0 mm de hauteur et 10,7 mm de largeur à l'extrémité antérieure et 17,5 mm de hauteur et 15,8 mm de largeur à l'extrémité postérieure incomplète. Ces éléments sont assemblés avec deux rivets en métal ferreux qui ont environ 2,5 mm de diamètre.

Fragments de lame de couteau de type non identifiable

Les deux fragments de lame qui entrent dans cette catégorie ne peuvent être véritablement assignés à l'un ou l'autre des groupes précédents. Les deux spécimens proviennent de lames à extrémité pointue et étroite. Elles ont un dos droit et un tranchant convexe en V. Le plus gros fragment a 24,3 mm de longueur, 11,3 mm de largeur et 1,4 mm d'épaisseur.

Soucoupe de pearlware

Deux grandes soucoupes de pearlware ornées du motif willow de grand feu fait par impression en bleu sont représentées par deux gros tessons composites (fig. 70a-b) et 15 tessons plus petits. Produits dans le Staffordshire (Angleterre) par tournage et tournassage, ces objets ont environ 180 mm de diamètre au bord et environ 80 mm de diamètre à la base. Les deux soucoupes ont un pied vertical et pas d'évidement. Une porte la marque d'un ouvrier, soit un "X" en bleu de grand feu sur la base (R. Whate 1978: com. pers.).

Verre à pied

Un fragment de contenant incomplet à pied (fig. 58b) en verre au plomb blanc a 62 mm de hauteur. Il s'agit d'une coupe faite de deux pièces assemblées, le pied ayant été façonné à part. Il y a une couture bien nette à la jointure. La partie creuse, très fragmentaire, était probablement en forme de trompette ou d'entonnoir (Brown 1971: 104). La tige unie a 34 mm de longueur et 12 mm de diamètre en son milieu. Le pied un peu conique est uni et a environ 64 mm de diamètre. Il porte en son centre une marque de pontil ronde non finie.

Figure 70. Fragments de soucoupe de pearlware ornée du motif "willow". (Photo: R. Chan.)

Verre de table non identifiable

Huit fragments de verre de table au plomb blanc sont trop petits pour pouvoir être répartis dans des catégories fonctionnelles. Deux fragments sont ornés; les autres sont unis.

Verre décoré

Un fragment porte un décor gravé et l'autre un décor taillé.

Verre à décor gravé. Un petit fragment courbe de verre de 1,3 mm d'épaisseur porte un décor gravé à molette se composant d'étroites bandes ondulantes qui partent d'un endroit rempli d'éléments rectilignes (fig. 71a). D'après la courbure du tesson, le contenant aurait eu un diamètre d'environ 90 mm.

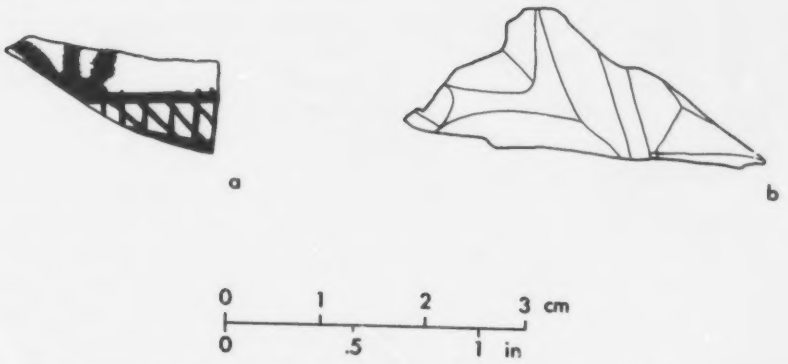

Figure 71. Fragments de verre de table orné: (a) verre gravé à la molette; (b) verre taillé. (Dessin: S. Epps.)

Verre à décor taillé. L'unique fragment courbe de verre taillé porte sur toute sa surface des parties de cinq éléments de décor plus ou moins ovales qui auraient eu environ 22,8 mm de longueur et 12,7 mm de largeur. Ces éléments anguleux en coupe présentent des centres cannelés longitudinalement. Trois ovales partent d'un point commun et donc constituent peut-être les vestiges d'un motif floral (fig. 71b).

Verre uni

Six pièces de verre mince (0,5-0,7 mm) et uni proviennent du même contenant. Trois pièces sont chanfreinées sur un seul bord.

Fragments de tonneaux

Les tonneaux sont représentés par plusieurs éléments de bois et par un certain nombre de fragments de cercle.

Fragments de fond et de douves

Un fond et plusieurs douves furent recueillis dans la fosse sous le plancher de la pièce C de la grande maison. Ils sont en chêne probablement en chêne blanc (Quercus alba; A. Douglas 1977: com. pers.). Le fond avait un diamètre d'environ 185 mm et se composait de deux chanteaux de tailles différentes, retenus par deux chevilles de bois. Le plus grand chanteau, relativement intact (fig. 72a) avait 185 mm de longueur, 110 mm de largeur et 7,3 mm d'épaisseur. L'autre, fragmentaire, aurait eu la même longueur et la même épaisseur et environ 75 mm de largeur. Le périmètre du fond était chanfreiné d'un côté.

Les douves étaient pour la plupart dégradées. Seulement une semblait complète. Elle avait 548,6 mm de longueur, 88,4 mm de largeur et 9,1 mm d'épaisseur. Une autre douve avait 52,5 mm de largeur et 9,9 mm d'épaisseur. Les autres douves étaient trop pourries pour permettre de relever des dimensions même approximatives. Les douves avaient des bouts carrés, et un fragment dont l'extrémité était intacte avait un jable carré d'environ 2,0 mm de largeur à 15 mm de cette dernière (fig. 72b).

Fragments de cercles

Le site a livré 43 fragments de cercles de tonneaux en métal ferreux. Dans

dix cas il s'agit de deux bandes reliées ensemble par un seul rivet. Dans huit autres cas les spécimens ne sont que des segments de bande qui présentent un seul rivet ou trou de rivet. Les autres pièces ne sont que les bandes de métal. D'après le nombre de joints de cercles intacts et d'éléments de joints il y aurait dans la collection au moins 14 cercles. Toujours d'après les fragments un seul cercle n'avait pas de bouts carrés (fig. 72c). Le cercle singulier avait un bout carré à l'extérieur (côté convexe) et arrondi à l'intérieur (fig. 72d). Les têtes plates des rivets se trouvaient toutes du côté intérieur des cercles.

Vingt-sept fragments de cercle sont inaltérés. Ils ont entre 23 et 545 mm (117 mm en moyenne) de longueur, entre 21,7 et 40,2 mm (27,9 mm en moyenne) de largeur et entre 1,6 et 3,0 mm (2,2 mm en moyenne et 2,0-2,1 mm comme mode) d'épaisseur. Les seize autres fragments ont été modifiés de plusieurs façons. Deux ont été coupés presque de part en part le long de leur centre à l'aide d'un ciseau. Quatre autres ont été coupés de la même façon et pliés à l'incision puis soudés par forgeage. Ces pièces ont entre 145 et 289 mm de longueur, entre 13,2 et 16,4 mm de largeur et entre 2,5 et 3,4 mm d'épaisseur. Les autres spécimens sont des sections de cercles de 20 à 252 mm (88 mm en moyenne) de longueur et de 12,2 à 18,2 (15,4 mm en moyenne) de largeur, qui ont été coupées en deux sur la longueur à l'aide d'un ciseau.

Fragment d'entonnoir (?)

Ce qui semble être un morceau de tube d'entonnoir (fig. 60f) fait en tôle étamée de 0,3 mm d'épaisseur (M. Tugeau 1976: com. pers.) a été recueilli dans la fosse sous le plancher de la pièce C de la grande maison. Il s'agit d'un tube conique de 50,5 mm de longueur qui a 15,0 mm de diamètre à l'extrémité intacte et au plus 19,3 mm de diamètre à l'autre bout. Les bords de la feuille de tôle se chevauchent au joint brasé.

Serrure de meubles

La serrure, dont toutes les pièces sauf une (une goupille en métal ferreux) sont en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3593), a perdu un coin seulement. La plaque décorative ou maîtresse (fig. 60g) a 48,7 mm de longueur, 36,3 mm de largeur et 1,0 mm d'épaisseur. Du coté extérieur elle est polie, légèrement convexe et chanfreinée sur le pourtour, tandis que sur le côté intérieur elle est un peu concave et inaltérée. Il y a un trou de serrure de 9,6 mm de hauteur et d'environ 5,6 mm de largeur dans le centre inférieur et un trou rectangulaire de 8,0 sur 4,1 mm dans le centre supérieur. Chaque coin saillant est percé d'un trou ayant entre 1,8 et 2,4 mm de diamètre.

La plaque de recouvrement de la serrure est rivée sur l'envers de la plaque maîtresse (les deux rivets sont des chevilles qui saillent sur l'envers de la plaque maîtresse et font partie intégrante de cette dernière) et couvre et retient partiellement un pêne anguleux en forme de J de 24,1 mm de longueur qui est parallèle à l'axe long de la plaque maîtresse. Le pêne présente une concavité à peu près au centre de son bord inférieur et une protubérance arrondie au coin gauche inférieur. Il était maintenu en position ouverte ou fermée par un petit ressort à lame rectangulaire attaché à une petite saillie dans le coin droit supérieur de la plaque de recouvrement à l'aide d'une cheville en métal ferreux.

Des serrures de ce type s'utilisaient communément sur de petits coffres, accompagnés d'un moraillon à charnière. La serrure était entaillée dans le bord supérieur du corps de l'objet et le moraillon était fixé au couvercle. Au bout

Figure 72. Éléments de tonneaux: (a) chanteau; (b) morceau de douve; (c) joint de cercle à bouts carrés; (d) joint de cerle à extrémité arrondie du côté intérieur. (Photo: R. Chan.)

libre du moraillon il y a un tenon à fente qui fait saillie sur sa face intérieure et qui entre dans le trou au-dessus du trou de serrure de la plaque maîtresse. Pour verrouiller, il fallait insérer une clé dans le trou de serrure et la tourner à gauche (en regardant le devant de la serrure), ce qui faisait entrer son panneton dans la concavité sur le bord inférieur du pêne. En poursuivant son mouvement de rotation, la clé soulevait le pêne et le poussait à gauche ce qui permettait à la protubérance arrondie à son coin inférieur gauche de passer à côté de la portion adjacente de la plaque de recouvrement et au bras en saillie de s'engager dans la fente du tenon du moraillon.

Pentures en cuivre

Les deux pentures recueillies sont rectangulaires et se composent de deux pièces emboîtées de cuivre en feuille pliée ayant entre 0,3 et 0,35 mm d'épaisseur. Dans un cas le cuivre contenait 1-2 pour cent de plomb et des traces d'argent et de bismuth, et dans l'autre seulement des traces d'argent et de plomb (H. Unglik 1978: com. pers.). Sur le bord plié d'une feuille il y a trois boucles et deux échancrures qui sont vis-à-vis deux boucles, et trois échancrures sur le bord correspondant de l'autre feuille. Les deux pièces étaient retenues ensembles par un pivot en métal ferreux qui passe dans les boucles. Il y a un trou rond à chaque extrémité de chaque côté.

Une penture est légèrement déformée, ses côtés ayant été dépliés, mais semble avoir eu une longueur de 42,2 mm parallèlement au pivot et environ 35,3 mm de largeur (fig. 60k). Les côtés symétriques de la penture portent sur leur bord des boucles de 7,7 à 9,0 mm de longueur et des trous de 3,7 à 4,7 mm de diamètre à leur extrémité.

L'autre spécimen un plus petit (fig. 60i) mesure 40,5 mm de longueur parallèlement au pivot et 23,2 mm de largeur. Ses côtés asymétriques ont 8,7 et 18,0 mm de largeur et sont percés de trous ayant entre 2,1 et 2,4 mm de diamètre et entre 3,4 et 3,8 mm de diamètre respectivement. Les boucles sur les bords ont entre 6,6 et 10.0 mm de longueur. Le pivot a environ 2,8 mm de diamètre.

Etant donné leur taille relativement petite, ces pentures furent sans doute utilisées sur des couvercles de boîtes ou des petits coffres par exemple.

Dés

Il y a deux dés du type ouvert aux deux bouts. Ces dés, dits de tailleurs, permettent donc au bout du doigt ou du pouce de toucher l'aiguille et le tissu en train d'être cousu (Lundquist 1970: 10). Un est en métal jaune et l'autre est composite.

Dé en métal jaune

Le spécimen en métal jaune semble avoir été fait avec un dé ordinaire dont la partie supérieure aurait été enlevée à la meule (fig. 60j). L'objet est conique et a été fabriqué avec du métal en feuille ayant entre 0,3 et 0,4 mm d'épaisseur. De 12,5 mm de hauteur, il a un diamètre extérieur de 12,1 mm en haut et de 15,5 mm à la base. À la base il y a une bande unie d'environ 3,5 mm de largeur. Le reste du dé est finement piqueté et de ce fait était destiné au travail de tissus légers.

Dé composite

Le dé composite est plus gros que le précédent et est fait d'une couche extérieure de métal ferreux cintré et joint par brasure, et d'un très mince revêtement intérieur en métal jaune (fig. 60k). De forme conique, il a 15,7 mm de hauteur, entre 17,0 et 20,0 mm de diamètre et une paroi de 1,3 mm d'épaisseur. À la base il y a une bande unie de 3,0 mm de largeur. La partie supérieure est très corrodée mais il a tout de même été possible d'y déceler un piqueté grossier indiquant que le dé était destiné à coudre des tissus épais.

Aiguille

La pointe de ce qui semble être une aiguille spéciale en métal ferreux (fig. 601) a été trouvée dans la fosse A. Le spécimen de 40,7 mm de longueur a une pointe effilée et une coupe plano-convexe. Il a 1,2 mm d'épaisseur et 1,9 mm de largeur.

Tube de thermomètre

Cet objet de 48,6 mm de longueur est un morceau de la base d'un tube de thermomètre en verre blanc sans plomb. L'objet (fig. 60m) de 4,5 mm de diamètre sur presque toute sa longueur forme un renflement de 5,4 mm de diamètre à l'extrémité du réservoir. Le tube ne porte pas de graduations.

Poignées en tôle étamée

Deux poignées incomplètes, courbes et légèrement différentes (fig. 60o-p) fabriquées dans de la tôle étamée de 0,3 mm d'épaisseur (M. Tugeau 1976: com. pers.) ont été trouvées dans la grande maison. Elles ont de 62 à 93 mm de longueur, 9 à 10 mm de largeur à leur extrémité basale intacte et 16 à 18 mm de largeur à leur extrémité supérieure fragmentaire. Les arêtes vives ont été éliminées en pliant le bord des bandes de métal sur le côté concave des poignées sur une distance entre de 3,1 à 5,7 mm. Les plis d'une poignée ont été renforcés par un fil de métal ferreux. Par conséquent la surface extérieure de ce spécimen présente un renflement arrondi de chaque côté (fig. 60o). La petite patte qui avait été soudée aux objets dont les poignées proviennent se trouve à l'extrémité basale de chaque spécimen. Une est chanfreinée tandis que l'autre a eu ses coins vifs coupés. Des poignées de ce type et de cette taille ont été observées sur des objets comme des tasses, de petits pichets et des moules à chandelle (observation personnelle).

Oreille en tôle étamée

L'oreille, qui mesure 53,6 sur 21,9 mm, se compose d'une pièce pliée de tôle étamée de 0,4 mm d'épaisseur et présente un creux tubulaire d'environ 0,5 mm de diamètre le long du pli (fig. 60n). Ce creux était sans doute destiné à recevoir les extrémités d'une poignée en fil métallique. L'oreille est un peu courbe et ses coins inférieurs vifs ont été coupés. Deux rivets en métal ferreux à tête plate de 7,0 mm de diamètre avaient fixé l'oreille à l'objet dont elle provenait.

Ocre

Deux spécimens d'une substance tendre, rouge (10R 4-5/8) et terreuse semblent être des morceaux d'ocre. La substance se compose principalement de carbonate de calcium et de plus petites quantités d'hématite et de quartz (C. Costain 1977: com. pers.). L'hématite est le pigment tandis que les deux autres éléments ne sont que des supports.

Vis de fusil

Il s'agit d'une vis forgée à la main qui a perdu sa pointe (fig. 73a). Pointe en moins, elle mesure 50,6 mm de longueur et a une tête cylindrique et légèrement bombée à rainure, dont le côté est un peu convexe et le dessous plat. La tête a entre 9,2 et 9,9 mm de diamètre et 3,6 mm d'épaisseur. La tige ronde a 5,6 mm de diamètre juste sous la tête mais seulement 5,0 mm à l'autre extrémité. La partie supérieure de la tige porte trois petites entailles. Le filetage commence à 41,6 mm de la tête et a 4,6 mm de longueur. D'après la taille et la forme de la vis il s'agirait d'une vis de plaque de recouvrement ou d'une vis de talon de culasse.

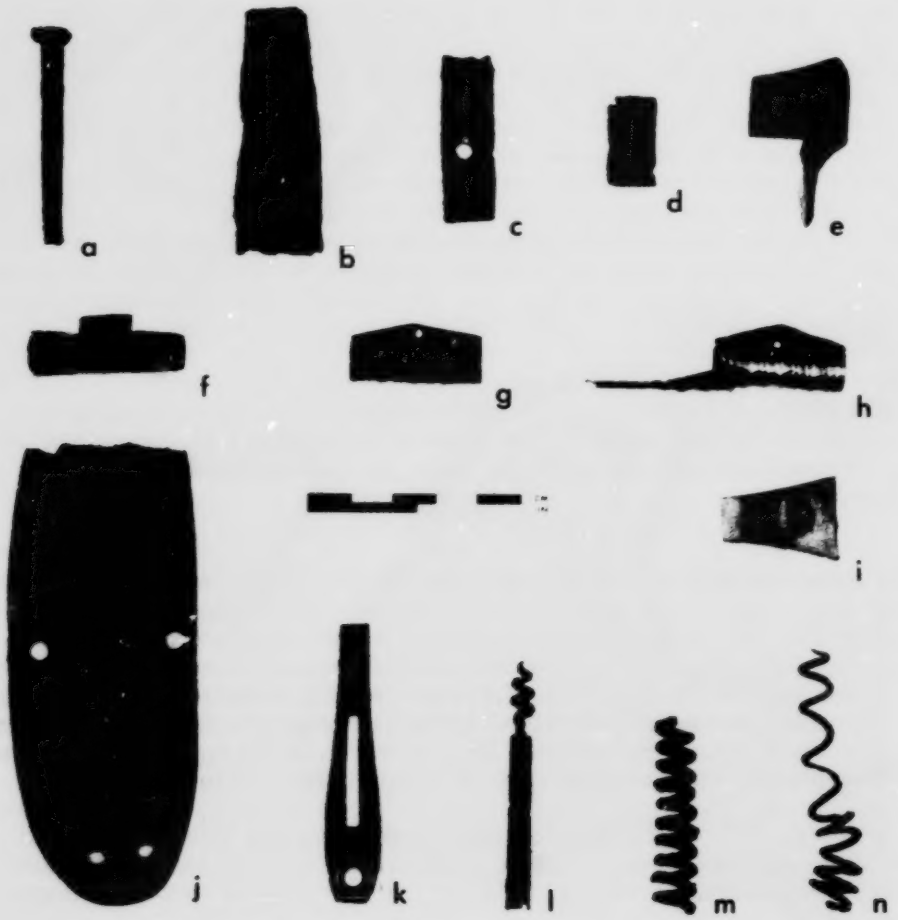

Figure 73. Pièces et accessoires de fusil: (a) vis de talon de culasse ou de plaque de recouvrement; (b) fragment de canon; (c) talon de culasse portant les lettres "ID"; (d) tenon de canon; (e) détente de pistolet (?); (f) porte-baguette uni; (g-h) porte-baguettes cannelés; (i) fragment de sous-garde; (j) plaque de couche; (k) écusson; (l) tire-bourre emboîté; (m) tire-bourres non emboîtés. (Photo: R. Chan.)

Fragment de canon

Un fragment de 56 mm de longueur d'un tube en fer déformé dont une extrémité est plate et l'autre dentelée semble être un morceau de canon de fusil à âme lisse (fig. 73b). Sa paroi a 1,8 mm d'épaisseur. Le tube était trop déformé pour permettre d'en mesurer le calibre.

Talons de culasse

Les deux spécimens étaient à l'origine attachés à des culasses. Respectivement 39,0 et 39,5 mm de longueur, ils ont des bouts carrés. Chaque spécimen a un trou de vis fileté ayant entre 4,0 et 4,6 mm de diamètre à peu près en son centre. Un talon a des côtés parallèles, tandis que l'autre a des côtés divergeants vers l'extrémité intacte. Ce dernier a 13,0 mm de largeur et 4,9 mm d'épaisseur à l'extrémité brisée et 3,3 mm d'épaisseur à l'autre extrémité. Son dessus est très légèrement bombé longitudinalement, tandis que son dessous est plat. Les initiales ID en caractères gras ont été estampées sur le dessous du talon côté culasse (fig. 73c). Un talon de culasse portant les mêmes lettres a également été mis au jour au fort George (Alberta) (Kidd 1970: 73).

L'autre talon mesure 13,0 mm de largeur et 5,8 mm d'épaisseur à la brisure et 14,9 mm de largeur et 3,4 mm d'épaisseur à l'extrémité intacte. Il est nettement bombé, le côté convexe correspondant au dessus. La lettre D est estampée sur la surface inférieure près de l'extrémité brisée.

Tenon de canon

Les tenons de canon étaient fixés sous les canons des fusils et servaient à les attacher au bois au moyen de coins métalliques engagés dans une fente dans la partie avant du bois et dans une fente correspondante dans le tenon. Le spécimen que nous possédons est en métal ferreux (fig. 73d). Sa base rectangulaire a 21,4 mm de longueur, 11,9 mm de largeur et 1,0 mm d'épaisseur. La partie supérieure (tenon) de la base est chanfreinée. Les extrémités sont vives et légèrement pliées vers le bas. Le tenon proprement dit a 16,6 mm de longueur, 4,2 mm de largeur et 4,4 mm de hauteur. Il présente une ouverture rectangulaire de 10,5 mm sur 2,7.

Détente

La détente comporte une plaque-pivot de 24,0 mm de longueur, 19,4 mm de largeur et 1,9 mm d'épaisseur, qui est vaguement trapézoïdale (fig. 73e). Son bord supérieur est un peu concave, son bord inférieur plat et les deux autres côtés un peu convexes. Les deux coins arrière de la plaque sont anguleux, tandis que le coin adjacent à tige-pivot est arrondi. La tige-pivot a 30,7 mm de longueur et 1,7 mm de diamètre.

La partie inférieure de la détente a 23,4 mm de longueur, 10,4 mm de largeur et 2,9 mm d'épaisseur à son extrémité inférieure. De forme ovale allongée et tronquée, elle est concavo-convexe en profil et plano-convexe en coupe. Le tiers inférieur de la détente est en gros perpendiculaire au bord inférieur de la plaque-pivot. À en juger d'après sa taille, cette détente aurait appartenu à un pistolet au lieu d'un fusil.

Écusson

Cet objet en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3582) a 65,0 mm de longueur, au plus 13,8 mm de largeur et entre 2,1 et 2,4 mm d'épaisseur. Pratiquement plat, l'objet est vaguement en forme de poire (fig. 73k). Les bouts sont plats et, comme les côtés, sont chanfreinés quelque peu. À l'extrémité large avant de l'écusson il y a un trou de vis fileté d'environ 4,6 mm de diamètre. Sur la surface intérieure de l'écusson un anneau de 5,6 mm de hauteur et d'un diamètre extérieur maximal de 9,0 mm entoure le trou de vis. Le trou a donc une profondeur totale de 8,0 mm et aurait reçu la vis du talon de culasse à laquelle l'écusson était attaché. La fente de la détente se trouve à peu près au centre de l'écusson et mesure 25,7 mm sur 2,6-3,0 mm.

Sous-garde

Cet objet en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3570) est un bout de 28 mm de long du demi-cercle et l'oreille arrière d'une sous-garde (fig. 73i). Biconvexe en coupe, la pièce a des côtés pratiquement droits qui divergent vers l'extrémité arquée. L'extrémité de l'oreille, de 11,1 mm de largeur et 3,4 mm d'épaisseur, est brisée, tandis que l'extrémité arquée de 20,0 mm de largeur et de 3,1 mm d'épaisseur a été coupée. Il y a une petite arête le long des deux côtés de la face extérieure du demi-cerle et un large talon courbé vers l'avant sur sa surface intérieure au point de jonction avec l'oreille.

Plaque de couche

La plaque de couche en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3601) est incomplète, l'oreille et le talon ayant été brisés. Ce qui en reste mesure 112 mm de longueur, 44,4 mm de largeur et entre 1,3 et 1,8 mm d'épaisseur. Elle a une extrémité antérieure arrondie et est percée de six trous de clou sur trois rangées horizontales (fig. 73j). Les trous semblent avoir été forés puis déformés quelque peu par l'utilisation de clous carrés. La face extérieure de la plaque a été lissée à la lime; ses bords et sa face intérieure n'ont pas été finis. Une fois jeté au rebut l'objet fut plié en forme d'arc.

Porte-baguettes

La collection comprend deux variétés de porte-baguettes en métal jaune.

Porte-baguette uni

La première variété est représentée par un spécimen uni sauf pour une arête de 1,8 mm de largeur à chaque extrémité (fig. 73f). En laiton en feuille de 0,04 mm d'épaisseur (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 78-2147), il mesure 36,2 mm de longueur et environ 9,6 mm de diamètre. Un tenon rectangulaire perforé de 12,2 mm de longueur, de 3,9 mm de hauteur et d'environ 3,1 mm d'épaisseur se trouve en son centre supérieur. La perforation contient le vestige de la goupille en métal ferreux de 1,9 mm de diamètre avec laquelle le porte-baguette était fixé au fût. Il y a trois petites entailles sur le porte-baguette près du tenon.

Porte-baguettes à plusieurs côtés

La seconde variété est représentée par deux porte-baguettes intermédiaires (fig. 73g) et par un porte-baguette terminal (au point où la baguette pénètre dans le fût; fig. 73h). Les deux premiers ont été estampés dans du laiton en feuille de 0,03 à 0,05 mm d'épaisseur (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 78-2143). Ils ont entre 28,2 et 31,0 mm de longueur et entre 10,6 et 10,9 mm de diamètre. De forme cylindrique, ils sont ornés de 11 côtés: deux côtés étroits à chaque extrémité séparés de deux autres par une côte large; la dernière côte est anguleuse et entoure le centre du porte-baguette. Il y a une queue triangulaire perforée sur le dessus de chaque spécimen. Ces queues ont 3,8 à 4,0 mm de hauteur, 1,0 à 1,2 mm d'épaisseur et font toute la longueur des porte-baguettes. Le trou à peu près au centre de chacune d'elles a 1,5-1,6 mm de diamètre. Un trou contient le vestige d'une goupille en métal ferreux. Trois à cinq entailles ont été pratiquées dans les porte-baguettes près de la queue.

Le porte-baguette terminal se compose d'un porte-baguette intermédiaire brasé à une queue triangulaire, coulée en métal jaune (fig. 73h). Le spécimen a une longueur totale de 60,5 mm. Sa portion cylindrique a 31,4 mm de longueur et environ 10,5 mm de diamètre. La queue triangulaire a 5,8 mm de hauteur, 1,0 mm d'épaisseur et est percée d'un trou de 1,8 mm de diamètre. Cette queue avait été récupérée sur un autre porte-baguette terminal. Elle a 35,5 mm de longueur, 11,0 mm de largeur et au plus 2,0 mm d'épaisseur à la base. Un de ses bords inférieurs présente cinq encoches faites à la lime.

Tire-bourre

La collection compte deux types de tire-bourre en métal ferreux. Ils servaient à retirer les balles, la bourre et d'autres obstacles dans le canon des armes à feu chargées par la bouche.

Tire-bourre à emboîture

Le seul tire-bourre à emboîture (fig. 731) a une longueur totale de 57,3 mm. Il a une emboîture creuse et conique de 40,4 mm de longueur et de 4,5 à 6,0 mm de diamètre. Cette emboiture présente une douille de 33,9 mm de profondeur qui est revêtue d'une couche très mince (environ 0,02 mm) de métal jaune en feuille. L'extrémité en tire-bouchon a 16,9 mm de longueur et un diamètre maximal de 5,9 mm. Le fil métallique composant cette extrémité a 2,0 mm de diamètre à la base et s'amincit pour former une pointe très aiguë. D'après la taille relativement petite de l'extrémité de ce tire-bourre, il aurait été destiné à un petit fusil ou à un pistolet (Dixie Gun Works 1976: 235).

Tire-bourres en fil métallique

Les deux tire-bourres en fil métallique, un fragmentaire et l'autre intact, se composent simplement d'un fil en métal ferreux en hélice et de forme légèrement conique. Le spécimen intact (fig. 73n) est fait de fil de calibre 16 (1,6 mm de diamètre). Il est déformé mais aurait eu à l'origine environ 8,0 mm de diamètre à l'extrémité étroite et 11,5 mm de diamètre à l'autre. Le spécimen fragmentaire (fig. 73m), en fil de calibre 13 (2,3 mm de diamètre), a perdu une partie de son extrémité étroite. Moins la partie manquante, il mesure 45,0 mm de longueur et de 9,6 à 10,2 mm de diamètre. Ces tire-bourres étaient destinés aux baguettes unies des fusils de traite (Anonyme 1969: 9).

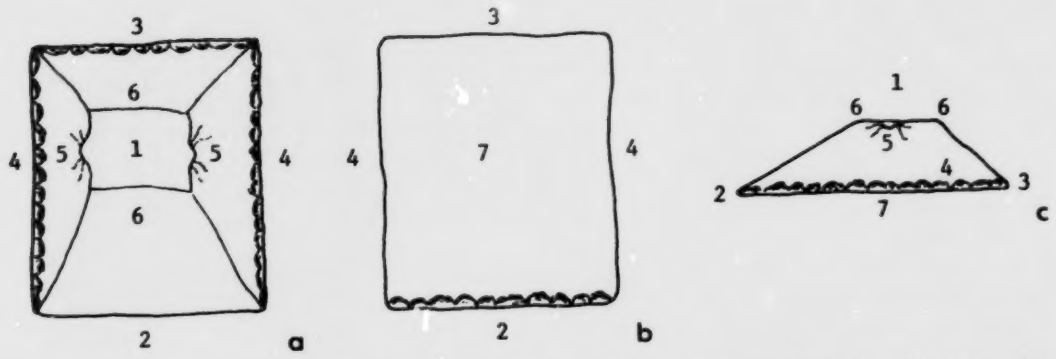

Figure 74. Terminologie des pierres à fusil trapézoïdales: (a) dos; (b) face; (c) côté. (1, dos; 2, arête; 3, talon; 4, côté; 5, demi-cône de percussion; 6, stigmate; 7, face). (Dessin: S. Epps.)

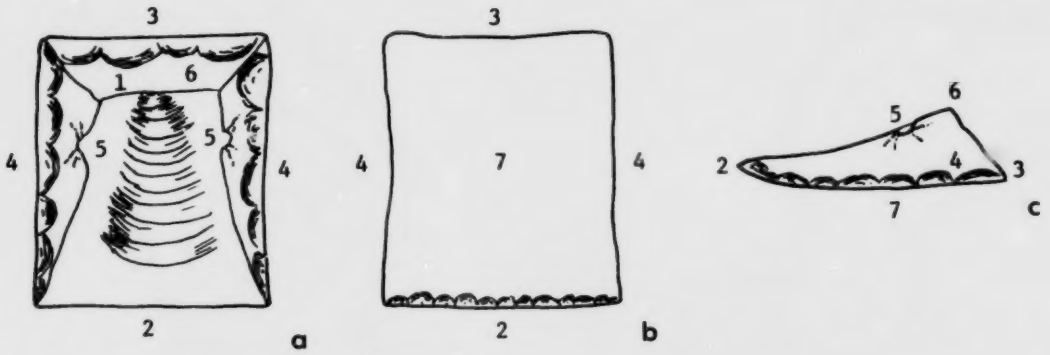

Figure 75. Terminologie des pierres à fusil triangulaires: (a) dos; (b) face; (c) côté. (1, bulbe de percussion; 2, arête; 3, talon; 4, côté; 5, demi-cône de percussion; 6, stigmate; 7, face). (Dessin: S. Epps.)

Pierre à fusil

Les pierres à fusil recueillies sont de deux types: celles faites de parties de lames détachées de nucléus polyédriques préparés et celles faites d'éclats détachés de nucléus irréguliers et non préparés. Elles sont toutes en silex translucide brun foncé (10YR 3/3) qui semble entre gris foncé (10YR 4/1) et noir (10YR 2.5/1) à la lumière réfléchie. Elles sont de fabrication anglaise comme en atteste la présence d'un demi-cône de percussion sur un ou les deux côtés de la majorité d'entre elles (Witthoft 1966: 36). La terminologie utilisée ici s'inspire de celle de Skertchly (1879: 46; fig. 74 et 75).

Pierres à fusil trapézoïdales

Ce type de pierre à fusil (fig. 76a-h) est représenté par 19 spécimens. De configuration carrée à rectangulaire, ces pierres ont une coupe longitudinale trapézoïdale. Toutes n'ont qu'une mèche ou tranchant. Le talon, les côtés et le tranchant ont tous été plus ou moins retouchés. Sur le talon et les côtés les

retouches ont été faites la face de la pierre tournée vers le haut, tandis que les arêtes furent retouchées le dos de la pierre tourné vers le haut. De ce fait les pierres portent des traces d'enlèvement secondaire sur les côtés et le talon et sur le dessous de leur tranchant. Il y a un demi-cône de percussion sur un côté de dix pierres et sur les deux côtés de sept autre spécimens. Les deux dernières pierres, une fragmentaire et l'autre intacte, n'ont pas de demi-cône net.

Trois pierres sont en silex gris foncé, cinq en silex noir légèrement jaspé, sept en silex noir et les autres sont gris pâle parce qu'elles ont été calcinées. Il y a un reste de cortex sur le talon d'une pierre en silex noir (fig. 76f). Huit pierres semblent neuves. Deux autres sont abimées sur leur pourtour sans doute parce qu'elles ont été utilisées avec des briquets (fig. 76g-h).

Les pierres trapézoïdales ont 26,5-30,9 mm de longueur, 20,4-25,2 mm de largeur et 4,1-8,6 mm d'épaisseur. Il y aurait deux groupes de tailles dans la collection (tableau 13).

Tableau 13. Dimensions (mm) mesurables des pierres à fusil trapézoïdales et groupes de tailles (N = 18)

Largeur	Longueur	Épaisseur	Taille anglaise probable+
20.4	22.0*	6.6	Pistolet (militaire)
21.5	26.5	4.1	" "
21.6	27.6	5.2	" "
21.7	26.5*	7.4	" "
22.0	21.6*	6.3	" "
22.1	23.5*	6.5	" "
22.7	29.4	7.9	Carabine
23.0	18.2*	6.1	"
23.0	29.1	8.6	"
23.4	28.2	7.3	"
24.5	25.5*	4.6	"
24.5	27.6	7.5	"
24.5	28.0	6.9	"
24.7	26.4*	6.6	"
24.7	30.9	8.0	"
25.0	27.8	5.1	"
25.1	30.7	6.7	"
25.2	27.9	7.8	"

+ D'après Rees (1819: vol. 14, "Flint").
* Dimensions incomplètes.

Pierre à fusil triangulaires

Ces pierres à fusil (fig. 76i-p), également appelées "gunspalls" (Hamilton 1960: 76) et "Wedge-shaped gunflints" (Witthoft 1966: 25-28), sont représentées par dix spécimens dont quatre ne portent aucune trace d'utilisation. Trois sont gris foncé à la lumière réfléchie, deux noir jaspé et cinq noires de part en part. Une des pierres jaspées a un morceau de cortex sur le talon (fig. 76m).

Les pierres sont rectangulaires et ont une coupe longitudinale triangulaire (en forme de coin). Par conséquent ce sont des pierres à une seule mèche. Le

Figure 76. Pierres à fusil anglaises: (a-h) pierres trapézoïdales; (i-p) pierres triangulaires. Les pierres g-h et n-p auraient servi de pierres à briquet. (Photo: R. Chan.)

périmètre de chaque pierre porte des traces de retouches considérables tout comme les pierres trapézoïdales. Il y a un demi-cône de percussion net sur un côté de six pierres et sur les deux côtés d'un autre spécimen. Sur les trois derniers spécimens, les demi-cônes ont manifestement été enlevés par les retouches de finition, (deux spécimens), ou à l'usage (un spécimen). Faute d'avoir été enlevé au cours de la finition, le bulbe de percussion se trouve au point de jonction entre le biseau et le talon de chaque pierre. Trois pierres dont le périmètre est très abîmé auraient servi de pierre à briquet (fig. 76n-p).

Les pierres triangulaires mesurables ont de 26,0 à 30,6 mm de longueur, 22,3 à 26,3 mm de largeur et 7,6 à 11,9 mm d'épaisseur. Elles semblent toutes appartenir au même groupe de tailles (tableau 14).

Même si Hamilton (1971: 62) et Witthoft (1966: 26) attribuent les pierres triangulaires aux Hollandais, des études récentes faites par de Lotbinière (1977) et White (1975) indiquent qu'elles proviennent surtout d'Angleterre.

Tableau 14. Dimensions (mm) mesurables des pierres à fusil triangulaires et taille anglaise probable (N = 8)

Largeur	Longueur	Épaisseur	Taille anglaise probable+
22.3	19.7*	11.9	Carabine
22.4	27.8	9.6	"
24.0	26.0	8.5	"
24.7	22.2*	7.6	"
25.0	29.5	11.0	"
25.1	28.7	9.2	"
25.7	30.6	10.0	"
26.3	30.0	8.8	"

+ D'après Rees (1819: vol. 14, "Flint").
* Dimensions incomplètes.

Fragments non identifiables

Outre les spécimens décrits ci-dessus, il y a sept fragments et éclats brisés non mesurables de pierres à fusil.

Balles de plomb

Le site a livré des balles de plomb neuves dont les grosseurs sont données au tableau 15. Il s'agit probablement de balles de fusil à silex d'un calibre variant de 0,54 à 0,62 (Englehardt 1961: 165). Cependant les deux plus petites (celles d'un diamètre de 0,445 à 0,451 po) étaient probablement des balles de fusils ou de pistolets dont le diamètre intérieur du canon variait entre 0,45 et 0,47 po.

En plus des quinze balles non utilisées, il y a deux spécimens modifiés. Le premier est une balle perforée de calibre 0,602 qui a peut-être servi de perle (voir balle de plomb perforée dans la partie traitant des effets personnels). Le second spécimen est une pièce plano-convexe taillée dans une balle d'un diamètre d'au moins 0,429 po. La pièce a 10,9 mm de diamètre et 5,6 mm d'épaisseur.

Tableau 15. Grosseur et poids des balles de plomb non utilisées

Diamètre (mm)	Calibre (pouces)	Jauge*	Poids (en grains)
11.30	.445	46	130.7
11.44	.451	45	129.6
13.30	.524	29	214.2
13.40	.528	28	219.1
13.50	.531	28	216.5
14.00	.551	25	248.8
14.15	.557	24	243.2
14.45	.569	23	261.6
14.60	.575	22	250.0
14.65	.577	22	247.4
14.75	.581	21	258.0
14.95	.589	21	308.8
15.25	.600	20	291.8
15.25	.600	20	309.4
15.35	.604	19	306.0

* Les jauges sont celles utilisées dans la loi anglaise intitulée "Gun Barrel Proof Act of 1855" (Engelhardt 1961: 165).

Plombs

Le site a livré 1688 plombs dont la grosseur est donnée au tableau 16. Il s'agit surtout de plombs de grosseur correspondant à celle qui aujourd'hui est utilisée pour chasser les mammifères de taille moyenne et le gibier à plumes de moyen à gros.

Pointes de projectile en pierre

Des trois spécimens recueillis, un est presque complet car seule la pointe manque. Faite en quartzite, la pointe (fig. 77b) a une lame excurvée, des encoches latérales peu profondes et une coupe transversale ovale. La base légèrement convexe est un peu polie comme les encoches. Les bords de la lame ont acquis à l'usage un poli qui est plus prononcé vers l'extrémité pointue. L'objet a les dimensions suivantes: longueur totale 38,3 mm; largeur maximale de la lame 24,3 mm; largeur à l'épaulement 23,5 mm; largeur des encoches 20,5 mm; largeur de la base 22,8 mm; épaisseur 7,5 mm.

Le second spécimen, également en quartzite, est la base d'une pointe à coupe transversale ovale et à encoches latérales (fig. 77c). L'arête basale convexe et les encoches sont très polies. La largeur de la base, la largeur aux encoches et l'épaisseur de la pièce sont de 19,6 de 24,8 et de 5,5 mm respectivement.

La dernière pièce est la lame sans pointe d'une pointe à talon (fig. 77a). En chert gris, la pièce a une forme excurvée et une coupe transversale bi-convexe.

Ses dimensions sont les suivantes: longueur 43,2 mm; largeur maximale 20,0 mm; largeur à l'épaulement 16,0 mm; épaisseur 11,5 mm.

Les deux premiers spécimens sont des pointes de propulseur à encoches latérales de type Besant (B. Gordon 1978: com. pers.) qui remontent à une date située entre 200 av. J.-C. et 750 ap. J.-C. et sont caractéristiques de la phase Besant de la tradition culturelle napikwan de la région des plaines du Nord (Calder 1977: 88; Reeves 1970: 162). La troisième pointe n'a pu être classée ou datée parce qu'elle a perdu son talon.

Tableau 16. Grosseur et usage probable des plombs

Diamètre (mm) Fourchette	Moy.	Diamètre (po) Fourchette	Moy.	Gros. Américaine	Gros Anglaise**	Quant.	Usage probable
2.4	2.4	.094	.094	7½	7	1	Gélinotte, lièvre
2.6	2.6	.102	.102	7	6	1	Gélinotte, lièvre
2.7 - 2.9	2.8	.106 - .114	.110	6	5	3	Gélinotte, lièvre, canard
3.0 - 3.1	3.05	.118 - .122	.120	5	4	29	Canard, oie, cygne
3.2 - 3.4	3.3	.126 - .134	.130	4	3	102	Canard, oie, cygne
3.5 - 3.6	3.55	.138 - .142	.140	3	1	71	Canard, oie, cygne
3.7 - 3.9	3.8	.146 - .154	.150	2	-	132	Canard, oie, cygne
4.0 - 4.1	4.05	.157 - .161	.159	1	-	198	Oie, cygne
4.2 - 4.3	4.25	.165 - .169	.167	B	-	328	Oie, cygne
4.4 - 4.5	4.45	.173 - .177	.175	AIR RIFLE	BB	402	Oie, cygne
4.6	4.6	.181	.181	BB	-	72	Oie, cygne, renard
4.7 - 4.9	4.8	.185 - .193	.189	BBB	-	70	Renard
5.0 - 5.2	5.1	.197 - .205	.201	T	AAA	152	Renard
5.3 - 5.4	5.35	.209 - .212	.210	TT	-	76	Renard
5.5 - 5.7	5.6	.216 - .224	.220	F	-	47	Renard
5.8 - 5.9	5.85	.228 - .232	.230	FF	-	4	Renard, coyote, lynx
Total						1687	

* D'après Logan (1959: 171)
** D'après Barnes (1969: 29)

Hameçons

Le site a livré sept hameçons en métal ferreux, un fragmentaire et six intacts, de quatre tailles (fig. 77e-h; tableau 17). Tous ont à peu près la même forme (fig. 78). Les hampes sont droites sauf sur le plus gros spécimen où elle est un peu courbée vers l'arrière (fig. 77h). Le bout des hampes est aplati perpendiculairement au plan de l'hameçon et incliné vers l'arrière. La "courbure" (fig. 78) des hameçons forme un demi-cercle. Les pointes sont du type "pointe de lance" (le barbillon est droit sur le côté tourné vers la hampe, Gabrielson 1950: 171-172) et inclinées du côté opposé à la hampe.

Ces hameçons furent sans doute fabriqués à Redditch (Worcestershire) qui était le principal centre de fabrication d'hameçons durant la première décennie du XIXe siècle (McClane 1974: 400). D'après leur grosseur, ces hameçons auraient été destinés à pêcher la truite, le corégone, le cisco, le brochet, la lotte et le doré jaune.

Plombée (?)

Un tube de 53,5 mm de longueur et de 6,3 mm de diamètre formé dans une épaisse feuille de plomb martelée en un cylindre à très petit diamètre intérieur aurait pu être enfilé sur une ligne à pêche et servir de plombée (fig. 77d).

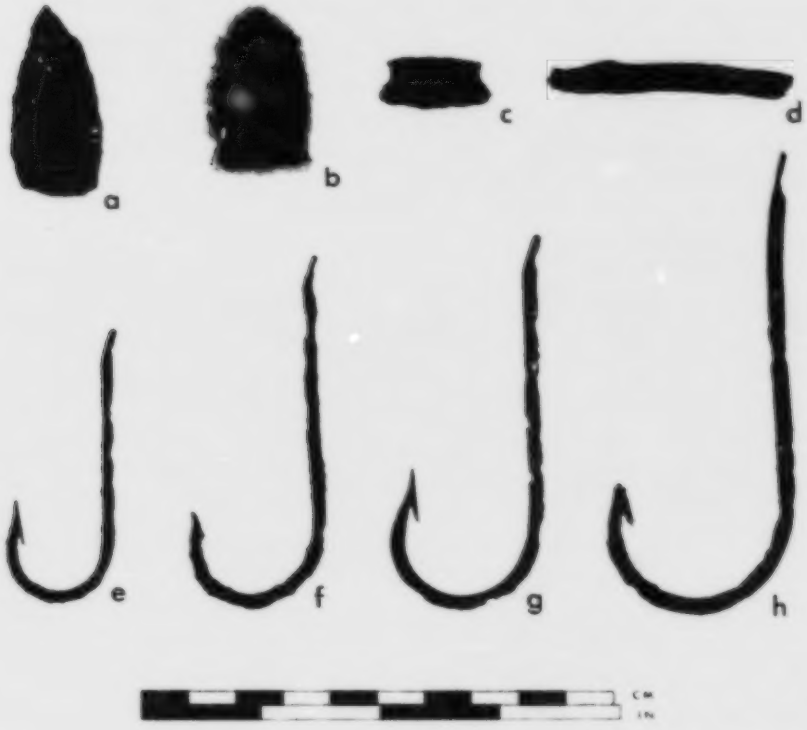

Figure 77. Armes: (a) lame de pointe de projectile non identifiée; (b-c) pointes de propulseur à encoches latérales de type Besant; (d) plombée (?); (e-h) hameçons. (Photo: R. Chan.)

Tableau 17. Dimensions (mm) des hameçons en métal ferreux

Groupe	Long. tot.	Long. de hampe	Diam. de hampe	Long. de pointe	Prof. gorge	Larg. ouverture	Quant.	Fig.
a	57.0-60.9	43.2-48.4	2.2-2.3	10.6-11.0	20.3	18.3-18.7	4	77e
b	78.0	59.0	2.6	6.4*	19.1*	25.7*	1	77f
c	82.1	62.8	3.0	12.8	28.6	25.3	1	77g
d	102.0	78.8	3.5	10.4*	26.1*	33.5*	1	77h

* Mesures incomplètes

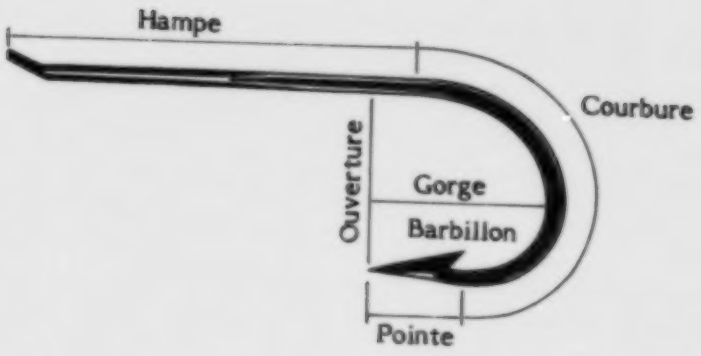

Figure 78. Parties d'un hameçon (d'après McClane 1974). (Dessin: S. Epps.)

Outils et quincaillerie

Alênes

La collection comprend une alêne en os et neuf alênes en métal ferreux qui peuvent être réparties en quatre variétés fondées sur leur forme.

Alêne en métal ferreux

Alênes coudées à coupe rectangulaire/carrée. Six alênes sont des tiges coudées à coupe rectangulaire/carrée qui s'amincissent uniformément en pointes (fig. 79a-d). Le coude étant plus ou moins loin du centre, les tiges ont des longueurs différentes (tableau 18). Trois groupes de tailles seraient représentés dans la collection (tableau 18).

Tableau 18. Dimensions (mm) des alênes coudées à coupe rectangulaire/carrée

Groupe de tailles	Longueur totale	Longueur de tige longue	Longueur de tige courte	Dimensions au coude	Figure
a	74.4	39.0	32.7	2.2 x 3.6	79a
b	87.0	44.3	40.3	2.6 x 4.1	79b
	86.4	46.4	36.4	2.8 x 5.0	79c
	76.4*	44.2	29.6*	2.3 x 4.2	
c	101.0	50.3	46.5	3.2 x 5.2	79d
	73.1*	40.3*	28.2*	2.7 x 5.3	

* Dimensions incomplètes

Alêne coudée à coupe ronde. Une alêne incomplète de 66,5 mm de longueur est coudée et a des tiges d'inégale longueur à coupe ronde (fig. 79e). La tige longue a 46,2 mm de longueur et mesure à la base 4,4 mm sur 4,6. Elle s'amincit graduellement en une pointe effilée. La partie présente de la tige courte a 18,1 mm de longueur et mesure 3,7 mm sur 3,9 au coude. Les côtés du coude et les portions adjacentes des deux tiges sont aplatis.

Alêne droite à deux pointes. Le spécimen (fig. 79f) a 112 mm de longueur et une coupe légèrement rhombique. À 47 mm d'une pointe et à 65 mm de l'autre elle atteint sa largeur maximale de 5,9 mm et une épaisseur de 4,3 mm. Elle a été courbée à l'usage.

Alêne plate droite et à talon. Un objet en métal ferreux serait une alêne plate dont la tige de 121 mm de longueur se termine à un bout par une pointe en ciseau légèrement biseautée de 5 mm de largeur (fig. 79g). La tige, qui se rétrécit un peu juste sous la pointe et puis s'élargit graduellement vers le talon, atteint sa largeur et son épaisseur maximales de 7,4 et 4,0 mm respectivement à environ 71 mm de la pointe. Au-delà de ce point la tige se rétrécit encore une fois pour se terminer par un talon arrondi. L'objet est rectangulaire en coupe sauf pour la partie arrondie de 39 mm de longueur au talon.

Les alênes plates munies de manches en bois servaient à faire les repères des trous de clous et de vis. Pour pratiquer ces repères on plaçait la pointe de l'outil perpendiculairement au fil du bois et on lui imprimait un mouvement de rotation en va-et-vient qui marquait le bois sans produire de sciure (Salaman 1975: 46).

Alêne en os

Alêne sur radius de caribou. Cet outil de 90 mm de longueur a été taillé sur le fragment distal d'un radius fendu de caribou (Rangifer tarandus; A. Rick 1977: com. pers.) dont la partie proximale a été formée en pointe (fig. 79h). La surface postérieure de l'extrémité distale a été aplatie sans doute par polissage, tandis que la portion adjacente du corps de l'os porte de nombreuses petites entailles. La surface articulaire n'a pas été modifiée. La pointe de l'alêne est légèrement arrondie.

Foret à bois

Le foret à bois est un petit outil à main composé d'une tige de métal avec une mèche à un bout et une poignée transversale à l'autre. Le spécimen recueilli est incomplet et ne comprend qu'une partie de 87,5 mm de longueur de la tige forgée à la main (fig. 80b). La partie brisée du côté de la mèche a 22,0 mm de longueur et 4,0 à 5,0 mm de largeur. La tige est concavo-convexe en coupe et s'élargit vers la partie brisée. La queue ovale mesure 3,8 mm sur 4,0 près de la mèche et 4,5 mm sur 6,4 à l'autre extrémité. La queue se transforme imperceptiblement en talon aplati et biseauté qui a un maximum de 4,1 mm d'épaisseur sur 6,4 mm de largeur à environ 25 mm de l'extrémité. Le bout du talon forme un angle droit avec la tige.

Fer de hache

La tête de hache de la collection à une seule lame et à oeil est incomplète, sa partie postérieure s'étant brisée juste derrière le fer (fig. 80a). Pour fabriquer

Figure 79. Alênes en métal et en os: (a-d) coudées à coupe rectangulaire carrée; (e) coudées à coupe ronde; (f) droite à deux pointes; (g) tige d'alêne plate (?); (h) alêne sur radius de caribou. (Photo: R. Chan.)

ce spécimen forgé à la main, on a plié une bande de fer autour d'un mandrin, puis soudé les bouts avant de forger le fer et finalement de meuler, cémenter et tremper la lame (Ross 1977: 9). La terminologie originale utilisée pour décrire ce spécimen était empruntée à Ross (1977); elle a été traduite en s'inspirant du Dictionnaire forestier multilingue, rédigé par A. Métro, Association française des eaux et forêts, Conseil international de la langue française.

Le fer de 112 mm de longueur a une lame convexe semblable à celle d'un couteau et des arêtes légèrement concaves. Le tranchant a 102,7 mm de largeur, tandis que la portion postérieure a 51,0 mm de largeur et 18,4 mm d'épaisseur, parce que la tête du fer a 58,0 mm de largeur, il y a un épaulement de 7,0 mm de hauteur dans le haut de l'arête arrière du fer. Les bords supérieur et inférieur de la tête semblent plats et parallèles l'un par rapport à l'autre. Le vestige de l'oeil présente un angle antérieur aigu indiquant que ce dernier aurait eu la forme d'une amande ou une forme triangulaire. Cette tete de hache, de par sa taille, proviendrait d'une hache portée à la taille.

Lame de rabot

Dans la pièce A de la grande maison a été recueilli le tranchant biseauté d'une lame de rabot. L'objet de 17,5 mm de largeur (fig. 80c) est laminé, le côté biseauté étant en fer tandis que l'autre est en acier. L'objet s'amincit graduellement vers le tranchant droit et carré.

À en juger d'après sa largeur, cette lame aurait appartenu à un guillaume ou un rabot de modéliste (Martin 1977: 10). Le guillaume, appelé aussi feuilleret, sert à faire des feuillures, entailles en angle droit, sur le bord de planches par exemple (Salaman 1977: 347-348). Quant aux rabots de modéliste il s'agit tout simplement de versions miniatures d'un certain nombre de rabots dont le rabot à repasser et le guillaume. Ils étaient utilisés par les maîtres ébénistes, les charpentiers de marine et d'autres hommes de métier pour faire ou finir une moulure trop courte ou à courbe trop accentuée pour un rabot ordinaire (Salaman 1977: 367).

Couteau sur éclat

Cet outil intact sur éclat de quartzite a un corps asymétrique triangulaire (fig. 82a) de 48,8 mm de longueur, de 30,4 mm de largeur et de 8,5 mm d'épaisseur. Sa base est relativement plate tandis que les côtés sont de légèrement à fortement convexes. Presque tout le périmètre de l'éclat a été taillé par pression: 43 pour cent a été retouché sur deux faces, 50 pour cent sur une face et 7 pour cent non modifié. Le bord latéral le plus courbe a acquis un certain poli à l'usage.

Couteau à canot artisanal (?)

Au nombre des artefacts il y a un couteau de cuisine (de boucher) qui avait été converti en ce qui semble être un couteau à canot (fig. 69d). La lame tronquée a 81,7 mm de longueur, 29,5 mm de largeur et environ 3,0 mm d'épaisseur près de la soie. La lame à dos relativement droit a un tranchant convexe. La portion antérieure de la lame forme une courbe douce vers la gauche. La pointe légèrement courbée a été meulée du côté droit pour former un tranchant. La bascule a environ 8,4 mm de longueur et est à un angle

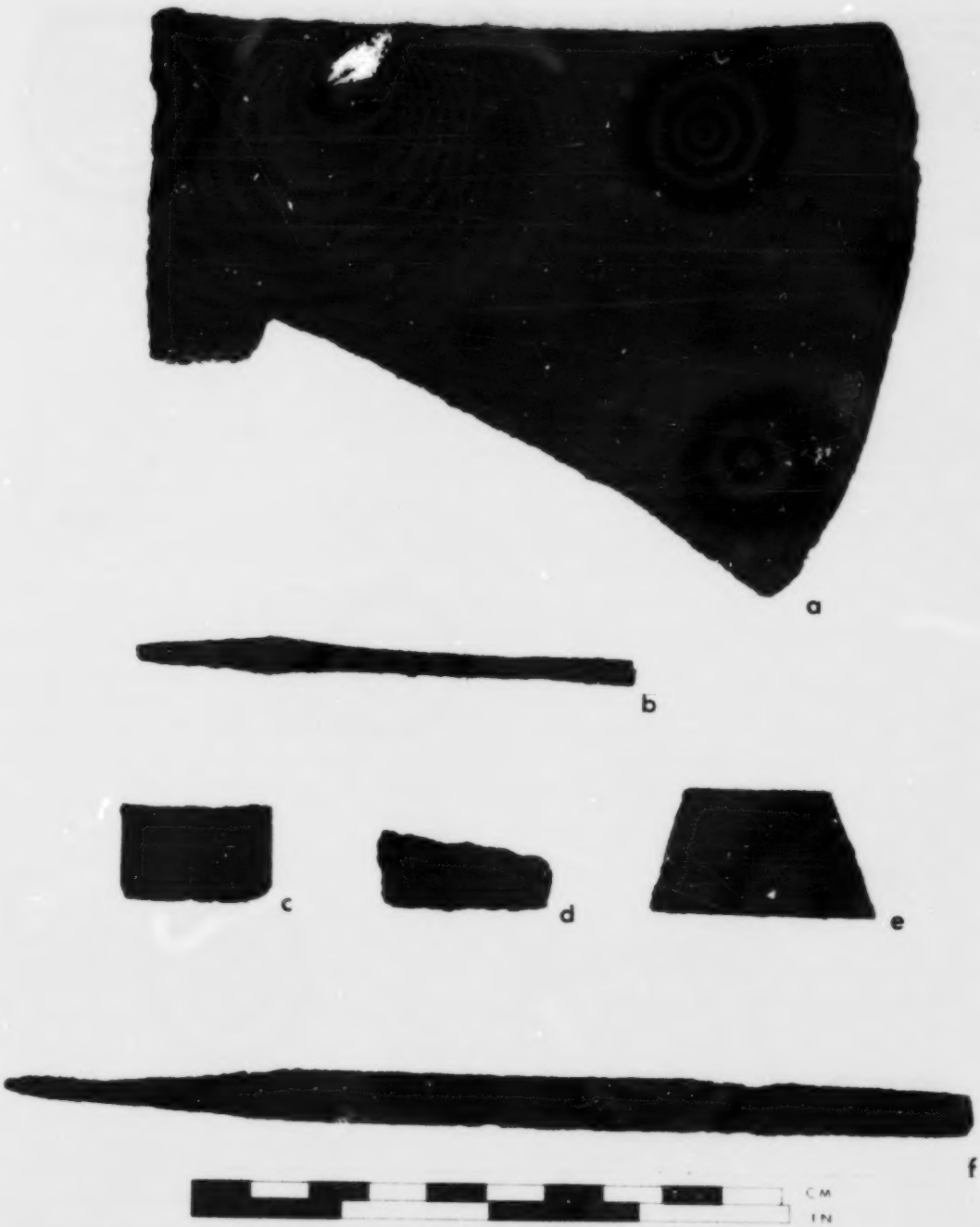

Figure 80. Outils en métal: (a) fragment de tête de hache; (b) foret à bois; (c) fragment de lame de rabot; (d-e) fragments de lime rectangulaire; (f) lime triangulaire. (Photo: R. Chan.)

d'environ 108 degrés par rapport au tranchant. La soie à côtés parallèles a 19,8 mm de largeur et est un peu arrondie à son talon. Deux rivets fragmentaires d'environ 2,5 mm de diamètre font saillie sur la soie.

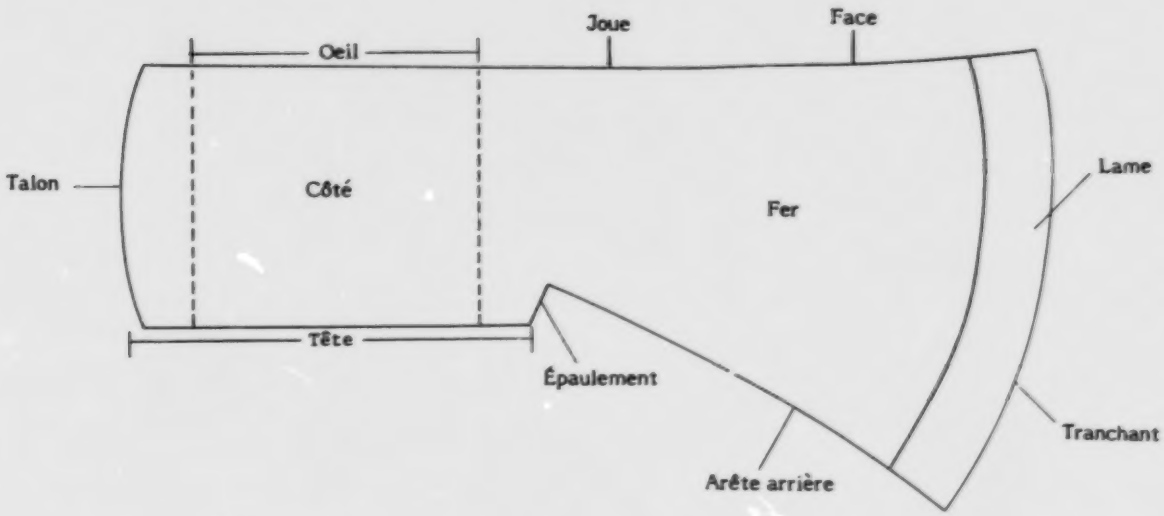

Figure 81. Parties d'une tête de hache. (Dessin: S. Epps.)

Le couteau à canot, fréquemment appelé couteau crochu ou "mocotaugan", est un outil multifonctionnel. "[It] serves an Indian or Canadian voyager for plane, chisel and auger. With it the snow-shoe and canoe-timbers are fashioned, the deals of their sledges reduced to the requisite thinness and polish, and their wooden bowls and spoons hallowed out" (Franklin 1923: 240).

Bifaces en pierre

Deux bifaces, un complet et l'autre fragmentaire, ont été recueillis. Le spécimen intact (fig. 82b), en quartzite blanc, a un corps asymétrique plus ou moins ovale de 54 mm de longueur, de 43 mm de largeur et de 10 mm d'épaisseur. Les deux faces ont été entièrement taillées par percussion. Les aretes des traces d'enlèvement ont été adoucies plus ou moins à l'usage. De même, à l'exception de deux parties de 10 et de 25 mm de longueur respectivement, les bords de l'outil ont complètement été émoussés par un usage intensif.

L'autre biface (fig. 82c), en chert rouge, est représenté par un fragment de talon, taillé grossièrement par percussion, de 26 mm de hauteur, de 49 mm de largeur et de 15 mm d'épaisseur. Aucune trace d'usure n'a été décelée sur ses bords.

Les bifaces sont des outils multifonctionnels qui servaient généralement de couteau, mais aussi étaient fréquemment utilisés pour gratter et pratiquer des fentes (Wright 1975: 4).

Grattoirs en pierre

La collection comprend trois grattoirs en quartzite. Chacun appartient à un type différent.

Figure 82. Outils en pierre: (a) couteau sur éclat; (b) biface; (c) talon de biface; (d) grattoir en bout; (e) grattoir distolatéral; (f) grattoir latéral; (g-h) polissoir en mâchefer. (Photo: R. Chan.)

Grattoir en bout

Cet artefact taillé sur un galet brisé a une forme oblongue (fig. 82d). Mesurant 50,7 mm de longueur, il a un seul front tranchant relativement droit de 30,7 mm de largeur et de 14,0 mm de hauteur, obtenu par détachement d'éclat sur une seule face. Le front poli par l'usage forme un angle oblique avec les côtés naturellement un peu convexes dont un est formé par un vestige de cortex. La surface dorsale porte plusieurs traces d'enlèvement par percussion tandis que la surface ventrale est formée par une seule trace d'enlèvement plan.

Grattoir distolatéral

Fait sur un éclat tabulaire, cet outil a 35 mm de longueur et présente un front inégal excurvé qui couvre un côté et l'extrémité proximale (fig. 82e). Le front a 40,5 mm de part en part et au plus 9,2 mm de hauteur. Taillé par percussion sur une seule face il est modérément usé surtout sur le côté. Le côté est légèrement excurvé et a été taillé par percussion sur deux faces sans doute pour obtenir un tranchant. L'extrémité distale est le plan de fracture droit et non modifié.

Grattoir latéral

Ce grattoir latéral est taillé sur un éclat irrégulier (fig. 82f) dont un côté excurvé a été retouché sur une face sur une distance de 23,7 mm. Le front du grattoir de 2,8 mm de hauteur présente un biseau moyen. Le côté opposé à la

marge modifiée est couvert de cortex. L'éclat a 51 mm de longueur, 25 mm de largeur et au plus 13 mm d'épaisseur.

Limes

La collection du comptoir Nottingham comprend une lime intacte et deux limes très fragmentaires. Elles peuvent être divisées en deux groupes d'après leur coupe transversale: triangulaire (1 spécimen) et rectangulaire (2 spécimens).

Triangulaire

La lime triangulaire est intacte et a une longueur de 127 mm (5 po) (fig. 80f) exclusion faite du manche. Ses côtés sont disposés à angle d'environ 60 degrés les uns par rapport aux autres et ont une largeur variant entre 7,3 et 7,5 mm à la pointe et entre 9,3 et 9,5 mm au talon. Chaque côté présente à peu près 68 dents à double taille au pouce qui vont de la pointe à environ 7,3 mm du talon. La queue de 42 mm est biseautée et est quadrilatérale en coupe.

Les limes de ce type appelées "limes tiers point" servent en métallurgie à limer les angles aigus intérieurs, à nettoyer les coins à angle droit et à réparer le filetage des vis (Nicholson File Company 1956: 15).

Rectangulaire

Les limes à coupe rectangulaire sont représentées par deux fragments provenant de deux limes. Le premier correspond à la pointe biseautée d'une lime plate (fig. 80d). Il a 31,0 mm de longueur, environ 3,6 mm d'épaisseur et entre 9,6 et 13,2 mm de largeur. Les côtés sont à double taille tandis que les arêtes sont à taille simple. Il y a à peu près 26 dents au pouce.

Le second fragment, à partie médiane non biseautée, provient d'une lime plate ou lime à main (fig. 80e). Le spécimen a 39,0 mm de longueur, 22,2 mm de largeur et 5,8 mm d'épaisseur. Les côtés à taille double et les arêtes à taille simple ont environ 32 dents au pouce.

Les limes plates, soit les limes rectangulaires, à taille double et biseautées sur la largeur, sont considérées comme des limes tout usage (Simonds Cutting Tools, s.d.: 11). Les limes à main sont essentiellement identiques sauf qu'elles sont biseautées sur l'épaisseur au lieu de la largeur. Elles servent à la finition de surfaces métalliques plates (Simonds Cutting Tools, s.d.: 11).

Polissoirs en mâchefer

Deux morceaux informes de mâchefer, un plutôt rugueux (fig. 82g) et l'autre plutôt lisse (fig. 82h), pourraient avoir servi à dresser des peaux ou à polir des matériaux comme le bois ou l'os.

Queursoirs

La collection comprend deux queursoirs (fig. 83a-b) qui, tous les deux, ont été taillés sur les deux tiers proximaux d'un métatarse d'orignal (Alces alces; A. Rick 1977: com. pers.). Les extrémités distales de ces deux outils de 290-292 mm de longueur sont biseautées sur 98 et 90 mm de longueur respectivement. Leur front, dont au moins un est denté, présente des marques d'usure, en l'occurence est ébréché. Les diaphyses des deux os ont été taillées par enlèvement de certaines portions des parties antérieures et postérieures à l'aide

d'un couteau puis polissage plus ou moins grossier à l'aide d'un polissoir en pierre ou d'une lime. Les surfaces articulaires ne sont pas modifiées. Un des spécimens a été trouvé en association avec deux tarsiens articulés qui servirent probablement de manche à l'outil (fig. 83b). Les tarsiens compris, le queursoir mesure 333 mm de longueur.

Figure 83. Queursoir sur métatarse d'orignal. (Photo: R. Chan.)

Les queursoirs servent à enlever la chair et la graisse des peaux avant le tannage. L'outil tenu dans la main, front tourné vers la personne s'en servant, frappe la peau tendue dans un mouvement de haut en bas pour enlever les tissus inutiles (Skinner 1912: 125-126).

Levier de loquet poucier

Cette pièce forgée de quincaillerie de porte (fig. 84a) a été recueillie dans le bâtiment de la Compagnie du Nord-Ouest. L'objet a un poucier rond de 39 mm de diamètre et d'environ 3,6 mm d'épaisseur. En prolongement du poucier il y a une tige de 111 mm de longueur qui est fortement courbée vers le bas et est perforée de trois trous de pivot d'environ 3,0 à 4,5 mm de diamètre entre 19,4 et 41,4 mm du poucier. La tige atteint sa largeur maximale (13,0 mm) à son pivot. De là elle s'amincit en largeur et en épaisseur en allant vers la pointe.

Le levier est cet élément du loquet qui passe au travers de la poignée et de la porte et en dessous de la clenche. Le levier pivote à la poignée ou près de cette dernière de sorte que la pression du pouce le soulève ainsi que la clenche pour la faire sortir du mentonnet sur le chambranle. La partie courbée du levier faisait sans doute office de deuxième poignée de porte (Priess 1972: 142).

Figure 84. Quincaillerie: (a) levier de loquet poucier; (b) tête de semence en laiton; (c) clou en fil de laiton; (d) anneaux en métal ferreux; (e-g) fil de fer travaillé. (Photo: R. Chan.)

Clous en fer forgé

Le site a livré 86 clous en fer forgé intacts, 51 fragments de tête, 26 fragments de tige et 31 fragments de pointe. Sur les 194 spécimens 127 sont classables et correspondent à cinq types: tête à rosace (69 spécimens), tête à rosace en T (16 spécimens), à agrafe (26 spécimens), tête en L (15 spécimens) et à tête plate (1 spécimen). La description des clous se fonde sur les attributs et les termes définis par Peter J. Priess (1972: 208-212; 1977: 14-17). À l'intention des personnes qui ne connaîtraient pas les travaux de P. J. Priess, nous donnerons ici les termes et les définitions pertinents.

Tête

Type général

À rosace: La surface supérieure de la tête présente au moins trois facettes qui sont obliques par rapport à l'horizontale et qui se répartissent autour d'un point plus ou moins central.

Rosace en T: La rosace en T est une rosace modifiée par applatissement des deux côtés opposés contre la tige pour produire un "T".

À agrafe: La surface supérieure de la tête présente au moins deux facettes obliques par rapport à l'horizontale qui sont disposées en vis-à-vis autour d'un point central; la surface inférieure présente de profil la forme d'une pointe généralement.

Tête en L: Tête formée par le coude d'environ 90 degrés obtenu en pliant l'extrémité de la tige: cette tête n'est que sur un côté du clou.

À tête plate: Tête dont la surface plane supérieure est perpendiculaire à l'axe de la tige.

Tête indéterminée

Tige

Coupe

Rectangulaire
Carrée

Biseau

Étendue

Pleine: toute la longueur de la tige.
Partielle: une partie de la longueur de la tige.
Aucune: biseau non discernable

Forme

Uniforme: identique sur tous les côtés
Différentielle: côtés opposés identiques, mais côtés adjacents différents.
Indéterminée

Pointe

Forme

Effilée: véritable pointe ou presque.
Émoussée: pointe carrée.
Plate: pointe formée d'une arête arrondie et de deux côtés opposés de la tige divergeant au début de la pointe.
En ciseau: pointe se terminant généralement par une arête droite sans divergence des côtés ou avec légère divergence.
Coins arrondis.
Coins carrés.
Lancéolée: pointe effilée dont les côtés divergent légèrement juste au-dessus de cette dernière.

Sans coupe
Rectangulaire
Carrée

Biseau

Uniforme: comme pour la tige
Différentiel: comme pour la tige

À Rosace

Les clous à tête à rosace sont représentés par 44 spécimens intacts et 25 fragments de tête. Les spécimens peuvent être répartis en 24 variétés d'après les attributs de la tige et de la pointe (tableau 19; RH 1-24). Les clous entiers varient en longueur de 15 mm (9/16 po) à 92 mm (3 po 5/8) (tableau 20).

Les têtes de ces clous ont entre trois et cinq facettes, quatre étant le nombre le plus commun. Dix-neuf clous ont des têtes non centrées par rapport à la tige. Dans 59 pour cent des cas les tiges sont rectangulaires, et carrées dans les autres 41 pour cent des cas. Toutes les tiges sont plus ou moins biseautées. Neuf clous présentent un épaulement petit mais net juste sous la tige. Sept spécimens n'ont qu'un épaulement mais tous les autres en ont deux en vis-à-vis. Les épaulements sur un des derniers spécimens sont de hauteur égale, tandis que ceux sur les autres ne le sont pas. L'extrémité supérieure de la tige de quatre autres clous avait été martelée sur un côté large (2 spécimens) ou sur ses deux côtés larges (2 spécimens) avant le façonnage de la tête.

Les clous entiers présentent quatre formes de pointe: effilée (15 spécimens), émoussée (10 spécimens), plate (11 spécimens) et en ciseau (8 spécimens). Des derniers spécimens, trois ont des coins arrondis et des côtés droits, deux des coins arrondis et des côtés légèrement divergents, et trois des coins carrés et des côtés parallèles.

Rosace en T

La collection comprend huit clous entiers et huit clous fragmentaires à tête à rosace en T de 12 variétés (tableau 19; RT 1-12). Ils ont des têtes oblongues et des pointes allant de arrondies à plutôt plates. La surface supérieure des têtes est convexe parallèlement à l'axe long des clous. La surface inférieure est légèrement inclinée vers le haut par rapport à la tige sur neuf spécimens, vers le bas sur deux, et est corrodée ou irrégulière sur cinq.

Les tiges sont rectangulaires (9 spécimens) et carrées (7 spécimens). À une exception près (variante RT 12) les tiges sont toutes biseautées. Un clou présente un seul épaulement dans le haut de sa tige tandis qu'un autre a des épaulements proportionnés sur deux côtés adjacents (fig. 85a). L'extrémité supérieure de la tige de deux autres clous présente de petites dépressions martelées sur un côté large (1 spécimen) ou les deux (1 spécimen).

Ces clous ont des pointes de quatre formes: effilée (3 spécimens), émoussée (1 spécimen), plate (2 spécimens) et en ciseau (2 spécimens). Les coins d'une des pointes en ciseau sont arrondis et ses côtés sont très légèrement divergents; l'autre spécimen a des coins carrés et des côtés parallèles.

La longueur des clous entiers varie de 38 mm (1 po 1/2) à 66 mm (2 po 5/8) (Tableau 21).

À agrafe

Ce type de clou est représenté par 17 spécimens intacts et neuf spécimens fragmentaires de dix variétés (tableau 19; CL 1-10). Les spécimens intacts ont une longueur variant de 34 mm (1 po 5/16) à 87 mm (3 po 7/16) (tableau 22).

Quatorze clous presque pas corrodés ont une tête dont le nombre de facettes varie de six à huit: 13 spécimens ont trois facettes de chaque côté d'une

Tableau 19		Variantes des clous en fer forgé																																	
		Tête							Tige									Pointe																		
Variante	Quantité	A rosace	A rosace en T	A agrafe	Tête en L	Tête plate	Indéterminée		Rectangulaire		Carrée		Biseau plein		Biseau partiel		Aucun biseau		Biseau uniforme		Biseau différentiel		Indéterminée		Pointe effilée		Pointe émoussée		Plate		En ciseau		Lancéolée		Absente		Biseau uniforme		Biseau différentiel		Rectangulaire		Carrée
RH 1	1	X							X				X						X								X								X		X			
RH 2	1	X							X				X						X														X							
RH 3	4	X							X				X								X						X										X		X	
RH 4	2	X							X				X								X								X								X		X	
RH 5	1	X							X						X		X							X											X					X
RH 6	2	X							X						X		X							X													X		X	
RH 7	6	X							X						X		X								X										X					X
RH 8	4	X							X						X		X										X										X		X	
RH 9	3	X							X						X		X												X								X		X	
RH 10	10	X							X						X		X																X							
RH 11	1	X							X						X				X					X														X		X	
RH 12	1	X							X						X				X								X										X		X	
RH 13	2	X							X						X				X										X								X		X	
RH 14	3	X							X						X				X														X							
RH 15	3	X									X		X						X					X												X					X
RH 16	1	X									X		X						X							X										X					X
RH 17	1	X									X		X						X														X							
RH 18	1	X									X		X								X					X										X					X
RH 19	6	X									X			X			X						X												X					X
RH 20	2	X									X			X			X						X															X	X	
RH 21	2	X									X			X			X								X										X					X
RH 22	1	X									X			X			X									X												X	X	
RH 23	1	X									X			X			X										X											X	X	
RH 24	10	X									X			X			X																X							

BRILL AND MARTINUS

Tableau 19 (suite)		Variantes des clous en fer forgé																							
		Tête						Tige								Pointe									
Variante	Quantité	A rosace	A rosace en T	A agrafe	Tête en L	Tête plate	Indéterminée	Rectangulaire	Carrée	Biseau plein	Biseau partiel	Aucun biseau	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Indéterminée	Pointe effilée	Pointe émoussée	Plate	En ciseau	Lancéolée	Absente	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Rectangulaire	Carrée
RT 1	1		X					X			X		X			X						X			X
RT 2	1		X					X			X		X				X					X			X
RT 3	1		X					X			X		X					X					X	X	
RT 4	4		X					X			X		X								X				
RT 5	1		X					X			X			X					X				X	X	
RT 6	1		X					X			X			X							X				
RT 7	1		X						X	X			X			X						X			X
RT 8	1		X						X	X			X								X				
RT 9	1		X						X		X		X			X							X	X	
RT 10	1		X						X		X		X					X					X	X	
RT 11	2		X						X		X		X								X				
RT 12	1		X						X			X							X				X	X	
CL 1	4			X				X			X		X			X						X			X
CL 2	3			X				X			X		X				X					X			X
CL 3	1			X				X			X		X					X					X	X	
CL 4	5			X				X			X		X								X				
CL 5	1			X				X			X			X		X							X	X	
CL 6	1			X				X			X			X							X				
CL 7	2			X					X	X			X				X					X			X
CL 8	2			X					X		X		X			X						X			X
CL 9	4			X					X		X		X				X					X			X
CL 10	3			X					X		X		X								X				

Tableau 19 (suite)		Variantes des clous en fer forgé																									
		Tête						Tige								Pointe									
Variante	Quantité	A rosace	A rosace en T	A agrafe	Tête en L	Tête plate	Indéterminée	Rectangulaire	Carrée	Biseau plein	Biseau partiel	Aucun biseau	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Indéterminée	Pointe effilée	Pointe émoussée	Plate	En ciseau	Lancéolée	Absente	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Rectangulaire	Carrée
LH 1	4				X			X		X				X		X							X	X	
LH 2	1				X			X		X				X							X				
LH 3	2				X			X			X			X		X							X	X	
LH 4	1				X			X			X		X								X				
LH 5	1				X				X	X			X				X					X			X
LH 6	4				X				X	X				X		X							X	X	
LH 7	1				X				X	X				X							X				
LH 8	1				X				X		X			X			X						X	X	
FH 1	1					X			X		X		X								X				
IN 1	2						X	X		X			X			X						X			X
IN 2	1						X	X		X			X								X				
IN 3	1						X	X			X		X			X							X	X	
IN 4	1						X	X			X		X								X				
IN 5	1						X	X			X			X							X				
IN 6	2						X		X	X			X			X						X			X
IN 7	2						X		X		X		X								X				

Tableau 19 (suite)		Variantes des clous en fer forgé																							
		Tête						Tige								Pointe									
Variante	Quantité	A rosace	A rosace en T	A agrafe	Tête en L	Tête plate	Indéterminée	Rectangulaire	Carrée	Biseau plein	Biseau partiel	Aucun biseau	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Indéterminée	Pointe effilée	Pointe émoussée	Plate	En ciseau	Lancéolée	Absente	Biseau uniforme	Biseau différentiel	Rectangulaire	Carrée
SH 1	1						X	X		X			X								X				
SH 2	2						X	X		X				X							X				
SH 3	11						X	X			X		X								X				
SH 4	1						X	X			X			X							X				
SH 5	3						X		X	X			X								X				
SH 6	7						X		X		X		X								X				
SH 7	1						X		X			X									X				
PT 1	7						X								X	X						X			X
PT 2	10						X								X	X							X	X	
PT 3	1						X								X	X							X		X
PT 4	5						X								X		X					X			X
PT 5	3						X								X			X					X	X	
PT 6	3						X								X				X				X	X	
PT 7	2						X								X					X			X	X	

Tableau 20. Longueur des clous à tête à rosace

Longueur		Quantité	Longueur		Quantité
mm	po*		mm	po*	
15	9/16	1	56	2 3/16	1
25	1	2	58	2 5/16	1
26	1	1	61	2 3/8	1
31	1 1/4	1	62	2 7/16	3
32	1 1/4	1	63	2 1/2	1
33	1 5/16	1	64	2 1/2	2
34	1 5/16	2	65	2 9/16	2
35	1 3/8	1	67	2 5/8	2
36	1 7/16	1	68	2 11/16	1
40	1 9/16	1	71	2 13/16	1
42	1 5/8	1	72	2 13/16	1
43	1 11/16	2	73	2 7/8	2
44	1 3/4	2	79	3 1/8	1
45	1 3/4	1	83	3 1/4	1
48	1 7/8	1	88	3 7/16	1
50	2	1	91	3 9/16	1
53	2 1/16	1	92	3 5/8	1

* Arrondi au 1/16 de pouce le plus près.

pointe centrale tandis que le dernier spécimen a trois facettes d'un côté et cinq de l'autre. La pointe centrale, relativement effilée sur quatre têtes, est aplatie sur les autres probablement à cause de l'usure.

Les tiges des clous sont biseautées. Seize sont rectangulaires et dix carrées. Les tiges se terminent par une pointe effilée (7 spécimens) émoussée (9 spécimens) et plate (1 spécimen).

Il y a un petit épaulement sur un côté de quatre tiges et sur deux côtés opposés sur trois autres tiges (fig. 85b-c). Les marques sur ces derniers spécimens sont toutes disproportionnées. Les côtés larges de 19 clous avaient été martelés à l'extrémité proximale avant le façonnage de la tête. Tous les spécimens avaient été martelés sur deux côtés sauf un qui ne l'avait été que sur un.

Tête en L

Le site a livré 12 clous entiers et trois clous fragmentaires à tête en L qui peuvent être répartis dans huit variétés d'après les attributs de la tige et de la pointe (tableau 19: LH 1-8). La longueur des spécimens intacts varie de 29 mm (1 po 1/8) à 38 mm (1 po 1/2) (tableau 23).

La tête des clous présente une surface supérieure plate et un contour rectangulaire. Elle fait saillie de 1,0 à 2,0 mm (1,5 mm mode) par rapport à la tige. La tige biseautée des clous est rectangulaire dans huit cas et carrée dans sept. Les pointes sont presque toutes effilées sauf dans deux cas où elles sont émoussées.

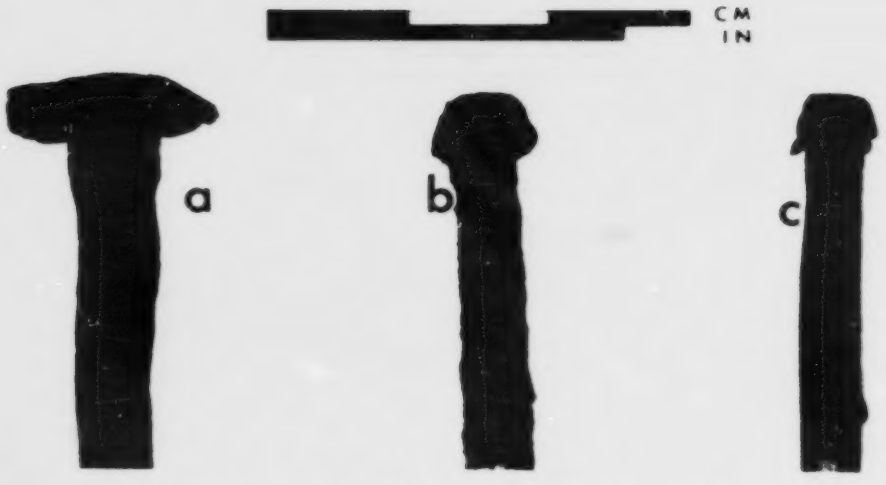

Figure 85. Clou à tête à rosace en T (a) et deux clous à agrafe (b-c) présentant de petits épaulements anguleux sous la tête. (Photo: R. Chan.)

Tableau 21. Longueur des clous à tête à rosace en T

Longueur		Quantité	Longueur		Quantité
mm	po*		mm	po*	
38	1 1/2	1	57	2 1/4	1
39	1 9/16	1	58	2 5/16	1
43	1 11/16	1	65	2 9/16	1
53	2 1/16	1	66	2 5/8	1

* Arrondi au 1/16 de pouce le plus près.

Tableau 22. Longueur des clous à agrafe

Longueur		Quantité	Longueur		Quantité
mm	po*		mm	po*	
34	1 5/16	1	76	3	2
44	1 3/4	1	77	3	1
45	1 3/4	1	78	3 1/16	1
46	1 13/16	1	80	3 1/8	1
67	2 5/8	2	81	3 3/16	1
70	2 3/4	1	83	3 1/4	1
72	2 13/16	1	87	3 7/16	1
73	2 7/8	1			

* Arrondi au 1/16 de pouce le plus près.

Tête plate

Le seul clou à tête plate (tableau 19; FH 1) est fragmentaire; sa tête irrégulière a une surface inférieure inclinée vers le haut à partir de la tige. La tête est excentrée sur la tige carrée à biseau partiel/uniforme.

Tableau 23. Longueur des clous à tête en L

Longueur		Quantité	Longueur		Quantité
mm	po*		mm	po*	
29	1 1/8	1	36	1 7/16	1
30	1 3/4	2	37	1 7/16	1
31	1 1/4	3	38	1 1/2	1
32	1 1/4	3			

Tête indéterminée

Cinq clous entiers et cinq fragmentaires ont des têtes soit trop fragmentaires soit trop corrodées pour permettre d'en déterminer la forme (tableau 19: IN 1-7). Les spécimens intacts ont entre 27 mm (1 po 1/16) et 81 mm (3 po 3/16) de longueur (tableau 24). La tige des clous est rectangulaire dans six cas et carrée dans quatre. Les pointes sont toutes effilées.

Il y a également 57 spécimens sans tête, soit 26 fragments de tige et 31 fragments de pointe. Les fragments de tige, qui se répartissent en sept variétés (tableau 19; SH 1-7) n'ont ni tête ni pointe. Quinze spécimens ont une coupe rectangulaire et 11 une coupe carrée. Tous sauf un présentent un biseau plus ou moins marqué.

Les fragments de pointe appartiennent à sept variétés (tableau 19; PT 1-7) et représentent cinq formes de pointe: effilée (18 spécimens), émoussée (5 spécimens), plate (3 spécimens), lancéolée (2 spécimens), et en ciseau (3 spécimens). Des derniers spécimens un a des coins arrondis et des côtés parallèles, tandis que les deux autres ont des coins carrés et des côtés légèrement divergents.

Les pointes ont une coupe rectangulaire (18 spécimens) et carrée (13 spécimens).

Deux clous entiers et un clou fragmentaire sont à épaulement. Le clou fragmentaire n'a qu'un seul épaulement, tandis que les spécimens entiers ont des épaulements de même hauteur en vis-à-vis.

Tableau 24. Longueur des clous à tête indéterminée

Longueur		Quantité	Longueur		Quantité
mm	po*		mm	po*	
27	1 1/16	1	75	2 15/16	1
51	2	1	81	3 3/16	1
68	2 11/16	1			

* Arrondi au 1/16 de pouce le plus près.

Clou en fil de laiton

Ce clou (fig. 84c) de fabrication artisanale a une longueur totale de 32 mm (1 po 1/4) et une tige de 2,2 mm de diamètre. Il a une tête irrégulière non centrée sur la tige. Juste sous la tête il y a un aplatissement et des marques nettes d'étau. La pointe effilée a été façonnée à la lime dont les marques sont visibles sur 12 mm à partir de la pointe. Le clou est coudé à environ 14 mm de la tête.

Semence en laiton

La tête légèrement tordue d'une semence en laiton (fig. 84b) a été trouvée à l'extrémité ouest de la grande maison. La tête a environ 12,0 mm de diamètre et 4,5 mm de hauteur. La tige manque, mais la brasure avec laquelle elle avait été fixée à la tête est toujours sur le dessous de la tête. Des semences de ce type servaient parfois à orner des bois de fusil ou des gaines de couteaux par exemple.

Verre à vitre

Les 59 pièces de verre à vitre varient en couleur du vert jaunâtre pâle (7.5GY) au vert bleuâtre pâle (10BG). Leur épaisseur, variant entre 1,4 et 2,7 mm, forme deux groupes (fig. 86); 1,4 à 2,1 mm (1,8 mm de mode et 1,7 mm de moyenne) et 2,4 à 2,7 mm (2,4 mm de mode et 2,5 mm de moyenne). Quatorze fragments ont une arête droite taillée; deux ont deux arêtes droites se rencontrant à angle droit; un a et une arête manifestement taillée en courbe et adjacente à une arête droite. Deux autres spécimens ont une arête droite et légèrement biseautée sur une face; biseau qui a été taillé par pression ou rogné avec une pince. Puisque les deux arêtes voisinent des marques de taille rayées dans le verre il est possible que la pièce de verre ait été retaillée après avoir été brisée. Des bandes de rayures de 1,0 à 2,8 mm de largeur vont de part et d'autre des deux faces de cinq fragments et 25 tessons ont été soit calcinés ou tordus par la chaleur. La majorité de ces fragments de verre proviennent probablement de carreaux de fenêtres mais certains ont peut-être appartenu à des miroirs ayant perdu leur argenture.

Anneaux en métal ferreux

Des anneaux en métal ferreux (fig. 84d) qui aurait pu être des bagues ou des embouts furent trouvés emboîtés l'un dans l'autre dans la fosse sous le plancher de la pièce C de la grande maison. Tous les deux avaient été formés d'une bande rectangulaire qui avait été façonnée en anneau et dont les extrémités se chevauchant avaient été soudées. L'anneau le plus grand a un diamètre extérieur de 37,5 - 39,2 mm, une largeur de 10,7 - 11,6 mm et une épaisseur de 2,2 - 2,6 mm. Le plus petit, ayant 9,7 - 10,7 mm de largeur et 2,6 - 3,9 mm d'épaisseur, est légèrement biseauté. Par conséquent il a un diamètre extérieur qui va de 32,9 à 33,5 mm sur un côté et de 33,6 à 34,8 mm sur l'autre.

BIBLIOTHÈQUE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD

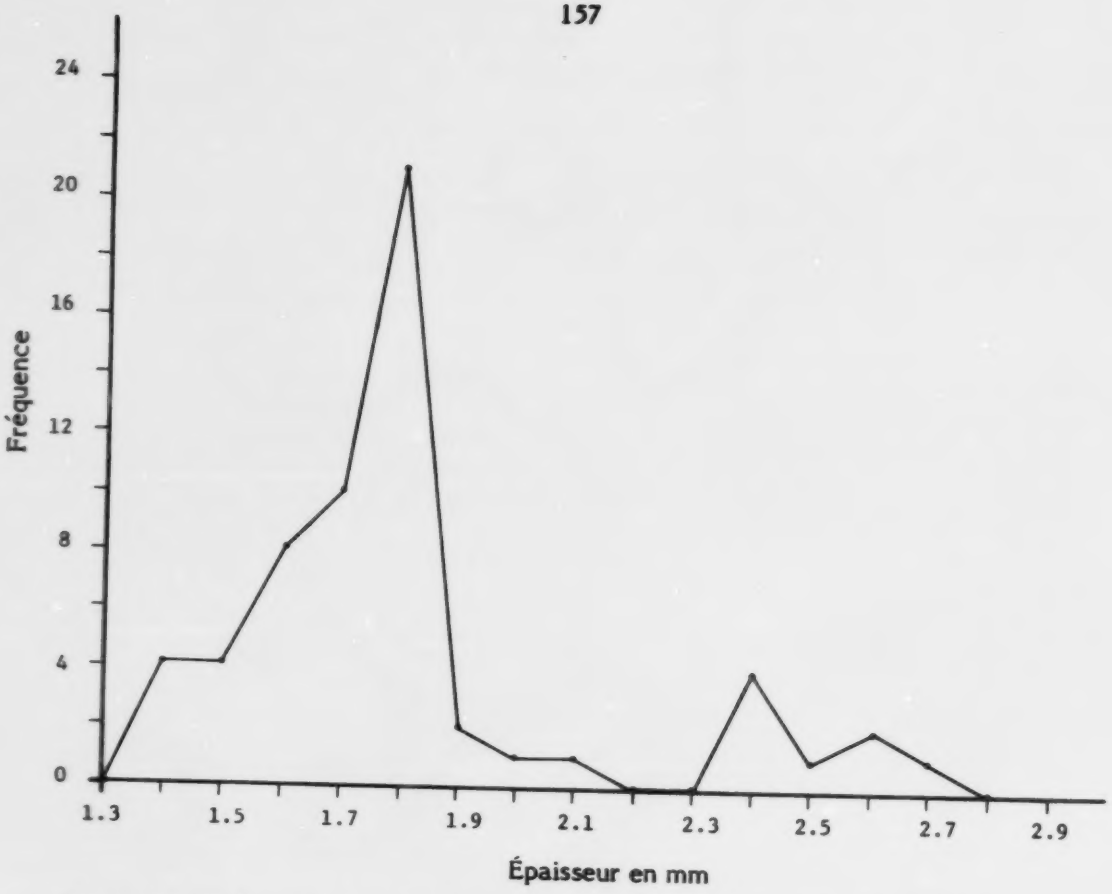

Figure 86. Fréquences des épaisseurs du verre à vitre (N = 59). (Dessin: S. Epps.)

Fil métallique

Le site a livré 36 pièces de fil métallique. Il y a 27 spécimens de fil de fer et 9 spécimens de fil de laiton.

Fil de fer

Les spécimens de fil de fer ont entre 22 et 309 mm (74 mm de moyenne) de longueur et entre 1,4 et 6,7 mm (2,7 mm de moyenne et 2,0 mm de mode) de diamètre. Trois spécimens ont un diamètre entre 2,0 et 3,0 de diamètre et se composent de deux fils tressés ayant entre 1,0 et 1,9 mm de diamètre. Quatre spécimens faits d'un seul fil avaient été coupés à une extrémité et trois autres une extrémité qui aurait été intentionnellement amincie (fig. 84g). Deux autres fils ont reçu des formes (fig. 84e-f) sans doute destinées à remplir une certaine fonction que nous n'avons pas réussi à déterminer.

Fil de laiton

Les spécimens de fil de laiton (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nos 77-3605, 77-3606B et 77-3611) ont entre 17 et 145 mm (66 mm de moyenne) de longueur et entre 0,6 et 1,6 mm de diamètre pour une moyenne de 1,0 mm et un mode de 0,6 mm. Trois d'entre eux ont été coupés à un bout. Un des fils de 0,6 mm de diamètre a reçu la forme d'une petite boucle (tableau 5 - nº 77-3605). Il y a de la brasure sur ses extrémités qui de ce fait auraient été attachées l'une à l'autre ou à un autre objet.

Sceau en plomb

Le sceau n'est pas brisé et se compose de deux disques de 23,3 mm de diamètre reliés par une bande de 5,5 mm de largeur (fig. 87c). Sur un disque il y a les lettres estampées en relief ...SAGE... entre deux lignes courbes en relief, juste à gauche de la bande, et ce qui semble être une toison d'or occupe le centre du sceau. L'autre disque porte l'inscription 3/23"1.

Des sceaux portant les mêmes marques d'identification ont été mis au jour au comptoir Edmonton III (Nicks 1969: 151). Leurs inscriptions sont plus complètes (ALSAGE...H...R...LONDO...) et révèlent que les sceaux sont ceux de Charles Alsager, emballeur à Londres pour la Compagnie de la baie d'Hudson, avec et sans associé, de 1776 à environ 1822 (A.C.B.H., A.25/4, fol. 8-32; Kent's London Directory 1776: 8; Pigot's London Directory 1822: 128).

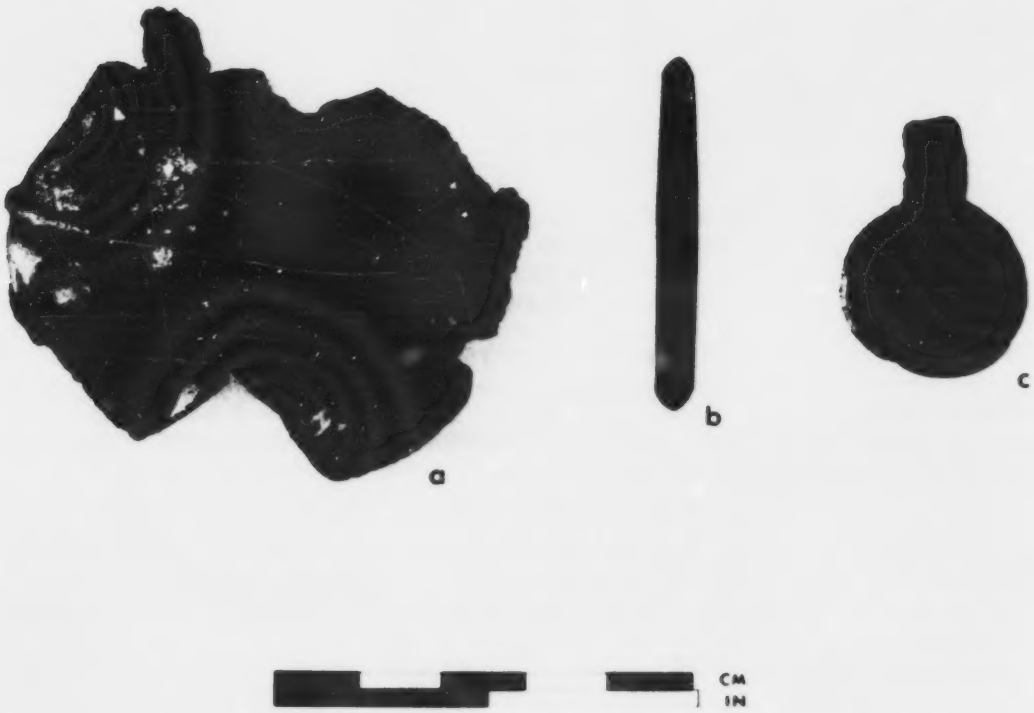

Figure 87. Commerce et transports: (a) grelot en laiton; (b) crayon en ardoise; (c) sceau en plomb. (Photo: R. Chan.)

Crayon à ardoise

Il s'agit d'un objet polyédrique de 44,1 mm de longueur et de 3,3 à 5,0 mm de diamètre (fig. 87b). Les bouts sont des pointes arrondies. Les crayons de ce type servaient à écrire sur des ardoises. L'écriture étant nette et facile à effacer on pouvait réutiliser les ardoises pour faire des pointages de marchandises par exemple.

Canif

Les canifs servaient notamment à tailler les plumes à écrire. Le spécimen recueilli comprend une lame relativement intacte attachée aux vestiges des platines et du ressort (fig. 59g). La lame mince a 37,6 mm de longueur, un maximum de 6,0 mm de largeur au centre et 1,7 mm d'épaisseur au talon. Le dos de la lame est légèrement convexe, tandis que le tranchant en V est droit sauf à l'extrémité brisée où il amorce une courbe vers le haut. Le talon carré a 11,8 mm de longueur, 9,0 mm de hauteur et 2,0 mm d'épaisseur. Son bord supérieur est aligné avec le dos de la lame tandis que son bord inférieur fait saillie de 4,0 mm par rapport au tranchant. Un mentonnet anguleux de 1,8 mm de longueur sur environ 1,6 mm de largeur saille au coin antérieur inférieur du talon.

Chaque vestige de platine s'élargit vers l'arrière et se termine par une embase de 9,3 à 10,6 mm de hauteur sur environ 10,0 mm de largeur à son extrémité étroite. Les embases ont une coupe transversale plano-convexe et sont ornées d'étroites côtes disposées perpendiculairement à l'axe long du couteau. Les platines sont retenues par un rivet placé à quelque 4,3 mm des embases. Le rivet a 7,1 mm de longueur et environ 3,0 mm de diamètre.

Transports

Grelot en laiton

Le spécimen recueilli en laiton coulé (H. Unglik 1978: com. pers.; tableau 5 - nº 77-3572) se compose d'une boule déformée et partiellement affaissée. Une arête arrondie la divise en deux hémisphères (fig. 87a). L'objet étant déformé il est impossible d'en fournir les mesures même approximatives. Cependant d'après son poids (82 g) il s'agirait d'un grelot du type utilisé sur les colliers de chevaux ou les traîneaux. Sur le dessus du grelot il y a un arc brasé en place qui servait à le suspendre. Il semble y avoir un trou rond de chaque côté de l'arc et un trou en forme d'haltère dans la base. De chaque côté de cette dernière perforation il y a un demi-cercle d'où rayonnent quatre boucles en forme de pétales disposées côte à côte. Les motifs sont en creux et formés d'une ligne double. Dans chaque demi-cercle il y a une lettre en creux qui est flanquée d'un cercle de chaque côté. Dans un cas c'est la lettre R et dans l'autre la lettre W. Le grelot contient une boule de métal ferreux.

Les lettres correspondent peut-être aux initiales de Robert Wells, fondeur d'Aldbourne (Wiltshire) de la fin du XVIII^{e} siècle jusqu'à sa mort en 1826 (Noël Hume 1970: 58). La fabrication anglaise de ce grelot est appuyée par le fait qu'aux États-Unis des grelots de ce type ont été trouvés dans les régions où l'influence des marchands anglais a été très forte (Brown 1977: 79).

Objets divers

Objets en métal ferreux non identifiés

La collection comprend quatre objets en métal ferreux qui sont fragmentaires et non identifiables. Le premier, en forme de triangle allongé, a des côtés arrondis qui convergent vers une pointe un peu émoussée (fig. 88a). Il

mesure 43,8 mm de longueur, 7,7 mm de largeur et 1,5 mm d'épaisseur, et présente un trou de 3,8 mm de diamètre à sa base.

L'objet suivant a une tige incomplète et biseautée de 5,4 - 6,1 mm de diamètre et une tête cylindrique de 10,9 mm de diamètre et de 6,2 mm de hauteur à l'extrémité large (fig. 88b). L'objet mesure en tout 23,3 mm de longueur.

Le troisième objet est un bout (42 mm de longueur) de ce qui semble être la tige d'une quelconque pièce de quincaillerie (fig. 88c). Une extrémité est ronde en coupe et est légèrement courbée. L'autre extrémité est rhombique en coupe et droite. La pièce a 6,3 -6,8 mm de diamètre à l'extrémité ronde mais seulement 3,9 mm sur 5,5 de diamètre à l'autre.

Le dernier objet, un fragment de barre rectangulaire courbée de 48 mm de longueur (fig. 88d), a 4,0 - 5,6 mm d'épaisseur et 7,0 - 7,6 mm de largeur. Le fragment se rétrécit à une extrémité et s'amincit à l'autre. Les deux extrémités sont brisées et un bord est martelé.

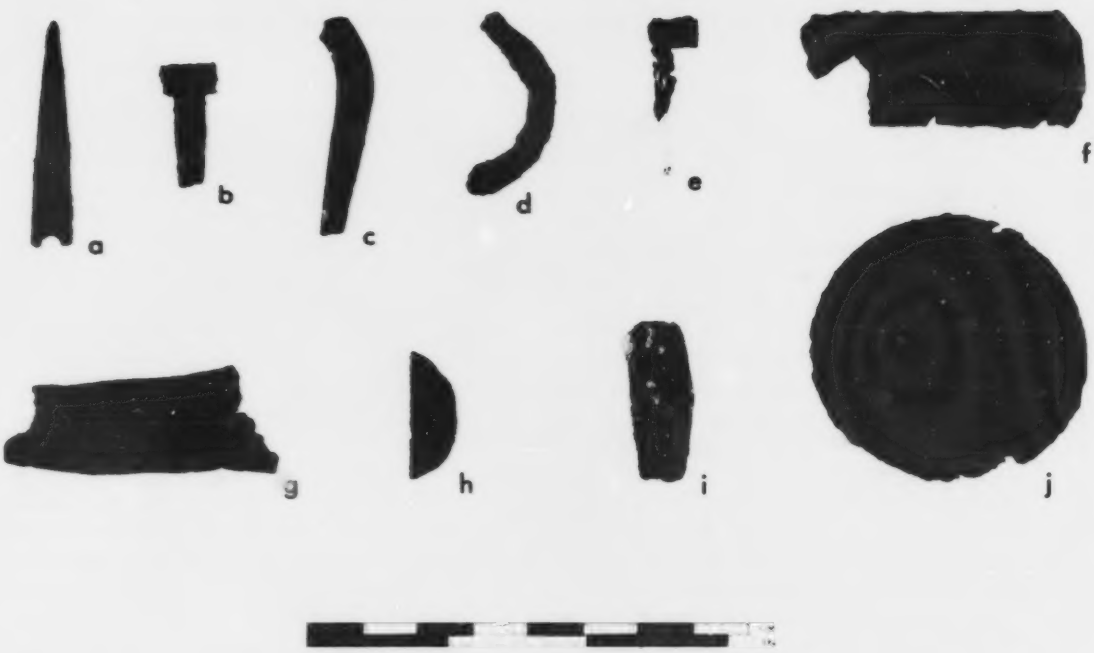

Figure 88. Objets divers: (a-d) objets en métal ferreux non identifiés; (e-f) fragments de boîte (?) en tôle; (g) lanière de cuir; (h) segment de disque en plomb; (i) fragment de barre en plomb; (j) couvercle de contenant laqué. (Photo: R. Chan.)

Métal ferreux amorphe

Cette catégorie comprend 13 morceaux amorphes de métal ferreux.

Vestiges de contenants (?) en tôle

Le site a livré les vestiges très fragmentaires de quatre objets en tôle qui ont peut-être été des contenants de même qu'un seul couvercle non identifiable. Un de ces supposés contenants était rond ou ovale en coupe, tandis que les autres étaient à quatre côtés. Tous sont trop fragmentaires pour permettre une interprétation.

Contenant rond/ovale

Ce qui a peut-être été un contenant à double paroi est représenté par un petit fragment de bord composé de deux pièces de tôle courbées d'environ 0,7 mm d'épaisseur qui avaient été jointes en repliant 2,8 mm du bord de la feuille intérieure sur la face extérieure de la feuille extérieure puis en brasant le joint. D'après la courbure de la pièce le contenant, s'il était rond, avait entre 160 et 180 mm de diamètre.

Contenant carré/rectangulaire

Un fragment qui semble avoir été la charnière (fig. 88e) d'une petite boîte quadrilatérale se compose d'une portion de 30,2 mm de longueur d'un fil de métal jaune de 1,8 mm de diamètre autour duquel il y a deux pièces de tôle étamée. Un bout du fil est brisé tandis que l'autre a été coupé. Certaines des boucles et des oeillets de la charnière auraient été faites en tôle. La pièce principale, qui est très fragmentaire, a un maximum de 15 mm de largeur. L'autre pièce est une bande de 6,0 mm de largeur qui entoure le fil métallique et fait saillie de 7,0 mm par rapport à ce dernier. Les deux pièces ont environ 1,3 mm d'épaisseur.

Une pièce de tôle de 52,0 mm de longueur, de 21,4 mm de largeur et de 0,6 mm d'épaisseur avec un ressaut de 2,5 - 2,7 mm de hauteur à une extrémité et sur un côté est peut-être le vestige du couvercle ou du fond d'une petite boîte rectangulaire (fig. 88f). Il y aurait également eu un ressaut sur l'autre côté, mais il n'est plus là. Le côté sans ressaut est corrodé et incomplet. Les coins, à l'extrémité relativement intacte de la pièce, avaient été coupés pour éliminer les arêtes vives. Aucune brasure n'a été décelée sur aucun des côtés.

Un grand contenant quadrilatéral semble être représenté par une feuille fragmentaire de tôle étamée de 0,5 mm d'épaisseur qui aurait mesuré environ 346 mm sur 277. Une extrémité de la feuille avait été repliée sur elle-même pour former un bord d'environ 4,8 mm de hauteur qui avait été renforcé avec une bande de métal en feuille. L'autre extrémité de la feuille avait également été repliée mais dans l'autre sens. Le pli a 4,2 - 4,4 mm de hauteur et était sans doute destiné à recevoir le ressaut d'une autre feuille.

Couvercle de contenant non identifiable

Un disque en tôle laquée à ressaut et de 0,4 mm d'épaisseur servit sans doute de couvercle à un contenant quelconque (fig. 88j). L'objet a un diamètre extérieur de 50,9 mm et un diamètre intérieur de 48,3 mm. Le ressaut légèrement incurvé a 5,0 - 5,6 mm de hauteur.

Rebuts de tôle

Nous avons compté 75 pièces de rebut de tôle. Ces pièces ont au plus 69,1 mm sur 50,8 mm et 0,3 - 0,8 mm d'épaisseur, soit une moyenne et un mode de 0,5 mm. Presque les trois quarts des spécimens portent des traces d'étamage. Les autres spécimens avaient peut-être également été étamés mais étaient trop corrodés pour qu'on puisse le déterminer. Trente-et-une pièces avaient au moins un bord coupé qui dans six cas avait été plié dans un autre laminé.

Divers morceaux de laiton

Trois morceaux en laiton ne peuvent être assignés à des catégories fonctionnelles. Le premier est une bande de laiton en feuille de 68,7 mm de longueur, de 12,4 mm de largeur et de 0,01 mm d'épaisseur (H. Unglik 1977: com. pers.), ornée de quatre côtes fines qui font presque toute sa longueur. Les deux autres pièces sont des morceaux de laiton coulé, plats et se complétant, dont chacun a un bord limé et biseauté.

Divers morceaux de plomb

Cette rubrique comprend quatre petites pièces de plomb fondu; quatre pièces pliées de plomb en feuille de 0,3 mm d'épaisseur; une bande épaisse de 56 mm de longueur, de 3,4 mm de largeur et de 1,5 mm d'épaisseur; un fragment de barre martelée à coupe rhombique de 30,8 mm de longueur, de 11,8 mm de largeur et de 7,3 mm d'épaisseur (fig. 88i); et un morceau de 24,6 mm de longueur, de 9,0 mm de largeur et de 2,5 mm d'épaisseur taillé dans un disque (fig. 88h). Une des pièces fondues porte sur un côté des empreintes de bois et sur l'autre les lettres IM ou WI légèrement incisées.

Verre fondu

Huit petites pièces de verre au plomb fondu ou fortement déformé par la chaleur représentent probablement des fioles ou du verre de table. Contrairement à la majorité des fragments qui sont incolores, deux ont une teinte verdâtre nette.

Pierres diverses

Vingt-quatre éclats non retouchés sans doute produits au cours de la préparation de nucléus ou d'outils de pierre taillée ont été trouvés dans diverses unités de fouille. Ils sont en chert (15 spécimens) et un quartzite (9 spécimens). Sept spécimens présentent un plan de frappe et six ont des vestiges de cortex sur leur face dorsale.

Il y a également un seul éclat de décortication primaire dont l'extrémité distale (?) a été taillée par percussion sur une distance de 38,6 mm. La marge modifiée de 14,6 mm de hauteur est dentelée et ne semble pas usée. Cet éclat est en quartzite.

Objets en os non identifiés

Quatre objets longs et incomplets qui avaient été façonnés sur des os de mammifères moyens et gros (A. Rick 1977: com. pers.) n'ont pu être identifiés de façon certaine. Le premier (fig. 89b) a 74,3 mm de longueur et s'amincit graduellement jusqu'à une pointe émoussée qui porte des marques et a acquis un poli à l'usage. Les arêtes et une face sont relativement plates et portent des marques laissées par un couteau métallique. La dernière face est légèrement arrondie et composée de tissu spongieux. L'objet a 6,8 mm de largeur à l'extrémité brisée et au plus 5,0 mm d'épaisseur.

Le deuxième objet (fig. 89c), dont les deux extrémités sont brisées, est un

Figure 89. Os divers: (a–d) objets en os non identifiés; (e) andouiller coupé; (f) os d'oiseau coupé; (g) bois d'orignal coupé. (Photo: R. Chan.)

fragment postérieur de l'objet précédent. Il a 78 mm de longueur, 9,0 mm de largeur au talon et au plus 4,2 mm d'épaisseur. Le talon a été aminci sur un côté.

Par extrapolation la longueur des os dont les fragments précédents proviennent aurait été d'à peu près 120 mm. Même si la pointe ébréchée et polie du fragment antérieur de l'os laisserait supposer que ces objets auraient pu être utilisés comme alênes, leur corps long et cassant interdit une telle conclusion. Le talon aminci du fragment postérieur permettrait de supposer que ces objets furent emmanchés dans des manches à douille.

Le troisième objet (fig. 89a), composé entièrement du solide cortex de l'os, a un corps ovale de 126,4 mm de longueur, d'un maximum de 9,1 mm de largeur et de 7,5 mm d'épaisseur. Le corps s'amincit vers l'une et l'autre extrémités brisées, la première ayant une coupe rhombique et la deuxième une coupe ronde. La surface de l'objet est couverte de marques longues et étroites faites par une lame en métal. Bien que cela soit des plus incertains, il se peut que cet objet ait été une pointe de flèche (B. Gordon 1978: com. pers.).

Le dernier objet (fig. 89d) est un morceau poli et façonné de métacarpien d'orignal (A. Rick 1977: com. pers.) qui est aminci vers une extrémité. Le spécimen, dont les deux extrémités sont brisées, a 70,5 mm de longueur, 12,8 mm de largeur et 6,8 mm d'épaisseur au talon. Il porte des marques faites par un couteau en acier.

Divers os et bois de cervidés travaillés

Le premier objet de cette catégorie est un court morceau de bois d'orignal (Alces alces; A. Rick 1977: com. pers.) qui a été soigneusement coupé à un bout (fig. 89g). Une autre entaille de scie oblique qui ne traverse qu'un tiers de l'épaisseur de l'objet se trouve juste au-dessus de la coupure déjà mentionnée. L'autre extrémité de l'objet a été grossièrement taillée avec un gros couteau. Près de cette extrémité il y a un petit endroit qui a acquis un léger poli par usure.

Un objet semblable est un andouiller de 51 mm de longueur qui a été coupé carré à la scie (fig. 89e). L'extrémité distale est polie.

Plusieurs fragments de maxillaires et de mandibules gauches d'un gros canidé, probablement de loup (A. Rick 1977: com. pers.) sont peints en rouge. Le pigment utilisé est de l'ocre (M. Salmon 1975: com. pers.). La majorité des os sont également calcinés.

Seulement un morceau d'os d'oiseau travaillé a été recueilli. Il s'agit de l'extrémité proximale du cubitus gauche d'un gros oiseau, peut-être une oie (A. Rick 1977: com. pers.), dont l'extrémité distale avait été coupée au couteau en pratiquant une entaille annulaire autour de l'épiphyse (fig. 89f). Ce fragment correspond probablement à un déchet de façonnage de perles.

Cuir et peau

Des quatre objets de cette catégorie un est une lanière de cuir de 55 mm de longueur, de 15,7 - 20,3 mm de largeur et de 1,6 - 1,9 mm d'épaisseur dont les côtés sont droits mais quelque peu divergents et les extrémités irrégulières et déchirées (fig. 88g). Les trois autres spécimens sont des vestiges dégradés de peau probablement non tannée (A. Douglas 1977: com. pers.). La plus grosse pièce mesure 68 mm sur 40.

Écorce de bouleau

De petits rouleaux (10 spécimens) et des feuilles (8 spécimens) d'écorce de bouleau ont été recueillis à l'extrémité ouest de la grande maison et dans les fosses A-B. Les rouleaux avaient au plus 105 mm de largeur et, déroulés, une longueur d'environ 280 mm (294 cm^2). Les feuilles avaient au plus 36 mm sur 49 (17,6 cm^2). Ce matériau était destiné à fabriquer des objets en écorce de bouleau ou a résulté de la réparation de tels objets.

DISCUSSION ET CONCLUSIONS

Le site du comptoir Nottingham compte quatre composantes culturelles temporellement différentes. La plus ancienne se situe entre 200 ap. J.-C. et 750 ap. J.-C. et est représentée par deux pointes de propulseur à encoches latérales de type Besant et peut-être aussi quelques autres outils en pierre et objets de l'industrie de la pierre. L'assemblage exact ne peut être déterminé faute de stratigraphie définitive aux endroits ayant livré le matériel lithique. Caractéristiques de la phase Besant de la tradition culturelle napikwan des Plaines du nord (Calder 1977: 88; Reeves 1970: 162), les pointes de type Besant, qui ont également été recueillies à d'autres sites du lac Athabasca (B. Gordon 1978: com. pers.), correspondraient à la dispersion de traits de la culture des Plaines du nord dans la région de l'Athabasca. Au comptoir Nottingham, le petit nombre d'artefacts de cette phase et l'absence d'autres traits contemporains de cette même phase attestent de la présence tout au plus d'un campement de chasse provisoire.

La seconde composante correspond à l'occupation du site par la Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest entre 1802 et 1806. Comme il s'agit là de la principale composante elle fera l'objet d'une discussion détaillée plus loin.

La sépulture humaine, stratigraphiquement déplacée, constitue la troisième composante. Inhumé dans une fosse rectangulaire soigneusement creusée et recouverte de planches, le squelette est celui d'un Amérindien adulte mâle qui aurait peut-être été métissé (append. A). Il n'y avait aucun objet associé à la sépulture et ce fait ajouté à l'absence de données comparatives sur des sépultures semblables dans l'ouest du Canada la rendent très difficile à interpréter et à dater. Cependant il y a tout de même certains éléments de comparaison fournis, faut-il préciser, par des sites assez éloignés: J. Rodeffer (1973: 112) a décrit des sépultures presque identiques mises au jour à deux sites du sud-est de l'état de Washington. Situant ces sépultures entre 1800 et 1840, Rodeffer (1974: com. pers.) croit qu'elles sont le prototype des ensevelissements dans des cercueils tout en convenant qu'il n'y a peut-être qu'un vague lien entre les deux. Étant donné l'isolement de l'île English, l'une ou l'autre interprétation pourrait être vraie dans le cas de la sépulture du comptoir Nottingham. Quant à l'époque suggérée par Rodeffer elle serait, d'après les témoins archéologiques et historiques, à décaler d'une quinzaine d'années vers le présent. Comme la fosse a été creusée au travers du plancher calciné, du toit affaissé et du mur sud-est de la grande maison, il faut donc supposer que ces vestiges étaient complètement pourris et embroussaillés à ce moment-là. Étant donné le climat et la nature du sol à cet endroit, les ruines du comptoir n'auraient pas atteint un tel état de dégradation avant les environs de 1815. En revanche il est fort peu probable que quiconque ait été enseveli dans l'île English après 1851, date à laquelle la mission de la Nativité fut consacrée au fort Chipewyan (Anonyme, s.d.). À partir de ce moment-là l'Église exhorta sans doute les gens à recevoir une sépulture chrétienne dans le cimetière de l'endroit.

L'identité du squelette n'a toujours pas été déterminée, ni d'ailleurs la cause du décès. Cependant comme le mort ne fut pas enterré au fort Chipewyan (1800 - présent) ni au fort Wedderburn (1815-1821) voisins, nous pouvons présumer qu'il n'avait pas de lien avec aucun des comptoirs ou établissements associés à ces comptoirs. Il y a aussi la possibilité qu'il n'était pas chrétien. Comme les ossements ne révèlent aucun traumatisme, l'individu n'aurait pas été assassiné, mais se serait plutôt noyé ou aurait succombé à une maladie

entraînant une mort rapide. Une telle hypothèse est appuyée par le caractère soigné de la sépulture et la présence de planches la recouvrant.

La quatrième et dernière composante, qui date du XX^{e} siècle, consiste en deux foyers en anneaux, un cadre pour tendre les peaux à traiter, plusieurs petites fosses de tannage et en de nombreux artefacts (append. C) dont les plus communs sont des boîtes de fer blanc. Cet assemblage provient probablement d'un campement d'été indien. Il y avait d'ailleurs un tel camp sur une portion du site au cours de la saison de fouille de 1977 et dans l'île adjacente en 1972 et en 1973.

Revenons maintenant à la composante formée par le comptoir Nottingham dont l'identification est confirmée par les vestiges et les artefacts mis au jour. Elle comportait deux bâtiments de la Compagnie de la baie d'Hudson (la grande maison et l'entrepôt), deux bâtiments de guet de la Compagnie du Nord-Ouest, le potager du comptoir et quatre glaisières et dépotoirs.

À l'instar des bâtiments de la région de la forêt boréale, ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson avaient été construits suivant les techniques combinées des poteaux sur sole et des poteaux en terre. Dans le cas de la grande maison, les poteaux de coin et de bout auraient été assemblés par tenon dans les soles, tandis que les autres poteaux auraient été fichés directement en terre. Dans celui de l'entrepôt, ce sont les poteaux de coin qui furent fichés en terre, tandis que les autres étaient sur sole. Il se peut que ces différences reflètent le recours à certaines combinaisons de techniques pour des bâtiments d'un certain type ou taille, mais plus probablement s'expliquent-elles simplement par le fait que la grande maison fut construite sous la direction de Peter Fidler et l'autre bâtiment le fut par Thomas Swain en l'absence de Fidler.

Les éléments verticaux des murs étaient équarris contrairement aux éléments horizontaux qui n'étaient qu'aplatis ou partiellement équarris. Les interstices furent bousillés avec de l'argile limoneuse à sablonneuse additionnée d'une quantité variable d'herbe. L'intérieur des murs de la grande maison au moins fut revêtu d'une mince couche de bousillage.

Le toit des deux bâtiments se composait de bâtons (rondins entre 0,12 et 0,3 pi de diamètre) hourdis et recouverts du même matériau qui avait servi à bousiller les murs. Des feuilles d'écorce d'épinette probablement furent utilisées pour rendre le toit de la grande maison étanche et sans doute également celui de l'entrepôt.

Les cheminées de la grande maison avaient une fondation en pierres, certaines anguleuses d'autres arrondies par les glaces, qui étaient liées par de l'argile additionnée d'herbe. Les conduits d'évacuation étaient en bousillage sur une charpente de poteaux de bois.

Les techniques de construction employées par la Compagnie du Nord-Ouest étaient très semblables à celles de sa concurrente. La seule différence digne de mention est que la Compagnie du Nord-Ouest utilisa exclusivement, semble-t-il, la technique des poteaux sur sole. Nous n'avons pu déterminer si les murs intérieurs avaient été revêtus ou si les toits avaient été rendus étanches avec de l'écorce.

Tous les bâtiments présentaient des indices de calcination attestant qu'ils avaient été détruits par les flammes. Comme il est fort peu probable que les Anglais aient détruit leur propre comptoir, nous croyons que ce sont les Français qui le firent après le départ de Fidler et de ses hommes au printemps de 1806 pour forcer la compagnie à repartir à zéro si jamais elle changeait d'avis au sujet de l'abandon de la région de l'Athabasca.

Le potager, situé au sud des bâtiments, n'a pu être examiné à fond faute de temps. Il n'y a donc aucune donnée sur son aménagement et ses dimensions. Cependant le journal du comptoir comble un peu ce vide en précisant que le

premier potager mesurait 45 pi sur 51. D'abord non clôturé, le potager fut entouré d'une palissade au début de 1803 sans doute pour empêcher les Français de venir y chaparder. On y cultiva principalement des pommes de terre et des navets (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 47; B.39/a/3, fol. 7; B.39/a/4, fol. 5, 17-19).

Les glaisières et dépotoirs, formant une surface plus ou moins triangulaire de 29,5 pi (N.-O. - S.-E.) sur 24 (N.-E. - S.-O.), se trouvaient entre le bâtiment de guet sud et le logement des hommes de la grande maison . Sans doute pratiquées pour obtenir ce sous-sol argileux destiné au bousillage des murs et des toits des divers bâtiments, les fosses servirent toutes par la suite de dépotoirs au gens de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ce fait est attesté par la présence dans chacune des fosses d'au moins un objet fragmentaire dont d'autres morceaux furent trouvés dans la grande maison.

Outre ces constructions, nous savons que le site en comportait d'autres même si nous ne les avons pas repérées. Il s'agit d'une remise à poisson, d'une fosse de sciage, d'un mât à drapeau et d'une clôture à claire-voie.

La remise à poisson, aussi appelée garde-manger, fut le second bâtiment construit au comptoir. Les travaux commencèrent le 21 décembre 1802, soit 10 jours après l'achèvement de la grande maison. Les travaux, qui progressèrent rapidement au début car les murs étaient terminés le 23, furent ensuite interrompus jusqu'au 11 janvier quand les hommes commencèrent à couper les rondins du toit. La poutre faîtière fut mise en place deux jours plus tard. Il fallut ensuite 42 jours de travail intermittent pour terminer le toit. Il ne restait plus alors qu'à bousiller la remise et à y installer un plancher, tâches qui prirent respectivement 19 et 20 jours. Quand la porte fut mise sur ses gonds le 16 mars 1803, le bâtiment était enfin terminé. Tout le poisson pêché (459 en tout) fut mis dans le garde-manger (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 14, 18; B.39/a/2, fol. 40, 41; B.39/a/5a, fol. 11, 12).

Sans préciser l'emplacement exact du garde-manger, le journal du comptoir permet d'inférer son emplacement probable. Ainsi l'entrée du 12 janvier 1806 dit que plusieurs hommes de la Compagnie du Nord-Ouest "cleared away a spot near our fish shed within 3 feet of it and within 5 yards of our Warehouse and near the Men's Door" pour y installer une tente (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 11). Ainsi le garde-manger aurait été près du coin sud de la grande maison, plus probablement juste au nord-nord-ouest de la fosse D. Ce bâtiment de taille indéterminée était sans doute plus petit que celui proposé pour le fort Wedderburn en septembre 1820. Ce dernier devait avoir 20 pi sur 12 et des murs de 8 pi de hauteur pour pouvoir installer une grande glacière en dessous (Krause 1976: 29). La remise du comptoir Nottingham n'aurait pas eu de glacière.

La fosse de sciage fut installée le 15 octobre 1802, pour faciliter le débitage des planches destinées à la construction des bâtiments (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 10). L'absence de fosse assez grande au site et l'expression "put up" dans le journal du comptoir indiquent que la fosse de sciage n'était pas une fosse, mais plutôt un échafaudage de tréteaux de bois. Son emplacement est énigmatique.

Le mât à drapeau fut taillé dans un pin coupé le 2 novembre 1802, mais le drapeau n'y flotta pour la première fois qu'au 3our de l'An 1803 (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 38, 41). Il se trouvait probablement à l'extrémité nord-est de l'ensemble des bâtiments où il aurait été facile à voir du lac.

Les clôtures à claire-voie furent installées en janvier et février 1806 pour protéger la grande maison des Français malveillants. Faites de petits pins, elles s'étendaient de l'entrepôt à la remise à poisson et de là jusqu'au logement des hommes dans la grande maison. Un autre bout de clôture fut placé "before the (main) house...to keep the Dogs from being killed by the Canadians". Trois portes auraient donné accès à l'enceinte (A.C.B.H., B.39/a/5a, fol. 11-13).

Ni les documents archéologiques et ni les documents historiques ne sont en soi assez complets pour donner une idée exacte de l'aménagement et de l'apparence du comptoir Nottingham, mais les deux ensembles permettent d'en faire une reconstruction assez détaillée (fig. 90).

Le site du comptoir Nottingham a livré 5707 objets intacts et relativement intacts et 1006 fragments de 99 autres objets. La majorité des artefacts (82 pour cent) fut recueillie dans la fouille de la grande maison qui constitue à peine 38,6 pour cent de la zone fouillée. Ce fait corrobore l'hypothèse que la grande maison fut la principale zone d'activité du site. La seconde concentration d'artefacts (9,2 pour cent du total) se trouvait dans les fosses A-B qui constituèrent le principal dépotoir du comptoir. Les deux autres glaisières/dépotoirs ne livrèrent que 2,2 pour cent de l'assemblage total d'artefacts et, partant, auraient été creusées plus tard et n'auraient pas été utilisées autant que les autres fosses. Le peu d'artefacts trouvé dans les trois autres bâtiments (bâtiment de guet sud, 3,4 pour cent; bâtiment de guet nord, 0,9 pour cent et entrepôt, 1,9 pour cent) correspond à ce que l'on s'attend que livrera une zone de faible activité comme une installation d'entreposage ou une petite habitation provisoire.

Les artefacts se répartissent en six catégories fonctionnelles et une catégorie "objets divers" (tableau 25). Les effets personnels sont les objets les plus nombreux, soit quelque 3810 objets (65,6 pour cent de l'assemblage total), qui se répartissent en sept classes fonctionnelles (tableau 26). Ce sont les

Figure 90. Représentation de l'aspect probable du comptoir Nottingham à la fin septembre 1805. (Dessin: D. Kappler.)

ornements qui dominent et parmi eux les perles de verre. Ces dernières, dont le nombre s'élève à 3610, sont surtout des perles rondes dite "de broderie". Suivant le système des tailles de Conn (1972: 7), 11,7 pour cent des 2887 spécimens ronds sont des "seed beads" (2 mm ou moins de diamètre), 45,7 pour cent des perles "intermediate" (entre 2 et 3 mm de diamètre) et 42,6 pour cent des "pony beads" (3 à 5 mm de diamètre).

Tableau 25. Quantité et pourcentage relatif des artefacts du comptoir Nottingham

Catégorie	Objets intacts ou presque	Objets fragmentaires (fragments)	(objets)	Nbre total d'objets	%
Effets personnels	3752	464	58	3810	65.6
Objets d'usage domestique	22	202	28	50	.8
Armes (subsistance et défense)	1758	9	0	1758	30.2
Outils et quincaillerie	159	162	12	171	3.0
Fourniture de commerce	3	0	0	3	<.1
Transports	2	0	0	1	<.1
Divers	12	169	1	13	.2
Total	5707	1006	99	5806	100.0

Tableau 26. Classe et fréquence relative des effets personnels (le nombre total d'artefacts de chaque catégorie sur lequel est fondé le nombre minimum d'objets est indiqué entre parenthèses)

Catégorie fonctionnelle		Nombre minimum d'objets	
		Quantité	Pourcentage
Ornements	(3688)	3684	96.7
Vêtements et chaussures	(71)	60	1.6
Panoplie du fumeur	(302)	41	1.1
Contenants	(117)	13	.3
Outils de poche	(7)	7	.2
Objets de toilette	(17)	4	.1
Matériel de lecture	(14)	1	<.1
Total	(4216)	3810	100.1

Pour ce qui est du nombre réel des tailles des perles rondes, les polygones de fréquence des diamètres pour les trois plus grands types de perles rondes (fig. 91-93) et pour toutes les perles rondes monochromes combinées (fig. 94) indiquent qu'à peu près huit tailles sont représentées. Les groupes de tailles postulés ont les modes suivants: 1,4, 1,8, 2,1, 2,4, 2,7, 3,1, 3,4 et 3,8 mm . Les modes ont des intervalles de 0,3 et 0,4 mm qui concordent avec les intervalles inter-modes obtenus pour un nombre de groupes de perles sur une carte d'échantillon vénitien du début du XX^{e} siècle (observation personnelle). Ainsi les tailles postulées sont peut-être historiquement valables.

Bien que l'échantillon de perles enroulées soit relativement petit, les polygones de fréquence des diamètres indiquent qu'il y a environ trois groupes de perles rondes (Wlb) et deux groupes de perles ovales (Wlc). Les groupes de perles rondes ont des modes de 3,6, 5,0 et 6,0 mm (fig. 95), tandis que les groupes de perles ovales ont des modes de 3,1 et de 4,6 mm (fig. 96). Les perles blanches,

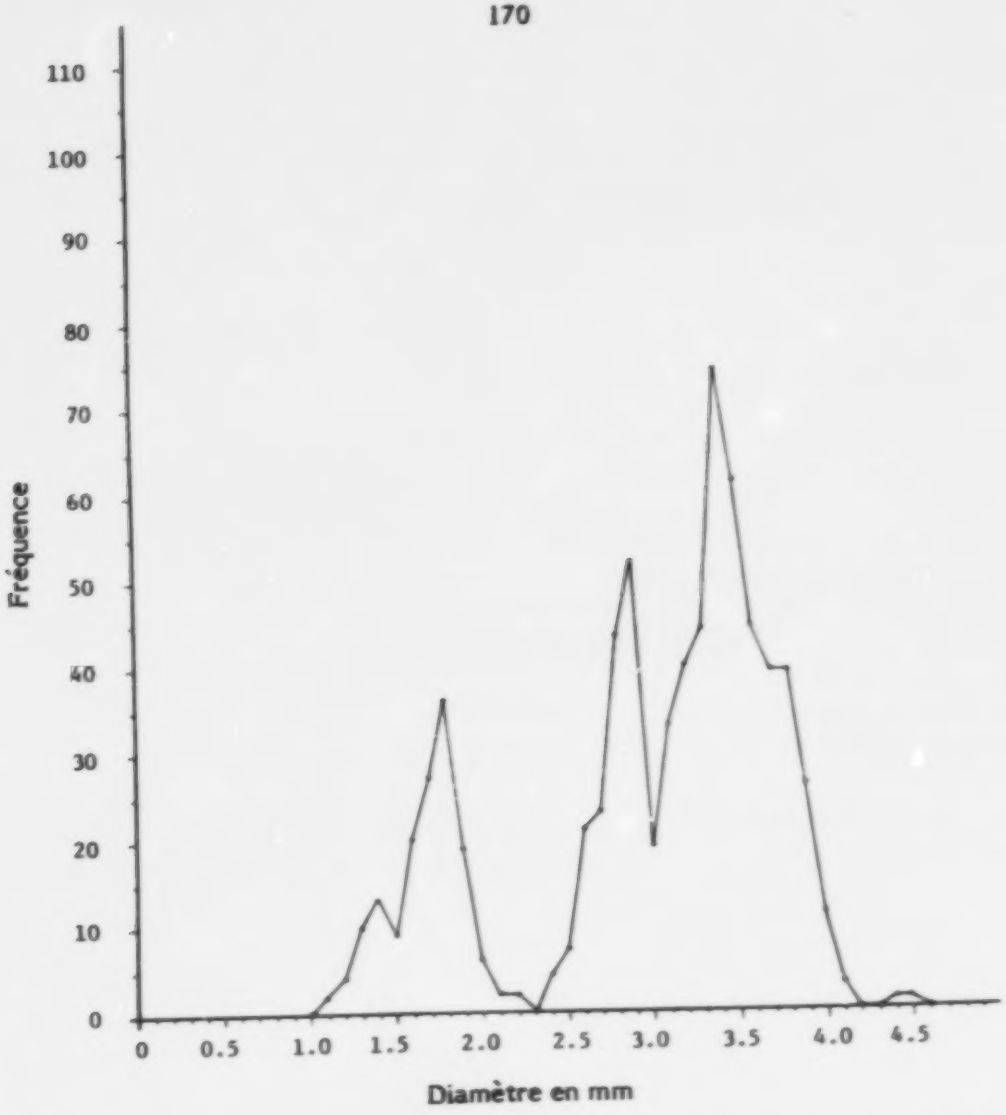

Figure 91. Population des perles rondes, translucides blanc huître (IIa12) d'après les fréquences des diamètres (N = 737). (Dessin: S. Epps.)

qui sont les plus communes, sont suivies, en fréquence, par les perles bleues, rouges, vertes et jaunes respectivement. Les spécimens rose vin, noirs, gris et ornés ne sont qu'en petites quantités (fig. 97). Cette séquence se compare favorablement avec celles obtenues pour les collections de perles de plusieurs autres comptoirs de fourrures de l'Ouest du Canada (Kidd 1970: 172-176; Nicks 1969: 185-186; Noble 1973: 143)

Les populations indigènes aimaient se parer de perles de verre. Ils cousaient ces petits objets attrayants à leurs vêtements et à divers accessoires comme les bracelets de cuir, les jarretières, les mocassins, les gibernes et les sacs à médecines (William 1969: 145-147, 150, 164). Les hommes et les femmes se mettaient des boucles de perles et d'autres babioles au nez et aux oreilles, les femmes affectionnant trois ou quatre boucles d'environ six pouces de longueur à

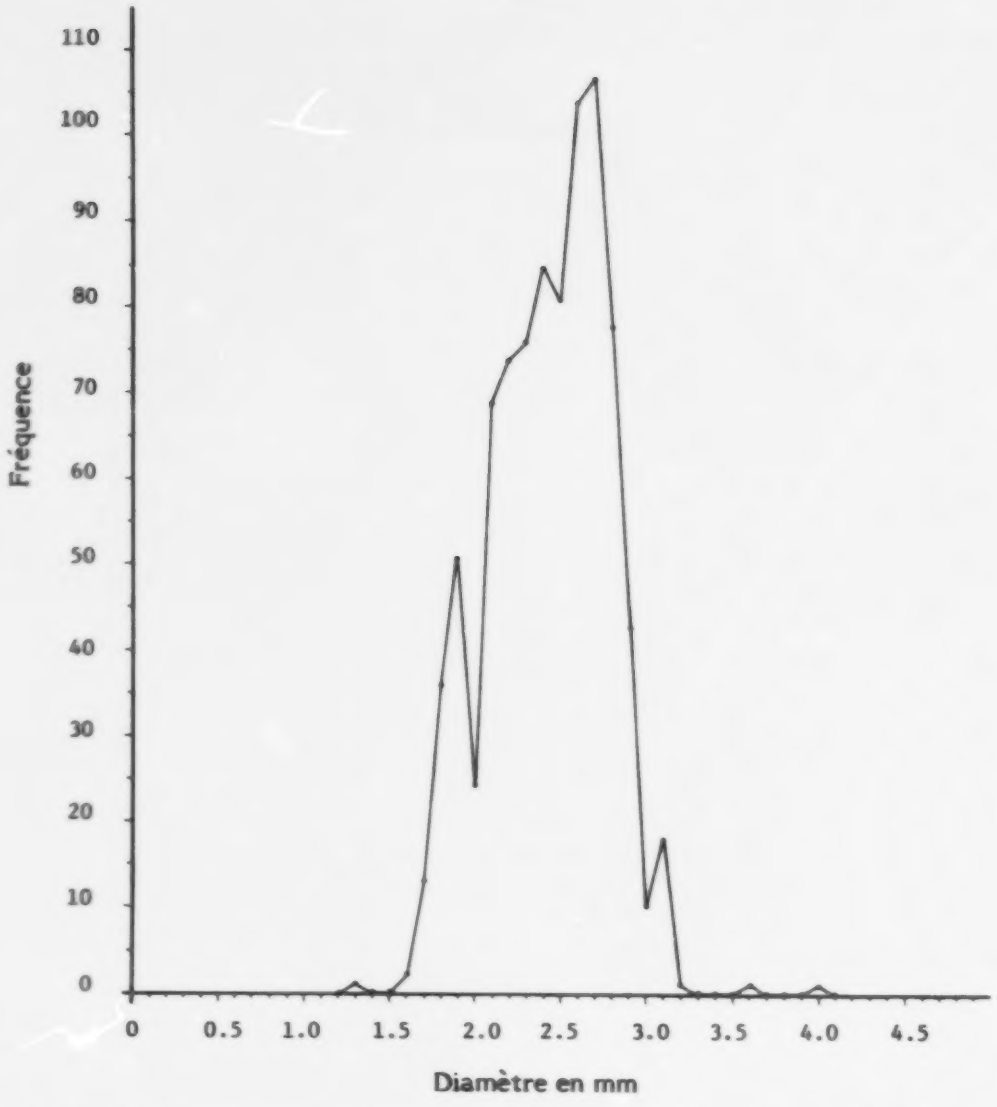

Figure 92. Population des perles rondes, opaques et blanches (IIa14) d'après les fréquences des diamètres (N = 875). (Dessin: S. Epps.)

chaque oreille (Williams 1969: 148-149, 165, 178). Les femmes ornaient également leurs cheveux de perles (Williams 1969: 149, 165). De "long necklaces composed of several strings of beads fancifully variegated" étaient portés par les hommes et les femmes (Williams 1969: 150, 165).

Les autres objets qui furent manifestement transformés en perles sont huit fragments de tuyau de pipe et une balle de plomb perforée. En raison de leur taille, ces objets firent sans doute partie de colliers.

Les objets en argent destinés au troc sont représentés par quatre broches, une boucle d'oreille et une bague. La majorité de ces objets ne portent pas de marque de fabrication et sont probablement d'origine anglaise puisque la Compagnie de la baie d'Hudson achetait habituellement ce genre d'objets en Angleterre (Langdon 1966: 19). Cependant une petite broche est de Robert

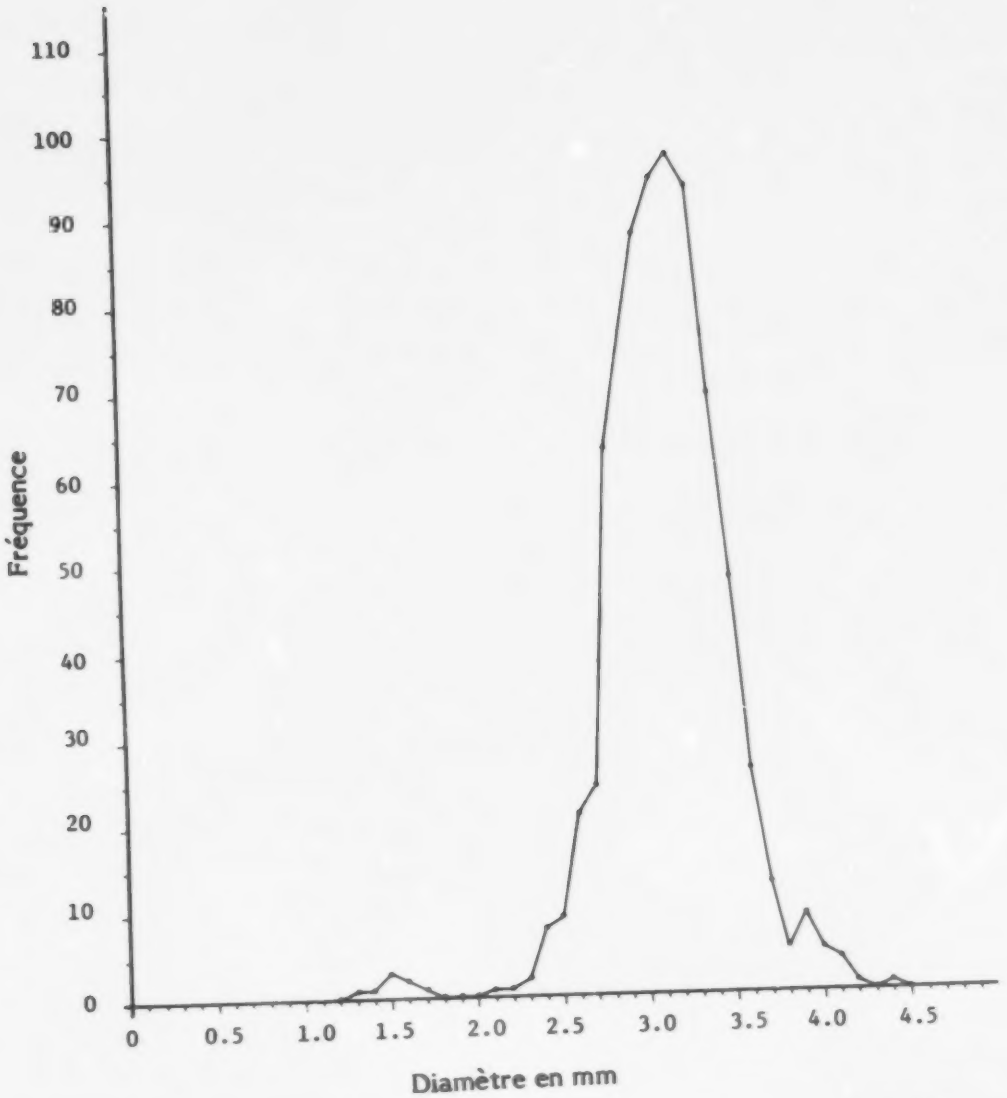

Figure 93. Population des perles rondes, transparentes et bleu turquoise moyen (IIa*) d'après les fréquences des diamètres (N = 773). (Dessin: S. Epps.)

Cruickshank, orfèvre et marchand de Montréal de 1774 à 1807 (Traquair 1973: 58). Manifestement le plus important fournisseur d'objets en argent destinés au troc, Cruickshank était le fournisseur de la Compagnie du Nord-Ouest, de la Compagnie XY et de plusieurs marchands indépendants (Barbeau 1942; 13, Langdon 1966: 62; H. Rogers 1978; com. pers.). Il ne fut cependant pas le fournisseur de la Compagnie de la baie d'Hudson (Langdon 1966: 19). Il est donc probable que sa broche ne faisait pas partie des marchandises de troc offertes par les hommes de la baie d'Hudson au comptoir Nottingham, mais qu'elle fut plutôt perdue par un Amérindien l'ayant obtenue du comptoir voisin, i.e., la Compagnie du Nord-Ouest.

Les pièces en argent comme celles de notre collection étaient destinées au troc avec les Amérindiens. Cependant il y avait des marchands qui portaient

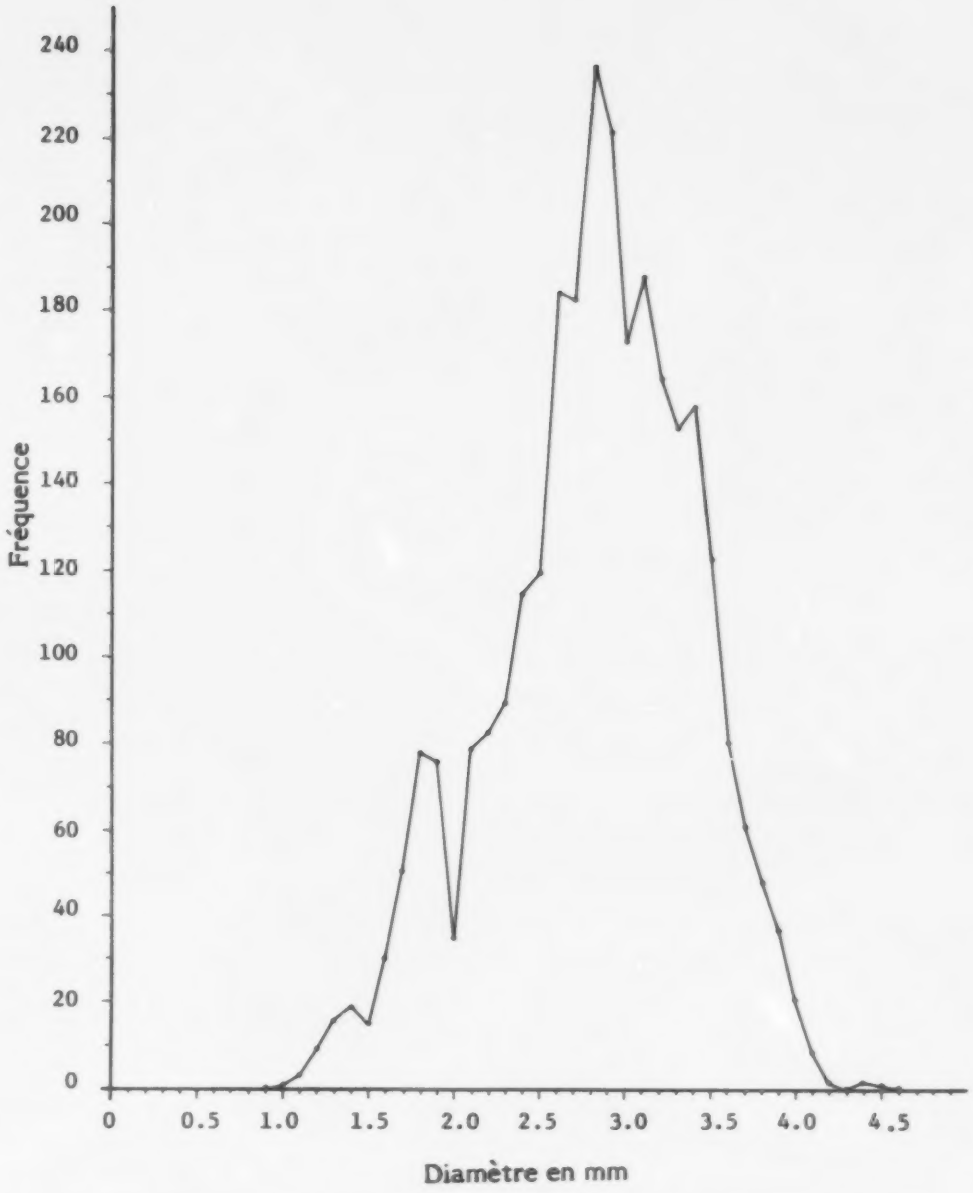

Figure 94. Population des perles rondes (IIa) d'après les fréquences des diamètres de tous les spécimens mesurables (N = 2872). (Dessin: S. Epps.)

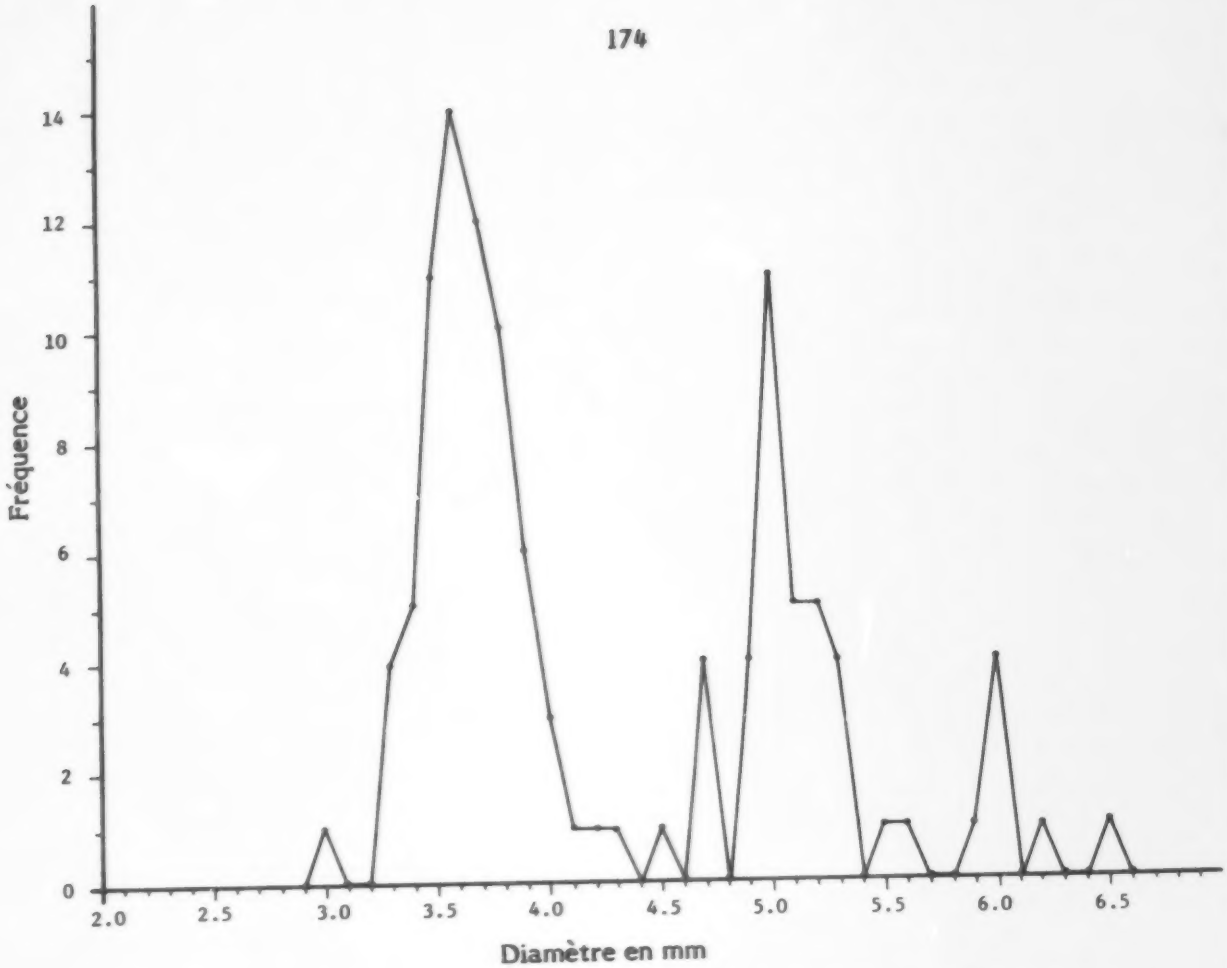

Figure 95. Population de perles rondes (WIb) d'après les fréquences des diamètres (N = 179). (Dessin: S. Epps.)

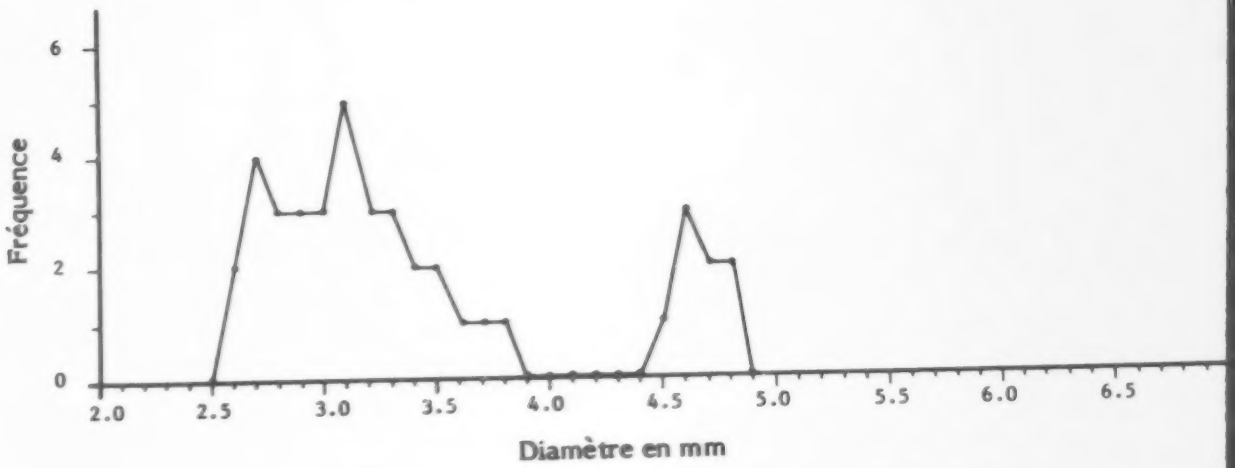

Figure 96. Population des perles ovales (WIc) d'après les fréquences des diamètres (N = 42). (Dessin: S. Epps.)

parfois des pièces comme des broches "à la façon sauvage" (Barbeau 1942: 12).

Le reste des ornements se répartit en trois groupes fonctionnels: (1) les ornements de vêtements ou d'autres articles (66 pour cent); (2) les ornements du corps (16 pour cent) et (3) les ornements des vêtements ou du corps (18 pour cent). Le premier groupe se compose de clinquants et des blancs de clinquants en fer et en métal jaune. Ils étaient habituellement attachés à la frange des vêtements ou d'autres articles, et avec les mouvements produisaient un tintement agréable.

Les ornements du deuxième groupe comprennent les bagues en laiton et le tube en laiton qui aurait pu être une parure de cheveux.

Le troisième groupe se compose de pendentifs en tôle destinés à orner des vêtements, ainsi que les nez et les oreilles; de disques en tôle qui auraient pu

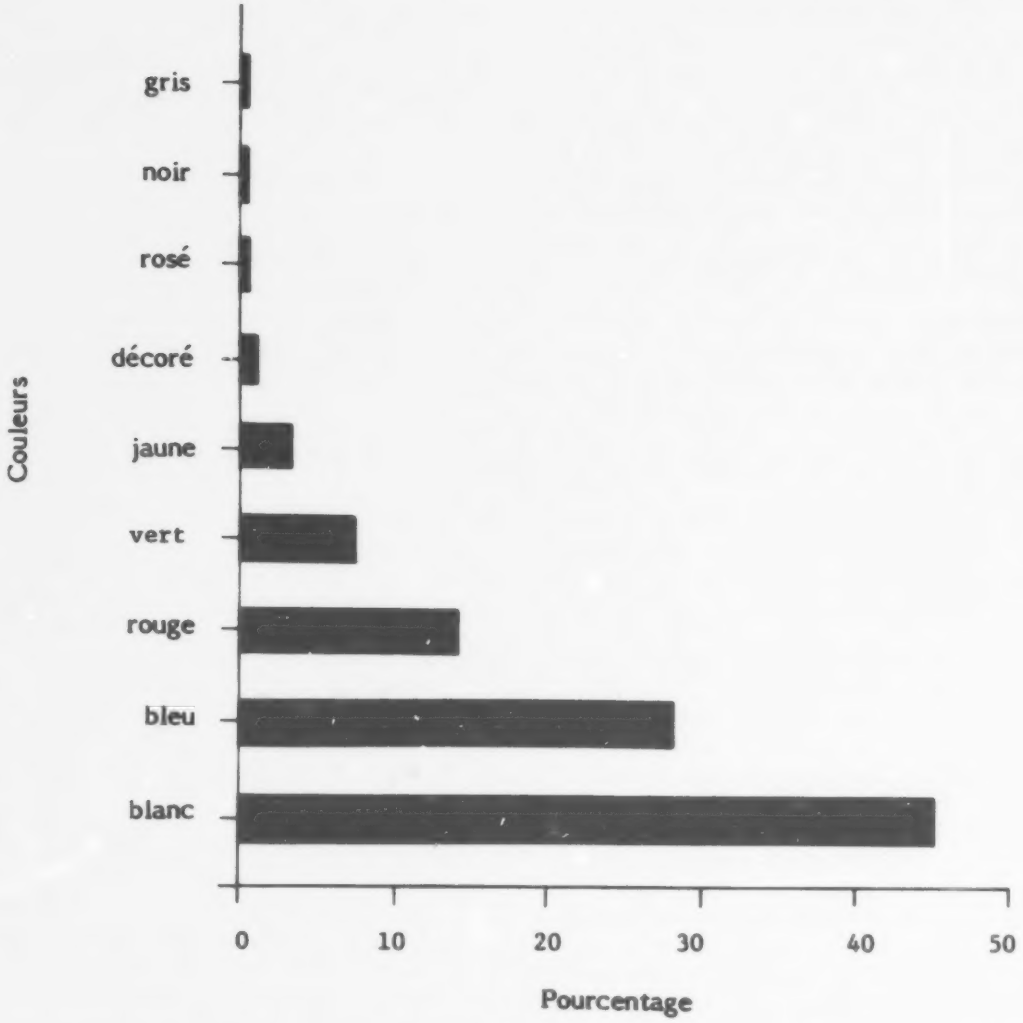

Figure 97. Fréquences des couleurs des perles (N = 3610). (Dessin: S. Epps.)

être des parures de vêtements, d'oreilles ou de cheveux; du vermillon, produit de Chine (Hanson 1971), qui était appliqué sur la peau de même que sur les

vêtements et d'autres accessoires; et du fil d'argent qui n'était pas un objet de troc, mais servait probablement à manufacturer ou réparer les ornements, ou encore à exécuter des incrustations.

Même si la majorité de ces ornements était commercialement fabriquée à Montréal, en Europe et en Asie, 59 pour cent d'entre eux sont de fabrication artisanale. Au nombre des pièces de fabrication artisanale, il y a les balles de plomb et les tuyaux de pipe transformés en perles, les clinquants, le tube de laiton, les pendentifs et les disques en tôle. Tous les objets en métal jaune semblent avoir été façonnés dans des marmites mises au rebut.

Les ornements absents de la collection d'artefacts mais mentionnés dans le journal du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-66; B.39/a/5b, fol. 76-77) sont les bracelets plaqués et les plumes d'autruche, ces dernières étant sans doute destinées à orner les chapeaux.

Les artefacts des catégories vêtements et chaussures peuvent être divisés en trois groupes: (1) chaussures, (2) textiles et (3) les attaches de vêtements. Le premier groupe ne comprend qu'un objet: un petit morceau de ce qui semble être une semelle de chaussure ou de mocassin. L'absence d'agents de tannage à base de chrome dans le cuir indique qu'il n'avait peut-être pas été traité commercialement.

Les textiles comprennent des étoffes de laine bleu foncé, d'une fibre pourpre rougeâtre non identifiée, d'un mélange de lin et de métal jaune et de ce qui serait des racines d'épinette. Les trois premières étoffes sont de fabrication européenne tandis que la dernière est très certainement de fabrication autochtone. L'étoffe de lin et de métal jaune, qui est une bande d'environ 12 mm de largeur, pourrait bien être la dentelle en fil d'or mentionnée dans diverses listes de marchandises destinées au troc. Les autres étoffes ne présentent pas assez de traits distinctifs pour permettre de les faire correspondre à des articles des listes des marchandises de troc.

Les étoffes à la verge, vêtements et fournitures qui furent vendus au comptoir Nottingham (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-68; B.39/a/5b, fol. 76-80) comprennent

Serge	verte
Étoffe	bleue (velours côteié, ordinaire et fin)
	verte (velours côtelé)
	rouge (velours côtelé)
	jaune (fin)
Molleton	
Flannelle	
Robes habillées, toile lourde	
Ruban à jarretière	
Mouchoirs	soie (grand et petit)
	lin
	"soosee"
Chapeaux	ordinaires
Jaquettes	blanches
Dentelle en fil d'argent et d'or	
Lin	imprimé
Écharpes	
Chemises	calicot (adultes, jeunes adultes, enfants)
	ordinaires (carrelées et blanches)
	coton
	flanelle
Bas	laine peignée et fil
Pantalons	coton et toile lourde

Les attaches de vêtements comprennent une petite boucle, trois boutons de manchette et 55 boutons. Ces derniers présentent une assez grande gamme, soit 28 variétés qui constituent dix types de trois matériaux (laiton, étain et os). Le type de bouton le plus commun, qui constitue 30,9 pour cent de l'échantillon, est celui en étain coulé à queue en métal ferreux en forme d'oméga qui est fixé dans une petite protubérance en dôme. Viennent ensuite (29 pour cent de l'échantillon) les boutons faits d'un disque estampé en laiton et d'une queue en fil de métal en forme d'alpha qui est brasée en place. Les autres types sont en quantités beaucoup plus petites.

Les boutons unis et les boutons ornés sont en quantités à peu près égales. Les boutons décorés, dans presque les trois quarts des cas présentent des motifs inspirés des armoires de la Compagnie de la baie d'Hudson. La majorité de ces boutons furent trouvés ici et là dans la grande maison et auraient donc été utilisés par les habitants de cette dernière. La majorité des boutons "de la compagnie" portent la marque de fabrication de Samuel Firmin, 153 Strand (Londres), qui a fourni des boutons à la Compagnie de la baie d'Hudson de 1792 à 1795 (A.C.B.H., A.25/3, fol. 48, 85; Lowndes' London Directory 1792: 58; 1796: 61).

Deux autres boutons, plaqués argent, portent les initiales gravées de Peter Fidler. L'intérieur d'un spécimen présente les lettres MH&E. Il nous a malheureusement été impossible de déterminer le nom de la compagnie ayant utilisé cette marque.

Les marques de qualité sont rares, nous n'en avons relevé que sur trois spécimens. Ainsi un bouton plaqué argent portait la marque PLATED et deux boutons plaqués or la marque GILT.GILT.GILT.

Les boutons sont de tailles diverses, leur diamètre se situant entre 10,2 et 33,5 mm (fig. 98). Bien que les dimensions de beaucoup de spécimens ne forment pas de configuration particulière, 59 pour cent d'entre elles se répartissent en trois groupes assez bien délimités: (1) 14,3 - 15,6 mm (15,0 mm moyenne et mode); (2) 16,0 - 16,4 mm (16,2 mm moyenne et 16,4 mode); et (3) 21,0 - 21,8 mm (21,4 mm moyenne et 21,2 et 21,4 mode). D'après les témoins historiques et archéologiques, les boutons du premier groupe sont de la taille de boutons de "gilet" et ceux du troisième groupe de la taille de boutons de "manteau". Le groupe du milieu semble être absent des documents historiques et correpond peut-être simplement à des boutons de gilet un peu plus gros que les boutons de gilet ordinaires.

La panoplie du fumeur consiste en des vestiges d'au moins 38 pipes en terre, une pipe en pierre, une boîte à tabac et un blanc de pipe en claystone. Les pipes en terre sont de deux types. Les pipes du premier type ont un fourneau conique uni et sans marque qui forme un angle d'à peu près 110 degrés avec le tuyau. Le tuyau aurait eu entre 114 et 180 mm de longueur. Les pipes du second type ont un fourneau semblable à celles du premier type, sauf pour le talon ovale à bout plat. Le fourneau forme un angle de 120 degrés avec le tuyau qui aurait eu entre 84 et 133 mm de longueur. Les tuyaux des deux types de pipe ont des embouts biseautés.

Les pipes sont en général d'assez mauvaise qualité. L'élimination des marques de moule ne semble pas avoir été faite avec beaucoup de soin. En outre une seule pipe avait été lissée pour effacer certaines marques de moules et les autres imperfections de la surface. Dans un certain nombre de cas les tuyaux et les fourneaux présentent de fines craquelures attribuables au fait que l'argile était trop sèche au moment du moulage des pipes. Donc le fabricant visait manifestement la quantité au lieu de la qualité.

Les pipes sont de fabrication anglaise comme en attestent leur forme et les lettres TD sur le talon de plusieurs spécimens (C.F. Richie 1977: com. pers.).

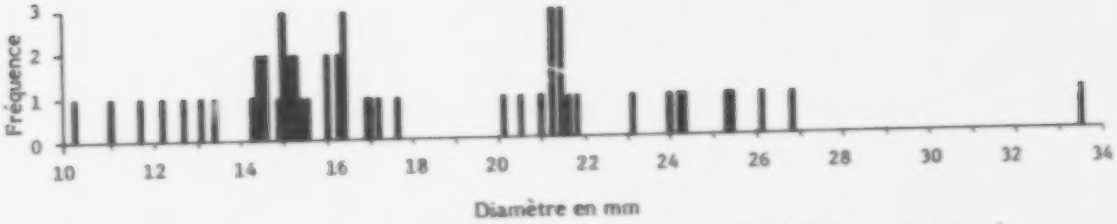

Figure 98. Fréquences des diamètres des boutons (N = 54). (Dessin: S. Epps.)

Faute du nom du fabricant, nous pouvons dire qu'elles furent probablement fabriquées à Londres, principal centre de fabrication de pipes de l'Angleterre au début du XIXe siècle (Oswald 1960: 46).

Nombre de pipes continuèrent d'être utilisées après avoir perdu une partie de leur fourneau et de leur tuyau. Les pipes auraient donc été gardées et utilisées jusqu'au moment où elles ne pouvaient plus remplir leur fonction.

Les pipes en pierre sont représentées par un fragment en stéatite sculpté et un blanc en claystone. Le premier objet avait probablement appartenu à une pipe de fabrication indigène, tandis que le second indique que des pipes en claystone étaient fabriquées au site sans doute à des fins de troc.

La boîte à tabac préparé que l'on portait sur soi était du type à verre ardent. Le verre ardent permettait d'allumer sa pipe à l'aide du soleil. Faute de soleil, le fumeur devait se contenter de battre le briquet, ce qui était assez fastidieux. Les boîtes troquées au comptoir étaient en fer laqué ou uni (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65; B.39/a/5b, fol. 76). On pouvait aussi se procurer seulement le verre ardent (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 66; B.39/a/5b, fol. 77).

Le comptoir offrait quatre types de tabac. Il y avait, en commençant par celui le plus en demande, le Spencer's twist, le Brazil, le tabac roulé et le tabac coupé (A.C.B.H., P.A.M. B.39/a/2, fol. 68; B.39/a/5b, fol. 80).

Les 13 contenants inclus ici sont principalement des contenants de produits d'usage personnel comme des onguents, des remèdes et des spiritueux. Un des contenants est une très petite boîte ronde ou ovale en métal étamé. D'après sa taille, il se serait agi d'une boite à pilules ou à tabac à priser.

Tous les autres spécimens sont des petits pots de fabrication anglaise dont un est en grès à glaçure saline et les deux autres en creamware. Celui en grès et un des creamware ont la forme hémisphérique typique des pots du XVIIIe siècle. L'autre spécimen en creamware est cylindrique. Les trois pots ont la lèvre saillante des pots qui étaient habituellement scellés par un papier-parchemin retenu par un lien. Aucun des pots ne présente beaucoup de marques d'usure; ils auraient donc été mis au rebut une fois vides au lieu d'être réutilisés comme contenant à boire par exemple. Ainsi leur propriétaire aurait été assez à l'aise financièrement.

Les autres contenants sont des bouteilles en verre. La majorité des spécimens (6) sont des fioles transparentes de trois types: rond (4 spécimens), carré (1 spécimen) et en forme de violon (baume de vie de Turlington; 1 spécimen). Viennent ensuite (2 spécimens) les grandes bouteilles vert olive à panse cylindrique et carrée. Il s'agissait peut-être de bouteilles à brandy ou à rhum à forte teneur en alcool que consommaient en quantité assez importante les habitants du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65, 70; B.39/a/5b, fol. 63, 76-78, 82, 94). La dernière bouteille en verre vert jaunâtre est trop fragmentaire pour que son contenu probable et sa forme puissent être déterminés.

Sept objets sont classés comme outils de poche. Il s'agit dans tous les cas de couteaux de poche, dont cinq sont relativement intacts. Quatre des spécimens les plus complets ont une seule lame et un manche en bois, tandis que

le cinquième a un manche en laiton et aurait peut-être eu deux lames.

Les objets de toilette comprennent un peigne en os et des morceaux de trois miroirs. Le peigne correspond peut-etre à un des peignes en ivoire mentionnés sur les listes d'objets de traite du comptoir Nottingham (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65; B.39/a/5b, fol. 77). Sont également mentionnés des peignes en corne dit "large" et "dressing" (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65; B.39/a/5b, fol. 76-77).

Les morceaux de miroir recueillis provenaient soit de miroirs rectangulaires soit de miroirs à un côté courbe et trois côtés droits. La dernière forme n'étant pas commune est probablement le résultat du refaçonnage d'un miroir rectangulaire. Les miroirs offerts au comptoir étaient de deux types: "black book" et "oval gilt" (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 66; B.39/a/5b, fol. 77).

Le comptoir offrait aussi un autre article de toilette, en l'occurrence du savon. Au savon importé s'ajoutait une quantité indéterminée de savon fabriqué au comptoir (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 68; B.39/a/4, fol. 17; B.39/a/5b, fol. 82).

Les livres constituent la dernière classe des effets personnels. Le seul spécimen recueilli est une brochure ou un livre très fragmentaire en anglais. Certains mots ont été déchiffrés, mais le sujet de l'ouvrage n'a pas pu pour autant être déterminé.

Le journal du comptoir fait état d'un objet associé aux livres, en l'occurrence une presse à relier. Construite sur place par Peter Fidler, elle lui permit de relier "5 Vols. of Reviews & 1 of Almanacks" ainsi que "a Quarto Manuscript & Quire of Paper" (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 39; B.39/a/5b, fol. 10).

L'assemblage d'artefacts du comptoir Nottingham comprend une cinquantaine d'objets d'utilisation domestique qui se répartissent en quatre classes (tableau 27). Les objets les plus nomreux sont ceux associés à la nourriture. Des 43 objets de cette classe, 40 pour cent sont reliés à la préparation de la

Tableau 27. Classes d'objets d'utilisation domestique et leur fréquence relative (le total des artefacts de chaque catégorie sur lequel est fondé le calcul du nombre minimal d'objets est indiqué entre parenthèses).

Catégorie d'artefact		Nombre minimal d'objets	
		Quantité	Pourcentage
Nourriture	(213)	43	86
Ameublement	(3)	3	6
Couture	(3)	3	6
Divers	(6)	1	2
Total	(225)	50	100

nourriture, 35 pour cent à sa conservation et 21 pour cent à sa consommation, tandis que 4 pour cent ont une fonction incertaine. Les objets du premier groupe comprennent au moins six marmites en métal jaune, trois couvercles de marmite (un en cuivre et deux en fer étamé), quatre briquets, trois couteaux de boucher (de cuisine) et un crochet de marmite. Deux marmites, relativement intactes, ont un fond plat, une paroi évasée, un bord courbé et renforcé et des oreilles en métal en feuille. Une d'entre elles est une marmite de sept litres (1,84 gal am.) tandis que l'autre - sans fond - était une marmite d'au moins 14 litres (3,7 gal am.). Les autres marmites ont été déduites à partir des fragments recueillis:

1) Quatre bords courbés, 13 fragments de paroi marquée et une oreille en métal en feuille pliée attachée à un morceau de paroi proviennent d'au moins une marmite en laiton du même type que les deux spécimens relativement intacts. La taille de l'oreille (46,4 mm sur 37,5) suggère que la marmite en question était plus petite que celle de 7 litres.

2) Une autre marmite, peut-être une version plus petite que le spécimen précédent, est représentée par une oreille en laiton en feuille pliée de 26,5 mm sur 23,8. La comparaison de cette oreille avec celles des marmites en laiton de la collection de la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux laisse supposer que le spécimen en question avait appartenu à une marmite de moins de 0,4 litre (2/5 pinte).

3) Au moins une marmite en cuivre non étamé assemblée par des joints à onglet et présentant un bord courbé et un fond plat est représentée par trois bords, un fond complet et 11 fragments divers. Le fond révèle que la marmite en question avait un diamètre intérieur d'environ 176 mm.

4) La présence d'une marmite en cuivre étamé de taille et de forme inconnues est indiquée par 23 fragments de paroi non identifiables dont trois présentent des vestiges de joints à onglet.

Les autres fragments (une tige de renforcement de bord, deux rivets, trois fragments de paroi en laiton et un fond en laiton) proviennent d'au moins deux des marmites déjà mentionnées. Il est donc impossible de les attribuer à une marmite particulière.

La présence de fragments d'un couvercle de marmite légèrement bombé suggère que des marmites cylindriques à oreilles rondes fixées sous le bord plié (comme celles illustrées et décrites dans Woolworth et Birk [1975: 63-64]) auraient pu être présentes au site. Les couvercles de ce type ne pouvaient être placés comme il faut sur les marmites à bord plié à cause de la disposition des oreilles.

L'examen des pièces récupérées a révélé que les marmites en laiton furent produites par "formage" du métal, tandis que celles en cuivre le furent par assemblage. Dans le premier procédé la marmite était fabriquée dans une seule pièce de métal par martelage. Le fond était laissé plat, tandis que la paroi était montée par plissage du métal, ce qui en réduisait le diamètre. Les plis étaient ensuite enlevés avec un marteau sur un piquet. Il fallait parfois répéter les opérations précédentes pour obtenir la forme voulue de la paroi. Cela fait, les marques de marteau étaient éliminées par dressage (Kauffman 1968: 44). D'après les témoins archéologiques les marmites étaient ensuite calibrées pour vérifier leur conformité à la taille et à la forme du modèle choisi. Après élimination des défauts et irrégularités, certaines marmites semblent avoir été recuites ou avoir été soumises à un quelconque traitement thermique. Elles auraient été ensuite calibrées une dernière fois.

Dans le procédé par assemblage deux ou trois pièces de métal en feuille taillée (un ou deux morceaux de paroi et un fond) étaient jointes pour former la paroi de la marmite. Pour l'assemblage, de courtes entailles étaient pratiquées sur un des deux bords à joindre. On obtenait ainsi des onglets dont un sur deux était plié vers l'extérieur. Le bord non entaillé était inséré dans les onglets dont la moitié était d'un côté et l'autre moitié de l'autre côté. Après aplatissement des onglets et brasage du joint, la double épaisseur du métal aux joints était réduite à une seule épaisseur par martelage. Puis l'intérieur de la marmite était dressé au marteau et étamé pour le rendre résistant à la corrosion (Kauffman 1968: 41-47).

Les deux marmites à peu près intactes furent recueillies l'une dans la fosse C et l'autre dans le cellier sous la pièce C de la grande maison. Quant aux fragments, 54 pour cent d'entre eux se trouvaient dans les fosses A-B. Une

concentration moins importante de fragments (20 pour cent d'entre eux) était dans la fosse peu profonde sous la pièce D de la grande maison. Cette fosse contenait également 18 clinquants en métal jaune et il se peut que certains des fragments de marmite soient en fait des déchets de la fabrication des clinquants. Presque 84 pour cent des fragments de marmite présentent au moins un bord taillé indiquant que lorsque les marmites n'étaient plus utilisables elles devenaient une source de métal jaune en feuille.

Les marmites en cuivre qui, d'après les documents, ont été utilisées ou troquées au fort sont de tailles diverses: 5 gal (article de cuisine), 4 gal 1/2, 3 gal 1/2 (article de cuisine), 2 gal 1/2, 1 gal 1/2, 1 gal, 1/2 gal, 2 pintes et 1/2 pinte (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 67, 69; B.39/a/5b, fol. 78, 81).

Les briquets sont de deux types: ceux à poignées saillantes et ceux de forme ovale. Ils auraient été utilisés avec des silex, chose qui semble avoir été assez commune dans les régions reculées. Le briquet d'acier, avec lequel on frappait un silex, en détachait un fragment, causant une étincelle qui enflammait un morceau d'amadou. Quant l'amadou commençait à brûler on soufflait dessus pour enflammer du petit bois ou des alumettes si on en avait. Ce procédé, bien que simple, était fastidieux car peu de personnes réussissaient à enflammer l'amadou en moins de trois minutes (O'Dea 1964). Il était également douloureux parfois comme le souligne une publication de 1832: "On a cold, dark frosty morning when the hands are chapped, frozen and insensible, you may chance to strike the flint against your knuckles for some considerable time without discovering your mistake" (O'Dea 1964).

Les couteaux de boucher ou de cuisine ont une lame amincie, des pointes émoussées, un dos droit à légèrement concave et un tranchant concave. D'après les pièces recueillies, les manches auraient été en bois mou. Ces couteaux, conçus comme couteaux de cuisine, se transformèrent sans doute, dans ce coin réculé, en outils à multiples usages.

Le dernier objet, crochet de marmite, est de facture assez grossière et probablement de fabrication artisanale. Les autres articles de cuisine utilisés ou offerts au comptoir Nottingham comprennent des pots laqués de 1 pinte (article de cuisine), 1 chopine (article de cuisine et marchandise) et de 1 demiard (marchandise), une théière (article de cuisine), des casseroles en fer blanc (marchandise) et un poêlon (article de cuisine) (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 12; B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 79).

Les artefacts reliés à la conservation des aliments comprennent plusieurs pièces de tonneaux en bois, 43 morceaux de cercles et un morceau d'entonnoir en fer blanc. Les pièces de bois semblent provenir d'un tonneau dont les fonds avaient environ 185 mm (7,3 po) de diamètre et dont les douves avaient environ 548 mm (21,6 po) de longueur. Aucun cercle de métal n'a été trouvé en association avec les morceaux de ce tonneau, ce qui indique qu'il avait été assemblé avec des liens en osier ou que les pièces représentent un spécimen démantelé.

Les fragments de cercles représentent au moins 14 cercles. Comme la majorité des tonneaux ont entre quatre et huit cercles, il y aurait eu au moins deux tonneaux et peut-être même quatre. Comme beaucoup de fragments de cercles ont des extrémités coupées, les cercles de tonneaux de trop auraient été une source habituelle de métal en lame. Il se peut même que les cercles de grands tonneaux furent coupés et utilisés pour cercler les "tonnelets" fabriqués au comptoir (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 16). Les rivets en fer nécessaires pour fabriquer de tels cercles étaient inclus dans les articles de tonnellerie (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 82).

Les tonneaux, aussi appelés barils, barriques, feuillettes, foudres etc., étaient communément employés pour transporter et conserver les biscuits, le

beurre, la farine, l'alcool, la mélasse, la viande salée (orignal), le gibier à plumes (oie et canard), le vinaigre, l'eau et la poudre à fusil (Hanson 1968: 9; A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 38; Ross 1976: 982-983). Des robinets en cuivre et des entonnoirs étaient utilisés pour transférer les liquides des tonneaux dans des contenants plus petits (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81).

Les objets reliés à la consommation des aliments comprennent trois couteaux de table, deux soucoupes en pearlware et quatre pièces de verre de table au plomb transparent. Les couteaux sont de deux types. Le premier présente des platines distinctives ajourées qui sont incrustées de ce qui semble etre de la corne ou de l'écaille de tortue. Sa lame amincie en pointe lancéolée a un dos et un tranchant fortement convexes. Le second type a des platines en bois et une lame à mitre, dont le dos est légèrement concave et le tranchant légèrement convexe.

Les soucoupes en pearlware, qui ont toutes les deux environ 180 mm de diamètre, sont ornées du motif "willow" exécuté en bleu par impression sous la glaçure. Leur taille, typique de l'époque à laquelle les gens se servaient souvent de soucoupes pour boire, indique que les soucoupes faisaient partie d'un service anglais de tasses à "petit déjeuner" et soucoupes (R. Whate 1978: com. pers.). Donc le propriétaire de ces pièces aurait appartenu à la bourgeoisie et aurait été très au fait de la vogue de l'époque. Il s'agit sans doute de Peter Fidler lui-même (R. Whate 1978: com. pers.).

Le verre de table comprend un verre à pied, qui à en juger par sa provenance aurait très bien pu appartenir à Fidler, et trois objets non identifiés. Deux des trois derniers objets sont ornés de motifs, taillés dans un cas et gravés dans l'autre. Le troisième n'est pas orné.

Nous pourrions également ajouter à la liste des fourchettes, des cuillers (fer et fer blanc), des assiettes en fer blanc et de la toile légère et robuste pour nappes (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 68-69; B.39/a/5b, fol. 79, 81-82). Tous les articles précédents sauf les cuillers en fer (qui figurent parmi les marchandises) sont sur les listes des "fournitures" du comptoir pour les saisons 1802-1803 et 1803-1804, ce qui indique que la compagnie fournissait des ustensiles à certains employés au moins.

Le quatrième et dernier groupe d'articles reliés à la nourriture - ceux d'affiliation incertaine - comprend des morceaux de lames de deux couteaux de cuisine ou de table.

La seconde classe d'objets d'utilisation domestique est l'ameublement. Il y a une serrure en laiton et deux pentures en cuivre qui sont de la taille communément utilisée sur de petits coffres ou de petites boîtes. L'ameublement du comptoir comportait également des tables, des chaises, des bancs, des armoires (certaines avec des serrures), des tablettes et des lits, tous de fabrication artisanale (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 9, 11-14; B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/3, fol. 9, 19). Les lits se limitaient sans doute à des couchettes superposées à fond en planches grossières (Ross 1976: 634). Tandis que la majorité des hommes dormaient sur des paillasses, Fidler dormit sur un matelas de plumes après la première saison (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 12; B.39/a/5b, fol. 9). Le matelas de plumes typique des établissements de l'arrière-pays aurait été un sac de grosse toile rempli d'une trentaine de livres de plumes (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 2).

Les articles troqués avec les Indiens et également vendus aux employés de la compagnie comprennent les grandes couvertures à rayures vertes, de même que celles de 1,5, 2, 2,5 3 et 3,5 points (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65; B.39/a/5b, fol. 76). Si les habitants du comptoir se servaient de ces couvertures comme couvertures, les Indiens, eux, aimaient s'en revêtir surtout pendant les mois de gros froid.

Les articles de couture constituent la troisième classe d'objets d'utilisation domestique. Ils comprennent deux dés de tailleur et un type d'aiguille spécialisée dont nous n'avons pas pu déterminer la fonction exacte. Les aiguilles troquées au site sont des aiguilles dites "brown thread, darning and glovers" (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 67; B.39/a/5b, fol. 78-79). Le comptoir offrait également des ciseaux et du fil (bleu, vert, rouge et "all colours") (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 68; B.39/a/5b, fol. 79-80).

Le quatrième et dernier groupe d'objets d'utilisation domestique comprend six objets divers. Le premier est le tube d'un des thermomètres Fahrenheit suspendus par Peter Fidler "for an account of it and the weather" (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 8). Il y avait des thermomètres à alcool et à mercure. Ces derniers étaient fabriqués à Montréal par F. Donagamy, un Italien, et étaient gradués de 212 à -70 degrés (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 13).

Deux autres objets sont des poignées en tôle étamée du type de celles dont sont munis les tasses, les petits pichets et les moules à bougie. Selon des documents on aurait utilisé des moules à trois bougies pour faire au comptoir des bougies de suif destinées à un usage domestique (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 9).

Le quatrième objet est une oreille en tôle étamée attachée à un objet quelconque en tôle.

Les deux derniers articles sont de petits morceaux d'ocre. Ce pigment figure sur les inventaires des "provisions" du comptoir Nottingham (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81), ce qui laisse supposer qu'il était destiné à un usage domestique et non au troc avec les Indiens.

Un autre objet qui pourrait être ajouté au groupe des objets divers est une lanterne qui fut fournie par l'établissement local de la Compagnie XY (A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 13).

Sur les 1767 objets qui forment la catégorie des armes (subsistance et défense), 99,5 pour cent sont des pièces d'armes; le reste (sept hameçons à barbillons et une plombée [?]) est associé à la pêche. Ces chiffres semblent bien corroborer l'importance de la chasse dans l'économie de subsistance du comptoir, mais pas le fait que le poisson constituait le principal plat au menu. Cette contradiction s'explique principalement par le fait que les 1688 plombs faussent les données. Puis, la majorité des poissons consommés au site furent pris à l'aide de filets maillants (Krause 1976), objets dont la taille et la valeur économique n'en font pas facilement des témoins archéologiques. La pêche à la ligne n'aurait été utilisée que comme technique d'appoint (Krause 1976: 17). Le rapport armes/engins de pêche correspond donc à ce que l'on pourrait s'attendre d'un comptoir dans le nord.

Parmi les armes il y a trois pointes de projectile en pierre de fabrication indigène, dont deux sont antérieures au site d'au moins 1000 ans. La troisième n'a pu être datée, mais elle aussi est peut-être antérieure au site. Donc, aucun témoin archéologique n'atteste de l'utilisation de projectiles à pointes en pierre par la population indigène au début du XIX^{e} siècle.

Le reste des objets reliés aux armes se compose de 13 pièces de fusils, de 1705 pièces de munitions (balles de plomb et plombs) et de 39 accessoires de fusil (tire-bourre et silex). Huit pièces de fusil (vis de fusil, plaque de couche, porte-baguettes à plusieurs côtes, fragment de canon et talons de culasse), le gros des munitions et les tire-bourres en fil métallique sont à relier aux fusils de traite typiques de cette époque-là dits "Northwest guns". Il s'agissait d'armes à fût plein et à âme lisse, qui étaient bon marché et légères. Le canon octogonal ou rond de 3 à 4 pieds de longueur était habituellement de jauge 16 ou de calibre d'environ 0,66 bien que des pièces de calibre allant de 0,56 à 0,69 aient existé. Le canon était fixé au fût à l'aide de chevilles rondes passées dans des talons de culasse à trou rond et une seule vis. Comme le fusil n'avait pas d'écusson, la vis

traversait la partie antérieure de la sous-garde et se vissait dans une queue carrée qui était percée d'un trou fileté. La sous-garde, habituellement en fer, formait un demi-cercle assez grand pour permettre à un doigt ganté d'atteindre la détente. Le bout de la partie inférieure de la détente, qui était mince, était courbé vers l'arrière. La platine à chien (serpentin) et à bassinet non bridé était fixée au fût à l'aide de trois vis. Vis-à-vis la platine il y avait une plaque de recouvrement distinctive en laiton coulé en forme de S. Une plaque de couche plate en laiton coulé, munie d'une queue courte, était fixée au bout de la crosse par sept petits clous carrés: six dans la plaque et un dans la queue. Le fusil était équipé d'une baguette en bois garnie de laiton à un bout; elle était passée dans deux (habituellement) ou trois porte-baguettes façonnés dans du laiton en feuille (Hanson 1955: 36-41; A.C.B.H., B.39/a/5b, fol. 77; Russell 1957: 104-127).

Les autres pièces de fusil ne sont pas typiques des fusils de traite. Certaines proviennent peut-être de "chief's grade fusils" (fusils de chasse bon marché à fût plein et ornés de motifs attrayants; Hanson 1955: 41) ou de fusils de traite français dont la majorité était sans doute des armes personnelles comme des fusils et des fusils à gibier d'eau de même que des pistolets et des carabines. La présence des deux dernières petites armes est suggérée par la détente de pistolet (?), le tire-bourrre à emboîture et les deux plus petites balles de plomb (calibre 0,445 et 0,451).

Les pierres à fusil essentielles au fonctionnement des armes sont de deux types (trapézoïdales et triangulaires) de taille à peu près semblable. D'après les spécifications anglaises de 1819 (Rees 1819: vol. 14, "Flint"), six des 26 spécimens mesurables sont de la taille des pierres à pistolet (militaire) (idéalement un peu plus de 1,0 po de longueur sur 0,75 po de largeur ou environ 27,0 mm sur 19,1, ce qui donne, par extrapolation, une fourchette de 24,6 - 29,3 mm sur 16,0 - 22,2 mm) et 20 spécimens de la taille des pierres à carabine (idéalement 1,25 po de longueur sur 1,0 po de largeur ou 31,8 mm sur 25,4 pour une fourchette extrapolée de 29,4 - 36,6 mm sur 22,3 - 28,6 mm). Cependant comme ces désignations sont manifestement applicables à des armes militaires, il est très probable qu'au comptoir les pierres de carabine (fig. 76a-d, i-n) furent utilisées avec des fusils de traite à âme lisse ou des fusils de chasse au gibier d'eau, tandis que les pierres à pistolet (fig. 76e-g) le furent avec de gros pistolets ou des fusils de traite.

Les deux types de pierres auraient été également utilisées avec des briquets de temps en temps. Ainsi en est-il de cinq spécimens dont le périmètre est très ébréché. Tous sauf un furent recueillis dans la pièce D de la grande maison, le présumé logement des hommes. Des pierres semblables ont été trouvées à plusieurs autres endroits dont le fort George (Kidd 1970: 75), le fort Wedderburn II (observation personnelle) et le fort Michillimakinac (Stone 1974: 247).

Les objets reliés à la subsistance et à la défense qui ne sont pas présents dans la collection du comptoir Nottingham, mais qui existaient au comptoir d'après les documents historiques (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65, 69; B.39/a/3, fol. 19; B.39/a/5b, fol. 76, 78, 81; Krause 1976: 11,17) comprennent par catégorie: (a) chasse et défense - baïonnettes (plates, grandes et petites), papier à cartouche, poudre à fusil et cornes à poudre; (b) pêche - filets maillants (d'après les documents, un filet aurait eu 60 brasses de longueur), lignes de filet, ficelle d'utilisation domestique, ficelle fine et grossière et ciseaux à glace (étroits et larges); et (c) horticulture - une charrue, une pelle de jardinage et des graines.

Le site a livré 27 outils intacts et fragmentaires ainsi que 90 pièces entières et 204 fragments de pièces de quincaillerie. S'agissant des outils, 16 sont en métal ferreux et sont probablement de fabrication européenne. Les autres, faits en os (3 spécimens) et en pierre (8 spécimens), sont de fabrication indigène.

Six des outils non métalliques provenaient de couches stratigraphiques de la grande maison (couteau sur éclat et queursoirs en os), du batiment de la Compagnie du Nord-Ouest (alêne en os et grattoir distolatéral), et de l'entrepôt (biface brisé), et auraient donc été contemporains du comptoir. Les autres, qui ne présentent pas d'attributs permettant de les dater, sont peut-être contemporains du comptoir Nottingham tout comme ils peuvent ne pas l'être.

La majorité des outils sont des outils destinés au traitement et à la couture du cuir. Ainsi en est-il des alênes droites et coudées à deux pointes et de tous les outils en pierre et en os sauf deux. Les deux exceptions - polissoirs en machefer - auraient pu servir à gratter, broyer ou polir d'autres matériaux. Les autres outils étaient destinés à travailler le bois (hache, lame de rabot, alêne plate, foret à bois et couteau à canot artisanal) et le métal (trois limes).

Les autres outils troqués ou utilisés au comptoir comprennent des tarières de 1,0, 1,5 et 2,0 po, une herminette, une tringle, des ciseaux divers, deux paires de compas, des limes (à scie à deux mains et à scie rigide), un carreau (de tailleur), un marteau à dent, des hachettes ovales et "d'abattage", une plane, des pics, des pinces, des riflards et des rabots à repasser, des scies (à deux mains, rigides, à chantourner), des grattoirs, une pelle à neige pour déneiger les toits, une bondonnière, des étaux portatifs et fixes (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 18; B.39/a/2, fol. 66, 69; B.39/a/5b, fol. 78-79, 81).

Les objets reliés au même domaine comprennent une échelle et une boîte de sciage (A.C.B.H., B.39/a/3, fol. 19). Selon Salaman (1975: 441-442), la boîte de sciage est une boîte carrée d'environ 20 po de hauteur dont le menuisier se servait dans son atelier comme chaise pour prendre son thé et comme chevalet pour scier le bois.

La quincaillerie comprend surtout des clous en fer forgé qui présentent cinq types de tête: à rosace, à rosace en T, à agrafe, en L et plate. Des 194 spécimens, tous sauf 26 ont été pliés, aplatis, tordus, martelés ou brisés. Deux spécimens ont été trouvés dans des éléments structuraux. Il s'agit de clous de 67 et de 72 mm de longueur à tête à rosace et à pointe émoussée. Ils avaient été utilisés pour fixer les planches du plancher. Les autres clous n'étaient pas associés à des éléments en bois identifiables. Nous en sommes donc réduit à des conjectures sur leur emploi probable. Le spécimen le plus court, clou de 15 mm de longueur à tête à rosace, servit probablement de semence. Les clous de 25 mm à environ 40 mm de longueur sont considérés comme des clous à bardeau ou à latte (Peter J. Priess 1977: com. pers.). Cependant comme rien n'atteste qu'il y ait eu des bardeaux et des lattes au site, il est plus probable que ces clous servirent dans la construction de meubles ou d'objets comme des coffres et des boîtes (Peter J. Priess 1977: com. pers.). Les clous plus longs furent sans doute utilisés à toutes sortes de fins dans les travaux de construction. Au sujet de la forme des têtes, précisons que les clous à agrafe s'utilisaient surtout dans la construction de portes, fenêtres et planchers; les clous à tête en L servaient à la finition, tandis que ceux à tête à rosace étaient des clous tout usage (Peter J. Priess 1977: com. pers.). Cependant comme les clous étaient précieux dans l'arrière-pays où se trouvait le comptoir Nottingham, il est loin d'être certain que les clous recueillis furent employés aux fins énumérées ici.

Nous avons tenté de déterminer des catégories de taille dans le groupe des clous intacts en nous fondant sur la fréquence des longueurs (fig. 99). L'échantillon, hélas trop petit, n'a pas révélé de configuration particulière. Nous ne pouvons qu'affirmer qu'il y a des pointes primaires à 31 mm/32 mm (1 po 1/14) et 67 mm (2 po 5/8) et des pointes secondaires à 34 mm (1 po 5/16), 43 mm/44 mm (1 11/16 - 1 po 3/4), 62 mm (2 po 7/16), 65 mm (2 po 9/16), et 73 mm (2 po 7/8).

Quatre clous à tête à rosace, deux à tête à rosace en T et 19 à agrafe présentent de petits creux sur un côté plat (4 spécimens) ou sur les deux côtés

plats (21 spécimens) de leur tige juste sous la tête. Ces creux sont attribuables au martelage de la tige et étaient destinés à faciliter le façonnage de la tête. À en juger d'après les fréquences relatives des clous ainsi traités, il est évident que cette opération de martelage n'était pas habituelle dans la fabrication des clous à rosace ou à rosace en T, mais qu'elle l'était dans celle des clous à agrafe.

En outre, neuf clous à tête à rosace, deux à tête à rosace en T, sept à agrafe et trois de classe indéterminée présentent un épaulement petit mais net sur un côté (14 spécimens) ou deux côtés (7 spécimens) de la tige juste sous la tête (fig. 85). Des spécimens à épaulement, six ont deux épaulements en vis-à-vis et un a deux épaulements adjacents. Dans quatre cas les épaulements sont de hauteur différente et dans trois cas, de même hauteur. Ces épaulements furent faits pendant le forgeage des clous et correspondent simplement à la portion du métal qui ne fut pas battue (observation personnelle). La présence d'épaulements sur un certain nombre de clous recueillis indique que durant leur fabrication, un court morceau de métal non modifié était parfois laissé au bout de la tige façonnée sans doute pour permettre le façonnage de la tête et également pour empêcher la tige de passer au travers de la cloutière durant cette opération.

Dans le domaine de la quincaillerie vint ensuite par le nombre de spécimens recueillis, le verre à vitre. Représenté par 59 fragments, ce matériau va de vert jaunâtre pâle (7.5GY) à vert bleu (10BG), et a une épaisseur bimodale de 1,8 et de 2,4 mm. Nous n'avons hélàs pu obtenir aucune information sur la taille des carreaux.

La seule autre pièce de quincaillerie de bâtiment est le levier du loquet poucier qui a été trouvé dans le bâtiment nord de la Compagnie du Nord-Ouest. L'absence d'autres pièces de quincaillerie de porte, comme des serrures (cadenas, "cabbin door" et serrures à pêne dormant), pentures, moraillons qui, d'après les documents historiques, ont été utilisées au comptoir (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81-82) suggère que de tels objets auraient été récupérés quand le comptoir fut abandonné.

Le reste de la quincaillerie comprend 36 pièces de fil de fer et de laiton tout usage ainsi que deux anneaux en métal ferreux qui auraient été des bagues ou des embouts.

Les fournitures de commerce sont rares dans la collection d'objets livrés par la fouille. Il n'y en a que trois: un sceau en plomb, un crayon d'ardoise et un canif. Cependant nous pouvons ajouter à cette liste un objet de nature non archéologique, en l'occurrence le journal du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/1-5b). Ce précieux compte rendu de la vie quotidienne au comptoir et du commerce qui s'y faisait était dans les livres "marble covered" inscrits sur les inventaires du comptoir Nottingham de 1802-1803 et 1803-1804 (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81). Les autres fournitures de commerce qui figurent sur les inventaires ou dans le journal sont du papier à lettre ordinaire, du papier format carré, du papier buvard, de l'encre en poudre, des crayons en plomb, de la cire à cacheter, des pièges à loup en acier, des balances romaines de 120 et de 260 lb, et des pavillons du comptoir et des drapeaux indiens (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 15; B.39/a/2, fol. 69; B.39/a/5b, fol. 81-82). La majorité des articles précédents se passent d'explication, sauf peut-être les deux derniers. Le pavillon du comptoir, qui flottait sur le fort tous les jours, avait un champ rouge et le Union Jack dans le coin supérieur intérieur et les lettres HBC dans le coin inférieur extérieur. L'apparence et la fonction du drapeau indien ne sont pas connues. La présence d'un canif et d'un crayon d'ardoise permet de conclure qu'il y avait au comptoir des plumes à écrire et au moins une ardoise bien que ces objets ne soient pas mentionnés dans le journal du comptoir et ne fassent pas partie de la collection archéologique.

Le domaine des transports est représenté par un seul objet: un grelot rond

en laiton. Les grelots de laiton servaient souvent d'ornements personnels, mais celui-ci semble trop lourd pour avoir été utilisé ainsi. Sans doute avait-il été employé sur un attelage de chiens, chose qui se faisait souvent pour encourager tant les hommes que les bêtes durant les longues journées de voyage d'hiver (Hargrave 1871: 155).

Bien qu'aucun ne fut recueilli au site, plusieurs engins de transport de personnes, de provisions et de marchandises sont mentionnés dans le journal du comptoir. Le plus important est le canot d'écorce de bouleau qui était le principal moyen de transport dans le Nord-Ouest. Faute d'avoir des descriptions des canots utilisés par la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Athabasca au début du XIX^{e} siècle, nous savons au moins qu'il y avait deux canots: un petit et un grand (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 7). Le petit canot s'apparentait sans doute au canot des Indiens de la région, tandis que le grand était très probablement le canot du nord. Le premier avait généralement 18 pi de longueur, 1,5 pi de profondeur et 2,0 pi de largeur au maître bau (Williams 1969: 189). Il ne pouvait recevoir que deux ou trois hommes au plus et une cargaison de 200 à 350 lb (Rich 1951: lxiii). Le canot du nord mesurait entre 24 et 27 pieds de longueur, 4 à 5 pi de largeur au maître bau et entre 21 et 24 po de profondeur. Il pouvait recevoir une cargaison de 3000 à 4000 lb et de quatre à huit hommes (Rich 1938: 9n; 1951: lxiii; Ross 1970: 60). D'un poids de près de 300 lb, il pouvait néanmoins être porté par seulement deux hommes (Morse 1968: 6; Rich 1951: lxiii). Le canot était équipé de pagaies, de bâtons, de trousses de réparation, de cordages pour le hâler à contre-courant dans les rapides violents et de bâches pour protéger la cargaison et fabriquer des voiles de fortune, et d'éponges d'une capacité de 2 à 4 pintes pour écoper (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 23; B.39/a/2, fol. 69; Nute 1955: 26-27).

Après le gel des cours d'eau, le traîneau devenait le principal moyen de transport. Il semble y avoir eu deux types de traîneau. Le type le plus commun était le traîneau plat qui servait à amener au comptoir le poisson des pêches éloignées (Krause 1976). Selon le capitaine John Franklin (1823: 95), ces engins:

> are made of two or three flat boards, curving upwards in front, and fastened together by transverse pieces of wood above. They are so thin that, if heavily laden, they bend with the inequalities of the surface over which they pass. The ordinary dog-sledges are eight or ten feet long, and very narrow, but the lading is secured to a lacing round the edges.

Capables de transporter environ 250 lb de marchandises, ces traîneaux étaient tirés par trois ou quatre chiens "whose neatly fitting harness, though gaudy in appearance, is simple in design and perfectly adapted to its purposes" (Franklin 1823: 84; Hargrave 1871: 155).

L'autre traîneau, plus gros, était sans doute équipé de patins de fer qui auraient permis de l'utiliser sur un terrain gelé et sur la glace là où un traîneau plat aurait été déchiqueté (A.C.B.H., B.39/a/4, fol. 9; Krause 1976: 16, 40).

Pour se déplacer l'hiver il fallait des raquettes. Selon Andrew Graham, il y en avait deux types: la raquette-ski et la raquette indienne (Williams 1969: 147-148). La première est faite de deux légers fûts de bois, attachés à chaque bout, et écartés en forme de courbe par des pièces transversales. L'avant est retroussé pour éviter de trébucher et l'intérieur est rempli d'un fin nattage de lanières de cuir. Les raquettes, dont chacune pèse à peu près 2 lb, ont entre 4 et 6 pi de longueur et entre 1,5 et 1,75 pi de largeur, et sont adaptées à la taille de la personne les portant (Franklin 1823: 94-95). L'unique distinction de la raquette indienne est son fût qui est fait d'une seule pièce de bois courbée en forme de larme (Williams 1969: 147).

Soixante-six pour cent des objets divers auraient été originaires d'Europe et se composaient de fragments non identifiés ou énigmatiques d'objets et de morceaux de métal ferreux, de laiton, de plomb et de verre. Le reste, qui se composait d'os travaillés, de déchets de pierre, de feuilles et de rouleaux d'écorce de bouleau et de pièces de cuir et de peau, fut sans doute fabriqué au site ou ailleurs au Canada anglais.

À une exception près les objets en os furent recueillis dans des contextes stratigraphiques de la grande maison et du bâtiment nord de la Compagnie du Nord-Ouest, ce qui suggère leur contemporanéité au site ainsi que leur emploi par les occupants de ce dernier. L'exception (l'objet taillé sur un métacarpe d'orignal) provient d'une couche moins révélatrice et ne peut donc être attribuée de façon certaine à la période 1802-1806.

La plupart des déchets de pierre, dont tous semblent être attribuables à la production d'outils ou de nucléus par la population autochtone, a également été trouvée dans des contextes temporels vagues à l'extérieur des bâtiments historiques. Il est donc impossible de départager le travail de la pierre relié à la composante préhistorique de celui associé à l'occupation historique. Même les quelques spécimens trouvés dans la grande maison ne peuvent avec certitude être attribués à la période historique à cause de la possibilité qu'ils proviennent du sol déposé sur le toit des bâtiments, toit qui plus tard s'est effondré dans les bâtiments.

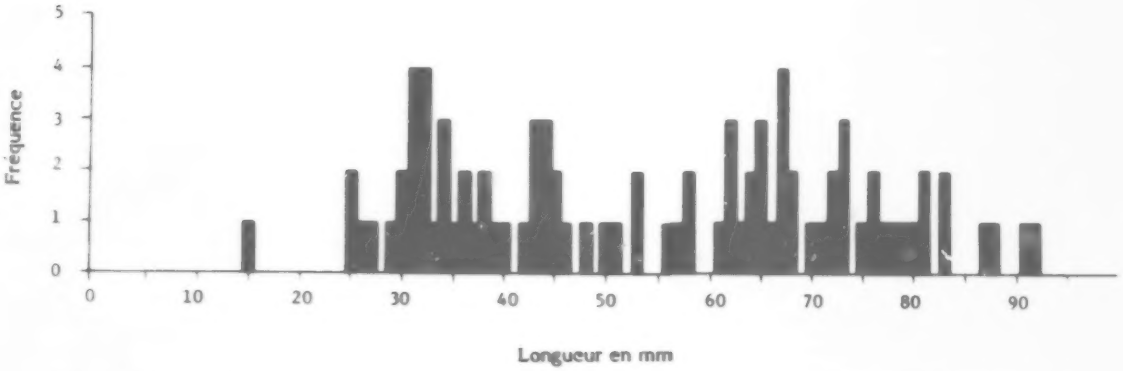

Figure 99. Population de clous intacts en fer forgé d'après la fréquence des longueurs (N = 86). (Dessin: S. Epps.)

Les autres objets sont attribuables à l'occupation du fort. L'écorce de bouleau servit probablement à la fabrication ou la réparation d'objets faites de ce matériau. Les spécimens de cuir tanné et brut ne peuvent être interprétés parce qu'ils sont trop fragmentaires.

Les listes de marchandises et de provisions contiennent également plusieurs articles énigmatiques. Ainsi en est-il du soufre (sans doute destiné à un usage médical ou à la fabrication d'allumettes), des balles de coton, des plumes en laine peignée. (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 66, 69; B.39/a/5b, 77, 81).

Même si certains artefacts du comptoir Nottingham sont des marchandises égarées ou endommagées et mises au rebut, la majorité des objets sont à rattacher aux occupants du comptoir. Ceci est indiqué non seulement par les témoins archéologiques (provenance et usure), mais aussi par le journal du comptoir attestant que les employés de la compagnie achetaient diverses quantités de marchandises pour leur usage personnel (le détail de tous les achats consignés des trois premières saisons est donné à l'appendice D). Les comptes (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-68; B.39/a/5b, fol. 63, 76-79, 94) révèlent que les

vêtements, les accessoires de vêtement et le tissu à la verge constituaient le groupe le plus divers. Dans les vêtements prêts à porter, ce sont les chemises, particulièrement celles en coton, qui dominent, suivies par les pantalons. Le mouchoir était l'accessoire le plus commun. Dans le cas des tissus, c'est le tissu bleu uni qui était le plus demandé, suivi du tissu à jarretière et de la flanelle. Même si quelques hommes achetèrent également des aiguilles et auraient pu confectionner leurs propres vêtements, la majorité d'entre eux les auraient fait faire par le tailleur du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 22; B.39/a/3, fol. 6a, 7, 9, 19).

Les autres marchandises qui furent utilisées en grande quantité comprennent le tabac (surtout le tabac roulé; le "Spencers twist" et le tabac coupé étant moins demandés), le sucre (par ordre de popularité: cassonade, sucre brun et sucre en pain) et le brandy fortement alcoolisé. Les couvertures, surtout les grandes, étaient très en demande. Parmi les articles les moins demandés il y avait (par ordre descendant de fréquence) les peignes en corne et en ivoire, les échevaux de ficelle, le savon, les couteaux assortis et les miroirs. Les objets uniques comprennent un verre ardent, un moule en fer blanc, une marmite en cuivre de 1 gal 1/2, une livre de sel et, chose tout à fait inattendue, une main de papier à lettre uni (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-68; B.39/a/5b, fol. 63, 76-79, 94).

Les ossements d'animaux, complétés par les documents historiques, nous donnent une idée de l'économie de subsistance du comptoir. Comme c'est là le sujet de l'étude détaillée de Anne M. Rick (appendice B), nous nous contenterons ici de donner un aperçu général.

Les ossements d'animaux représentent au moins 42 espèces d'animaux dont 19 oiseaux, 14 mammifères, 7 poissons et 2 mollusques. Parmi les oiseaux, 15 espèces sont comestibles, tandis que les autres sont généralement considérés commes des charognards ou des oiseaux nuisibles qui ne furent sans doute pas mangés. Même s'ils l'avaient été, la corneille, le goéland argenté, l'épervier et les deux corbeaux qui constituent ce groupe, auraient fourni moins de 4 kg de viande au garde-manger. Le gibier à plumes comestible dominant est l'oie tant sur le plan du nombre minimal d'individus que sur celui de la quantité de chair fournie. Les 41 oies auraient donc fourni environ 100,83 kg (73,3 %) de chair d'oiseau utilisable. Viennent ensuite les cygnes (20,67 kg; 15,0 %), suivis des canards (10,65 kg: 7,7 %), des grues (3,18 kg; 2,3 %) et des gélinottes/lagopèdes (2,23 kg; 1,6 %).

Sept des mammifères consignés furent certainement consommés au site comme en attestent les inscriptions du journal du comptoir ou les marques de débitage sur les ossements. En commençant par l'espèce fournissant le plus de viande, il y a l'orignal (1089,6 kg), le bison (227,0 kg), le caribou (137,5 kg), le chien/loup (22,5 kg), le castor (22,2 kg), le lièvre d'Amérique (15,4 kg) et le chien (9,0 kg). Les animaux à fourrures qui ont peut-être été mangés sont le renard roux et arctique, le rat musqué, la martre, le carcajou et le lynx. Si elles ont été jugées mangeables, ces espèces auraient fourni un total combiné de 33,7 kg de viande. Les deux dernières espèces, soit la souris sylvestre et le campagnol, sont classées comme des espèces nuisibles

Contrairement aux oiseaux et aux mammifères, toutes les espèces de poisson sont considérées comestibles. Le brochet, le corégone et le doré jaune sont les plus nombreux et ont fourni presque 85 pour cent du total de la chair de poisson utilisable. La truite de lac (10,2 %), la lotte (3,0 %), la laquaiche aux yeux d'or (1,2 %) et le cyprin-sucet (0,8 %) ont constitué le reste.

Les mollusques sont représentés par trois lamellibranches d'eau douce: deux grosses moules et un anodonte. Deux individus provenaient de contextes (fosse D et la grande fosse de la pièce D de la grande maison) suggérant qu'ils auraient été mangés. Le troisième spécimen, une moule, fut recueilli dans la

couche de surface de la pièce D et aurait pu être déposé par un prédateur naturel. À en juger par leur rareté, les mollusques ne constituaient pas une nourriture commune.

D'après les calculs de la quantité minimale de chair utilisable, fondés sur le matériel archéologique, les mammifères ont fourni 84,5 pour cent des provisions de viande, tandis que les poissons et les oiseaux ne fournirent que 7,9 et 7,6 pour cent respectivement. Ces données sont en désaccord avec les documents historiques qui soulignent que le poisson était la principale source de protéines. Le pourcentage élevé obtenu pour les mammifères est peut-être attribuable en partie au fait que le calcul de la quantité de chair utilisable des trois gros mammifères (orignal, bison et caribou) a été fondé sur l'hypothèse que des carcasses entières avaient été apportées au site et non pas seulement des parties de ces dernières comme il est fréquemment mentionné dans le journal du comptoir (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11, 19, 21; B.39/a/4, fol. 15; B.39/a/5a, fol. 6, 8). Néanmoins, même en réduisant la quantité de chair de mammifère utilisable d'au plus 85 pour cent pour tenir compte de ce fait, le total de viande de mammifère est encore supérieur à celui des poissons et des oiseaux combinés. Ainsi la différence dans le rapport poisson/mammifère s'explique plus par une sous-représentation du poisson que par une surestimation de la quantité de viande de mammifère utilisable de la part du zooarchéologue.

La rareté des restes de poisson au site peut s'expliquer de plusieurs façons. En premier lieu, les arêtes de poisson plus petites et très fragiles ne se seraient pas préservées aussi bien que les os de mammifères. En deuxième lieu, il se peut que les restes de poisson furent donnés aux chiens surtout en temps de quasi-famine. En dernier lieu beaucoup des poissons pris pendant l'hiver étaient séchés pour servir de provisions pour le voyage de printemps annuel au comptoir Cumberland (en 1803, 160 lb de poisson séché furent allouées à chacun des trois canots; A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 25). Par conséquent les arêtes de ces poissons n'auraient pas été déposées au site.

Si tout le poisson fut pris par les employés de la compagnie, la majorité des oiseaux et des mammifères auraient été obtenus des Indiens. Les feuilles de compte contenues dans le journal tenu par Fidler (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-68) permettent de voir à quel point on comptait sur la population indigène pour obtenir de la viande et d'autres aliments. Ainsi au cours de la saison 1802-1803, la "provisions correspondence" (marchandises troquées contre des provisions) s'élevait à 270 plues 1/2 comparativement à seulement 210 plues 13/16 de marchandises vendues. Outre la viande, les Indiens fournissaient de la graisse et des racines (A.C.B.H., B.39/a/1, fol. 11; B.39/a/3, fol. 15; B.39/a/4, fol. 19). Une certaine quantité de viande sous forme de bacon fut également apportée du comptoir Cumberland et la Compagnie du Nord-Ouest rivale a également fourni de la viande d'orignal à au moins deux reprises (A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 70; B.39/a/5a, fol. 6; B.39/a/5b, fol. 82).

La diète à forte teneur en protéines des occupants du comptoir était complétée dans une certaine mesure par des pommes de terre et des navets cultivés sur place. Bien que la récolte annuelle était maigre, ces légumes furent sans aucun doute hautement appréciés. Fidler a aussi planté des choux une fois, mais son effort se serait soldé par un échec (A.C.B.H., B.39/a2, fol. 47). Les autres produits alimentaires comme les condiments, les spiritueux et les fruits secs étaient apportés du comptoir Cumberland chaque automne par la brigade retournant au pays de l'Athabasca (tableau 28).

Parmi les plantes indigènes que les occupants du comptoir utilisèrent peut-être, il y a le cournouiller stolonifère (Cornus stolonifera), le chénopode (Chenopodium sp.), l'amélanchier à feuilles d'aune, les fraises, les framboises et les roses. Représenté par une seul graine trouvée dans la grande maison, le

Tableau 28. Liste des provisions pour 1802-1803 et 1803-1804 (A.B.C.H., B.39/a/2, fol. 70; B.39 /a/5b , fol. 82).

Provisions		1802-1803	1803-1804
Bacon	lbs.	28	-
Orge	gal.	8	8
Beurre	lbs.	46	24
Biscuits		74	8
Fromage		44	6
Café		3	2-1/2
Chocolat		4	5
Farine		150	150
Gingembre		1-1/2	-
Mélasse		57	-
Moutarde		3	3
Farine d'avoine	gal.	16	8
Poivre	lbs.	2	2-1/2
Piment		1-1/2	-
Pruneaux		16	-
Raisins secs		60	-
Rhum	gal.	8	8
Sel		3	2
Sucre brun (cassonade)	lbs.	121	141-1/2
en pain		31-1/2	35-1/2
non raffiné		-	2
Thé Souchong		4	2
Vinaigre	qts.	6	6
Vin	gal.	-	-

cournouiller stolonifère est un arbuste très utile. Non seulement ses baies sont-elles comestibles, mais ses racines, son écorce et son cambium ont des propriétés médicinales (R. Fecteau 1976: com. pers.). Plusieurs tribus de l'est fumaient ce qui était désigné sous le nom de "kinnickinnick", soit un mélange de cambium et de feuilles de tabac et de sumac (R. Fecteau 1976: com. pers.). Quant au chénopode, dont plusieurs graines ont été recueillies dans la fosse A, les feuilles des jeunes plantes étaient consommées comme légume vert (Moss 1959: 203). Les autres plantes, dont chacune présente des éléments comestibles, poussent encore aujourd'hui dans la région, mais n'ont pas été trouvées dans un contexte archéologique. Par conséquent leur inclusion dans le régime alimentaire de la population locale relève de la conjecture.

Outre le journal de Peter Fidler et quelques autres documents, les témoins archéologiques décrits dans ce rapport sont tout ce qui reste de la première entrée de la Compagnie de la baie d'Hudson dans la région de l'Athabasca riche en fourrures. Ces témoins, par très abondants, sont tout de même assez divers pour donner un aperçu général de la culture matérielle et de l'économie de subsistance du comptoir et, combinés aux documents historiques, fournissent une assez bonne idée de la vie quotidienne des occupants de ce dernier. Néanmoins, les documents archéologiques sont loin d'être complets. Ainsi on ne sait pratiquement rien des postes d'approvisionnement et de pêche associés au comptoir Nottingham. Il en est de même pour les établissements voisins de la

Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie XY. Il est à espérer que cet état de fait changera à mesure que d'autres sites de traite de fourrures de l'Athabasca seront fouillés.

APPENDICE A. IDENTIFICATION ET ANALYSE D'UNE SÉPULTURE DÉPLACÉE STRATIGRAPHIQUEMENT

Jerome Cybulski.

Introduction

La sépulture humaine étudiée ici a été découverte en 1972 au cours de la fouille archéologique menée par Karlis Karklins pour la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux de Parcs Canada. La fouille était celle du site du comptoir Nottingham, comptoir d'hiver de la Compagnie de la baie d'Hudson qui exista de 1802 à 1806 à l'extrémité ouest du lac Athabasca, près du fort Chipewyan en Alberta (58° 42' de latitude nord, 110° 8' de longitude ouest). Trouvaille inattendue, la sépulture empiétait sur les vestiges car la fosse avait été creusée au travers du plancher, du toit effondré et du mur sud-est de la pièce A de la grande maison. Selon Karklins, la sépulture daterait d'entre 1815 et 1855. L'autorisation du détachement local de la G.R.C. fut obtenue avant de procéder à sa fouille.

Karklins livra les os soigneusement emballés et identifiés par la cote 8R1M5 suivant le système de la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, au musée national de l'Homme le 26 octobre 1977 et demanda qu'une étude en soit faite pour déterminer la race, l'âge, le sexe, la stature, les difformités s'il y en avait, et les autres caractéristiques de l'individu en question. D'après notre analyse, il s'agirait d'un amérindien mâle agé de 25 à 28 ans environ. Cependant quelques caractéristiques du squelette, prises en soi, indiqueraient un certain métissage blanc. Abordons maintenant la description détaillée du squellette et de la sépulture, et la question de son appartenance raciale.

Le squelette et la sépulture

Le squelette est presque complet et les os sont généralement bien préservés. Il y a très peu de signes de dégradation et d'érosion post mortem. Quatre côtes gauches ont été brisées après la mort et un morceau de ces dernières manque. Quelques os des mains et des pieds manquent, dont deux phalanges médianes et sept distales et un carpien; les autres os des mains et des pieds ne révèlent aucune dégradation susceptible d'indiquer que les phalanges avaient été perdues avant ou après la mort et avant l'enterrement.

Le sternum n'a plus son appendice xiphoïde et le coccyx se réduit à un seul segment. Contrairement à tous les autres os qui sont intacts, le corps de l'omoplate gauche (près du bord vertébral et à ce dernier), le côté droit du manubrium et la tête des deux radius ont subi une dégradation post mortem. Trois petits fragments du cartilage thyroïde ossifié sont présents. Toutes les parties du squelette sont tachées assez uniformément en brun foncé et certains os sont couverts ici et là d'une substance poudreuse apparentée à de la craie.

D'après les photographies et les carnets de fouille fournis avec les ossements, le squelette gisait sur le dos dans une fosse rectangulaire, étroite et juste assez grande, qui avait entre 1,6 et 2,0 pi (48,8 - 61,0 cm) de profondeur.

Le squelette était couvert sur la longueur par trois planches calcinées. Les genoux et les chevilles étaient joints dans la ligne médiane anatomique. Les bras étaient collés au torse et les mains, paumes tournées vers le bas, reposaient sur les hanches sans se toucher. Le crâne articulé était face vers le haut et légèrement tourné vers la droite. En général les os s'étaient très peu déplacés si ce n'est le léger tassement qui est normal après la décomposition des parties molles. La perte de quelques os des mains et des pieds est peut-être attribuable à des rongeurs (comme l'a suggéré le directeur de la fouille), mais aucun des os ne présentait de trace de rongement. Il n'y avait aucun artefact qui aurait pu être des vestiges de vêtements (boutons notamment), d'habit de cérémonie ou d'offrandes funéraires.

Pathologie et difformités

Le squelette ne présente aucune marque révélatrice de la cause du décès, ni d'ailleurs de changements pathologiques évidents qui révéleraient des maladies graves ou des traumatismes. Les radiographies normales postéro-antérieures et latérales du crâne ne révèlent aucune anomalie interne. Le squelette présente cependant certains changements externes.

Il y a un petit creux de 8 mm sur 5 dans l'os frontal à gauche de la ligne médiane et à 25 mm de la suture coronale. La surface de ce creux est un peu irrégulière, mais le creux en soi est à peine décelable. Il s'agit peut-être là d'une cicatrice laissée par un kyste sébacé dans le cuir chevelu qui, s'il fut infecté, était inactif depuis un certain temps déjà à la mort de l'individu.

De légères traces érosives de nature ostéoarthritique sont présentes sur les surfaces articulaires correspondantes de chaque métatarse médian cunéiforme et le troisième métatarse ainsi que sur la partie dorsale de la surface articulaire proximale du premier métatarse gauche. Les autres signes probables de changement dégénératif sont de petits creux lisses et peu profonds sur les surfaces intervertébrales des corps des vertèbres depuis la septième vertèbre thoracique jusqu'à la seconde vertèbre lombaire. Ces creux correspondent peut-être à des nodules de Schmorl qui traduisent une hernie discale. Sur ce squelette, les petits changements osseux sont peut-être à interpréter comme des signes d'une contrainte intervertébrale naissante.

Le squelette présente également une spina-bifida (occulte) complète du sacrum, défaut congénital qui ne gêna sans doute pas la santé ni la mobilité de l'individu. Peut-être l'anomalie la plus notable de ce squelette est-elle la légère incurvation du quart distal de la diaphyse des tibias. Le reste de la diaphyse de ces os est droite. Il est possible que cette anomalie soit attribuable à une insuffisance de calcium durant la croissance des os. Cependant, le reste du squelette ne fournit aucun signe d'une carence de calcium généralisée. Tous les autres os sont assez substantiels (comme les tibias d'ailleurs) et bien formés. Donc l'incurvation des tibias est peut-être attribuable à un mauvais maintien durant l'enfance ou l'adolescence ou ne constitue peut-être simplement qu'une particularité morphologique de l'individu.

Les trente-deux dents sont intactes. Elles sont généralement bien formées sauf que les incisives inférieures et supérieures se chevauchent quelque peu. Une attrition occlusale (de légère à moyenne) a exposé un peu de dentine sur les prémolaires, les premières molaires et les deuxièmes molaires inférieures, et un peu plus sur les dents antérieures. La première prémolaire gauche inférieure était cariée. Avant la mort, il y avait eu fracture de la cuspide distolinguale de

la première molaire gauche supérieure, de la cuspide buccolinguale de la première molaire droite, peut-être de la surface incisive distale de l'incisive latérale gauche supérieure, et sans doute de la surface incisive médiane de l'incisive latérale droite. Presque toutes les dents, et plus particulièrement les molaires, ont des dépôts à la base de leur couronne.

Sexe et Age

Les mesures du crâne et des os longs suivant les techniques d'Olivier (1969), sont données aux tableaux 1 et 2. La figure 1 donne une vue frontale et latérale du crâne et du mandibule.

La robustesse générale du squelette, toutes les caractéristiques du pelvis, les grosses surfaces articulaires des os longs et la grosseur et la solidité du crâne (cf. Anderson 1969) dénotent clairement le sexe mâle. L'âge à la mort, en l'occurrence entre 25 et 28 ans, a été déterminé de la façon suivante: la morphologie de la face symphysaire de l'os pubien correspond aux critères établis par McKern et Stewart (1957) pour les âges 22-28 ans et à ceux de Todd (1920) pour les âges 25-26 ans; toutes les épiphyses des os longs et les autres centres secondaires d'ossification sont soudés à leur centre primaire respectif; les épiphyses médianes des clavicules sont soudées à leur diaphyse, mais la ligne de soudure est encore décelable. Le développement de l'os hyoïde et du sternum indique un âge inférieur à l'âge adulte moyen, tandis que les sutures crâniennes, comparées au tableau publié par Montague (1960: 609), témoigneraient d'un âge entre 26 et 29 ans. L'ossification du cartilage thyroïde, qui est présente sur ce squelette, commence vers l'âge de 25 ans (Gray 1973: 1123).

Race, morphologie squelettique, stature

L'identification du squelette du comptoir Nottingham comme étant celui d'un Amérindien se fonde sur une gamme de caractéristiques morphologiques et métriques du crâne et de la denture combinés. Les caractéristiques individuelles furent comparées aux différences morphologiques crâniennes des Blancs, des Noirs et des Mongols asiatiques étudiées par Krogman (1962), à la variation crânio-métrique moyenne dans ces trois groupes, laquelle est donnée de temps à autre par Olivier (1969), aux caractéristiques dentaires des Amérindiens données par Dahlbert (1951) et Sperber (1972), et aux connaissances de l'auteur acquises par l'analyse de squelettes humains livrés par des fouilles archéologiques faites au Canada. L'utilisation des données fournies par Krogman et Olivier est justifiée parce que les crânes d'Amérindiens ont certaines caractéristiques des Mongols asiatiques. En outre, les données morphologiques et métriques que ces auteurs abordent permettent d'éliminer la possibilité que le crâne du squelette du comptoir Nottingham soit celui d'un individu foncièrement blanc ou noir.

Les caractéristiques suivantes du squelette du comptoir Nottingham attestent de façon presque certaine son affinité amérindienne:

1. **Denture** - Les dents sont généralement grosses et bien formées; il y a occlusion du bord à bord; les incisives, bien qu'usées, semblent être en forme de pelle; chaque molaire inférieure à cinq cuspides et chaque molaire supérieure au moins quatre, et la configuration des cuspides en "Y" domine; sur au moins neuf molaires l'émail se prolonge jusque sur les racines.

Tableau 1. Mesures (mm) et indices du crâne et du madibule

Longueur maximale glabello-occipitale (crâne)	188
Largeur maximale bipariétale (crâne)	146
Hauteur basio-bregmatique	131
Hauteur auriculaire	115
Largeur minimale du front	96
Diamètre bizygomatique	144
Distance basion-nasion	100
Ligne basion-prosthion	103
Hauteur de la face supérieure	76
Hauteur totale de la face	126
Hauteur de l'orbite gauche	35
Largeur de l'orbite gauche (jusqu'au point maxillo-frontal)	44
Largeur de l'orbite gauche (jusqu'au dacryon)	39
Hauteur du nez	56
Largeur du nez	26
Longueur maxillo-alvéolaire	57
Largeur maxillo-alvéolaire	69
Longueur du mandibule	114
Largeur bigoniale	109
Largeur bicondylienne	131
Hauteur symphysaire	37
Hauteur de la branche montante gauche	41
Largeur minimale du ramus gauche	74
Module crânien	155.0
Indice crânien	77.7
Indice longueur/hauteur	69.7
Indice largeur/hauteur	89.7
Indice crânio-facial transverse	98.6
Indice gnathique	103.0
Indice de la face supérieure	52.8
Indice facial	87.5
Indice orbitaire (point maxillo-frontal)	79.5
Indice orbitaire (dacryon)	89.7
Indice nasal	46.4
Indice maxillo-alvéolaire	121.0
Poids du crâne avec dents (moins mandibule; en grammes)	583.1
Poids du madibule avec dents (en grammes)	133.6
Rapport du poids du mandibule et du poids du crâne	22.9

Tableau 2. Mesures (mm) et indices des os infra-crâniens

Mesure	Droit	Gauche
Longueur maximale des clavicules	163	163
Longueur maximale des humérus	350	348
Diamètre maximal de la tête des humérus	53	52
Diamètre minimal de la tête des humérus	49	48
Longueur maximale des cubitus	294	294
Circonférence minimale du corps des cubitus	40	39
Longueur maximale des radius	272	269
Circonférence minimale du corps des radius	45	44
Longueur maximale des fémurs	494	491
Longueur oblique des fémurs	487	487
Diamètre antéro-postérieur du milieu du corps des fémurs	31	31
Diamètre médio-latéral du milieu du corps des fémurs	29	29
Diamètre antéro-postérieur sous-trochantérien du corps des fémurs	29	29
Diamètre médio-latéral sous-trochantérien du corps des fémurs	39	38
Diamètre transverse de la tête des fémurs	54	54
Longueur maximale des tibias	386	390
Diamètre antéro-postérieur du corps des tibias au trou nourricier	40	41
Diamètre médio-latéral du corps des tibias au trou nourricier	27	26
Longueur maximale des péronés	378	382
Indice platymérique	74.4	73.7
Indice pilastrique	106.9	106.9
Incide cnémique	67.5	63.4
Indice de robustesse des cubitus	13.6	13.3
Indice de robustesse des radius	16.5	16.4
Indice de robustesse des fémurs	12.3	12.3
Indice radio-huméral	77.7	77.3
Indice tibio-fémoral	78.1	79.4
Indice huméro-fémoral	70.8	70.9
Indice intermembral	70.7	70.0
Stature (cm)	176.68±3.18	

Figure 1. Vues frontale et latérale du crane trouvé au comptoir Nottingham.

2. **Grosseur et forme du crâne** - La boîte crânienne est grosse, longue, large et basse; il y a une carène sagittale (le contour de la voûte est arqué); le front est très incliné.

3. **Morphologie faciale** - Le squelette facial est haut et large; l'ouverture du nez est étroite; la marge nasale inférieure est aiguë; il y a un léger prognathisme infra-nasal; le palais est parabolique; les os zygomatiques sont gros et quelque peu évasés et la soudure zygo-maxillaire inférieure est saillante.

La grosseur de la face et de la mâchoire sont des traits particulièrement révélateurs de l'affiliation mongolo-amérindienne du squelette. L'indice crânio-facial transverse (tableau 1), qui est le rapport entre la largeur de la face et la largeur de la boîte crânienne, est assez élevé et supérieur à la fourchette de 87 à 92 des Blancs donnée par Olivier (1969). Olivier donne des valeurs entre 94,5 et 96,5 pour les Mongols et des valeurs atteignant 101 pour les Esquimaux, lesquels passent pour avoir une face particulièrement large.

Le rapport entre le poids du mandibule et le poids du crâne (tableau 1) vient confirmer la largeur de la face et la robustesse de la mâchoire du squelette du comptoir Nottingham. Bien que les données comparatives soient rares, le crâne du squelette étudié ici est plus léger que les crânes moyens des Blancs et des Noirs (Olivier 1969), tandis que le mandibule est sensiblement plus lourd que les mandibules moyens des Blancs et des Asiatiques (Krogman 1962).

Quelques comparaisons avec les Indiens du Nord et les Esquimaux

Nous n'avons pu trouver de données morphologiques comparatives fondées sur des squelettes autochtones connus du voisinage immédiat ou éloigné du comptoir Nottingham. En effet, il existe très peu de données squelettiques sur les Indiens du Nord de l'intérieur du Canada. À notre demande, C.F. Merbs, de l'Arizona State University, a gracieusement fourni les données crânio-métriques inédites qu'il a recueillies sur quelques squelettes indiens du Nord et sur un grand nombre de squelettes esquimaux. Ces données comprenaient les mesures de quatre crânes mâles indiens et entre sept et onze crânes mâles esquimaux. Les crânes indiens provenaient du lac Griffin (61° 17' nord, 90° 47' ouest), du fort Good Hope (66° 15' nord, 128° 38' ouest) et du fort McPherson (67° 27' nord, 134° 53' ouest) dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le tableau 3 compare les mesures et les indices du crâne du comptoir Nottingham et les moyennes que nous avons calculées à partir des données de Merbs pour les crânes indiens et esquimaux. Les moyennes, arrondies au millimètre le plus près, reflètent certaines différences de morphologie crânienne connues entre les Indiens et les Esquimaux (Oschinsky 1964). Les mesures du crâne du comptoir Nottingham sont généralement semblables aux moyennes des crânes indiens, et la comparaison confirme davantage l'identification amérin-dienne de celui-là.

Stature

Le squelette infra-crânien de l'individu du comptoir Nottingham est remar-quablement robuste. Cela est indiqué en partie par le diamètre des têtes et des corps et des os longs et par les indices de robustesse donnés au tableau 2. En outre, les points d'attache des muscles sur les membres supérieurs et inférieurs sont prononcés.

L'individu vivant aurait eu une stature de 176,68 cm qui a été calculée à partir de la longueur moyenne des fémurs et des péronés au moyen de l'équation

de régression des mâles mongols formulée par Trotter et Gleser (1958). Soulignons que cette statute estimée correspond presque exactement à la longueur du squelette du comptoir Nottingham dans sa tombe. Karklins a mesuré le squelette, qui reposait dans une position virtuellement anatomique, "du dessus du crâne au dessous de l'os du talon" et a obtenu une taille de 5 pi 8 po ou 176,78 cm. Ces deux chiffres correspondent sans doute de très près la stature réelle de l'individu en vie.

Possibilité d'un métissage blanc

Considérées ensemble les caractéristiques morphologiques et métriques d'un crâne devraient permettre de déterminer la race de l'individu dans 85 à 90 pour cent des cas (Krogman 1962). La grande majorité des caractéristiques du crâne du squelette du comptoir Nottingham combinées aux caractéristiques

Tableau 3. Comparaison des mesures et des indices crâniens avec des moyennes* d'un échantillon de crânes indiens et esquimaux

Caractéristique	Moyennes crânes esquimaux (n = 7-11)	Comptoir Nottingham	Moyenne crânes indiens (N = 4)
Longueur du crâne	183	188	184
Largeur du crâne	135	146	147
Hauteur basio-bregmatique	135	131	132
Hauteur auriculaire	112	115	114
Largeur minimale du front	93	96	94
Diamètre bizygomatique	137	144	145
Hauteur totale de la face	127	126	122
Hauteur de la face supérieure	74	76	73
Distance basion-nasion	103	100	102
Ligne basion-prosthion	101	103	104
Hauteur du nez	54	56	53
Largeur du nez	23	26	25
Hauteur de l'orbite	36	35	33
Module crânien	150	155	154
Indice crânien	74	78	80
Indice longueur-hauteur	74	70	72
Indice largeur-hauteur	100	90	90
Indice crânio-facial transverse	101	99	98
Indice gnatique	98	103	102
Indice de la face supérieure	54	53	50
Indice facial	92	88	84
Indice nasal	42	46	47

* Moyennes, arrondies au millimètre le plus près, calculées à partir de données individuelles fournies par C.F. Merbs (1978: com. pers.)

dentaires suggèrent fortement que l'individu était Amérindien. Cependant la possibilité d'un certain métissage blanc ne peut être complètement rejetée quand on considère les trois caractéristiques suivantes prises en soi: la dépression de la racine du nez, le développement de l'arête sus-orbitaire et la stature. La racine du nez est assez profonde et les arêtes sus-orbitaires sont prononcées comme elles le sont typiquement chez les Blancs, mais non chez les Mongols. Cependant ces traits ne reflètent peut-être qu'une variation amérindienne régionale ou individuelle (cf. Anderson 1968).

En 1928, Grant (1930) recueillit des données anthropométriques sur les Saulteux et les Cris vivant dans le voisinage du lac Athabasca. Grant répartit les fréquences calculées pour son échantillon mâle saulteux et deux groupes: sang pur et métis. D'après ces données, la stature moyenne de 44 mâles sang pur était de 166,4 cm, tandis que celle de 20 métis mâles était de 171,1 cm. Les statures des individus du premier groupe allaient de 152,5 à 179,5 cm et celles des individus du deuxième de 155,5 à 179,5 cm. Donc seulement sept pour cent des statures des sang pur égalent ou dépassent la stature estimée de l'individu du comptoir Nottingham, tandis que 25 pour cent des statures des métis l'égalent ou la dépassent. Par conséquent, la stature de l'individu du comptoir Nottingham a de plus fortes chances d'appartenir au groupe des Métis qu'à celui des sang pur, sans toutefois pouvoir être exclue complètement du groupe de sang pur. Pour son échantillon de mâles cris, non divisé en groupe de sang pur et métis mais manifestement moins métissé avec des Blancs que l'échantillon des Saulteux, Grant a obtenu des statures allant de 146,5 à 170,5 cm et une moyenne de 161,0 cm.

Résumé

D'après les données squelettiques seules, les ossements contenus dans la sépulture du comptoir Nottingham déplacée stratigraphiquement seraient ceux d'un Amérindien mâle de 25 à 28 ans, robuste et grand. Trois caractéristiques des os interdisent d'éliminer complètement la possibilité d'un certain métissage blanc, mais elles pourraient tout aussi bien ne traduire qu'une variation individuelle. Les os ne fournissent aucun indice de la cause du décès et ne révèlent aucun changement pathologique attribuable à des maladies graves ou à des traumatismes. L'individu aurait souffert d'une contrainte intervertébrale thoracо-lombaire suggérée par des signes bénins d'osthéoarthrite dans les pieds, et aurait également eu un kyste sébacé dans le cuir chevelu.

SOURCES CITÉES

Anderson, J.E. 1968. "The Serpent Mounds Site Physical Anthropology". Art and Archaeology Occasional Paper No. 11, Royal Ontario Museum, Toronto.

---. 1969. The Human Skeleton; A Manual for Archaeologists. Éd. revue, Musées nationaux du Canada, Ottawa.

Dahlberg, A.A. 1951. "The Dentition of the American Indian". The Physical Anthropology of the American Indian, éd. par W.S. Laughlin, p. 138-176, New York, Viking Fund.

Grant, J.C.B. 1930. "Anthropometry of the Chipewyan and Cree Indians of the Neighbourhood of Lake Athabaska". Bulletin nº 64, Musées nationaux du Canada, Ottawa.

Gray, H. 1973. Anatomy of the Human Body. 29e éd. amér., éd. par C.G. Goss, Philadelphie, Lea Febiger.

Krogman, W.M. 1962. The Human Skeleton in Forensic Medicine. Springfield, C.C. Thomas.

McKern, T.W. et T.D. Stewart. 1957. "Skeletal Age Changes in Young American Males". Technical Report, EP-45, U.S. Quartermaster Research and Development Center, Natick.

Montague, M.F.A. 1960. An Introduction to Physical Anthropology. 3e éd., Springfield, C.C. Thomas.

Olivier, G. 1969. Practical Anthropology. Springfield, C.C. Thomas.

Oschinsky, L. 1964. "The Most Ancient Eskimos: The Eskimo Affinities of Dorset Culture Skeletal Remains". Canadian Research Centre for Anthropology, université d'Ottawa, Ottawa.

Sperber, G.H. 1972. "Dental Morphology of American Indians and Eskimos". Journal of the Canadian Dental Association, vol. 38, p. 231-232, Ottawa.

Todd, T.W. 1920. "Age Changes in the Pubic Bone". Part I. American Journal of Physical Anthropology, vol 3, p. 285-334, Philadelphie.

Trotter, M. et G.C. Gleser. 1958. "A Re-evaluation of Estimation of Stature Based on Measurements of Stature Taken During Life and of Long Bones After Death". American Journal of Physical Anthropology, vol. 16, p. 79-123, Philadelphie.

APPENDICE B. ANALYSE DES OSSEMENTS D'ANIMAUX

Anne Meachem Rick

Introduction

Le comptoir Nottingham, poste d'hiver de la Compagnie de la baie d'Hudson, se trouve dans l'île English à l'extrémité ouest du lac Athabasca, près de l'actuelle collectivité de Fort Chipewyan en Alberta. L'île, affleurement boisé du bouclier canadien, se trouve à 0,43 km à peine de la terre ferme. Cette région de lacs, de marécages et de forêt boréale à la confluence des rivières de la Paix, des Esclaves et Athabasca constitue le delta de la Paix et de l'Athabasca, une des grandes régions riches en faune de l'Amérique du Nord.

Le comptoir fut installé par Peter Fidler en 1802 pour exploiter la grande ressource de l'Athabasca, en l'occurrence les fourrures. Le comptoir fut abandonné au bout d'à peine quatre saisons parce que la Compagnie de la baie d'Hudson fut incapable de concurrencer la Compagnie du Nord-Ouest déjà installée dans la région. Cette occupation unique et courte fut la seule importante à cet endroit. Plus tard, sans doute entre 1815 et 1855, une sépulture fut creusée dans les ruines de la grande maison, et un certain nombre d'artefacts attestent de l'utilisation occasionnelle du site plus récemment.

Selon les saisons, il y avait entre 3 et 26 personnes au comptoir. Le principal bâtiment du comptoir était la grande maison qui comptait quatre pièces et trois cheminées. Deux petits bâtiments avec cheminées, à l'extrémité nord et sud du site, seraient des bâtiments de guet de la Compagnie du Nord-Ouest. Le comptoir comprenait également un entrepôt dont les vestiges furent découverts au cours de la fouille et une remise à poisson dont l'emplacement est toujours inconnu. La fouille a mis au jour des fosses dans la grande maison et au sud cette dernière.

La fouille a été faite en 1972, 1973 et 1977 sous la direction de Karlis Karklins, archéologue à la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux alors rattachée au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. La fouille de tout le site a été faite essentiellement à la truelle et à la pelle. Le criblage des déblais s'est limité à quelques cas spéciaux. Tous les os mis au jour en 1973 et 1977 ont été conservés, mais quelques-uns plus petits et non identifiables trouvés en 1972, ne l'ont pas été. Les os étaient bien conservés. La couche d'occupation avait en moyenne 0,6 pi et contenait beaucoup de décombres. Les fosses contenaient jusqu'à 4,4 pi de remblai.

La fouille a livré un total de 9359 fragments de vertébrés dont 2406 ont pu être identifiés au moins jusqu'à la famille. Il y avait 3558 os de poisson, 2606 os d'oiseau et 2844 os de mammifère qui composent 38 pour cent, 27,8 pour cent et 30,4 pour cent respectivement du total de l'échantillon d'os. Trois cent cinquante et un (3,8 %) os n'ont même pas pu être identifiés jusqu'à la classe de vertébrés et ont donc été classés dans la catégorie "classe incertaine". La fouille a également livré six fragments de mollusque. Quelques écailles de poisson ont été trouvées dans certains lots, mais ne sont pas étudiées ici.

Os de période incertaine

D'après les témoins archéologiques, le gros du matériel trouvé dans la couche 1 a été déposé après l'abandon du site. Les os de la couche 1, en tout 127

pièces, se composent en grande partie de fragments non identifiables, mais aussi de spécimens appartenant à des brochets, dorés, cygnes siffleurs, canards malards/canards pilets/canards chipeaux, grosses oies, lièvres, chiens/loups, chiens, orignaux, castors et lynx.

L'étude des os et de leur provenance indique qu'au moins certains d'entre eux dateraient de l'occupation de 1802-1806. Par exemple, le fragment de queursoir trouvé dans la couche 1 de l'unité 1M se rattache à celui trouvé dans le cellier de la même unité, et six vertèbres de lynx trouvées dans la couche 1 de l'unité 5 sont peut-être à associer aux vertèbres de lynx recueillies dans la couche 2 de l'unité 1N. En revanche, les humérus de canard de la couche 1 des unités de fouille 1D, 1H et 3D sont blanchis et appartiennent peut-être à une période d'activité postérieure à l'occupation du site.

Tous ces os auraient pu être exclus de l'analyse pour des raisons stratigraphiques. Nous avons préféré ne pas le faire d'abord en raison des désaccords stratigraphiques manifestes notés plus haut et du fait que les limites stratigraphiques sont souvent mal définies et que les os sont parfois déplacés de leur emplacement originel par des facteurs naturels. Ces 127 os constituent seulement 1,4 pour cent de l'échantillon total du site et même si leur inclusion modifie quelque peu les totaux des divers fragments, elle ne modifie pas le NMI.

Le remblai de la sépulture postérieure au site ne contenait qu'un os en l'occurrence un fragment non identifié d'os de mammifère moyen à gros. Ce spécimen a également été inclus dans le matériel de l'occupation de 1802-1806.

Méthode

L'abréviation NMI, qui est utilisée systématiquement dans le texte et les tableaux, désigne le nombre minimum d'individus de l'échantillon qui a été calculé à partir de toutes les données possibles comme le sexe, l'âge et la grosseur au lieu de seulement le nombre de l'élément le plus abondant de chaque espèce. Tous les os du site ont été considérés comme un seul assemblage pour le calcul du NMI.

Tous les fragments ont été comptés comme des pièces distinctes sauf dans le cas de cassures manifestement modernes. Dans de tels cas, les fragments ont été assemblés quand cela était possible et comptés comme une seule pièce (restaurée).

Même si tous les os livrés par les unités de fouille de la grande maison sont inscrits dans la colonne "bâtiment 1" du tableau 1, dans la discussion de l'intérieur de ce bâtiment (texte et tableaux), cet intérieur est plus précisément défini comme toutes les provenances des unités de fouille du bâtiment 1, sauf le remblai de la sépulture et les unités 1N et 1P (K. Karklins 1974: com. pers.). Seulement 41 des os ont été recueillis dans ces provenances exclues.

La faune de l'extrémité ouest du lac Athabasca a été étudiée en détail dans une autre étude zooarchéologique faite pour le compte de la Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, en l'occurrence celle du fort Wedderburn II à la pointe du Vieux Fort voisine (Rick 1975a). Certains points abordés en détail dans cette étude ne l'ont pas été ici et vice versa. Puisque les observations générales sur la faune s'appliquent aussi bien à un site qu'à l'autre, il est recommandé de consulter l'étude de la pointe du Vieux Fort.

Les os d'animaux ont été identifiés par comparaison avec les squelettes de la collection du centre d'identification zooarchéologique d'Ottawa et ceux d'autres collections du Musée national des sciences naturelles.

Poissons

Composition des vestiges de poisson

Sept sortes de poisson ont été décelées au site et tous sont des poissons qui atteignent une taille allant de moyenne à grosse. Sur le total de 3558 morceaux d'os, 844 (23,7 %) ont été identifiés et proviennent de 97 individus. Le doré était le poisson le plus commun tant en nombre d'os (45,3 % d'os identifiés) qu'en nombre d'individus (NMI - 33, 34,0 %). Viennent ensuite le corégone et le brochet (NMI - 28 et 24 respectivement). Le doré, le corégone et le brochet constituent ensemble 85 (87,6 % des individus dénombrés et 89,3 pour cent des os identifiés). L'échantillon comprend des spécimens de tous les genres de gros poissons vivant dans le lac sauf l'ombre arctique (Thymallus arcticus). Cette espèce qui fréquente les rivières se déversant dans le delta est peut-être plutôt rare dans le lac même.

Les 2714 os non identifiés (76, 3 %) étaient principalement des fragments de têtes, de côtes et de nageoires, et 1320 vertèbres. La fouille a aussi livré des écailles. Les vertèbres n'ont pas été étudiées faute de temps, et d'ailleurs elles n'auraient sans doute pas fourni plus de données que les éléments de tête identifiés. Cependant nombre de ces vertèbres sont identifiables.

Identification des espèces de poisson

Deux espèces du genre Catostomus, le meunier noir (C. commersoni) et le meunier rouge (C. catostomus) vivent dans le lac Athabasca. Deux des quatre os de meunier trouvés sont très probablement des os de meunier rouge. Le troisième appartient sans doute aussi à un meunier rouge, mais le dernier ne peut être identifié au-delà du genre. Les meuniers rouges sont plus communs dans le nord que les meuniers noirs et auraient d'ailleurs meilleur goût; ils se tiennent en eaux plus profondes et plus froides que les meuniers noirs bien que les deux espèces soient souvent prises ensemble (Scott et Crossman 1973: 534-535, 542). Pour des raisons de commodité, ces quatre os sont traités ici comme une seule unité.

Le grand corégone (Coregonus clupeaformis) et le cisco des lacs (C. artedii) vivent tous les deux dans le lac, mais faute de squelette adéquat pour comparaison, nous n'avons pas tenté de déterminer l'espèce pour les os de Coregonus. Le corégone atteint une taille plus grande que le cisco. Le nom "attihawmeg" ou "poisson blanc" utilisé dans les anciens récits pour décrire le principal poisson des pêches du nord désigne sans doute un mélange d'espèces de poisson apparentées au corégone.

Écologie et histoire

En raison de leur isolement, les comptoirs de fourrures du Nord-Ouest furent encouragés par leur compagnie à subvenir en grande partie à leurs besoins en nourriture pour éviter le recours à un approvisionnement coûteux depuis l'est (Smythe 1968: 245; Innis 1970: 299-301). C'est pourquoi des comptoirs comme le comptoir Nottingham et le fort Chipewyan furent souvent installés au bord de lacs et de cours d'eau poissonneux (Smythe 1968: 249). Si les oiseaux et les mammifères constituaient une nourriture bienvenue et nécessaire, elle n'en était pas moins incertaine de sorte que ce sont les pêches qui fournirent aux gens des

comptoirs la majorité des protéines nécessaires à leur alimentation. Tant les hommes que les chiens mangeaient du poisson presque toute l'année, poisson auquel s'ajoutaient parfois d'autres types de viande. Les rations de 1824-1825 au fort Chipewyan voisin étaient de quatre ou cinq poissons par homme par jour, soit huit à dix livres de chair, avec trois livres de pemmican ou viande séchée par homme par jour lorsque cette denrée était disponible. Les rations des chiens (et des femmes) étaient de deux poissons par jour. D'autres produits alimentaires comme de la graisse, du sel et des pommes de terre étaient parfois distribués (Krause 1972: 58-59).

Les pêches du comptoir Nottingham se trouvaient sur le lac Athabasca à moins d'une quinzaine de milles du comptoir et comprenaient plusieurs îles ainsi que la pointe du Vieux Fort sur la rive sud, et les eaux autour du comptoir même (Krause 1972: 9-18). Les pêcheurs allaient d'une pêche à l'autre selon la saison et l'importance de la prise. La pêche se faisait principalement au filet maillant toute l'année, même lorsque le lac était gelé avec une longue perche ("turlutte") et une ligne hâlée sous la glace par une série de trous percés dans cette dernière on réussissait à étendre les filets. On pêchait également à la ligne, pour prendre surtout de la truite de lac. La meilleure pêche se faisait à l'automne et au début de l'hiver quand le poisson excellait et abondait. À cette époque-là de l'année on prenait surtout du corégone car il frayait alors en eau peu profonde. Le doré et le brochet se pêchaient probablement toute l'année; Richardson (1836: 520) nota que le brochet mordait à l'appât en toute saison. La truite de lac, frayant à l'automne, était probablement pêchée en cette saison de même qu'en hiver et au début du printemps. La chair de meunier et de lotte, faute d'être jugée très bonne (Richardson 1836: 520-521; Krause 1972: 11), était sans doute consommée quand même car ces poissons étaient souvent abondants. La lotte, comme le corégone et la truite de lac, se tient en eau profonde l'été, mais pouvait être prise par des filets tendus en eau peu profonde les autres saisons; le meunier est un poisson d'eau relativement peu profonde. La laquaiche aux yeux d'or fraie dans le lac Claire dans le delta des rivières de la Paix et Athabasca, à l'ouest du comptoir Nottingham, mais n'était peut-être pas commune dans le lac Athabasca même. À l'exception de deux endroits, en l'occurrence les Quatre Fourches et le lac Mamawi (Krause 1972: 48-64), les rivières et les lacs du delta ne semblent pas avoir été très exploités par les commerçants de fourrures de la région même si plusieurs espèces y frayaient. Sans doute était-il plus profitable de se contenter de pêcher au filet dans le lac Athabasca.

La truite de lac, le doré, la laquaiche aux yeux d'or, le brochet et le corégone sont aujourd'hui des poissons communs du lac Athabasca quoique certains ne soient plus aussi abondants qu'autrefois, et encore récemment ils étaient pêchés commercialement ou le sont encore (Peace-Athabasca Delta Project Group s.d.). Les premiers récits de pêche dans le lac parlent surtout du corégone, mais la truite de lac, la laquaiche aux yeux d'or, le brochet, le doré, le meunier et la lotte y sont également mentionnés (Krause 1972: Fuller et La Roi 1971). Probablement que le corégone, la truite, le brochet et le doré étaient toujours très abondants et très recherchés.

Aux comptoirs de l'Athabasca le poisson était conservé principalement par congélation, séchage sur piquet et séchage du poisson débité en filets. Le gros des prises de l'automne et de l'hiver pouvait être congelé et se conservait pendant des mois si le temps demeurait froid. Quelques poissons étaient séchés en les enfilant sur des piquets par leurs branchies; cela se faisait à l'automne quand les journées étaient fraîches (Krause 1972: 41). La truite de lac, le brochet et le corégone étaient séchés; comme cela se fait encore aujourd'hui, on détachait sans doute les filets de la grande arête de telle manière que le poisson pouvait être mis à sécher sur les claies de bois les filets d'un côté et la grande

arête de l'autre (Krause 1972: 12-13). Une certaine quantité de poisson séché servait probablement à faire du pemmican. Le fumage et le salage n'étaient pas courants, semble-t-il, au fort Chipewyan (Krause 1972: 42) ni davantage au comptoir Nottingham vraisemblablement. Le poisson était d'habitude simplement bouilli pour faire une soupe ou un ragoût (Richardson 1836: 519; Krause 1972: 22).

Marques de débitage, calcination et grosseur

Peu d'os de poisson du site présentaient des marques de débitage et de calcination. Douze fragments de brochet et cinq de doré portaient des marques sans doute attribuables au débitage. L'os le plus souvent coupé est le cleithrum, soit le gros os derrière les branchies de chaque côté du corps, auquel sont attachées les nageoires pectorales. Huit cleithrums de brochet et deux de doré portaient des marques, habituellement à l'intérieur de leur grande courbe, qui indiquent l'endroit où la tête fut tranchée. Un dentaire et un maxillaire de brochet sont coupés en deux verticalement et deux dentaires de brochet portent des marques à l'extérieur près de l'extrémité antérieure. Deux parasphénoïdes de doré sont coupés en deux. Seulement 247 os de poisson sont calcinés dont quelques vertèbres et os de tête non identifiés, et 12 os de tête de brochet et un de doré. Beaucoup d'os avaient été rongés par des carnivores, probablement les chiens du comptoir.

La majorité des os de poisson appartiennent à des individus de grosseur moyenne de chaque genre ou espèce; les gros individus sont rares. L'échantillon ne contient pas de petits (jeunes) poissons de moins de une demie ou trois-quarts de livre peut-être parce qu'on n'en prit pas, les mailles des filets étant trop grosses, ou peut-être à cause d'une moins bonne préservation ou récupération de leurs os.

Répartition des os de poisson

La répartition des os de poisson manque d'uniformité; il y a de nettes concentrations à certains endroits. Le tableau 1 résume la répartition des os de poisson identifiés et non identifiés et la répartition globale de tous les os de poisson dans chaque témoin archéologique.

C'est la grande maison (bâtiment 1) et les fosses au sud de cette dernière qui contenaient la plus grande partie d'os de poisson. Ces témoins archéologiques correspondent également aux plus grandes unités de fouille. Les environs des deux petits bâtiments de la Compagnie du Nord-Ouest (bâtiments 3 et 4) contenaient de plus petites quantités d'os de poisson, en fait des quantités inférieures à celles que l'on s'attendrait à trouver dans ces unités de chaque côté de la grande maison qui livrèrent le moins d'os de poisson. La grande maison et les fosses contenaient des os des sept espèces de poisson identifiées dans l'échantillon du site, les bâtiments 1 et 3, six; le bâtiment 4, cinq et les tranchées de sondage, quatre (fig. 1). En nombre, les os de doré viennent toujours au premier ou au second rang, tandis que les os de brochet oscillent entre le premier et le troisième rang et ceux de corégone entre le premier et le quatrième rang.

Deux potelles (une seule a livré des os - tableau 2) et une fosse correspondent à l'emplacement de ce qui serait d'après l'archéologue l'entrepôt du comptoir. Ces témoins et leurs environs n'ont livré que 169 os de poisson. Par contre, la plus grande accumulation locale d'os de poisson se trouvait dans

Tableau I. Os d'animaux au comptoir Nottingham: sommaire des fragments et NMI

Espèces	Str. 1	Str. 2	Str. 3	Str. 4	Fos. A-B	Fos. C	Fos. D	Tr. de sond.	Total	NMI
Poissons										
Truite de lac Salvelinus namaycush	36	1	1	3	5	16	5	–	47	4
Corégone ou cisco Espèce Coregonus	71	6	16	5	76	2	10	2	188	29
Laquaiche aux yeux d'or Hiodon alosoides	7	2	1	–	4	–	1	–	15	3
Grand brochet Esox lucius	29	9	6	27	61	11	29	12	184	24
Meunier, vs. Catostomus (y compris C. catostomus)	2	–	–	–	1	1	–	–	4	1
Lotte Lota lota	4	1	5	8	2	1	–	3	24	4
Doré Stizostedion vitreum	260	13	15	22	134	13	41	4	382	33
Total des poissons identifiés	289	32	44	65	283	44	96	31	844	97
Os de poissons non identifiés	1352	137	67	161	653	36	209	99	2714	
Total des os de poissons	1641	169	111	226	936	80	295	120	3558	
Oiseaux										
Cygne siffleur Olor columbianus	1	–	–	–	–	1	2	–	4	1
Cygne trompette Olor buccinator	3	–	1	1	3	–	–	–	8	2
Petite oie	23	1	–	–	2	1	–	–	27	5
Oie moyenne	387	19	31	19	141	24	16	20	657	32
Grosse oie	16	2	1	1	12	2	1	1	36	4
Canard malard/pilet/chipeau Anas platyrhynchos/A. acuta/ A. strepera	31	–	–	7	11	3	38	1	91	10
Canard siffleur d'Amérique Mareca americana	4	–	–	–	–	–	–	–	4	1
Sarcelle à ailes vertes Anas carolinensis	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Morillon à tête rouge Aythya americana	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Cf. morillon à collier A. collaris	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1
Morillon à dos blanc A. valisineria	2	1	–	–	–	–	–	–	3	2
Espèce canard Anatidae	20	5	2	1	9	1	10	–	48	–
Buse pattue Buteo lagopus	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Buse Es. Buteo	–	1	–	–	–	–	–	–	1	–
Tétras des savanes Canachites canadensis	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Lagopède des saules Lagopus lagopus	9	–	–	1	3	–	–	–	13	3
Gélinotte à queue fine Pediocetes phasianellus	1	–	–	1	3	–	–	–	5	1
Famille des tétras Tétraonidae	4	1	–	1	7	–	1	–	14	–
Grue canadienne Grus canadensis	–	–	–	2	1	–	2	–	5	1
Goéland argenté Larus argentatus	–	–	–	1	–	–	–	–	1	1
Grand corbeau Corvus corax	–	–	–	1	17	–	–	–	18	2
Corneille américaine C. brachyrhynchos	–	–	–	–	–	–	1	–	1	1
Total d'os d'oiseaux ident.	505	30	36	36	209	32	71	22	941	71
Petits oiseaux non identifiés	2	–	–	–	2	–	1	–	5	–
Oiseaux moyens non identifiés	18	17	3	7	9	–	24	9	87	–
Oiseaux moyens à gros non identifiés	319	29	40	71	350	5	40	41	895	–
Gros oiseaux non identifiés	160	94	37	74	194	26	41	52	678	–
Total des oiseaux non identifiés	499	140	80	152	555	31	106	102	1665	–
Total des oiseaux	1004	170	116	188	764	63	177	124	2606	–

Tableau 1. (suite)

Espèces	Str. 1	Str. 2	Str. 3	Str. 4	Fos. A-B	Fos. C	Fos. D	Tr. de sond.	Total	NMI
Mammifères										
Lièvre d'Amérique *Lepus americanus*	91	11	2	31	81	9	71	6	302	22
Castor *Castor canadensis*	6	4	–	1	2	–	1	–	14	2
Souris sylvestre *Peromyscus maniculatus*	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1
Campagnol Espèce *Microtus*	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Rat musqué *Ondatra zibethicus*	–	3	–	–	–	–	–	1	4	1
Chien/loup *Canis familiaris/lupus*	2	–	–	2	11	1	3	–	19	2
Chien *C. familiaris*	2	73	–	9	1	–	2	1	88	2
Renard roux *Vulpes vulpes*	1	2	1	–	4	–	5	–	13	2
Cf. Renard roux *Alopex lagopus*	–	1	–	–	–	–	–	–	1	1
Martre d'Amérique *Martes americana*	–	1	–	–	–	–	–	–	1	1
Carcajou *Gulo luscus*	–	1	–	1	37	–	1	–	40	2
Lynx *Lynx canadensis*	7	8	–	4	1	2	1	8	31	2
Orignal *Alces alces*	24	3	2	10	13	26	20	1	99	6
Caribou *Rangifer tarandus*	–	–	1	–	–	–	–	–	1	1
Famille des cervidés Cervidae	1	–	–	1	1	–	1	1	5	–
Bison *Bison bison*	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1
Total des mam. identifiés	135	107	7	59	151	39	105	18	621	47
Mammifères moyens non identifiés	11	6	–	4	29	–	8	5	63	–
Mammifères moyens à gros non identifiés	201	71	42	148	165	30	231	72	960	–
Gros mam. non identifiés	131	130	55	121	193	96	402	72	1200	–
Total des mam. non ident.	343	207	97	273	387	126	641	149	2223	–
Total des mammifères	478	314	104	332	538	165	746	167	2844	–
Classe incertaine	109	21	5	73	63	–	41	39	351	–
Total des os	3232	674	336	819	2281	308	1259	450	9359	–
Mollusques										
Fat mucket *Lampsilis radiata*	1	–	–	–	–	–	1	–	2	2
Anodonte *Anodonta grandis*	2	–	–	–	–	–	–	–	2	1
Unionidés d'eau douce Unionidae	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–
Total des mollusques	5	–	–	–	–	–	1	–	6	3
Total des vestiges fauniques	3237	674	336	819	2281	308	1260	450	9365	

les fosses A-B, qui furent le principal dépotoir du site. On a trouvé sept cent soixante-dix-huit fragments identifiés et non identifiés d'os de poisson dans ces deux fosses et 138 éparpillés autour de ces dernières.

Dans les quatre pièces de la grande maison, la quantité d'os de poisson augmentait du nord au sud (tableau 3). Soulignons que la pièce A ne contenait que des os d'une seule espèce, le brochet, tandis que les autres pièces contenaient des os de cinq à sept espèces. La grande fosse de la pièce D a livré plus d'os de poisson que toutes les autres (tableau 2).

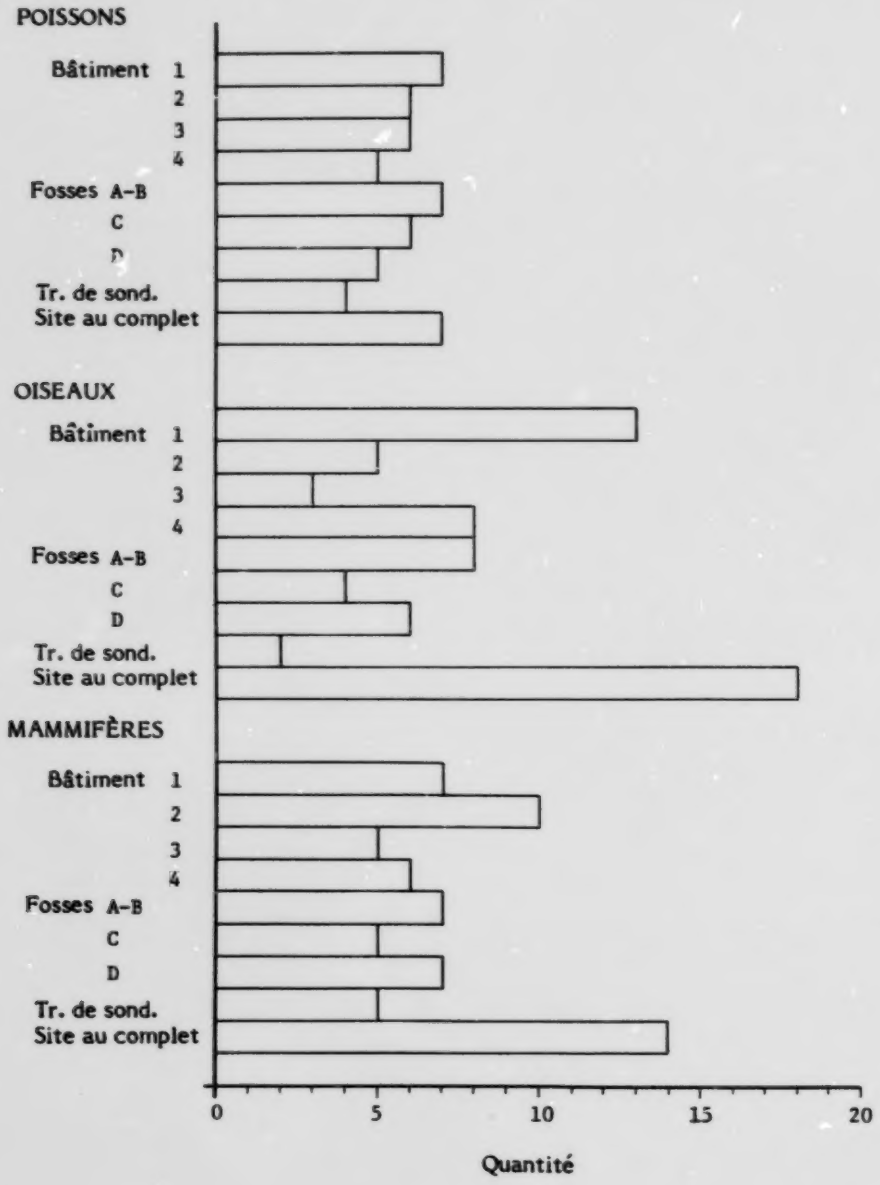

Figure 1. Nombre des espèces (ou des groupes apparentés) présentes dans les témoins archéologiques du comptoir Nottingham. (Dessin: S. Epps.)

Tableau 2. Os recueillis dans les fosses et autres dépressions

Espèces	Grande maison					Entrepôt		Dépotoirs			Total
	Cellier pièce A	Fosse pièce B	Fosse pièce C	Grande fosse pièce D	Petite fosse pièce C	Cellier	Potelle	Fosses A-B	Fosse C	Fosse D	
Poissons											
Truite de lac		2		4				5	15	3	29
Corégone/cisco		9		26	16		3	67	2	9	132
Laquaiche aux yeux d'or		1		3	1			4		1	10
Grand brochet		1		15	1		2	58	7	14	98
Meunier				2				1			3
Lotte				2				2	1		5
Doré		9	23	52	36	1	2	106	5	23	257
Poissons non identifiés	4	41	9	445	108	7	1	535	28	105	1283
Total des poissons	4	63	32	549	162	8	8	778	58	155	1817
Oiseaux											
Cygne trompette			1					3			4
Petite oie				18	2		1	2			23
Oie moyenne	1	15		275	29	1	3	123	13	4	464
Grosse oie	1			3	3			10	2		19
Canard malard/canard pilet/ canard chipeau	1	5		16	1			10	1	16	50
Canard siffleur d'Amérique					3						3
Sarcelles à ailes vertes		1									1
Morillon à tête rouge		1									1
Morillon à dos blanc							1				1
Canard		1		12	5			7	1		26
Lagopède des saules	1	4		3				3			11
Gélinote à queue fine					1			3			4
Famille des tétras	1	1						3		1	6
Grue canadienne								1		2	3
Grand corbeau								17			17
Oiseaux non identifiés	2	34	1	253	73	15	1	505	14	50	951
Total des oiseaux	7	62	2	580	117	16	9	687	31	73	1584
Mammifères											
Lièvre d'Amérique	5	4		13	23	8		72	3	28	156
Espèce Microtus		1									1
Rat musqué						1					1
Chien/loup								11		3	14
Chien						63		1		1	65
Renard roux				1						3	4
Carcajou								18			18
Lynx				1							1
Orignal	3		2	6	1	2		11	18	16	58
Famille des cervidés			1					2			3
Mammifères non identifiés	12	20	3	59	23	20	6	187	68	197	595
Total des mammifères	20	25	6	80	47	94	6	302	89	248	916
Classe incertaine		2		39	19	6		55		11	132
Total des os	31	152	40	1248	345	124	23	1822	178	487	4449

Tableau 3. Os de poisson recueillis à l'intérieur de la grande maison (os identifiés et non identifiés)

Pièce	Provenance archéologique	Nombre d'os	Total	Sommaire des espèces par pièce
A	plancher	3		brochet
	cellier	4	7	
B	plancher	6		truite de lac, corégone,
	cheminée	5		laquaiche aux yeux d'or,
	fosse	63	74	brochet, doré lotte
C	plancher	169		truite de lac, corégone, laquaiche
	fosse	32	196	aux yeux d'or, brochet, doré
D	plancher	611		truite de lac, corégone,
	cheminée	17		laquaiche aux yeux d'or,
	grande fosse	549		brochet, meunier, lotte, doré
	petite fosse	162	1339 1	
			1610 1	

Oiseaux

Composition des vestiges d'oiseaux

L'échantillon d'os d'animaux comprend des spécimens d'au moins dix-neuf espèces d'oiseaux. Il y a 2606 os d'oiseaux dont 941 (36,1 %) ont été identifiés jusqu'à la famille ou une catégorie inférieure. Les os d'oie dominent avec 720 morceaux (76,5 % des os d'oiseaux identifiés). Il y a 149 morceaux d'os de canard (15,8 %), 12 de cygne (1,3 %) et 5 de grue canadienne (0,5 %). Donc 94,2 pour cent des os d'oiseaux identifiés appartiennent à des espèces aquatiques. Du point de vue du NMI, 85,7 pour cent sont des individus d'espèces aquatiques. Les tétras (gélinottes et ptarmigans), le grand corbeau, la corneille, la buse pattue et le goéland argenté (cette espèce n'est pas considérée aquatique au même sens que les oiseaux précédents) forment le reste des os d'oiseaux identifiés, soit 5,8 pour cent.

Les 1665 morceaux non identifiés (63,9 %) ont été divisés en quatre catégories: petits oiseaux, 5 morceaux; oiseaux moyens, 87 morceaux; oiseaux moyens à gros, 895 morceaux; gros oiseaux, 678 morceaux. Ces morceaux sont des morceaux d'os longs surtout et de quelques vertèbres et phalanges. Les cinq os de petits oiseaux auraient sans doute pu être identifiés, si nous avions disposé de meilleurs squelettes de référence. La majorité des fragments d'os d'oiseaux moyens à gros et de gros oiseaux semblent provenir d'oies.

Identification des espèces d'oie et de canard

Les os d'oie ont été groupés en trois catégories fondées sur la grosseur du corps au lieu d'être classés par espèce à cause de la difficulté d'identifier les os d'après leur forme ou leur grosseur. Il y aurait pu y avoir au moins six types d'oie dans la région du site. L'oie à front blanc (Anser albifrons) de grosseur moyenne et la petite oie blanche (Chen caerulescens) traversent le lac Athabasca dans leur migration du printemps et de l'automne et la très petite oie de Ross (Chen rossii) est également une migratrice. En outre, trois voire quatre sous-espèces de la bernache canadienne (Branta canadensis), de taille petite, moyenne et grosse, fréquentent peut-être aussi la région à l'époque des migrations ou pour y nidifier.

Si beaucoup de morceaux d'os d'oie ne peuvent être assignés à une espèce ou sous-espèce particulière, quelques éléments révélateurs de l'échantillon fournissent tout de même quelques données. La majorité des os d'oie de grosseur moyenne semblent provenir d'oies blanches ou d'oies à front blanc, ou des deux, d'après les traits distinctifs du sternum, de la fourchette et de la coracoïde. Quelques morceaux de la catégorie des oies moyennes appartiendraient à la bernache canadienne à cause de la forme des os et du nombre des os de jeunes individus (la bernache canadienne est la seule oie qui nidifie au lac). Les spécimens de la catégorie des grosses oies furent jugés trop gros pour appartenir à l'oie à front blanc ou à l'oie blanche typique, mais il n'est pas exclu qu'ils proviennent d'individus anormalement gros de ces espèces. Plusieurs os de grosses oies présentent des traits typiques de la bernache canadienne, tandis que d'autres os n'ont pas de traits distinctifs ou ont perdu leur portion révélatrice. Parallèlement, certains os de petites oies appartiendraient à la bernache canadienne, tandis que d'autres pourraient tout aussi bien être des os de bernache canadienne ou de l'oie de Ross. Malgré les difficultés d'identification, il semble y avoir au moins deux espèces, en l'occurrence la bernache canadienne et une autre espèce. La présence de plus de deux espèces est probable.

Les gros canards du genre Anas, qui fréquentent le lac Athabasca, soit le canard malard (A. platyrhynchos), le canard pilet (A. acuta) et le canard chipeau (A. strepera), ont été groupés ensemble. Bien que les os du canard malard soient habituellement plus gros et beaucoup plus robustes que ceux du canard pilet, ces différences s'atténuent quelque peu chez la femelle malard et le mâle pilet. Le squelette du canard chipeau a à peu près la même grosseur que celui du canard pilet bien que pour certaines mesures les os du canard chipeau se situent dans la fourchette inférieure des mesures du canard malard. Également le canard chipeau tend à s'apparenter au canard malard par la robustesse de certains éléments de son squelette. Là où le canard chipeau est absent, il est possible, dans la majorité des cas, de distinguer le canard malard du canard pilet à l'aide d'une mesure ou d'une combinaison de mesures. Là où les trois sont présents, la majorité des os de canard chipeau aboutissent probablement dans le groupe "canard pilet" sauf peut-être certains os susceptibles d'être classés avec les os de canard malard.

L'os de gros Anas le plus abondant au site étant l'humérus (21 morceaux), il fut donc soumis à une étude approfondie. Une table de mesures comparatives et l'examen visuel ont permis de déterminer que 13 pièces étaient des humérus de canard malard. Huit fragments auraient pu être des humérus de canard pilet ou de canard chipeau. Il y a de gros os, sans doute des os de malard, parmi les autres éléments de gros Anas du site.

À l'époque moderne, le canard malard et le canard pilet ont abondé dans le delta de l'Athabasca, tandis que le canard chipeau s'y est fait plus rare. S'il en était ainsi à l'époque du comptoir Nottingham, le canard malard et le canard

pilet auraient constitué la majorité des canards de surface capturés.

Écologie et histoire

Le gibier à plumes aquatique était une importante source de viande aux comptoirs de traite des fourrures (Richardson 1836: 512-517; Innis 1970: 132-133; MacFarlane 1908: 303-322; Preble 1980: 297-304) et un changement bienvenu à l'ordinaire composé de poisson. En plus de leur valeur alimentaire, les oies et les cygnes fournissaient des peaux à exporter (Innis 1970: 307; Preble 1980: 309-310).

Il n'est guère étonnant que les occupants du site aient tant compté sur les oiseaux aquatiques car le comptoir Nottingham avait la chance de se trouver dans le delta des rivières la Paix et Athabasca qui est une des régions les plus riches en gibier à plumes aquatique de l'Amérique du Nord. Les quatre grandes voies migratoires traversent le delta, et de nombreuses espèces d'oiseaux et des nombres importants d'individus fréquentent ses lacs et ses marécages. Les cygnes, oies, canards et grues comptent parmi les habitants du delta à diverses périodes de l'année. Le matériel faunique reflète cette diversité et cette abondance.

D'avril à juin et encore en septembre et octobre les oiseaux migrateurs se rassemblent aux lacs, étangs et cours d'eau du delta. C'est à ces époques-là de l'année que les commerçants de fourrures tuaient un grand nombre d'oiseaux, plus particulièrement des oies (MacFarlane 1908: 304-322; Preble 1908: 297-310). Après le départ des oiseaux migrateurs au printemps, il restait les espèces nidificatrices dans la région. À la fin de l'été, beaucoup de ces oiseaux et d'autres qui avaient nidifié ailleurs se réfugiaient sur les lacs du delta pour la mue. À ce moment-là les oiseaux étaient particulièrement vulnérables, car incapables de voler, ils pouvaient facilement être attroupés par les chasseurs qui les assommaient ou les abattaient ensuite (Richardson 1836: 514).

Les oiseaux terrestres de la famille des tétras (gélinotte et ptarmigan) abondaient durant certaines saisons et on sait qu'ils constituaient, à certains comptoirs, une importante source de nourriture durant l'hiver qui était souvent un temps de quasi disette (Richardson 836: 506-507). Le tétras des savanes (Canachites canadensis), la gélinotte huppée (Bonasa umbellus) et la gélinotte à queue fine (Pedioecetes phasianellus) sont des résidents permanents du lac Athabasca même s'ils font parfois de courtes migrations. Le lagopède des saules (Lagopus lagopus) et peut-être le lagopède des rochers (L. mutus) ne fréquentent le lac que l'hiver (Godfrey 1966: 111-112). Ces espèces pouvaient être abattues au fusil, prises au filet ou au collet ou parfois même assommées avec des gourdins.

En général, beaucoup d'os d'oiseaux aquatiques contenus dans les vestiges fauniques indiquent la taille ou la présence des espèces dans la région ou les deux. Ainsi, les cygnes sans être communs peut-être étaient de gros oiseaux bien en chair. Les oies sont grosses et étaient très abondantes durant les migrations. Les canards malards, pilets et chipeaux ainsi que les morillons à dos blanc sont tous des canards de bonne taille qui ont sans doute été aussi abondants dans le voisinage du comptoir Nottingham au XIX^{e} siècle qu'ils l'ont été au XX^{e} siècle. D'après les dénombrements faits dans le delta des rivières la Paix et Athabasca en 1969 et 1970 (Nieman et Dirschl 1973) ces quatre espèces de gros canards sont parmi les plus abondantes de la région.

Douze des 16 canards du site sont des canards de surface (groupe malard, sarcelle et canard siffleur d'Amérique) et seulement quatre (morillon à tête rouge, morillon à collier et morillon à dos blanc) des plongeurs et cela en dépit du fait qu'un bon nombre d'espèces de gros canards plongeurs fréquentent la

région. Cependant, les plongeurs sont souvent plus difficiles à capturer parce qu'ils préfèrent des étendues d'eau plus grandes et plus profondes, et d'ailleurs leur chair est parfois jugée moins savoureuse. Il est donc possible que la chasse ait été axée davantage sur les canards de surface au détriment des plongeurs.

Marques de débitage, calcination et cuisson

Beaucoup d'os d'oiseaux portent des marques de débitage et de consommation. Sur 154 des 720 fragments d'oie (21,4 %) il y avait des marques de couteau à un ou plusieurs endroits. Tous les principaux éléments du squelette, sauf le crâne, portaient des marques de couteau, même les éléments distaux des ailes et des pattes (masse basiliaire et tarso-métatarse). À côté des marques de couteau aux extrémités des os qui sont sans doute à relier à la désarticulation de la carcasse, il y a également sur le corps des os longs de petites marques de couteau probablement faites au moment de la consommation de la chair cuite (voir aussi discussion des marques de couteau sur les os de mammifères). D'abondantes marques de couteau sur les omoplates, les fourchettes, les coracoïdes et les humérus attestent de la désarticulation des ailes à l'épaule, et les marques à l'extrémité distale de l'humérus et à l'extrémité proximale des radius et des cubitus indiquent que la partie inférieure de l'aile fut parfois coupée à cette articulation. Les pattes étaient parfois coupées en plusieurs points, le plus souvent à l'articulation distale (entre le tibio-tarse ou "pilon" et le tarso-métatarse). Les marques de couteau sur les surfaces ventrales de certains sternums montrent que la chair de la poitrine avait été enlevée soit avant soit après la cuisson.

Les marques de couteau sur le corps de deux humérus de grue canadienne et sur le corps d'un tibio-tarse et d'un humérus de cygne siffleur attestent peut-être du dépeçage de ces oiseaux. Quant aux marques sur deux coracoïdes, une fouchette et une omoplate de cygne trompette, elles attesteraient de la désarticulation de l'aile à l'épaule. Comme seulement 17 morceaux d'os de ces très gros oiseaux ont été recueillis au site, il est impossible de préciser davantage la façon dont ils étaient détaillés.

Sur les 149 os de canard 21 (14,1 %) portaient des marques de couteau: 17 os de malard/pilet/chipeau, 1 de canard siffleur d'Amérique, 1 de morillon à dos blanc et 2 de canards non identifiés. Situées surtout à l'épaule et au coude, les marques indiquent que les ailes avaient été coupées au-dessus et au-dessous de l'humérus. Deux tibio-tarses portaient des marques à leur extrémité distale, sans doute parce que la partie inférieure de la patte avait été enlevée. Un sternum avait été tranché sur la longueur pour séparer les muscles de la poitrine. Huit marques sur des corps d'os attestent peut-être de l'enlèvement de la chair.

Les marques de couteau sur les os d'oie et de canard montrent qu'environ un os d'oie sur cinq comparé à un os de canard sur sept portait de telles marques. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il fallait couper les plus gros oiseaux en plus de morceaux avant de les faire cuire.

Seulement deux des 33 pièces d'os (6,1 %) de gélinotte et de ptarmigan portaient des marques de couteau. Le corps d'une omoplate de lagopède des saules et l'extrémité proximale d'un humérus de tétras portaient des marques de couteau. Comme pour les oiseaux plus gros, ces marques attesteraient de la désarticulation de l'aile à l'épaule.

D'après la répartition des os d'oiseaux il est impossible de dire avec certitude si tout le débitage des oiseaux se fit au site ou non. Tous les principaux éléments du squelette des canards et des oies sont présents dans l'échantillon sauf pour les tarso-métatarses d'oie qui semblent sous-représentés

et pourraient indiquer que les pattes de ces oiseaux avaient été jetées ailleurs qu'au site. Il n'y avait aucune marque de couteau sur les os de corneille, de corbeau, de goéland ou de l'espèce Buteo.

Soixante et un des 1665 os d'oiseaux non identifiés portaient des marques de couteau. Plusieurs de ces marques se trouvaient sur les corps des os longs, tandis que certaines, aux extrémités d'os, attestaient de la désarticulation des membres. Deux cent cinquante-cinq (9,8 %) os d'oiseaux sur un total de 2606 portaient des marques de couteau.

Seulement 34 os d'oiseaux identifiés étaient brûlés ou calcinés: 16 d'oie, 7 de canard, 5 de gélinotte et de ptarmigan, 1 de cygne siffleur et 5 de corbeau. Sur ce nombre 5 os d'oie, 4 de canard, les 5 os de tétras et les 5 os de corbeau furent recueillis dans les fouilles englobant les fosses-dépotoirs A-B. Cent dix-neuf fragments d'os d'oiseaux non identifiés étaient brûlés. Sur le total des os d'oiseaux (2606 pièces) trouvés au site, 172 fragments (6,6 %) étaient brûlés.

Les méthodes de conservation et de cuisson des oiseaux employées au comptoir Nottingham relèvent presque entièrement de la conjecture. L'entrée du journal du comptoir du 27 septembre 1804 (Allen 1976a) indique que quatre kilogrammes d'oie et de canard avaient été salés. Innis (1970: 133), Preble (1908: 297) et Richardson (1836: 515) mentionnent dans leurs récits sur les territoires à fourrures que les oies étaient congelées ou salées. La seule méthode de cuisson dont il est fait état est celle à l'étuvée (Innis 1970: 133). D'après les marques de couteau sur les os, les carcasses auraient été coupées en assez petits morceaux, sans doute pour les mettre sans difficulté dans les marmites.

Substance médullaire, âge et sexe

Trois fémurs, deux tibio-tarses et un cubitus d'oie contenaient de la substance médullaire. Cette substance osseuse molle, qui est déposée dans les canaux médullaires des os des femelles avant et durant la ponte, constitue la source de calcium nécessaire à la formation des coquilles des oeufs (Rick 1975b). La présence de cette substance dans les vestiges fauniques indique donc que les oiseaux auxquels ces os avaient appartenu avaient été tués au printemps et révèle en même temps leur sexe. Elle atteste aussi que la chasse à l'oie au printemps se faisait au comptoir Nottingham. Les six fragments d'os d'oie contenant de la substance médullaire furent recueillis dans la grande maison, plus précisément dans les pièces C et D.

Il y avait également de la substance médullaire dans les fragments suivants d'os non identifiés: oiseau moyen (un peu plus gros qu'un canard): 1 fémur; oiseau moyen à gros: 7 fragments de corps d'os long; et gros oiseau: 5 fragments de tibio-tarse, 2 de cubitus et 1 de radius. Ces os se trouvaient dans les quatre bâtiments de même que dans les fosses A-B et D.

La majorité des os d'oiseaux recueillis sont des os d'individus adultes, mais il y avait tout de même quelques éléments d'individus jeunes. Deux fragments d'os de malard/pilet/chipeau et dix d'oie proviennent d'oiseaux très jeunes qui ont dû être tués durant l'été. Au moins une vingtaine d'autres os de canard et d'oie, surtout des os de la partie inférieure des pattes présentent des traits d'immaturité et proviennent sans doute de migrateurs du début de l'automne au lieu de juvéniles de l'été. Même si le squelette des oiseaux s'ossifie rapidement, le tarso-métatarse et le tibio-tarse dans une moins grande mesure peuvent demeurer plus ou moins poreux bien après le début de l'automne. Donc l'aspect "jeune" des os n'indique pas nécessairement que les oiseaux furent tués durant l'été.

Os travaillé

Seulement un os d'oiseau - le cubitus gauche d'un gros oiseau, peut-être une oie, présente des signes d'aménagement intentionnel (voir "Divers os et bois de cervidés travaillés", dans l'étude de Karklins qu'accompagne cet appendice).

Répartition

Le tableau 1 donne la répartition des os identifiés, des os non identifiés et du total des os d'oiseaux pour tout le site. C'est la grande maison (bâtiment 1) et les fosses au sud-est de cette dernière qui contenaient les plus grandes concentrations d'os. Les sites des bâtiments de la Compagnie du Nord-Ouest (bâtiments 3 et 4) ont livré peu d'os comparativement à la grande maison; à ces endroits les unités de fouille n'avaient qu'entre le tiers et la moitié de la superficie de celle de la grande maison, mais elles ne contenaient qu'environ le huitième de os livrés par la grande maison. Les os du bâtiment 1 comprennent au moins 13 espèces d'oiseaux, ceux du bâtiment 4 et des fosses A-B, 8 espèces, ceux de la fosse D, 6 espèces, ceux du bâtiment 2, 5 espèces, ceux de la fosse C, 4 espèces, ceux du bâtiment 3, 3 espèces, et ceux des tranchées de sondage, 2 espèces (figure 1). Les oies et les canards de divers types sont présents dans tous les témoins archéologiques, les cygnes dans tous les témoins sauf le bâtiment 2, les tétras dans tous les témoins sauf le bâtiment 3 et la fosse C, et les grues dans le bâtiment 4 et les fosses A-B et D.

Tableau 4. Os d'oiseaux de l'intérieur de la grande maison (os identifiés et non identifiés)

Pièce	Provenance archéologique	Nombre d'os	Total	Sommaire des espèces par pièce
A	plancher	19		oie, malard/pilet/
	cellier	7	26	chipeau, ptarmigan, tétras
B	plancher	8		oie, malard/pilet/
	cheminée	2		chipeau, canard moyen,
	fosse	62	72	morillon à tête rouge, ptarmigan, sarcelle, tétras
C	plancher	68		cygne trompette, oie,
	fosse	2	70	malard/pilet/chipeau
D	plancher	92		cygne siffleur, oie,
	grande fosse	580		malard/pilet/chipeau,
	petite fosse	117	789	canard siffleur d'Amérique, tétras des savanes, ptarmigan, canard moyen, gélinotte à queue fine, tétras
			957	

Dans la grande maison, c'est dans la pièce D qu'il y avait le plus d'os d'oiseaux (789 fragments) et dans la pièce A qu'il y en avait le moins (26 fragments). Également la pièce D contenait le plus d'os d'espèces identifiées (tableau 4). Deux cent soixante-quinze os d'oie ont été recueillis dans la grande fosse de la pièce D. Les quatre os de canard siffleur d'Amérique provenaient tous de la pièce D et auraient pu provenir d'un même individu.

Les os de canard se trouvaient dans les divers témoins archéologiques, mais étaient plus abondants dans le bâtiment 1 et les fosses au sud de ce dernier. La répartition des os d'oie (720 os) et du groupe gélinotte-ptarmigan (33 os) est semblable.

Les cygnes trompettes et siffleurs sont représentés par un nombre beaucoup plus petit d'os (12). Ils étaient éparpillés sur tout le site et leur répartition ne présente pas de particularité si ce n'est la concentration dans le bâtiment 1 et dans les fosses, ce qui est caractéristique de la majorité des groupes d'os d'oiseaux.

Les oiseaux qui peuvent être considérés comme des charognards ou des oiseaux nuisibles comprennent le corbeau, la corneille, le goéland argenté, la buse pattue et l'espèce Buteo. Ce ne sont d'ailleurs pas de bons oiseaux de gibier comme les oiseaux aquatiques et les gélinottes et les ptarmigans. Il n'y avait qu'un seul os, un tarso-métatarse de buse pattue dans la grande maison (pièce B) qui par ailleurs contenait beaucoup d'os d'espèces comestibles. La répartition des os de corbeau est notablement restreinte en ce sens que tous les os, sauf un trouvé au sud-ouest du bâtiment 4, avaient été recueillis dans les fosses-dépotoirs A-B. Il y avait en tout dix-sept os de corbeau qui provenaient de deux individus. Sans doute avaient-il été jetés entiers dans les dépotoirs.

Mammifères

Composition des vestiges de mammifères

La fouille a livré un total de 2844 os de mammifères. De ce nombre, 621 (21,8 %) sont identifiables au moins jusqu'à la famille et 2223 (78,2 %) n'ont pu être identifiés au-delà de la classe. L'échantillon compte quatorze ou quinze espèces, mais la présence de deux d'entre elles, souris sylvestre et Microtus, est sans doute accidentelle. Trois cent deux morceaux d'os (48,6 % des os de mammifères identifiés) sont des os de lièvre d'Amérique et 99 (15, 9 %) des os d'orignal. Des 47 individus comptés, 22 (46, 8 %) sont des lièvres d'Amérique et six (12,8 %) des orignaux. Toutes les autres espèces sont représentées par seulement un ou deux individus.

Les os de mammifères non identifiés, au nombre de 2223, ont été divisés grossièrement selon la grosseur des animaux dans les catégories suivantes: mammifères moyens, 63 os; mammifères moyens à gros, 960 os; et gros mammifères, 1200 os. Les os non identifiés comptent beaucoup de fragments de corps d'os long, de fragments de vertèbres et de morceaux de côtes. La majorité des déchets d'os de mammifères moyens à gros et de gros mammifères sont sans doute les rebuts du débitage et de la cuisson d'ongulés (principalement l'orignal), tandis que les os de mammifères moyens proviennent peut-être de lièvres et d'autres espèces de la taille du lynx ou du carcajou au plus.

Écologie et histoire

Les mammifères aquatiques et terrestres chassés tant pour leur chair que leurs fourrures vivaient dans la région du comptoir Nottingham. Vingt espèces au moins de la grosseur d'une marmotte vivaient dans cette région: porc-épic, marmotte commune, castor, rat musqué, loutre, lièvre d'Amérique, loup, renard arctique, renard roux, hermine, vison, martre, pékan, mouffette, carcajou, lynx, ours noir, orignal, caribou, bison et peut-être aussi le grizzli (ours brun). Treize espèces de cet ordre de grosseur sont présentes dans les vestiges fauniques du comptoir Nottingham: douze espèces sauvages et une domestique, en l'occurrence le chien.

La chair de mammifère constituait une précieuse source de protéines pour les commerçants de fourrures du lac Athabasca qui pouvaient la consommer fraîche ou la faire sécher en prévision des voyages annuels de printemps en canot. Selon Innis (1970: 300) les gens du fort Chipewyan se nourrissaient de chair de bison, d'orignal et de caribou et surtout de poisson, et sans doute, en était-il de même au comptoir Nottingham. L'orignal, le caribou des bois et le bison fréquentaient les basses terres du delta ou les terres voisines plus hautes toute l'année, et le caribou des toundras se trouvait en grand nombre à l'extrémité est du lac au cours des migrations du printemps et de l'automne. Que les chasseurs des installations du delta chassaient le caribou à plus de cent milles de distance à l'extrémité est du lac est mentionné par Fuller et La Roi (1971: 156) qui citent le voyage de 1875 du naturaliste John Macoun: "Les provisions de viande du fort (fort Chipewyan) sont obtenues au-delà du fond du lac à un endroit où le caribou passe de la "toundra" aux bois, ce qu'il fait toujours à l'automne". Les individus qui traînaient derrière les grandes hardes de caribous des toundras se seraient de temps à autre aventurés vers l'ouest dans l'aire couverte par les groupes de chasseurs du delta.

Tant les commerçants de fourrures que les Indiens de la région mangeaient du castor. Les hommes qui accompagnèrent Alexander Mackenzie dans son voyage vers le nord depuis le fort Chipewyan jusqu'à l'embouchure du Mackenzie en 1789 tuèrent souvent des castors (Mackenzie 1911: 198, 202, 216), et MacFarlane (1908: 253) nota qu'Indiens et Blancs du Nord mangeaient du castor. Dans le journal du comptoir Nottingham il est mentionné qu'une queue de castor fut obtenue d'un Indien le 28 octobre 1802 et les entrées du 15 avril et du 3 septembre 1803 stipulent que de la viande de castor fut obtenue d'un Indien le 28 octobre 1802 et les entrées du 15 avril et du 3 septembre 1803 stipulent que de la viande de castor fut reçue d'Indiens (Allen 1976a). Le lièvre d'Amérique constituait également une précieuse source de nourriture dans le Nord, surtout l'hiver (Preble 1908: 199-202; Innis 1970: 299-300; Richardson 1836: 497). Le 25 décembre 1804, les gens du comptoir Nottingham capturèrent des lapins (lièvres) selon le journal du comptoir (Allen 1976a). Il se peut que les hommes du comptoir aient mangé d'autres espèces sauvages; et il est certain que les Indiens de la région mangeaient des animaux que nous ne jugerions pas comestibles.

L'orignal, le caribou et le bison étaient avant tout des sources de nourriture bien que leurs peaux aient été transformées en manteaux et autres vêtements. Le castor et le lièvre fournissaient à la fois de la viande et des fourrures précieuses. Les autres espèces sauvages présentes au site (sauf pour la souris et l'espèce Microtus) auraient été recherchées principalement pour leurs fourrures, mais auraient pu également être mangées à défaut d'aliments plus prisés.

Les espèces les plus communes au comptoir Nottingham sont le lièvre (NMI - 22) et l'orignal (NMI - 6) qui constituent 46,8 pour cent et 12,8 pour cent respectivement des individus identifiés, et cette abondance atteste de leur importance comme source de nourriture. Même si le lièvre ne fournit pas

beaucoup de viande, il constituait une importante source de nourriture au site comme en témoigne le nombre élevé d'individus identifiés. Il est intéressant de noter que les espèces importantes surtout pour leur fourrure ne sont representées dans les vestiges fauniques que par un ou deux individus. Plusieurs peaux de ces espèces ont sans doute passé par les entrepôts du comptoir Nottingham, mais peu d'os attestent de l'abondance de ces espèces dans la région. Cela est particulièrement vrai du rat musqué qui aurait dû être très abondant dans le delta sauf les années où les eaux atteignaient des niveaux exceptionnellement bas. Et pourtant les vestiges fauniques ne comptent qu'un seul individu représenté par quatre fragments d'os. Le seul mammifère domestique dont témoignent les vestiges fauniques est le chien.

Le renard arctique (Alopex lagopus) vit habituellement plus au nord que le lac Athabasca, mais il se peut que quelques individus se soient aventurés jusqu'au lac. Un fragment proximal de cubitus droit a été assigné au renard arctique plus à cause de sa petitesse que de sa forme distinctive. Cependant comme ce fragment est calciné il est possible que sa petitesse soit attribuable au rétrécissement plutôt qu'à une différence entre espèces et partant son identification ne saurait être jugée certaine.

Chiens et loups

Plusieurs comptoirs de traite avaient des chiens pour tirer les traîneaux. Au comptoir Nottingham 107 fragments de Canis représentant quatre individus furent recueillis. Quatre-vingt-huit morceaux d'os ont été attribués au Canis familiaris (chien domestique); 87 proviennent d'animaux à peu près de la taille du chien esquimau (Allen 1920: 442-449), et un fragment de radius trouvé dans la pièce C de la grande maison appartenait à un chien beaucoup plus petit. Dix-neuf os, appartenant à deux individus, sont des os de canidés plus gros que le chien esquimau typique. Onze petits fragments d'une mâchoire inférieure de canidé, peints avec de l'ocre, proviennent probablement d'un loup et peut-être également un humérus, un radius et un cubitus (fosse D) d'au moins un animal de 9 à 12 mois. Comme les croisements entre les chiens et les loups étaient prisés dans le Nord (Richardson 1836: 492-493; MacFarlane 1908: 183), il est possible que la région du comptoir Nottingham ait compté beaucoup d'hybrides. C'est pourquoi les 19 os ont été attribués à l'espèce Canis (familiaris/lupus) au lieu d'être carrément attribués à de gros chiens ou à des loups.

Il n'y avait pas de coyotes au nord du 55e parallèle avant 1829 (Banfield 1974: 289) et partant ils ont été exclus de la présente étude des vestiges de canidés.

Parties de squelettes recueillies

Le tableau 5 résume les parties des squelettes de mammifères recueillies au cours de la fouille. Dans le cas de sept espèces, il y a des os d'au moins trois importantes parties du squelette, ce qui laisse supposer que les carcasses entières des animaux de ces espèces furent amenées au site. La souris sylvestre et l'espèce Microtus ne sont représentées par des fragments de crâne; ces petits rongeurs vivent dans la région et leurs vestiges ne font probablement pas partie de l'assemblage culturel. La présence de la martre se fonde sur l'identification d'un seul calcanéum, mais cet os de la cheville aurait très bien pu être laissé attaché à la peau quand l'animal fut débité, il ne représente pas nécessairement une carcasse au site. Le caribou et le bison n'ont été identifiés chacun qu'à

partir d'un seul fragment de radius de sorte qu'au sujet de la présence de ces gros mammifères d'abord recherchés pour leur chair il faut se contenter d'affirmer que leurs membres antérieurs ou des parties de ces derniers étaient au site. Il se peut même que le fragment de caribou, l'extrémité distale du radius aplatie sur une surface, aurait été un morceau d'un outil apporté d'un autre endroit au lieu d'être un reste de nourriture consommé au comptoir Nottingham. Cependant cet os qui n'a pas l'aspect d'un outil soigneusement fait n'aurait été qu'un outil de fortune.

Tableau 5. Sommaire des parties de squelettes contenues dans les vestiges de mammifères identifiés

Espèce	Nbre de pièces	Tête	Vertèbre	Membres antérieurs	Membres postérieurs*
Lièvre	302	X	X	X	X
Castor	14	X	-	X	X
Souris sylvestre	1	Crâne	-	-	-
Es. Microtus	1	Crâne	-	-	-
Rat musqué	4	Mandibules (2)	-	tibia (2)	-
Chien/loup	19	X	X	X	-
Chien	88	X	X	X	-
Renard roux	13	X	-	X	X
Renard arctique	1	-	-	cubitus	-
Martre	1	-	-	-	calcanéum
Carcajou	40	X	X	X	X
Lynx	31	-	X	X	X
Orignal	99	X	X	X	X
Caribou	1	-	-	radius	-
Cervidé	5	-	X	X	-
Bison	1	-	-	radius	-

* Carpiens, tarsiens, métacarpiens, métatarsiens, phalanges.

Marques de couteau sur les os

Les marques de couteau sur les os sont de trois types: marques d'écorchage, de débitage et de désossement. Les marques d'écorchage se distinguent des marques de débitage principalement par leur position sur les os; elles sont très faciles à déceler sur les mâchoires inférieures et supérieures, autour des orbites et des corps des os longs de la partie inférieure des pattes. Les marques de débitage se trouvent principalement aux articulations sauf dans le cas des côtes qui sont souvent coupées ou brisées près de leur articulation avec les vertèbres pour enlever la chair des flancs. Les marques de désossement sont plus difficiles à interpréter; ce sont en général des marques peu profondes sur le corps des os longs souvent aux endroits où il y avait une bonne épaisseur de muscle sur l'animal vivant. De telles marques ont peut-être été faites à la consommation de la viande car l'homme dégage la chair de l'os avec un couteau, ou encore pendant la préparation de plats comme des ragoûts ou celle de viandes

séchées. Cette dernière explication est particulièrement vraisemblable pour les marques de désossement sur les os d'ongulés.

Soixante-seize os de mammifères identifiés portaient des marques de couteau: lièvres, 6; castor, 1; chien, 4; renard roux, 3; carcajou, 3; lynx, 2; orignal, 56; et cervidés, 1. Également 57 os de gros mammifères non identifiés portaient des marques de couteau; seulement deux os de mammifères moyens et quatre de mammifères moyens à gros portaient des marques de couteau. Sur les 76 os identifiés qui portaient des marques de couteau, sept présentaient des marques d'écorchage nettes - soit sur la branche horizontale de la mâchoire inférieure d'un lièvre et du mandibule d'un orignal, sur les deux branches horizontales d'un mandibule de carcajou et de deux mandibules de renard roux et sur un maxillaire de renard roux au-dessus de la dent carnassière. Ces sept marques auraient été faites quand, pour écorcher la tête, la peau de l'animal fut coupée aux lèvres. Les marques de couteau sur un radial de carcajou et sur le calcanéum de lynx sont peut-être attribuables à l'écorchage des pattes ou à leur débitage (enlèvement des pattes); la marque de couteau près de l'extrémité distale d'un métatarsien de lynx indique sans doute que la patte de l'animal fut écorchée à partir de ce point. Soulignons que toutes les marques de couteau sur les animaux à fourrure que sont les renards, les carcajous et les lynx peuvent être associés à leur écorchage au lieu de leur débitage.

Quatre des cinq marques de couteau, qui ne sont pas des marques d'écorchage, sur les os de lièvre sont certainement des marques de débitage. Elles sont sur le pelvis, le fémur et l'omoplate; la cinquième marque est sans doute une marque de désossement. La seule marque de couteau sur un os de castor se trouve à l'extrémité distale d'un humérus et est également une marque de débitage. Les quatre marques de couteau sur les os de chien semblent être également des marques de débitage: marques en travers sur un ilion, marque sur l'extrémité distale d'un humérus, autre marque au-dessus de la grande cavité sigmoïde du cubitus et marques latérales sur l'axis (2e vertèbre cervicale). Les marques de couteau sur 55 os d'orignal et un os de cervidé semblent être des marques de débitage quoique certaines marques de couteau sur les os d'orignal soient difficiles à interpréter. Les principales marques de couteau sur les os d'orignal sont résumées au tableau 6.

Dans l'échantillon du comptoir Nottingham, les marques de désossement sont beaucoup moins communes sur les os de mammifères que sur ceux d'oiseaux.

Les marques de couteau sur les os de mammifères tendent à confirmer les observations faites plut tôt au sujet de l'utilisation (alimentation et fourrures) des espèces représentées dans les vestiges fauniques, mais il ne faut pas oublier que les échantillons d'os sont très petits sauf dans le cas du lièvre et de l'orignal. Même si l'échantillon comprend des os des différentes parties du squelette du renard roux, du carcajou et du lynx, il a été impossible d'y déceler un mode systématique de débitage des carcasses avant la cuisson; les marques de couteau sont principalement des marques d'écorchage. Cela ne saurait guère étonner puisque ces animaux étaient capturés exclusivement pour leurs fourrures et amenés au comptoir pour y être écorchés. Quant au castor et au lièvre, qui d'après les documents historiques disponibles étaient capturés tant pour leur chair que pour leurs fourrures, leurs os portent des marques de débitage des carcasses en morceaux et confirment que ces espèces étaient des sources de nourriture. Les marques de couteau sur les os de chien indiquent que leurs carcasses avaient été désarticulées afin d'être consommées. Les abondantes marques de débitage sur les os d'orignal démontrent que ces gros ongulés étaient détaillés en plusieurs morceaux.

Aux marques faites avec un couteau (la majorité d'entre elles) s'ajoutent quelques marques de hache et de scie. Ainsi huit os d'orignal - cinq vertèbres,

Tableau 6. Sommaire des principales marques de couteau sur les os d'original.

Élément	Description des marques	Nbre de marques de couteau/nbre total de pièces incl. la partie de l'os décrite ici	%
Mandibule	Écorchage sous molaire	1/1	100
Vertèbre cervicale	En travers (débitage)	4/4	100
Vertèbre lombaire	Longitudinales au-dessus ou en dessous de l'apophyse transverse	2/3	67
Omoplate	Autour de la cavité glénoïde	1/2	50
Humérus, ext. p.*	Sur la grande tubérosité et tête	1/1	100
Humérus, ext. d	Sur surface articulaire ou près d'elle	4/7	57
Radius, ext. p.	Sur partie antérieure de l'articulation	4/6	67
Radius, ext. d.	À l'extrémité cubitale soudée	3/5	60
Corps du radius	Légères sur corps	1/3	33
Cubitus, ext. p.	Sur surface articulaire	4/7	57
Cubitus, moitié p.	Sur bord postérieur du corps	2/4	50
Carpiens	Diverses, surtout postérieures	5/15	33
Pelvis	Dans région acétabulaire	3/5	60
Tibia, ext. p.	Débitage ou découpage	2/4	50
Tibia, ext. d.	Dorso-médianes à l'articulation	2/5	40
Péroné, ext. d.	À l'articulation avec calcanéum	1/4	25
Tarsiens	Diverses	4/8	50
Première phalange	Aux extrémités distales	2/3	67

*p: proximale; d: distale

deux extrémités distales d'humérus et l'extrémité proximale d'un tibia - avaient été coupés à l'aide d'une hache. Un fragment de bois d'orignal porte des marques nettes de sciage. Sans avoir tenté systématiquement de déceler sur les os du site des traces de fracture faites au marteau et à l'enclume comme celles décrites par Bonnichsen (1973: 9-24) nous avons noté une marque d'enclume nette sur un os d'orignal trouvé dans les fosses A-B. De telles marques témoignent de la cassure intentionnelle d'os frais.

Calcination, préservation et cuisson

Huit cent vingt os de mammifères non identifiés et 103 os identifiés étaient calcinés, ce qui donne un total de 923 os. La majorité des fragments d'os calcinés non identifiés et 78 des os calcinés identifiés avaient été recueillis dans les environs des trois glaisières/dépotoirs.

Les méthodes de préservation et de cuisson de la viande aux comptoirs de fourrures du lac Athabasca sont presque inconnues. C'est dans Smythe (1968: 246) que l'on trouve sur ce sujet la citation la plus révélatrice et elle décrit la situation au fort Chipewyan en 1843. La voici: "Nous mangeons surtout du corégone auquel s'ajoute de la viande fraîche ou séchée d'orignal ou de bison à

mesure que les chasseurs nous en envoient. Nous ne mangeons pas beaucoup de pemmican et sauf pour le voyage, nous en conservons comme en-cas." Dans le Nord-Ouest tant le bison (Richardson 1836: 501) que l'orignal (Innis 1970: 300) étaient utilisés pour faire du pemmican. Les commerçants du comptoir Nottingham obtenaient du pemmican et de la viance séchée des Indiens (Allen 1976a), et ces deux formes de viande préservée étaient sans doute les plus communes. Allen (1976a) note que le 27 septembre 1804, les hommes du comptoir Nottingham avaient salé un kilogramme de viande d'orignal ainsi que des oies et des canards. Il se peut que l'on ait fumé de la viande au comptoir, même si les documents n'en soufflent mot. Sans doute que la viande fraîche obtenue l'hiver était gelée ou séchée quand elle n'était pas destinée à une utilisation immédiate. La viande fraîche était sans doute bouillie ou rôtie.

Âge et sexe

La majorité des os de mammifères identifiés était des os d'individus adultes parce que la fusion épiphysaire était complète. Sept os longs de lièvre et deux métacarpiens de castor, sur lesquels la ligne de fusion entre l'épiphyse et la diaphyse était encore visible, auraient appartenu à de jeunes adultes. Trois os longs de castor, immatures parce que les épiphyses n'étaient pas soudées et manquaient, provenaient d'individus de plus de six mois. Sur quatre vertèbres de lièvre les épiphyses du corps des vertèbres n'étaient pas soudées, mais comme ces épiphyses sur la majorité des mammifères se soudent assez tard, elles ne sont pas particulièrement utiles pour déterminer l'âge ou la saison à laquelle l'animal fut tué. Deux os d'orignal, la partie distale d'un radius et l'épiphyse distale d'un tibia, étaient immatures, et provenaient d'individus de plus de six mois. Trois os long, sans doute des os de chien/loup, appartenaient à au moins un individu d'entre 9 et 12 mois.

Les vestiges fauniques du site n'ont pas permis de recueillir beaucoup d'information sur le sexe des mammifères. Il y a deux carcajous, un gros et un petit et il s'agit probablement d'une femelle et d'un mâle parce que cette espèce présente une différence de grosseur prononcée entre le mâle et la femelle. L'échantillon ne comprend pas d'os frontal d'orignal, donc pas de bois qui aurait pu fournir des indications sur le sexe des individus de cette espèce. Il y avait bien un fragment de bois d'orignal (qui avait été scié), mais puisque des bois tombés auraient pu être recueillis dans le boisé pour être transformés en outils notamment, ce fragment ne prouve pas qu'un orignal mâle avait été amené au site.

Os travaillé

Les os de mammifères aménagés comprennent une alêne taillée sur un radius de caribou, deux queursoirs sur métatarse d'orignal, quatre objets non identifiés et plusieurs pièces diverses. Tous ces objets sont décrits dans le rapport de Karklins qui précède la présente étude.

Répartition

Le tableau 1 donne la répartition des os de mammifères au site. Pour la quantité d'os, ce sont les quatre dépotoirs (A-D) et leurs environs qui viennent au premier rang suivis, loin derrière, par la grande maison. Dans les autres témoins

Tableau 7. Os de mammifères à l'intérieur de la grande maison (os identifiés et non identifiés)

Pièce	Provenance archéologique	Nombre d'os	Total	Sommaire des espèces par pièce
A	plancher	24		lièvre, castor, orignal
	cellier	20	44	
B	plancher	14		lièvre, es. Microtus, orignal
	fosse	25	39	
C	plancher	104		lièvre, castor, chien, lynx,
	fosse	6	110	orignal, cervidés
D	plancher	120		lièvre, castor, renard roux,
	cheminée	1		lynx, chien/loup, orignal
	grande fosse	80		
	petite fosse	47	248	
			441	

archéologiques, les quantités d'os de mammifères sont plus petites et ont une répartition semblable à celle des os de poissons et d'oiseaux. Il y avait des os d'au moins dix espèces dans le bâtiment 2, sept dans le bâtiment 1 et les fosses A-B et D, six dans le bâtiment 4, et cinq dans le bâtiment 3, la fosse C et les quatre tranchées de sondage (figure 1).

L'orignal et le lièvre d'Amérique sont les deux seuls mammifères dont des os ont été recueillis dans tous les bâtiments et toutes les fosses du site. Les os de lynx se trouvaient dans tous les témoins contenant des os sauf un. Bien que les fosses A-B aient livré 302 fragments d'os de mammifères (c'est-à-dire plus que tout autre témoin sous le sol), elles contenaient moins d'os de mammifères que d'os d'oiseaux ou de poissons (tableau 2).

Dans la grande maison c'est la pièce D qui contenait le plus d'os de mammifères et le plus d'espèces (tableau 7). La pièce A, y compris le cellier, ne contenait que 13 fragments de mammifères identifiables dont sept de lièvre d'Amérique et une incisive de castor. Les cinq autres pièces étaient des morceaux de deux queursoirs sur métatarse d'orignal, les seuls outils de ce type trouvés au site.

Les os de renard se trouvaient tous dans les fosses A-B (un métatarse) et D (un crâne et deux mandibules), sauf pour l'humérus de la grande fosse de la pièce D de la grande maison et le cubitus du bâtiment 3. Les vestiges de lynx étaient éparpillés dans toute la couche d'occupation du site; il y avait seulement deux morceaux d'os dans la grande maison, dont un dans la pièce D. Les os de carcajou étaient concentrés au sud de la maison; 18 os sur le total de 40 se trouvaient dans les fosses A-B et 19 autres, qui semblaient appartenir tous au même crâne, se trouvaient juste à côté des fosses. Des os d'un gros et d'un petit carcajous ont été trouvés dans les fosses.

Soixante-trois os de chien recueillis dans le cellier de l'entrepôt et dix autres recueillis autour de ce dernier proviendraient d'un seul individu qui aurait été déposé dans la fosse.

Quatorze fragments de castor provenant d'au moins deux animaux ont été identifiés; huit se trouvaient dans la portion sud du site et six dans la grande maison. La principale différence entre la répartition des os de castor qui était chassé tant pour sa chair que sa fourrure et deux des espèces chassées surtout pour leur fourrure est la présence d'un nombre comparativement plus grand d'os de castor dans la grande maison. La répartition des os de lièvre d'Amérique est semblable à celle des os de castor. Les deux autres animaux à fourrure trouvés au site, soit le rat musqué et la martre, sont représentés par quatre et un os respectivement, ce qui est insuffisant pour établir une répartition. Ces os ont été trouvés dans l'entrepôt et ses environs.

Parmi les ongulés, le bison et le caribou sont représentés par des fragments d'un seul radius trouvés à côté de la fosse C et dans le bâtiment 3 respectivement. Les os d'orignal se trouvaient dans tous les témoins archéologiques et étaient les plus nombreux dans les fosses A-D. Vingt-quatre fragments d'os d'orignal ont été trouvés dans la grande maison et 14 étaient des fragment d'os de pied et de cheville. La pièce A contenait une incisive et des morceaux de deux queursoirs et la pièce B un fragment de bois. Deux carpiens et deux vertèbres cervicales furent trouvés sur le plancher de la pièce C et un carpien et une vertèbre thoracique dans la fosse sous cette même pièce. La plus grande quantité d'os d'orignal se trouvait dans la pièce D: une phalange et des fragments de trois os longs sur le plancher, six morceaux d'une patte arrière gauche dans la grande fosse et un carpien dans la petite fosse. Même si plusieurs fragments d'os long d'orignal ont été recueillis dans la partie sud du site, il n'y en avait que dans la pièce D de la grande maison. Quarante-quatre des 99 os d'orignal se trouvaient dans les fosses.

Mollusques

Les unionidés d'eau douce sont rares dans la région du lac Athabasca. Aujourd'hui, le lac ne contient que deux types d'unionidés: la Lampsilis radiata et une anodonte (Anodonta grandis) (Clarke 1973). L'anodonte a un coquillage beaucoup plus mince et léger que la Lampsilis. Des fragments des deux espèces ont été trouvés dans les vestiges fauniques.

Un fragment de Lampsilis a été trouvé dans la couche 1 de la pièce D de la grande maison, tandis que le second fragment se trouvait dans le remblai de la fosse D. Les deux fragments d'anodonte et les deux fragments non identifiés se trouvaient dans la grande fosse de la pièce D. Les restes d'unionidés d'eau douce trouvés dans les fosses sont antérieurs et non postérieurs (déposition par des animaux comme des loutres qui parfois apportent des unionidés sur le rivage pour les y manger) à l'occupation de 1802-1806.

Discussion et conclusions

Régime alimentaire au comptoir Nottingham

Quand le nombre d'individus de chaque espèce animale à un site est connu, il est possible de convertir le NMI en quantités estimées de chair fournies par ces animaux. Le poids moyen d'un adulte vivant que fournissent les ouvrages de

biologie pour chaque espèce (ou peut-être pour chaque sexe d'une espèce) est converti en poids de chair comestible puis multiplié par le nombre d'individus présents. Tout comme le poids de l'animal vivant, le poids de chair utilisable peut varier pour la même espèce, d'un ouvrage à l'autre, selon les ajustements et les affinements de la méthode de calcul employée. Par exemple, les poids moyens d'animaux d'une même espèce différeront entre deux régions parce que les individus de l'une sont plus gros que ceux de l'autre, les poids moyens peuvent avoir été réduits pour tenir compte des animaux jeunes ou les poids de chair utilisable calculés pour une espèce pourront varier suivant la façon dont les différentes cultures utilisent les carcasses. Donc les listes de quantité de chair fournie par chaque espèce n'indiquent que l'importance relative de ces espèces dans l'alimentation.

D'après les documents historiques, la vie au comptoir Nottingham était précaire et les hommes y ont parfois frôlé la famine. L'incertitude des sources naturelles de nourriture (poisson et gibier), l'improductivité des potagers du comptoir et le harcèlement des compagnies rivales se sont alliés pour donner aux hommes du comptoir une existence misérable au mieux. Et c'est précisément ce type de vie marginale que l'analyse faunique ne peut pas très bien mettre en évidence. Même s'il est habituellement possible d'obtenir une idée de l'importance proportionnelle des espèces par analyse faunique, il est par contre impossible de connaître les quantités réelles de viande. L'interprétation de toute étude zooarchéologique doit se faire à la lumière de ce fait.

Le tableau 8 donne le poids de la chair tirée de la majorité des espèces présentes au comptoir Nottingham. Nous avons présumé que les sept espèces de poisson avaient servi à l'alimentation, mais nous ne pouvons en faire autant de celles des oiseaux et des mammifères. Le corbeau a été exclu parce que, d'après les données archéologiques recueillies, les deux carcasses de cet oiseau auraient été jetées entières et n'auraient donc pas servi à l'alimentation. Le goéland argenté, la buse pattue et la corneille sont inclus faute d'indication directe de leur exclusion de la nourriture. Il n'y avait pas de marques de couteau sur aucun des os de ces quatre espèces.

La souris sylvestre et l'espèce Microtus sont exclues du tableau 8 parce qu'elles ont été jugées nuisibles ou pas reliées à l'occupation du site. Les chiens et la catégorie chien/loup sont comptés parmi les sources de nourriture parce que certains os de chien présentent des marques de débitage. Dans les comptoirs de fourrures les chiens étaient utilisés comme bêtes de somme, mais les hommes ne dédaignaient pas leur chair si besoin était. Dans le journal du comptoir Nottingham à la date du 14 février 1806 on lit que les "Canadians" avaient volé et mangé le chien le plus gras et le meilleur du comptoir (Allen 1976a). Le rat musqué, le renard, la martre, le carcajou et le lynx auraient également pu être des sources de nourriture même si aucun de leurs os ne portait de marques de débitage incontestables.

D'après les vestiges fauniques ce sont les mammifères qui constituèrent la principale source de nourriture au comptoir Nottingham (1481,92 kg, 84 %). Le poisson a fourni 142,3 kg (8,1 %) et les oiseaux presque autant que les poissons (139,4 kg, 7,9 %). Le corégone a contribué seulement 2,3 pour cent du total de la chair consommée au site, par comparaison à 61,8 pour cent pour l'orignal et à 5,7 pour cent pour l'oie. Parmi les poissons, le corégone constitue 28,7 pour cent de la chair, soit moins que le brochet qui lui compte pour 30,7 pour cent. La majorité de la chair d'oiseau a été fournie par les oies (100,83 kg, 72,3 %). L'orignal, le bison et le caribou ont fourni presque toute la chair de mammifère (1379 kg, 93 %) et se classent au premier, deuxième et troisième rang respectivement de toutes les espèces d'animaux du site ayant servi à la nourriture.

Tableau 8. Quantité de chair fournie par les animaux trouvés au comptoir Nottingham

Espèces	NMI	Poids de l'animal vivant (kg)	Chair utilisable par animal (kg)	Total de la chair utilisable (kg)
Poissons				
Truite de lac	4	4.54	3.63	14.52
Corégone	28	1.82	1.46	40.88
Laquaiche aux yeux d'or	3	.75	.60	1.80
Brochet	24	2.27	1.82	43.68
Meunier	1	1.36	1.09	1.09
Lotte	4	1.36	1.09	4.36
Doré	33	1.36	1.09	35.97
Total				142.30 (8.1%)
Oiseaux				
Cygne siffleur	1	6.81	4.77	4.77
Cygne trompette	2	11.35	7.95	15.90
Petite oie	5	1.75	1.23	6.15
Oie moyenne	32	2.60	1.82	83.20
Grosse oie	4	4.10	2.87	11.48
Malard/pilet/ Chipeau	10	1.00	.70	7.00
Canard siffleur d'Amérique	1	.80	.56	.56
Sarcelle à ailes vertes	1	.32	.22	.22
Morillon à tête rouge	1	1.00	.70	.70
Morillon à collier	1	.70	.49	.49
Morillon à dos blanc	2	1.20	.84	1.68
Buse pattue	1	1.08	.76	.76
Tétras des savanes	1	.50	.35	.35
Lagopède des saules	3	.64	.45	1.35
Gélinotte à queue fine	1	.750	.53	.53
Grue canadienne	1	4.54	3.18	3.18
Goéland argenté	1	1.12	.78	.78
Corneille	1	.43	.30	.30
Total				139.40 (7.9%)
Mammifères				
Lièvre d'Amérique	22	1.40	.70	15.40
Castor	2	15.90	11.13	22.26
Rat musqué	1	1.15	.81	.81
Chien/loup	2	22.50	11.25	22.50
Chien	2	9.00	4.50	9.00
Renard roux	2	3.65	1.83	3.66
cf. Renard arctique	1	3.20	1.60	1.60
Martre	1	.90	.63	.90
Carcajou	2	13.60	9.52	19.04
Lynx	2	7.70	3.85	7.70
Orignal	6	363.20	181.60	1089.60
Caribou	1	124.90	62.45	62.45
Bison	1	454.00	227.00	227.00
Total				1481.92 (84.0%)
Grand total				1763.62

Note: la chair utilisable est un pourcentage du poids de l'animal vivant, en l'occurrence poisson: 80 %; oiseau: 70 %; mammifère à corps lourd: 70 %; mammifère à longues jambes: 50 %.

L'orignal était manifestement une importante source de nourriture au comptoir Nottingham sans doute parce qu'il fréquentait le voisinage du comptoir toute l'année.

Les vestiges fauniques ne comportent qu'un seul caribou et un seul bison et même si chacun offre une quantité substantielle de chair, ils ne sont pas aussi importants que l'orignal. La rareté du bison et du caribou au site s'explique peut-être par les pressions exercées sur les hommes du comptoir et leurs chasseurs indiens par d'autres marchands plus puissants. La Compagnie du Nord-Ouest était passée maîtresse dans l'art de harceler ses rivales moins puissantes, et peut-être a-t-elle tenu les hommes du comptoir Nottingham éloignés de ses chasses gardées. Smythe (1968: 247) souligne que les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest "refusaient aux hommes de Fidler l'accès au pays du bison sur la rivière de la Paix".

Le tableau 9 résume la quantité de chair fournie par les trois classes de vertébrés présentes au comptoir Nottingham et au comptoir voisin du fort Wedderburn II (1817-1818). D'après les vestiges fauniques, ce sont les mammifères qui, aux deux comptoirs, fournirent le plus de chair. Cependant, il se peut que les restes d'os n'aient pas donné une idée juste de la contribution relative de chaque espèce. Les récits de voyageurs et le journal du comptoir soulignent que le poisson, particulièrement le corégone, constituait la principale nourriture des établissements de commerce des fourrures sur le lac Athabasca. Et pourtant le poisson ne constitue que 8,1 pour cent de la chair consommée au comptoir Nottingham et 10 pour cent de celle consommée au fort Wedderburn II. Le nombre de poisson à ces deux endroits est peut-être artificiellement faible pour deux raisons principales: mauvaise conservation des os de poisson (surtout les os de corégone qui sont plutôt minces et fragiles) et récupération inférieure à cause des techniques de fouille. Au comptoir Nottingham des masses d'os de poisson pourris furent mises au jour durant les fouilles, mais étaient trop fragiles pour

Tableau 9. Résumé par classe des vestiges fauniques du fort Wedderburn II et du comptoir Nottingham*

	Fort Wedderburn II			Comptoir Nottingham		
	Os	NMI	Chair (kg)	Os	NMI	Chair (kg)
Poisson	2251 (84.2%)	76 (74.5%)	103.5 (10%)	3558 (39.5%)	97 (45.3%)	142.3 (8.1%)
Oiseau	57 (2.1%)	12 (11.8%)	22.1 (2.1%)	2606 (28.9%)	70 (32.7%)	139.4 (7.9%)
Mammifère	365 (13.7%)	14 (13.7%)	909.5 (87.9%)	2844 (31.6%)	47 (22.0%)	1482 (84.0%)
Totaux	2673	102	1035.1	9008	214	1763.6

* Un os du fort Wedderburn II et 351 os du comptoir Nottingham furent assignés à la "classe incertaine" et ne sont pas compris dans ce tableau.

être récupérées. En outre comme on n'eut pas recours à la flottation ou au passage au crible fin des déblais ni a l'un ni à l'autre site, il est fort possible qu'une certaine quantité d'os de poisson n'a pas été récupérée.

Si les totaux de chair de poisson sont peut-être artificiellement faibles, ceux de chair de mammifère sont peut-être artificiellement élevés. Faute d'indices contraires, nous avons présumé que les NMI représentaient des animaux entiers. Cependant, dans le cas de gros animaux comme l'orignal, le caribou et le bison il se peut que seulement des portions de carcasse furent amenées aux comptoirs au lieu de carcasses entières. Donc les quantités de chair obtenues ont peut-être été bien inférieures à celles indiquées par les os et le NMI.

Pour compliquer les choses, la viande séchée et le pemmican, qui ont sans nul doute été utilisés au comptoir Nottingham, n'auraient pas laissé de traces à moins que les animaux n'aient été débités au comptoir même. Ces deux types de nourriture ont été achetés aux Indiens (Allen 1976a) à divers moments de l'occupation du site. Le journal du comptoir ne permet pas hélàs d'estimer leur importance réelle dans le régime alimentaire des hommes du comptoir.

Selon le journal du comptoir Nottingham (Allen 1976a), de la chair d'ours était souvent achetée aux Indiens. Comme aucun os d'ours a été recueilli au site, le gros animal ne peut être inclus dans le calcul de la chair utilisable.

Aucun calcul de poids de chair utilisable n'a été fait pour les mollusques. Les trois unionidés recueillis au site n'auraient de toute façon ajouté que quelques grammes aux totaux de chair.

L'autosuffisance alimentaire du comptoir est soulignée par les listes de provisions (Allen 1976a). Le bacon était la seule viande contenue dans les provisions annuelles. Le régime alimentaire des hommes du comptoir se composait surtout de viande complétée par quelques navets et pommes de terre (Allen 1976a) et par de petites quantités de denrées importées comme la farine, les édulcorants, le beurre, diverses boissons, les condiments et les fruits secs (Allen 1976b).

Acquisition de nourriture

Grâce aux documents historiques et aux vestiges fauniques il est possible de brosser un tableau révélateur quoique sommaire de l'acquisition de la nourriture au comptoir Nottingham au cours de l'année. L'automne était la grosse saison pour la chasse et la pêche parce qu'il fallait amasser des provisions pour le long hiver à venir. La grande saison de pêche commençait en septembre et se poursuivait jusqu'en janvier ou plus tard. N'importe laquelle des espèces de poisson présentes au site aurait pu être prises alors, mais le corégone qui fraie à l'automne constituait l'essentiel de la prise. En cette saison aussi les oiseaux se massaient pour leur grande migration vers le sud et étaient présents en grand nombre. D'après le journal du comptoir (Allen 1976a) les canards et les oies étaient tués surtout entre la mi et la fin septembre; également les os de jeunes oiseaux contenus dans les vestiges fauniques indiquent une chasse au gibier à plumes d'automne. Des espèces comme le cygne siffleur, diverses oies et la buse pattue n'auraient fréquenté la région qu'au printemps et à l'automne et doivent donc avoir été prises en ces saisons. Bien que certains os de mammifères ne soient pas matures, ils ne permettent pas d'estimer la saison à laquelle les animaux furent tués. Cependant, il se peut que les orignaux aient été tués durant le rut d'automne quand ils constituaient une proie plus facile qu'aux autres saisons. Allen (1976a) note que la moitié d'un orignal avait été apportée au site le 19 octobre 1805.

Au cours de l'hiver la pêche continuait de se faire sous la glace du lac et la

prise d'espèces comme la truite de lac augmentait au mois de mars (Krause 1972; 9). Il se peut aussi qu'à cette époque de l'année la lotte, qui fraie à la fin de l'hiver, soit devenue plus abondante. Il y avait peu d'oiseaux à capturer. Les espèces migratrices et nidificatrices étant plus loin au sud, il ne restait que les espèces résidentes (tétras des savanes, gélinotte à queue fine, et corbeau) et une espèce exclusivement d'hiver, le lagopède des saules. C'est en hiver que les hommes des comptoirs prenaient les gélinottes et les ptarmigans au filet et au colet (Richardson 1836: 507; Innis 1970; 132). La fourrure des mammifères atteignant sa meilleure qualité en hiver, c'est en cette saison que presque tout le piégeage se faisait; en cette saison, les animaux à fourrure, particulièrement le castor hautement comestible en plus, auraient fourni nourriture et fourrure. Le lièvre était souvent piégé au collet l'hiver quand sa piste pouvait être suivie dans la neige et cette espèce a donc constitué une nourriture d'hiver à de nombreux comptoirs du Nord (Preble 1908: 201). Au comptoir Nottingham on chassa le lièvre le jour de Noël 1804 (Allen 1976a). Même s'il n'y a pas beaucoup de viande sur un lièvre, cet animal, dans une année d'abondance près d'un comptoir, pouvait constituer une source vitale de protéines à défaut d'autre gibier. Le renard arctique ne fréquentait la région que pendant les mois froids (octobre-avril) et c'est donc durant ces mois-là qu'il aurait été capturé.

Le printemps était attendu avec impatience parce qu'il marquait habituellement la fin des privations. La laquaiche aux yeux d'or, le brochet, le meunier et le doré frayaient en eaux peu profondes en cette saison et auraient été faciles à capturer. Les oiseaux migrateurs revenaient à partir de la fin avril, et en mai et juin de nombreuses espèces nidifiaient dans le delta. D'après le journal du comptoir les oies et les canards étaient tués en mai (Allen 1976a). La substance médullaire contenue dans les os d'oie recueillis au site atteste également de la chasse à l'oie au printemps. Rien n'indique qu'une espèce particulière de mammifère ait été chassée intensivement au printemps; les hommes se seraient contentés de tuer ce qu'ils trouvaient. Allen (1976a) note que de la viande de castor, d'ours et d'orignal fut obtenue d'Indiens le 15 avril 1803 et que le comptoir reçut de la viande d'ours d'Indiens également le 20 mars de cette même année.

Durant l'été l'effectif du comptoir était considérablement réduit, la majorité des employés étant partis pour les voyages annuels. Les quelques-uns qui restaient au comptoir pêchaient un peu (Krause 1972: 9-18) et probablement chassaient aussi. Le journal ne fait pas état de chasse dans le voisinage du comptoir durant juin, juillet et août selon Allen (1976a). Cependant, les restes d'oiseaux juvéniles trouvés au site démontrent que l'on chassait le gibier à plumes en cette saison. Les coquillages étaient probablement cueillis en été quand l'eau était relativement chaude.

Observation sur la répartition des os au site

À un site archéologique les os sont rarement répartis uniformément et le comptoir Nottingham ne fait pas exception à la règle. Les quatre glaisières/dépotoirs contenaient le plus d'os (3848 pièces), et plus particulièrement les fosses A-B (2281 pièces). Également le bâtiment 1 contenait une quantité considérable de vestiges fauniques (3232 pièces). Des quantités beaucoup plus petites furent recueillies dans les autres bâtiments qui étaient aussi beaucoup plus petits en surface.

Les bâtiments 3 et 4, bâtiments de guet de la Compagnie du Nord-Ouest, ne se distinguent à peu près pas des autres parties du site. Les deux ont livré cinq ou six sortes de poissons et cinq ou six sortes de mammifères, mais le

Tableau 10. Composition en pourcentage des os du comptoir Nottingham donnée par classe (tous les os)

Témoin	Str. 1 (grande maison)	Str. 2 (entrepôt)	Str. 3 (bât. guet nord)	Str. 4 (bât. guet sud)	Fosses A-B	Fosse C	Fosse D	Tranchées de sond.
Poisson	50.8	25.1	33.0	27.6	40.2	26.0	23.4	26.7
Oiseau	31.0	25.2	34.5	23.0	33.4	20.4	14.1	27.5
Mammifère	14.8	46.6	31.0	40.5	23.6	53.6	59.2	37.1
Classe incertaine	3.4	3.1	1.5	8.9	2.8	-	3.3	8.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total des os	3232	674	336	819	2281	308	1259	450

bâtiment 4 contenait beaucoup plus d'espèces d'oiseaux que le bâtiment 3 (figure 1).

Le pourcentage des os de chaque classe d'animal trouvé dans les divers témoins archéologiques (tableau 10) montre que les os de poisson étaient particulièrement abondants dans le bâtiment 1 et les os de mammifères y étaient plutôt rares. Dans le bâtiment 2 c'est le contraire, les os de mammifères viennent en premier et les os de poisson en troisième. Dans la majorité des autres témoins archéologiques il y avait proportionnellement plus d'os de mammifères que d'os de poissons et d'oiseaux respectivement.

Dans la grande maison, le plus grand nombre d'os et d'espèces se trouvait dans la pièce D et le plus petit dans la pièce A, les pièces B et C se situant entre les deux (tableaux, 3, 4, 7). Cette répartition s'inscrit dans la ligne de l'hypothèse que la pièce A était la pièce de Peter Fidler et la pièce D celle des hommes. Les deux pièces centrales auraient été l'entrepôt et la salle de commerce/cuisine respectivement, mais les vestiges fauniques ne permettent pas de confirmer ces fonctions. La majorité des os de mammifères trouvés dans la grande maison appartiennent à des espèces communément utilisées comme nourriture sauf pour les quelques os de chien, chien/loup, renard roux et lynx. Les restes des espèces "non comestibles", prisées surtout pour leurs fourrures, étaient plus nombreux dans d'autres parties du site, particulièrement l'entrepôt et les fosses A-D qui contenaient des os de chien/loup, de renard roux et arctique, de martre, de carcajou et de lynx.

Les tableaux 2 et 11 précisent la composition des vestiges fauniques des fosses et des autres types de dépression du site. Si nous nous arrêtons un instant aux fosses, nous constatons que la grande fosse de la pièce D de la grande maison contenait plus que le double des os recueillis dans toute autre fosse. Cette fosse contenait un fort pourcentage d'os d'oiseaux (46, 5 % des os de la fosse), dont la majorité était des os d'oie. La petite fosse de la même pièce comportait moins d'os d'oiseaux, mais tout de même un pourcentage assez élevé (33,9 %). La fosse dans la pièce C ne livra que 40 fragments d'os, surtout des os de doré. La fosse dans la pièce B a livré quelques os de poissons et d'oiseaux, mais un très petit nombre d'os de mammifères. Deux fosses (C et D) situées à l'extérieur de la grande maison contenaient beaucoup plus d'os de mammifères (50,0 % et 50,9 % respectivement) que les fosses à l'intérieur de cette dernière. Les vestiges fauniques du cellier de l'entrepôt se composaient aussi surtout d'os de mammifères. En plus des fosses, il y a le cellier de la grande maison. Si ce cellier contenait un fort pourcentage d'os de mammifères et ressemblait en cela aux fosses à l'extérieur plutôt qu'à celles de l'intérieur, il ne livra en tout que 31 os et plusieurs artefacts. Donc les pourcentages de cette fosse ne sont probable-

Tableau 11. Composition en pourcentage et par classe des os dans les fosses et les celliers, comparée aux pourcentages pour la grande maison et les environs du dépotoir

	Poisson	Oiseau	Mammifère	Classe incer-taine	Pour-centage total	Total des os
Grande maison						
Pièce A - cellier	12.9	22.6	64.5	-	100.0	31
Pièce B - fosse	41.4	40.8	16.4	1.3	99.9	152
Pièce C - fosse	80.0	5.0	15.0	-	100.0	40
Pièce D - grande fosse	44.0	46.5	6.4	3.1	100.0	1248
Pièce D - petite fosse	47.0	33.9	13.6	5.5	100.0	345
Entrepôt						
Cellier	6.5	13.0	75.6	4.9	100.0	123
Dépotoirs						
Fosses A-B	42.7	37.7	16.6	3.0	100.0	1822
Fosse C	32.6	17.4	50.0	-	100.0	89
Fosse D	31.8	15.0	50.9	2.3	100.0	487
Grande maison (*)	61.8	14.4	20.1	3.7	100.0	1312
Environs du dépotoir (+)	22.2	15.0	60.1	2.8	100.0	1348

* Intérieur de la grande maison sauf les fosses et le cellier.
\+ Environs du dépotoir sauf les fosses.

ment pas comparables aux autres pourcentages.

Les fosses A-B contenaient plus d'os que toute autre dépression. Elles livrèrent des os d'un bon nombre d'espèces de poissons et d'oiseaux et moins d'os de mammifères représentant en outre un plus petit nombre d'espèces. Plusieurs vestiges de doré et d'oie furent trouvés dans les fosses tout comme la majorité des os de lièvre du site et 18 os de carcajou. Les fosses A-B contenaient un petit pourcentage d'os de mammifères contrairement à leurs environs immédiats qui en livrèrent un pourcentage élevé (tableau 11).

Les fosses A-B et la grande fosse sous le plancher de la pièce D contenaient d'importantes accumulations d'os. Si une telle concentration se conçoit pour les premières fosses qui, de l'avis de l'archéologue, étaient des dépotoirs, il n'en est pas de même de la fosse sous le plancher qui aurait été un cellier. Peut-être faut-il penser que la fonction de cette fosse intérieure changea quand on sut que le comptoir serait abandonné.

Dans les analyses zooarchéologiques il est toujours intéressant d'étudier si les os se sont mieux préservés dans les dépressions telles que fosses et celliers. Sans doute que les os fragiles de poissons et d'oiseaux auraient eu de meilleures chances d'être préservés dans une dépression qu'en surface. La comparaison (tableau 11) des os recueillis sur le plancher de la grande maison et dans les environs du dépotoir au sud de cette dernière révèle une grande variation dans la quantité d'os de poissons et de mammifères, variation qui se retrouve également dans les diverses fosses. Puisqu'une classe d'os n'est pas systématiquement plus commune qu'une autre, il n'y a donc pas d'indice direct de préservation différente. La comparaison des os des dépressions avec le nombre total d'os du site démontre que 51,1 pour cent des os de poissons, 60,8 pour cent des os

d'oiseaux et 32,2 pour cent des os de mammifères se trouvaient dans les dépressions. Cela indique peut-être que les os d'oiseaux se préservent mieux s'ils sont jetés dans une fosse, mais pourrait aussi indiquer que les os d'oiseaux furent plutôt mis dans les fosses que jetés en surface. Ni l'une ni l'autre hypothèse ne peut être prouvée au site du comptoir Nottingham. Le tableau 11 semble montrer qu'une plus petite proportion d'os de mammifères fut jetée à l'intérieur de la grande maison qu'à l'extérieur de cette dernière. Les fosses, tant extérieures que leurs environs immmédiats, contiennent 50 pour cent ou plus d'os de mammifères, tandis que les fosses intérieures et le plancher de la maison n'en contiennent que 20,1 pour cent ou moins (sauf pour le cellier atypique de la pièce A). L'hygiène du XIX^{e} siècle étant ce qu'elle était, il se peut que les hommes du comptoir aient jeté les os d'oiseaux et de poisson sur le plancher ou dans les fosses tout près. Quant aux os de gros mammifères peut-être avaient-ils été ramassés pour être jetés dehors ou donnés aux chiens.

Comparaison du comptoir Nottingham et du fort Wedderburn II

Le comptoir Nottingham et le fort Wedderburn II se trouvent tous les deux à l'extrémité ouest du lac Athabasca à une vingtaine de milles l'un de l'autre. L'occupation du comptoir Nottingham s'étend sur quatre ans (1802-1806), mais celle du fort Wedderburn II fut très courte - d'octobre 1817 à mars 1818. Néanmoins, ces deux comptoirs devraient présenter des similitudes parce que tous les deux (1) appartenaient à la même compagnie, (2) se situaient à peu près

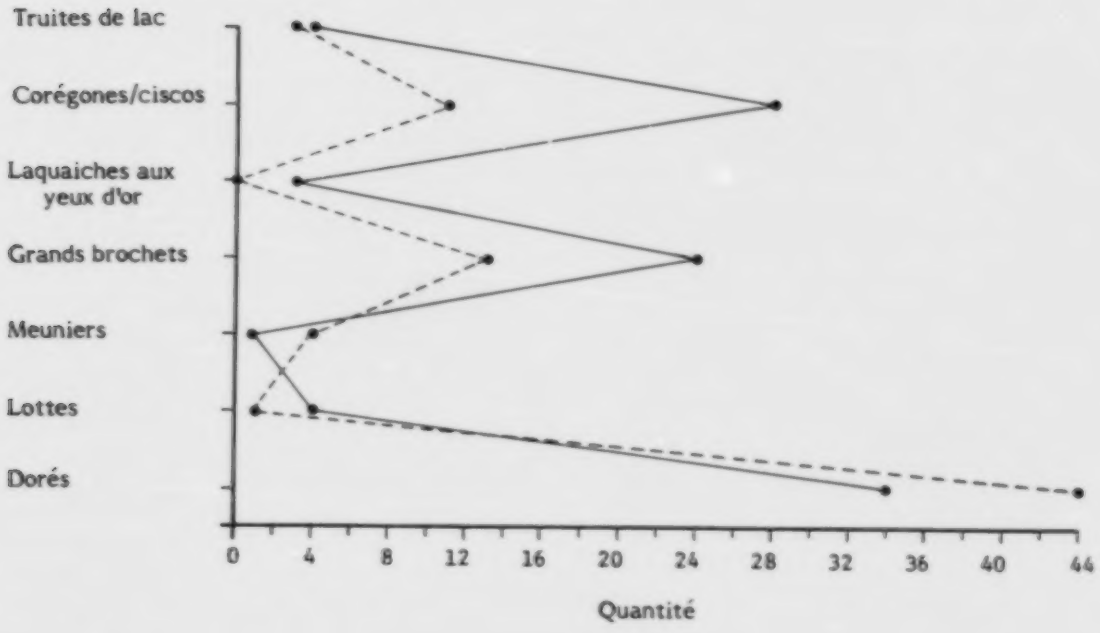

Figure 2. Nombre des différents poissons dans les vestiges fauniques du comptoir Nottingham (ligne pleine) et du fort Wedderburn II (ligne pointillée). (Dessin: S. Epps.)

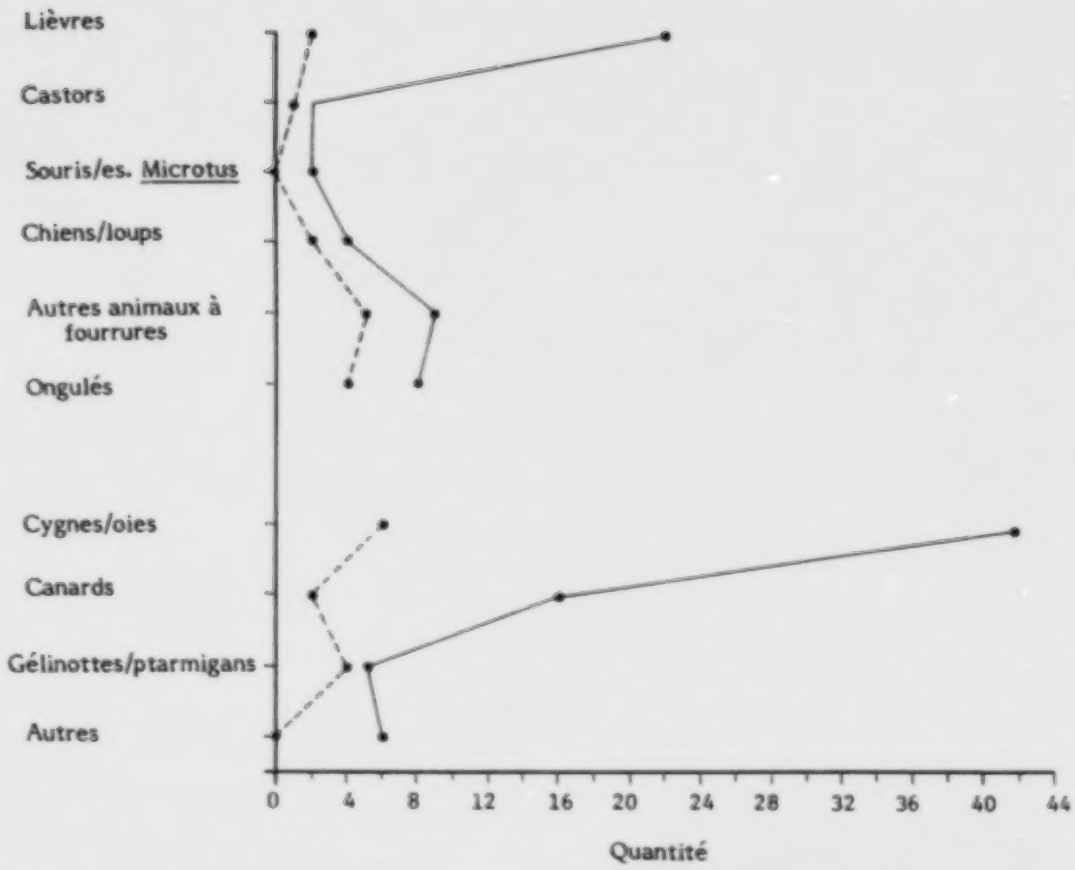

Figure 3. Nombre des différents mammifères et oiseaux dans les vestiges faunques du comptoir Nottingham (ligne pleine) et du fort Wedderburn II (ligne pointillée). (Dessin: S. Epps.)

à la même époque et (3) exploitaient la même ressource.

Le fort Wedderburn II, qui est un site plus petit, a livré des os de six espèces de poissons, de huit espèces d'oiseaux et de dix espèces de mammifères comparativement aux sept espèces de poissons, 19 espèces d'oiseaux et 14 ou 15 espèces de mammifères du comptoir Nottingham. Les poissons viennent au premier rang en nombre et en NMI aux deux sites mais sont relativement plus importants au fort Wedderburn. Les os d'oiseaux constituaient un élément mineur des vestiges fauniques du fort Wedderburn, mais étaient assez importants dans ceux du comptoir Nottingham. Au comptoir Nottingham, les poissons et les oiseaux comptèrent chacun pour environ 7,5 pour cent de la viande comestible tandis qu'au fort Wedderburn II les poissons fournirent 10 pour cent et les oiseaux seulement 2 pour cent à peu près de la viande. Aux deux sites, les mammifères constituaient plus des quatre cinquièmes de la viande comestible (tableau 9).

Les figures 2 et 3 donnent une comparaison graphique de la faune aux deux sites. Même si les NMI sont inférieurs au fort Wedderburn, les courbes des deux sites sont plus ou moins semblables. Le doré, le corégone et le brochet étaient les espèces de poisson les plus importantes aux deux comptoirs.

Les répartitions des NMI pour les oiseaux et les mammifères reportées sur

graphique sont plus divergentes (figure 3). Une plus grande proportion de lièvres fut prise au comptoir Nottingham. Les oies et les canards dominaient au comptoir et les gélinottes et les ptarmigans y étaient relativement peu importants, tandis qu'au fort Wedderburn le groupe gélinotte/ptarmigan venait au second rang en nombre après les oies. Puisque le fort ne fut occupé qu'un seul hiver comparativement au comptoir Nottingham qui connut une occupation continue de quatre ans, on aurait pu s'attendre à trouver à celui-là des proportions assez élevées de lièvres, de gélinottes et de ptarmigans par rapport aux autres espèces car ces animaux-là étaient typiquement chassés l'hiver. Même si les gélinottes et les ptarmigans viennent au second rang pour le NMI au fort Wedderburn II, les lièvres sont rares à ce site. Le nombre élevé d'oies et de canards au comptoir Nottingham ne saurait guère étonner étant donné l'abondance de ces oiseaux au printemps et à l'automne.

Sujets à approfondir

L'analyse des vestiges fauniques du comptoir Nottingham et du fort Wedderburn II sur le lac Athabasca a fourni des données nouvelles et intéressantes tout en étayant les observations sur la nourriture contenues dans les journaux personnels et les récits de voyage de l'époque. L'analyse suggère deux questions à approfondir, que nous abordons dans les paragraphes qui suivent.

La place du poisson dans les habitudes alimentaires des hommes de l'Athabasca n'est pas encore claire. On sait que le poisson a joué un rôle extrêmement important dans la vie de ces anciens comptoirs de fourrures, mais cette importance par rapport à celle d'autres types de nourriture est toujours incertaine. D'après les analyses fauniques le poisson n'aurait fourni qu'une quantité assez modeste de chair alors que les documents historiques donnent l'impression qu'il était la base même du régime alimentaire. Puisque les résultats des analyses fauniques dépendent assez étroitement des méthodes de fouille employées, il faudrait peut-être considérer ce paramètre. Peut-être que les fouilles d'autres comptoirs de fourrures devraient inclure le criblage et la flottation des déblais pour assurer la récupération des petits os de poisson. Il faudrait aussi examiner la question de la qualité de la préservation des os.

La seconde question touche la part des viandes désossées ou partiellement désossées (viande séchée, pemmican, viandes désossées et préservées etc)., dans le régime alimentaire. Même si ces aliments ne laissent aucune trace archéologique, il serait peut-être possible de tirer certaines conclusions touchant leur utilisation. En combinant des recherches documentaires très poussées à l'analyse de sites riches en vestiges d'animaux (comme le comptoir Nottingham), on pourrait peut-être se faire une meilleure idée de l'exactitude avec laquelle les os reflètent le véritable mode de subsistance. On pourrait peut-être même élaborer des modèles applicables aux futures analyses.

SOURCES CITÉES

Allen, G.M. 1920. "Dogs of the American Aborigines". Bulletin of the Museum of Comparative Zoology, vol. 63, nº 9, p. 431-517, Cambridge (Mass.).

Allen, Robert S. 1976a. Notes from the Nottingham House journals (Hudson's Bay Company) 1802-1806. Notes inédites, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

---. 1976b. Typical list of post provisions, 1803. Notes inédites inspirées de sources de la Compagnie de la baie d'Hudson, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Banfield, A.W.F. 1974. "Les mammifères du Canada". Publié pour le Musée national des sciences naturelles, Musées nationaux du Canada, par les Presses de l'université Laval.

Bonnischen, R. 1973. "Some Operational Aspects of Human and Animal Bone Alteration". Dans Mammalian Osteo-Archaeology: North America, éd. B.M. Gilbert, Columbia, Missouri Archaeological Society, p. 9-24.

Clarke, Arthur H. 1973. "The Freshwater Molluscs of the Canadian Interior Basin". Malacologia, vol. 13, nº 1-2, p. 1-509, Ann Arbor.

Fuller, W.A. et G.H. La Roi. 1971. "Historical Review of Biological Resources of the Peace-Athabasca Delta". Dans Proceedings of the Peace-Athabasca Delta Symposium, éd. E.R. Reinelt et al., Edmonton, Water Resources Centre, University of Alberta, p. 153-173.

Godfrey, W. Earl. 1966. "Les Oiseaux du Canada". Bulletin, nº 203, Musée national du Canada, Ottawa.

Innis, Harold A. 1970. The Fur Trade in Canada. Réimp. de l'éd. rév. de 1956, Toronto, University of Toronto Press.

Krause, Eric. 1972. "The Fisheries of Fort Chipewyan". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

MacFarlane, R. 1908. "Notes on Mammals Collected and Observed in the Northern Mackenzie River District, North-West Territories of Canada". Dans Through the Mackenzie Basin by Charles Mair, Toronto, William Briggs, p. 151-283.

Mackenzie, A. 1911. Voyages from Montreal Through the Continent of North America to the Frozen and Pacific Oceans in 1789 and 1793. Toronto, Courier Press, 2 vol.

Nieman, D.J. et H.J. Dirschl. 1973. "Waterfowl Populations on the Peace-Athabasca Delta, 1969 and 1970". Service canadien de la faune, publication hors-série nº 17, Ottawa.

Peace-Athabasca Delta Project Group. S.d. The Peace-Athabasca Delta, a Canadian Resource: Summary Report, 1972. Edmonton, Peace-Athabasca Delta Project Group.

Preble, Edward A. 1908. "A Biological Investigation of the Athabasca-Mackenzie Region". North American Fauna, nº 27, U.S. Department of Agriculture, Bureau of Biological Survey, Washington (D.C.).

Richardson, John. 1836. "Zoological Remarks". Dans Narrative of the Arctic Land Expedition to the Mouth of the Great Fish River, and along the Shores of the Arctic Ocean, in the Years 1833, 1834, and 1835, par George Back, Londres, John Murray, app. nº 1, p. 475-522.

Rick, Anne M. 1975a. "Analysis of Animal Remains from the Old Fort Point Site, Northern Alberta". Manuscrit classé, Centre d'identification zooarchéologique, Musée national des sciences naturelles, Ottawa.

---. 1975b. "Bird Medullary Bone: A Seasonal Dating Technique for Faunal Analysts", Bulletin, nº 7, p. 183-189, Canadian Archaeological Association.

Scott, W.B. et E.J. Crossman. 1973. "Freshwater Fishes of Canada". Bulletin, nº 184, Office des recherches sur les pêcheries, Ottawa.

Smythe, Terence B. 1968. "Thematic Study of the Fur Trade in the Canadian West, 1670-1870". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

APPENDICE C. INVENTAIRE DES ARTEFACTS DU XXe SIÈCLE RECUEILLIS AU COMPTOIR NOTTINGHAM (Les données sur la provenance sont entre parenthèses.)

Effets personnels
Fragments d'étoffe (6A1, 6B1)
Petite boucle en métal (1N1)
Morceaux de chaussure (1N1)
Bouton-pression (3H2)
Perles de verre de broderie (superficie générale du site)
Bouteilles de Perry Davis Painkiller (1B1, 3D1)
Bouteille à médicament scellée avec une boucle en fil métallique (3G2)
Couvercle fendu de boîte à café en fer blanc (provenant d'une tire-lire artisanale [?] 5A1)

Articles d'usage domestique
Couteau de table marqué "ALEX FRASER & CO., SHEFFIELD" (1D1)
Manche de spatule à oeufs en acier (3A1)
Fragment de bord d'assiette en terre cuite (3C4)
Diverses bouteilles de boissons gazeuses (superficie générale du site)
Fragments de bouteille rectangulaire en verre transparent (5A1)
Bocaux en verre (superficie générale du site)
Boîtes en fer blanc (superficie générale du site)
Papier sulfurisé (3J1)
Fragments de miroirs muraux (6A1, 6B1)
Piles de lampes de poche (3J1)
Morceau de paraffine (2B2)
Chaîne à chien (superficie générale du site)

Armes (défense et subsistance)
Balle de plomb conique déformée (1H4)
Bases de cartouches de fusil de chasse en laiton portant l'inscription "DOMINION NO. 12 SOVEREIGN" (3D2, 3G2)
Lame de couteau de chasse (dite queue de rat) portant l'inscription "ERIK FROST MORA SWEDEN" (3A1)

Outils et quincaillerie
Couteau à canot de gaucher fabriqué à partir d'une lime; inscriptions illisibles (5C1)
Clou en fil métallique de 4 po 3/4 (3G2)

Transports
Pièce de moteur hors-bord en alliage d'aluminium (5A1)

Divers
Bandes en métal ferreux percées de trous de clous ronds (4D2)

APPENDICE D. MARCHANDISES CRÉDITÉES AUX EMPLOYÉS DU COMPTOIR NOTTINGHAM, 1802-1805 (Extraits du journal du comptoir Nottingham: A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 65-68; B.39/a/5b, fol. 63, 76-79, 94; à la suite des noms sont donnés l'occupation des personnes, leur salaire saisonnier en livres et leur lieu d'origine, comme Peter Fidler les avait notés en 1802: A.C.B.H., B.39/a/2, fol. 60-62).

Dette des hommes, 1802-1803

Générales

Couvertures de 2 points 1/2	nbre	2
3		2
Étoffes, velours côtelé vert	verge	1/2
Molleton		1-3/4
Marmite, cuivre, 1 gal. 1/2	nbre	1
Tabac, Spencers twist	lb	1

Dettes des hommes, 1803-1804

Alex. Bersten (homme de barre, 20, Ronaldshay)

Étoffe, bleue unie	verge	1
Ibid.		1/2

George Cumerty (tailleur, 12, Deerness)

Tabac roulé	lb	3	(donné pour avoir
Savon		2	réparé paires de
Sucre en pain		2	filets de pêche)
cassonade		4	
Chemise en flanelle	nbre	1	
en coton		1	
Couverture, grande	nbre	1	
Molleton	verge	1/2	
Jacquette blanche	nbre	1	
Aiguilles		12	(données)
Brandy, très alcoolisé	gal	1	
Tabac roulé	lb	1	
Étoffe bleue (14 mars)	verge	1/4	

Wm. Dunnett (batelier, ?, Ronaldshay)

Étoffe, bleue unie	verge	1-1/2	(reporté sur les
Ibid.		3/4	comptes de
velours côtelé vert		1	l'année prochaine)
Chapeau ordinaire		1	

Robert Fett (batelier, 8, Orphir)

Étoffe, bleue unie	verge	1-1/8
Couverture, grande	nbre	1
Tabac roulé	lb	3-7/8
Chemise en coton	nbre	2
Pantalon, grosse toile		1

Sucre, en pain	lb	2
cassonade		4
Robe en grosse toile	nbre	1
Peigne en ivoire		1
en corne, gros		1
Brandy très alcoolisé	pte	2

Robert Garrick (journalier, 18 ou 25, Orphir)

Étoffe, bleue unie	verge	2
Couverture, grande	nbre	1
Tabac roulé	lb	3-1/2
coupé		1
Gilet blanc	nbre	1
Chemise en flanelle		1
en coton		1
Pantalon, grosse toile		1
Sucre en pain	lb	4
cassonade		6
Molleton	verge	3/4
Peigne, grand	nbre	1
ivoire		1
Aiguilles ("glover")		12
Brandy très alcoolisé	gal	3/4

Thomas Goucher (homme de barre, 16, Ronaldshay)

Étoffe, bleue unie	verge	1 1/4 (payée en fourrures)
Brandy double	chop	1
Ibid.		3

James Kirkness (journalier, 2 @ 10 et 1 @ 12, Harry)

Étoffe, bleue unie	verge	1-1 /8
Flanelle		6
Chemises en coton	nbre	2
Sucre en pain	lb	4
cassonade		6
Papier à lettre, ordinaire	main	1
Robe	nbre	1
Molleton	verge	1/2
Étoffe		1/2
Tabac roulé	lb	1
Brandy très alcoolisé	gal	1

James Ross (batelier, 2 @ 14 et 1 @ 15, Burray)

Ruban à jarretière	verge	4	(dûs 6 castors)
Mouchoir "soosee"	nbre	1	
Couverture, 1 point 1/2		1	
Reçu de lui 1/2 verge d'étoffe			
Couverture, 1 point 1/2		1	6 plues
Mouchoir, soie, grand		1	
"Soosee"		1	
Ficelle fine	éch	1-1/2	

John Stephen (?)

Tabac coupé	lb	1

Étoffe bleue	verge	1-1/4
Chemise en flannelle	nbre	1
en coton		1
Sucre en pain	lb	2
cassonade		4

Wm. Tomison (batelier, 12, Ronaldshay)

Chemise en flanelle	nbre	1
Ficelle fine	éch	1
Aiguilles ("glover")	nbre	12
Sucre en pain	lb	1
cassonade		1
Couverture, grande	nbre	1
Jacquette blanche		1

Marchandises créditées aux employés, 1804-1805

Edward Brown (batelier, 8, Ronaldshay)

Tabac roulé	lb	3-1/4
Miroir noir (20 avril)	nbre	1
Chapeau ordinaire (10 mai)		1

William Dunnett (batelier, ?, Ronaldshay)

Tabac roulé	lb	8-9/10
Couverture de 2 points	nbre	1
de 3 points		1
grande		3
Étoffe, velours côtelé vert	verge	1-3/4
unie		4
unie rouge		1/4
Brandy très alcoolisé	gal	7/16
Moule en fer blanc	nbre	1
Mouchoir "soosee"		1
soie, grand		1
petit		1
Verre ardent	nbre	1
Ruban à jarretière	verge	10
Pantalon, grosse toile		1
Chemise en coton	nbre	3
jeunes adultes		2
garçons		2
Ficelle	éch	1
Robe en grosse toile	nbre	1
Sucre en pain	lb	4
cassonade		10
Étoffe, bleue, velours côtelé	verge	1-3/4
unie		
(20 mai 1804)		2-1/4
Étoffe, verte, velours côtelé		1
Chapeau ordinaire	nbre	1
Brandy très alcoolisé		
(12 nov.)	pte	2
Tabac roulé (10 déc.)	lb	3
Payé en fourrures		

Étoffe, velours côtelé bleu (16 fév)	verge	1-1/2
Tabac roulé	lb	5
Couverture 2 points 1/2 (12 mai 1805)	nbre	1
Brandy très alcoolisé	pte	1

Robert Flett (batelier, 8, Orphir)

Jacquette blanche	nbre	1
Miroirs		1
Tabac roulé	lb	7
Étoffe bleue unie	verge	1-1/2
Brandy double	gal	1
Couverture 3 points (1805)	nbre	1
Tabac roulé (20 janv.)	lb	3
Brandy (23 avril)	gal	1/2
Pantalon en grosse toile payé par pêche		1

James Kirkness (journalier, 2 @ 10 et 1 @ 12, Harray)

Chemises en coton	nbre	2
Cassonade	lb	6
Étoffe	verge	1-1/2
Brandy très alcoolisé	gal	1/4
Tabac	lb	1-1/2
Étoffe	verge	1/2
Mouchoir en lin	nbre	1
Étoffe verte unie	verge	1-5/8
Couteau à dessert	nbre	1
Pantalon en coton		1

Magnus Louttit (tailleur, 10, Rendall)

Tabac roulé	lb	3-3/4

James Merrowick (brigadier de canot, 14, Harray)

Tabac roulé	lb	3
Pantalon en coton		1

John Ross (batelier, ?, Burray)

Mouchoir "soosee"	nbre	1
Couteau de boucher		1
Boutons de gilet	doz	1-1/2
Tissu, velours côtelé rouge	verge	1/4
Tabac	lb	14
Jacquette blanche	nbre	1
Brandy très alcoolisé	gal	1/8
Peigne en corne	nbre	1
en ivoire		1
Cassonade	lb	6
Chemises en coton	nbre	2
Pantalon en grosse toile		1
Étoffe verte unie	verge	1-1/2
bleue ibid.		1-1/4
Ficelle	éch	1

Couverture de 3 points	nbre	1	
Brandy très alcoolisé (29 déc.)	pte	1	
Tabac roulé (1805, 23 fév.)	lb	5	
Étoffe, velours côtelé rouge	verge	3/4	

John Mars (?)

Tabac roulé (16 juil. 1805)	lb	2	
Ibid.		3	

Dettes des hommes, 13 fév. 1805

Edward Brown (batelier, 8, Ronaldshay)

Étoffe, velours côtelé rouge	verge	3/4	

William Corrigal (batelier, 8, Harray)

Brandy double	chop	3	
Cassonade	lb	5	
Miroir noir	nbre	1	
Peigne en corne, gros		1	
Savon	lb	1	
Sel		1	

John Davey (?)

Chemise en coton (17 mars)	nbre	1	(pour fourrures)
Tabac	lb	2	

Magnus Duncan (journalier, 8, Ronaldshay)

Étoffe bleue, velours côtelé (1805, 4 nov.)	verge	5/8	
Tabac (14 mai)	lb	2	

Hugh Gibson (batelier, 8, Rousay)

Étoffe, verte, velours côtelé	verge	1/2	
Peau d'orignal	nbre	1	(donnée)

Wm. Harper (?)

Tabac roulé (12 déc.)	lb	2	
Ficelle (13 mars)	éch	1	
Tabac (4 avril)	lb	2	

James Kirkness (journalier 2 @ 10 et 1 @ 12, Harray)

Tabac	lb	3	

Magnus Louttit (tailleur, 10, Rendall)

Brandy double	chop	1	
Couverture, grande	nbre	1	
Tabac roulé	lb	3	
Couteaux pliants	nbre	2	
à deux lames		1	
Cassonade	lb	5	
Peigne en ivoire	nbre	1	
Savon	lb	1/2	

Brandy très alcoolisé (29 oct.)	pte	1
Étoffe verte, velours côtelé (30 nov.)	verge	5/8
Tabac roulé (24 janv.)	lb	2
Tabac (11 avril)		2

Jas. Merrowick (batelier, 14, Harray)

Étoffe (14 déc.)	verge	5/8
Mouchoir en soie, grand	nbre	1
Tabac (19 fév.)	lb	3
Étoffe (11 avril)	verge	1/2

John Walls (journalier, 8, Ronaldshay)

Cassonade	lb	3
Couverture, grande	nbre	1
Pantalon en grosse toile		1
Tabac roulé	lb	3
Flanelle	verge	4
Couteau pliant	nbre	1
Peigne en corne		1
en ivoire		1
Savon	lb	1-1/2
Spiritueux (4 déc.)	pte	1
Tabac roulé (31 janv.)	lb	2

Illisible

Tabac	lb	2

BIBLIOGRAPHIE

Allen, Robert S. 1977. "Peter Fidler and Nottingham House, Lake Athabasca, 1802-1806". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa. Maintenant publié dans le présent numéro d'Histoire et archéologie.

Anonyme. S.d. "Historical Highlights". Photocopies obtenues du receveur des postes à Fort Chipewyan (Alberta) en 1972.

---. 1969. "Gun Worms". Museum of the Fur Trade Quarterly, vol. 5, nº 3, p. 9, Chadron (Neb.).

Barbeau, Marius. 1942. "Indian-Trade Silver". Beaver, Outfit 273 (décembre), p. 10-14, Winnipeg.

---. 1945. "The House that Mac Built". Beaver, Outfit 276 (Hiver), p. 10-13, Winnipeg.

Barka, Norman F. et Anne Barka. 1976. "Archaeology and the Fur Trade: "The Excavation of Sturgeon Fort, Saskatchewan". Histoire et archéologie, 7, Ottawa.

Barnes, Frank C. 1969. Cartridges of the World. Chicago, Follett Publishing Company.

Blanchet, Guy H. 1946. "Emporium of the North". Beaver, Outfit 276 (mars), p. 32-35, Winnipeg.

Brown, Ian W. 1977. "Historic Trade Bells". Conference on Historic Site Archaeology Papers 1975, vol. 10, pt. 1, p. 69-82, Columbia (C.S.).

Brown, Margaret K. 1971. "Glass from Fort Michilimackinac: A Classification for Eighteenth Century Glass". Michigan Archaeologist, vol. 17, nºs 3-4, Ann Arbor.

Calder, James M. 1977. "The Majorville Cairn and Medicine Wheel Site, Alberta". Commission archéologique du Canada, Musée national de l'Homme, série Mercure, nº 62, Ottawa.

Canada. Ministère des Transports. Division de la météorologie. 1954. Addendum au volume I des Résumés climatiques pour certaines stations météorologiques du Canada, Toronto, Imprimeur de la reine.

Service hydrographique canadien. Direction des services maritimes. 1962. "Alberta-Saskatchewan, Lake Athabasca". Carte nº 6310, Ottawa.

Chalmers, John W., éd. 1971. "On the Edge of the Shield". Boreal Institute for Northern Studies, Occasional Publication nº 7, Edmonton.

---. 1974. "The Land of Peter Pond". Boreal Institute for Northern Studies, Occasional Publication nº 12, Edmonton.

Conn, Richard G. 1972. "The Pony Bead Period: A Cultural Problem of Western North America". Society for Historical Archaeology Newsletter, vol. 5, nº 4, p. 7-13, Moscow (Id.).

Container Corporation of America. 1958. Colour Harmony Manual. 4e éd., Chicago.

Dixie Gun Works. 1976. Rare Antique Gun Supplies Catalog, nº 126, Union City (Tenn.).

Elville, E.M. 1951. English Tableglass. Londres, Country Life Ltd.

Emerson, J.N., H.E. Devereux et M.J. Ashworth. 1977. "Étude du fort St-Joseph". Histoire et archéologie, 14 , Ottawa.

Englehardt, A. Baron. 1961. "The Story of European Proof Marks. Part 11: The Development of Proof During the 19th Century. Chapter 1: Proof in Great Britain". Gun Digest Treasury, éd. John T. Amber, p. 153-176, Chicago.

Franklin, John. 1823. Narrative of a Journey to the Shores of the Polar Sea, in the Years 1819, 20, 21, and 22. Londres, John Murray.

Gabrielson, Ira N., éd. 1950. The Fisherman's Encyclopedia. New York, Stackpole and Heck.

Glover, Richard, éd. 1962. "David Thompson's Narrative, 1784-1812". Toronto, Publications de la Champlain Society, vol. 40.

Grabert, Garland F. 1968. "The Astor Fort Okanogan". Reports in Archaeology, nº 2, University of Washington, Seattle.

Hamilton, T.M. 1960. "Additional Comments on Gunflints". Missouri Archaeologist, vol. 22, p. 73-79, Columbia (Mo.).
---. 1971. "The Gunflints of Sept-Îles and Mingan". Conference on Historic Site Archaeology Papers 1969, vol. 4, pt. 1, p. 61-74, Columbia (S.C.).

Hanson, Charles E., fils. 1955. "The Northwest Gun". Nebraska State Historical Society, Publications in Anthropology, nº 2, Lincoln.
---. 1968. "The Wooden Powder Keg". Museum of the Fur Trade Quarterly, vol. 4, nº 4, p. 8-10. Chadron (Neb.).
---. 1971. "A Paper of Vermilion". Museum of the Fur Trade Quarterly, vol. 7, nº 3, p. 1-3, (Chadron (Neb.).
---. 1973. "Iron Tobacco Boxes". Museum of the Fur Trade Quarterly, vol. 9, nº 1, p. 2-4, Chadron (Neb.).

Hargrave, Joseph J. 1871. Red River. Montréal, Imprimé pour l'auteur par John Lovell.

Harmon, Daniel W. 1903. A Journal of Voyages and Travels in the Interior of North America. New York, A.S. Barnes & Co.

Innis, Harold A. 1970. The Fur Trade in Canada. Toronto, University of Toronto Press.

Kauffman, Henry J. 1968. American Copper and Brass. Toronto, Thomas Nelson and Sons.

Kent's London Directory. 1776. Londres, Richard and Henry Causton, vol. 44.

Kidd, Kenneth E. et Martha A. Kidd. 1970. Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain". Lieux historiques canadiens: Cahiers d'archéologie et d'histoire, nº 1, p. 45-89, Ottawa.

Kidd, Robert S. 1970. "Fort George and the Early Fur Trade in Alberta". Provincial Museum and Archives of Alberta, Publication nº 2, Edmonton.

Krause, Eric. 1976. The Fisheries of the Hudson's Bay Company at Fort Chipewyan, 1791-1871. Travail inédit nº 208, Parcs Canada, Ottawa.

Langdon, John E. 1966. Canadian Silversmiths: 1700-1900. Toronto, s.éd.

Lindsay, J.D., S. Pawluk et W. Odynsky. 1962. "Exploratory Soil Survey of Alberta Map Sheets 74-M, 74-L, 74-E and 73-L (North Half)". Research Council of Alberta, Preliminary Soil Survey Report 63-1, Edmonton.

Logan, Herschel C. 1959. Cartridges. New York, Bonanza Books.

London Directory, The. 1792-1796. Londres, W. Lownders, vol. 31-35, (titre varie).

Lotbinière, Seymour de. 1977. "The Story of the English Gunflint, Some Theories and Queries". Journal of the Arms and Armour Society, vol. 9, nº 1, p. 18, 41-53, Londres.

Lundquist, Myrtle. 1970. The Book of a Thousand Thimbles. Des Moines, Wallace-Homestead Book Co.

MacGregor, J.G. 1966. Peter Fidler: Canada's Forgotten Surveyor, 1769-1822. Toronto, McClelland and Stewart.

Manitoba. Archives provinciales.
MG1/D3, Cahier de Peter Fidler, 1794-1820.

Manitoba. Archives provinciales. Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson.
Section A: Archives du siège social
A.25/3, Marchandises exportées, 1778-99.
A.25/4, Marchandises exportées, 1800-12.
Section B: Archives des comptoirs
B.39/a/1, Journal de Peter Fidler, "Journal from Cumberland House to the Athapescow Lake, also, the Journal kept at Nottingham House in the said Lake, together with Astronomical and Meteorological Observations made at the same place in the Years 1802 a 3".
B.39/a/2, Journal de Peter Fidler, 1801-03.
B.39/a/3, Journal de Peter Fidler, "Journal at Nottingham House, Athapescow Lake, 1803-1804".
B.39/a/4, Journal de Peter Fidler, "Nottingham House Athapescow Lake Journal with a Meterological [sic] Journal of the Weather, 1804 a 5".
B.39/a/5a, Journal de Peter Fidler, "Nottingham House Athapescow Lake Journal, also Astronomical and Meteorological Observations made at the Place, 1805 a 6".
B.39/a/5b, Journal de Peter Fidler, "Athapescow Lake Journal, 1803 a 4".

B.41/a/2, Journal de Thomas Swain, "Mansfield House Journal, October 4, 1802".

Martin, Richard A. 1977. The Wooden Plane. South Burlington (Vt.), Early American Industries Association.

McClane, A.J., éd. 1974. McClane's Standard Fishing Encyclopedia and International Angling Guide. New York, Holt, Rinehart and Winston.

Morse, Eric W. 1969. Fur Trade Canoe Routes of Canada/Then and Now. Ottawa, Imprimeur de la reine.

Moss, E.H. 1959. Flora of Alberta. Toronto, University of Toronto Press.

Munsell Color Company. 1971. Munsell Soil Color Charts. Baltimore.
---. 1976. Munsell Book of Color. Glossy Finish Collection. Baltimore.

Nicholson File Company. 1956. File Philosophy. 21e éd., Providence.

Nicks, Gertrude C. 1969. "The Archaeology of two Hudson's Bay Company Posts: Buckingham House (1792-1800) and Edmonton House III (1810-1813)". Thèse de maîtrise, University of Alberta, Edmonton.

Nicks, John S. 1970. "Survey of Northern Rivers, Summer, 1970". Manuscrit classé, Provincial Museum and Archives of Alberta, Edmonton.

Noble, William C. 1973. "The Excavation and Historical Identification of Rocky Mountain House". Canadian Historic Sites: Occasional Papers in Archaeology and History, nº 6, p. 55-163, Ottawa.

Noël Hume, Ivor. 1970. A Guide to Artifacts of Colonial America. New York, Alfred A. Knopf.

Nute, Grace L. 1955. The Voyageur. St. Paul, Minnesota Historical Society.

O'Dea, W.T. 1964. Making Fire. Londres, Her Majesty's Stationery Office.

Olsen, Stanley J. 1963. "Dating Early Plain Buttons by Their Form". American Antiquity, vol. 28, nº 4, p. 551-554, Salt Lake City.

Oswald, Adrian. 1960. "The Archaeology and Economic History of English Clay Tobacco Pipes". Journal of the British Archaeological Association, Series 3, vol. 23, p. 40-102, Londres.

Parker, James. 1970. A Glossary of Terms Used in Heraldry. Rutland (Vt.), Charles E. Tuttle Co.

Parker, James M. 1967. "The Fur Trade of Fort Chipewyan on Lake Athabaska, 1778-1835". Thèse de maîtrise, University of Alberta, Edmonton.
---. 1971. "Emporium of the North". In "On the Edge of the Shield", éd. John W. Chalmers, p. 15-20, Boreal Institute for Northern Studies, Occasional Publication nº 7, Edmonton.

Pigot and Co.'s London Directory. 1822. Londres, Pigot and Co., Édition de 1822-1823.

Potter, M. David et Bernard P. Corbman. 1967. Textiles: Fiber to Fabric. 4e éd., New York, McGraw-Hill.

Priess, Peter J. 1972. Building Hardware from the Fort at Coteau du Lac, Quebec. Travail inédit nº 93, Parcs Canada, Ottawa.

---. 1977. "A Guide for the Description of Nails". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Quimby, George I. 1966. Indian Culture and European Trade Goods. Madison, University of Wisconsin Press.

Rees, Abraham. 1819. The Cyclopaedia; or, Universal Dictionary of Arts, Sciences and Literature. Vol. 14, Londres.

Reeves, Brian O.K. 1970. "Cultural Dynamics in the Manitoba Grasslands 1000 B.C. - A.D. 700". Dans Ten Thousand Years: Archaeology in Manitoba, éd. Walter M. Hlady, p. 153-174, Manitoba Archaeological Society, Altona.

Rich, E.E. 1958. "Pro Pelle Cutem". Beaver, Outfit 288 (printemps), p. 12-15, Winnipeg.

---. 1960. Hudson's Bay Company, 1670-1870. Toronto, McClelland and Stewart, vol. 2: 1763-1820.

Rich, E.E., éd. 1938. "Journal of Occurrences in the Athabasca Department by George Simpson, 1820 and 1821, and Report". Publications of the Hudson's Bay Record Society, vol. 1, Londres.

---. 1951. "Cumberland House Journals and Inland Journal, 1775-1782; First Series, 1775- 1779". Publications of the Hudson's Bay Record Society, vol. 14, Londres.

Rodeffer, Michael J. 1973. "A Classification of Burials in the Lower Snake River Region". Northwest Anthropological Research Notes, vol. 7, nº 1, p. 101-131, Moscow (Id.).

Ross, Eric. 1970. Beyond the River and the Bay. Toronto, University of Toronto Press.

Ross, Lester A. 1976. "Fort Vancouver, 1829-1860: A Historical Archeological Investigation of the Goods Imported and Manufactured by the Hudson's Bay Company". Manuscrit classé, Fort Vancouver National Historic Site, Wash.

---. 1977. "A Guide to the Description of Axes". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Roth, Ronald. 1971. "Windows and Window Glass in the United States before 1860". Manuscrit classé, Columbia University, School of Architecture, New York.

Rowe, J.S. 1972. "Forest Regions of Canada". Ministère de l'Environnement, Service canadien des forêts, publication nº 1300, Ottawa.

Russell, Carl P. 1957. Guns on the Early Frontiers. Berkeley, University of California Press.

---. 1977. Firearms, Traps, and Tools of the Mountain Men. Albuquerque, University of New Mexico Press.

Salaman, R.A. 1975. Dictionary of Tools Used in the Woodworking and Allied Trades, c. 1700-1970. Londres, George Allen and Unwin.

Scott, John S. 1964. A Dictionary of Building. Baltimore, Penguin Books.

Simonds Cutting Tools. S.d. Filing Tips and Techniques. Fitchburg (Mass.).

Skertchly, Sydney B.J. 1879. "On the Manufacture of Gun-Flints, the Method of Excavating for Flint, the Age of Palaeolithic Man, and the Connexion between Neolithic Art and the Gun-Flint Trade". Memoirs of the Geological Survey, England and Wales, Londres.

Skinner, Alanson B. 1912. "Notes on the Eastern Cree and Northern Saulteaux". Anthropological Papers of the American Museum of Natural History, vol. 9, pt. 1, p. 1-177, New York.

Smythe, Terence B. 1968. "Thematic Study of the Fur Trade in the Canadian West, 1670-1870". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

Smythe, Terence B. et James V. Chism. 1969. "Fur Trade Survey". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

South, Stanley. 1964. "Analysis of the Buttons from Brunswick Town and Fort Fisher". Florida Anthropologist, vol. 17, nº 2, p. 113-133, Gainesville.

Steer, Donald N. 1973. "History and Archaeology of the Historic Site of La Loche House". Musk-Ox, vol. 12, p. 13-31, Saskatoon.

Stone, Lyle M. 1974. "Fort Michilimackinac, 1715-1781: An Archaeological Perspective on the Revolutionary Frontier". Publications of the Museum, Michigan State University, Anthropological Series, vol. 2, East Lansing.

Traquair, Ramsay. 1973. The Old Silver of Quebec. Toronto, MacMillan of Canada.

Tyrrell, J.B., éd. 1934. "Journals of Samuel Hearne and Philip Turnor". Publications de la Champlain Society, vol. 21, Toronto.

White, Stephen W. 1975. "On the Origin of Gunspalls". Historical Archaeology, vol. 9, p. 65-73, Columbia (C. S.).

Williams, Glyndwr, éd. 1969. "Andrew Graham's Observations on Hudson's Bay, 1767-91". Publications of the Hudson's Bay Record Society, vol. 27, Londres.

Witthoft, John. 1966. "A History of Gunflints". Pennsylvania Archaeologist, vol. 36, nºs 1- 2, p. 12-49, Gettysburg.

Woolworth, Alan R. et Douglas A. Birk. 1975. "Description of the Artifacts". Dans Voices from the Rapids: An Underwater Search for Fur Trade Artifacts, 1960-1973, p. 55-93. Minnesota Historical Archaeology Series, nº 3, St. Paul.

Wright, J.V. 1975. "The Prehistory of Lake Athabasca: An Initial Statement". Commission archéologique du Canada, Musée national de l'Homme, Série Mercure, nº 29, Ottawa.

Peter Fidler et le poste de Nottingham, lac Athabasca, 1802-1806

Robert S. Allen

Sommaire 254
Les années antérieures 255
Le poste de Nottingham, 1802-1806 271
Les années subséquentes 277
Appendice A. Les pêcheries de Nottingham, 1802-1806: bref aperçu 289
Appendice B. Inventaire des marchandises de traite de Nottingham en 1803 293
Appendice C. Inventaire du matériel de la maison et des ateliers du tonnelier et du charpentier de Nottingham, 1803 294
Notes 295
Bibliographie 303

SOMMAIRE

En 1802, la longue et intense concurrence de la Compagnie de la baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest dans le commerce des fourrures s'était concentrée dans le territoire riche en castors des Indiens Chipewyans de la région du lac Athabasca. Cette année-là, Peter Fidler, arpenteur en chef de la Compagnie de la baie d'Hudson, voyageur, commerçant et cartographe chevronné, fut envoyé avec un petit contingent dans cette région clé de la traite, et y construisit le comptoir de Nottingham dans l'île English. Avec grande persévérance, il s'efforça de rester dans la région pendant quatre ans; mais il lui fut impossible de soutenir la concurrence avec la Compagnie du Nord-ouest, qui était établie dans la région depuis 1788. Succombant à la supériorité numérique, au harcèlement et aux intimidations des concurrents, Fidler abandonna son comptoir. Juin 1806 s'avéra le mois le plus bas de sa carrière dans la traite des fourrures; malgré tout, Peter Fidler conserva une place importante dans les activités de la Compagnie de la baie d'Hudson jusqu'à sa mort en 1822.

Soumis pour publication en 1977, par Robert S. Allen, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa.

LES ANNÉES ANTÉRIEURES

Depuis l'octroi de la charte royale en 1670 à "The Governor and Company of Adventurers of England" pour faire la traite dans la baie d'Hudson, la Compagnie de la baie d'Hudson semblait satisfaite de "dormir sur les bords d'une mer gelée"[1], manifestant peu d'intérêt pour le potentiel de la traite intérieure. Cette charte accordait à la compagnie les droits exclusifs de traite et de commerce sur toutes les mers, détroits, baies, rivières, lacs, ruisseaux et estuaires débouchant dans la baie d'Hudson, ainsi que sur tous les territoires de cette vaste région inconnue qui n'appartenaient pas déjà à personne ou n'avaient jamais été concédés à aucun sujet britannique ou autre[2]. Ce domaine, la Terre de Rupert, était appelé à devenir une des implantations ou colonies britanniques en Amérique[3]. Selon ces termes généreux, la compagnie non seulement avait le monopole de la traite des fourrures sur ces territoires, mais pouvait pénétrer, par voie d'eau ou par voie de terre, profondément dans l'intérieur, pourvu que le commerce se fît par la baie d'Hudson. Le rêve, sinon l'attente, des dirigeants de la compagnie était de découvrir une route pour traverser le continent, un passage du nord-ouest vers le Pacifique et les marchés de la Chine et de l'Extrême-Orient[4]. Et pourtant, tout au long du premier siècle de son existence, la compagnie avait ignoré le potentiel du vaste intérieur invitant et inexploité, et s'était contentée d'établir des postes de traite sur les rives de la baie d'Hudson et de la baie James. En conséquence, les Indiens avaient élaboré un système complexe de traite entre les tribus, et les tribus intérieures éloignées faisaient leur commerce à travers des intermédiaires, qui avaient pris l'habitude d'apporter les fourrures aux établissements de la baie. Ainsi, la compagnie s'évitait non seulement les coûts et les efforts du transport intérieur, mais également les dépenses des entreprises d'exploration.

Les voyages de Henry Kelsey et d'Anthony Henday constituèrent deux exceptions remarquables à cette négligence de la Compagnie de la baie d'Hudson d'étendre son commerce et de renforcer son influence parmi les tribus indiennes de l'intérieur. Cependant ces voyages eurent des objectifs limités. En 1690 Kelsey fut envoyé pour explorer l'intérieur du pays, et devint le premier Européen à contempler les grandes plaines centrales du Canada, et à observer l'ours grizzly et les grands troupeaux de bison. Mais ses instructions se bornaient à inviter les Indiens éloignés à faire la traite avec la compagnie[5]. Ceci devait s'accomplir par la pacification des Indiens (qui se lançaient constamment dans des guerres entre tribus), de telle sorte qu'ils puissent avoir plus de temps à consacrer à leur métier (la chasse au castor) et qu'ils apportent une quantité plus grande de fourrures et autres articles de commerce, aux postes de traite[6]. La mission de Kelsey n'eut qu'un succès partiel. Les Indiens des plaines, qui n'avaient pas encore commencé à utiliser le cheval et ne savaient pas manoeuvrer le canot[7], répugnaient à entreprendre de longs et difficiles voyages pour faire la traite sur la baie. De plus, les intermédiaires indiens, et en particulier les Cris, préservaient jalousement leurs positions lucratives dans le système de traite, et empêchaient les tribus éloignées de traverser leur territoire vers les postes de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Le voyage d'Anthony Henday en 1754-1755, comme celui de Kelsey auparavant, fut une aventure remarquable de hardiesse et de courage. Il se rendit en canot de York Factory jusqu'au territoire des Pieds-Noirs où il put voir les montagnes Rocheuses, et revint à York Factory. Son journal, frappant et détaillé et en particulier ses observations de la vie et des moeurs des Pieds-Noirs, et de son hivernage parmi eux, constituent encore aujourd'hui des

documents historiques précieux. Et pourtant, ses instructions étaient également précises; il devait non seulement explorer l'intérieur du pays, mais également s'efforcer d'augmenter le commerce de la Compagnie de la baie d'Hudson[8], lequel était à la baisse à cause de la concurrence des Français. De fait, les Français faisant preuve d'un esprit d'entreprise et d'innovation, avaient établi avec succès des postes dans l'intérieur, et vivant parmi les Indiens, faisaient la traite dans leurs villages pendant l'hiver. Henday remarqua avec inquiétude que les Français parlaient à la perfection plusieurs langues indiennes, et notait que s'ils disposaient d'une meilleure gamme de marchandises, par exemple du tabac du Brésil, ils élimineraient entièrement le commerce de la Compagnie de la baie d'Hudson[9]. Malgré tout, selon ses ordres, Henday se contenta d'essayer de persuader les Indiens des plaines de se rendre aux postes de sa compagnie et d'encourager les intermédiaires à des activités plus étendues de trappe et de traite. Mais l'attitude des Indiens avait peu changé depuis le temps de Kelsey, et les Pieds-Noirs se refusaient à un long voyage en canot, qui les aurait obligés à ne manger que du poisson, nourriture peu agréable pour eux, en comparaison de la viande de bison. De leur côté, les intermédiaires désiraient maintenir le statu quo, et s'opposaient à l'idée d'un commerce direct entre la compagnie et les Pieds-Noirs[10]. Les voyages et les observations de Henday eurent toutefois pour résultat un changement important de politique de la part de la Compagnie de la baie d'Hudson: elle décida d'établir des postes à l'intérieur du pays, à la manière des Français. Mais ce nouveau plan fut mis en veilleuse lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord, étant donné que ce conflit paralysa le commerce des Français dans le nord-ouest.

Le traité de Paris de 1763 mit fin à la poussée impérialiste de la France en Amérique du Nord, mais l'élimination de la concurrence des marchands français n'assura pas à la Compagnie de la baie d'Hudson un monopole paisible et sans opposition dans la terre de Rupert. De leur base de Montréal, les nouveaux commerçants coloniaux britanniques et américains, ainsi que les voyageurs canadiens-français expérimentés de l'ancien régime qui s'allièrent à ces "Pedlars" [Montréalais], ignorèrent complètement les restrictions du nouveau "Plan pour la réglementation de la traite des fourrures" et la charte royale, et poursuivirent agressivement leur commerce dans le nord-ouest. Les Montréalais adoptèrent les pratiques traditionnelles des Français, établissant des postes dans l'intérieur et des camps d'hiver chez les Indiens[11]. Ils usurpaient ainsi le monopole de la traite des fourrures de la Compagnie de la baie d'Hudson, étant donné que les Indiens étaient interceptés sur leur chemin vers la baie par les Montréalais, qui rassemblaient ainsi d'énormes quantités de fourrures illégalement. Alexander Henry, qui avait récemment survécu au massacre de Michillimakinac pendant "la guerre de Pontiac", et son partenaire Jean-Baptiste Cadotte réussirent particulièrement bien, accumulant 1500 livres de fourrures; en 1767, plus de 100 canots chargés de fournures de castors du nord-ouest arrivèrent à Grand Portage et Michillimakinac[12].

Le succès des Montréalais réveilla finalement la Compagnie de la baie d'Hudson de son long sommeil sur les abords de la baie gelée, où elle avait traditionnellement détenu un monopole confortable et lucratif sur la traite des fourrures, malgré les incursions périodiques des Français. À Churchill et York Factory, la traite était tombée de 31 000 peaux en 1767 à 18 000 à peine en 1768[13]. De plus, le commerce intérieur des Montréalais non seulement se poursuivait sans diminution et sans opposition, mais en fait augmentait. Il était clair que si la Compagnie de la baie d'Hudson voulait survivre et récupérer ses pertes, il lui fallait pénétrer dans l'intérieur, à la manière canadienne[14]. La Compagnie de la baie d'Hudson ne pouvait plus se contenter de rester sur les bords de la baie d'Hudson. L'impératif était de pénétrer hardiment dans

l'intérieur et de lutter contre les commerçants canadiens de Montréal.

Le voyage de Matthew Cocking, de York Factory au pays des Pieds-Noirs en 1772-1773, et son rapport fermement en faveur de l'établissement d'un poste dans l'intérieur, constituèrent l'incitation finale convainquant le comité de Londres de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui depuis longtemps envisageait cette possibilité, que la décision était maintenant absolument nécessaire. Les instructions initiales de Cocking étaient d'observer l'intérieur du pays, et de promouvoir l'intérêt de la compagnie dont le commerce diminuait du fait que chaque année les Canadiens interceptaient les autochtones en chemin vers les postes de la baie[15]. Cocking s'efforça de décourager les Indiens de l'ouest dans leur commerce avec les Montréalais et de leur suggérer au contraire d'apporter leurs fourrures à la baie. Mais ses efforts n'eurent pas plus de succès que ceux de Kelsey, Henday et de ses autres prédécesseurs, étant donné que les Indiens restaient peu au courant des méthodes de construction de canots et de pagayage et qu'ils se refusaient d'entreprendre un voyage long et inutile[16]. Ces réactions négatives à ses initiatives convainquirent Cocking que la seule manière de faire face à la rivalité des Montréalais était d'organiser une expédition vers l'intérieur et d'y établir un poste de traite permanent. La Compagnie de la baie d'Hudson avait déjà devancé ses "Réflexions sur l'établissement d'un poste dans l'intérieur"[17] et avait envoyé en 1774 Samuel Hearne, qui revenait d'un voyage épique à travers la toundra jusqu'à "l'océan du nord", sur la rivière Saskatchewan pour établir le comptoir de Cumberland. Cette mesure provoqua une confrontation directe, manifeste et immédiate avec les Montréalais, et fut à l'origine d'une rivalité longue et amère entre les intérêts commerciaux de la baie et ceux du Saint-Laurent.

La lutte pour le contrôle de la traite intérieure présentait au départ des problèmes sérieux pour la Compagnie de la baie d'Hudson, sous forme de handicaps de transport, de mécontentement de la main-d'oeuvre et d'activités de guerre. Le problème le plus urgent était le manque de bouleau blanc et de cèdre que l'on ne trouvait pas dans le pays nordique monotone et froid de la côte de la baie d'Hudson[18]. Faute d'écorce de bouleau et de chassis de cèdre, il n'était pas possible de construire les canots, absolument nécessaires pour le transport des marchandises vers l'intérieur. Par contre, les Montréalais et les marchands de Montréal disposaient le long du Saint-Laurent de quantités presque illimitées de bouleau et de cèdre, et il s'était développé à Trois-Rivières, et plus tard dans l'île Saint-Joseph, une industrie de construction de canots[19]. Les marchands de Montréal utilisaient avec efficacité les voyageurs expérimentés, ainsi que le "canot du maître" bien conçu et de grande taille, pour transporter leurs marchandises de traite vers l'intérieur du nord-ouest, en suivant la rivière des Outaouais, le lac Nipissing, et la rivière des Français jusqu'à Grand Portage.

À partir de ce point de rendez-vous, les voyageurs ou "hommes-du-nord" se lançaient vers l'intérieur, au moyen du canot du nord plus petit, équipés de marchandises de traite, de rhum et de vivres sous forme de pemmican, qui devint très répandu aux environs de 1775[20]. Cette ressource alimentaire, essentielle pour la traite des fourrures, était composée de "viande battue" de bison bien mélangée à de la graisse; pour couper la graisse on ajoutait souvent des baies ou du sucre d'érable. On versait alors ce mélange dans des sacs de peau de bison de 90 livres appelés "taureaux" qui permettaient de conserver le pemmican pendant longtemps et de le transporter facilement dans les canots. Pour consommer le pemmican, on pouvait le mâcher avec effort sous sa forme originale on le faire bouillir avec de la farine et de l'eau pour constituer une soupe-ragoût nourrissante appelée "rubbaboo"[21]. Cet aliment nourrissant était facile à conserver, et même les Canadiens français qu'on disait gloutons et qui pouvaient manger jusqu'à huit livres de viande fraiche par jour se contentaient d'une livre et demie

de pemmican par jour[22]. Ainsi donc, à partir de leurs bases de Montréal et de Grand Portage, et après 1803 de Fort William, les concurrents de la Compagnie de la baie d'Hudson, exploitant les voyageurs canadiens-français, le canot d'écorce de bouleau léger et portatif et le pemmican comme aliment de base, avaient au départ un net avantage sur la compagnie, en ce qui concerne le transport. Toutefois, le transport devenait de plus en plus coûteux pour le consortium de Montréal, au fur et à mesure que les nouvelles explorations du territoire intérieur ajoutaient de nouvelles distances à parcourir. L'itinéraire de la baie, plus court, était certainement moins coûteux; les marchands de Montréal durent progressivement assumer des voyages plus longs et des coûts croissants, et payer des droits d'exportation sur les marchandises traversant le Canada par le Saint-Laurent, toutes choses que la Compagnie de la baie d'Hudson n'avait pas à payer parce qu'elle utilisait la route de la baie. Ceci en fin de compte imposa des contraintes économiques désastreuses aux marchands de Montréal[23].

En plus de l'absence de canots, une autre difficulté retarda la nouvelle politique de la pénétration dans l'intérieur de la Compagnie de la baie d'Hudson; il s'agissait du mécontentement de ses employés, qui répugnaient à abandonner le confort relatif du commerce traditionnel dans les postes de traite de la baie pour les difficultés et l'isolement de la traite intérieure. La source principale d'employés européens de la compagnie était l'archipel des Orcades au nord de l'Écosse. Ces îles étaient extrêmement pauvres, et les jeunes hommes, n'y ayant que des perspectives de vie précaire, considéraient que s'engager à la Compagnie de la baie d'Hudson constituait un choix attrayant, malgré la grande froidure des hivers du nord et les longues absences de leurs îles natales bien-aimées[24]. Les Orcadiens étaient bien adaptés à une existence rude et spartiate dans le dur climat du nord. Ils avaient l'habitude des rigueurs et du froid des mers nordiques, ils trouvaient de l'emploi comme baleiniers, pêcheurs au Groënland ou en Islande, ou marins dans la marine royale[25]. Les Orcadiens étaient fiers de leur patrimoine, et particulièrement de leur origine ethnique mixte scandinavo-écossaise[26] qui leur donnait une grande résistance physique ainsi qu'une fiabilité têtue mais travailleuse. L'association de la Compagnie de la baie d'Hudson avec les îles des Orcades commença aux environs de 1702, lorsque le capitaine du vaisseau Hudson's Bay reçut la directive de faire escale aux Orcades pour y engager 10 ou 12 jeunes gens hardis pour le service de la compagnie. Vers 1740, les navires de la Compagnie de la baie d'Hudson en étaient venus à rendre visite régulièrement à l'archipel, et chaque été 50 à 100 hommes quittaient Stromness pour la baie d'Hudson, où ils étaient employés comme travailleurs manuels, tailleurs, charpentiers navals, maçons et artisans[27]. Cet arrangement était si réussi et si satisfaisant pour les deux parties, qu'en 1799, parmi les 530 personnes employées par la compagnie dans la terre de Rupert, 416, soit 78 pour cent venaient des Orcades[28].

La vie dans les postes de la baie était plus qu'acceptable selon les normes des Orcadiens, dans la mesure où les hommes disposaient de quartiers permanents et de rations régulières de viande, de poisson, de légumes locaux et de flocons d'avoine importés qui satisfaisaient aux exigences de leur palais[29]. De plus, bien qu'ils n'eussent pas le caractère démonstratif ni la "joie de vivre" des voyageurs français, les Orcadiens avaient en général beaucoup de succès auprès des jeunes filles indiennes. Plusieurs de ces relations prenaient un caractère permanent, et un grand nombre d'Orcadiens, à leur retraite, restèrent dans le nord-ouest avec leurs épouses indiennes et leurs enfants[30]. Malgré de nombreuses admonitions de ne pas oublier leurs devoirs envers Dieu[31], d'autres Orcadiens hardis, surtout plus tard dans les postes de l'intérieur, préféraient le style plus fréquent et plus temporaire des mariages "à la façon du pays". En fait, ces Écossais d'ordinaire renfermés firent preuve d'un enthousiasme peu commun

pour les rapprochements physiques avec des concubines indiennes et il leur arrivait beaucoup trop fréquemment de ne pas être en mesure de travailler, étant misérablement confinés à leurs chambres pour maladie vénérienne[32].

Satisfaits des conforts et avantages familiers des établissements de la baie, les Orcadiens considéraient naturellement le nouveau type de service dans l'intérieur avec appréhension et dégoût. Ils éprouvaient également un sentiment d'injustice, du fait qu'il n'y avait pas de différence de paie entre le service sur la baie et le service dans l'intérieur, rude et peu familier. Finalement, selon leurs ordres, les Orcadiens accompagnèrent malgré leur répugnance leur courageux chef Samuel Hearne vers la rivière Saskatchewan, pour y construire le poste de Cumberland[33]. Toutefois, leur moral était bas, et la discipline laissait à désirer, et Hearne se plaignit que ses gens n'avaient pas pris à coeur le succès de cette expédition[34]. De fait, au début, les Orcadiens ne mettaient pas beaucoup d'enthousiasme à lutter contre la concurrence de leurs rivaux Montréalais, et n'étaient pas portés à comprendre ou à se familiariser avec la vie du canot ou du bois. Cette attitude récalcitrante rendit au départ fort difficile toute initiative pour concurrencer la traite des fourrures à l'intérieur des terres. Et pourtant, les Orcadiens s'adaptèrent et acquirent une certaine expérience de tous les aspects de la vie des postes intérieurs. Au bout d'un certain temps, les initiatives qu'ils prirent dans l'élaboration d'un meilleur système de transport, utilisant les bateaux York, plus lourds, et leurs capacités particulières de jardiniers et pêcheurs, assurèrent les conditions d'une rivalité plus égale dans la traite des fourrures du nord-ouest.

En plus des difficultés de transport et du mécontentement de la main-d'oeuvre, le début de la révolution américaine, un an après l'établissement du poste de Cumberland, devint un troisième problème écrasant qui ralentit l'application de la politique de pénétration intérieure de la Compagnie de la baie d'Hudson. La guerre causa une pénurie de main-d'oeuvre et perturba l'approvisionnement (d'ordinaire régulier) en marchandises de traite et en fournitures pour la baie d'Hudson. Toutefois, la prise de Montréal et le long siège de Québec par les rebelles des colonies, qui ne furent chassés du Canada qu'en mai-juin 1776, eurent un effet plus désastreux sur le commerce des marchands de Montréal. Mais dès 1778, l'entreprenant Peter Pond, Yankee du Connecticut et Montréalais, découvrit une route commode vers le lac Athabasca par le portage Methy. L'Athabasca, pays jusqu'alors connu uniquement par les témoignages des Indiens[35], était la région du nord-ouest la plus riche en fourrures, et Pond fut le premier homme d'origine européenne à apporter sur place des marchandises de commerce aux Indiens Chipewyans qui d'ordinaire se rendaient à la baie d'Hudson pour y faire du troc. Il construisit un petit poste au sud du lac, qu'on désigna du nom de son fondateur ou d'Old Establishment[36]. La pénétration de la région de l'Athabasca par Pond, combinée à la formation de la Compagnie du Nord-Ouest, association générale des Montréalais et des hommes d'affaires de Montréal en 1779, qui fut refondue en 1784 puis de nouveau en 1787 pour former une coalition plus forte, donna naissance à un concurrent unifié et plus dangereux, qui menaçait sérieusement les bénéfices et la situation de la Compagnie de la baie d'Hudson dans la traite des fourrures du nord-ouest.

La réussite de Peter Pond sur l'Athabasca en 1778, et la formation de la Compagnie du Nord-Ouest en 1779, constituaient des obstacles très graves aux projets de la Compagnie de la baie d'Hudson. Toutefois, il y eut deux autres coups désastreux au cours des années de guerre, qui pour un temps firent échec à la nouvelle politique économique des deux compagnies. L'épidémie de variole, ou "Plaguey Disorder" de 1781-1782 qui balaya sans merci tout le nord-ouest et annihila presque toute la population indienne non immunisée, fut un désastre sans précédent en Amérique du Nord. Le maître de la Compagnie de la baie d'Hudson

au comptoir Hudson rapporta que la variole faisait rage, avec grande violence, épargnant très peu de ceux qui en étaient affectés et qu'il y avait des Indiens morts partout sur la toundra, comme des moutons pourris, leurs tentes restant en place et les bêtes sauvages les dévorant[37]. Plusieurs commerçants des deux compagnies rivales ne voyaient dans les ravages de la maladie qu'une situation très nuisible à leurs affaires[38] et qu'un obstacle décevant à la poursuite de leurs bénéfices. La traite des fourrures cessa à toutes fins utiles, pendant un certain temps, mais les tribus affligées récupérèrent progressivement, et le commerce reprit.

À cette effrayante tragédie humaine s'ajouta la destruction militaire des installations de la Compagnie de la baie d'Hudson aux forts Prince of Wales, Churchill et York, par les Français sous le commandement du comte de la Pérouse en août 1782. Malgré la capitulation du général britannique Charles Cornwallis à Yorktown, en Virginie l'année précédente, la lutte continuait dans plusieurs régions. Par exemple, dans les îles du Vent, au large de la Dominique dans l'est des Antilles, les Britanniques, commandés par sir George Rodney défirent une partie de la flotte française à la bataille de l'île des Saintes en avril 1782. Mais l'orgueil des Français, ainsi que le désir de venger la perte des espoirs qu'ils entretenaient de reprendre leurs îles des Antilles et de refaire leurs pertes antérieures au Canada, les poussèrent à porter un coup final aux intérêts britanniques. Il en résulta le succès de l'attaque contre les installations de la Compagnie de la baie d'Hudson. Churchill se rendit sans résistance[39], et le poste de York construit en bois, était encore moins défendable. Toutefois, la perte principale pour les Britanniques et la Compagnie de la baie d'Hudson fut celle de leur prestige auprès des Indiens[40]. Ainsi, en moins de dix ans après l'introduction de sa nouvelle politique de pénétration, matérialisée dans la construction du comptoir de Cumberland, la Compagnie de la baie d'Hudson eut à faire face à des problèmes de transport (en particulier le manque de bouleau et de cèdre pour les canots), au mécontentement de ses employés orcadiens, à une épidémie terrible, et enfin à une rebellion coloniale dans le sud, qui finit par atteindre les côtes de la baie Hudson, avec des effets humiliants pour la compagnie. Manifestement, les espoirs et les aspirations de concurrencer à l'intérieur la Compagnie du Nord-Ouest étaient pour le moment irréalisables.

Malgré tout, les efforts déployés par la Compagnie de la baie d'Hudson pour l'extension de son commerce intérieur coïncidaient avec la remise en question, chez les Britanniques, du concept de l'empire, mouvement qui avait commencé dans les années 1760, par l'acquisition du Canada et de territoires en Inde. La politique s'orientait maintenant vers les marchés lucratifs de l'Inde, de la Chine et de l'Extrême-Orient plutôt que vers les colonies de peuplement dont l'administration et la défense occasionnaient d'énormes dépenses. La révolution américaine résultant dans la perte des 13 colonies ne fit que renforcer la conviction que c'était par le commerce et non par la colonisation que viendraient la richesse des nations et la gloire du deuxième empire britannique. Il en résulta une renaissance de la vieille foi des Tudors, une hardiesse dans la reconnaissance, l'exploration, les découvertes, et un nouvel élan dans l'expansion du commerce[41].

En Amérique du Nord, les voyages de Samuel Hearne vers l'océan Arctique entre 1769 et 1772, et ceux du capitaine Cook vers le nord du Pacifique entre 1776 et 1779 renforcèrent le renouvellement de l'intérêt des Britanniques pour un commerce plus étendu. Selon ses instructions, Hearne devait traverser la toundra et descendre la rivière Coppermine, à la recherche de cuivre. De plus, il devait chercher un passage du nord-ouest navigable, pour traverser le continent, depuis la baie d'Hudson jusqu'à "l'océan de l'ouest"[42]. Si Hearne fut déçu, ne trouvant ni mine de cuivre fabuleuse, ni route maritime d'est en ouest, ceci n'empêcha pas les enthousiastes de garder leurs espoirs et de poursuivre leurs

recherches d'un tel passage. En 1776, l'amirauté britannique donna à Cook des instructions secrètes pour son troisième voyage, le pressant de s'efforcer de découvrir une route maritime par le nord, du Pacifique à l'Atlantique, ou à la mer du nord[43]. Comme Hearne, mais en sens inverse, Cook rechercha sans succès une voie navigable entre l'ouest et la baie d'Hudson. La révolution américaine, et particulièrement la destruction des installations de la compagnie à la baie d'Hudson, mirent fin à tous les projets de recherche d'un passage du nord-ouest, dont la découverte aurait relié l'est et l'ouest et aurait assuré la supériorité commerciale des Britanniques.

En 1788, dans une nouvelle période d'intense rivalité entre la Compagnie de la baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest pour la traite des fourrures dans le nord-ouest, Peter Fidler débarqua à York Factory. Agé de 19 ans, Fidler était né dans la ville de Bolsover, dans le Derbyshire en Angleterre. On sait très peu de son enfance, mais il est certain qu'il avait de l'instruction, car il passa très rapidement d'un travail manuel à la rédaction de journaux de poste. On disait qu'il était en tout point qualifié pour cet emploi, instruit et bon comptable, qu'il avait une conduite très correcte dans le poste, et qu'il était un jeune homme stable et sobre[44]. Moins d'un an après son arrivée, il fut envoyé vers l'intérieur, comme rédacteur de journal, d'abord au poste de Manchester puis au poste du Sud. La confiance mise en Fidler fut encore démontrée au cours de l'été 1790, quand il fut envoyé au poste de Cumberland pour y recevoir une formation en arpentage et en astronomie auprès de l'estimé Philip Turnor, homme versé en mathématiques et premier observateur scientifique actif dans l'intérieur du nord-ouest. Après sa nomination en 1778 comme arpenteur pour l'établissement des longitudes et latitudes, azimuts et distances des divers établissements de l'intérieur, Turnor effectua un certain nombre d'expéditions scientifiques, assurant l'arpentage précis et l'établissement de cartes d'une bonne partie du pays située entre le Fond de la Baie (baie James) et le Grand Lac des Esclaves[45].

Quant à Fidler, cet apprentissage d'été lui offrit des perspectives d'avancement particulièrement bonnes dans la compagnie. Cette heureuse occasion résultait d'un accident dont fut victime un autre étudiant prometteur de Turnor, le jeune David Thompson, qui, au cours d'une corvée de ramassage de bois, était tombé du haut d'un escarpement au bord d'une rivière et s'était brisé la jambe droite. Thompson marcha pendant des mois avec des béquilles, mais sa jambe "restait mauvaise" vers la fin du printemps 1790. Vers la même époque, il souffrit d'une douloureuse inflammation des yeux, qui l'empêchait absolument de voyager. Turnor, acceptant la suggestion que Peter Fidler serait un assistant utile qu'il pourrait former dans un domaine d'étude sur lequel il semblait avoir jeté son dévolu, prit la décision réaliste de l'emmener avec lui dans l'expédition du lac Athabasca[46]. Après un hivernage à l'Ile-à-la-Crosse, l'expédition de la Compagnie de la baie d'Hudson entreprit sa marche vers le nord, vers la région qui constituait non seulement le point crucial dans la lutte pour la suprématie de la traite des fourrures du nord-ouest, mais également peut-être une étape importante dans la poursuite des recherches d'un passage direct par voie d'eau de la baie d'Hudson à l'océan Pacifique.

La théorie du passage du nord-ouest était revenue à la mode, particulièrement à cause de l'intérêt acharné qu'y portait un géographe connu, Alexander Dalrymple, qui tardivement mais de manière persévérante et même passionnée, croyait à l'existence d'une voie d'eau traversant l'Amérique du Nord. Dalrymple qui avait été nommé hydrographe pour la Compagnie des Indes orientales en 1779, entrevoyait de grands avantages commerciaux à unir la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie de la baie d'Hudson. Toutefois, il y avait une première étape nécessaire pour réaliser le potentiel du commerce Londres-Canton, et c'était l'acquisition d'une connaissance plus exacte des lacs et rivières

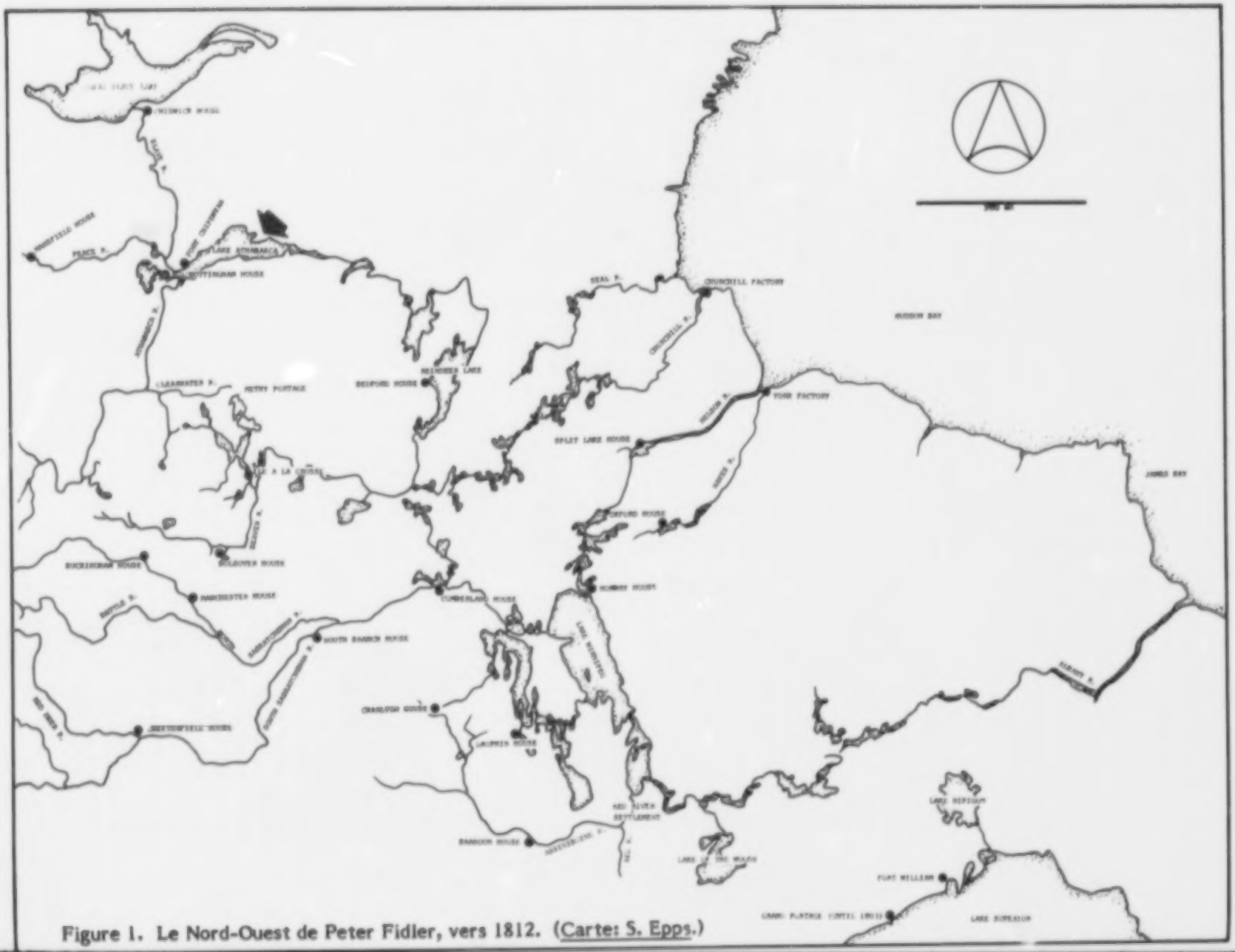

Figure 1. Le Nord-Ouest de Peter Fidler, vers 1812. (Carte: S. Epps.)

intérieurs de l'Amérique du Nord[47]. Pour aider Dalrymple, la Compagnie de la baie d'Hudson fournit les journaux, les cartes et diagrammes de ses explorations, y compris le récit fait par Hearne de son voyage vers "l'océan du nord", et les découvertes de Philip Turnor qui était déjà renommé dans l'établissement d'arpentages et la détermination de la latitude et de la longitude de ses divers forts et installations[48].

Bien que la région située à l'ouest du Grand Lac des Esclaves fût inconnue, Dalrymple, qui confondait le lac Athabasca et le Grand Lac des Esclaves, était convaincu, sur la base des maigres documents disponibles, qu'il devait y avoir un fleuve puissant, s'écoulant vers l'ouest à partir d'un grand lac intérieur et se jetant dans l'océan Pacifique. Il est fort possible que Dalrymple ait trop compté sur les données du rapport (publié en 1784) du voyage vers le Pacifique nord de James Cook, qui, contrairement à ses habitudes, avait noté un grand fjord comme l'estuaire d'un grand fleuve. Ainsi, ébloui par les perspectives incroyables d'une liaison entre les deux grandes compagnies commerciales, joignant ainsi la baie d'Hudson à l'Inde, la Chine et l'Extrême-Orient, et obsédé par la nécessité d'un passage du nord-ouest, Dalrymple, en 1789, énonça formellement et de manière impressionnante un plan permettant de promouvoir la traite des fourrures et de l'assujettir au pays, par l'union des activités des Compagnies des Indes orientales et de la baie d'Hudson[49]. Selon Dalrymple le lac "Arathapescow" communiquait avec la baie d'Hudson; il était par conséquent très approprié d'examiner quels étaient les obstacles qui se présentaient à la navigation vers ce lac, et la manière la plus efficace d'exécuter cet examen serait de partir du lac "Arathapescow", lequel, selon lui, semblait être beaucoup plus près de la baie d'Hudson que ne le représentait la carte de Hearne[50]. Un élément fondamental de son plan était la découverte d'un itinéraire par voie d'eau, direct et navigable, de la baie d'Hudson au lac Athabasca et au Grand Lac des Esclaves, vu que ces grands lacs intérieurs devaient devenir la liaison essentielle dans la grande voie d'eau continentale qui unirait la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie de la baie d'Hudson, pour assurer la supériorité commerciale des Britanniques.

Espérant corroborer la théorie du passage du nord-ouest et le grandiose plan de commerce impérial de Dalrymple, mais également inspecter "le pays de l'Athapiscow" et produire un rapport sur l'étendue du commerce qui était mené par leurs concurrents de la Compagnie du Nord-Ouest, le comité de Londres de la Compagnie de la baie d'Hudson envoya Philip Turnor vers le nord en 1790-1792[51]. Apparemment, le novice Peter Fidler ne se rendait pas compte des vastes implications de cette expédition quand il écrivait que leur seule raison de se rendre vers "l'Athapescow" était de permettre à Turnor d'arpenter ces régions de manière à régler certaines questions douteuses de géographie, car, croyait-il, Hearne et Pond avaient indiqué sur leurs cartes la position de ces régions bien plus à l'ouest qu'en réalité[52]. En fait, les observations astronomiques plus précises de Turnor corrigèrent effectivement la longitude du lac Athabasca, et, comme l'espérait Dalrymple, prouvèrent qu'il était situé beaucoup plus près de la baie d'Hudson que ne l'impliquaient les cartes précédentes. Cette découverte encourageante améliorait les possibilités de trouver un itinéraire navigable court et direct de la baie d'Hudson au lac Athabasca, mais par contre l'hypothèse d'un grand fleuve occidental se révéla être profondément décevante.

Le voyage d'Alexander Mackenzie vers l'océan Arctique, intitulé par lui de manière erronée "exécuté sur l'ordre de la Compagnie du Nord-Ouest, dans un canot d'écorce à la recherche d'un passage par voie d'eau à travers le nord-ouest de l'Amérique, de l'Athabasca à l'océan Pacifique dans l'été 1789"[53], réduisit à néant les espérances de trouver une voie d'eau continentale. Mackenzie avait compté sur les spéculations géographiques représentées sur la carte du nord-

ouest de Peter Pond, qui y indiquait un fleuve immense s'écoulant vers l'ouest du Grand Lac des Esclaves vers l'océan Pacifique. Comme Dalrymple, Pond imaginait une sortie vers le Pacifique, et était convaincu que "le fleuve de Cook" prenait sa source dans le Grand Lac des Esclaves[54]. Pond, peu instruit, était un explorateur et un commerçant intrépide, mais la précision de ses cartes était fort douteuse. Par exemple, Pond pensait que l'extrémité occidentale du lac Athabasca était à moins de six jours de voyage de l'océan Pacifique, alors que les relevés corrects de Turnor révélaient une erreur de longitude dans les observations de Pond équivalant à environ 700 milles[55]. L'erreur principale de la carte de Pond, au grand dam de toutes les personnes concernées, était que le grand fleuve que l'on désigna plus tard sous le nom de "fleuve de la déception", savoir le fleuve Mackenzie, s'écoulait non vers l'ouest, jusqu'au Pacifique, mais vers le nord, jusqu'à l'océan Arctique.

Avant même d'atteindre le lac Athabasca, Turnor rencontra Mackenzie, qui se dirigeait vers Grand Portage, au sud, pour le rendez-vous annuel des agents et des partenaires d'hivernage de la Compagnie du Nord-Ouest. Au début, Turnor était sceptique quant à la découverte de Mackenzie, et nota que l'explorateur déclarait être allé jusqu'à la mer, mais pensait qu'il s'agissait de la mer Hyperboréenne; de plus, Mackenzie ne semblait pas au courant des observations qui portaient Turnor à croire que l'explorateur n'était pas tout à fait sûr de l'endroit qu'il avait atteint[56]. En fait les relevés ultérieurs de Turnor au lac Athabasca, combinés avec les observations de Cook sur la côte du Pacifique, démontrèrent que le Grand Lac des Esclaves et le lac Athabasca n'étaient pas proches du Pacifique, mais en fait beaucoup plus proches de la baie d'Hudson. Avec les renseignements supplémentaires fournis par le voyage de Mackenzie, on eut des preuves convaincantes qu'il n'y avait absolument pas de sortie vers le Pacifique à partir de l'un de ces deux grands lacs intérieurs. Pour la Compagnie du Nord-Ouest, Dalrymple et la Compagnie de la baie d'Hudson, cette prise de conscience réduisit à néant l'espoir d'une voie commerciale vers le Pacifique. Le comité de Londres de la Compagnie de la baie d'Hudson avait montré de l'enthousiasme pour la recherche d'une route vers le Pacifique, parce qu'une sortie vers le Pacifique aurait pu réduire les coûts de transport des fourrures et fournitures, et assurer une augmentation des bénéfices, par l'extension du commerce vers l'Extrême-Orient. S'il y avait eu un tel itinéraire par voie d'eau, la Compagnie de la baie d'Hudson aurait été très désireuse de coopérer avec sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, et de partager ses profits[57]. Mais le rêve d'hommes comme Pond et Dalrymple, d'établir une grande voie d'eau transcontinentale était une illusion grandiose, et la théorie du passage du nord-ouest et de la sortie vers le Pacifique fut complètement rejetée.

Malgré cet anéantissement des espoirs d'expansion du commerce impérial à travers l'Amérique du Nord, la Compagnie de la baie d'Hudson maintenait son intérêt pour la deuxième des deux grandes hypothèses proposées par Dalrymple — une route de communication par voie d'eau directe et courte entre la baie d'Hudson et le lac Athabasca. Le désir croissant qu'avaient les directeurs de la compagnie de trouver un tel passage avait été encouragé par Philip Turnor à qui on avait demandé entre autres d'examiner le "pays de l'Athapiscow" et de faire un rapport. Turnor fut stupéfait de la situation puissamment ancrée et incontestée de la Compagnie du Nord-Ouest dans cette région extrêmement avantageuse pour la traite des fourrures. À ses yeux, le fort Chipewyan, qui avait été construit en 1788 à la pointe du Vieux-Fort, une baie abritée de l'extrémité sud-ouest du lac à environ huit milles de l'embouchure de la rivière Athabasca, constituait l'établissement intérieur le plus complet qu'il avait jamais vu dans ce pays: magasin central du pays de l'Athapiscow, on disait que le fort disposait d'une quantité suffisante de marchandises de commerce pour durer au

moins deux ans[58]. Selon les expressions romantiques et pittoresques de la génération suivante, cet établissement, qui comportait une bibliothèque impressionnante, des jardins, une pêcherie remarquable et d'énormes quantités d'écorce de bouleau pour la construction des grands canots, fut surnommé "l'emporium du Nord" ou "la petite Athènes de la région hyperboréenne"[59].

Il ne faisait pas de doute que l'Athabasca constituait le coeur des bénéfices commerciaux de la Compagnie du Nord-Ouest, et Turnor était fortement en faveur d'y établir la Compagnie de la baie d'Hudson, pour permettre à celle-ci de concurrencer efficacement à sa rivale. Pour appuyer sa recommandation, il indiquait que les Indiens demandaient unanimement l'installation d'un établissement chez eux, et comme mise en garde il ajoutait que si l'on négligeait les expéditions vers les pays du nord, le prestige de la Compagnie de la baie d'Hudson en serait diminué aux yeux des Indiens, et ses employés en seraient discrédités, à la grande satisfaction des Canadiens[60]. Bien que, selon Turnor, les Indiens reconnussent qu'ils étaient toujours bien traités au fort Churchill où ils se rendaient d'ordinaire pour leur commerce, la distance était si grande qu'ils en étaient très fatigués, perdaient beaucoup de temps, avaient une vie très difficile pendant le voyage, et que souvent beaucoup d'entre eux mouraient de faim; en conséquence, ils ne voulaient pas continuer à se rendre à la baie, à moins que ce ne fût absolument nécessaire[61]. En conclusion il entrevoyait que la Compagnie de la baie d'Hudson avait de très bonnes chances de réussir dans sa concurrence pour la traite des fourrures dans la région de l'Athabasca, étant donné que les Indiens en étaient venus à éprouver une grande aversion pour les Canadiens, surtout à cause de l'habitude de ces derniers de prendre des femmes indiennes comme paiement pour les dettes de leur mari ou de leur père et de les vendre par la suite à leurs employés pour 500 ou 2000 livres; si le père ou le mari ou toute autre personne tentait de résister, tout ce qu'ils en tiraient était de se faire battre[62]. De fait, selon la Compagnie du Nord-Ouest, les Indiens du pays faisaient preuve d'une insolence inhabituelle envers celle-ci, et l'on attribuait ce comportement à la présence de Turnor et de ses compagnons, et au désir des Indiens de voir revenir la Compagnie de la baie d'Hudson l'année suivante, avec des marchandises de traite[63].

La rumeur que la Compagnie de la baie d'Hudson pourrait pénétrer dans la région de l'Athabasca amusa beaucoup les Canadiens[64] car ils ne se sentaient aucunement menacés; cependant, il signifièrent qu'ils ne toléreraient pas d'opposition dans la région. Toutefois, pour la Compagnie de la baie d'Hudson, l'Athabasca constituait la pierre angulaire de sa lutte contre la Compagnie du Nord-Ouest pour le commerce lucratif des peaux de castor. Ainsi, la découverte d'une voie d'eau courte et directe entre la baie d'Hudson et le lac Athabasca devint une condition sine qua non pour la compagnie qui désirait les bénéfices, la souveraineté territoriale et, en fait, la suprématie dans le "pays de l'Athapiscow". Si l'on pouvait découvrir une voie d'eau directe, la Compagnie de la baie d'Hudson bénéficierait des avantages commerciaux offerts par un moyen de transport à bon marché et la facilité d'accès. Mais il y avait plus important: une communication directe par voie d'eau aurait pour effet d'éliminer légalement la Compagnie du Nord-Ouest du commerce dans l'Athabasca, puisque la charte royale de 1670 incluait dans la Terre de Rupert tout le bassin de la baie d'Hudson. Une telle éventualité aurait été d'une complexité juridique extrême, mais en fait tous les efforts de la Compagnie de la baie d'Hudson pour trouver un tel passage restèrent sans succès.

Pour Peter Fidler, l'expédition de la Compagnie de la baie d'Hudson vers l'Athabasca en 1790-1792 fut une importante expérience d'apprentissage qui lui permit d'améliorer beaucoup ses aptitudes au levé topographique et à la cartographie, ainsi que ses connaissances de la vie de brousse et des moeurs

indiennes. Turnor nota que son jeune assistant était devenu astronome et avait commandé des sextants et des chronomètres, et qu'il pourrait fort bien lui succéder[65]. Fidler améliora encore ses connaissances en acceptant l'invitation des Indiens Chipewyans du pays de passer l'hiver chez eux. Sa nature robuste et sa compétence furent bien remarquées; on nota qu'il était très adapté au travail de topographie dans cette région, car il pouvait supporter toutes sortes de régimes alimentaires et qu'en plus il était très stable et très sobre[66]. Sans provisions ni tente, et ne disposant que de plomb, de poudre et de quelques vêtements, Fidler s'embarqua au début septembre 1791 avec quatre canots de Chipewyans pour passer tout l'hiver auprès d'eux et apprendre leur langue[67]. Ses aptitudes pour les langues se manifesta très rapidement, et il notait le 7 février, que cette nuit-là il avait rêvé, en chipewyan pour la première fois, et qu'il semblait disposer d'un vocabulaire plus vaste dans son sommeil qu'à l'état de veille; il y avait si longtemps, ajoutait-il, qu'il n'avait rien entendu d'autre que le chipewyan, que l'habitude était devenue une seconde nature[68]. Après avoir passé un hiver "agréable", Fidler revint en bonne santé au camp temporaire de Turnor sur l'Athabasca. Il s'était bien tiré de son expérience, et l'on reconnut qu'il était un homme très adapté à ce pays, car il résistait bien à la faim et aux intempéries, et pouvait manger tout ce que les Indiens mangeaient[69]. Toutefois, la conséquence la plus importante pour Fidler de son hiver chez les Chipewyans fut qu'il avait appris suffisamment leur langue pour régler toutes sortes d'affaires avec eux[70], et ce gain allait devenir très important pour lui et pour la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'avenir.

En 1792, Philip Turnor rentra en Angleterre, sur le Sea Horse, en partance de York Factory. Il ne revint jamais à la baie d'Hudson, mais son rapport eut une influence notable pour les activités futures de la compagnie, surtout dans l'Athabasca. Selon Turnor, l'établissement d'un poste dans la région du lac Athabasca était une initiative essentielle si la Compagnie de la baie d'Hudson voulait retrouver ses bénéfices de traite de fourrures et conserver le respect des Indiens. Il informa les directeurs de la compagnie que lorsque les Chipewyans avaient demandé très sérieusement si la compagnie se préparait à installer un poste dans cette région, on leur avait répondu que ce serait fait l'été suivant[71].

Malgré les nombreux plans pour augmenter le commerce, et la nomination d'un "maître du nord" [Master to the Northward] qui devait combiner le commerce et l'exploration entre la baie d'Hudson et le lac Athabasca, il y eut très peu de réussites substantielles avant plusieurs autres années. L'éclatement de la guerre avec la France révolutionnaire en 1793 puis le conflit pendant plus de 20 autres années avec Napoléon, réduisirent très sérieusement les préoccupations impériales des Britanniques. En Amérique du Nord, les guerres napoléoniennes affectaient très sérieusement la Compagnie de la baie d'Hudson, qui dut réduire ses dépenses d'exploration, et avait de la difficulté à s'approvisionner de façon régulière en marchandises de commerce. Mais le revers le plus grave pour la compagnie pendant cette période fut la pénurie sérieuse de main-d'oeuvre. La marine royale avait un besoin urgent des Orcadiens dont la compagnie dépendait tant pendant cette époque critique, et l'agent de la Compagnie de la baie d'Hudson à Stromness avait très peu de succès, se heurtant à l'autorité et à la puissance des officiers de recrutement britanniques et de leurs équipes de racoleurs[72]. En conséquence, les plans établis par la Compagnie pour faire concurrence à la Compagnie du Nord-Ouest dans l'Athabasca furent reportés au début du XIX^{e} siècle.

Peter Fidler avait profité à plein des possibilités que lui avait offertes l'expédition de Turnor, et il avait acquis la réputation de voyageur entreprenant et d'arpenteur compétent. Son enthousiasme, ses aptitudes et sa résistance physique furent vite reconnus par la compagnie, qui l'envoya de York Factory sur

la baie d'Hudson aux postes de Cumberland, Hudson's, Manchester et Buckingham, sur la rivière Saskatchewan, par l'itinéraire du lac Winnipeg en 1792[73]. L'objectif de ce voyage était d'aider la compagnie à stabiliser et à étendre les nouveaux établissements intérieurs le long du cours supérieur de la rivière Saskatchewan-Nord. Fidler, en partie à des fins commerciales et topographiques, mais également pour acquérir une connaissance plus approfondie de la vie et des moeurs des Indiens, entreprit un voyage d'hiver par voie de terre, du poste de Buckingham aux montagnes Rocheuses[74]. Il dressa la carte d'une bonne partie de la région du sud-ouest de la rivière Saskatchewan-Nord, jusqu'aux contreforts des Rocheuses. Il observa et nota divers aspects de la vie des Indiens des plaines, y compris des descriptions des estacades et précipices, dont "le précipice à bisons de la vieille femme" ["Old Woman's Buffalo Jump"], ainsi que le gaspillage qui s'y faisait, et la puanteur intolérable du grand nombre de carcasses putréfiées[75]. Il passa plus de cinq mois chez les Piegans, et réussit à apprendre la langue algonquienne de la puissante confédération des Pieds-Noirs. Au cours de ces mois, dont il passa une partie importante à camper dans la région de la rivière Highwood et du ruisseau Willow, il rencontra des groupes de Piegans, de Pieds-Noirs, de Snakes, et fut le premier Européen à mentionner les montagnards Kootenays[76]. Fidler revint à Buckingham vers la mi-mars 1793, puis repartit pour la baie d'Hudson. Malgré que les Indiens des plaines aient traité son groupe de manière très hospitalière et très amicale, un groupe de Gros-Ventres attaqua le poste du Sud et tua trois employés de sa compagnie au cours de l'année suivante[77].

La Compagnie de la baie d'Hudson manifesta de nouveau son intérêt pour la recherche d'une voie d'eau courte et directe vers le lac Athabasca au cours de l'été 1793, en envoyant Fidler en expédition à la rivière Seal. On pouvait utiliser des bateaux à fond plat ou des bateaux York sur ce fleuve, mais il n'y avait pas de passage direct vers le lac Caribou, et la région s'étendant au-delà vers le lac Athabasca n'était pas explorée. De plus, la pénurie de main-d'oeuvre ainsi qu'une rivalité interne pernicieuse entre les postes de Churchill et de York, qui pendant un certain temps étaient en concurrence directe, produisit des retards supplémentaires dans les efforts de la Compagnie de la baie d'Hudson pour pénétrer dans la région de l'Athabasca et y concurrencer sa rivale[78].

Au cours des deux années suivantes, Fidler resta inactif à York Factory, s'acquittant de diverses fonctions de forme. Ces mois d'oisiveté lui donnèrent le temps de poursuivre d'autres intérêts, et au cours de l'automne 1794, il épousa "à la façon du pays" une femme Crie (de la branche des Cris des Marécages), appelée Mary. Comme on peut s'y attendre, ses journaux officiels pour la compagnie ne donnent pas de détails sur ses affaires domestiques, mais il y a une note dans un carnet privé, et plus tard dans "Red River Settlement : Register of Baptisms" concernant les baptêmes de plusieurs enfants, dont le premier naquit peu de temps après son mariage à l'indienne[79]. Également pendant cette période, Fidler envoya la première de plusieurs cartes au comité de Londres. Cette carte, datée de 1795, concernait son voyage d'hiver chez les Piegans en 1792-1793 et apportait une contribution importante aux connaissances cartographiques de cette région de l'Amérique du Nord[80].

Finalement, le comité de Londres s'irrita que Fidler fût enchaîné à la baie, et écrivit à ses supérieurs qu'à l'avenir, il ait pour instruction de se rendre dans l'intérieur pour y effectuer des découvertes[81]. Mais les ambitions locales donnaient lieu à des conflits, et Fidler fut envoyé non pas de Churchill vers la région de l'Athabasca, mais dans une expédition d'orientation plus favorable à York Factory. Se rendant sur le cours supérieur de la rivière Assiniboine, il y construisit le poste de Charlton à l'automne 1795. La rivalité pour la traite des fourrures était intense dans cette région, car il y avait cinq postes très proches

l'un de l'autre, et à cette situation déjà pénible s'ajoutait la concurrence ridicule de deux postes de la Compagnie de la baie d'Hudson[82]. Fidler passa l'hiver à Charlton, et l'été suivant il fit la traite à Cumberland. Son travail et son dévouement intenses furent récompensés en 1796, lorsqu'il fut nommé topographe et cartographe en chef de la compagnie[83]. Fidler passa l'hiver suivant à Buckingham, et au printemps 1797 il se rendit à York Factory, avec 19 canots et deux bateaux de fourrures. Il retourna à Cumberland à l'automne, et y passa les deux années suivantes, s'occupant de la traite et de la tenue de livres. Au cours de cette période (octobre 1798), naquit son deuxième fils, Charles[84].

En 1799, le comité de Londres mit fin au conflit entre York et Churchill, en établissant des itinéraires indépendants, et en donnant l'ordre au premier poste, York, de se retirer du "pays de l'Athapascow". Mais pour coordonner la politique du commerce, l'itinéraire choisi vers l'Athabasca passait par York Factory, le lac Winnipeg, Cumberland, l'Ile-à-la Crosse, le portage Methy et les rivières Clearwater et Athabasca. Ce compromis sage et réaliste permettait aux contingents de la Compagnie de la baie d'Hudson se rendant vers le nord de s'approvisionner en pemmican et de se loger dans les divers établissements de la compagnie. De plus, cet itinéraire mettait fin aux "appréhensions désagréables" et aux "objections insurmontables" des employés qui détestaient l'itinéraire isolé, rude et peu sûr de la rivière Seal et du lac Caribou, où il leur aurait été nécessaire de vivre de la pêche et de la chasse dans leur voyage vers l'intérieur[85]. On rassembla les fournitures et les canots à l'Ile-à-la-Crosse, mais Fidler fut envoyé plus loin vers l'ouest, sur la rivière du Castor et jusqu'au lac la Biche. Il construisit le poste de Bolsover au lac Meadow, "en chemin", et hiverna au poste de Greenwich, qu'il établit sur le lac la Biche. La Compagnie du Nord-Ouest eut une réaction furieuse à l'intrusion de la Compagnie de la baie d'Hudson dans le bassin de l'Athabasca et fit usage de toutes les méthodes imaginables pour contraindre sa rivale à se retirer de la région. Au cours de l'hiver, Fidler nota qu'il était constamment harcelé par les Canadiens qui cherchaient à empêcher les Indiens de faire la traite au poste de sa compagnie[86].

La suite logique de l'établissement au lac la Biche, était une expédition de la Compagnie de la baie d'Hudson vers le lac Athabasca, et une confrontation directe avec la Compagnie du Nord-Ouest. Mais l'influence et les intérêts de York Factory l'emportèrent, et Fidler fut envoyé avec 18 hommes, deux canots et des marchandises de commerce vers la rivière Saskatchewan-Sud, où il établit le poste de Chesterfield en août 1800[87]. Cet établissement de la compagnie ne connut que deux saisons de traite[88]. Pendant son séjour Fidler y décrivit en grand détail la faune des plaines, comme l'ours grizzly, et fut étonné du nombre de bisons: "le sol était littéralement noir de bisons sur de grandes distances"[89]. Malgré la régularité du commerce, l'agitation des Indiens et la guerre constante des tribus Pieds-Noirs et Piegan contre les Sioux, les Cris, les Snakes, les Assiniboines, les Gros-Ventres et les Kootenays, étaient sources d'inquiétude dans ce poste isolé. À l'été 1802, Fidler était de retour à York Factory.

Il ne resta que peu de temps à la baie, avant de recevoir l'ordre de mener une expédition de commerce et de concurrence au lac Athabasca. Finalement, après une décennie d'hésitation, la lutte entre les deux rivaux géants pour le contrôle de la plus riche région de chasse au castor dans la Terre de Rupert et dans le nord-ouest allait commencer. Fidler remonta la rivière Hayes jusqu'au poste d'Oxford, et s'y arrêta le temps d'écrire une lettre au comité de Londres, à laquelle il joignit une carte de son voyage du poste de Buckingham aux montagnes Rocheuses au cours des années 1792 et 1793, avec des suppléments qui complétaient la carte précédente de 1795[90]. Peu de temps après, le King George partait de York Factory, emportant quelques cartes et documents envoyés par Fidler, dont la nouvelle carte, datée de 1801, qui prétendait indiquer

pour la première fois le bassin du fleuve Missouri, et donnait quelques nouveaux aperçus sur l'emplacement et la largeur du système des montagnes de l'Ouest. Aaron Arrowsmith, éditeur bien connu, considérait que cette carte apportait une contribution importante aux connaissances géographiques, en plus de donner beaucoup de renseignements curieux sur l'aspect d'une région jusque-là inconnue des Européens[91]. La carte, fondée en partie sur une explication orale de Ac Ko Mok Ki, chef Pied Noir que Fidler avait rencontré à Chesterfield, fut vite incorporée dans les nouvelles cartes officielles de l'Amérique du Nord. Cette affaire conclue, Peter Fidler, expert en arpentage et cartographie, riche de plusieurs années d'expérience dans le commerce indien et les rigueurs de la vie de brousse et de voyage, se lança dans son aventure de l'Athabasca.

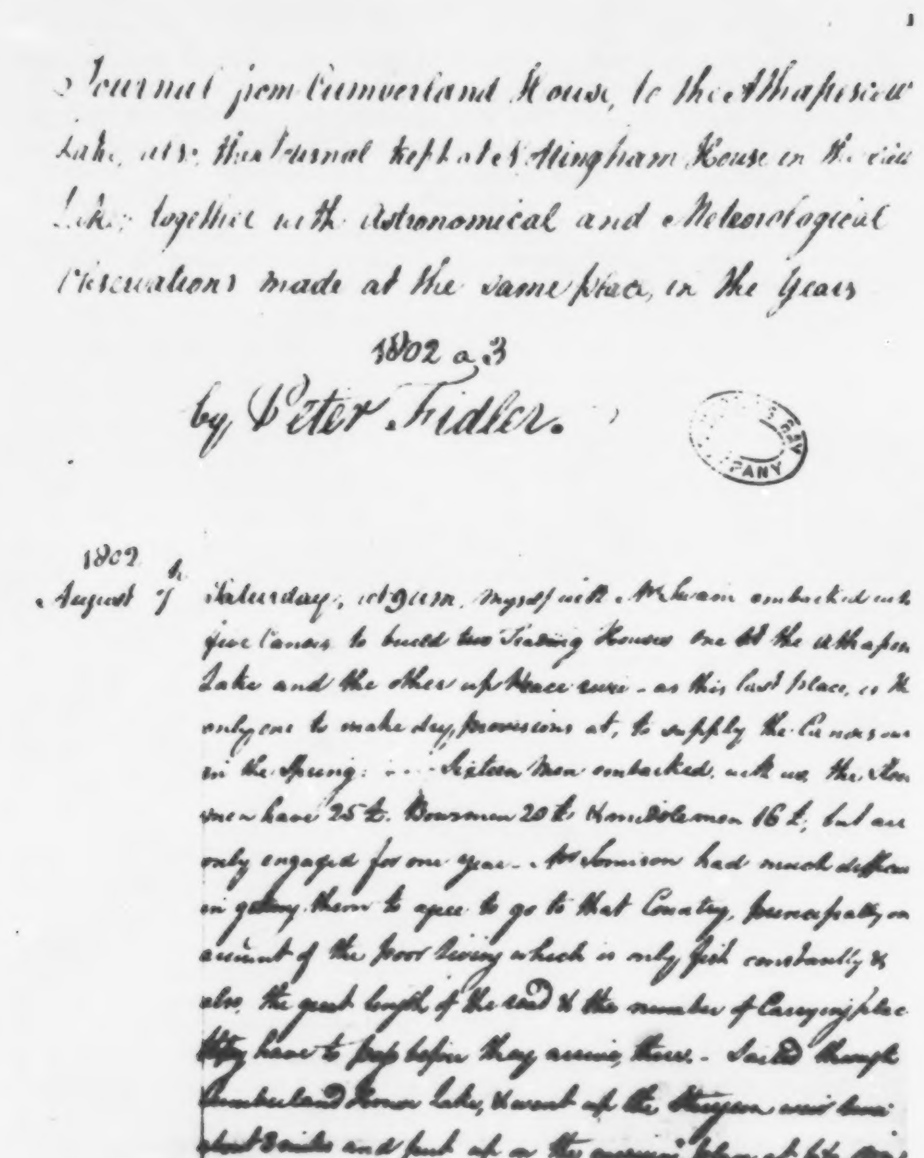

1

Journal from Cumberland House, to the Athapescow Lake, also the Journal kept at Nottingham House on the said Lake; together with Astronomical and Meteorological Observations made at the same place, in the Years

1802 a 3

by Peter Fidler.

1802

August 7th Saturday, at 9 a.m. myself with Mr Swain embarked with five Canoes to build two Trading Houses one at the Athapescow Lake and the other up Peace river — as this last place is the only one to make dry provisions at, to supply the Canoes in the Spring: — Sixteen Men embarked with us, the Steersmen have 25 £. Bowsmen 20 £ Middlemen 16 £; but are only engaged for one year — Mr Swain had much difficulty in getting them to agree to go to that Country, principally on account of the poor living which is only fish constantly & also the great length of the road & the number of Carrying places they have to pass before they arrive there. — Sailed through Cumberland House lake, & went up the Sturgeon river [illegible] about 8 miles and put up on the carrying place at [illegible] [illegible] above.

8th Sunday — [illegible] the Canoes and embarked at 7 am, [illegible] [illegible]

Figure 2. Les premières inscriptions du journal du poste de Nottingham, 7 et 8 août 1802. (Hudson's Bay Company Archives.)

LE POSTE DE NOTTINGHAM, 1802-1806

Peter Fidler partit de Cumberland à 9 h le samedi 7 avril 1802, avec Thomas Swain, seize hommes et cinq canots, pour établir deux postes de traite dans la région de l'Athabasca. Fidler allait construire un poste sur le lac, près du fort Chipewyan de la Compagnie du Nord-Ouest, lequel avait tant impressionné Turnor en 1791, et qu'on avait déménagé sur la rive nord-ouest aux environs de 1800. Swain devait se rendre plus loin, sur la rivière de la Paix et établir un poste de provision[1]. La Compagnie de la baie d'Hudson désirait depuis longtemps envoyer une expédition vers la région de l'Athabasca, pour faire une concurrence efficace à la Compagnie du Nord-Ouest, mais il lui avait été très difficile de recruter des hommes pour cette nouvelle aventure, étant donné les conditions de vie difficile, l'isolement, le danger et la nourriture à base de poisson. Malgré tout, on se déclarait optimiste quant à la réussite de la mission, surtout du fait que les Indiens Chipewyans de la région s'étaient toujours montrés plus disposés à traiter avec la Compagnie de la baie d'Hudson.

Les Chipewyans, "Indiens du Nord" comme les appelait la Compagnie de la baie d'Hudson, étaient un peuple de langue athabascane, comme les indiens Castors, les Couteaux-jaunes, les Côtes-de-chiens, les Lièvres et les Esclaves. L'étendue du territoire de cette tribu, vaguement définie, allait depuis le fort Churchill sur la baie d'Hudson, et s'étendait vers l'ouest et le nord dans le pays de l'Athabasca, vers le Grand Lac des Esclaves, et la rivière de la Paix jusqu'aux montagnes Rocheuses et l'océan Arctique[2]. Plus spécifiquement dans la région de l'Athabasca, la réussite de la traite de fourrures dépendait des Chipewyans majoritaires. Il s'agissait d'un "peuple nombreux, selon Alexander Mackenzie, sobre, timoré et nomade, avec une disposition égoïste qui a parfois causé des soupçons quant à leur intégrité"[3]. Dans leur pays rude et désolé, ils étaient "capables de supporter de grandes fatigues", notait Samuel Hearne, qui avait traversé la toundra avec eux[4]. Il avait également observé que les femmes avaient "une apparence très masculine" résultant naturellement des travaux excessivement durs dont elles avaient l'habitude, "neuf mois par an, voyageant en raquettes et tirant des traîneaux d'un poids allant de deux cents à quatre cents livres" et quant à leur taille, elles auraient fait de "bons grenadiers"[5]. Ces nomades vivaient toute l'année dans des tentes de peau légères et faciles à transporter[6]. Les chiens étaient essentiels pour le transport des tentes, marmites et effets personnels. Ces chiens étaient très féroces comme Peter Fidler en eut l'expérience au cours des premiers jours de son séjour au lac en septembre 1802[7]. L'alimentation de ces Indiens se composait de baies, racines, canards, oies, orignal et chevreuil, mais la nourriture de base était le poisson, et plus particulièrement le tickameg (poisson blanc). Quant au caractère de ces Indiens, sauf pour l'incident de l'été 1804 où six hommes de la Compagnie du Nord-Ouest furent massacrés à l'extrémité est du lac Athabasca, les traiteurs considéraient les Chipewyans comme un "peuple pacifique, ayant horreur des effusions de sang"[8].

Malgré leur désir d'obtenir des marchandises de traite, les Chipewyans refusaient de succomber à la grande tentation de dépendre économiquement de la traite des fourrures; c'est pourquoi ils revenaient périodiquement à leur économie traditionnelle de chasse et de pêche[9]. Au grand dam des traiteurs européens, ils s'en allaient souvent dans le bois à la poursuite de leurs propres intérêts, ignorant complètement les postes de traite. Dans le but d'encourager les Chipewyans à des activités plus régulières de trappe et de traite, les traiteurs récompensaient les chasseurs les plus productifs en leur accordant le statut de

"chef", et la Compagnie du Nord-Ouest en particulier se livrait à des excès, leur offrant des présents et introduisant l'alcool dans la traite[10]. Toutefois, au contraire de la plupart des autres tribus, les Chipewyans refusaient en général d'accepter l'alcool comme article de traite important, bien qu'ils fussent prêts à faire du troc pour des munitions[11]. Fidler note dans tous ses journaux du poste de Nottingham que, bien qu'il fût possible d'obtenir des canards et des oies, les Chipewyans répugnaient à échanger leurs provisions de viande en hiver, et cette situation causa une disette inattendue pour le groupe de la Compagnie de la baie d'Hudson[12]. Ainsi, en partie à cause de leur position géographique isolée, les Chipewyans ne furent pas particulièrement affectés par le processus courant de l'acculturation des Indiens dans la traite des fourrures. Ils se livraient à la chasse au castor pour les besoins de la traite, mais plus encore, ils se livraient à la chasse et à la pêche pour se procurer leur nourriture. En conséquence, les Chipewyans, commerçants éclectiques, se conformaient peu à la société des nouveaux venus, et conservaient plutôt dans une grande mesure leur culture d'origine.

Les Indiens Castors, cousins linguistiques des Chipewyans, constituaient l'autre tribu importante avec laquelle la Compagnie de la baie d'Hudson fit affaire pendant son aventure de quatre ans dans l'Athabasca. Thomas Swain, jeune homme qui était entré au service de la compagnie en 1793 comme rédacteur de journal de poste, et qui fut responsable des postes satellites de Mansfield et de Chiswick, établis par Fidler, nota ses observations de ces indigènes[13]. Au contraire des Chipewyans ordinairement doux, les Indiens Castors étaient guerriers et "une nation brave et hardie[...] toujours armée, dans l'ivresse ou la sobriété; ils ont l'habitude de se déplacer tenant à la main une grande baïonette, ou cachant un couteau dans leurs bas. Ils ne se laissent pas intimider comme les Jepwyans"[14]. En plus de leur penchant pour la violence, les Castors consommaient régulièrement du rhum et du brandy. Swain notait fréquemment que les Indiens étaient "très ivres et très importuns" autour du poste. Toutefois, lorsqu'ils étaient sobres, ils étaient très tranquilles, et se comportaient très bien à l'égard des Blancs[15].

Fidler entra dans la région du lac Athabasca le 17 septembre, et se mit immédiatement à la recherche d'une région sèche, car le pays était inondé chaque année par la fonte des neiges des montagnes du nord[16]. Le groupe se rendit à la pagaie jusqu'au poste de la Compagnie du Nord-Ouest, situé sur la partie nord-ouest du lac, et débarqua à environ un demi-mille des "maisons françaises". Fidler se réfugia vite sur une île plus petite, car les chiens indiens à demi-sauvages et affamés constituèrent immédiatement une menace dangereuse pour les hommes et les provisions[17]. Avec deux hommes, Fidler se mit ensuite à la recherche d'un emplacement pour la construction du poste. Il ne trouva rien de convenable à proximité des "maisons françaises", où il avait prévu de construire au départ, car il n'y avait pas assez de bois. Toutefois, Fidler trouva un emplacement qui lui semblait bon pour le bois et excellent pour la pêche, dans une île située à environ trois quarts de mille des "maisons françaises"; il s'agissait d'un bien meilleur emplacement que celui occupé par ses rivaux[18]. Satisfait de son choix, Fidler chargea les canots et se rendit à l'île. Les hommes montèrent les tentes, affûtèrent leurs haches et leur scies, et se préparèrent à construire une maison. Le site était l'île English; le nouveau poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui en fin de compte se composa d'une grande maison, d'un hangar à poisson, d'un magasin et d'un jardin, fut nommé Nottingham. Là, Peter Fidler, sa famille indienne et son petit contingent menèrent une existence monotone au cours de quatre rudes hivers en Athabasca. Mais le logement et les réserves étaient adéquats, et le problème quotidien de l'alimentation fut résolu d'une manière raisonnable sous la direction de Fidler.

On avait transporté jusqu'au lac[19] quelques provisions de luxe, comme le bacon, le beurre, le fromage, la farine, la mélasse, la farine d'avoine des Orcadiens, les raisins secs, la cassonade, le thé et le pemmican; mais ces provisions de luxe ne devaient satisfaire qu'une petite partie des besoins alimentaires du groupe. On cultiva des potagers qui produisirent des pommes de terre et des navets, pour compléter l'alimentation. De plus, les hommes firent la chasse, et firent la cueillette des racines et des baies comestibles du lieu. Les Chipewyans les aidèrent en échangeant des canards et des oies, ainsi que de la viande et de la graisse d'orignal, de castor, d'ours, de chevreuil et de bison[20]. Il y avait du rhum et du vin, mais seulement, semble-t-il, pour les besoins personnels de Fidler, le maître; toutefois, il offrait régulièrement à ses hommes du brandy de commerce, avec des rations supplémentaires à Noël et au Nouvel An. Malgré tout, pendant tout le séjour dans l'Athabasca, la nourriture de base fut le poisson. Les réserves de poisson furent parfois dangereusement basses, et à un certain moment il ne resta que dix livres de restes séchés de viandes de mauvaise qualité dans la maison[21]; toutefois, aucun employé de la Compagnie de la baie d'Hudson ne mourut de faim à Nottingham. Par comparaison, les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest avaient à peine de quoi manger, selon Fidler, et il arriva bien souvent de trouver l'un d'eux mort gelé sur le lac faute de nourriture[22].

Par sa manière rigide, méticuleuse et sérieuse, Fidler ne s'attira pas une loyauté dévouée, et ceci devait se voir plus clairement par la suite dans sa carrière. Malgré tout, sa famille indienne lui assurait toujours une retraite heureuse et tranquille, loin des affaires et des problèmes harassants de la traite des fourrures. À Nottingham, il apprit le français, passa son temps à lire et à relier ses livres au moyen d'une presse de fortune[23], tandis que Mary, rompue au "savoir faire de la vie féminine", faisait la cuisine, fabriquait des vetements et satisfaisait à ses divers besoins[24]. Deux autres enfants naquirent pendant leur séjour dans l'Athabasca, Sally en novembre 1802 et Decusroggan en octobre 1804; le sixième, Andrew, naquit en novembre 1806, peu de temps après leur départ[25]. Ayant assuré l'alimentation et le logement, ainsi que les douceurs de la vie à sa famille, Fidler consacra son énergie à l'objectif principal de cette aventure, qui était de faire concurrence à la Compagnie du Nord-Ouest dans la traite des fourrures de l'Athabasca.

Dès le moment où les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson poussèrent leurs canots de Cumberland "vers le nord", la réussite de la mission fut entravée par l'interférence et le harcèlement des "Français" et des "Canadiens". Au cours de leur première saison, Fidler écrivit que les concurrents firent usage "de tous les moyens, justes et injustes", pour leur faire du tort[26]. Ils envoyèrent un canot en avant du groupe de la Compagnie de la baie d'Hudson pour empêcher Fidler de se procurer de la nourriture "en route"; dans les mois qui suivirent, ils brûlèrent un canot de la compagnie, et construisirent une tente pour y observer les activités du poste de Nottingham[27]. "Les canadiens, nota Fidler, sont extrêmement irrités par nos activités de traite dans cette région et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour nous empêcher d'acquérir une seule peau ou un morceau de viande! Ils sont si trompeurs qu'il est impossible de se fier à ce qu'ils disent. Ils désirent tromper tout le monde sans distinction, pourvu qu'ils puissent ainsi gagner six sous"[28]. La Compagnie du Nord-Ouest déclara aux Chipewyans que la Compagnie de la baie d'Hudson ne resterait qu'un an dans l'Athabasca, et que les Indiens ne devraient pas faire la traite ni partager avec eux le produit de leur chasse sous peine de "recevoir une bonne correction"[29]. Les difficultés de la concurrence dans la traite des fourrures furent augmentées par le retour en janvier 1803 de Swain et de tous ses hommes de la rivière de la Paix, mourant presque de faim. L'abandon de ce poste d'approvisionnement causa beaucoup de problèmes et de dépenses car les provisions commençaient à

s'épuiser[30]. Au début du printemps, la concurrence était devenue si féroce que la Compagnie du Nord-Ouest se mit à piller les fourrures dans les camps Chipewyans pour empêcher sa rivale de recevoir sa part de traite[31]. De plus, les concurrents offrirent aux Indiens des cadeaux généreux, surtout du rhum, mais en retour les chasseurs et trappeurs autochtones devinrent indolents, ce qui réduisit fortement les bénéfices de la traite. La récolte totale de fourrures à la Compagnie du Nord-Ouest, malgré ses incroyables dépenses, ne fut que de 182 balles, en comparaison de 28 canots bien chargés à l'automne précédent[32]. Les résultats de Fidler, honteusement maigres se résumaient à six petits ballots[33]. La récolte de cette première saison de concurrence démontra que la lutte pour la traite des fourrures dans l'Athabasca pourrait être désastreuse pour toutes les parties concernées.

Après avoir passé l'été au poste de Cumberland, Fidler revint au lac Athabasca, avec neuf hommes et trois canots. Les Canadiens employèrent les mêmes tactiques que l'année précédente et empêchèrent les Indiens de fournir des provisions de bouche au contingent de la Compagnie de la baie d'Hudson en route vers le lac[34]. De plus, la Compagnie du Nord-Ouest poursuivit à grands frais sa politique de distribution de grandes quantités de marchandises gratuites aux Indiens pour obtenir leur faveur dans la traite[35]. Arrivé à Nottingham, Fidler envoya Swain avec un petit groupe vers la rivière des Esclaves, où ils construisirent le poste de Chiswick, qui ne connut que trois ans d'activité[36]. Au cours de la deuxième saison dans l'Athabasca, les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson supportèrent des menaces physiques, le harcèlement et un certain nombre de "tours malicieux", entre autres, un vol du jardin de navets, une attaque des filets et lignes de pêche, et une mise à mort cruelle d'un de leurs chiens[37]. La rivalité finit par dégénérer en une confrontation stupide, où chaque compagnie établit des "maisons de guet" pour mieux observer les activités de l'autre[38]. Toutes ces manigances, ainsi que l'hésitation des Indiens effrayés à venir faire du commerce à la maison de la Compagnie de la baie d'Hudson frustraient Fidler, qui se rendait compte que sa tâche de concurrence était presque sans espoir, surtout du fait qu'il avait si peu d'hommes, en comparaison de la compagnie rivale[39]. Dans une lettre désespérée à Swain vivant à Chiswick, Fidler se plaignit de son incapacité à se procurer des fourrures, et du fait que les "Jepwyans" étaient si poltrons qu'ils se laissaient intimider par la seule vue des hommes de l'autre compagnie; en conséquence, aucun Indien ne voulait s'aventurer vers Nottingham pour la traite[40]. De plus, le nombre excessif des concurrents de la Compagnie du Nord-Ouest, qui employait 195 hommes au nord du portage de Methy, ainsi que leurs "méthodes injustes" pour empêcher Fidler de faire la traite, laissaient prévoir un échec certain[41]. Les nouvelles envoyées par Swain étaient aussi décourageantes, car il indiquait que sa situation était en tous points semblable[42]. À la fin de mai 1804, Fidler partit pour le poste d'Oxford, mais il n'y avait pas de provisions pour lui à ce poste, car ses supérieurs n'accordaient plus beaucoup d'appui à cette aventure, et il fut obligé de se rendre jusqu'au poste de Cumberland. Au cours de cette saison de traite, la Compagnie du Nord-Ouest recueillit 315 balles, alors qu'elle avait envoyé 25 canots de marchandises de traite[43], ce qui constituait une performance meilleure que celle de l'année précédente. Peter Fidler, désabusé, ne nota pas les résultats de sa saison de traite en Athabasca cette année-là.

Le troisième essai de traite de la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Athabasca fut lancé sans trop d'enthousiasme, et l'expédition fut composée de Fidler, Swain et huit hommes avec deux canots. Fidler nota qu'on n'emportait que quelques nécessités, étant donné qu'il était possible que l'on abandonnât ces emplacements au printemps[44]. Mais la nouvelle étonnante que les Chipewyans avaient tué six hommes de la Compagnie du Nord-Ouest au cours de l'été, pour se

venger des nombreuses insultes, des pillages et des traitements très rudes et barbares qui leur avaient été infligés, encouragea Fidler à espérer une bonne récolte de fourrures[45]. De fait, malgré leur terreur à l'idée de représailles possibles de la part des Canadiens, certains des Chipewyans les plus hardis se livrèrent à un commerce clandestin avec Fidler à Nottingham[46]. En conséquence de ce nouveau succès partiel, Fidler reçut l'ordre de rester dans l'Athabasca, et promit de faire tout ce qu'il pourrait pour mener les affaires de cette région aussi efficacement que possible[47]. Mais son enthousiasme et son optimisme furent abbatus par la fusion de la Compagnie du Nord-Ouest avec la Compagnie XY, qui jusque-là avait souvent coopéré avec lui dans l'Athabasca, contre leur puissant concurrent commun. "La fusion des deux compagnies, concluait-il, combinée à la grande poltronnerie des Indiens, nous donne peu d'espoir d'une traite fructueuse. Leur grand nombre et leurs méthodes injustes a beaucoup d'effet sur les Indiens. Nous sommes si peu nombreux pour faire face à ces brigrands que sont nos voisins"[48]. Renforcée, la Compagnie du Nord-Ouest prit alors des mesures rapides et décisives pour expulser de manière permanente la Compagnie de la baie d'Hudson de l'Athabasca. Fidler fut invité à prendre le thé chez James MacKenzie, maître du fort Chipewyan, et se fit dire que la Compagnie de la baie d'Hudson n'ayant aucun droit dans cette région devait la quitter, que la Compagnie du Nord-Ouest prendrait les mesures les plus sévères pour l'en expulser, et qu'elle ne laisserait aucun Indien se rendre à Nottingham[49]. Le harcèlement subi par la Compagnie de la baie d'Hudson s'intensifia, sa rivale lui incendiant une petite maison de guet construite à proximité de chez elle et mettant le feu à tout son bois recueilli à grande peine pour construire une nouvelle maison[50]. Au printemps 1805, les hommes de Fidler étaient si intimidés par le comportement de brigands des Canadiens qu'ils pensaient ne jamais être en mesure de faire quoi que ce soit dans une nouvelle région, tant qu'ils seraient si peu nombreux[51]. Juste avant de s'embarquer pour Cumberland, Fidler rencontra Samuel Black, un Écossais et ancien employé de la Compagnie XY, qui était devenu le plus agressif parmi les nouveaux membres de l'équipe de harcèlement et d'intimidation de la Compagnie du Nord-Ouest. Black, écrivit-il, se pavanait "près de chez nous avec un grand coutelas, menaçant quiconque voulait se rendre chez nous"[52]. Samuel Black devint bientôt très connu comme ennemi jaloux et cruel de la Compagnie de la baie d'Hudson, en particulier pendant la dernière année de Fidler dans l'Athabasca.

Fidler arriva à Nottingham le 11 septembre 1805. Le harcèlement recommença immédiatement, et les gens de la Compagnie du Nord-Ouest, écrivit-il, "font tout ce qu'ils peuvent pour nous rendre la vie impossible, ils observent constamment, ont brûlé un bon canot, ont détruit le jardin, presque brûlé notre maison! Ils ont l'intention de nous réduire par la faim."[53] Ces tactiques quotidiennes découragèrent les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson, et en l'absence de possibilités de commerce convainquirent Fidler qu'il n'y avait pas de sens à poursuivre la concurrence; avec Swain, il offrit sa capitulation à la Compagnie du Nord-Ouest au fort Chipewyan. Selon les termes de l'accord, Fidler promit de retirer les contingents de la Compagnie de la baie d'Hudson de l'Athabasca pour deux ans, pourvu que la Compagnie du Nord-Ouest s'engage à payer tout le crédit de la Compagnie de la baie d'Hudson pour les postes de Nottingham et Chiswick, soit un total de 500 plues [Made Beaver]. Selon les détails, la Compagnie du Nord-Ouest paierait, cinq jours avant l'embarquement du printemps, 300 castors et 200 plues, et fournirait également six sacs de pemmicans, dix orignaux et un petit canot de pêche. En échange de ce règlement généreux, Fidler s'engageait à ne pas essayer de faire de commerce avec les Indiens[54]. Bien que la concurrence fût terminée en théorie, Black, que Fidler considérait comme la personne la plus méchante et la plus malicieuse qu'il

ait jamais vue, continua à surveiller de près le poste de Nottingham[55]. En fait, au cours de nombreux mois qui suivirent, les nerfs de Fidler furent complètement usés par les manigances de Black qui se livrait entre autres, à un jeu énervant de cache-cache, consistant à déplacer périodiquement les petits abris pré-fabriqués d'un emplacement stratégique à un autre autour du poste de Nottingham, pour assurer un meilleur guet[56]. Une fois, Black "arracha un gros morceau d'écorce du toit [de la grande maison] et le plaça au haut de la cheminée de Fidler; l'écorce prit rapidement feu et mit presque le feu à toute la maison"[57]. La surveillance de Black fut très efficace pour empêcher les Indiens de venir à Nottingham, mais de temps en temps un Chipewyan arrivait de "manière très privée" pour faire du commerce[58]. Une bande de Cris sortirent leurs baïonettes et étaient prêts à frapper parce qu'on leur refusait l'entrée de la maison, mais les Canadiens insistèrent et les empêchèrent de passer[59].

Le jour de l'An 1806 fut salué à Nottingham par une fusillade d'honneur "selon la coutume annuelle" par les hommes de la Compagnie du Nord-Ouest. Fidler répondit à cet amabilité en donnant à chacun de ces messagers deux mesures de rhum chacun, après quoi ils partirent[60]. Après cet échange de courtoisies, l'amabilité fut interrompue de manière abrupte, et la politique de harcèlement et d'intimidation reprit, pour se poursuivre pendant toute la durée de cette saison de traite. Black, comme toujours, était le centre des difficultés, rôdant constamment la nuit autour du poste hurlant, rugissant et déchargeant son mousquet, et arrivant ainsi rapidement à réduire les hommes de Fidler à "la folie nerveuse"[61]. Fidler, épuisé mentalement et physiquement, informa le comité de la Compagnie de la baie d'Hudson qu'il était inutile de rester: il n'y avait pas de fourrures, et les hommes intimidés ne voulaient pas revenir[62]. Le coup final fut le refus de la Compagnie du Nord-Ouest de satisfaire à ses obligations et promesses incluses dans l'accord de l'automne précédent, parce que, disait-elle, la copie de cet accord n'avait pas été signée[63]. Fidler déclara avoir rempli sa part[64], mais cela n'était pas vrai, car il avait poursuivi la traite avec les Indiens, contrevenant ainsi à l'accord, chaque fois qu'il en avait eu l'occasion. Lorsque le petit contingent de la Compagnie de la baie d'Hudson quitta le lac pour ne jamais revenir, leur chef découragé éprouvait sans doute de la tristesse, de la frustration et une grande déception; pour Peter Fidler, le mois de juin serait le nadir de sa carrière dans la traite des fourrures. Dans un dernier commentaire du journal du poste de Nottingham, il expliquait l'aventure de l'Athabasca par une vérité toute simple: "nous étions trop peu pour faire quoi que ce soit pour la compagnie"[65].

LES ANNÉES SUBSÉQUENTES

Peter Fidler arriva à York Factory au milieu de l'été 1806. Il s'y reposa pendant une période remarquablement brève, avant d'être nommé maître du poste de Cumberland. L'hiver sur la Saskatchewan offrait un contraste incroyable avec les quatre misérables précédentes années passées au coeur si fortement disputé de la traite des fourrures de l'Athabasca. Pendant la saison de Noël, il "dîna à la maison française" voisine[1], et il n'y avait qu'amitié et bonne humeur. L'été suivant, Fidler explora la région autour des lacs Caribou et Wollaston, et alla jusqu'à l'extrémité orientale du lac Athabasca, découvrant une nouvelle piste vers la rivière Churchill et le fort Churchill. Depuis longtemps, la recherche d'un itinéraire court entre la baie et le lac Athabasca avait constitué une priorité importante; toutefois, l'attitude générale de la Compagnie de la baie d'Hudson désormais était que la Compagnie du Nord-Ouest la laisserait tranquille dans la Saskatchewan, pour ne pas être ennuyée dans l'Athabasca[2]. En conséquence, on ne fit pas d'effort pour confirmer ou exploiter cette nouvelle découverte, ni pour améliorer l'établissement de traite sans prétention de la Compagnie de la baie d'Hudson dans la région. De fait, la "maison" du lac Caribou était "le bouge le plus misérable que l'on puisse imaginer", et cet "abri temporaire sale" était considéré comme "infiniment inférieur à ce qu'aurait pu accepter un Ourang-Outang", et constituait une disgrâce pour les ambitions commerciales des aventuriers d'Angleterre[3].

Après sa découverte de la "nouvelle piste" Fidler se rendit à York Factory, puis au lac Winnipegosis, où il passa l'hiver au poste du lac du Cygne. À cette époque, il effectua le relevé et la cartographie d'une bonne partie de la région du lac Winnipeg, et de la rivière Rouge, et en août 1808, il envoya d'autres cartes et documents en Angleterre. Puis il rentra au lac Caribou, mais il passa l'été au poste de Clapham. Les efforts timorés et mal menés pour prendre pied dans l'Athabasca furent facilement déjoués par les tactiques d'intimidation de la Compagnie du Nord-Ouest. Entre 1806 et 1809, les journaux du lac Caribou de la Compagnie de la baie d'Hudson rapportèrent de nombreuses histoires de mauvais traitements et d'attaques par les "Canadiens et les Français" qui ajoutaient à leur dégradation en jurant et blasphémant "sans manières ni discrétion"[4]. Après avoir supporté un hiver misérable, et sans possibilité de réussite contre ses rivaux de la traite par le lac Caribou, Fidler se rendit de nouveau vers le sud, puis finit par passer l'hiver de 1809-1810 au poste du lac Fendu. Pendant l'été 1810, ses services précieux, dévoués et prolongés pour la compagnie furent récompensés par la confirmation de son titre d'arpenteur en chef, l'augmentation de son salaire qui passa à £100 par an, et la suggestion de le nommer traiteur en chef, avec part des profits[5].

Les honneurs accordés à Fidler faisaient partie d'un plan récemment conçu par le comité de Londres, intitulé "Retrenching or New System". Cette idée avait été formulée pendant l'hiver de 1809-1810 par Andrew Wedderburn (Colville par licence royale en 1814), nouveau membre du comité, qui avait mis au point ce grand plan de réorganisation et de direction de la traite des fourrures. Il mettait l'accent sur le rendement, l'économie et l'initiative individuelle dans la lutte contre la Compagnie du Nord-Ouest[6]. En dépit de la rivalité qui avait coûté à la Compagnie de la baie d'Hudson £91 000 de pertes commerciales en 1809, Wedderburn refusait d'abandonner la traite des fourrures. Comme l'économie était essentielle pour ce plan, les serviteurs âgés étaient mis à la retraite, et plusieurs employés incompétents ou moyens étaient renvoyés. De plus, on examina soigneusement tous les comptes, et l'on réduisit les dépenses

dans la mesure du possible[7]. Les modifications administratives introduites par le nouveau système comportaient la division du commerce de la compagnie en deux régions: département du Nord et département du Sud. De plus, chaque département était divisé en district contenant chacun des postes particuliers. Le département du Nord, dans lequel Fidler devait jouer un rôle important, était composé des districts de York, Churchill, Saskatchewan et Winnipeg[8]. Dans les "instructions de traite" de 1810, les maîtres de divers postes, qui avaient reçu des responsabilités accrues, par exemple l'établissement de la norme des prix pour la traite dans leur poste, furent pressés de faire preuve d'une "fermeté déterminée" contre les concurrents de la Compagnie du Nord-Ouest[9]. Finalement, et en plus des thèmes généraux de rendement, économie et initiative individuelle, le nouveau système comportait deux objectifs principaux -l'appropriation de la suprématie sur la traite profitable que détenait la Compagnie du Nord-Ouest dans l'Athabasca, et l'établissement d'une colonie agricole dans le district de Winnipeg.

Colin Robertson, ancien employé de la Compagnie du Nord-Ouest, qui nourrissait une inimitié personnelle contre cette société, faisait beaucoup de bruit, proposant non seulement la reprise de l'extension du commerce de la Compagnie de la baie d'Hudson dans l'Athabasca, mais également une attaque immédiate et vigoureuse de la position de suprématie de leurs rivaux dans la région. Dans son appel au comité de Londres, il déclara d'un ton caustique: "[l'Athabasca] est le pays le plus riche en fourrures découvert jusqu'ici, et se trouve si près de l'un de vos établissements principaux, savoir Churchill, qu'il est possible de s'y établir à un tiers des coûts encourus par la Compagnie du Nord-Ouest... Les marchands canadiens doivent accomplir un voyage de quatre mois pour acheter des castors sur votre seuil"[10]. Robertson poursuivait en reprochant au comité de Londres de négliger ce grand avantage offert par la baie par rapport aux compagnies rivales venues du Canada, mais le comité de la Compagnie de la baie d'Hudson décida de surseoir à l'ambitieux projet de Robertson, et préféra au contraire que la compagnie se retranche et raffermisse ses positions dans les régions où elle était déjà établie.

Dans le cadre du programme de renforcement, Fidler fut envoyé à l'Île à la Crosse en juin 1810. Mais ce poste était trop près du portage Methy, et par conséquent trop près de l'Athabasca; la Compagnie du Nord-Ouest se prépara immédiatement à résister même à la simple possibilité d'invasion par la Compagnie de la baie d'Hudson. La campagne habituelle et systématique d'intimidation et de harcèlement contre Fidler et ses hommes démarra immédiatement: les "Canadiens" construisirent une maison de guet, abattirent les palissades, volèrent le bois de chauffage, endommagèrent les lignes et filets de pêche et piétinèrent le potager[11]. Mais la menace la plus forte, selon Fidler, fut la réapparition de cet adversaire puissant et malin, Samuel Black, qui était maintenant assisté et renforcé du novice impressionnant et plein de jeunesse exubérante, Peter Skene Ogden, qui allait plus tard se rendre célèbre sur le fleuve Colombia[12]. La présence de ce terrifiant duo, combinée à la supériorité numérique importante de la Compagnie du Nord-Ouest, causa une deuxième humiliation à Fidler, qui en 1810 avait aussi peu de ressources que quelques années avant au poste de Nottingham sur le lac Athabasca. Pendant des semaines, Black se promena autour du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson, d'une manière irritante et arrogante. Il reprit ses activités de Nottingham, hurlant dans la nuit et déchargeant son mousquet à proximité des habitations. Fidler raconte dans son journal de l'Île à la Crosse qu'en une occasion "M. Black dansa, sauta et rugit plusieurs fois et fit aboyer nos chiens pour nous ennuyer"[13]. Pendant toute cette période de harcèlement, Ogden, imitant admirablement bien son partenaire, se promenait avec le même air

d'assurance et recherchait des accrochages en maniant constamment son grand poignard.

Vers la fin d'octobre, il y eut finalement une confrontation violente, "Black avec un fusil chargé et deux pistolets, et Ogden avec son poignard" passèrent les portes du poste de la Compagnie de la baie d'Hudson et se promenèrent dans l'enceinte. Dans le but de faire preuve de détermination, Fidler interpela les deux intrus et leur ordonna à tous deux de s'en aller par le même chemin qu'ils étaient venus, et de ne pas traverser la cour de manière insultante comme ils en avaient l'intention[14]. Comme son ordre était ignoré, Fidler, contrairement à son habitude, se laissa emporter et finit par frapper Black plusieurs fois avec un bâton. Ogden se porta immédiatement au secours de son ami, et avec son poignard, fit "deux grands trous sur le côté et sur le dos du manteau [de Fidler] et le blessa au corps". Pour compléter cette contre-attaque, Black reprit le bâton et en écrasa le pouce de Fidler. Un petit groupe d'employés de la Compagnie de la baie d'Hudson, curieux mais passifs, se rassembla pour assister au spectacle, et Fidler nota visiblement contrarié: "tous nos hommes ont assisté à toute cette scène sans me porter aucunement secours". En conclusion, le duo satisfait et triomphant s'en alla, mais pas avant d'avoir souhaité aux employés de la Compagnie de la baie d'Hudson "un hiver très mauvais et très malheureux"[15].

Cette expérience humiliante déprima tant Fidler qu'il ne resta à ce poste qu'une saison, et s'en alla à la baie le printemps suivant. Manifestement sa détermination à endurer le harcèlement continu de la Compagnie du Nord-Ouest était si réduite qu'il se refusait absolument à subir une autre longue et dégradante épreuve du genre de celle de Nottingham. La récolte des fourrures de cet hiver avait été négligeable, "M. Black jure solennellement de ne pas laisser [la Compagnie de la baie d'Hudson] obtenir une seule peau à l'Île à la Crosse - et qu'il s'agit là d'une résolution de sa compagnie"[16]. Comme à Nottingham, on menaçait les Indiens, et on leur ordonnait de ne pas faire la traite avec la Compagnie de la baie d'Hudson[17]. Immédiatement après le départ de Fidler et de ses hommes, la Compagnie du Nord-Ouest détruisit ce symbole d'une menace de la Compagnie de la baie d'Hudson sur l'Athabasca en mettant le feu aux habitations. Fidler arriva à la baie en juin 1811, pour voir son supérieur William Auld se moquer de manière injustifiable de son "comportement mesquin et digne d'un épagneul"[18]. Fatigué, déprimé et marqué par les échecs de Nottingham, du lac Caribou et de l'Île à la Crosse, Fidler se fit accorder un congé d'un an en Angleterre. La Compagnie de la baie d'Hudson poursuivit son effort futile pour pénétrer vers le nord et faire la concurrence dans la traite des fourrures, mais Fidler ne s'aventura plus jamais dans la région de l'Athabasca[19].

Il partit pour l'Angleterre au début de l'automne 1811; Mary et les enfants ne l'accompagnaient sans doute pas. Sa fidélité à sa famille indienne et son souci pour elle étaient beaucoup plus sincères que ceux que connaissaient la plupart des mariages "à la façon du pays", qui souvent se terminaient lorsque le traiteur quittait le "pays sauvage"; et pourtant, il est fort possible que Fidler ait préféré de ne pas placer sa femme dans une situation sociale embarrassante où elle aurait dû tenter de s'adapter à une nouvelle culture, ainsi que lui épargner les préjugés de classe et de race qu'il attendait de la société britannique. En Angleterre, Fidler prit des dispositions pour faire construire une maison de pierre et il nota que "l'argent payé pour la nouvelle maison construite en 1812" atteignait le total considérable de £408.10 1/2[20]. Il ne dit pas où cette maison fut construite, mais des indications plus tardives suggèrent que c'était dans la région de Bolsover, où il était né, et que cette maison était destinée à sa mère. Sans aucun doute, Fidler envisageait la possibilité de prendre finalement sa retraite à Bolsover, car il garda le titre de propriété de la maison. Également pendant son séjour en Angleterre, il se rendit à Londres, où il rencontra

probablement Aaron Arrowsmith, cartographe et éditeur, pour discuter des nombreuses cartes et notes qu'il lui avait envoyées de temps en temps d'Amérique du Nord. Vers la fin d'août 1812, Fidler était revenu à York Factory, et fut immédiatement transféré à la rivière Rouge dans le district de Winnipeg[21].

Le plan de colonisation de la rivère Rouge, sous la direction et l'inspiration de Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk, était le deuxième objectif important du nouveau système. Selkirk était un riche philanthrope qui était depuis longtemps intéressé à essayer de soulager la misère des gens des régions pauvres d'Écosse et d'Irlande, dont beaucoup avaient été dépossédés de leur foyer à la suite d'énormes changements économiques et sociaux apportés par les révolutions agricoles et industrielles[22]. Après quelques succès mineurs dans des entreprises de colonisation à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le Haut-Canada, Selkirk, intéressé depuis longtemps à établir une colonie sur les territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson, finit par acquérir une position de contrôle dans la compagnie, grâce à l'aide d'un certain nombre d'amis influents, dont son beau-frère Andrew Wedderburn. À la suite de cette manoeuvre décisive, Selkirk fit une proposition formelle de son plan d'immigration et de colonisation au comité de Londres de la compagnie. En conséquence, mais seulement après avoir vaincu l'opposition tardive mais vigoureuse des intérêts anglais de la Compagnie du Nord-Ouest, Selkirk reçut en juin 1811 la propriété absolue d'un territoire de 116 000 milles carrés dans une région qui serait dénommée Assiniboia, ou colonie de la rivière Rouge[23].

Pour Wedderburn, ce plan de colonisation s'harmonisait bien avec les principes économiques de son nouveau système. Il s'alarmait des coûts élevés de l'approvisionnement de la compagnie par exportations d'Angleterre, et, bien que les potagers et les activités de pêche et de chasse des postes de sa compagnie aient pu réduire en partie les dépenses, l'établissement d'une colonie dans la terre de Rupert permettrait de produire sur place à bon marché, et en conséquence lui donnerait une plus grande autonomie économique[24]. Pour aider les colons, la compagnie leur assura le transport de la baie jusqu'à Assiniboia, et désigna le poste de Brandon fournisseur de réserves et de chevaux[25]. Un ajout important à ce plan fut qu'une section de la colonie de la rivière Rouge serait réservée aux anciens employés de la compagnie à la retraite, dont plusieurs, avec leur famille indienne et après un long séjour en Amérique du Nord, ne désiraient pas revenir dans les îles britanniques. Cependant, plusieurs traiteurs à la retraite trouvèrent bientôt difficile la transition à la société de la rivière Rouge, et malgré "un établissement confortable, [ils] semblaient ne savoir que faire de leur temps; ils soupiraient après le pays indien, les squaws, les peaux et les sauvages".[26]

Pour la Compagnie du Nord-Ouest, le plan de colonisation de la rivière Rouge se ramenait à un projet de traite des fourrures élaboré par la Compagnie de la baie d'Hudson. Les deux camps se rendaient très bien compte que l'établissement d'une colonie pourrait s'interpréter comme démontrant ou confirmant la juridiction territoriale de la Compagnie de la baie d'Hudson dans le Nord-Ouest, en vertu de la charte royale de 1670 qui stipulait entre autres que la terre de Rupert devrait être "une de nos implantations ou colonies en Amérique". La Compagnie du Nord-Ouest niait naturellement la validité de cette charte, et reconnaissait au contraire la loi canadienne de 1803 [Canada Jurisdiction Law] qui établissait l'autorité des cours de justice du Canada sur le "pays indien". Mais il y avait un point qui avait des implications plus immédiates et pratiques, soit l'emplacement stratégique de cette colonie; en effet, celle-ci se trouvait à couper non seulement la route de transport et de canot de la Compagnie du Nord-Ouest vers le nord-ouest, mais également les terrains de chasse des Métis

qui fournissaient à la Compagnie du Nord-Ouest le pemmican de bison, qui constituait l'aliment de base essentiel pour les traiteurs de fourrures[27]. L'objectif de la colonie était suspect, certains considérant que ce projet n'était rien d'autre que "les plans romantiques d'un noble", mais l'opinion générale des actionnaires de la Compagnie du Nord-Ouest était que cette colonie constituait en fait une attaque dissimulée de leur commerce, et particulièrement du marché lucratif de l'Athabasca. Par conséquent, la Compagnie du Nord-Ouest devait s'opposer à tout prix à la colonie de Selkirk, car la réussite de cette entreprise porterait atteinte à l'existence même de son commerce[28].

Au début de l'automne 1812, Peter Fidler, qui venait d'être nommé maître du poste de Brandon, escorta le deuxième groupe de colons de Selkirk jusqu'au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, mais il n'y trouva pas de colonie en herbe. Le premier contingent et son commandant le gouverneur Miles Macdonell avaient passé l'hiver précédent au camp temporaire de Nelson à York Factory, et lorsqu'ils finirent par arriver dans la région de la rivière Rouge, deux mois avant le groupe de Fidler, la saison était trop avancée, pour planter ou construire. À cause de la rareté des provisions, les deux groupes de colons se dirigèrent vers le sud jusqu'à Pembina, où ils passèrent l'hiver à chasser le bison qui était en abondance dans cette région[29]. En mai 1813, Fidler, s'inspirant de façon générale du système de lots-rivière du Bas-Canada, se mit à l'arpentage des terrains le long de la rivière Rouge. Comme il y avait peu de provisions, il fournit à la colonie soixante sacs de pemmican du poste de Brandon et acheta un taureau, une vache et une génisse pour les colons; il était "toujours prêt en tout temps à leur offrir toute l'aide possible"[30]. Puis il partit pour le poste de Norway et York Factory. Quant aux colons, de nombreuses difficultés, dont la sécheresse, les forcèrent à retourner à Pembina pour l'hiver 1813-1814.

La grande pénurie à la colonie de la rivière Rouge, causa une "guerre de pemmican" en 1814. Macdonell avait, par proclamations en janvier et juillet, interdit tant l'exportation du pemmican d'Assiniboia que la chasse à courre du bison, dans les plaines à la façon des Métis, parce que celle-ci éloignait cette source d'alimentation de la colonie. Ces interdits qui menaçaient le mode de vie traditionnelle des Métis, poussèrent ceux-ci, dont certains étaient employés par la Compagnie du Nord-Ouest, à une alliance plus étroite avec celle-ci, qui était déterminée à assurer l'échec de la colonie[31]. Au cours de ces mois, Fidler poursuivit son arpentage, tout en étant responsable de l'approvisionnement et de la construction des batiments de la colonie. Son importance est clairement indiquée par Macdonell dans une lettre adressée à Selkirk, où il écrit que: "Il nous faut un arpenteur permanent, avec un bureau normal, et M. Fidler pourrait satisfaire à ce besoin. Sa famille indienne constitue une certaine difficulté. Ce n'est pas un homme très raffiné, et il n'est pas beaucoup aimé, mais je pense qu'il a de bonnes intentions. Je m'en vais demain à York [Factory]. M. Fidler sera responsable jusqu'à mon retour."[32]

Ce manque de popularité apparent de Fidler, qu'on considérait à la rivière Rouge comme un vieux grincheux, résultait de son caractère irascible, qui venait probablement de son long service difficile dans la compagnie, et de son intolérance à l'égard du manque de débrouillardise des nouveaux immigrants[33]. La mention de sa "famille indienne" est typique de l'opprobre social qui frappait les mariages mixtes dans la société nouvelle de la colonie de la rivière Rouge. Même l'éminent Colin Robertson ne pouvait se faire accepter socialement dans la colonie, à cause de sa femme métisse Thérèsa, dont on disait qu'elle était "un peu brune" et qu'elle espérait "acquérir quelques manières anglaises avant de visiter le monde civilisé", mais que c'était peine perdue[34]. Mary, la femme indienne de Fidler, était située encore plus bas dans l'échelle sociale. Ce n'est qu'après des années d'interaction sociale et culturelle à la rivière Rouge que ces préjugés se dissipèrent[35].

À l'été 1815, la Compagnie du Nord-Ouest et les Métis en étaient arrivés à mettre au point une campagne de harcèlement et d'intimidation contre la colonie. Les chasseurs de bisons métis constituaient une force de cavalerie paramilitaire superbe, et se considéraient eux-mêmes avec fierté comme "une nouvelle nation" qui détenait un droit valide sur les terres, par leurs mères indiennes. Ces gens courageux et semi-nomades au service de la Compagnie du Nord-Ouest constituaient une menace pour les colons. Les tactiques de terreur démoralisante causaient des désertions fréquentes, et dans le but d'épargner la colonie, Macdonell se rendit à un des partenaires de la Compagnie du Nord-Ouest et quitta le Canada aux arrêts. Son successeur malgré lui fut Peter Fidler, qui s'efforça d'obtenir une conciliation avec les Métis en promettant que la paix et l'amitié règneraient désormais pour toujours entre les gens de cette colonie et les demi-sangs, et tout ce qui avait été fait des deux côtés serait oublié[36]. D'autres concessions étaient également incluses, par exemple "la liberté totale de chasser le bison à courre et vivre selon la coutume traditionnelle". Ces "propositions de paix" furent rejetées par les Métis, qui en réponse ordonnèrent que tous les colons devraient se retirer immédiatement de cette rivière, et ne laisser aucune trace de colonie[37]. Fidler n'avait plus le choix, et le 25 juin dut signer le traité qu'on lui imposait, lequel affirmait les droits des Métis et réalisait les objectifs de la Compagnie du Nord-Ouest. Ayant reçu l'assurance que toute personne se retirant en paix de cette rivière immédiatement ne serait pas ennuyée pendant son voyage[38], Fidler assembla les colons sur les bateaux et abandonna la colonie. Les Métis, jubilants, achevèrent la destruction en mettant le feu aux cabanes et en piétinant les récoltes. Mais à l'extrémité nord du lac Winnipeg les colons en retraite rencontrèrent le redoutable Colin Robertson avec des renforts. Celui-ci persuada les colons de revenir, car il se rendait bien compte que leur établissement à la colonie était une partie essentielle de ses plans pour l'Athabasca. Avec beaucoup de difficultés, la colonie fut rétablie pendant l'hiver et au printemps suivant; de manière à raffermir la position de la colonie et à aider à ses visées sur l'Athabasca, Robertson, s'empara du fort Gibraltar, poste de la Compagnie du Nord-Ouest au confluent des rivières Rouge et Assiniboine, par lequel devaient passer les canots d'approvisionnement en pemmican vers l'Athabasca[39]. Au début de juin, Robertson partit pour York Factory.

Les réussites de Robertson suscitèrent des représailles de la part des Métis impulsifs et fougueux. En juin 1816, le poste de Brandon où Peter Fidler avait passé l'hiver comme maître, fut mis à sac. Fidler, qui avait depuis longtemps l'expérience du harcèlement et du pillage, décrivit l'attaque en détail, notant qu'"à midi et demie environ, quarante-huit Métis, Canadiens, hommes libres et Indiens arrivèrent tous à cheval, avec un drapeau bleu [...] l'un battait un tambour indien, et beaucoup d'entre eux chantaient des chants indiens"; après une pause à la rivière "ils se retournèrent tous soudainement et arrivèrent dans notre cour à toute vitesse". Après une discussion au cours de laquelle Fidler refusa de leur remettre les clefs, "ils se lancèrent dans la maison, brisèrent la porte de la réserve et la vidèrent de tout ce qu'elle contenait". En plus de ce vol de propriété privée, les Métis "emportèrent tous les chevaux qui appartenaient à la compagnie et aux employés européens". Ils dirent à Fidler que c'était la faute de M. Robertson s'ils pillaient la maison, car il avait pris leur fort au confluent[40].

Deux semaines plus tard, les Métis essayèrent de contourner le confluent, portant du pemmican pour les brigades de canots de la Compagnie du Nord-Ouest, mais leur voyage fut intercepté par Robert Semple, nouveau gouverneur de la terre de Rupert, et un groupe de colons. Il y eut un violent affrontement à la plaine à la Grenouille, aux Sept-Chênes, au cours duquel Semple et environ

vingt de ses hommes furent tués. Dans les trois jours suivants, les colons survivants avaient abandonné la colonie. Fidler donna les détails de ces événements dans un récit et sur une carte[41]. Plus tard ces récits devaient s'avérer utiles dans la clarification des détails des événements survenus à la colonie de la rivière Rouge, et du rôle qu'y joua la Compagnie du Nord-Ouest.

Selkirk réagit immédiatement à ce que l'on appela "le massacre des Sept-Chênes", en s'emparant du quartier général de la Compagnie du Nord-Ouest au fort William avec un groupe de soldats suisses et allemands retraités du régiment de Meuron, qui avaient vu les champs de bataille d'Europe et la guerre de 1812. Avant l'été suivant, il avait rétabli la colonie, et malgré d'autres difficultés, cet établissement devint permanent[42]. Au même moment environ, Robertson mena une force imposante comportant plus de 180 officiers et soldats, avec 27 canots, contre la Compagnie du Nord-Ouest dans l'Athabasca[43]. Malgré l'échec de cette ambitieuse aventure, cet effort démontrait clairement la force et la détermination nouvelle de la Compagnie de la baie d'Hudson pour battre ses concurrents dans la traite des fourrures. Cette campagne présentait un net contraste avec les efforts précédents, et en particulier avec l'entreprise de Peter Fidler à Nottingham, dans laquelle il faisait face à un défi sans espoir, disposant d'une force misérablement réduite, sans appui de la part de la compagnie. Les entreprises résolues et vigoureuses de Selkirk et de Robertson causèrent des pertes financières importantes à la Compagnie du Nord-Ouest déjà en difficulté; bien que Lady Selkirk écrivit que "l'ennemi avait été touché, mais pas encore écrasé"[44], il devenait de plus en plus évident que la solution devrait être un compromis à l'avantage mutuel des deux compagnies de traite des fourrures.

En 1816 et 1821, Peter Fidler mena une vie sans histoire aux postes de la Compagnie de la baie d'Hudson de Brandon et de Dauphin, où il mena les affaires normales d'un traiteur de fourrures. À Brandon, les traiteurs et employés le considéraient comme tyrannique et têtu[45]. En plus de ses obligations de traite, Fidler continua pendant un certain temps à jouer un rôle actif à la rivière Rouge, et pendant l'été de 1817 il poursuivit l'arpentage pour la colonie le long des rivières Rouge et Assiniboine. Après avoir passé trois ans à Brandon, Fidler devint le maître du poste de Dauphin (septembre 1819). Les environs étaient agréables et paisibles, le poisson et la viande étaient abondants, mais le traiteur fatigué et vieilli prématurément notait dans son journal du 3 novembre qu'il se trouvait très mal ce jour-là[46]. Au cours de l'hiver 1819-1820, Fidler fut affecté d'une "maladie ou désordre quelconque de la tête", et il est fort probable qu'il eut une hémorragie cérébrale au cours de cette période[47]. Sa consommation excessive de brandy et de rhum, problème fréquent chez les traiteurs, ne faisait qu'empirer son état de santé[48]. Au cours de l'été suivant, il se rendit à York Factory, mais revint à Dauphin pour y passer l'hiver au cours duquel, malgré le confort de son logement, avec sa famille, sa bibliothèque, sa réserve de légumes bien remplie, et en l'absence presque complète d'opposition de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, il fit des attaques de paralysie[49]. Dès l'été, une douloureuse paralysie et d'autres infirmités avaient fort affaibli son corps et son esprit.

Malgré son mauvais état de santé, Fidler se rendit à Norway en août 1821, où on l'informa qu'il allait bientôt être mis à la retraite. L'accord de fusion du 21 mars de cette année stipulait que "tout le trafic des fourrures [serait l'apanage]d'une seule entreprise, qu'à partir du premier jour de juin, il devrait être fait uniquement par et au nom de la Compagnie de la baie d'Hudson"[50]. Nicholas Garry, étant "le seul célibataire" dans le gouvernement de la compagnie, fut envoyé à la terre de Rupert pour contrôler les ajustements nécessaires dans les activités de la nouvelle entreprise. Sa mission en était une de conciliation, étant donné la nature délicate du Deed Poll, qui faisait partie

intégrante de la réorganisation, et qui nommait les traiteurs parmi les anciens partenaires hivernants de la Compagnie du Nord-Ouest et les employés de campagne de la Compagnie de la baie d'Hudson que l'on devait garder[51]. Garry reconnut avec respect les longues et précieuses années de service de Fidler, et insista pour que l'on envoyât en Angleterre les cartes du cartographe renommé qui se trouvaient à York Factory, pour les faire publier et les conserver pour la postérité. Mais l'essentiel de la rencontre entre ces deux hommes fut que Fidler devrait prendre sa retraite[52]. Fait ironique, son vieil adversaire Samuel Black, connu pour sa conduite violente et outrageuse contre la baie d'Hudson[53], fut finalement admis dans la nouvelle entreprise, et promu en moins de trois ans au poste de traiteur en chef pour la Compagnie de la baie d'Hudson, et, avec son ami Ogden, fit une brillante carrière dans la traite des fourrures dans le département de la Columbia sur le Pacifique. Malgré tout, pour Fidler et la Compagnie de la baie d'Hudson, la lutte si longue et si âpre pour l'Athabasca avait finalement réussi, et le fort Chipewyan devint le dépôt de la compagnie dans cette région.

Moins d'une semaine après sa rencontre malheureuse au poste de Norway, Fidler contracta un mariage officiel et prépara son testament. Son mariage à l'église suggère qu'il fut influencé en partie par la philosophie morale de Garry, qui était effaré par les pratiques traditionnelles dans le pays indien, et en particulier par les mariages "à la façon du pays", qu'il considérait comme apportant une forte contribution à la "dégradation de l'esprit"[54]. Garry appuyait pleinement la politique officielle de la Compagnie de la baie d'Hudson, consistant à s'efforcer d'établir des normes chrétiennes acceptables dans la vie des traiteurs de fourrures, et espérait que "par la civilisation et l'amélioration morale" les traiteurs et leur famille indienne affectés aux divers postes et à la colonie de la rivière Rouge adopteraient les conventions sociales et religieuses plus raffinées de la société européenne[55]. Un des résultats de ce mode de pensée fut que le 14 août 1821 "Peter Fidler du Manitoba et Mary, femme indienne du même lieu, furent mariés à Norway en présence de Nicholas Garry"[56]. Il faut toutefois garder à l'esprit d'autres considérations qui ont pu influencer le mariage à l'église. Fidler par exemple peut avoir considéré que cette cérémonie, qui faisait plaisir à Garry, pourrait plus tard conduire le directeur à revoir sa décision de mettre le traiteur à la retraite. Plus probablement, Fidler, avec son esprit pratique, se rendait compte que ce mariage officiel, combiné à son testament, assurerait une position légale ferme pour Mary et ses nombreux enfants, et assurerait leur sécurité financière dans l'avenir.

Le testament de Peter Fidler, daté du jour de son anniversaire, est un document extraordinaire qui illustre les richesses matérielles importantes accumulées par cet homme au cours de ses nombreuses années dans le Nord-Ouest, ainsi que son esprit astucieux, bien qu'excentrique, et peut-être son désir de notorité possible. Le résumé suivant en constitue à la fois une paraphrase et un classement par catégorie.

Testament de Peter Fidler
Norway
le 16 août 1821

1) Il demande d'être enterré dans la colonie de la rivière Rouge.
2) Ses journaux de poste et ses livres reliés en vélum (parchemin) qui constituent une copie correcte des récits de ses voyages, ainsi que ses instruments d'arpentage et ses cartes manuscrites doivent être donnés au comité de la Compagnie de la baie d'Hudson.
3) Les livres mentionnés ci-dessus, ses cartes imprimées, ses globes, son

Figure 3. Le lac Athabaska vers 1824. (Archives publiques Canada, Division de l'iconographie, C1525.)

téléscope, son microscope, son sextant de laiton, son baromètre et tous ses thermomètres peuvent être conservés à la colonie de la rivière Rouge, à l'usage général des colons de Selkirk.

4) Le bétail, les porcs et la volaille qu'il avait achetés au coût de cent livres doivent être laissés à l'usage exclusif de la colonie, et si l'un quelconque de ses enfants demande une paire des animaux mentionnés ci-dessus, sa demande doit être agréée.

5) À sa femme indienne, Mary Fidler, il lègue quinze livres par an pour la vie, qui lui seront payées en marchandises du magasin de la Compagnie de la baie d'Hudson, et seront imputées sur son compte à intérêt tenu par la compagnie.

6) L'intérêt du reste des sommes qui lui appartiennent ou qui lui sont dues doit être divisé entre ses enfants selon leurs besoins.

7) Le reste de son patrimoine doit être distribué comme suit:

"Tout mon argent dans les fonds et autres propriétés personnelles, après que le plus jeune de mes enfants aura atteint l'âge de 21 ans, sera placé dans des fonds publics, et l'intérêt de chaque année sera ajouté au capital, et ainsi de suite jusqu'au 16 août 1969 (qui est le 200e anniversaire de ma naissance), date à laquelle il est mon désir et ma volonté que le montant total du principal et de l'intérêt accumulé soit mis à la disposition de l'héritier mâle en ligne directe de mon fils Peter Fidler..."

En conclusion, il lègue sa terre et sa nouvelle maison en "copyhold", de la ville de Bolsover, comté de Derby[shire], "après la mort de sa mère, Mary Fidler, à son plus jeune fils Peter".[57]

À la suite de son mariage et de la rédaction de son testament, Fidler écrivit à Garry un plaidoyer dans lequel il lui rappelait ses nombreuses années de service et lui demandait la permission de continuer "comme traiteur indien" dans n'importe quel petit poste auquel il jugerait bon de le nommer[58]. Garry revint sur sa décision, retarda la mise à la retraite et nomma Fidler, malade et vieillissant, au fort Dauphin, où, avec ses livres et son jardin, il reçut le rang symbolique de commis, avec son ancien salaire de 100 livres par an; il y mena une existence paisible. Dans la liste de York Factory des employés de la compagnie pour l'hiver 1821-1822, il est décrit comme "un vieux serviteur fidèle et dévoué, ayant maintenant dépassé l'âge de la retraite, affecté récemment de paralysie et n'ayant plus toutes ses facultés, incapable de responsabilité quelconque".[59] Il vivota ainsi au fort Dauphin jusqu'à sa mort qui survint le 17 décembre 1822.

La complexité du testament, et en particulier la clause numéro 7, causa des problèmes. George Simpson, gouverneur du département du Nord, déclara que ce testament était la preuve de l'état d'esprit faible ou excentrique dans lequel Fidler se trouvait à l'époque de la rédaction, et craignait qu'il y ait quelques difficultés, à disposer de ses propriétés[60]. Mary et les enfants reçurent au début de faibles avances, et à partir de 1825 reçurent des marchandises au montant annuel de 25 livres qu'ils considéraient comme une très bonne pension[61]. Mary Fidler mourut et fut enterrée à la colonie de la rivière Rouge le 20 juin 1826 à l'âge d'environ 55 ans[62]. À sa mort, la clause 7 compliqua considérablement la tâche des trois exécuteurs nommés, tous officiers de la Compagnie de la baie d'Hudson, et ils renoncèrent tous à leur fonction. En 1827, l'administration du patrimoine fut accordée à Thomas Fidler, le fils aîné. L'année suivante, l'argent, qui avait été laissé sous la protection de la Compagnie de la baie d'Hudson et qui s'élevait à presque deux milles livres, fut divisé également entre les onze enfants survivants. Il semble que les tribunaux aient annulé la clause selon laquelle le résidu du patrimoine devait s'accumuler jusqu'en 1969, car, en

dépit de recherches diligentes répétées, il fut impossible de trouver aucune trace de cet argent dans les comptes de la Compagnie de la baie d'Hudson ou de la Banque d'Angleterre[63]. En août de cette année-là, il ne se présenta aucun héritier ou demandeur pour recevoir la présumée fortune.

Tout au cours de sa longue et remarquable carrière, Peter Fidler fut un serviteur sérieux, dévoué et loyal de la Compagnie de la baie d'Hudson. Ses notes méticuleuses dans ses nombreux journaux de poste, carnets de notes personnels et récits de voyage reflètent son enthousiasme pour l'écriture, l'instruction et la connaissance, ce qui va de soi car très tôt dans sa carrière on le considérait comme instruit et bon comptable. Toute sa vie, il étudia consciencieusement, et acquit seul toutes ses connaissances dans le Nord-Ouest. Sa collection de livres comportait des titres comme Sir Jonas Moor's Mathematicks, The Theory and Practice of Finding the Longitude at Sea or Land, par And. W. Mackay, The Nautical Almanac, The Diary Companion, The Gentlemen's Diary, or the Mathematical Repository, et le Monthly Magazine. La plupart de ces ouvrages témoignent de son désir de raffiner ses capacités professionnelles d'arpenteur. Pourtant, son esprit curieux examinait également des sujets comme les formules algébriques, les observations météorologiques, les longitudes et latitudes des postes, les distances géographiques, la durée de vie de divers animaux sauvages, la population totale de la terre par région, et les coutumes et langues des Indiens. De fait, les détails donnés par ses journaux de poste et ses carnets donnent des renseignements précieux sur la vie et les aventures dans le Nord-Ouest pendant l'époque de la rivalité pour la traite des fourrures. On trouve des renseignements particulièrement intéressants dans le journal de son voyage avec les Chipewyans jusqu'au lac des Esclaves pendant l'hiver 1791-1792, son premier récit personnel, qui démontrait la résistance physique et l'enthousiasme de cet homme. Ce récit de voyage prouva qu'il était "un homme très adapté au pays" et qu'il pouvait résister au froid, à la faim et au régime alimentaire des Indiens. Son "journal d'un voyage par voie terrestre [...] jusqu'aux montagnes Rocheuses en 1792 et 1793" contenait des renseignements très précis sur les Pieds-Noirs, et constituait la première description écrite connue des gens des montagnes Kootenay; ses journaux du poste de Nottingham de 1802 à 1806 relataient l'aventure de l'Athabasca comme un microcosme de l'amère rivalité entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la baie d'Hudson pour la traite des fourrures; son récit de la colonisation de la rivière Rouge, en 1816, donnait des détails frappants sur les difficultés initiales de la colonie pour survivre.

En conséquence de son penchant pour l'étude et l'apprentissage, Fidler avait des manières plutôt didactiques, en particulier au cours de ses dernières années à la rivière Rouge, où on le considérait plutôt comme un prétentieux excentrique; il n'y a pas de doute que son caractère avait été formé par les épreuves et difficultés endurées au service de la compagnie. La carrière de Fidler, bien que brillante, fut marquée par la malchance. À Nottingham, dans une situation sans espoir, il avait réagi aux harcèlements, à l'intimidation et à la supériorité numérique écrasante de la Compagnie du Nord-Ouest d'une manière contrôlée, pratique mais déterminée, et ne capitula que lorsqu'il devint évident que l'aventure de l'Athabasca était vouée à l'échec, étant donné l'absence complète de traite de fourrures. Il ne perdit son calme habituel qu'une fois, à l'Île à la Crosse, et cette hardiesse inusitée chez lui eut pour résultat l'écrasement de son pouce. Brandon fut mis à sac pendant qu'il en était le maître, et en tant que chef intérimaire il fut chassé de la colonie de la rivière Rouge, pour y être ramené par Colin Robertson, plus agressif. Ses échecs apparents sont tous excusables, et pourtant Fidler sembla ne pas avoir les qualités d'un chef courageux, ce qui fit que dans des situations critiques ceux qui le suivaient ne lui

accordèrent pas toujours leur appui complet. Il avait une affection profonde pour sa famille indienne. De son union avec Mary, naquirent quatorze enfants, dont onze étaient vivants en 1822. Sa femme indienne l'accompagna dans presque tous ses voyages et dans presque tous ses postes, et participa aux difficultés et aux joies de la vie du traiteur de fourrures. Fidler montra beaucoup d'intérêt pour ses enfants, et dans l'un de ses carnets de notes, qui servait de registre familial, il nota le nom, le lieu, l'année, le jour, l'heure et même la minute de chaque naissance. Il inscrivit à l'occasion des commentaires sur certains de ses enfants, et notait: "Thomas est très habile et beaucoup porté sur le rhum; George est actif, chasseur d'orignal"; quant à Sally elle avait élevé son rang social en partageant le lit du gouverneur Williams du département du Sud. Pourtant, la contribution la plus importante et la plus durable de Fidler fut son arpentage et sa cartographie. Ses cartes, tracées de manière méticuleuse, couvrant des régions s'étendant de la baie d'Hudson au lac Athabasca et aux montagnes Rocheuses, ainsi que ses arpentages de la rivière Rouge, constituent des témoignages de son dévouement et de sa compétence. Étant donné le renouvellement de l'intérêt pour l'histoire de l'exploration et de la traite des fourrures, et l'accès beaucoup plus facile aux manuscrits et aux documents de recherche, il n'y a pas de doute que Peter Fidler ne sera plus considéré simplement comme "l'arpenteur oublié du Canada.".

APPENDICE A. LES PÊCHERIES DE NOTTINGHAM, 1802-1806: BREF APERÇU

Au retour de Peter Fidler avec un contingent de la Compagnie de la baie d'Hudson au lac Athabasca en 1802, le problème fondamental de l'alimentation se posa avec beaucoup d'acuité. Au début, Fidler espérait recevoir suffisamment de denrées alimentaires du poste d'approvisionnement de Mansfield, sur la rivière de la Paix, commandé par Thomas Swain. Mais cette idée n'eut pas de succès, car Swain se heurta à des difficultés constantes causées par les employés de la Compagnie du Nord-Ouest qui intimidèrent les Indiens, les dissuadant de faire du commerce avec la Compagnie de la baie d'Hudson. Dès janvier 1803, les hommes du poste d'approvisionnement mouraient de faim, et furent forcés de revenir à Nottingham. De plus, Fidler espérait faire un commerce raisonnable de denrées alimentaires avec les Indiens de la région de l'Athabasca, et de fait il notait de temps en temps dans son journal qu'il achetait de la viande d'orignal ou des canards et des oies. Mais pendant les longs mois d'hiver extrêmement froids, les Indiens étaient eux-mêmes à demi-affamés, et très peu se présentaient au poste pour vendre de la nourriture. En conséquence, bien qu'à l'origine Fidler se soit avancé vers le lac Athabasca pour obtenir des fourrures, la question plus fondamentale de la survie devint bientôt prioritaire.

Fidler avait apporté des approvisionnements au lac Athabasca, mais il lui était nécessaire d'ajouter à ces provisions des quantités importantes de viande ou de poisson prises dans la région; bientôt, le groupe de Fidler en arriva à dépendre uniquement du poisson comme élément de base de son alimentation. Le jour de l'arrivée de Fidler en septembre 1802, deux filets furent tendus, et l'on prit quelques poissons, surtout du tickameg (corégone)[1]. On établit bientôt une pêcherie d'automne à environ un mille du poste de Fidler. Chaque jour, on levait les filets, et en novembre on avait pris mille poissons de diverses variétés, même si beaucoup d'entre eux étaient des poissons parasites peu comestibles[2]. Avec l'arrivée du froid, les glaces à la surface du lac interdirent la pêche, jusqu'au moment où le lac fut complètement gelé. On plaça alors un filet sous la glace, et plusieurs hommes, consacrés entièrement à la pêche, furent envoyés avec trois autres filets à la pointe du Vieux Fort "car c'était l'endroit le plus riche en poissons".[3] Les avantages de ce système furent vite évidents: on accumula rapidement des réserves de poisson pour trois mois[4]. Ayant ainsi réussi, les pêcheurs reçurent l'ordre de revenir à Nottingham. On laissa un homme à la pointe du Vieux Fort pour garder les poissons contre les Indiens de passage, les loups affamés et les meutes de chiens indiens à demi-sauvages de la région.

À Nottingham on construisit un hangar à poisson pendant l'hiver, et on envoya trois hommes à la pointe du Vieux Fort, avec la tâche peu enviable de transporter le poisson sur le lac gelé pour le stocker dans le nouveau hangar à poisson. Comme les hommes avaient pêché tous les jours, le nombre total de prises était impressionnant: 440 tickamegs, 240 jack, 150 perches, 680 suckers[5]. Au début de l'hiver 1803, la ressource alimentaire principale du groupe de Fidler était le poisson. Les hommes continuèrent à pêcher chaque jour, et on en envoya neuf à la Big Island (l'île Bustard, à environ dix milles, de l'autre côté du lac, au nord-est de Nottingham). Le commerce des fourrures était très décevant, et tandis que s'écoulaient les journées solitaires et extrêmement rudes d'un hiver de l'Athabasca, les vents glacés balayant la neige sur le lac gelé, les hommes poursuivirent leur routine monotone de pêche et de survie. À un certain moment, Fidler craignit qu'il n'y aurait pas assez de poissons pour le voyage du printemps à l'île à la Crosse et à Cumberland, et ce problème se compliqua

lorsque des loups s'introduisirent dans le hangar à poisson de la Big Island et dévorèrent une grande quantité de poissons gelés. Mais les craintes de Fidler étaient sans fondement, car la pêche demeurait constante, et au milieu d'avril il y avait 1287 tickamegs dans la réserve de Nottingham[6]. Les poissons furent séchés pour les conserver, et le 19 mai Fidler et neuf hommes s'embarquèrent pour Cumberland, avec trois canots, chacun chargé de 160 livres de poisson séché. Pour les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson, l'hiver 1802-1803 au lac Athabasca avait été une aventure. Le commerce des fourrures était mauvais, mais ils s'étaient arrangés pour survivre grâce à la pêche. Pour le groupe de Fidler, cette pêcherie devint la clef de voûte de leur survie en Athabasca.

Lorsque Fidler revint à Nottingham en septembre 1803, il trouva dans le hangar à poisson à peine dix livres de poisson séché de mauvaise qualité[7]. Manifestement, la pêcherie d'été s'était soldée par un échec. Les hommes laissés sur place avaient passé l'été sous la tente, et pêché autour du poste et à Big Rock, à environ quatre milles de là. La situation devint critique vers la fin de septembre, car il ne restait assez de poisson que pour un repas par jour pour chaque homme[8]. Pour remédier à cette pénurie, et se préparer pour l'hiver, Fidler établit la pêcherie d'automne à l'île Goose qui était beaucoup plus proche de Nottingham. Toutefois, les eaux autour de l'île Goose s'avérèrent trop peu profondes pour assurer une bonne pêche, et Fidler fut forcé de transférer la pêcherie à l'île Fishing (île Burntwood) qui était située à environ vingt milles du poste. Apparemment, Fidler ne retourna pas à la pointe du Vieux fort à cause de la présence des gens de la Compagnie du Nord-Ouest à cet endroit, qui, par leurs harcèlements, avaient intimidé ses hommes. La Compagnie du Nord-Ouest employait tous les moyens "justes ou injustes" pour empêcher Fidler de faire une brèche dans le commerce des fourrures de la région de l'Athabasca, et une des méthodes les plus efficaces pour le décourager, à défaut de violence ouverte, était de réduire le groupe de la Compagnie de la baie d'Hudson à la faim. Mais les pêcheurs de Fidler s'arrangèrent pour maintenir le groupe en vie, et si le régime était monotone, il était suffisant.

Lorsque la température commença à baisser, les pêcheurs de l'île Fishing, qui vivaient sous la tente, décidèrent avec sagesse de se construire une petite maison, pour s'assurer plus de chaleur et de confort dans la rigueur du climat de la région. On plaça six filets sous la glace, et le reste de l'équipement de l'île Goose fut transporté sur la glace jusqu'à la petite maison par les chiens et les traîneaux de Nottingham[9]. Pour le reste de l'hiver 1804, la pêche fut bonne, et au début de mars on avait stocké assez de poisson pour durer jusqu'au printemps. En mai, Fidler s'embarqua pour Cumberland, de manière à se procurer des provisions et des marchandises pour le troisième hiver dans l'Athabasca.

À son retour en septembre 1804, il fut déçu de voir qu'une fois de plus la pêcherie d'été n'avait pas réussi. Les deux pêcheurs nommés pour rester sur place avaient pris peu de poisson à Big Rock. Sans se laisser décourager, Fidler s'efforça d'établir la pêcherie d'automne une fois de plus à l'île Goose, qui était beaucoup plus proche de Nottingham que l'île Fishing. Trois hommes construisirent à la hâte une petite maison pour les pêcheurs. La pêcherie d'automne aux environs de l'île Goose fut remarquablement bonne, par rapport à la saison précédente, et en décembre Fidler envoya les chiens et les traîneaux sur la glace pour transférer à Nottingham les grandes quantités de poisson prises. On abandonna alors la pêcherie de l'île Goose. Toutefois, l'île Fishing resta ouverte, et la pêche s'y poursuivit. Les pêcheurs nommés par Fidler s'étaient bien acquittés de leur tâche. L'alimentation à base de poisson n'était peut-être pas toujours très agréable, mais elle fournissait suffisamment de nourriture pour les hommes pendant les froids et tristes mois d'hiver. De fait, on avait pris trois

mille poissons, ce que l'on considérait comme très heureux, tandis que les voisins réussissaient à peine à survivre au jour le jour, en particulier la vieille Compagnie du Nord-Ouest dont il leur était impossible d'avoir sincèrement pitié[10]. Au début d'avril, tous les hommes qui restaient à l'île Fishing rentrèrent à Nottingham. Le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson disposait de deux mille poissons en stock, ce qui restait très ample. La Compagnie du Nord-Ouest, qui avait dix fois plus d'hommes à nourrir, disposait de moins de mille poissons, et la Compagnie XY avait une réserve dangereusement faible de 150 poissons[11].

Comme d'habitude, la pêcherie de l'été 1805 fut décevante. Lorsque Fidler rentra en septembre, il nota qu'il y avait peu de fourrures et pas de provisions du tout[12]. Il établit rapidement les pêcheries d'automne et d'hiver aux îles Goose et Fishing, et les pêcheurs commencèrent à prendre du poisson chaque jour. Les corégones étaient particulièrement abondants en hiver; au printemps, on prit de la truite en abondance dans les eaux peu profondes à proximité de la rive. L'île Fishing fut abandonnée pour le grand large du lac Athabasca lorsque le temps devint agréable et que le vent se calma. En juin 1806, toutefois, Fidler abandonna Nottingham pour ne jamais y retourner. Le harcèlement de la Compagnie du Nord-Ouest devenait de plus en plus violent, et les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson refusaient de s'exposer plus longtemps à ces méthodes brutales. En quatre ans, Fidler n'était pas arrivé à s'infiltrer dans le monopole de la traite des fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest dans la région de l'Athabasca. Les quelques hommes dont Fidler disposait ne pouvaient se mesurer aux voyageurs et employés de poste de leur concurrent, beaucoup plus nombreux et turbulents. En quatre ans, le seul résultat positif atteint par la Compagnie de la baie d'Hudson dans ses efforts de concurrence pour la traite des fourrures dans l'Athabasca fut la réussite des pêcheries, qui permit à ses hommes de mieux affronter les mois d'hiver que leurs rivaux de la Compagnie du Nord-Ouest, dont certains moururent de faim.

Résumé

Premier hiver: 1802-1803

Septembre, pêcherie établie avec deux filets, à un mille de Nottingham (île English). Novembre, mille poissons pris, surtout tickamegs et suckers. Novembre, pêcherie établie à la pointe du Vieux Fort avec trois filets, à quinze milles de Nottingham. Décembre, abandon de la pointe du Vieux Fort, mais assez de poissons pris pour durer jusqu'au printemps. Surtout des suckers, 680.

Début 1803, neuf hommes envoyés à la Big Island (île Bustard) à dix milles de Nottingham.

Été 1803, pêche peu abondante autour du poste de Nottingham et à Big Rock, quatre milles plus loin.

Deuxième hiver: 1803-1804

Automne, pêcherie établie à l'île Goose, à environ sept milles de Nottingham (Fidler dit 12 milles). Les eaux sont trop peu profondes pour assurer une bonne pêche, et la pêcherie est transférée à l'île Fishing (île Burntwood) à environ vingt milles de là. Abandon de l'île Goose. Six filets à l'île Fishing, assez de poissons pris au début de l'hiver 1804 pour durer jusqu'au printemps.

Été 1804, mauvaise pêche d'été à Big Rock.

Troisième hiver: 1804–1805

Septembre, pêcherie établie encore à l'île Goose. Cette saison-là, la pêche fut très bonne dans cette région.

Après une bonne saison de pêche, abandon encore de l'île Goose. L'île Fishing reste ouverte jusqu'au printemps. Trois mille poissons pris.

Quatrième hiver: 1805–1806

Septembre, établissement des pêcheries d'automne et d'hiver aux deux îles, Goose et Fishing. Pêche adéquate pour la saison, et lorsque le temps devint agréable et que la glace disparut, on abandonna l'île Fishing pour les eaux du lac Athabasca. Mai-juin 1806, pêcherie généralement réussie, jusqu'à l'abandon de la région par Peter Fidler.

Liste des équipements de pêche, 1804[13]

Filets neufs	2
Filets vieux	3
Ciseaux étroits	2
Râpe	1
Ficelle fine	1 écheveau
Ficelle grossière coupée	7
Manteaux de peau de chevreuil	2
Ligne de piste	1
Couvertures de "Fren" (?) pour les harnais des chiens	2
Peau d'orignal, une chacun	1
Vieille voile	1
Vieux cuir pour bâtons et pierres	1 morceau
"K user" (?)	1 paquet
Ficelle grossière	1 rouleau
Ficelle envoyée par d'autres hommes	1

Il peut également y avoir d'autres articles, comme des lignes de halage, de sorte que cette liste sans aucun doute est incomplète.

APPENDICE B. INVENTAIRE DES MARCHANDISES DE TRAITE DE NOTTINGHAM, 1803 (A.C.B.H., PAM, B. 39/a/2, fol. 65-68)

Marchandises		Reçues	Avariées	Prix général*	Envoyées au comptoir Mansfield		Dettes des hommes		Correspondance en provisions		Cadeaux aux Autochtones		Troquées		En stock	
					Quant.	Val.*	Quant.	Val.*	Quant.	Val.*	Quant.	Val.*	Quant.	Val.*	Quant.	Val.*
Pointes d'alênes	Nbre	120		5	60	2 1/2					12	1/2			48	2
Serge, bleue																
verte																
Baïonnettes plates		12		6					2	1	4	2	6	3		
Perles bleues communes	Lb	4 3/4		6 1/3	1 3/4	2 1/3			1	1 1/3	1 1/4	1 2/3	3/4	1		
blanches fines		3		6	1 1/2	3			1/2	1			1	2		
Sonnette à faucon																
Couvertes, étain																
Couvertures de 2-1/2 points	Nbre	36		85	16	40	2	5	1	2 1/2	1	2 1/2	1	2 1/2	13	32 1/2
3 points		25		75	15	45	2	6	2	6	1	3	2	6	3	9
grandes, vertes, rayées		5		30	1	6			1	6	1	6	1	6	1	6
Bracelets, paires, plaqués	Paires	12		12	6	6									6	6
Boutons de pardessus	Grosses	2		2	1	1					2/3	2/3			1/3	1/3
de gilet		2		2	1	1					2/3	2/3			1/3	1/3
Boîtes à tabac laquées	Nbre	8		4	4	2			1	1/2			2	1	1	1/2
en fer		4		2	2	1					1	1/2			1	1/2
Brandy très alcoolisé	Gallons	86 9/10	4 1/4 (82 5/16)	493 7/8	43 3/16	271 1/8			12	72	10 5/16	61 7/8	7	42	7 13/16	46 7/8
Calicot imprimé																
Carreaux à glace, larges	Nbre	20		10	10	5							1	1/2	9	4 1/2
étroits		20		10	10	5			4	2	2	1	4	2		
Peignes en corne, gros		24		6	24	6										
de parure		12		3							2	1/2			10	2 1/2
en ivoire		48		12	24	6			4	1	5	1 1/4			15	3 3/4
Colliers, cuivre																
Étoffe, velours côtelé bleu	Verges	104 1/4		208 1/2	57 3/4	115 1/2			8	16	13	26	11	22	14 1/2	29
commune																
fine légère		2 1/2		5	2 1/2	5										
velours côtelé vert		45		90	11	22	1/2	1	12	24	7	14	9	18	5 1/2	11
velours côtelé rouge																
fine																
fine jaune		1		3	1	3										
Molleton		24		32	12	18	1 3/4	2 1/3	1	1 1/3	2	2 2/3	3/4	1	6 1/2	8 2/3
Limes plates	Nbre	60		30	24	12			3	1 1/2	2	1	4	2	27	13 1/2
Plumes, (worsted?)		14		7	7	3 1/2					2	1			5	2 1/2
de poules																
d'autruche																
Flanelle																
Silex		1000		50	500	25			40	2	60	3			400	20
Redingotes de coutil		4		6	1	1 1/2					1		3	4 1/2		
Jarretières		504		28	288	16			90	5	72	4	54	3		
Miroirs, cadre noir		36		18	12	6			2	1	3	1 1/2			19	9 1/2
ovales à cadre doré		12		12	6	6					1	1			5	5
Loupes		66		33	36	18			2	1	4	2			24	12
Fusils de 3-1/2 pieds		20		220	9	99			2	22	2	22	3	33	4	44
3 pieds		20	2 cracked (18)	180	12	120			1	10	2	20	1	10	2	20
4 pieds																
Hameçons		240		13					40	2					220	11
Mouchoirs, soie, grands																
petits		12		12	6	6					3	3			3	3
indienne		2		2	2	2										
lin		4		4	2	2					2	2				
Hachettes ovales		96		48	48	24			4	2	4	2	6	3	34	17
Chapeaux communs		10		10	5	5					3	3			2	2
Vestons blancs																
Couteaux de boucher	Nbre	240		30	120	15			3	3/8			12	1 1/2	105	13 1/8
pliants de qualité		72		9	36	4 1/2			12	1 1/2	8	1	4	1/2	12	[illegible]
communs		24		3	24	3										
à dessert		72		9	36	4 1/2					2	1/4	12	1 1/2	22	2 3/4
grands et longs		144		18	72	9					8	1	8	1	56	7
à deux lames		4		1/2	4	1/2										
à manche en bois d'if																
Marmites en cuivre de 3 gallons	Nbre	1 1b 5														
4-1/2"		3 13 1/2		13 1/2	3...13 1/2	13 1/2										
3-1/2"		1 6														
2-1/2"		4 11 1/2		11 1/2	2...5 3/4	5 3/4									2...5 3/4	5 3/4
1-1/2"		4 9		9	2...4 1/2	4 1/2	1..2	2							1...2 1/2	2 1/2
1 "		8 13 3/4		13 3/4	4...7	7					1..1 1/2	1 1/2			3...5 1/4	5 1/4
1/2 "		4 4 1/2		4 1/2	2...2 1/4	2 1/4					1..1	1	1..1 1/4	1 1/4		
Dentelle argentée et dorée																
Filin à filet		40		20					10	5					30	15
Aiguilles à gros fil		100		4 1/6	50	2 1/12			18	3/4	6	1/4	2	1/12	24	1
à gants		200		8 1/3	100	4 1/6			28	1 1/6	48	2			24	1
à piquer des courtepointes		200		8 1/3	100	4 1/6			48	2	28	1 1/6			24	1
Poudre	Lb	402		268	204 1/2	136 1/3			32	21 1/3	38	25 1/3	18	12	109 1/2	73
Casserole fer blanc	Nbre	2		2	2	2										
Pots laqués, 1 pinte																
1 chopine		6		2	3	1 1/2					1	1/2				
1 demiard																
Pistolets																
Pipes	Dz	6		4/5	4	4/5										
Bagues à cacheter	Nbre	144		6	72	3			18	3/4	18	3/4			36	1 1/2
Écharpes		6		3	3	1 1/2					3	1 1/2				
Grattoirs																
Bas en fil	Paires	8		4	4	2					2	1			2	1
Chaussures																
Plomb, low India	Lb	168		33 3/5	112	22 2/5			5	1	11	2 1/5	10	2	30	6
à canard		168		33 3/5	56	11 1/5			2	2/5	5	1	15	3	90	18
Bristol		168		33 3/5	56	11 1/5			17	3 2/5	45	9	15	3	35	7
Cuillers, fer,	Nbre	18		3	12	2					6	1				
Briquets		168		21	96	12			16	2	18	2 1/4			38	4 3/4
Chemises, calicot, adultes																
adolescents		2		6	2	6										
enfants																
coton																
ordinaires, à carreaux		8		12	4	6			1	1 1/2	3	4 1/2				
ordinaires blanches																
Savon	Lb	4 1/4		1 5/12	4 1/4	1 5/12										
Fil bleu		1/8		1/4	1/8	1/8										
vert		1		2	1/2	1									1/2	1
rouge		1/16		1/8	1/16	1/8										
autres couleurs		2		4	1	2			3/4	1 1/2					1/4	1/2
Tabac, Spencers twist		349(3/4)		233 1/6	182 3/4	121 5/6	9 1/2	6 1/3	18	12	26	17 1/3	24	16	89 1/2	59 2/3
roulé		3		2	3	2										
brésilien		165		110	80	53 1/3			9	6	10	6 2/3	3	2	63	42
coupé																
Filin fin	Écheveaux	80		80	1	1			24	24			5	5	50	50
à filet de gros poisson		12		12											12	12
à filet pour esturgeon																
Pantalons, coutil																
coton											1/4	2			1 1/4	10
Vermillon	Lb	3		24	1 1/2	12			8	2/3	22	1 5/6			42	3 1/2
Tire-bourres pour canon de fusil	Nbre	144		12	72	6										
Pains de sucre	Lb	20 1/4		6 3/4	20 1/4	6 3/4										

* en "plues"

APPENDICE C. INVENTAIRE DU MATÉRIEL DE LA MAISON ET DES ATELIERS DU TONNELIER ET DU CHARPENTIER DE NOTTINGHAM, 1803 (A.C.B.H., PAM, B. 39/a/2, fol. 69)

Marchandises		Reçues sur commande	Envoyées au comptoir Mansfield	Utilisées	En stock
Vrilles de 2 pouces	Nbre	1			1
1-1/2 po		2	1		1
1 po		2	1		1
Herminettes		2	1		
Soufre	Lb	1	1/2	1/2	
Coton	Balles	3	3		
Compas	Nbre	2	1		1
Ciseaux, assortiment	Nbre	4	2		2
Coqs, laiton		3	2		1
Drapeaux, comptoir		2	1		1
indien		1			1
Limes, scie de long		8	4	3	1
godendard		6	3	3	
égoîne		4	2	2	
Gouges					
Fers de tailleur					2
Queues-de-cochon, grosses		4	2		
petites		2	1	1	
Hachettes d'abattage		16	9	7	
Crochets et charnières	Paires	6	3	1	2
Marteaux à panne fendue	Nbre	2	1	1	
Morailles		2	1		1
Easettes de tonnelier					
Encre en poudre	Sachets	2	1	1	
Couteaux à dessin	Nbre	2	1		1
à tailler plumes		1	1	1	
Couteaux et fourchettes	Paires	6	3		3
Marmites de 5 gallons	Nbre	1			1
3-1/2 gallons		1			1
Lignes de hâlage	Nbre	2		2	
Cordeaux		2	1	1	
Cadenas		1	1		
Serrures de porte		1			1
Serrures à pêne dormant		2	1		1
Fusils de chasse; 2 fusils, étant des fusils de troc ne pourront être troqués, la crosse ayant été brisée dans le transport					
Serrures d'armoire	Nbre	1	1		
Médicaments		un peu	un peu	un peu	un peu
Clous à agrafe	Nbre	708	400	308	
Ocre	Lb	1 1/2	1/2	1	
Papier à écrire, com.	Main	7	3	4	
Dessy			2		2
Livres à couverture marbrée	2 Mains		2	1	1
	1 Main		2	1	1
	3/4 Main		4	2	2
Poêles à frire	Nbre		1		1
Riflards			2	1	1
Rabots à repasser					
Fers de rabot			2	1	1
Charrues	Paires		2	1	1
Pioches	Nbre		3	1	2
Tenailles	Paires		2	1	1
Assiettes en fer blanc	Nbre		12	6	6
Pots laqués 1 pinte			2	1	1
1 chopine			2	1	1
1 demiard			1	1	
Rivets en fer			100	50	20 30
Graine de jardin			Un peu	Un peu	Un peu Un peu
Bêche	Nbre		1		1
Scies, égoînes			2	1	1
à chantourner			1		1
godendard			2	1	1
scie de long			2	1	1
Romaines de 260 et de 120 lbs.	Paires		2	1	1
Toile de Vitré pour rappes	Verges		8	4	4
Étaux portatifs	Paires		1	1	
Étaux fixes			1		
Cire à sceau	Bâtons		5	2	3
Fil de fer			Un peu		Tout
Bondonnières	Nbre		2	1	1

NOTES

Les années antérieures

1 R. Glover, "The Difficulties of the Hudson's Bay Company's Penetration of the West (ci-après "Difficulties"), Canadian Historical Review, vol. 29, nº 3 (septembre 1948), p. 240.

2 E.E. Rich, The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870 (ci-après History) (Londres, The Hudson's Bay Record Society, 1958-1959), vol. 1, p. 53.

3 A.S. Morton, A History of the Canadian West to 1870-71 (Londres, Thomas Nelson and Sons Ltd., 1938), p. 54.

4 Ibid., p. 54-59.

5 Ibid., p. 111.

6 H.A. Innis, The Fur Trade in Canada (ci-après Fur Trade) (Toronto, University of Toronto Press, 1964), p. 122.

7 Ibid., p. 121.

8 L.J. Burpee, éd., "York Factory to the Blackfeet Country. The Journal of Anthony Hendry, 1754-55", Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, J. Hope and Son, 1907), vol. 1, 3e série, p. 321. [Il faut lire Henday et non pas Hendry].

9 A.S. Morton, op. cit., p. 249.

10 H.A. Innis, Fur Trade, p. 139.

11 A.S Morton, op. cit., p. 250

12 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 11; voir également, Alexander Henry, Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories Between the Years 1760 and 1776 (Toronto, G.N. Morang, 1901); M.G. Reid, "The Quebec Fur-Traders and Western Policy, 1763-1774", Canadian Historical Review, vol. 6, n° 1 (mars 1925), p. 15-32; W.S. Wallace, "The Pedlars from Quebec", Canadian Historical Review, vol. 13, nº 4 (décembre 1932), p. 387-402.

13 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 18.

14 J.B. Tyrrell, éd., The Journals of Samuel Hearne and Philip Turnor (ci-après Hearne and Turnor) (Toronto, The Champlain Society, 1934), p. 158.

15 L.J. Burpee, éd., "An Adventurer from Hudson Bay. Journal of Matthew Cocking, From York Factory to the Blackfeet Country, 1772-1773", Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, J. Hope and Son, 1908), vol. 2, 3e série, p. 91.

16 H.A. Innis, Fur Trade, p. 151.

17 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 40-41.

18 Ibid., p. 42; E.E. Rich, éd., Cumberland and Hudson House Journals, 1775-82 (ci-après Journals) (Londres, The Hudson's Bay Record Society, 1952), introd., p. xiv.

19 H.A. Innis, Fur Trade, p. 222.

20 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 53. L'année 1777 contient la première mention connue du mot "pimmicon".

21 W. O'Meara, Daughters of the Country: The Women of the Fur Traders and Mountain Men (New York, Harcourt, Brace and World, 1968), p. 225.

22 J.B. Tyrrell, éd., David Thompson's Narrative of his Explorations in Western America, 1784-1812 (ci-après Thompson) (Toronto, The Champlain Society, 1916), p. 312.

23 Pour plus de détails sur les complexités économiques de la traite des fourrures, voir H.A. Innis, Fur Trade, p. 149 ss., et spécialement, p. 263-280, "The St. Lawrence Drainage Basin versus Hudson Bay"; G.P. de T. Glazebrook, A History of Transportation in Canada (Toronto, University of Toronto Press, 1938), p. 25-61; W.T. Easterbrook et H.G.J. Aitken, Canadian Economic History (Toronto, MacMillan, 1956), p. 163-186.

24 J.S. Galbraith, The Hudson's Bay Company as an Imperial Factor (Berkeley, University of California Press, 1957), p. 21-22.

25 E.E. Rich, éd., Journals, introd., p. viii

26 E.A. Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", dans W.S. Reid, éd., The Scottish Tradition in Canada (Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services, 1976), p. 28-30.

27 Ibid., p. 30; J.M. Gibbon, "The Orkneymen in Canada", Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, The Royal Society of Canada, 1950), vol. 44, 3e série, p. 50.

28 J.M. Gibbon, op. cit., p. 51.

29 E.E. Rich, éd., Journals, p. viii; E.E. Rich, "The Fur Traders: Their Diet and Drugs", The Beaver (été 1976), p. 43-53.

30 E.A. Mitchell, op. cit., p. 41; S. Van Kirk, "Women and the Fur Trade", The Beaver (hiver 1972), p. 4-21

31 A.S. Morton, op. cit., p. 252, 274.

32 E.E. Rich, éd., Journals., introd., p. xiv.

33 Ibid., p. xix; cette première poussée de la CBH vers l'intérieur est notée par Alexander Henry, qui observe une frappante contradiction: Cumberland "est une garnison de Highlanders des Orcades..." Alexander Henry, op. cit., p. 262.

34 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 190-191.

35 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 116.

36 Ibid., vol. 2., p. 67-68, 76-77, et 116-117; M.W. Campbell, The North West Company (Toronto, MacMillan, 1973), p. 9; E. Voorhis, Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies (Ottawa, min. de l'Intérieur, 1930), p. 52; T. Smythe, Thematic Study of the Fur Trade in the Canadian West, 1670-1870, manuscrit classé, Parcs Canada, Ottawa, 1968, p. 250.

37 E.E. Rich, éd., Journals, p. 269-270, "A Journal of the most remarkable Transactions and Occurrences at Hudsons House from 22 September 1781 to 12 March 1782 by Mr. William Walker, Master" 4 décembre 1781.

38 Ibid., p. 268, 29 novembre 1781.

39 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 85.

40 Ibid., vol. 2, p. 83-89; R. Glover, "La Perouse on Hudson Bay", The Beaver (printemps 1951), p. 42-46.

41 V.T. Harlow, The Founding of the Second British Empire, 1763-93 (Londres, Longmans, Green, 1964), vol. 2, p. 782-800; K.E. Knorr, British Colonial Theories, 1783-1850 (Toronto, Univ. of Toronto Press, 1944).

42 Samuel Hearne, A Journey to the Northern Ocean, éd. R. Glover (Toronto, MacMillan, 1972), p. xv-xx ss.

43 V.T. Harlow et F. Madden, éd., British Colonial Developments, 1774-1834: Select Documents (Oxford, Clarendon Press, 1967), "Secret Instructions for Captain James Cook's Third Voyage, 6 July 1776", p. 1-4; J.C. Beaglehole, The Life of Captain James Cook (Stanford, Stanford Univ. Press, 1974).

44 Canada. Archives publiques. Hudson's Bay Company Archives [ci-après ACBH], MG20, B/239/1/49, "York Factory Correspondence Book, 1788-1789", entrée du 24 juil. 1789; J.C. MacGregor, Peter Fidler: Canada's Forgotten Surveyor, 1769-1822 (Toronto, McClelland and Stewart, 1966), p. 1; J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 89.

45 E.E. Rich, The Fur Trade and the Northwest to 1857 (Toronto, Mclelland and Stewart, 1967), p. 178; A.S. Morton, op. cit., p. 322; D.W. Thompson, Men and Meridians: The History of Surveying and Mapping in Canada (Ottawa, Imprimeur de la reine, 1966), vol. I, p. 204.
46 ACBH, MG20, B/239/1/50, op. cit., "1789-90". Entrée du 20 juil. 1790; R. Glover, éd., David Thompson's Narrative, 1784-1812 (ci-après Thompson) (Toronto, The Champlain Society, 1962), p. xxiii.
47 R. Glover, "Hudson Bay to the Orient", The Beaver (décembre 1950), p. 48.
48 Ibid.
49 A. Dalrymple, "Plan for Promoting the Fur Trade, 1789", dans V.T. Harlow et F. Madden, éd., op. cit., p. 35-36.
50 Ibid., p. 36.
51 R. Glover, éd., Thompson, p. xviii.
52 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 327.
53 W.K. Lamb, éd., The Journals and Letters of Sir Alexander Mackenzie (Cambridge, University Press, 1970), p. 161-233.
54 Ibid., p. 12; H.A. Innis "Peter Pond and the influence of Captain James Cook on Exploration in the interior of North America", (ci-après "Pond and Cook") Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, The Royal Society of Canada, 1928), vol. 22, 3e série, p. 139-140.
55 W.K. Lamb, éd., op. cit., p. 13.
56 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 317.
57 H.A. Innis, "Pond and Cook", p. 140-141.
58 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 398.
59 Ibid., p. 454; R. Glover, éd., Thompson, p. xviii.
60 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 450-451.
61 Ibid., p. 450-452.
62 Ibid., p. 449, 453.
63 Ibid., p. 449.
64 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 139.
65 ACBH, MG20, B239/1/50, op. cit., "1789-90". Entrée du 10 juin 1790.
66 J.B. Tyrrell, éd., Hearne and Turnor, p. 443 n.
67 Ibid., p. 495, "Fidler's Journal, 1791-2", entrée du 4 septembre 1791.
68 Ibid., p. 543.
69 Ibid., p. 447, 555.
70 Ibid., p. 555.
71 Ibid., p. 443 n.
72 R. Glover, éd., Thompson, p. xx; R. Glover, "Difficulties", p. 253.
73 J.C. MacGregor, op. cit., p. 43.
74 Ibid., p. 63.
75 Ibid., p. 69-70; J.G. Nelson, The Last Refuge (Montréal, Harvest House, 1973), p. 43, 146-147, 151.
76 D.W. Moodie et B. Kay, "The Ac Ko Mok Ki Map", The Beaver (printemps 1977), p. 5.
77 J.C. MacGregor, op. cit., p. 86; E.E. Rich, History, vol. 2, p. 172.
78 Ibid., p. 90-91; ibid., p. 171-176; R. Glover, éd., Thompson, p. xxviii-xxix.
79 ACBH, MG20, E4/la, "Red River Settlement: Register of Baptisms, 1820-41"; J.C. MacGregor, op. cit., p. 92.
80 D.W. Moodie et B. Kay, op. cit, p. 5.
81 J.B. Tyrrell, éd., Thompson, p. xxxvii. "Letter of the London Committee, London, to the council at York [Factory]", 30 mai 1795.
82 J.C. MacGregor, op. cit. p. 95; E.E. Rich, History, vol. 2, p. 175.
83 D.W. Thompson, op. cit., p. 198.
84 J.C. MacGregor, op. cit., p. 96-107.

85 A.S. Morton, op. cit., p. 453; E.E. Rich, History, vol. 2, p. 281.
86 A.S. Morton, op. cit., p. 453, 516; J.C. MacGregor, op. cit., p. 106, 111.
87 T. Smythe, op. cit., p. 221-222.
88 H.M. Chittenden, The American Fur Trade of the Far West (Fairfield, A.M. Kelley, 1976; 1re éd. en 1902), vol. 1, p. 114-137.
89 J.G. Nelson, op. cit., p. 127-129. P. Fidler, "Chesterfield House Journal", 1800-1802.
90 D.W. Moodie et B. Kay, op. cit., p. 13.
91 Ibid., p. 4, 10. Naturellement cette carte comportait des erreurs de latitude, car Fidler devait estimer les distances selon les données des Indiens. Ces décalages furent découverts par Lewis et Clark dans leur expédition de 1805-1806.

Le poste de Nottingham, 1802-1806

1 ACBH, MG20, B/39/a/1, "Journal from Cumberland House to the Athapescow Lake, also, the Journal kept at Nottingham House in the Said Lake, together with Astronomical and Meteorological Observations made at the same place in years 1802-03", Peter Fidler, samedi, 7 août 1802.
2 Samuel Hearne, op. cit., p. 210; R. Glover, éd., Thompson, p. 107, 129.
3 W.K. Lamb, éd., op. cit., p. 149-150.
4 Samuel Hearne, op. cit., p. 197.
5 Ibid., p. 56.
6 R. Glover, éd., Thompson, p. 117; S. Hearne, op. cit., p. 13, 207.
7 ACBH, MG20, B/39/a/1, op. cit., 18 et 19 septembre 1802.
8 ACBH, MG20, B/39/a/4, op. cit., 22 août 1804; R. Glover, éd., Thompson, p. 105.
9 J. Parker, "The Fur Trade and The Chipewyan Indian", The Western Canadian Journal of Anthropology, vol. 3, nº 1 (1972), p. 43.
10 Ibid., p. 48, 51; G.C. Davidson, The Northwest Company (New York, Russell and Russell, 1918), p. 91; R.A. Pendergast, "The XY Company, 1798-1804", thèse de doctorat, université d'Ottawa, 1957; dépenses en rhum et spiritueux pour les Indiens et les employés de la Compagnie du Nord-Ouest à la traite des fourrures, entre 1793 et 1808:

1793-1798	-	9 600 gal
1799-1801	-	10 272 gal
1802-1804	-	14 439 gal
1805-1808	-	10 700 gal

Noter la réduction importante d'alcool après 1804, date de fusion de la Compagnie du Nord-Ouest et de la Compagnie XY lorsque la situation de Peter Fidler à Nottingham devint intenable.
11 ACBH, MG20, B/39/a/1, op. cit., 26 septembre 1802; voir également, E.E. Rich, "Trade Habits and Economic Motivation Among the Indians of North America", The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. 26 (1960), p. 35-53.
12 ACBH, MG20, B/39/a/1-5b, op. cit., par exemple 16 août, 20, 23 et 30 septembre 1802, 28 septembre 1803 ss.
13 E.E. Rich, éd., Journal of Occurences in the Athabasca Department by George Simpson, 1820 and 1821, and Report (ci-après Simpson) (Toronto, The Champlain Society, 1938), p. 470.
14 ACBH, MG20, B/41/1-3, op. cit., "Mansfield House and Chiswick House Post Journal(s), 1802-6", Thomas Swain, 10 mai 1803.
15 Ibid., 4 octobre 1802, 10 mai, 8 juin, et 5 octobre 1803.
16 Ibid., B/39/a/1, op. cit., 17 septembre 1802.
17 Ibid., 18 et 19 septembre 1802.

18 Ibid., 21 septembre 1802.
19 Ibid., p. 70, "Nottingham House Post Provisions, 1803".
20 Ibid., B/39/a/1-5a, op. cit., 11 et 16 août et 20 septembre 1802, 20 mars, 15 avril, 7 mai, 3 et 28 septembre 1803, 18 mai et 7 décembre 1805.
21 Ibid., 14 septembre 1803; 29 septembre et 30 décembre 1803.
22 Ibid., 12 janvier 1805, 7 novembre 1802, 8 novembre 1802, 13 février et 17 avril 1805.
23 ACBH, MG20, B/39/a/2, "Draft Journal [Nottingham House], 1802 and 3 by Peter Fidler", 2 décembre, 16, 19 et 20 novembre 1802.
24 W. O'Meara, op. cit., p. 217 et 223-224.
25 J.C. MacGregor, op. cit., p. 252.
26 ACBH, MG20, B/39/a/1, op. cit., 15 août 1802.
27 Ibid., 15 août 1802, 5 et 9 mai 1803.
28 Ibid., 14 septembre 1802.
29 Ibid., 7 et 13 octobre 1802.
30 Ibid., 23 janvier et 27 mars 1803.
31 Ibid., 19 mars 1803.
32 Ibid., 31 mars et 15 mai 1803.
33 Ibid., 16 mai 1803.
34 Ibid., MG20, B/39/a/3, op. cit., 8 et 24 août 1803.
35 Ibid., 12 septembre 1803.
36 Ibid., 16 septembre 1803.
37 Ibid., 21 septembre, 2, 3 et 4 octobre 1803 ss.
38 Ibid., 26 septembre, 20 et 31 octobre 1803, et 13 janvier 1804.
39 Ibid., 19 décembre 1803.
40 Ibid., 4 avril 1804.
41 Ibid., 20 mai 1804.
42 Ibid., 23 avril 1804.
43 Ibid., 20 mai 1804.
44 Ibid., MG20, B/39/a/4, "Nottingham House Athapiscow Lake Journal with Meteorological Journal of the Weather, 1804 and 5 by Peter Fidler", 3 août 1804.
45 Ibid., 22 août, 11 septembre, et 12 janvier 1805.
46 Ibid., 7 septembre 1804 et 28 mars 1805.
47 Ibid., 1er mars 1805.
48 Ibid., 6 et 11 mai 1805.
49 Ibid., 19 mai 1805.
50 Ibid., 12 et 21 mai 1805.
51 Ibid., 24 mai 1805.
52 Ibid;, E.E. Rich, éd., Simpson, p. 429-430.
53 Ibid., MG20, B/39/a/5a, "Nottingham House Post Journal, 1805 and 6 by Peter Fidler", 11 septembre 1805.
54 Ibid., 12 septembre 1805.
55 Ibid., 25 septembre 1805.
56 Ibid,. 26 et 29 septembre, 3 octobre 1805, 8, 12, 20 et 29 janvier, 9 mars, et 18 mai 1806.
57 Ibid., 25 septembre 1805.
58 Ibid., 7 décembre 1805 ss.
59 Ibid., 2 octobre 1805.
60 Ibid., 1er janvier 1806.
61 Ibid., 18 janvier, 15 février, 12, 13 et 15 mars, 7 avril, 1er et 13 mai 1806.
62 Ibid., 3 mai 1806.
63 Ibid., 6 juin 1806.
64 Ibid.

65 Ibid.

Les années subséquentes

1 J.C. MacGregor, op. cit., p. 162.
2 E.E. Rich, éd., Colin Robertson's Correspondence Book, September 1817 to September 1822 (ci-après Robertson) (Toronto, The Champlain Society, 1939), p. xxxvii.
3 Ibid., p. xxiv.
4 Ibid., p. xxiii-xxiv.
5 J.C. MacGregor, op. cit., p. 174; E.E. Rich, History, vol. 2, p. 292.
6 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 290-291, 293; E.E. Rich, éd., Robertson, p. xxxii-iii; G. Williams, "Highlights in the History of the First Two Hundred Years of the Hudson's Bay Company", The Beaver (automne 1970), p. 38.
7 Ibid., p. 291, 293; ibid., p. xxxii; J.C. MacGregor, op. cit., p. 174.
8 Ibid., p. 299; G. Williams, op. cit., p. 38.
9 G. Williams, op. cit., p. 38.
10 E.E. Rich, éd., Robertson, p. xxvi.
11 ACBH, MG20, B/89/a/12, "Île à la Crosse Post Journal, 1810-11, by Peter Fidler".
12 G.G. Cline, Peter Skene Ogden and the Hudson's Bay Company (Norman [Okl.], Univ. of Oklahoma Press, 1974), p. 13.
13 ACBH, MG20, B/89/a/12, op. cit., août 1810.
14 Ibid., 25 octobre 1810.
15 Ibid.
16 Ibid., novembre 1810.
17 J.C. MacGregor, op. cit., p. 175.
18 E.E. Rich, éd., Robertson, p. xxiii. Rich donne l'explication erronée que Auld fit cette déclaration à la suite de la retraite de Fidler de l'Île à la Crosse en 1809, alors qu'en fait Fidler se trouvait cette année-là au lac Caribou, et au poste du lac Fendu, et qu'il quitta l'Île à la Crosse en juin 1811.
19 Entre 1815 et 1821, la Compagnie de la baie d'Hudson fit trois autres tentatives infructueuses d'établissement et de concurrence dans la traite des fourrures en Athabasca. La première entreprise fut conduite par John Clarke, vétéran de la traite des fourrures en Athabasca et au Pacifique, qui établit le fort Wedderburn sur Coal Island (qui devient plus tard Potato Island) près du fort Chipewyan en 1815. Clarke fut arrêté deux fois, et les hommes de la Compagnie de la baie d'Hudson moururent presque de faim. À l'été 1817, l'expédition se solda par un échec complet. Le redoutable Colin Robertson mena une campagne effrénée dans l'Athabasca en 1818-1819, après avoir rétabli le fort Wedderburn. Robertson fut capturé par Samuel Black, qui semblait être partout, et après toute une série de détentions et d'évasions partit pour l'Angleterre en novembre 1820, pour ne revenir au Canada qu'après la fusion de 1821. George Simpson se rendit au fort Wedderburn en 1820-1821, mais la Compagnie de la baie d'Hudson ne réussit à rétablir un commerce raisonnable dans l'Athabasca qu'après la fusion de 1821. Le fort Chipewyan devint alors le dépôt de la Compagnie de la baie d'Hudson dans le district de l'Athabasca. Pour un bref récit de ces années, consulter E.E. Rich., éd., Simpson, spécial, l'introd. "Deadlock in the Fur Trade: War in the Athabasca [1815-1821]", p. xxx-ix, et p. 426 (fort Wedderburn), p. 433-435 (John Clarke), et p. 461-463 (Colin Robertson); E.E. Rich, éd., Robertson, p. x/iii-cxx; E.E. Rich, History, vol. 2, p. 333-383.

20 W.S. Wallace, "Notes of an 18th Century Northerner", The Beaver (juin 1952), p. 40.
21 J.C. MacGregor, op. cit., p. 184-185.
22 On trouvera des détails sur Selkirk dans J.M. Gray, Lord Selkirk of Red River (Toronto, MacMillan, 1963).
23 On trouvera des détails sur la colonie de la rivière Rouge dans, A. Ross, The Red River Settlement: Its Rise, Progress, and Present State with some Account of the Native Races and its General History, to the Present Day (Londres, Smith and Elder, 1856); G. Bryce, The Remarkable History of the Hudson's Bay Company (Toronto, William Briggs, 1900), spécialement le chap. xxiii, "Lord Selkirk's Colony", p. 202-250; J.P. Pritchett, The Red River Valley, 1811-49; A Regional Study (New Haven, Yale Univ. Press, 1942); G. Williams, op. cit., p. 38-43.
24 A.S. Morton, "The Place of the Red River Settlement in the Plans of the Hudson's Bay Company", Canadian Historical Association, Report for 1929, p. 105; W.L. Morton, Manitoba: A History (Toronto, Univ. of Toronto Press, 1957), p. 44.
25 E.E. Rich, History, vol. 2, p. 301.
26 J. Parker, "The Fur Trade and the Chipewyan Indian", The Western Canadian Journal of Anthropology, vol. 3, nº 1 (1972), p. 53; E.E. Rich, éd., Robertson, p. xxxii et iv; G. Williams, op. cit., p. 39.
27 E.E. Rich, éd., Robertson, p. vi; M. MacLeod et W.L. Morton, Cuthbert Grant of Granstown (Toronto, McClelland and Stewart, 1974), p. 13-15 et 20-21; G. Williams, op. cit., p. 39.
28 E.E. Rich, éd., Robertson, p. viii-ix. Simon McGillivray to Wintering Partners, 9 avril 1812.
29 G. Bryce, op. cit., p. 209-212.
30 D.W. Thompson, op. cit., p. 199; A.S. Morton, op. cit., p. 553.
31 M. MacLeod, op. cit., p. 20-23; pour un traitement complet des Métis voir: M. Giraud, Le Métis canadien: son rôle dans l'histoire des provinces de l'ouest (Paris, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, 1945).
32 Manitoba. Provincial Archives [ci-après APM], vol. 69, "Selkirk Papers", Miles Macdonell à Lord Selkirk, 1814.
33 J.B. Tyrrell, "Peter Fidler, Trader and Surveyor, 1769 to 1822", (ci-après "Peter Fidler") Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, J. Hope & Son, 1914), vol. 7, 3e série, p. 127.
34 W. O'Meara, op. cit., p. 280.
35 Ibid., p. 281.
36 APM, vol. 69, Peter Fidler, "Journal Kept at Red River 22 July 1814-16 July 1815", 25 juin 1815.
37 Ibid.
38 Ibid.
39 M. MacLeod, op. cit., p. 31 et 38.
40 APM, vol. 69, "Selkirk Papers", Peter Fidler, "Narrative of the Re-establishment, Progress and Total Destruction of the Colony in Red River, 1816"; M. MacLeod, op. cit., p. 42-43.
41 M. MacLeod, op. cit., p. 44-52; G. Williams, op. cit., p. 40 (carte)
42 W.L. Morton, op. cit., p. 55-57.
43 G. Williams, op. cit., p. 43.
44 Ibid.
45 G. Bryce, op. cit., p. 283.
46 J.C. MacGregor, op. cit., p. 237, P. Fidler, "Journal at Fort Dauphin, 1819-20", 3 novembre 1829.

47 ACBH, MG20, D/4/86, "George Simpson, Official Reports to the Governor and Committee in London [England], 1 September 1823."
48 J.B. Tyrrell, "Peter Fidler", p. 127.
49 J.C. MacGregor, op. cit., p. 241-246.
50 E.E. Rich, éd., Simpson, p. i.
51 Ibid., p. /v; G. Williams, op. cit., p. 46, et pour détails sur la "Coalition", p. 44-48.
52 N. Garry, "Diary of Nicholas Garry, Deputy-Governor of the HBC, 1822-35. A detailed narrative of his travels in NWT of BNA in 1821", Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa, J. Hope and Son, 1900), vol. 6, 3e série, p. 180.
53 E.E. Rich, éd., Simpson, p. 221 (janvier 1821).
54 S. Van Kirk, op. cit., p. 8.
55 Ibid.
56 ACBH, MG20, E/4/1, "Registers of Baptisms, Marriages and Burials, 1820-41", 14 août 1821; N. Garry, op. cit., p. 146.
57 G. Bryce, op. cit., p. 284-285.
58 J.C. MacGregor, op. cit., p. 254. Poste de Norway, 23 août 1821.
59 ACBH, MG20, B/239/1/82, "York Factory Correspondence Book, 1821-2".
60 Ibid., D/4/86, 1er septembre 1823.
61 Ibid., D/4/87-8, 10 mars 1825.
62 Ibid., E/4/1, 20 juin 1826.
63 J.C. MacGregor, op. cit., p. 256-257; W.S. Wallace, "Two Curious Fur-Trade Wills", The Beaver (juin 1943), p. 37.

Appendice A. Les pêcheries de Nottingham, 1802-1806: bref aperçu

1 ACBH, MG20, B/39/a/1, 21 septembre 1802.
2 Ibid., 6 novembre 1802.
3 E. Krause, "The Fisheries of Fort Chipewyan". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, 1972, p. 9.
4 ACBH, MG20, B/39/a/1, 9 décembre 1802.
5 Ibid., 5 janvier 1803.
6 Ibid., 14 avril 1803.
7 Ibid., B/39/a/3, 14 septembre 1803.
8 Ibid., 29 septembre 1803.
9 E. Krause, op. cit., p. 15.
10 ABCH, MG20, B/39/a/4, 12 janvier 1805.
11 Ibid., 17 avril 1805.
12 Ibid., B/39/a/5a, 11 septembre 1805.
13 E. Krause, op. cit., p. 19.

BIBLIOGRAPHIE

Beaglehole, J.C. The Life of Captain James Cook. Stanford, Stanford University Press, 1974.

Bryce, George. The Remarkable History of the Hudson's Bay Company. Toronto, William Briggs, 1900.

Campbell, Margorie Wilkins. The North West Company. Toronto, MacMillan, 1973 (1re éd. en 1957).

Canada. Archives publiques.

MG19, Documents relatifs aux Indiens et au commerce des fourrures. Section E: Établissements de la rivière Rouge. Série 1, Collection Selkirk, 1769-1870, vol. 1-54.

MG20, Archives de la Compagnie de la baie d'Hudson.

Section B: Journaux de postes:

B/20/a/1, Peter Fidler, "Bolsover House Post Journal, 1799-1800".
B/22/a/10-15, Peter Fidler, "Brandon House Post Journal, 1812-19".
B/34/a/1, Peter Fidler, "Chesterfield House Post Journal, 1800-2".
B/39/a/1, Peter Fidler, "Journal from Cumberland House to the Athapescow Lake, also, the Journal kept at Nottingham House in the said Lake, together with Astronomical and Meteorological Observations made at the same place in the years 1802 & 3".
B/39/a/2, Peter Fidler, "Fidler Journal, 1801-03".
B/39/a/3, Peter Fidler, "Fidler Journal, 1803-4".
B/39/a/4, Peter Fidler,"Nottingham House Athapiscou Lake Journal with Meteorological Journal of the Weather, 1804-05".
B/39/a/5a, Peter Fidler, "Nottingham House Post Journal, 1805-06
B/39/a/5b, Peter Fidler,"Draft Journal kept at Fort Chipewyan (Nottingham House), 1803-5".
B/41/a/2, Thomas Swain, "Chiswick House Post Journal, 1802-4. Mansfield House Journal (Peace River)".
B/41/a/1, Thomas Swain, "Chiswick House Journal (Slave River), 1803-4".
B/41/a/3, Thomas Swain, "Chiswick House Post Journal (Slave River) 1805-6, with Meteorological Observation".
B/51/a/3, Peter Fidler, "Dauphin House Post Journal, 1819-21".
B/89/a/12, Peter Fidler, Ile à la Crosse Post Journal, 1810-11".
B/154/a/15, Peter Fidler, "Norway House Post Journal, 1821".
B/156/a/2, Peter Fidler, "Oxford House Post Journal, 1802".
B/239/b/49, "York Factory Correspondence Book, 1788-89".
B/239/b/50, "York Factory Correspondence Book, 1789-90".

Section D: Papiers des gouverneurs:

D/4/86-88, "George Simpson, Official Reports to the Governor and Committee in London, 1823, 1824, 1825.

Section E: Documents divers

E/3/1-5, Peter Fidler, "Journal of Exploration and Survey, 1790-1806".
E/3/2, Peter Fidler, "Journal of a Journey Over Land from Buckingham House to the Rocky Mountains in 1792-3".
E/3/2, Peter Fidler, "The Journals of 1800-1 and 1801-2".
E/3/6-7, Peter Fidler, "Meteorological Journals, 1793-1807".
E/4/1-2, Red River Settlement, "Registers of Baptisms, Marriages and Burials, 1820-41".

Chittenden, H.M. The American Fur Trade of the Far West. Fairfield, A.M. Kelley, 1976 (1re éd. en 1902), 2 vol.

Cline, Gloria Griffen. Peter Skene Ogden and the Hudson's Bay Company. Norman, University of Oklahoma Press, 1974.

Cocking, Matthew. "An Adventure from Hudson Bay. Journal of Matthew Cocking, From York Factory to the Blackfeet Country, 1772-73". Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 2, 3e série, p. 89-121. Éd., L.J. Burpee. Ottawa, J. Hope and Son, 1908.

Davidson, G.C. The Northwest Company. New York, Russell and Russell, 1918.

Easterbrook, W.T. et H.G.J. Aitken. Canadian Economic History. Toronto, MacMillan, 1956.

Fidler, Peter. "Journal of a Journey with the Chipawyans or Northern Indians, to the Slave Lake, and to the East and West of the Slave River in 1791-2". The Journals of Samuel Hearne and Philip Turnor. Éd., J.B. Tyrrell. Toronto, The Champlain Society, 1934.

Galbraith, John S. The Hudson's Bay Company as an Imperial Factor. Berkeley, University of California Press, 1957.

Garry, Nicholas. "Diary of Nicholas Garry, Deputy-Governor of the HBC, 1822-35. A detailed narrative of his travels in NWT of BNA in 1821". Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 6, 3e série, p. 73-205. Ottawa, J. Hope and Son, 1900.

Gibbon, J.M. "The Orkneymen in Canada". Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 44, 3e série, p. 47-59. Ottawa, The Royal Society of Canada, 1950.

Giraud, Marcel. Le Métis canadien: son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest. Paris, Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, 1945.

Glazebrook, G.P. de T. A History of Transportation in Canada. Toronto, University of Toronto Press, 1938. 2 vol.

Glover, Richard. "Hudson Bay to the Orient". The Beaver (décembre 1950), p. 47-51, Winnipeg.

---. "La Perouse on Hudson Bay". The Beaver (printemps 1951), p. 42-46, Winnipeg.

---. "The Difficulties of the Hudson's Bay Company's Penetration of the West". Canadian Historical Review, vol. 29, no 3 (septembre 1948), p. 240-254, Toronto.

Glover, Richard, éd. David Thompson's Narrative, 1784-1812. Toronto, The Champlain Society, 1962.

Gray, James. M. Lord Selkirk of Red River. Toronto, MacMillan, 1963.

Harlow, Vincent T. The Founding of the Second British Empire, 1763-93. Londres, Longmans, Green, 1964, 2 vol.

Harlow, Vincent T. et F. Madden, éds. British Colonial Developments, 1774-1834: Select Documents. Oxford, Clarendon Press, 1967.

Hearne, Samuel. A Journey to the Northern Ocean [1769-72]. Éd., R. Glover, Toronto, MacMillan, 1972.

Henday, Anthony. "York Factory to the Blackfeet Country. The Journal of Anthony Hendry, 1754-55". Éd., L.J. Burpee. Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 1, 3e série, p. 307-354. Ottawa, J. Hope and Son, 1907.

Henry, Alexander. Travels and Adventures in Canada and the Indian Territories Between the Years 1760 and 1776. Toronto, G.N. Morang, 1901.

Innis, Harold A. Peter Pond. Toronto, Irwin and Gordon, 1930.

---. "Peter Pond and the influence of Captain James Cook on exploration in the interior of North America". Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 22, 3e série, p. 131-141. Ottawa, The Royal Society of Canada, 1928.

---. The Fur Trade in Canada. Toronto, University of Toronto Press, 1964 (1re éd. en 1930).

Knorr, K. British Colonial Theories, 1783-1850. Toronto, University of Toronto Press, 1944.

Krause, Eric. "The Fisheries of Fort Chipewyan". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1972.

Livermore, Carol. Lower Fort Garry, The Fur Trade and the Settlement at Red River. Travail inédit nº 202, Parcs Canada, Ottawa, 1976.

MacGregor, J.C. Peter Fidler: Canada's Forgotten Surveyor, 1769-1822. Toronto, McClelland and Stewart, 1966.

Mackenzie, sir Alexander. The Journals and Letters of Sir Alexander Mackenzie. Ed., W.K. Lamb. Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

MacLeod, Margaret et W.L. Morton. Cuthbert Grant of Grantown. Toronto, McClelland and Stewart, 1974.

McDonald, Archibald. Peace River [Journal]. A Canoe Voyage from Hudson's Bay to Pacific by the late Sir George Simpson in 1828. Éd., Malcolm McLeod. Ottawa, J. Durie and Son, 1872.

Manitoba. Provincial Archives.
Selkirk Papers, vol. 69, Peter Fidler, "Journal Kept at Red River 22 July 1814 - 16 July 1815".
Selkirk Papers, vol. 69, Peter Fidler, "Narrative of the Re-establishment, Progress and Total Destruction of the Colony in Red River, 1816".

Mitchell, E.A. "The Scot in the Fur Trade". The Scottish Tradition in Canada. Éd., W.S. Reid. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1976.

Moodie, D.W. et Barry Kay. "The Ac Ko Mok Ki Map". The Beaver (printemps 1977), p. 4-15, Winnipeg.

Morton, A.S. A History of the Canadian West to 1870-71. Londres, Thomas Nelson and Sons, 1939.
---. "The Place of the Red River Settlement in the Plans of the Hudson's Bay Company, 1812-25". Canadian Historical Association, Report for 1829 (1930), p. 103-109, Ottawa.

Morton, W.L. Manitoba: A History. Toronto, University of Toronto Press, 1957.

Nelson, J.G. The Last Refuge. Montréal, Harvest House, 1973.

O'Meara, Walter. Daughters of the Country: The Women of the Fur Traders and Mountain Men. New York, Harcourt, Brace and World, 1968.

Parker, James. "The Fur Trade and the Chipewyan Indian". The Western Canadian Journal of Anthropology, vol. 3, nº 1 (1972), p. 43-57, Edmonton.

Pendergast, R.A. "The Economics of the Montreal Traders". The Western Canadian Journal of Anthropology, vol. 3, nº 1 (1972), p. 34-42. Edmonton.
---. "The XY Company, 1798-1804". Thèse de doctorat, université d'Ottawa, Ottawa, 1957.

Pritchett, J.P. The Red River Valley, 1811-49; A Regional Study. New Haven, Yale University Press, 1942.

Ray, Arthur J. Indians in the Fur Trade: their role as hunters, trappers and middlemen in the lands southwest of Hudson Bay, 1660-1870. Toronto et Buffalo, University of Toronto Press, 1974.

Reid, M.G. "The Quebec Fur-Traders and Western Policy, 1763-1774". Canadian Historical Review, vol. 6, nº 1 (mars 1925), p. 15-32, Toronto.

Reid, W.S., éd. The Scottish Tradition in Canada. Ottawa, Approvisionnements et Services Canada, 1976.

Rich, E.E. The Fur Trade and the Northwest to 1857. Toronto, McClelland and Stewart, 1967.
---. "The Fur Traders: Their Diet and Drugs". The Beaver (été 1976), p. 43-53, Winnipeg.
---. The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1870. Londres, The Hudson's Bay Record Society, 1958-1959, 2 vol.
---. "Trade Habits and Economic Motivation Among the Indians of North America". The Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. 26 (1960), p. 35-53, Toronto.

Rich, E.E., éd. Colin Robertson's Correspondence Book, September 1817 to September 1822. Toronto, The Champlain Society, 1939.
---. Cumberland and Hudson House Journals, 1775-82. Londres, The Hudson's Bay Record Society, 1952.
---. Journal of Occurrences in the Athabasca Department by George Simpson, 1820 and 1821, and Report. Toronto, The Champlain Society, 1938.

Ross, Alexander. The Red River Settlement: Its Rise, Progress, and Present State with some Account of the Native Races and its General History, to the Present Day. Londres, Smith and Elder, 1856.

Smythe, Terry. "Thematic Study of the Fur Trade in the Canadian West, 1670-1870". Manuscrit classé, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, Ottawa, 1968.

Sprenger, G. Herman. "The Métis Nation: Buffalo Hunting vs. Agriculture in the Red River Settlement (Circa. 1810-1870)". The Western Canadian Journal of Anthropology, vol. 3, nº 1 (1972), p. 158-178, Edmonton.

Thomson, D.W. Men and Meridians: The History of Surveying and Mapping in Canada. Ottawa, Imprimeur de la reine, 1966, 2 vol.

Tyrrell, J.B. "Peter Fidler, Trader and Surveyor, 1769 to 1822". Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada, vol. 7, 3e série, p. 117-127. Ottawa, J. Hope and Son, 1914.

Tyrrell, J.B., éd. David Thompson's Narrative of his Explorations in Western America, 1784-1812. Toronto, The Champlain Society, 1916.

---. The Journals of Samuel Hearne and Philip Turnor. Toronto, The Champlain Society, 1934.

Van Kirk, Sylvia. "Women and the Fur Trade". The Beaver (hiver 1972), p. 4-21, Winnipeg.

Voorhis, Ernest. Historic Forts and Trading Posts of the French Regime and of the English Fur Trading Companies. Ottawa, ministère de l'Intérieur, 1930.

Wallace, W.S. "Notes of an 18th Century Northerner". The Beaver (juin 1952), p. 39-41, Winnipeg.

---. "The Pedlars from Quebec". Canadian Historical Review, vol. 6, nº 1 (mars 1925), p. 15-32, Toronto.

---. "Two Curious Fur-Trade Wills". The Beaver (juin 1943), p. 34-37, Winnipeg.

Wallace, W.S., éd. Documents Relating to the North West Company. Toronto, The Champlain Society, 1934.

Williams, Glyndwr. "Highlights in the History of the First Two Hundred Years of the Hudson's Bay Company". The Beaver (automne 1970), p. 4-63, Winnipeg.